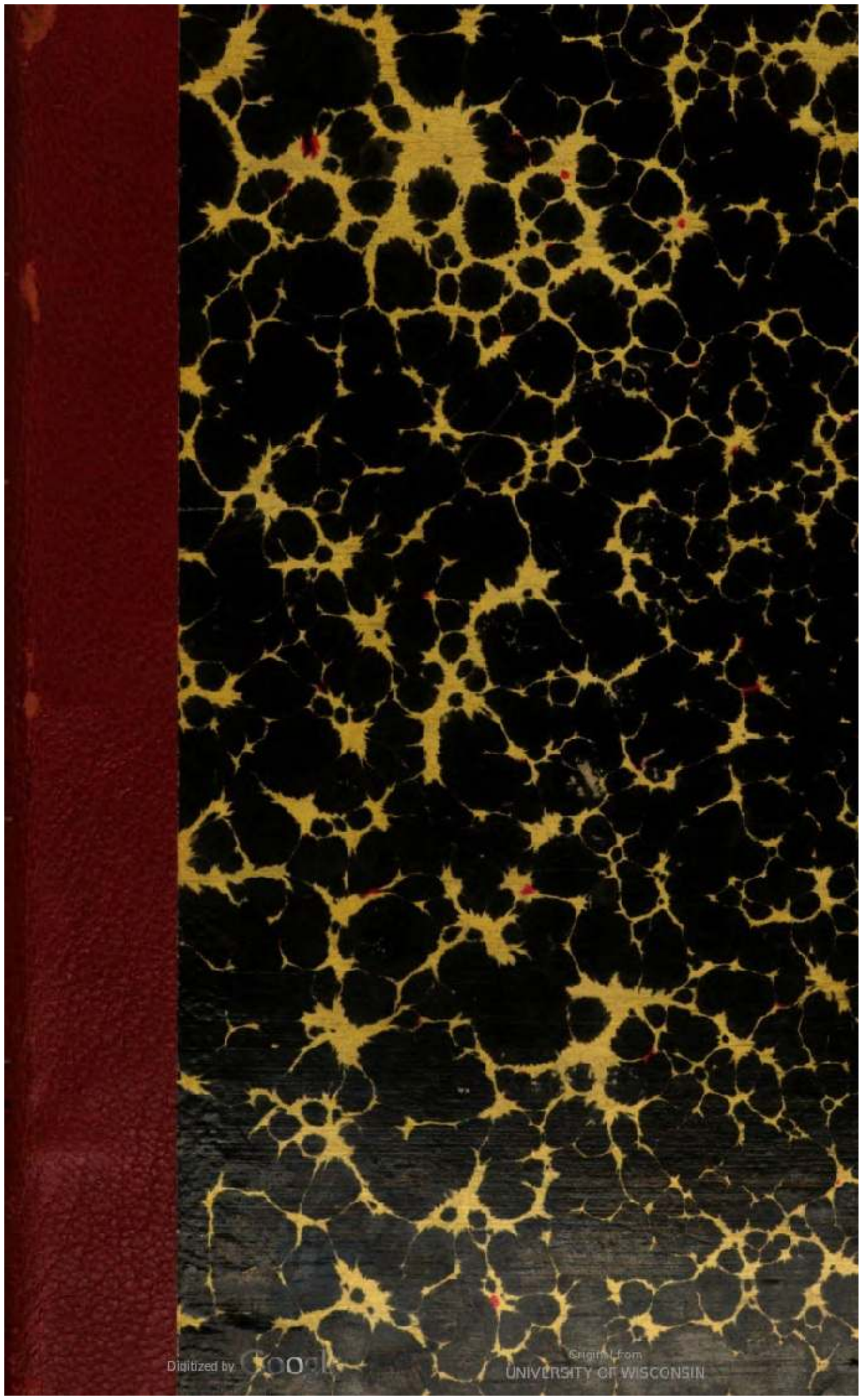
Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

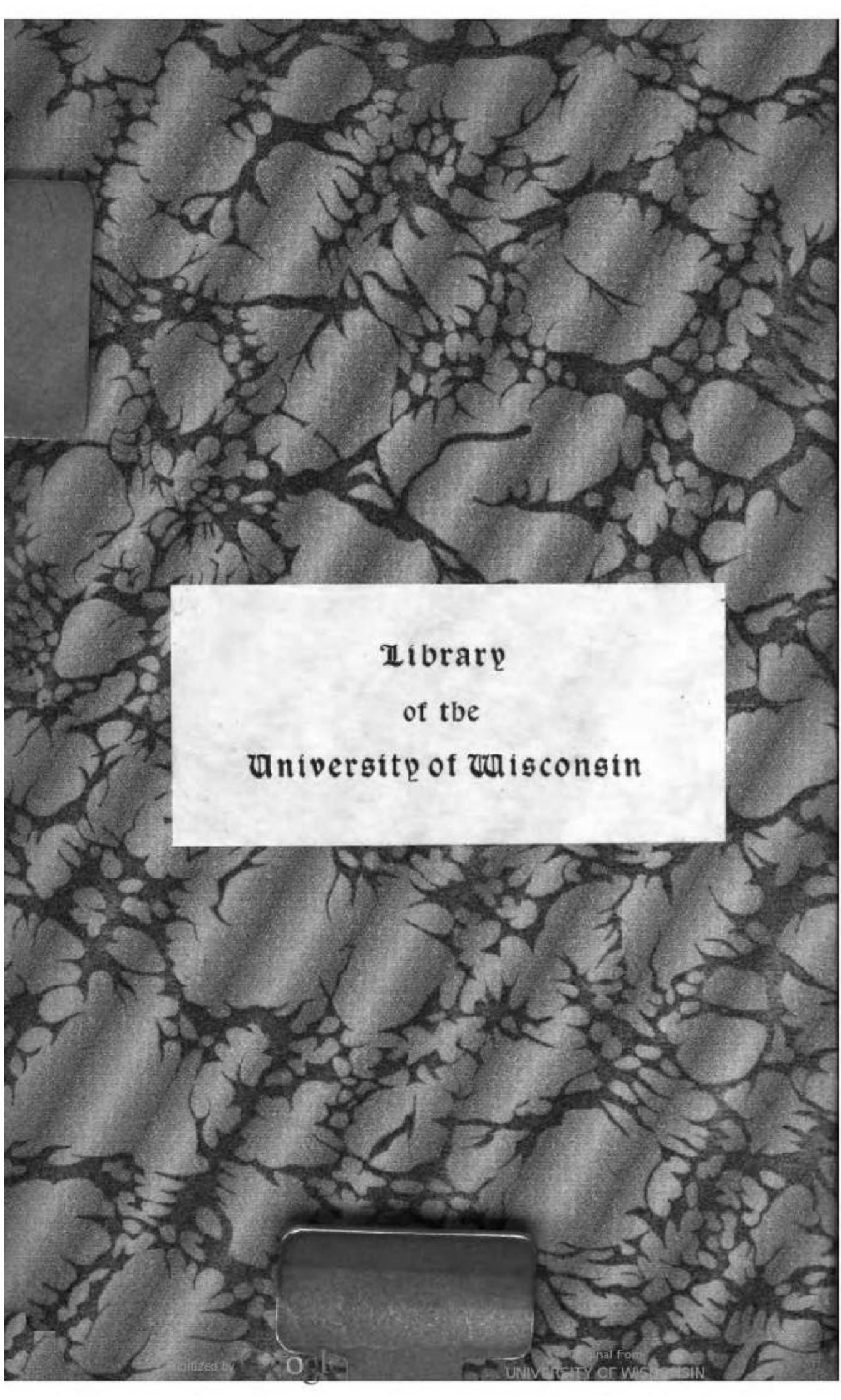
Library
of the
University of Wisconsin

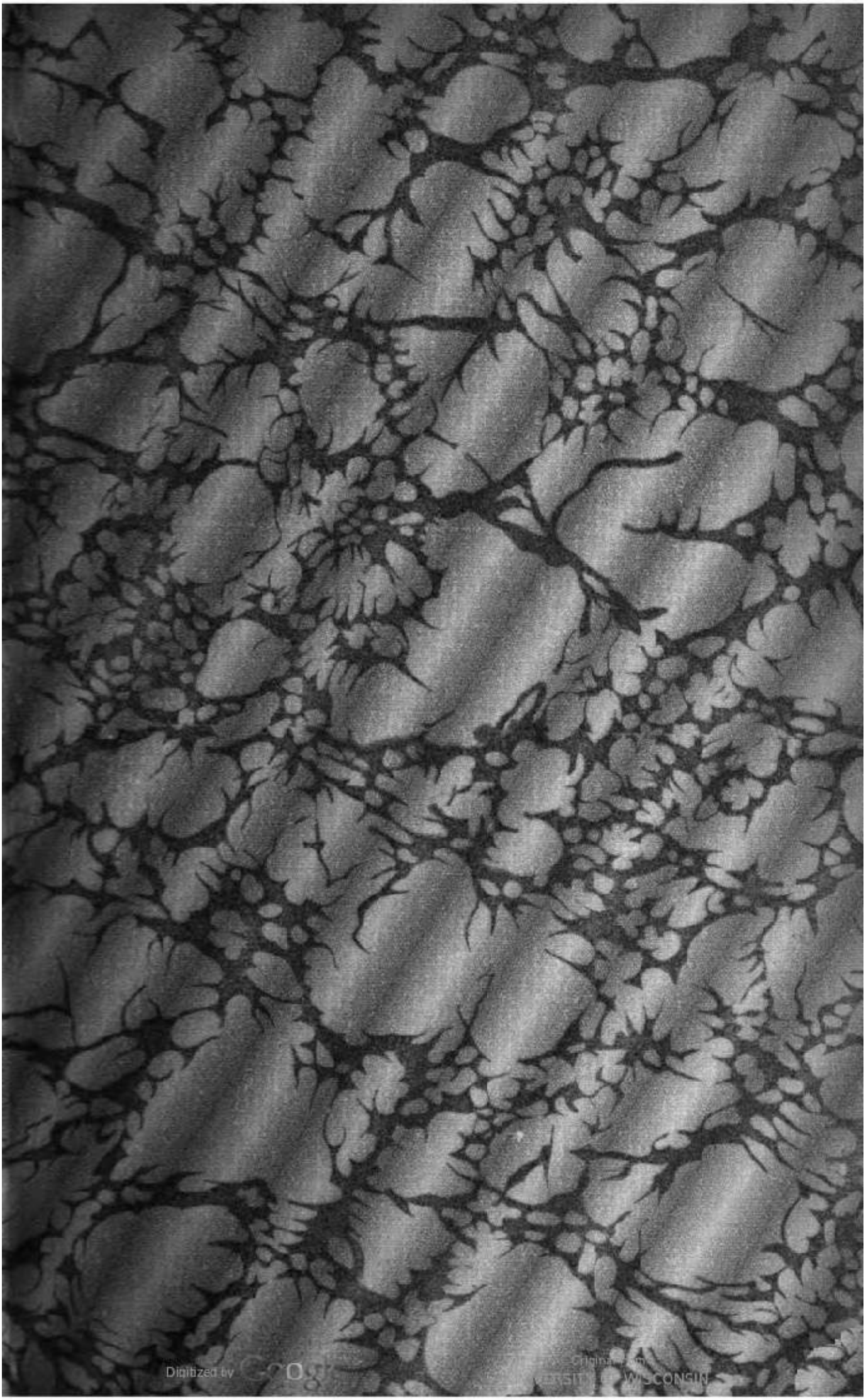
Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

Digitized by Google
Original from
UNIVERSITY OF WISCONSIN

Seuil

LE COMTE MOLÉ

TOME QUATRIÈME

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

IL A ÉTÉ TIRÉ DE CET OUVRAGE :

25 exemplaires sur papier de Hollande

Numérotés à la presse de 1 à 25

Copyright 1925 by Édouard Champion

Digitized by Google

Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

MARQUIS DE NOAILLES

LE COMTE MOLÉ

1781-1855

SA VIE — SES MÉMOIRES

TOME QUATRIÈME

PARIS
LIBRAIRIE ANCIENNE ÉDOUARD CHAMPION
5, QUAI MALAQUAIS, 5
1925
Tous droits réservés.

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

Digitized by Google

Original from
UNIVERSITY OF WISCONSIN

297117
NOV 10 1925
F3945
.3M73
N66
4

CHAPITRE PREMIER

Indisposition de la duchesse de Berry. — Colère de Pozzo contre Decazes. — Derniers conseils avant le départ du duc de Richelieu pour Aix-la-Chapelle. — M. Molé chez Monsieur. — Adieux au premier ministre. — Un mémoire de Monsieur relatif à la garde nationale. — Fixation de la date des élections et de l'ouverture des chambres. — Monsieur et l'ordonnance de dissolution de la garde nationale. — L'évacuation des troupes étrangères décidée à Aix-la-Chapelle. — Négociations avec la république d'Haïti. — Le remplacement du vice-amiral Gantheaume. — Nouveaux projets de loi sur la presse. — La censure. — M. Molé menace de donner sa démission. — Un entretien avec le duc d'Angoulême. — Le duc de Richelieu annonce à l'empereur Alexandre son intention de se retirer. — Liste de nouveaux conseillers d'État.

« Le dimanche 13 septembre, Pasquier vint me prendre pour aller à la Cour; chemin faisant, il m'entretint du sacrifice qu'il ferait au bien public en restant dans les affaires et de son penchant aux doux loisirs. Du reste, il ne me cacha pas que Decazes, s'il restait maître du terrain, appellerait de Serre au ministère pour s'attacher les doctrinaires.

« Au château nous apprîmes que Mme la Duchesse de Berry venait de faire une fausse couche. Le Roi en était fort abattu; à la crainte de voir sa branche s'éteindre se joignait sa haine pour la branche d'Orléans. Les visages étaient curieux à observer ce jour-là. A

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

côté de l'affaissement et de la tristesse qu'étalait un marquis de Bonnay, on voyait Sémonville dont l'air fin et prudent disait qu'il fallait surtout éviter de prendre parti sur un avenir encore aussi incertain. Plusieurs ne craignaient pas de confier à leurs voisins qu'ils regardaient comme heureuses toutes les circonstances qui feraient arriver le petit duc de Chartres à la Couronne sans usurpation. Nous allâmes en corps, notre président à notre tête, porter à l'Élysée nos compliments de condoléance. L'étiquette y glaçait la plus juste douleur et tourmentait de ses vanités et de ses entraves un père qui ne demandait qu'à pleurer en liberté.

« En rentrant chez moi, je trouvai Pozzo qui m'attendait. Il était furieux contre Decazes qu'il regardait comme le principal obstacle à son entrée dans le ministère. Pozzo entre aisément en colère et, quand il y est, perd toute mesure. Il me parla de faire *sauter* Decazes et mon silence, l'air sévère dont je l'écoutais ne suffirent pas pour l'arrêter. Comme la plupart des hommes, Pozzo n'aperçoit jamais dans autrui des délicatesses qu'il n'aurait pas. Mais la nuit porte conseil. Le lendemain Pozzo alla chez Pasquier, lui parla d'un ton très radouci, se soumettant même à faire son noviciat dans la chambre des pairs pendant la future session. Pasquier, qui me cultivait chaque jour davantage, revint chez moi en le quittant, pour me parler encore de la position du ministère. La crise se préparait et le moment était venu de lui répondre sans réserve.

« La confiance du Roi dans Decazes, lui dis-je, en fera toujours le premier ministre de fait, mais qu'il se garde de vouloir l'être de nous; qu'il ait l'Intérieur et la Police réunies, que Pozzo ou tout autre ait les Affaires étrangères; n'ayons point de président du

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

conseil ; seulement, comme garde des Sceaux vous présiderez la réunion des ministres. »

« Pasquier oubliant ce qu'il m'avait dit un mois auparavant, feignit d'abonder dans mon sens, m'assurant que j'avais raison. Il ajouta que si, au contraire, nous nous retirions tous ensemble, il demanderait au Roi de le faire pair, et je lui promis de l'appuyer au besoin.

« Au conseil, le duc de Richelieu nous lut ses instructions pour Aix-la-Chapelle qu'il avait rédigées lui-même et que le Roi devait signer. Elles respiraient une noble fierté pour la France et étaient dignes en tout de leur auteur. Il fut question ensuite de nommer pair le maréchal Mortier, à qui on le faisait espérer depuis longtemps. Je représentai qu'il fallait alors réintégrer le maréchal Suchet, exclu de la chambre en 1815 quoiqu'il n'y eût pas siégé pendant les Cent Jours. Je signalai de nouveau l'ordonnance qui avait ôté la pairie à un grand nombre de pairs comme une violation de la Charte.

« Elle est impossible à défendre en principe, dis-je en finissant ; tôt ou tard elle retombera sur nous quoique nous n'en soyons pas les auteurs. Hâtons-nous de réintégrer l'un après l'autre tous les pairs, dont elle a violé les droits. »

« J'avais oublié que je parlais devant Pasquier, il m'interrompit pour soutenir que cette ordonnance, en partie son ouvrage, était légale et que le Roi avait pu la rendre. Decazes vint à son secours et pourtant on me promit que Suchet serait rappelé quand on nommerait Mortier. Cela conduisit à s'occuper des individus bannis par une autre ordonnance du même ministère et de la même époque. Je plaidai pour MM. Defermon et de Janson. A ma grande surprise, Gouvion

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

s'opposa vivement au retour du dernier, disant que sa noblesse et son nom rendaient sa conduite pendant les Cent Jours et depuis, inexcusable. Lainé qui se piquait toujours de protéger les gens de lettres et à qui il n'aurait pas déplu d'être appelé leur nouveau Mécène, parla pour le poète Arnaud. Enfin il fut convenu que huit de ces proscrits seraient rappelés aussitôt que les armées alliées commenceraient leur retraite et ces huit élus furent : le général Mouton comte de Lobau, Defermon, Le Lorgne d'Ideville, le comte de Forbin-Janson, le général Lamarque, Bouvier-Dumolard, Courtin et le colonel Marbot.

« En levant la séance, le duc de Richelieu emmena Decazes dans son arrière-cabinet. Un instant après, celui-ci en sortit le visage altéré et, s'approchant de mon oreille, me dit d'une voix émue : « *Il faut que je vous parle, venez avec nous.* » *Nous*, signifiait toujours lui et Pasquier. Nous sortimes tous trois et à peine étions-nous montés dans la voiture de Pasquier qu'il nous dit :

« Nous sommes de jolis garçons ! le duc de Richelieu veut renvoyer Gouvion avant son départ. Il dit qu'il ne peut répondre de la France aux étrangers, tant que le maréchal sera ministre de la Guerre. Le coup part, évidemment, de Monsieur qui maintenant ne demande plus d'autre sacrifice que celui-là. »

« — Nous devons tous, m'écriai-je, donner notre démission si le maréchal est renvoyé, ou même s'il se retire. »

« — Je le pense si bien, reprit Decazes, que si M. de Richelieu ne change pas de résolution, je lui demanderai d'attendre au moins son retour du Congrès pour que nous nous retirions tous ensemble. Au surplus il doit venir ce soir en causer plus à fond avec moi. »

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

« L'affaire était grave et les moments précieux; le lendemain à sept heures du matin j'étais chez M. de Richelieu ; je m'aperçus que Decazes l'avait déjà apaisé sur Gouvion et il ne tarda pas à reconnaître avec moi qu'on ne pouvait songer à se séparer de ce maréchal, mais il ne se pardonnait pas de l'avoir choisi pour ministre de la Guerre. Du reste, il envisageait toujours la position du ministère et la sienne propre de la même manière, invariablement décidé à se retirer quoique de plus en plus embarrassé du choix de son successeur.

« Le soir à huit heures nous nous réunîmes encore chez lui : M. Lainé, Pasquier, Decazes et moi, pour conférer des affaires de Rome. Portalis faisait espérer que les évêques recevraient des bulles qui les mettraient en possession suivant la circonscription de 1801. Nous jugeâmes qu'il fallait se contenter de ces expédients.

« Le lendemain, Capelle, cet intrigant subalterne, ancien préfet de l'Empire et maintenant agent secret de Monsieur, vint, comme il le faisait souvent, me porter des paroles de ce prince pour lui rapporter ensuite ce que j'aurais répondu. Il m'assura donc que Monsieur se plaignait fort de ne m'avoir pas vu en particulier depuis près de deux mois, ajoutant qu'il était plein d'estime et même de goût pour moi et que, si je le voulais, je prendrais sur lui un véritable crédit. Il est vrai que Capelle colportait les mêmes phrases et de plus belles encore chez Lainé, chez Decazes et chez Pasquier. « Vous devriez, me dit-il en se retirant, cultiver Monsieur davantage et le voir très souvent. Les ministres devraient se relayer auprès de lui. J'ai dissipé toutes ses préventions contre Decazes et Pasquier, je puis même ajouter que Decazes

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

est peut-être, *aujourd'hui, celui de vous tous qu'il préfère.* »

« Ces dernières paroles me frappèrent. En les rapprochant de la proposition que nous avait faite Decazes d'appeler Monsieur au conseil, je ne doutai plus qu'il n'eût essayé d'entrer en arrangement avec lui. Quelque avisée que fût son ambition, elle l'aveuglait au point de ne pas comprendre qu'il y avait pour lui des alliances et des trahisons impossibles.

« Le message de Capelle auprès de moi rendait indispensable que je me présentasse chez Monsieur. J'y fus à l'heure opportune qui était celle où il revient après l'ordre de chez le Roi. Il me fit un accueil gracieux, qu'il prodigue et auquel il ne manque qu'un peu plus de sincérité. Il entama tout de suite la conversation sur les affaires générales sans s'arrêter sur aucune en particulier. Son but était évidemment de me faire connaître ses directions politiques, les concessions qu'il était disposé à faire et celles qu'il ne ferait jamais. Pas un mot de la garde nationale, mais force plaintes de la conduite du ministère tout en épargnant ses intentions. Chez ce prince la mobilité le dispute à l'entêtement. S'il est prévenu contre celui qui lui parle, il ne lui cède rien ; s'il l'aime au contraire et surtout s'il a de longues habitudes de familiarité avec lui, il en reçoit toutes les impressions que ce dernier voudra lui donner. Je quittai Monsieur, après trois quarts d'heure de conversation ou de discussion bien inutiles ainsi que cela m'arrivait toujours, plus triste que je n'y étais entré et, cette fois surtout, plus alarmé que jamais sur notre avenir.

« C'est au conseil du vendredi 18 que nous fîmes nos adieux au duc de Richelieu. Il me prit à part pour me prier de lui écrire souvent et me recommander,

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

comme il l'avait déjà recommandé à Decazes, d'ajourner tout travail important que présenterait le maréchal en son absence [1]. « Ne lui laissez surtout pas, ajouta-t-il, organiser les vétérans. » Ces vétérans, qu'on supposait devoir être recrutés parmi les restes de l'armée de la Loire, inspiraient alors autant d'effroi à la Cour que d'ingratitude aux étrangers. En partant, M. de Richelieu laissa *l'Intérieur* de son ministère au vieux d'Hauterive, archiviste des Affaires étrangères ; quoique cet *Intérieur* eût peu d'importance pendant le congrès, j'avais représenté au duc que le contre-seing ne pouvait constitutionnellement se déléguer à un personnage non responsable, et que plusieurs ambassadeurs, parmi lesquels était celui d'Angleterre, croiraient leur dignité offensée s'il les mettait en rapport avec un ancien chef de division. M. de Richelieu parut trouver mes représentations si raisonnables que je ne doutai pas, jusqu'au dernier moment, qu'il ne confiât son portefeuille à l'un d'entre nous. Je le savais tellement en garde contre l'idée trop répandue de la confiance et de la préférence qu'il m'accordait, que je ne pouvais m'attendre à ce qu'il me choisit. Mais il voulut par-dessus tout éviter de se faire remplacer par Decazes ou Pasquier, ce qui eût été une seule et même chose, et après avoir hésité, balancé jusqu'à l'instant de monter en voiture, il revint et s'arrêta à l'idée de donner à d'Hauterive *l'Intérieur*.

« C'est le 21 septembre que le conseil se rassembla pour la première fois sans son président. Lainé y donna lecture d'un mémoire que Monsieur avait

1. On trouvera parmi les pièces justificatives quelques-unes des lettres que j'adressai à M. de Richelieu au Congrès et de celles qu'il m'écrivit, dont le hasard m'a fait conserver les minutes; je n'ai pu retrouver qu'un très petit nombre des dernières.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

remis au Roi où non seulement il s'élevait contre le projet de dissoudre la garde nationale, mais où il critiquait encore dans toutes ses parties la marche suivie par le gouvernement. Ce mémoire, fort travaillé, laborieusement écrit, était évidemment l'ouvrage de plusieurs mains et nous crûmes y reconnaître celles de Vitrolles et de Chateaubriand. Nous résolûmes de terminer cette lutte, en présentant le mercredi suivant au Roi l'ordonnance de dissolution. Nous achevâmes ensuite d'arrêter la liste des présidents et des candidats pour les très prochaines élections. Je fis nommer le vice-amiral Emeriaux président dans le Finistère, quoiqu'il eût fait partie de la chambre des pairs pendant les Cent Jours. Decazes nous entretint de ses efforts pour faire élire son beau-père Saint-Aulaire député dans le Gard, afin de mettre Lainé dans l'impossibilité de s'y opposer, au moins ouvertement. On reparla à cette occasion d'appeler le maréchal Mortier à la chambre des pairs et d'y rappeler Suchet. M. Lainé fut chargé d'écrire au duc de Richelieu pour lui en faire la proposition formelle.

« Le lendemain Pozzo reçut l'ordre, tant désiré, de se rendre à Aix-la-Chapelle. Son maître lui avait fait écrire de s'y trouver le 7 octobre *pour lui rendre compte de l'état de la France*. Mais Alexandre devait y arriver lui-même le 30 septembre et Pozzo remarquait avec inquiétude qu'il avait voulu rester huit jours sans lui.

« Le Roi avait la goutte à la main et je fus savoir de ses nouvelles chez Decazes. Le favori me dit que l'attaque était légère, mais qu'il était bien mécontent de son entretien avec le monarque. « Mon crédit, ajouta-t-il, est, je vous assure, bien loin d'être ce qu'on le croit. Le Roi m'a refusé hier tout ce que je lui ai

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

demandé. Il ne veut pas faire cesser la disgrâce de Marmont parce que Monsieur serait furieux si en même temps Fitz-James ne reparaissait pas à la Cour. Il reconnaît le droit du maréchal Suchet de rentrer à la chambre des pairs, mais il n'y appellera pas le maréchal Mortier sans y appeler aussi des amis de Monsieur auxquels cette grâce est promise depuis longtemps. Je vais mander tout cela au duc de Richelieu ».

« Decazes n'était pas fâché d'insinuer de temps en temps à ses collègues, et particulièrement à moi, que le Roi pouvait lui refuser quelque chose. Dans le vrai, Louis XVIII n'était jamais assez dominé par ses affections pour que son favori ou sa favorite n'eussent pas à en redouter un refus. La crainte seule pouvait tout obtenir de lui, excepté peut-être le sacrifice de certains préjugés. Le ministre qu'il eût craint l'aurait toujours emporté sur le ministre qu'il eût aimé. J'ai pensé plus d'une fois que M. de Talleyrand serait devenu maître absolu de Louis XVIII, s'il avait su s'y prendre, comme un maire du Palais, mais Decazes ne pouvait viser plus haut que le favoritisme et c'était déjà plus d'ambition qu'il n'en pouvait justifier. J'allais sortir de chez Decazes, lorsque M. de Serre y entra, il était arrivé la veille à Paris et venait de parcourir pour son plaisir une grande partie de la France. Nous avions su que pendant son voyage il s'exprimait plus que librement sur le ministère et prêchait l'opposition aux élections. Ses manières avec nous ne désavouèrent pas les discours qu'il avait tenus en route. Il affecta avec Decazes, en ma présence, une familiarité presque dédaigneuse qu'il accompagna de conseils si hautains sur la future session, qu'on pouvait les prendre pour une déclaration de guerre.

« Au conseil du 24, nous fixâmes les élections

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

au 22 octobre et l'ouverture des chambres au 20 novembre. Lainé nous rendit compte de l'entrevue qu'il avait eue avec Monsieur par ordre du Roi, pour lui communiquer l'ordonnance de dissolution de la garde nationale. L'héritier présomptif de la Couronne avait montré beaucoup de colère et menaçait de se démettre publiquement de la place de Colonel général. Enfin, il avait obtenu de son frère quelques jours de délai pour rédiger de nouvelles observations. Lainé proposait de céder au moins en quelque chose à Monsieur. Je m'y opposai de toutes mes forces. Decazes et Corvetto m'approuvèrent et nous l'emportâmes. Pasquier dans cette occasion se sépara de Decazes pour se réunir à Lainé et faire sa cour à Monsieur. En nous séparant, Decazes me montra une lettre du duc de Richelieu datée de Spa, où il s'était arrêté pour voir Lord Castlereagh qui prenait les eaux. Il avait été fort content du ministre anglais sur le chapitre de l'évacuation, mais fort peu sur celui de la quadruple alliance que l'Angleterre voulait maintenir en refusant d'admettre la France en cinquième, sous le prétexte que sa situation intérieure n'offrait pas encore assez de sécurité[1].

1. M. Molé rendait compte de ces événements au duc de Richelieu dans la lettre suivante :

Champlâtreux, ce 26 septembre 1818.

« Quoique je n'aie rien à vous écrire d'important, je viens causer avec vous. Le Roi, comme vous savez, a eu un peu de goutte, mais il était si bien hier qu'il y a tout lieu de croire que c'est une fausse attaque. Il a refusé net à Decazes de rappeler Marmont avant le 1er octobre. Les deux grandes affaires qui d'ailleurs nous ont occupés depuis votre départ sont les élections et la garde nationale. Dans le conseil on est convenu hier de faire les élections le 20 et le 26 octobre, tâchez que d'ici là nous ayons de bonnes nouvelles. S'il est vrai que le général Woronzoff doive commencer son mouvement de retraite le 17, c'est tout ce qu'il nous faut. L'évacuation et l'ordonnance sur la garde nationale influeront beaucoup sur les choix, cependant il faut s'attendre à

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

« Le lundi 28, Lainé nous rendit compte de son entrevue de la veille avec Monsieur. Ce prince en voir faire de mauvais. Il n'y a nul doute que les libéraux ne soient en progression ascendante; mais cela ne sera pas dangereux si l'on sait et si l'on ose gouverner. Attendez-vous aussi à ce que Monsieur donnera sa démission de colonel général de la garde nationale. Sa dernière conversation avec M. Lainé laisse peu de doutes à cet égard C'est un malheur, mais il est inévitable et plus que compensé par les avantages de l'ordonnance qui est devenue d'une nécessité urgente. Elle est tellement mûre et attendue qu'on ne pourrait la différer davantage sans les plus graves inconvénients.

« Pozzo vous joindra le 7 octobre. C'est un grand point obtenu. Je suis bien impatient de savoir dans quelle disposition vous trouverez l'empereur Alexandre sur son compte, mais je prévois bien des difficultés à l'exécution de vos projets. Pozzo n'est pas raisonnable et la crainte que ces difficultés ne vous arrêtent le porte trop à les nier. Au reste elles ne peuvent se lever que par vous et où vous êtes. Celles venant de l'Angleterre et de l'Autriche sont les plus imposantes. Celles de notre intérieur ne sont pas moins réelles. Quand vous saurez ou prévoirez quelque chose sur ce point si essentiel de notre avenir, vous me ferez plaisir de me l'écrire.

« L'ouverture des chambres paraît fixée au 20 novembre. Je persiste à penser qu'il est indispensable que vous vous y trouviez, dussiez-vous repartir le lendemain pour Aix-la-Chapelle. Songez de quelle conséquence sera le discours du Roi et dites-moi si personne peut vous suppléer dans son examen préalable? D'ailleurs si le congrès se prolonge, il sera très utile que vous fassiez une apparition parmi nous. Tant que vous serez à la tête du ministère, il faut que tous ses actes et ses démarches portent votre couleur.

« J'ai vu Mounier avant son départ et l'ai bien prié de vous recommander nos affaires d'argent. Vous ne sauriez croire l'heureuse influence qu'aurait sur les chambres une nouvelle remise de quelques millions. Il me semble que vous avez plusieurs manières de la demander et de l'obtenir. Dites-moi, je vous prie, si vous en avez l'espérance. Je crains que le ministre des Finances ne tienne pas son budget prêt pour le 1er décembre. Vous feriez bien de lui en écrire, car cela serait très fâcheux. Sa santé est meilleure et je commence à croire qu'il fera la session.

« Adieu, Monsieur le Duc; votre grand-oncle a délivré la France du joug de la féodalité; vous allez l'affranchir du joug de l'étranger. Ce n'est pas le seul rapport sous lequel je préférerais votre gloire à la sienne. L'histoire vous réserve une grande et belle place que les contemporains vous assignent déjà. Si vos desseins s'accomplissent, les hommages et les regrets de la patrie reconnaissante vous suivront dans votre retraite. Ne m'y oubliez pas et réservez-moi toujours dans votre amitié une place que je crois mériter par un dévouement qui ne finira qu'avec moi. J'aime à vous en renouveler l'hommage.

« M... »

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

l'avait reçu avec cette sorte de solennité qu'une résolution irrévocable prête aux hommes les plus légers. Monsieur, ne prenant point le change, lui avait déclaré qu'il regardait la dissolution de la garde nationale comme un coup dirigé uniquement contre lui : « C'est m'accuser, ajouta-t-il, aux yeux de la France; je me justifierai donc hautement et publiquement devant elle, quelque éclat ou quelque scandale qu'il en puisse résulter. » Lainé, épouvanté, le pressa de lui dire s'il donnerait sa démission de colonel général dans le cas où l'ordonnance paraîtrait et il avait refusé de lui répondre. De chez Monsieur, le ministre de l'Intérieur avait été chez le Roi pour lui rapporter tout ce qui venait de se passer et le Roi lui avait prescrit de porter le tout au conseil afin de lui présenter mercredi l'opinion définitive de ses ministres. La figure de Lainé était décomposée, elle portait la double empreinte du chagrin et de l'humeur. Mais seul, peut-être, je savais y démêler et y suivre la trace de tous les sentiments qui partageaient son âme ; sa raison, son discernement l'obligeaient à vouloir qu'on résistât à Monsieur jusqu'au bout, et cependant il envisageait de faire cause commune contre lui avec Decazes qu'il n'estimait pas, et avec Gouvion, Corvetto, Pasquier et moi que ses prétentions contre tous les débris du gouvernement impérial lui rendaient toujours suspects. Il termina son rapport et nous proposâmes d'échapper à cette lutte corps-à-corps avec l'héritier de la Couronne en faisant de la mesure projetée l'objet d'une loi qui serait présentée à la prochaine session. Decazes, Pasquier, Corvetto et moi successivement lui répondîmes. Toutefois Pasquier et Decazes proposèrent de glisser dans le préambule de l'ordonnance quelque apparence de concession au prince irrité. Je

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

repris la parole pour m'élever avec force contre ces faiblesses qui, sans satisfaire ni apaiser Monsieur, nous feraient mépriser de nos amis et de nos ennemis. « Plus la résistance est placée près du Trône, m'écriai-je, et plus les dépositaires du pouvoir ont le devoir de triompher. Nos adversaires ont dit: *Vive le Roi quand même*, c'est-à-dire, *servons le Roi malgré lui*. Eh bien, servons aussi Monsieur malgré lui, affermissons la Dynastie, achevons de réconcilier la France avec la Maison de Bourbon, donnons à nos institutions des bases indestructibles que Monsieur lui-même arrivant à la Couronne sera obligé de respecter ». Le seul Corvetto me soutint avec vigueur, mais tel est l'empire de la raison que nul n'osa me contredire. On convint de se réunir le mercredi même à midi, c'est-à-dire une heure avant d'aller chez le Roi, pour décider de la proposition à lui faire.

« Avant de nous séparer nous entendîmes la lecture d'une lettre du duc de Richelieu au Roi et que ce prince avait chargé Decazes de nous communiquer. Elle ne contenait rien de nouveau sur nos affaires, mais je fus frappé de la netteté, de la facilité de sa rédaction et surtout d'une sorte de noble aisance, de familiarité respectueuse qui révélaient à la fois le sentiment de lui-même qu'avait le grand seigneur et sa religion pour la Royauté. Les lettres de M. de Richelieu donnaient de lui une idée bien plus avantageuse que sa conversation. Dans celle dont il s'agit, il demandait au Roi s'il verrait avec plaisir l'empereur Alexandre venir à Paris après le Congrès, et lui rappelait assez finement le faible du duc de Wellington pour les présents. Louis XVIII ne plaignait pas l'argent, mais il détestait à faire plaisir, et il fallait quelquefois que Decazes se réunit à M. de Richelieu pour arra-

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

cher dans ce genre les choses les plus indiquées.

« Ainsi que nous en étions convenus, le mercredi 30 septembre à midi, nous nous rendîmes chez le garde des Sceaux. A peine étions-nous assis que Lainé nous dit : « Je serais d'avis de rendre l'ordonnance de dissolution de la garde nationale si j'étais sûr d'empêcher Monsieur de donner sa démission et d'éclater publiquement. Mais comme je suis loin d'avoir cette certitude, je suis d'avis de déclarer que nous avons reconnu la nécessité d'une loi sur cette matière et que nous la présenterons aux chambres. » Après ce peu de mots, Lainé nous lut une lettre qu'il venait de recevoir de M. de Richelieu, où ce dernier annonçait que le principal obstacle à l'affranchissement immédiat de notre territoire était l'idée que Monsieur avait donnée de sa folie aux souverains et à leurs ministres et la crainte qu'avait l'Europe d'une révolution nouvelle à la mort de Louis XVIII. « Le duc de Wellington, ajoutait M. de Richelieu en finissant, dont l'influence et le crédit ici sont incalculables, dit tout haut qu'il faut à tout prix venir à bout de Monsieur, lui conserver malgré lui la couronne en le séparant de ses entours et qu'un coup d'État qui aurait ce résultat sauverait la Maison de Bourbon et la France. »

« Aviez-vous donc lu cette lettre, demandai-je en souriant à Lainé, lorsque vous nous avez proposé l'avis que vous venez d'ouvrir? Pour moi je ne me rendrai point complice d'une faiblesse dont toutes les conséquences seraient si bien prévues et je proteste contre un ajournement qui influerait d'une manière non moins funeste sur les prochaines élections que sur les délibérations du Congrès[1]. »

1. Ce même jour, Mounier adressait à M. Molé la lettre sui-

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

« Gouvion et Corvetto se réunirent à moi et le conseil ne s'arrêta ni aux scrupules de Lainé, ni aux mol-

vante sur l'état des esprits à Aix-la-Chapelle (Archives de Champlâtreux) :

A Aix-la-Chapelle, le 30 septembre 1818.

« Je vous écris, mon cher Ministre, pour le plaisir de m'entretenir avec vous, bien plus que dans l'espérance de vous mander quelque chose qui vous intéresse. Vous savez que l'arrivée des souverains a été un peu retardée et que nous avons par conséquent passé quelques jours dans l'inaction. Aujourd'hui les *négociations* proprement dites ne sont pas même ouvertes, mais les auspices favorables sous lesquels nous avons quitté Paris ne se sont point démentis et il est de plus en plus évident que la grande affaire de la *libération* de notre pays ne sera pas un point de discussion. La meilleure volonté se manifeste de toutes parts et quoi qu'on ait annoncé des exigences financières de nos hôtes actuels, je pense qu'il y a raisonnablement lieu d'espérer une diminution sur les sommes que nous devrions payer. Je regarde, ainsi que j'ai déjà eu occasion de vous le répéter, quelques millions obtenus de la sorte comme plus importants que plusieurs personnes se l'imaginent, tant pour notre crédit intérieur que pour adoucir l'aigreur du sentiment de nos pertes et favoriser par là la réconciliation nationale et consolider cette paix si nécessaire à l'Europe. Quand vous écrirez ici, il sera peut-être bon de parler dans ce sens.

« On reconnaît ce que le gouvernement a fait depuis deux ans pour s'affermir sur des bases solides et fonder nos institutions. On apprécie nos réformes, on n'a point oublié l'énergie de la nation, on vante sa prospérité, on ne dissimule point les forces qu'elle pourrait développer au besoin, on est plutôt tenté de les exagérer. Dans cette disposition des esprits et l'état des choses, il me paraissait sage d'éviter tout ce qui nous présenterait comme attribuant le départ des troupes étrangères à la crainte que nous inspirons. Ce serait un moyen de faire naître des idées toutes contraires et de transformer en intentions malveillantes, en ressentiments hostiles les intentions favorables qui nous sont témoignés. Je fais cette remarque parce que j'ai trouvé que quelques-uns des articles publiés dans nos journaux indiquaient un certain fond d'orgueil, qu'il ne me semble ni prudent, ni de bon goût de montrer en ce moment. Il n'est point question, comme de raison, des journaux quasi périodiques hors de l'action du ministère. Ceux-là imprimeront assez de rodomontades, il n'y a pas moyen de les empêcher de dire que l'armée d'occupation se retire effrayée de nos embryons de légions, pas plus que d'empêcher les lithographes de dessiner un grenadier de la garde arrêtant un bataillon entier. C'est un ridicule sans grand inconvénient et d'ailleurs inévitable. Il en est tout autrement de ce que l'on croit publié par ou du moins sous l'influence du gouvernement. Dans ce genre une circonspection même outrée ne saurait avoir de danger et il y en aurait beaucoup à blesser ceux avec lesquels nous avons à traiter. Je croirais que les textes

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

lesses de courtisans qui s'emparèrent de Decazes et Pasquier. Il fut donc décidé que nous présenterions l'ordonnance au Roi en lui demandant d'adresser à son frère une lettre telle qu'il était fort capable de l'écrire, pleine, à la fois, d'onction et d'autorité. Nous partîmes pour les Tuileries. Decazes entra seul dans le cabinet

convenables à commenter sont les dispositions pacifiques de la nation, le besoin qu'elle a du repos, sa confiance dans les déclarations des gouvernements, dans leur désir d'exécuter fidèlement les traités et de ne point les interpréter dans un sens rigoureux. Il serait bon d'y joindre quelques louanges, des louanges méritées, j'entends, et il y en a. Leurs troupes, par exemple, ont observé la meilleure discipline. En un mot, je voudrais éviter tout ce qui peut déplaire, chercher au contraire ce qui est propre à rapprocher les esprits afin que la séparation fût amicale. Si vous partagez ma manière de voir là dessus, vous pourriez en causer avec le *Régulateur* de nos opinions quotidiennes.

« J'ajouterai qu'il importe d'autant plus de repousser l'idée des projets de conquête qui s'attachent encore à notre nom, que la Prusse et les Pays-Bas ont plus de motifs de s'en occuper et de le craindre. Je ne concevais pas, avant d'avoir été sur les lieux, à quel degré les Belges ont de répugnance pour la domination hollandaise et manifestent leur goût pour la France. Il en est de même ici. Quoique le peuple ait avec les Prussiens une langue commune, il ne peut sympathiser avec eux. Quand l'empereur d'Autriche est arrivé, on voulait traîner sa voiture, non pour lui, mais pour faire contraster sa réception avec celle du possesseur. L'aigle placée sur la principale porte de l'Hôtel de Ville a été soigneusement barbouillée la nuit dernière. Cette disposition des habitants ne doit pas contribuer à rendre le séjour d'Aix-la-Chapelle agréable au Roi et il y trouvera sans doute une raison d'accélérer la marche du Congrès. On m'y semble fort porté, d'autant plus qu'on a l'air de s'ennuyer complètement. Lord Wellington, en particulier, ne cache point son désir d'une prompte conclusion. Je vous dirai en passant qu'il est au nombre des mieux disposés pour nous, ainsi que M. Capo d'Istria.

« On nous a appris la nouvelle révolution de Madrid. Ces pauvres Espagnols me font grand'pitié! Avez-vous lu l'absurde brochure qu'ils viennent de faire publier à Londres sur les affaires de l'Amérique?

« Seriez-vous assez bon pour vous charger de mes hommages auprès de Madame Molé et de Madame de la Briche et voulez-vous agréer l'hommage de ma respectueuse amitié.

« Encore un petit mot de commérage, il en faut toujours aux eaux et aussi dans la diplomatie. Nous avons ici en sus de M. de Vitrolles, M. de Scey. Je suppose qu'il a les pleins pouvoirs de la note secrète ou que du moins il est gentilhomme d'ambassade. Regnault de Saint-Jean-d'Angély a éprouvé un nouvel accès de folie, il est en démence furieuse, enfermé et lié.

« MOUNIER. »

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

intérieur du Roi pour lui annoncer le résultat de notre délibération. Il revint bientôt suivant le monarque dont le front était sévère. Lainé présenta l'ordonnance à Louis XVIII qui la signa en proférant ces paroles remarquables : « Cela me fait sans doute beaucoup de peine, mais je sais me faire de la peine quand il le faut. » Chacun gardait le silence, les figures étaient graves et le conseil fut bientôt terminé.

« Cependant nous attendions d'importantes nouvelles d'Aix-la-Chapelle. Le lundi 2 octobre notre ambassadeur à Vienne, Caraman, les apporta. L'évacuation était signée, les souverains montraient les meilleures dispositions pour la France et le duc de Richelieu espérait même en obtenir quelques remises sur les sommes exigibles de par les traités. Toutefois, nous apprîmes que l'empereur Alexandre augurait de notre avenir de la manière la plus sombre et ne doutait pas que nous ne rentrassions en révolution aussitôt que nous serions abandonnés à nous-mêmes. Mais à cette époque c'était encore dans les préjugés de Monsieur [1],

1. M. de Richelieu écrivait à M. Molé :

Aix-la-Chapelle, le 2 octobre 1818.

« Je commençais à me plaindre de vous et à trouver que vous me négligiez un peu, lorsque votre aimable petite lettre est venue me prouver que j'avais tort. Je vous en remercie de tout mon cœur, et vous affirme que rien ne peut m'être plus agréable que les preuves que vous voulez bien me donner de votre amitié, à laquelle j'attache beaucoup de prix.

« Je ne doute pas que l'évacuation complète n'ait lieu dans les premiers jours de novembre. Une grande partie des troupes sera partie avant. Nous nous hâtons ici le plus que nous pouvons, et il y a une telle disposition à finir que je ne doute pas que cela n'aille beaucoup plus vite que nous ne l'avions cru. Bien sûrement, par exemple, tout sera fini au 15 novembre et je pourrai être à Paris tout naturellement avant l'ouverture des chambres. Mais pour Dieu, tâchez, Messieurs, que Monsieur ne fasse pas de publication, ajournez plutôt votre ordonnance de la garde nationale que de provoquer une démarche qui serait une preuve de plus de notre division. On a assez de disposi-

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

dans les prétentions de l'émigration et de la Cour que ce prince voyait la cause du mal. C'est plus tard et lorsque M. de Richelieu eut quitté les affaires, que s'opéra dans son esprit ce changement soudain, par lequel il se mit à la tête de la réaction qu'on a vue envahir l'Europe. Du reste, M. de Richelieu mettait Caraman tous les jours plus en avant et Pasquier, ne doutant pas qu'à défaut de Pozzo il ne voulût en faire son successeur, me déclara que jamais il ne supporterait un tel chef, ni même un tel collègue. Je souris en lui demandant s'il croyait donc que personne dans le Conseil s'en accommodât plus que lui.

« Le Roi tint la promesse qu'il avait faite à Decazes et écrivit à son frère une lettre qui produisit tout l'effet que nous en attendions. Monsieur, tout en montrant le plus profond mécontentement, se résigna à voir dissoudre la garde nationale et promit qu'il ne publierait rien. On aura l'idée des hommes qui entouraient ce prince si religieux, quoiqu'il se passât si bien d'estimer ceux en qui il plaçait sa confiance, lorsqu'on saura que son aide de camp Deb..... (*sic*) laissa percer un épouvantable dépit de n'avoir pas été prévenu à temps pour vendre à Decazes et au ministère le silence et la résolution de Monsieur. Ce même aide de camp, de concert

tions à nous croire incurables, pour que nous évitions de faire voir notre délire à tous ces médecins assemblés. J'attends Pozzo avec grande impatience. J'espère qu'il nous aidera, il y a bien des préventions à combattre, bien des fausses idées à rectifier. J'aime mieux me consulter avec lui pour concerter les manières de parler à l'empereur de son affaire que de commencer d'une façon qui peut-être ne lui conviendrait pas. Nous nous occuperons ce matin des affaires d'argent; je ferai l'impossible pour sauver quelques millions et je ne désespère pas d'y réussir. Caraman, qui retourne à Paris, vous donnera plus de détails sur notre position. Moi, je suis un peu fatigué d'écrire, et je finis en vous renouvelant l'expression de mon inviolable attachement. « R... ».

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

avec Capelle, voyait secrètement alors le beau-père de Decazes pour amener ce dernier à se rapprocher de Monsieur.

« Caraman m'avait aussi apporté une longue lettre de Monsieur où il se plaignait de tout ce que nous laissions dire aux journaux sur les souverains étrangers et leurs dispositions pour la France. Monsieur m'annonçait en même temps un article pour le *Moniteur* qu'il avait rédigé et communiqué au duc de Wellington, au comte de Capo d'Istria et au prince de Metternich. L'article faisait pressentir la retraite prochaine des alliés et ressortir avec mesure la magnanimité des puissances. On le retrouvera dans le *Moniteur* et tous les journaux du temps qui le copièrent en se doutant bien de son origine.

« Je reçus à cette même époque d'excellentes nouvelles de Saint-Domingue. Le négociant que j'avais rendu porteur d'ouvertures pour le président Boyer me mandait qu'il me ferait bientôt parvenir les propositions les plus avantageuses. La république d'Haïti demandait que son pavillon fût admis dans nos ports et promettait pour prix de cette tacite reconnaissance d'indemniser les colons dépossédés et de souscrire au traité de commerce qui eût été pour la métropole elle-même une large indemnité. Je m'empressai d'en faire part au duc de Richelieu en lui recommandant le plus absolu secret. Boyer le demandait et je craignais les intrigues de Portal, que j'avais toujours pour directeur des colonies, et qui ne voyait dans toutes ces questions que les intérêts de la place de Bordeaux et surtout les siens.

« Aussitôt après le départ de M. de Richelieu pour Aix-la-Chapelle, j'avais établi mes filles à Champlâtreux avec leur mère et j'y demeurai moi-même plus qu'à

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

Paris. J'y reçus le dimanche 11 octobre [1] un courrier de Decazes, qui m'apprenait que l'évacuation de notre territoire venait d'être signée au Congrès et que les armées allaient commencer leur mouvement de retraite.

1. De son côté Mounier écrivait à M. Molé :

Aix-la-Chapelle, le 9 octobre 1818.

« Je ne vous avais point oublié, mais ignorant quel genre d'arbres ou d'arbrisseaux vous désirez plus particulièrement, je m'étais réservé de choisir ce qui serait à votre gré parmi les arbres que je faisais ranger sous mon nom. Anselme de Barante s'était chargé, je crois, d'arranger cela. Je viens au reste de lui en décrire, et je lui ai recommandé de disposer les choses de manière qu'elles soient à votre gré. Il n'est pas à croire qu'il rencontre de grandes difficultés à cet égard. Je n'en dirai pas de même des affaires que nous traitons ici. Les excellentes dispositions, montrées dans toutes les conversations, ont amené la reconnaissance du principe de l'évacuation comme un point hors de contestation, mais l'exécution de ce principe demande la signature d'une convention, et cette convention exige qu'au préalable on soit d'accord sur les arrangements pécuniaires. Depuis huit jours nous bataillons sur de misérables questions d'intérêts, d'escompte ou d'autres détails qu'on ne s'attendrait guère à trouver au milieu de la plus haute politique. Les Prussiens sont comme à l'ordinaire particulièrement avides et difficultueux, leurs alliés sont les premiers à le remarquer, mais leur avis ne finit pas moins presque toujours par prévaloir. Je n'ai pas besoin de vous dire que dès que les souverains n'ont pas adopté comme une mesure honorable autant qu'utile la réduction des sacrifices que la France doit encore supporter, tous nos arguments sont repoussés par cette réponse péremptoire : « Nous ne sortirons nos troupes qu'à condition que vous exécuterez toutes les obligations qui vous ont été imposées le 20 novembre. » Vous savez aussi qu'il ne nous a rien été demandé au delà et que c'est nous au contraire qui sollicitons une diminution sur les 280 millions que nous devons encore. La discussion roule sur le taux de cette diminution, car il est admis qu'il y en aura encore une, et c'est bien quelque chose. Peu de gens auraient osé l'espérer, il y a deux ans. Un point bien important que nous avons également obtenu, c'est que les quatre cours recevront le paiement de 100 millions en inscriptions de rente. Je me propose au demeurant de rendre compte à M. Corvetto, aussitôt que nous aurons conclu, de la marche et de l'issue de nos négociations financières, et si vous trouvez quelque intérêt à les connaître par le menu vous pourrez lui demander ma lettre.

« M. Pozzo nous est arrivé avant-hier soir, et je crois fort à point. J'espère que les affaires pécuniaires se termineront aujourd'hui ou demain matin au plus tard. Il ne restera alors que les questions générales et il me paraît que chacun sera fort pressé de retourner chez soi.

« Adieu, mon cher Ministre, mille et mille assurances de sincère et constante amitié. « MOUNIER. »

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

J'étais à dîner avec une assez nombreuse compagnie, à laquelle j'annonçai cet heureux événement et nous bûmes à la santé du duc de Richelieu.

« Depuis que ma famille habitait Champlâtreux, je manquais ordinairement au conseil du vendredi, mais rarement à celui du lundi, et jamais à celui du mercredi devant le Roi. Celui du mercredi 7 n'avait rien offert de remarquable qu'une nouvelle preuve de l'influence que Decazes prétendait exercer en secret dans tous les ministères, et particulièrement dans le sien. J'y avais annoncé la mort du vice-amiral Gantheaume, pair de France, et comme je savais que Decazes désirait faire passer son grade au contre-amiral Dumanoir, j'exposai sur-le-champ au Roi et au conseil les motifs qui s'opposaient aux prétentions de cet officier. Ces motifs étaient simples, c'est que Dumanoir ne passait dans son corps ni pour habile, ni pour intrépide, et qu'il n'avait jamais paru sur mer que pour se faire battre ou éviter le combat.

« Faire passer Dumanoir, ajoutai-je, sur le corps des autres contre-amiraux qui sont tous plus estimés ou plus anciens que lui, ce serait ruiner l'émulation, Sire, dans votre marine et mécontenter d'un seul coup tous vos officiers de vaisseau. » Mais quel fut mon étonnement en entendant le Roi, qui portait ordinairement tant d'indifférence dans ces questions de personnes, me soutenir avec obstination qu'on ne pouvait sans injustice refuser à Dumanoir ce qu'il demandait. Je vis bien que le coup partait du favori, dont Dumanoir était un des agents les plus actifs et les plus dévoués dans la chambre des députés et dans mes bureaux. Feignant toutefois de ne rien comprendre, j'écrivis de ma place un petit billet à Decazes où je lui demandais s'il avait donc parlé au Roi en faveur de Dumanoir et où je lui proposais pour suc-

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

céder à Gantheaume le contre-amiral Verhuell pour lequel il avait aussi de l'amitié. J'ajoutais que Dumanoir serait un choix honteux et auquel je ne consentirais jamais. Decazes, avec un front d'airain, me répondit sans hésitation que j'avais bien raison, qu'il n'avait point parlé au Roi et ne comprenait pas plus que moi tout ce qu'avait dit ce monarque.

« Depuis le départ de M. de Richelieu, Decazes tranchait bien plus du premier ministre et prétendait tracer au conseil la marche à suivre dans ses travaux. Nous devions avoir le lundi 12 octobre une séance importante pour laquelle je n'hésitai pas à revenir de la campagne. Il s'agissait d'y arrêter les projets de lois à soumettre aux chambres et particulièrement ceux relatifs à la liberté de la presse et au mode de répression et de jugement de ces délits. Là se représentait la question du jugement par jurés, sur lequel les doctrinaires avaient menacé de nous abandonner si nous ne leur cédions pas. M. Lainé parla le premier, il était engagé sur le jury qu'il avait repoussé dès l'origine avec autant d'opiniâtreté que les doctrinaires l'exigeaient avec hauteur. Mais sachant que toutes ses paroles seraient livrées à ces derniers par Decazes, il usa de finesse et demanda une réforme générale du jury dont tous les bons esprits sentaient la nécessité depuis longtemps. « Une fois le Code réformé, nous dit-il, et le jury ayant reçu une organisation meilleure, peut-être pourra-t-il être appliqué utilement aux délits de la presse. »

« Quant aux journaux, Lainé y mit encore plus de malice : la censure que les chambres nous avaient confiée allait expirer, Decazes nous avait répété qu'il quitterait le ministère plutôt que de renoncer à en demander la continuation. M. Lainé soutint que la censure

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

était incompatible avec le gouvernement constitutionnel et illusoire avec la liberté de la tribune. Il se complut d'autant plus à commenter ce texte qu'il forçait Decazes à le combattre et le compromettait ainsi aux yeux des doctrinaires. Aussi le favori ne se pressa-t-il pas de lui répondre et laissa-t-il parler d'abord tous ses collègues. Gouvion se prononça vigoureusement et contre la liberté et contre le jury ; Gouvion, ce même Gouvion, alors et constamment depuis le héros des libéraux et qui, si le Roi le lui eût permis, les aurait fait jeter tous à la rivière ! je le contemplais pendant son discours et ne me lassais pas d'admirer comment se font les réputations de la terre.

« Pasquier, sur les épines, parla pour et contre, sans conclusion. Il enrageait du silence de Decazes qui le laissait sans direction ; sous le gouvernement impérial comme sous le gouvernement royal, il n'avait cessé d'opposer à l'établissement du jugement par jurés tous les préjugés renfermés sous la perruque de son grand-père, ce qui ne l'empêcha pas de nous dire le contraire de ce qu'il avait toujours dit de la meilleure grâce du monde et sans le plus léger embarras. Il ne tarissait plus sur la beauté du jury et ses résultats merveilleux. Mais quand il en vint aux journaux, craignant de n'avoir pas bien deviné son patron, il déclara que le ministre de la Police étant mieux placé qu'aucun de nous pour juger de la nécessité de la censure, il se rangeait d'avance à l'opinion qu'il exprimerait.

« Mon tour étant venu, je me prononçai fortement pour le jugement par jurés des délits de la presse et j'appuyai l'idée d'une réforme ultérieure du Code. La censure des journaux me parut nécessaire à conserver une année encore, c'est-à-dire jusqu'après la retraite des étrangers, et j'ajoutai que si, au lieu de nous laisser

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

arracher le jury, nous étions les premiers à le proposer, les doctrinaires et le côté gauche lui-même feraient probablement peu de difficultés de prolonger la censure des journaux pour une année.

« C'est alors que Decazes prit la parole d'un air si imposant qu'on eût dit qu'il s'essayait déjà à sa dignité de président du conseil. Il parla longtemps d'une manière si confuse, qu'aucun de nous n'aurait pu rendre compte de ce qu'il avait dit. Il traita pêle-mêle toute les questions qu'il était possible de porter aux chambres pendant cette session. Il faut cependant reconnaître qu'il montra dans ce discours même de la finesse, de l'intrigue et de l'esprit. En définitive il fut convenu que le garde des Sceaux préparerait un projet de loi tendant à perfectionner l'institution des jurés et Decazes, qui voulait s'appuyer d'Aix-la-Chapelle pour la censure, nous dit qu'il allait écrire à M. de Richelieu pour savoir ce qu'on en pensait au Congrès.

« M. Pasquier nous proposa alors d'arrêter le tableau des conseillers d'État, lequel était fort arriéré. Je rappelai à cette occasion combien il serait convenable et utile de choisir enfin un conseiller d'État parmi les officiers de vaisseau et je désignai le vice-amiral Emeriau, l'un des plus éclairés comme marin et comme administrateur, mais employé pendant les Cent-Jours, et au fond de son âme un peu républicain. Lainé et Gouvion m'appuyèrent ; Decazes, sans rien dire d'Emeriau, s'attacha à défendre Forestier, sa créature, cet intrigant dont j'ai parlé plus haut et dont je demandais à Pasquier de me débarrasser. Mais il était tard et le tableau du conseil fut encore ajourné.

« Tandis que je me chauffais debout devant la cheminée, Decazes s'approcha de moi avec cette figure à

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

projet que je connaissais si bien et me dit avec un profond soupir : « Vous me voyez bien triste et bien inquiet ; le Roi m'échappe et se met à avoir de lui-même des volontés. Je n'ai jamais pu lui ôter l'idée qu'il fallait faire Dumanoir vice-amiral et il m'a chargé de vous en parler. »

« — Rien de plus simple, lui répondis-je, mais un autre ministre de la Marine que moi consignera l'ordonnance, je mériterais de perdre l'estime de tous les marins si je participais à une pareille faiblesse. »

« — Après cela, reprit Decazes, il faut que je vous fasse l'aveu de mon embarras vis-à-vis de Dumanoir. J'ai vu trop tard les bonnes raisons que vous aviez d'en faire si peu de cas et ne le connaissant que par son excellente conduite dans la chambre, je lui avais promis, il y a longtemps, de le faire vice-amiral aussitôt que je serais parvenu à donner à Dubouchage un successeur. »

« — C'en est fait, répliquai-je froidement, de l'honneur et de l'émulation dans toutes les carrières, si le premier et le plus sûr gage d'un rapide avancement est de servir le ministère dans les chambres. »

« Prenant alors un air distrait et ce regard perdu qui sert de voile à ses impressions, Decazes alla se rasseoir.

« En rentrant de ce conseil, je trouvai chez moi le chevalier de Paunac qui venait me dire que M. le duc d'Angoulême désirait vivement que je présentasse au Roi, pour la place d'inspecteur des Classes, que la mort de Gantheaume laissait aussi vacante, le vice-amiral Missiessy ou le contre-amiral Colbert que le prince s'obstinait toujours à mettre en avant. Je me rendis à l'instant auprès de Son Altesse Royale. Elle était à la chasse et je m'annonçai, en me retirant, pour le mercredi suivant.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

« Le mercredi 14 octobre, je me mis en campagne de bonne heure et commençai par aller voir Decazes. Cette fois, son visage était rayonnant et son accueil amical. Il m'apprit qu'il avait eu la veille avec le Roi, verbalement et par écrit, des explications qui avaient commencé par être vives et fini par être tendres. Il s'en était suivi un raccommodement, où le Roi l'avait traité, disait-il, comme *un fils qu'il chérissait*. Decazes en avait profité pour obtenir que le maréchal Marmont revînt à la Cour et reprît son service dès le lendemain et que Dumanoir ne fût point fait vice-amiral.

« Ce dernier point vous épargnera, interrompis-je en souriant, la peine de chercher un ministre de la Marine. »

« A peine avais-je achevé ces paroles, que Decazes, entraîné par son bavardage, se trahit lui-même, et m'apprit dans cette occasion le hasard qui lui avait fait retirer sa protection à Dumanoir. « Sémonville, me dit-il, entra l'autre jour dans mon cabinet au moment où je me rendais chez le Roi ; il m'avait souvent recommandé Dumanoir. Je lui demandai de me dire en son âme et conscience si nous ferions bien de le nommer vice-amiral. « — Ne me trahissez pas, répondit-il, je l'aime de tout mon cœur, mais cela ferait un effet détestable. On a eu bien de la peine à l'empêcher de passer par un conseil de guerre après le combat de Trafalgar et la marine s'en souvient. » Voyez donc, mon cher, ajouta Decazes, quel service vous nous avez rendu en résistant ! » Il était clair que le témoignage de Sémonville avait enfin convaincu le favori et qu'il commençait à rougir et de son obstination et de son protégé.

« De chez Decazes, je me rendis aux Tuileries et

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

j'entrai dans l'intérieur du Roi avant le conseil pour lui demander quelques signatures. Il était en gaieté, me reçut fort bien et me garda assez longtemps pour me conter des anecdotes de l'ancienne cour entremêlées de citations d'Horace. Au moment de me congédier, il reprit cet air imposant qu'il affecte toujours au début d'une audience ou quand on le quitte et me recommanda « de dorer la pilule à Dumanoir de peur qu'il ne prît de l'humeur et ne fût moins actif dans la chambre. »

« Le conseil commencé, le Roi lut tout haut le traité d'évacuation de notre territoire. Les termes en étaient aussi ménagés que possible pour lui et pour la France. Immédiatement après, il signa le rappel des trois bannis dont j'ai rapporté ci-dessus les noms.

« Je descendis ensuite chez M. le duc d'Angoulême qui m'attendait. Ce prince, simple et modeste dans ses manières, me fit asseoir auprès de lui et commença aussitôt à me parler de cet éternel contre-amiral Colbert, au sujet duquel j'avais déjà résisté si péniblement, comme on l'a vu, à son Altesse Royale ; Elle ne me demandait rien moins que de lui rendre l'activité de son grade. Il me fallut donc ressasser tous mes anciens arguments et répéter à M. le duc d'Angoulême tout ce que je lui avais déjà dit et écrit. Il y a au fond de l'esprit de tous les petits-fils de Louis XIV que ce qui est juste avant tout c'est de leur faire plaisir ; ils ont un secret penchant à se croire moins d'analogie avec la créature qu'avec le Créateur. Aucun prince n'aura jamais plus que M. le duc d'Angoulême la volonté d'être agréable, de ne jamais sacrifier la justice générale à ses affections. Cependant lorsque je lui démontrai qu'il ne pouvait y avoir de marine en France si des officiers tels que M. de Colbert étaient

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

employés, tout en le reconnaissant, il trouvait que l'intérêt qu'il accordait à ce contre-amiral n'aurait pas dû me permettre un examen si impartial de ses droits.

« — Colbert mérite peu par lui-même, me dit-il, mais il ne faut pas oublier qu'il a épousé une petite-fille de M. de Malesherbes. »

« — M. de Malesherbes, Monseigneur, désavouerait ses enfants et petits-enfants, s'il apprenait qu'ils se servent de son nom pour introduire de véritables abus dans les plus importantes branches du service public. »

« — Au surplus, je ne vous aurais jamais fait cette demande si ma femme n'y avait pas mis tant de prix et si elle ne me reprochait pas sans cesse d'être mal pour Colbert. »

« Son Altesse Royale m'adressa ensuite les paroles les plus obligeantes pour le ministère en général et pour moi en particulier. Elle me parut comprendre à merveille la situation des choses et montra sur tous les points, dans un entretien d'une heure, un bon sens remarquable et assez exempt de préjugés. Elle me parla de la nécessité de faire des pairs pour assurer notre majorité dans la Chambre Haute et ne plus la devoir, ajouta-t-elle en souriant, aux promenades du Roi. Je lui fis approuver cette idée de faire passer la pairie de Gantheaume au vice-amiral Missiessy.

« On approchait de la fin d'octobre, mes courses continuelles de Champlâtreux à Paris me devenaient pénibles, les intrigues de notre intérieur ministériel prenaient chaque jour plus d'activité, je ne pouvais plus m'éloigner et fis revenir mes enfants à Paris. Le duc de Richelieu venait de nous apprendre que l'Angleterre, la Prusse et l'Autriche persistaient à maintenir la quadruple alliance sans admettre la France et que Lord Castlereagh avait rédigé dans ce but un

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

projet de déclaration fort injurieux pour nous. La Russie seule nous était plus favorable et Capo d'Istria et Pozzo préparaient un contre-projet de déclaration qu'ils espéraient bien faire prévaloir.

« Mais ce que le duc de Richelieu me mandait de très décisif pour les destinées du ministère, c'est qu'il avait annoncé à l'empereur Alexandre sa résolution de se retirer et était presque parvenu à la lui faire agréer. Ce prince, au surplus, devait arriver à Paris le 28 octobre pour faire une visite de félicitations au Roi et repartir deux jours après pour Aix-la-Chapelle. Ainsi, aucun de nous, excepté le favori, ne pouvait espérer de le voir et de l'entretenir dans un délai aussi court. Rien ne pouvait retenir M. de Richelieu au ministère après le Congrès que la crainte de déplaire à l'empereur Alexandre. — « C'est l'homme », écrivait-il, « qui a le plus d'empire sur moi. Il n'en aura pas pourtant assez pour me faire abandonner ma résolution, que je n'ai pas prise sans de puissants motifs que je lui ai dévoilés sans détours... Quand je lui ai fait part de mes résolutions, il les a vivement combattues et avec insistance, mais enfin il m'a paru que mes arguments faisaient quelque impression sur lui. Je retoucherai ce sujet avant son départ pour Paris, afin de le prévenir contre ce que le Roi pourrait lui dire. »

« Ainsi donc, la retraite très prochaine de M. de Richelieu paraissait inévitable et ses conséquences occupaient tous les esprits. Quel serait son successeur? En résulterait-il un changement de système? Le gouvernement tomberait-il aux mains des royalistes ou des libéraux? La France était-elle menacée d'une contre-révolution complète ou d'une révolution nouvelle? Car, il faut l'avouer, les deux partis ne pla-

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

çaient pas moins haut leurs buts. L'un ne voulait rien moins que l'ancien régime et l'autre qu'un changement de dynastie. Les doctrinaires seuls rêvaient d'imposer aux Bourbons un système de gouvernement antipathique à leurs préjugés et à leurs habitudes. Les masses, à la vérité, tendaient au repos et laissaient ainsi une chance de succès aux hommes de gouvernement tels que ceux qui composaient notre ministère. En effet, l'objet commun de nos efforts avec les nuances qui résultaient du caractère, des opinions et de la portée d'esprit de chacun, était de triompher des deux partis et d'affermir le trône sur leurs ruines.

« Jamais l'intrigue et l'ambition personnelle ne se donnèrent plus de carrière qu'à cette époque et ne se montrèrent plus à découvert. Il n'y eut pas jusqu'au pamphlétaire Fiévée qui ne redoublât d'insolence et ne crût pouvoir nous menacer. Condamné pour son dernier écrit à subir un temps de prison, il quitta la retraite où il s'était d'abord dérobé à la justice et entra chez moi à huit heures du matin. Il me dit que le ministère qui l'avait fait condamner s'en repentirait, puis abandonnant les ministres pour diriger tout son courroux contre le Roi lui-même, il osa professer contre la personne du Monarque une haine qui ne s'éteindrait, ajouta-t-il, qu'avec lui. J'étais tenté de le chasser, mais il me parut curieux et surtout utile de l'écouter jusqu'au bout et de le laisser se trahir dans sa colère.

« Nous ne pouvons sortir de là, » conclut-il, « que par des proscriptions ; or puisqu'il faut être des proscrits ou des proscripteurs, mon choix n'est pas douteux et je me range parmi les derniers. Je conseille de toutes mes forces aux Ultras de se réunir aux Jacobins pour vous renverser et je vais leur donner l'exemple

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

en me plaçant sous la bannière de la Minerve. » Jamais on n'a porté tant d'effronterie dans la vileté que Fiévée et il y joignait d'être très méchant.

« Nous arrêtâmes enfin la liste du Conseil d'État telle que nous la représenterions au Roi. Plusieurs vieux émigrés en étaient retranchés et plusieurs membres utiles du Conseil d'État sous l'Empire y étaient replacés. Parmi ces derniers, Dumas, Maillard et Fréville, portés par Decazes ou Pasquier, furent admis sans difficulté; Janet, que je présentais, fut écarté sans autre motif réel que de le punir de m'avoir pris pour patron. Cependant on me promit d'appeler le vice-amiral Emeriau au comité de Marine, Missiessy à la chambre des pairs et de rappeler Verhuell en activité. Il fallait seulement obtenir pour le tout le consentement du duc de Richelieu et l'approbation du duc d'Angoulême, que pour la forme le ministre de la Marine, en pareil cas, demandait toujours. Enfin je fis donner le titre de maître des requêtes à Germain, alors préfet de Melun. Dès le soir, je vis le duc d'Angoulême qui, sans s'opposer précisément aux nominations d'Emeriau et de Verhuell, objecta au premier son mariage avec une femme divorcée et au second sa conduite envers la maison d'Orange qui faisait que Son Altesse Royale l'assimilait aux révolutionnaires français. Avant de me coucher, j'écrivis au duc de Richelieu la lettre que voici[1] :

1. Cette lettre était la réponse à la lettre suivante du duc de Richelieu (archives de Champlâtreux) :

Aix-la-Chapelle, le 15 octobre 1818.

« Je sais que vous avez bu à ma santé à Champlâtreux, et quoique j'aurais mieux aimé une petite lettre de vous, votre absence à la campagne étant à mes yeux une excellente excuse, je veux vous remercier de votre bon souvenir. J'étais bien aise que vous ayez été content, j'espère que le Roi l'est aussi, et j'aime mieux une joie calme et dura-

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

Paris, ce 20 octobre 1818.

« Oui, sans doute, nous avons bu à votre santé et de bien bon cœur! puisque vous m'encouragez par vos aimables reproches à vous écrire plus souvent, je vous promets une correspondance active pour le reste de votre absence; mais il faut aussi que je vous fasse un aveu; en apprenant cette bienheureuse évacuation, je me suis mis à vous écrire une lettre de quatre grandes

ble, que des explosions qui eussent pu n'être pas sans inconvénient. J'ai fait de mon mieux pour le bien de mon pays, sans rechercher la popularité, ni craindre le contraire. Le Roi vous montrant mes lettres, vous verrez par celle d'aujourd'hui et vous aurez vu par la dernière, où nous en sommes; je ne doute pas que tout s'arrange à peu près comme nous le désirons, il n'y a que l'attente qui est un peu pénible, mais je ne suis pas gâté et la prospérité ne me tourne pas la tête, de façon que je prends mon parti en patience. Je ne puis trop vous recommander la plus austère discrétion sur le contenu de mes deux dernières lettres au Roi, vous en sentirez l'importance, c'est le résultat d'une confiance dont ce serait étrangement abuser que de laisser pénétrer quelqu'une des informations qu'elle me procure. De grâce un petit sermon à nos collègues sur ce sujet important.

« Je n'ai point encore parlé à l'empereur de nos idées sur Pozzo, je pense que cela viendra plus à propos à son retour, aussi je lui ai fait part de mes résolutions qu'il a vivement combattues, et avec insistance, mais enfin il m'a paru que mes arguments faisaient quelque impression sur lui, je retoucherai ce sujet avant son départ, pour le prémunir contre ce que le Roi pourrait lui dire, car soit ancienne habitude, soit toute autre raison, c'est l'homme que je connaisse qui a le plus d'empire sur moi. Il n'en aura pas pourtant assez pour me faire abandonner une résolution que je n'ai pas prise sans de puissants motifs que je lui ai dévoilés sans détour. C'est le 28 que les souverains arriveront à Paris.

« Corvetto m'a positivement mandé qu'il serait prêt pour l'ouverture des chambres. Cela est bien important. Vous vous serez sans doute occupés de régler tout ce que vous voulez soumettre à la discussion des chambres, une loi sur la responsabilité des ministres me paraîtrait de fort bon goût à proposer. Tâchez que les élections soient passables, et qu'il n'y ait pas de noms révolutionnairement célèbres. Cela me donnera une attitude bien plus ferme ici. Qu'a M. Camille Jordan pour tout refuser? Expliquez-moi cette énigme. Écrivez-moi un peu plus souvent, vous me ferez un extrême plaisir et ne doutez jamais de mon inaltérable amitié.

« R... »

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

pages que j'ai jetée au feu au lieu de vous l'envoyer. Je vous y parlais de tracasseries, que j'ai dû faire avorter et dont il devenait inutile de vous importuner[1].

« Mais revenons à l'évacuation ; le fond et la forme, tout est mieux et a été plus rapide qu'on pouvait raisonnablement l'espérer. Monsieur me mande : « La franchise, la manière noble, la loyauté du duc de Richelieu ont produit des résultats plus positifs et plus utiles pour notre pays que n'auraient pu le faire tous les artifices de nos diplomates tortueux. » Je ne suis pas étonné que Monsieur m'écrive cela, mais je le suis beaucoup que la Nation l'ait compris. Ce qu'il y a de certain, c'est que tous les partis vous rendent en ce moment le même hommage et vous appellent du beau nom de Libérateur. Cet élan de reconnaissance, ce mouvement de justice seront courts : ils feront place, et promptement, aux petites passions qui reprendront leur empire, aux ambitions particulières qui n'osent encore avoir leurs projets. Comme Français et surtout comme ami dévoué, je serais fort embarrassé de vous donner un conseil. Cependant je conçois, plus aujourd'hui que quand vous êtes parti, comment vous pourriez rester. Vous êtes aussi populaire que considéré, vous avez sur le Roi, sur les chambres et j'ajoute sur vos collègues, un ascendant que vous devez uniquement à cette estime sans réserve, que nul ne peut vous refuser. Si vous vouliez, en un mot, faire usage de tous vos avantages pour pouvoir gouverner la France et la conduire au comble des prospérités, croyez-moi, votre mission n'est pas remplie. Le ciel vous préparait

1. Ma lutte contre Decazes et le Roi lui-même au sujet du contre-amiral Dumanoir que je terminais en disant que je donnerais ma démission plutôt que de signer son brevet de vice-amiral. (Note du comte Molé.)

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

de longue main, avec toutes vos circonstances, pour rendre à la France d'autres services encore que ceux que vous lui avez déjà rendus. Absent comme présent, vous répondrez de nos destinées. Si vous vous retirez, la France vous demandera compte dans votre retraite du bien que vous ne lui aurez pas fait, car n'en doutez pas, après vous, hors de vous, il ne faut prévoir que malheur et décadence. Mais en restant, votre marche doit être beaucoup plus ferme que par le passé. Les hésitations et les concessions seraient également funestes. Je ne mets pas au nombre des concessions l'oubli du passé; le passé doit être comme non avenu; il est temps de rallier tous les talents dans toutes les carrières. Il ne faut plus parler des Cent Jours.

« M. Pasquier a dû vous soumettre la liste du Conseil d'État. Nous vous proposons de mettre en service extraordinaire Dumas, Fréville et Maillard; j'avais demandé qu'on ajoutât à ces deux derniers maîtres des requêtes leur collègue Janet. C'est un des meilleurs instruments qu'on puisse se donner et l'on risque, en lui refusant ce qu'on accorde aux autres, de s'en faire un ennemi. J'ai obtenu, à force d'instances, qu'on mit au moins un officier de marine au Conseil d'État. Il faut ranimer ce corps de la Marine qui se croit oublié et dont on peut attendre d'un moment à l'autre des services si importants. Le vice-amiral en retraite Emeriau est celui qui me paraît le plus propre à remplir de pareilles fonctions civiles. M. le duc d'Angoulême, à qui j'en ai parlé, aurait désiré Paunac; mais je lui ai représenté que ce choix ne ferait aucun plaisir à la Marine et il a consenti à attendre la fin de la session, époque à laquelle la retraite de M. Bégouen laissera vacante au comité de Marine une place que je lui ai promis de demander pour Paunac. Le conseil s'est aussi

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

occupé de distribuer la succession de Gantheaume, le cordon rouge va à Truguet; nous voudrions rendre l'activité du grade de vice-amiral à Verhuell que vous connaissez et que toute la Marine regrette. Quant à la pairie, c'est le gros lot de la succession. Il est indispensable qu'à la première promotion de pairs, vous en accordiez une ou deux à la Marine et, dans ce cas, je propose le vice-amiral Missiessy. Gouvion voulait absolument Truguet; mais le conseil m'a donné raison. J'ai été hier soir parler de tout cela à M. le duc d'Angoulême, qui m'a paru surtout content de l'idée d'élever Missiessy à la pairie. Du reste, il m'a longuement entretenu de la nécessité de faire « douze ou quinze pairs » m'a-t-il dit, « pour nous assurer une autre majorité que celle que nous devons aux promenades du Roi[1], » Il m'a fait à ce sujet un grand éloge de Greffulhe, en ajoutant que nous devions le porter en tête de notre liste. Nous avons aussi dans la Marine trois cordons de commandeur que nous ne pouvons retenir plus longtemps, puisque la Guerre vient de donner les siens. De concert avec M. le duc d'Angoulême nous y nommons MM. de Rosily, d'Angin et de la Roche-Kéraudron.

« J'ai bien peur, quoi que vous en disiez, que Corvetto ne nous fasse attendre le budget. Le voilà déjà qui nous demande de différer jusqu'au 25 l'ouverture des chambres. Au reste nous ne sommes prêts sur rien. Je regrette que vous n'ayez pas donné de suite à la note que je vous ai remise pour après la fin de la session. Nous manquons de prévoyance, d'esprit de système et de méthode. Nous avons jusqu'ici trop gouverné au jour le jour et par expédient. Voilà que

1. Allusion à ce qui s'était passé pour la loi de recrutement et que le lecteur n'a sûrement pas oublié. (Note du comte Molé.)

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

le temps nous talonne; nous mettrons les morceaux doubles et nous en digérerons beaucoup moins bien. La loi de la presse, la réforme du jury, la responsabilité des ministres, l'organisation municipale, le secret, le budget nous occupent tout à la fois. Nous avons des réunions spéciales, le soir, pour traiter ces grands objets. C'est samedi que nous commençons.

« Aujourd'hui les élections s'ouvrent. Je n'en redoute rien. Germain écrivait hier que M. de la Fayette perdait tous les jours dans Seine-et-Marne. Vous n'avez pas un préfet plus actif, ni plus dévoué que Germain. On vous propose de le nommer maître des requêtes en service extraordinaire. Cela lui est en vérité bien dû.

« Je ne finirais pas, si je me laissais aller au plaisir que je trouve à causer avec vous; mais encore faut-il que vous puissiez me lire. Je veux pourtant vous dire que le voyage de l'empereur sans vous ni Pozzo ne me rend qu'à moitié content.

« Recevez l'hommage, sans cesse renouvelé, de mon bien tendre et entier dévouement.

« M... »

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

CHAPITRE II

MM. de Blacas et Portalis désavoués à Rome. — Menées des doctrinaires. — Les élections de 1818. — Charles de Rémusat. — Correspondance du duc de Richelieu et du comte Molé pendant le Congrès. — L'empereur Alexandre et le Roi de Prusse à Paris. — La convention d'Aix-la-Chapelle du 9 octobre 1818. — Les banquiers de l'opposition. — Propositions de M. Molé au conseil du 30 octobre. — Scission dans le ministère. — Une conférence financière. — Agitation dans Paris. — Suite de la correspondance avec le duc de Richelieu. — Contre-coup des élections libérales à Aix-la-Chapelle. — Crise financière.

« Le mardi 21, nous nous réunîmes extraordinairement à l'occasion de dépêches arrivées de Rome, où MM. de Blacas et Portalis avaient pris sur eux, et bien malgré nous, de consentir à ce que le Pape prît directement l'avis des évêques français sur l'arrangement projeté. Nous fîmes partir sur-le-champ un courrier pour enjoindre à nos négociateurs de se rétracter et au besoin pour les désavouer.

« L'absence du duc de Richelieu avait laissé le champ libre à l'influence et aux prétentions de chacun d'entre nous, ainsi notre marche fut un peu plus décidée dans la ligne constitutionnelle. Il régnait entre nous moins de concert et d'harmonie que jamais. Toutefois, les doctrinaires se croyaient les maîtres de

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

nous renverser si nous ne voulions les laisser gouverner sous notre nom.

« Je réunis chez moi Royer, le duc de Broglie et Guizot pour m'assurer de leurs dispositions. Royer, l'homme le plus grave de cette coterie, et Guizot, qui en était le plus actif, me parurent satisfaits des projets de lois que nous avions préparés pour la session. Ils la regardaient, cette session, comme devant être décisive et disaient qu'ils voulaient vaincre ou périr avec le ministère, dont ils se déclaraient les appuis, depuis ce qu'ils appelaient son *changement de direction*. Ces dernières paroles n'étaient pas proférées sans dessein et je ne m'abusais pas sur leur véritable sens. Elles annonçaient évidemment le projet de rejeter sur M. de Richelieu, et surtout sur Lainé, toutes les fautes réelles ou prétendues que les doctrinaires ou le côté gauche nous reprochaient.

« Les élections commençaient et tout ce que nous en apprenions était favorable aux libéraux plutôt qu'aux doctrinaires. Cependant grâce aux efforts de Germain à Melun, M. de la Fayette avait été écarté, mais déjà Manuel était nommé dans la Vendée, Bédoch dans la Corrèze, Grenier à Metz, Rodec à Bourg, etc. Decazes s'alarmait pour sa majorité. Il sentait, sans se l'avouer, qu'il était incapable de gouverner en s'appuyant sur des principes et en faisant franchement la guerre aux deux partis. Toutefois, il n'en était que plus actif dans ses intrigues, et il ne manquait pas une occasion de brouiller un doctrinaire avec moi.

« Le plus jeune d'entre eux, Charles de Rémusat, travaillait alors sous mes yeux. Sa mère, avec laquelle j'étais lié depuis vingt ans et qui habitait Lille où son mari était préfet, m'avait prié de me charger de lui, de le préparer à une carrière, en un mot de diriger sa

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

jeunesse. Un matin que j'étais chez le favori, « Tenez », me dit-il, en me tendant un papier, « lisez ce qu'écrit sur vous ce petit de Rémusat, pour lequel vous êtes si paternel. » Je pris et je lus. C'était une lettre que Charles écrivait à sa mère et où il me dénigrait à mon tour. Tout en exaltant mon esprit sans mesure et le mettant bien au-dessus de sa véritable valeur, il m'attribuait, à mon prodigieux étonnement, toute sa manière d'être, me représentant glacé comme lui et incapable de toute action, enfin il terminait un long portrait de moi par ce trait : « En résumé, il n'est bien propre qu'à la critique. » Decazes me parut interdit en me voyant lui rendre tranquillement la lettre. « Cela ne m'apprend rien », lui dis-je, j'ai étudié ce jeune homme, parce qu'il vaut la peine qu'on l'étudie et je savais d'avance qu'il jugerait son père ou sa mère avec autant d'indifférence ou de liberté qu'il parait me juger. Quel est d'ailleurs l'ami que nous conserverions, s'il lisait au fond de notre cœur tout ce que nous pensons exactement sur son compte? Enfin, mon cher Decazes, ce que vous venez de me montrer, est une preuve de plus qu'il ne faut ni écouter aux portes, ni lire les lettres qui ne sont pas pour soi. »

« Corvetto vint nous interrompre et nous partimes pour le conseil. Decazes y apporta une lettre du duc de Richelieu au Roi, où le duc annonçait que Metternich ne rêvait que guerre avec la Russie, ce qui faisait soupçonner à notre président l'existence d'un traité secret entre l'Autriche et l'Angleterre. Du reste, M. de Richelieu pressait le Roi de faire parcourir à M. le duc d'Angoulême les départements que quitterait l'armée d'occupation. Il demandait en même temps que ce Prince fît une excursion à Aix-la-Chapelle, ne doutant

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

pas que sa présence et son langage ne produisissent d'heureux effets sur la détermination du Congrès. C'était en effet toujours M. le duc d'Angoulême que nous mettions en avant et montrions aux souverains et à leurs ministres, lorsque nous voulions atténuer les trop justes craintes que leur inspiraient les préjugés des Bourbons. Decazes nous dit que le Roi ayant bien vite donné son consentement, le Prince se préparait à partir. Le reste de la séance fut employé à discuter les projets de loi sur la répression des délits de la presse et la responsabilité des ministres. Je parlai de nouveau en faveur du jury.

« Au moment où nous nous retirions, Pasquier reçut une lettre du duc de Richelieu, en réponse à celle où il lui soumettait la nouvelle composition du Conseil d'État. La lettre était sèche et pleine d'humeur, ainsi que le duc en écrivait quelquefois. Il y repoussait, entre autres, le choix d'Emeriau, en disant qu'on ne pouvait mettre hors d'activité de vieux serviteurs du Roi, tels que les émigrés Malèvre, Laporte et Lalanne, pour les remplacer par un pair des Cent Jours. Il fallut donc encore ajourner nos nominations.

« D'ailleurs les élections prenaient un caractère alarmant, non seulement aux yeux des étrangers, mais aussi à ceux des hommes modérés de tous les partis. A Paris, Benjamin Constant ne manqua d'être élu que de soixante voix et ces soixante voix avaient été dues à des efforts inouïs du ministère. L'esprit de révolution, la haine de l'ancien régime, de la noblesse et même de la dynastie semblaient animer un grand nombre d'électeurs. Les constitutionnels les plus sincères, les partisans les plus éprouvés d'une liberté raisonnable tels que Royer, tels que Beugnot nous pressaient de porter un coup d'État qui s'imposât aux passions révolution-

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

naires et ressurât les étrangers, en leur prouvant que nous étions les plus forts. Seuls les doctrinaires, il faut le dire, étaient assez insensés pour jouir de l'embarras où nous nous trouvions et ne voyaient dans ces graves conjonctures que la satisfaction de nous devenir nécessaires et de nous tenir en échec. Camille Jordan, l'un d'entre eux, qui avait repoussé toutes nos avances, venait d'être nommé à Lyon. Enflés par ce succès, ils ne mettaient plus de bornes à leurs exigences. Royer, traitant de puissance à puissance, nous donnait comme son ultimatum, que M. de Richelieu et Lainé se retirassent avant la session ; en même temps il tentait de nouveaux efforts auprès de moi, pour me séparer d'eux et me rapprocher de Decazes qu'il persistait à regarder comme inévitable, à cause de sa faveur auprès du Roi. Les fonds publics baissaient rapidement et l'inquiétude se propageait dans toutes les classes. J'écrivis à M. de Richelieu la lettre suivante :

Paris, le 28 octobre 1818.

« Nous sommes dans la crise ; quand je fermerai ma lettre elle sera vraisemblablement passée. Tout ceci conduit à faire de sérieuses réflexions. Tous les hommes intéressés au maintien de l'ordre s'alarment et se rallient. Si nous savons profiter et nous servir de leur disposition, elle peut sauver la France. Royer tenait hier le meilleur langage. « Considérez-vous, disait-il, comme en 1789, on veut recommencer la Révolution ; n'oubliez pas que le gouvernement d'alors en a favorisé le progrès tour à tour par des résistances inconsidérées et par des concessions sans mesure. » Royer a raison : le sort du pays est dans nos mains. Donnons

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

tout ce qui est juste et raisonnable; refusons imperturbablement tout le reste et surtout ne nous laissons rien arracher. Soyons libéraux de principe; ne craignons pas les lois et les institutions que la véritable opinion souhaite et dont la Charte a fait concevoir l'espérance; mais repoussons et combattons à outrance les hommes souillés de tant de crimes ou avilis par tant d'apostasies. Point d'alliance avec eux; signalons-les sans ménagements et croyons qu'ils ne seront redoutables que si nous paraissons les craindre.

« M. Pasquier m'a communiqué votre lettre sur Emeriau. Je n'insisterai pas, mais je vous dirai avec franchise que je regrette bien moins Emeriau que je ne m'afflige des motifs qui vous le font repousser. Il a été pair de Bonaparte! Ah! croyez-moi, cessons de rappeler cette époque des Cent-Jours. Ne nous souvenons que des fauteurs de la catastrophe, quoiqu'il soit même trop tard pour les punir. Jamais vous ne persuaderez à la nation que ce fut un crime que d'administrer, de juger, ou même de siéger dans les chambres, à cette époque. Si vous en faites l'objet d'un reproche ou le prétexte d'une exclusion, on vous répondra par des récriminations funestes. On ira jusqu'à demander compte au Roi et à sa famille de leur départ. Rallions, en un mot, tout ce que la morale et le bon sens ne prescrivent pas de repousser. Grossissons et serrons nos rangs; plaçons-nous sur un bon terrain et périssons-y plutôt que d'en céder un pouce. Rien ne serait plus facile que de gouverner ainsi la France; mais je vois d'une part trop de répugnance[1] à prendre certains partis et d'une autre part, trop de craintes de certains

1. Allusion aux répugnances de M. Lainé. (Note du comte Molé.)

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

hommes et trop de facilités à s'en rapprocher[1]. Je vous parle ici à cœur ouvert, selon ma coutume et comme dans nos causeries matinales.

« Pour finir sur Emeriau, je vous dirai que la Marine est mécontente avec raison.

« Elle se plaint d'être délaissée, et de ne partager aucun des avantages et des honneurs auxquels l'armée de terre participe. Ainsi elle ne compte pas un officier dans la chambre des pairs et dans le Conseil d'État, où siègent tant de généraux. Des pamphlets, que vous ne lisez pas, mais que les marins lisent avec avidité, ne cessent de faire ressortir cette différence et d'y ajouter la comparaison de la marine anglaise. Il ne faut pourtant pas dégoûter de cette carrière ceux qui s'y consacrent encore; car il y aurait une grande imprévoyance à ne pas sentir l'importance des services qu'ils peuvent rendre un jour.

« Je vous confierais que le maréchal est depuis quelque temps un peu boudeur. Je le soupçonne d'être piqué de ce que vous ne lui avez point écrit. Je crois qu'il s'attendait à recevoir une lettre de vous au sujet de l'évacuation et des mesures à prendre à cette occasion. Il a remarqué aussi que dans toute votre correspondance vous ne dites pas un mot du recrutement.

« J'attendrai pour fermer ma lettre de connaître le résultat du scrutin. Si nous arrivons au ballotage, je ne doute pas que nous n'ayons Ternaux. Je suis inquiet du Finistère. Quant à Manuel, vous savez que, depuis deux ans, je ne cesse de le regarder comme inévitable et que mon avis était de s'en rapprocher. Aujourd'hui il est bien tard et nous l'avons bien grandi.

1. Decazes tremblait devant les hommes de la Révolution et espérait toujours se les concilier en se jetant dans leurs bras. (Note du comte Molé.)

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

Toutefois, je crois qu'on peut encore influer sur lui, mais cette negociation voudrait être conduite avec mesure, franchise et dignité. Les moyens de séduction ordinaires[1] échoueraient et seraient même dangereux. »

« M... »

« Mais à peine cette lettre était-elle partie qu'un courrier m'apporta celle-ci :

Aix-la-Chapelle, ce 26 octobre 1818.

« Je vous remercie de votre aimable lettre du 20 qui m'a fait un très grand plaisir. Si j'ai eu quelque mérite, c'est en effet en allant par le droit chemin et en inspirant confiance par un langage de loyauté, qu'on n'était pas accoutumé à entendre. C'est également en suivant la même marche, que j'espère nous placer d'une manière convenable et honorable ; il faut un peu de patience, mais j'espère que nous arriverons à notre but. Bien certainement alors ma mission sera finie. Vous me connaissez assez, pour croire que je ne fais aucun fond sur cette popularité d'un jour qui, comme vous le remarquez fort bien, fera bientôt place aux petites passions et aux ambitions particulières. La nature ne m'a pas doué de cette volonté tenace et soutenue qui, si elle était appuyée par un amour de la domination, me fournirait peut-être les moyens de gouverner la France pendant assez longtemps en me tenant à la première place. Cela n'est pas mon caractère, il est tourné vers un goût immodéré d'indépen-

1. Les moyens que Decazes employait. (Note du comte Molé.)

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

dance et nullement de pouvoir. Avec cette disposition d'esprit, je serais avant six mois descendu du premier rôle au second ; et croyez-vous de bonne foi que cela puisse convenir à moi ou à la chose publique ? Il est donc plus sage de tâcher de préparer les moyens de se retirer convenablement après la session, c'est ce dont je m'occupe. Mais que sera cette session ? Je vous avoue que je ne suis pas content des élections que je connais. De dix députés, il n'y en a que quatre pris parmi les candidats du gouvernement. La *Minerve*[1] opère et a bien mis les électeurs en garde contre tout ce qui venait du ministère. Encore une couple d'années d'une marche pareille et la France ne pourra plus être sauvée que par un coup d'État. Convenez que si tel doit être le résultat de la loi d'élection, je n'avais pas tout à fait aussi tort de vouloir qu'elle fût modifiée[2]. M. Decazes se console d'avance de voir Manuel sortir de la Vendée, en disant qu'en Angleterre le ministère n'a pu empêcher Sir Francis Burdett et M. Brougham d'être élus ; mais en Angleterre les trois quarts des élections ne sont pas populaires et chez nous elles le sont toutes. En Angleterre, l'aristocratie

1. La *Minerve* est un des pamphlets qui à aucune époque ait le plus influé sur l'opinion publique. Elle était rédigée avec autant de malice que d'esprit par Benjamin Constant et surtout Etienne. Ce dernier, dans ses lettres sur Paris, faisait au ministère et même aux Bourbons, tout le mal qu'on peut faire par les insinuations les plus perfides ou le ridicule le plus habilement préparé. (Note du comte Molé.)

2. Ici M. de Richelieu fait allusion à son insistance, lors de la présentation en 1817 de la loi d'élection, pour que les deux degrés fussent préférés à l'élection directe. Il me céda de confiance et, comme il me le dit, sans conviction, parce qu'il se défiait de ses lumières et qu'il reconnaissait en moi plus d'expérience des affaires et surtout plus de connaissance du pays. (*Id.*)

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

a de profondes racines, chez nous il en existe à peine de nom. Si au moment où nous avons tant de moyens de popularité, nous avons tant de peine à faire passer un petit nombre de nos candidats, que sera-ce quand ces moyens seront épuisés et que l'opposition aura acquis de nouvelles forces? Je plains ceux qui gouverneront alors, ils n'auront pas une tâche facile. Cette tendance vers les doctrines populaires, cette invasion des idées libérales et cette impatience de toute espèce d'ordre et de subordination sont bien propres à justifier les craintes de l'empereur Alexandre[1] et à engager les grandes puissances à se mettre un peu en garde contre quelque nouvelle explosion qui, en détruisant la tranquillité de la France, menacerait celle de l'Europe. C'est aussi ce qu'elles feront[2], mais nullement d'une manière offensante pour nous et en nous regardant comme leur allié et leur égal tant que nous maintiendrons le gouvernement existant. Nous n'avons rien à dire à ces précautions, qui d'ailleurs seront secrètes et qui ne paraîtraient au grand jour que si l'absolue nécessité obligeait à y avoir recours.

« L'empereur Alexandre n'a pu être déterminé à rester plus longtemps à Paris, et comme il ne verra

1. Ces craintes alors suggérèrent à Alexandre de bien autres desseins que ceux qu'il a exécutés depuis. Reconnaissant la source du mal dans la prétention des émigrés, de la Cour et les préjugés de l'héritier du trône, l'empereur de Russie ne songeait qu'à écarter de tous les emplois, en France, le parti de l'ancien régime et à faire accepter aux Bourbons la France telle que la Révolution l'avait faite. (Note du comte Molé.)

2. C'est en effet ce qu'elles firent; mais les précautions dont elles convinrent et les mesures qu'elles prirent changèrent par la suite de caractère et d'objet, lorsque la crainte des révolutions militaires domina toutes les pensées d'Alexandre et se propagea dans tous les cabinets. (*Id.*)

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

que le Roi, ma présence[1] ou celle de Pozzo n'eût été d'aucune utilité. D'ailleurs je ne voulais pas me trouver aux revues. S'il eût été plus à désirer que l'empereur s'arrêtât davantage à Paris, croyez qu'il y aurait eu de grands inconvénients à un séjour qui aurait donné carrière à l'intrigue ; et qui sait les craintes qu'on serait parvenu à inspirer sur l'état intérieur de la France ! Une visite très courte, faite évidemment pour le Roi et uniquement pour le Roi, a bien son mérite. Il y a une manière d'expliquer qu'il faut que vous disiez à vos collègues, afin qu'eux et vous le répandiez dans le public, c'est que l'empereur Alexandre est très pressé de revenir ici, parce que ses ministres ne pouvant rien arrêter sans ses ordres doivent lui rendre compte chaque jour des délibérations, tandis que le Roi de Prusse, confiant aux siens ses pleins pouvoirs, peut rester plus longtemps absent sans retarder la marche des affaires. Je crois toujours que nous sommes ici jusqu'au 15 novembre et que du 20 au 25 je serai à Paris. Je n'ai pas besoin de vous dire combien je serai heureux de vous revoir et de vous renouveler l'assurance de mon inaliénable dévouement. »

« Cette lettre demandait prompte réponse ; j'y fis celle-ci :

Paris, ce 29 octobre 1818.

« Quoique je vous aie écrit hier, je reprends la plume aujourd'hui, parce que j'ai reçu de vous une lettre qui m'a fait un très grand plaisir, parce que

1. J'avais pressé M. de Richelieu d'accompagner l'empereur de Russie à Paris ou de le faire accompagner par Pozzo, pour le prémunir contre les fausses et funestes impressions qu'on voudrait lui donner. (*Id.*)

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

dans les moments d'épreuves, tels que celui-ci, j'aime à vous ouvrir mon cœur et j'éprouve le besoin de me rapprocher de vous. On vous aura mandé les nouvelles de la Sarthe apportées hier soir par M. de Brézé. On ne peut révoquer en doute l'existence d'un vaste complot, dont le centre et les chefs sont à Paris et dont l'objet est l'expulsion plus tôt ou plus tard de la maison de Bourbon. Ce complot ne consiste que dans un accord entre certains hommes et l'appel qu'ils font à de nombreux intérêts. Quand on a vu la France pendant les Cent Jours, on ne peut s'empêcher de craindre que ce parti ne soit réellement le plus fort. Mon opinion personnelle est qu'il n'est pas *impossible*, et voilà tout, de l'emporter sur lui ; mais il n'y a que le ministère actuel qui puisse le tenter avec quelques chances de succès. Cette session sera définitive ; soit que nous partions, soit que nous restions après elle, l'avenir de la monarchie dépend de la manière dont elle se terminera. Il faut nous hâter de donner tout ce qu'il est juste d'accorder, afin de commencer le règne de la force qui n'est que l'impartiale justice à la main inflexible. Avec le progrès que suit l'opinion, il faut compter que le résultat des élections de l'année prochaine nous sera fort contraire et qu'alors la majorité nous échappera. Modifier la loi des élections serait mauvais ou impossible. Vous ne pourriez en avoir, vous n'en obtiendriez pas une meilleure. Il y a des pas rétrogrades qu'un ministère ne peut pas faire sans perdre toute considération. Nous sommes placés dans cette question comme M. Pitt dans celle des catholiques. Je vous avoue que je ne croirais pas pouvoir rester en place le jour où l'on proposerait de modifier la loi. Un autre moyen m'est venu à l'esprit : il demande, j'en conviens, une mûre réflexion. C'est,

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

en nous appuyant sur la liberté que laisse le départ des étrangers, de proposer la revision tant demandée des articles de la Charte relatifs à l'âge des députés, à leur nombre, et au renouvellement par cinquième. Le but serait, comme vous le prévoyez bien, de changer ce dernier article. Nous aurons cette année encore une chambre excellente et une majorité d'autant plus compacte qu'elle sera plus inquiète. Si nous conservons cette chambre pendant cinq ou sept ans, nous sommes sauvés. Je défierais, au contraire, de résister à ce renouvellement annuel par cinquièmes et à la détérioration de l'opinion qu'il entraîne par les pamphlets qu'il fait éclore, l'agitation et les espérances qu'il entretient. Je vous livre cette idée; je l'ai déjà communiquée à M. Lainé et à M. Pasquier; elle vaut au moins qu'on l'examine.

« Je ne fermerai ma lettre qu'après le dépouillement du scrutin. J'ai prévenu ce matin M. Decazes que le *Journal général* annonçait comme sûre l'élection de La Fayette dans la Sarthe et de Basterrèche dans les Landes. Cet impudent mensonge avait déjà consterné les bons et enhardi les méchants. Le même journal a publié un article sur les Danaïdes, où il loue l'empereur Alexandre aux dépens du Roi de Prusse; il va, je crois, être suspendu. Je ne sais rien de l'entrevue à laquelle vous attachiez, avec raison, tant de prix, si ce n'est que le Roi a écrit à M. Decazes qu'il était très content. Avez-vous lu la relation de la campagne de 1815 par Gourgaud? C'est un écrit très remarquable : il m'est démontré que Bonaparte en est le véritable auteur. J'y retrouve son style, ses idées, ses vues, et des phrases qu'il m'a faites mille fois sur l'art de la guerre en général et sur les généraux. »

« M... »

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

« Cependant Alexandre et le Roi de Prusse entraient dans Paris à peu près au même instant où je recevais la lettre de M. de Richelieu. Le premier dîna chez le Roi, ne vit que la famille royale, fut très aimable pour elle et repartit. Le second, gardant un sévère incognito, mena quelque temps à Paris un genre de vie qu'il paraissait préférer de beaucoup à l'étiquette de la royauté; ce prince timide, mélancolique, sage et borné, se plaisait à parcourir notre capitale comme un simple particulier, et passait presque toutes ses soirées aux petits spectacles des boulevards.

« Le *Moniteur* du 24 octobre donna au public le texte même de la convention signée le 9 à Aix-la-Chapelle, par laquelle notre territoire devait être entièrement délivré le 30 novembre et la somme restant à payer par la France demeurait fixée à deux cent soixante-cinq millions, dont cent millions payables au cours des rentes du 5 octobre.

« On n'avait certainement pu espérer que le Congrès aurait une issue plus favorable ou plus prompte, mais les intrigues des capitalistes français, jointes au bruit de la retraite de M. de Richelieu et d'un changement de ministère, produisirent une baisse si rapide des fonds publics que toutes les fortunes particulières en furent ébranlées. Rien ne fut moins honorable et moins patriotique que la conduite des banquiers de l'opposition dans cette circonstance. D'abord, ils avaient désespéré de la France et refusé de prendre l'emprunt. Voyant ensuite que les étrangers, qui à leur défaut nous prêtaient leur crédit, s'en trouvaient bien, ils éclatèrent en murmures et en critiques et n'épargnèrent rien pour faire échouer l'opération qui assurait notre délivrance. Laffitte, appelé chez le ministre des Finances pour aviser aux moyens d'ar-

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

rêter la crise où se trouvait la place de Paris, osa lui dire en ma présence :

« Voilà ce que c'est que d'avoir remis la fortune publique entre les mains des étrangers ! »

« Et ce même Laffitte avait craint d'exposer ses capitaux, en les employant à affranchir son pays. Il savait bien que nous n'avions appelé Baring et Labouchère qu'en désespoir de cause et sur le refus des banquiers français. Parmi ces derniers, toutefois, il s'en trouva un qui, vraiment homme de bien, déplorait la conduite de ses confrères, il n'est pas besoin de nommer Benjamin Delessert.

« Les embarras du ministère, sa difficulté d'être, croissaient donc tous les jours. Le conseil devant se réunir le 30 octobre, je résolus d'y attaquer toutes les grandes questions. L'objet annoncé de la séance était l'examen du projet de loi sur la presse. Je représentai que nous ferions bien mieux de nous occuper de notre situation générale et aussitôt entrant en matière :

« Ce qui vient de se passer aux élections, continuai-je, donne lieu à de graves réflexions. L'ennemi y a jeté le masque et s'est montré à mon avis moins formidable qu'audacieux ; mais ce qui ressort de toutes parts, ce qui me paraît démontré, c'est que si l'esprit public suit le même progrès, s'il est incessamment travaillé par les mêmes écrivains, livré aux mêmes influences, dans un an la révolution aura pris possession des chambres et la France sera de nouveau, et à la fois, menacée du fléau de l'anarchie et du joug des étrangers. Que si le danger n'est pas aussi grand que je me le figure, qu'on me le prouve, je ne demande qu'à être rassuré, mais dans le cas contraire, je demande qu'on agisse et ne se laisse pas envahir.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

Pénétré comme je le suis de l'imminence du péril, j'ai dû réfléchir sur les remèdes. Il en est trois qui se sont présentés à mon esprit : 1° maintenir les lois restrictives de la liberté individuelle et de la presse ; 2° modifier la loi des élections, ce qui entrainerait un rapprochement du ministère avec le côté droit et la Cour ; 3° substituer au renouvellement par cinquièmes prescrit par la Charte le renouvellement intégral et septennal, en commençant l'opération par la chambre actuelle, à laquelle on proposerait ainsi de se proroger pour sept ans. Le premier remède ne peut être tenté, et il est bien douteux qu'il soit efficace. Les chambres nous refuseraient les lois d'exception et il ne nous resterait que l'impopularité de les avoir demandées. Le second remède est impraticable pour notre ministère. Nous ne saurions conserver le pouvoir en proposant ni consentant la réforme d'une loi qui nous a rendu les royalistes ultras irréconciliables. Si le salut du pays exige que la loi des élections soit changée, nous devons, sans hésiter, faire place à un autre ministère. Il n'y a donc que le troisième remède dont nous puissions nous promettre quelque succès. Encore y a-t-il une grande distinction à faire entre le renouvellement intégral et septennal stipulé pour l'avenir et la prorogation de la chambre actuelle. La première disposition eût été dès l'origine dans la Charte, si ses rédacteurs avaient mieux ou plus sincèrement octroyé le gouvernement représentatif. Les trois branches du pouvoir législatif ont inévitablement le droit de modifier tous les articles de la Charte, et notamment celui qui prescrit le renouvellement par cinquièmes. Mais la seconde disposition, celle par laquelle la chambre des députés se prorogerait elle-même en excédant et violant son mandat, est un véritable coup

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

d'État qui ne pourrait se justifier que par la première de toutes les lois, celle du salut public. Examinons donc avec sincérité, si le salut public, et, non pas seulement la conservation du ministère, réclame l'emploi d'un moyen aussi violent. »

« Mes collègues, ne s'attendant pas à une allocution de cette nature, se regardaient entre eux. Pasquier fut le premier à prendre la parole et il le fit en appuyant mes conclusions et insistant par-dessus tout sur la nécessité d'ajourner pendant sept ans les élections, en prorogeant jusque là la chambre actuelle. Loin de comprendre l'énormité d'une pareille mesure, il n'y voyait qu'une intrigue comme une autre, laquelle, confiée à Decazes et à lui, ne pouvait manquer de réussir. Le maréchal Gouvion n'hésita pas à se ranger au même avis. M. Lainé, toujours aussi prodigue de gémissements et de critiques que peu fécond en expédients, déplora longuement les dangers qui menaçaient la France et déclara que les trois partis que j'avais indiqués lui semblaient également inexécutables.

« Nous ne pouvons, ajouta-t-il, toucher à la Charte, le préambule de l'ordonnance du 5 septembre, dont nous sommes les auteurs, nous a lié les mains. Sans doute, il est urgent que nous fassions quelque chose, mais nous ne ferons rien d'utile si nous ne nous rapprochons pas des royalistes. »

« Ces dernières paroles de M. Lainé me firent une profonde impression, j'y vis clairement la division du ministère et sa chute. Les uns allaient évidemment vouloir se rapprocher du côté droit et de la Cour, tandis que les autres s'appuieraient sur les libéraux, en espérant les contenir. Pour moi, qui proposais de s'armer uniquement de principes pour triompher de toutes les passions, j'allais me trouver seul et me faire

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

regarder comme un rêveur. La déclaration de Decazes suivit le timide manifeste de Lainé, et, prenant la parole après ce dernier, il dit que les trois moyens proposés lui semblaient aussi extrêmes que périlleux; que le mal n'était pas aussi grand que nous nous le figurions.

« Les élections, ajouta-t-il, en regardant Lainé, nous font payer nos torts; si l'on m'avait laissé faire, si nous n'avions pas gardé de mauvais préfets, les électeurs auraient été mieux disposés; passons cette session comme nous pourrons, en présentant les projets de lois que l'opinion réclame et le cinquième des élections prochaines vaudra mieux que celui-ci, si nous ne commettons plus les mêmes fautes et surtout si nous ne laissons en place que les préfets décidés à nous seconder. »

« Ce discours était clair. Decazes passait au côté gauche, puisque Lainé passait au côté droit. Il rejetait sur le ministre de l'Intérieur le résultat des élections et concluait évidemment à ce que Lainé quittât le ministère de l'Intérieur et la direction de l'esprit public.

« Cependant la baisse des rentes continuait et la place de Paris se trouvait dans une crise redoutable. Le 31 octobre à midi nous nous réunimes chez le ministre des Finances, Lainé, Pasquier, Decazes et moi, avec les banquiers Laffitte, Delessert, Baring, Labouchère et Hottinguer; après une longue conférence, on convint de demander du temps aux alliés pour les versements qu'il restait à leur faire, ainsi que la faculté de s'acquitter en traites sur l'étranger: enfin, d'admettre au trésor des effets à 90 jours de date pour le paiement de la fin du mois, sur l'emprunt de quatorze millions. Corvetto demeura chargé d'écrire

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

à Aix-la-Chapelle au duc de Richelieu et Baring au duc de Wellington. La physionomie de Laffitte dans cette réunion fut remarquablement insolente et semblait insulter à nos embarras, tandis que celle de l'honnête Delessert, quoiqu'il n'aimât pas le ministère, témoignait son indignation de voir un banquier français chez lequel la vanité étouffait ainsi le patriotisme.

« Le soir, le conseil se réunit chez Decazes ; Corvetto y lut sa dépêche à M. de Richelieu et nous apprit que les fonds étaient un peu remontés ce jour-là. Decazes nous montra ses rapports de police de la veille ; des conscrits avaient parcouru les rues en criant : « Vive l'Empereur » et en insultant au Roi et à sa famille. Ils portaient des rubans tricolores à leurs chapeaux. Le boulevard des Italiens était rempli de groupes ; dans les uns on accusait hautement le ministère de faiblesse et de se laisser imposer par les Jacobins ; dans les autres on déclamait en faveur de Benjamin Constant et contre le ministère et la Cour. Jamais, je n'avais vu Decazes aussi effrayé. J'en profitai pour amener l'attention sur toutes les questions que j'avais discutées la veille et particulièrement sur celle du renouvellement quinquennal et la prorogation de la chambre actuelle. Cette fois, Decazes fut d'avis de proposer l'une et l'autre mesure. Lainé, seul, résistait encore, tout en avouant qu'il n'y avait pas d'autre moyen de salut. On se sépara en se promettant d'y réfléchir de nouveau.

« J'écrivis au duc de Richelieu la lettre suivante :

31 octobre 1818.

« Chacun vous écrit sur la crise où se trouve la place. Je viens aussi vous en dire mon opinion. Je la

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

regarde comme la suite du complot dont je vous parlais dans ma dernière lettre. C'est la compagnie française composée de libéraux qui voudrait faire sauter la compagnie anglaise et le ministère. Tout ceci demande la plus sérieuse attention. Nous avons encore pour nous la nation ; mais, si nous laissons faire nos ennemis, ils finiront par pervertir l'opinion au point que cette même nation se tournera contre nous. Je n'ai pas oublié la Révolution, eh bien ! elle recommence. Je l'ai dit hier et aujourd'hui bien fortement dans le conseil et je crois avoir porté quelque conviction. On voulait encore hier reprendre tranquillement l'examen de nos projets de lois, en soutenant que ce qui s'était passé aux élections ne prouvait que la nécessité d'avoir de bons préfets[1]. J'ai continué aujourd'hui mon discours de la veille et j'ai eu la satisfaction de voir qu'on revenait à mon avis. Dieu veuille que l'on s'y tienne ! Tout a changé de face. Roy, Gaillard, Beugnot répètent que nous perdons la monarchie si nous ne demandons aux chambres des moyens de gouvernement suffisants. Le premier moyen, croyez-moi, serait une armée dont les officiers soient *sûrs*. Vous ne sauriez, *vous* en particulier, trop veiller de ce côté et j'ajoute revenir ici trop vite. Le temps des ménagements est passé ; la guerre est déclarée ; hâtons-nous de prendre l'offensive qui donne toujours tant d'avantages. Loin de pouvoir supprimer le ministère de la Police, peut-être devons-nous demander qu'il ait plus de fonds secrets à sa disposition. C'est aussi une grande question que celle de savoir jusqu'à quel point nous devons renoncer aux lois d'exception. Il faut le prendre de très haut, parler très franchement

1. Ce *on* était Decazes. (Note du comte Molé.)

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

aux chambres, leur signaler le danger et mettre toute la responsabilité sur elles, si elles nous refusent les moyens d'en triompher. Elles répondront, n'en doutez pas, à cet appel et une immense majorité se déclarera pour nous dans leur sein et dans le pays.

« Je ne doute pas que vous n'obteniez les délais que vous demandez, ainsi que la faculté de payer en traites sur l'étranger. Les alliés sentiront que ce n'est pas manquer à nos engagements, que de leur demander les moyens de les remplir. Nous leur avons prouvé notre loyauté, notre bonne volonté. Il faut qu'à leur tour ils souscrivent à une nécessité plus forte qu'eux et que nous.

« Mais je ne cesserai de le redire, soyons ennemis de nos ennemis et ne dépendons de personne, pas même de nos amis. Laisserons-nous, par exemple, à la tête de la Banque le président du comité d'insurrection? Ne nous lasserons-nous pas d'ajouter à son immense fortune? Il faut l'avouer, le pauvre Corvetto n'a ni la force d'âme ni celle de corps, que demanderait sa position.

« En tout, je vous le dis avec franchise, la question est de savoir si nous sommes suffisants pour les circonstances, où le Ciel, dans sa rigueur, nous a placés; si nous serons forts de la vraie force, compagne du calme et de la constance, également éloignée de tous les excès. En frappant la Révolution, si nous avons l'air de nous rapprocher de la Cour, nous sommes perdus; car la France déteste et redoute encore plus la Cour que la Révolution.

« Adieu, l'heure me presse, je laisserais partir le courrier si je m'abandonnais à la consolation de causer avec vous. Il n'y a que vous qui m'inspiriez cette confiance complète; je vous dois le plaisir de

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

laisser lire à quelqu'un jusqu'au fond de mon cœur. Je vous conjure de brûler ma lettre[1].

« M... »

« M. le duc d'Angoulême devait partir le 2 novembre pour Aix-la-Chapelle et visiter nos villes frontières affranchies. Je fus la veille lui faire mes adieux. Ce prince me parla avec bon sens et inquiétude de la situation où il nous laissait. « Faites bien ce qu'il faut, me répétait-il, pour vous maintenir en place; car vous auriez pour successeurs des ministres ultra-libéraux ou ultra-royalistes, qui, les uns et les autres, conduiraient infailliblement la France dans un abîme de maux. Je crois la ligne que vous avez suivie la bonne, mais aujourd'hui il devient nécessaire, sans faire aucune importante concession, de se rapprocher des royalistes raisonnables. »

« Si M. le duc d'Angoulême n'eût pas été élevé, nourri, dans cette funeste atmosphère qui environne dès le berceau les princes de la Maison de Bourbon, sa raison aurait été aussi exempte de préjugés que son âme était exempte de passions. Son discernement naturel l'empêchait souvent de partager les préventions et les effarements de ceux qui l'entouraient. Ainsi, à cette époque, au lieu de considérer la nomination de M. de la Fayette à la chambre des députés comme la chose du monde la plus alarmante, il la regardait comme une conséquence inévitable du gouvernement représentatif qui, librement exercé, devait amener à

1. Elle se ressent, je l'avoue, de l'émotion qui m'avait gagné. Je manquerais à la vérité en ne la faisant pas connaître et je perdrais le droit de tout dire sur les autres, en taisant quelque chose sur moi. (Note du comte Molé.)

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

la chambre les plus fermes appuis comme les adversaires les plus signalés du pouvoir.

« Mais le contre-coup des élections libérales se faisait sentir bien plus fortement encore à Aix-la-Chapelle qu'aux Tuileries.

« M. de Richelieu y prit une résolution à laquelle personne peut-être, excepté lui, ne s'était attendu. Decazes en reçut une lettre, où, après avoir fait la plus sombre peinture de l'avenir qui se préparait, il déclarait le danger trop grand pour qu'il pût honorablement se retirer et annonçait qu'il périrait plutôt sur les marches du trône. Le favori, en me montrant cette lettre, ne sut pas me dissimuler son chagrin, puis il ajouta ces paroles qui ne manquaient ni de prévoyance, ni de jugement :

« Le duc me revient déterminé à changer la loi des élections et à faire aux ultras des concessions, auxquelles nous ne pouvons, ni ne devons jamais consentir. Je vais lui répondre que s'il croit un changement de système nécessaire, il ne peut l'entreprendre qu'avec un nouveau ministère formé avant la session. »

« — Dans ce plan, répliquai-je, nous devons travailler de bonne foi à ce que ce ministère ne nous fasse pas regretter et qu'il puisse accomplir tout le bien que nous n'avons pu faire. Pour cela, il faut le composer d'hommes habiles, qui offrent des garanties à tous les partis et auxquels nous promettrons notre silence quand nous ne les approuverons pas et notre appui quand nous les approuverons. Dans cette pensée, on pourrait mettre Lainé à la Justice, Villèle à l'Intérieur, Pozzo à la Marine, Lauriston à la Guerre et Mollien aux Finances. »

« Decazes, tout en approuvant ces désignations,

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

m'avoua nettement le projet et l'espérance de remplacer promptement ce ministère par un autre à la tête duquel il se mettait et où il voulait bien m'accorder une place. Toutefois, ses idées sur son amitié variaient tellement, ses projets se succédaient si rapidement dans son esprit, qu'il me parla en même temps d'ambassade pour lui, pour Pasquier et pour moi. En le quittant, j'écrivis à M. de Richelieu :

2 novembre 1818.

« Hier, M. le duc d'Angoulême, à qui j'allai dire adieu, m'a parlé longtemps de notre situation. Il en est effrayé, mais avec sa raison et sa mesure ordinaires. En résumé, il croit nécessaire de se rapprocher des royalistes, « mais, a-t-il ajouté, sans leur faire aucune concession ». J'ai eu à ce sujet un long entretien avec M. Decazes et M. Pasquier, dont je dois vous rendre compte. M. Decazes vient de recevoir une lettre de vous, où vous lui annonciez votre résolution de rester tant qu'il y aurait du danger. Vous me l'aviez toujours dit, et c'est aussi ce qui m'a toujours empêché de croire à votre retraite. Mais en restant, que ferez-vous? pour que votre dévouement soit utile, il faut prendre un parti efficace. Or, il ne s'en présente que deux: celui de se rendre maître de l'avenir en prorogeant la chambre pour cinq ans, ou de se rapprocher en effet des royalistes en changeant la loi des élections. Si vous vous arrêtiez à cette dernière idée, il n'y aurait que vous et M. Lainé qui puissiez y donner suite. Indépendamment de ce que la majorité du conseil ne pense pas encore que le mal vienne de la loi des élections, nous l'avons, et je l'ai en particulier,

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

défendue avec trop de chaleur pour rester en place si on la modifie. Vous ne sauriez d'ailleurs attirer à vous les royalistes, ni rien gagner sur Monsieur, si vous ne faites entrer des éléments nouveaux dans la composition du ministère. Voici donc comment, dans ce plan, je le formerais : je ferais passer M. Lainé à la Justice, je mettrais M. de Villèle à l'Intérieur, Lauriston à la Guerre[1], Mollien aux Finances, Pozzo à la Marine, et je supprimerais la Police. Les masses, qui ne veulent que de la légalité et du repos, trouveront dans de pareils noms de suffisantes garanties. Néanmoins pour bannir tout soupçon de réaction, et pour que la Nation ne conçoive aucune alarme, il serait nécessaire que vos anciens collègues parussent toujours liés avec vous de sentiment et de principes. Il faudrait les rattacher au gouvernement par des liens qui ne laissassent aucun doute sur les sentiments du Roi à leur égard et la sincérité de leur union avec vous. Dans les chambres, nous devons vous défendre, et si vous proposez des mesures que nous n'approuverions pas, nous devons le témoigner seulement par notre silence. Mollien rassurerait même les hommes des Cent Jours, et vous apporterait une capacité véritable. Pozzo, à la Marine, vous préparerait un successeur, mais cela ne peut réussir que si vous le faites avant l'ouverture des chambres. Pendant la session, vous rencontreriez des résistances qui vous entraîneraient à des coups d'État bien dangereux. M. Decazes vous écrira, je crois, dans le même sens. Il n'y a de difficulté que pour lui. Comment ferez-vous pour vous en passer auprès du Roi? Une fois hors du

1. La complète incapacité de Lauriston ne m'était pas alors connue. (Note du comte Molé.)

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

cabinet, conservera-t-il son crédit et son influence, ou les emploiera-t-il à votre gré?

« En un mot et pour conclure, il faut faire quelque chose, et promptement. Puisse le Ciel vous inspirer la résolution qui peut sauver notre chère patrie. Ce qu'il y a de sûr, c'est qu'il n'y aura jamais, je crois, sept hommes qui cherchent la lumière de meilleure foi. J'ai été dans tout ceci fort content du maréchal, il est très prononcé pour le renouvellement quinquennal.

« Adieu, il y a bien longtemps que vous ne vous êtes adressé à moi. J'espère que mon tour viendra bientôt. Quel que soit le parti auquel vous vous arrêterez, comptez-moi toujours parmi ceux qui vous sont à jamais dévoués.

« Je n'ai pu savoir un mot de la conversation du Roi avec l'empereur; vous me feriez plaisir de m'en apprendre quelque chose.

« M... »

« Au moment où je remettais cette lettre au courrier, je reçus les deux ci-après :

Aix-la-Chapelle, le 30 octobre 1818.

« Voici une lettre de la poste[1] que j'ai cru devoir vous communiquer, elle donne sur Saint-Domingue des informations qui m'ont paru fort intéressantes.

« — La tendance plus que libérale qu'ont prise les

1. *De la poste* ici signifiait une lettre décachetée à la poste par le directeur général Mézy dont il avait envoyé copie à M. de Richelieu. Je crois l'avoir dit, Decazes avait donné autant d'extension que d'activité au cabinet noir et, comme on le voit, les lettres même adressées à ses collègues étaient ouvertes et lues. (Note du comte Molé.)

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

élections me paraît faire impression ici, d'autant qu'on avait cru que les bonnes nouvelles que j'avais envoyées auraient donné au gouvernement une influence qui paraît être, en général, bien faible. On calcule qu'à l'avenir elle doit encore diminuer et la crainte de nouveaux troubles dans notre triste patrie vient altérer les bonnes dispositions où l'on était à notre égard. Cela est assez naturel, et il est difficile que l'Europe, à peine sortie des malheurs qu'elle a dû à son imprévoyance dans les commencements de notre Révolution, ne veuille pas être prise une seconde fois au dépourvu. Je ne puis encore vous rien dire sur les résultats que produira l'impression que je vois naître, ceci ne sera probablement décidé qu'à l'arrivée de l'empereur Alexandre, qu'on attend demain au soir. J'apprendrai sans doute quelque chose de sa visite au Roi demain matin.

« Notre situation mérite les plus profondes méditations. Le parti ultra-royaliste est écrasé au-delà même de ce qui serait désirable ; les révolutionnaires ont pris un ascendant tout à fait inattendu et d'après ce qu'on me mande des manœuvres du comité central de Paris, ils agissent avec une audace et un ensemble bien autrement dangereux que les sociétés secrètes. Tout cela mérite la plus sérieuse attention, si nous ne voulons pas voir la France inondée une autre fois par des gens qui ne demandent pas mieux que d'y revenir. Il est de mon devoir de vous dire à quoi nous nous exposons, si nous ne sommes pas sages. Il est beaucoup plus difficile de trouver et d'appliquer le remède, il paraît que le mal a fait bien plus de progrès que nous ne croyons. Je m'attends à Benjamin Constant à Paris. Vive la liberté de la presse pour affermir un gouvernement et des institutions nais-

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

santes! Cependant, d'après ce qui se passe, nous l'aurons et celle des journaux aussi; vous aviez raison, la reconnaissance de ce que le ministère a fait pour délivrer la France, n'a pas été de longue durée, mais nous aurions eu tort de ne pas nous y attendre. Adieu, je ne suis pas sujet à voir en beau, mais je vois plus en noir que jamais; puissé-je me tromper dans mes sinistres pressentiments.

« Vous connaissez mon bien inaltérable attachement.

« R... »

Aix-la-Chapelle, ce 31 octobre 1818.

« Je vous remercie de votre aimable lettre; depuis lors, les choses vont de mal en pis. Cela ne rend pas ici ma position agréable, ni facile, et j'aurais mauvaise grâce à trouver mauvais que l'on se mît un peu sur ses gardes. Il sera bon de nous y mettre aussi, car ceci va vite, et la partie paraît bien liée. J'ai, je vous avoue, grande envie de retourner à Paris, d'autant qu'il y a à parier que je ne ferai pas grand'chose de bon ici.

« Cependant, comme un départ avant que tout ne soit terminé serait peut-être inconvenant, je resterai, quoique, certes, il m'en coûtera de répondre à toutes les questions qui vont m'être adressées. Ces gens-là auraient bien dû attendre à l'année prochaine, même pour leurs propres intérêts. Il faut espérer que des projets annoncés aussi pâlement (?) réuniront les hommes qui ne veulent pas, comme vous le dites, recommencer 89. Il faut, si nous le pouvons, marcher droit et ferme et rallier tout ce qu'il y a d'honnête et

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

de royaliste, sans quoi la France est perdue et nous restons sous le poids d'une horrible responsabilité, quoique probablement d'autres n'eussent pas fait mieux que nous. Je ne me suis pas opposé à la nomination d'Emeriau, parce qu'il a été pair dans les Cent Jours, mais pour ne pas évincer un vieux serviteur du Roi pour le mettre à sa place. S'il y a une place vacante, je ne demande pas mieux qu'il l'obtienne.

« Je serais fâché que le maréchal boudât parce que je ne lui ait pas écrit, je l'ai fait pour le seul objet essentiel, mais pas de ma main, et je croyais l'obliger par là, en ne le mettant pas dans le cas de me répondre lui-même, ce que je crois qu'il n'aime pas. Cependant, ayant un prétexte aujourd'hui, je lui écris une lettre, la plus aimable que je peux ; je suis fâché que le Roi de Prusse ait dîné chez le Roi le jour de son arrivée, j'aurais mieux aimé que l'Empereur eût pu causer avec lui un peu plus à l'aise. La conversation doit avoir été bien courte. Au reste, tout cela est secondaire, si nous étions sages au dedans, le dehors ne m'inquièterait guère; mais si nous devenons inquiétants, malheur à la pauvre France, qui, au reste, n'aura à se plaindre que d'elle-même.

« Vous sentez que tout cela me préoccupe un peu, surtout n'ayant guère que Pozzo à qui en parler. Je crains qu'à mesure que les événements se développeront, l'envie de s'associer à la fortune de la France ne diminue chez lui; au reste, c'est une supposition qui n'est appuyée d'aucune preuve.

« Mille et mille amitiés bien sincères.

« R... »

« Avant de répliquer à ces deux lettres de M. de Richelieu, je voulus m'assurer de la situation d'esprit

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

de chacun de nous ; j'allai donc au conseil du lundi 2 novembre avec l'intention d'y bien observer ce qui s'y passerait. Il fut agité; les fonds publics baissaient toujours et la Banque venait de restreindre ses escomptes. Decazes, qui s'était fait attendre près d'une heure et demie, nous trouva discutant de nouveau le projet de loi sur la presse. Au lieu d'adresser à ses collègues quelques excuses et de se mettre au courant de la discussion, il jeta sur la table un portefeuille plein de sa correspondance, qu'il se mit à lire comme s'il eût été seul dans son cabinet. Il ne restait plus que lui à entendre et nous attendions tous de savoir pour quel parti il se rangerait. Enfin, interrompant sa lecture, il dit au garde des Sceaux de lui faire le résumé des différentes opinions, ce dont celui-ci s'acquitta très humblement. Alors Decazes déclara qu'il adoptait le jugement par jury des délits de la presse, ce qui était le signe d'alliance avec les doctrinaires. Il se mit ensuite à divaguer longuement selon sa coutume, se complaisant dans ses paroles et croyant faire preuve de délicatesse et de savoir, en s'attachant aux plus minutieux détails de la rédaction. Pasquier nous lut ensuite la liste définitive du Conseil d'État, telle qu'elle devait être présentée le surlendemain au Roi et dont Janet fut encore exclu.

« En rentrant chez moi, je répondis au duc de Richelieu :

Paris, ce 4 novembre 1818.

« Je vous remercie de vos deux lettres du 30 et du 31. La vue de votre écriture me fait toujours du bien. Les lettres de Saint-Domingue me sont parvenues en original au même moment où je recevais vos

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

copies. Ce sont les ouvertures qui, comme je vous l'ai mandé, m'avaient été annoncées. J'ai reçu aussi hier une dépêche du gouverneur de la Martinique qui m'annonce que Boyer a fait inviter M. Haraut de Ligny, notre agent à Saint-Thomas, de se rendre auprès de lui pour recevoir des propositions qu'il pourra transmettre au gouvernement du Roi. Je vais communiquer tout cela ce matin au Roi, au conseil, et je donnerai, comme vous l'imaginez bien, toute l'attention et la suite convenable à ces heureux commencements.

« Ce que vous me dites de votre position à Aix-la-Chapelle n'est que trop véritable. Cependant, ne vous découragez pas. En profitant du mouvement d'opinion qui se manifeste chez tous les honnêtes gens, on peut tout sauver. Mais sachez employer cette session. Plus j'y réfléchis, et plus je m'arrête à l'idée que je vous ai indiquée dans ma dernière lettre, d'un changement de ministère. Encore une fois, vous n'avez que deux partis à prendre : vous mettre à la tête des libéraux qui consentent aux Bourbons, ou vous rapprocher des royalistes qui consentent à la Charte. Le premier de ces deux partis est encore, à mon avis, le meilleur, mais vous y répugnerez, et lors même que vous vous résigneriez en masse, vous auriez une peine extrême à le suivre dans tous ses détails. Le second offre des dangers, mais je ne le regarde pas comme destitué de toutes chances de succès, et il convient mieux à votre penchant et à votre caractère. Ni l'un ni l'autre ne doivent être pris à demi, ni quand la session sera commencée. Le rapprochement avec les royalistes ne peut s'opérer que par le changement de la loi des élections et en leur donnant des garanties dans la composition du ministère. D'ailleurs,

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

il faut des boucs émissaires, nous vous en servirons. Cela sera d'autant moins injuste que vous avez consenti à cette loi qu'on nous reproche tant, beaucoup plus par déférence pour notre avis, que par conviction. Notre position, en vous quittant, sera sans doute embarrassante et pénible, mais c'est au pays qu'il faut penser et non à nous; réfléchissez-y donc bien, car dans ce plan, vous devriez tout proposer à Aix-la-Chapelle, pour exécuter ici en arrivant.

« Je conçois les inquiétudes de l'Europe. Vous les trouverez cependant exagérées en considérant les choses de plus près. On peut craindre des changements dans la forme du gouvernement, même un changement de dynastie, mais point de révolution *révolutionnaire* qui menace l'Europe d'un nouvel ébranlement. Déjà les esprits se calment, et les indépendants annoncent qu'ils seront dans les chambres d'une grande modération. J'aimerais bien mieux qu'ils fissent quelque levée de boucliers, mais ils sont trop bons tacticiens et ils sentiront qu'ils doivent attendre un nouveau renfort. Il est de la dernière importance que les mesures de prévoyance arrêtées entre les souverains restent profondément secrètes, car elles nous feraient un mal extrême si elles étaient connues.

« Le désordre à la Bourse a été grand hier. Baring n'est point effrayé, parce qu'il ne doute pas que vous n'obteniez quinze mois de délai, au lieu de neuf, pour payer. « Autrement, m'a-t-il dit, je remplirai mes engagements, mais je ne pourrai rien faire pour relever la rente et venir au secours de la place. Tandis que si l'on m'accorde mes quinze mois, je me mettrai à *travailler*, et je vous réponds du succès. » Il fronçait les sourcils et avait l'air, je vous assure, du Jupiter de

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

l'Olympe financier. Il a écrit de la manière la plus pressante au duc de Wellington. Faites donc tous vos efforts pour nous obtenir au plus vite ce délai qui peut, seul, nous donner le moyen de déjouer les machinations de nos ennemis. Nous avons fixé l'ouverture des chambres au 30 novembre, c'est-à-dire, le plus tard possible, afin de vous donner le temps d'arriver. Corvetto promet d'être prêt pour le 10 décembre. A ce sujet, je vous dirais que si nous restons, on me fera un chagrin personnel en n'accordant aucune augmentation au budget de la Marine. Qu'on ne me donne, si l'on veut, qu'un million de plus, mais qu'on ne laisse pas croire au département qui m'est confié, que je l'abandonne et ne l'ai reçu que pour le laisser s'anéantir.

« Adieu, j'attends avec impatience vos premières nouvelles et désire toujours plus vivement que vous reveniez bientôt. Tout à vous jusqu'à la mort.

« M... »

« Je portai en effet, au conseil du mercredi, des ouvertures bien précieuses que je venais de recevoir de Saint-Domingue. Le général Douzelot, gouverneur de la Martinique, m'annonçait que le nouveau président Boyer voulait me faire parvenir des propositions d'arrangement avec la France par notre agent à Saint-Thomas, Haraut de Ligny. En même temps, j'avais reçu une lettre d'un certain Labier Bellevue, adjudant de Boyer, qui me l'écrivait aussi. Dans tout le conseil, y compris le Roi, il n'y eut que Lainé qui donnât quelque attention à cette nouvelle, tant les esprits étaient absorbés par les intrigues du moment.

« Corvetto revint encore sur les embarras que la

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

place de Paris éprouvait et qui s'aggravaient à toutes les bourses. La rente était à 67, plusieurs agents de change étaient en fuite, entre autres, celui de Decazes, nommé Sahuc, quoique les banquiers Baring et Gouzy eussent promis de le tirer d'affaire. Corvetto nous dit qu'il ne voyait pas d'autre moyen de prévenir une catastrophe générale que de faire avancer aux agents de change par le trésor public, la somme nécessaire pour la liquidation de fin du mois. Personne n'osait lui répondre, n'ayant aucun autre expédient à proposer. Je ne pus cependant m'empêcher d'observer qu'un emploi aussi illégal des fonds de l'État ne pouvait être autorisé ni du Roi, ni de son conseil. Le pauvre et excellent Corvetto en était aux larmes et aucun de nous n'imaginait une manière d'aller à son secours. Comme si la difficulté n'eût regardé que lui, on se hâta de passer outre et de s'étourdir en parlant d'autre chose. Pasquier présenta au Roi la liste du Conseil d'État. Je reproduisis mes réclamations en faveur de Janet. Elles étaient tellement fondées, que le Roi en parut frappé, Pasquier, lui-même, allait se laisser fléchir, lorsque le favori prit un visage où se peignait l'étonnement et le scandale qu'on osât faire un maître des requêtes malgré lui. Aussitôt, le Roi, qui venait d'écrire le nom de Janet, s'arrêta et raya avec précipitation ce nom qu'il avait à peine tracé.

« Cependant, le lendemain, la rente remonta et au moyen d'une cotisation de tous les agents de change et de quelques banquiers, la liquidation si redoutée du mois de novembre put s'opérer. Le soir, M. le duc de Berry donnait un grand bal au Palais de l'Élysée-Bourbon. Mais avant de parler de la rencontre que j'y fis, je suis obligé de retourner quelque peu en arrière. »

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

CHAPITRE III

Bal chez le duc de Berry. — Conversation intime et conversation politique. — La France admise dans la quadruple alliance. — Entretien avec le duc de Berry. — Le pavillon et le drapeau. — L'impôt foncier et les dépenses militaires devant le Conseil. — Discussion sur la quadruple alliance et la déclaration des souverains.

« On se rappelle que Mme de XX... m'avait quitté à la fin d'avril pour rejoindre son mari et que je n'avais reçu aucune réponse aux lettres que je lui avais adressées. Mais au mois d'août, M. de XX... conduisit chez sa belle-mère, Mme de XX... dont la santé et l'état de grossesse demandaient de grands ménagements. Elle m'écrivit aussitôt après son arrivée au château de.... une de ces lettres que jamais celui qui les reçoit, et surtout celui qui les inspire, ne peut publier. Mais la fatalité semblait nous poursuivre, et le billet de Laïre est moins invraisemblable que tous les hasards qui se réunissaient pour nous séparer sans retour. La seule vue de son écriture, après un silence si opiniâtre et si long, réveilla le souvenir des chagrins qu'elle m'avait causés et suffit pour m'irriter. Mme de XX... se plaignait de n'avoir pas reçu un mot de moi depuis son départ, et au lieu de m'en étonner, je n'hésitai pas à l'accuser de mensonge. Plus elle me montrait de tristesse, de douloureux regrets,

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

plus elle me parlait de la vie pure, studieuse et recueillie qu'elle menait et plus je croyais voir dans son accent la faiblesse qui se repent sans cesse, et un besoin d'excuse qui condamne à de perpétuels déguisements.

« Quinze jours ne s'étaient pas écoulés, qu'une seconde lettre m'arriva. M. de XX... était reparti, A... pouvait librement m'écrire. Elle le faisait sans passer par l'intermédiaire de Mme... Cette seconde lettre, plus touchante, plus déchirante que la première, respirait la résignation du tombeau. Depuis son départ, elle m'avait, disait-elle, écrit cinq fois, et mon silence, mon abandon ne lui semblaient qu'un juste châtiment. Elle était loin de se plaindre et ne demandait à Dieu que de prendre pitié de son âme et de lui donner la force de mettre au monde l'enfant qu'elle portait dans son sein. Je ne crois pas qu'un cœur d'homme ait été accessible à la pitié ou à la sympathie plus que le mien, et pourtant, jusqu'à ce que l'âge et la douleur soient venus l'amollir davantage, ce cœur était encore plus implacable envers qui trahissait son amour. Je plaignis du fond de mon âme celle qui, après avoir été l'objet de mon culte, n'osait réclamer que ma compassion. J'excusais même ce que j'appelais ses nouveaux artifices pour pallier ses torts et ne doutai pas un instant qu'elle n'eût reçu mes lettres, qu'un homme, dont j'étais sûr, avait toujours déposées entre les mains de Mme... Un silence de fer fut donc ma seule réponse et une troisième lettre de A... ne fit qu'ajouter à mes préventions et à mon inflexibilité. L'amour dans ses ressentiments n'est pas moins fécond en illusions déplorables, qu'en trompeuses espérances dans ses commencements. Chaque mot, chaque expression se trouve alors empoisonné, il faut

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

se justifier à soi-même d'être impitoyable, comme, dans les jours de bonheur ou d'espoir, d'être aussi entraîné.

« Le mercredi 4 novembre, en rentrant du conseil, je trouvai un billet de A... Arrivée la veille à Paris, elle était accourue chez Mme... et elle avait trouvé toutes les lettres que nous nous étions écrites durant son séjour à la campagne, et que celle-ci, pour des raisons qu'elle m'expliquerait, n'avait pu nous envoyer.

« Mon premier mouvement, ajoutait-elle, a été de me jeter à genoux pour remercier Dieu de ce que vous ne m'aviez pas oubliée, mais après avoir lu vos lettres et rappelé le passé, il m'a semblé qu'il ne me restait qu'à vous demander une dernière entrevue; un mot de votre bouche, le son de votre voix, un seul de vos regards, m'en apprendra plus que toutes les explications ne pourraient le faire. Ne venez pas chez moi, ne me répondez pas, je suis trop entourée, mais trouvez-vous aux Tuileries, sur la terrasse du bord de l'eau à quatre heures, je ne pourrai plus tôt. »

« Lorsque ce billet me fut porté, j'étais chez le Roi, au conseil. Qu'on se figure mon chagrin en le lisant. A..., faible et souffrante, touchant au terme d'une grossesse pénible, m'aurait attendu vainement jusqu'à la nuit par un jour froid de novembre et sans que même à son retour chez elle un mot de moi vînt lui dire les obstacles qui m'avaient retenu! Je voulais à toutes forces lui écrire, essayer de la voir, mais comment y réussir, comment lui faire arriver une lettre? D'ailleurs, une implacable fierté, une raideur inflexible m'arrêtaient toutes les fois que sa famille et surtout sa belle-mère auraient pu me soupçonner de passer par-dessus les torts que leur infernal machia-

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

vélisme avait voulu placer comme un abîme entre A... et moi.

« L'idée me vint qu'elle serait au bal que M. le duc de Berry donnait le lendemain et je m'y rendis de bonne heure. Je m'étais placé debout, appuyé contre la muraille comme si je regardais danser, mais en face de la porte d'entrée et de manière à voir tous ceux qui arrivaient et à en être d'abord aperçu. Après dix minutes d'attente, je vis entrer A... ou plutôt l'ombre de celle que j'avais tant aimée. Son changement était tel que mes yeux se remplirent de pleurs. Sa pâleur s'accrut encore en me voyant. J'allais m'élancer vers elle, lorsque, découvrant sa belle-mère qui me regardait, je m'arrêtai soudain, mes yeux se séchèrent et quand la pauvre A... se fut traînée jusqu'à moi, il y avait déjà dans mon âme plus de courroux que d'attendrissement. Toutefois, je lui appris ce qui m'avait empêché de me rendre au rendez-vous de la veille et lui dis toute l'inquiétude et le regret que son billet m'avait causés. Elle était si troublée en m'écoutant, ses traits étaient si altérés, son sein haletait avec une telle violence, que je fus effrayé et me hâtai de terminer brusquement l'entretien. A ce moment, A... ne put retenir ses larmes, et je craignis qu'elle ne vînt à s'évanouir. Le duc de Fitz-James, qui l'avait toujours aimée comme une fille et qui observait ce qui se passait entre nous, s'avança et la forçant presque à s'appuyer sur son bras, l'emmena dans le salon où l'on ne dansait pas. Il y eut dans le mouvement de Fitz-James, dans sa démarche, une sorte d'autorité et de prétention qui me blessèrent et me firent souvenir qu'à moi seul il appartenait d'être le refuge de celle dont j'avais seul causé et pouvais seul consoler toutes les douleurs.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

« Je ne tardai pas à suivre A... dans la pièce où le duc de Fitz-James l'avait entraînée. Je la vis, dès qu'elle m'aperçut, se dégager vivement du bras qui la soutenait, et aller s'asseoir loin de la foule, sur un canapé rouge que je vois encore et où je me précipitai à ses côtés. Les larmes m'étouffaient et pourtant j'aurais préféré la mort à me laisser voir trop ému par aucune des personnes de sa famille qui erraient dans ce bal. Sans proférer une parole, je pris une de ses mains et arrêtant mes regards sur elle pour la première fois, à la place de cette figure si céleste, je ne trouvai plus que l'expression du désespoir et tous les signes d'une lente destruction. Cette main, que je retenais entre les miennes, était glacée, un tremblement nerveux, qu'elle s'efforçait de réprimer, ne laissait sortir de sa bouche que des paroles inarticulées. Je frémissais qu'on ne nous surprît ou qu'elle n'eût tout à fait besoin de secours, quand sa fatale belle-mère parut à la porte du cabinet où nous nous étions retirés, vint droit à elle, en me faisant une de ces révérences si froides, quoique si polies, qu'elles ne laissent rien à dire, rien à faire, qu'à se retirer.

« A..., sur qui cette femme n'avait pas encore perdu tout son empire, me pressait d'ailleurs du geste et du regard de m'écarter. Peu après, je la vis sortir et monter en voiture avec sa belle-mère.

« J'allais me retirer aussi lorsque je m'entendis appeler par mon nom. C'étaient Corvetto et Decazes, qui venaient de recevoir des lettres de M. de Richelieu qu'ils voulaient me montrer. Malheur à qui ne peut s'abandonner aux mouvements de son âme ! Malheur à celui que la main glacée de l'intrigue ou le souffle desséchant de la politique poursuivent jusque dans le sanctuaire de ses affections ! L'amour dans le devoir

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

a seul le privilège d'échapper à ces tortures. La femme dans le mariage partage toute l'existence, s'appuie à toutes les pensées de l'homme public, qui peut ne pas s'en séparer un seul instant, mais, hors du mariage, elle ne peut être que le charme, l'ivresse, l'idole de la vie et ces intérêts de l'ambition, auxquels on ne peut associer celle qu'on adore, deviennent insupportables au cœur qu'ils ne sauraient remplir.

« Au lieu donc de rentrer chez moi pour épuiser en paix les émotions de la soirée et réfléchir sur ce qui s'était passé, il me fallut suivre mes deux collègues dans un cabinet et écouter les lettres de M. de Richelieu. Dans celle à Corvetto, le duc anonçait qu'il avait obtenu du Congrès le délai de douze mois pour le paiement de notre rançon et il demandait que Baring se rendit à Aix-la-Chapelle pour régler les détails de la convention.

« La lettre à Decazes était plus curieuse et elle devint l'objet de réflexions sérieuses pour celui auquel elle s'adressait. M. de Richelieu s'y représentait plus en crédit que jamais auprès des souverains et particulièrement auprès d'Alexandre. Le but constant de ses efforts venait enfin d'être atteint et la Sainte Alliance, ouvrant son sein à la France, devenait la quintuple alliance. Caraman, le plus portatif et le moins sérieux des diplomates, devait nous apporter incessamment cette grande nouvelle avec une déclaration signée de cinq grandes puissances, qui serait le dernier acte, l'acte définitif du Congrès. « Je dois tous mes succès, ajoutait M. de Richelieu, à l'empereur Alexandre, dont il faudrait adorer les pas. » Il terminait sa lettre par quelques lignes pleines de menaces contre le parti libéral et annonçait la résolu-

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

tion de se rapprocher du parti royaliste, dès qu'il serait de retour.

« En achevant avec moi cette lecture, Decazes me dit :

« Vous le voyez, il nous faudra quitter la place! » En même temps, ses yeux, fixés sur les miens, semblaient me demander si je ne serais pas disposé à faire tout ce qu'il faudrait pour la garder.

« Vous avez raison, lui répondis-je, et si M. de Richelieu veut changer de système et de parti, vous me verrez plus prompt que vous ne voudrez à la quitter. »

« A peine achevais-je ces paroles, que M. le duc de Berry vint nous interrompre et m'emmena vers un canapé, où, me faisant asseoir à côté de lui, il se mit à causer en liberté. Les expressions de confiance et de bonté, qu'il me prodigua en débutant et auxquelles il ne m'avait point accoutumé, me donnèrent tout de suite la mesure des craintes qui agitaient son esprit.

« Tout est perdu, me dit-il, si l'on ne revient pas aux royalistes, et si l'on ne change pas la loi des élections. M. Decazes traite tout cela avec une légèreté révoltante; c'est une chose criante que de voir gouverner la France par un homme aussi léger et qui n'a d'autre valeur et d'autre importance, que celles qu'il tient de sa faveur auprès du Roi. Quand on lui parle de ce qui se passe sous nos yeux et du résultat si alarmant des élections, il vous répond, le sourire à la bouche, que cela ne sera rien que le scandale d'un jour. Quant à Gouvion, c'est pire encore, il se conduit en ennemi, il a aliéné la garde royale de laquelle dépendra longtemps le salut de la monarchie et il remplit chaque jour l'armée de traitres et de bonapartistes. »

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

« Je répondis au duc de Berry, comme j'avais coutume de le faire, en lui tenant tête doucement mais nettement. Il était de belle humeur ce jour-là.

« Allons, mon cher Molé, me dit-il en me frappant sur le genou, je vois bien que vous êtes incorrigible. Quel dommage que nous ne puissions ramener à nous un homme monarchique, de caractère et de talent tel que vous. »

« Je n'eus pas le temps de répliquer à ses politesses, Monsieur vint à passer et il le suivit.

« La nuit était déjà avancée. Je pus enfin revenir chez moi, on pense bien que ce ne fut pas pour y dormir. Je ne me mis même pas au lit, et quand le jour me fit éteindre mes lumières, j'appelai mon secrétaire pour m'obliger à sortir de la navrante rêverie où j'étais resté plongé. Mais avant neuf heures je reçus un gros paquet, dont l'adresse était de l'écriture de A..., et renfermait les lettres d'elle, que Mme... ne m'avait pas envoyées, et ce billet dont l'écriture était à peine reconnaissable :

1 heure du matin, vendredi.

« Voilà ces lettres. Je rougis qu'elles soient nécessaires pour vous convaincre, mais jusqu'à la fin je ne laisserai pas un prétexte à l'*injustice*. Vous me trouverez téméraire d'employer ce mot. Il est trop vrai, un passé, que chaque jour me montre plus irrémédiable, semble m'interdire de m'en servir, mais le moment n'est pas éloigné, j'espère, où vous viendrez sur ma tombe, reconnaître que la justice la plus sévère met des bornes aux expiations. »

« Cet accent si douloureux était aussi celui d'une

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

âme qui se relève sous l'excès du malheur. Il me fit encore une impression toute contraire, ainsi que les lettres que le billet accompagnait. Je crus y voir un dernier effort pour tenter sans espérance, ou plus encore une manière de terminer des rapports si pénibles et auxquels il était plus que temps de mettre fin. Je pris la ferme résolution non seulement de ne pas répondre, mais d'éviter toutes les rencontres et de m'absorber entièrement dans cette crise de ma carrière politique, dont je voulais à tout prix sortir honorablement.

« Baring, que M. de Richelieu demandait à Aix-la-Chapelle, s'y rendit le 6 novembre et nous continuâmes à nous préparer chacun à notre manière aux événements que le retour du président du conseil allaient amener. Nos réunions offraient chaque jour plus de symptômes d'une dissolution prochaine. Au conseil de ce même jour 6, Pasquier nous proposa de donner l'institution royale à un juge d'Angers, qui s'était fédéré, comme Portalis, pendant les Cent Jours et, de plus, avait prononcé un violent discours au Conseil des Cinq-Cents à l'appui de l'odieuse et révolutionnaire loi des otages. Le maréchal Gouvion, M. Lainé et moi, nous nous opposâmes formellement à ce que ce juge fût confirmé dans ses fonctions. Mais Decazes et Pasquier, qui ne songeaient qu'à se fortifier dans le parti libéral contre M. de Richelieu, insistèrent et parvinrent à entraîner Gouvion.

« Il s'engagea ensuite le débat le plus singulier entre le maréchal et moi. Il soutenait que l'article de la loi de recrutement, qui dispensait du service militaire tout homme dont le frère sert à *quelque titre que ce soit sous les drapeaux*, n'était pas applicable aux marins. « *Le pavillon de nos vaisseaux*, disait-il, *n'est pas*

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

un drapeau. » Gouvion, malgré son écorce épaisse, n'avait pas moins de subtilité que d'entêtement, mais quelle fut ma surprise, quand je vis Decazes et Pasquier, qui m'avaient promis la veille leur appui dans cette question, se réunir à mon adversaire ? Cette petite circonstance fut la première où je démêlai clairement leur projet d'opposer le maréchal au duc et de s'appuyer autant sur le parti militaire libéral que sur les doctrinaires.

« Nous discutâmes le budget; Corvetto proposa d'apporter quelque adoucissement à l'impôt foncier et je l'appuyai. Mais Decazes, parlant en maître, dit qu'il fallait bien se garder de supprimer ou de diminuer aucune des perceptions existantes; que loin de réduire nos dépenses, il fallait augmenter celles du ministère de la Guerre. Ces paroles s'adressaient à Gouvion, dont elles flattaient le plus secret penchant.

« En sortant de ce conseil, j'écrivis à M. de Richelieu la lettre que voici et qui se ressentait un peu de l'humeur qu'il m'avait donnée :

Paris, ce 7 novembre 1818.

« M. Pasquier a dû vous écrire hier sur le budget. M. Decazes, qui est ennemi par système des économies, s'est opposé à ce qu'on diminuât la contribution foncière. Son principal objectif était, je crois, d'être agréable au maréchal qui insistait, avec l'aménité que vous lui connaissez, pour qu'on lui donnât trente-quatre millions de plus que l'année dernière. Seul, j'ai été ou osé être de l'avis contraire et voici mes raisons. La chambre et la Nation s'attendent à une diminution quelconque de l'impôt foncier. Nous n'avons cessé de

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

dire à nos *amis* que nous la proposerions aussitôt que le fardeau de l'occupation cesserait de peser sur la France. L'impôt foncier est d'ailleurs véritablement trop fort. On s'en serait aperçu aux non-valeurs et aux difficultés de toute espèce dans le recouvrement, si le prix élevé des grains n'avait donné aux propriétaires une ressource extraordinaire pour s'aquitter. D'ailleurs, est-il si pressant, ou même sage, d'augmenter si rapidement l'armée? N'est-ce pas pour l'intérieur seulement et pour défendre le trône, que d'ici à longtemps elle sera nécessaire? La qualité des soldats et surtout des officiers ne nous importe-t-elle pas bien plus que leur nombre? Je l'avouerai à vous seul, je vois avec une profonde tristesse, que l'on ne considère pas assez l'armée sous ce rapport; jusqu'à ce que, à cet égard, la direction soit changée ou au moins plus prudente, je ne serai pas d'avis d'employer tant de millions à recruter si promptement nos légions. J'ai eu sur ce sujet et sur notre position générale une longue et curieuse conversation avec M. le duc de Berry, dont je réserve les détails pour votre retour. Au milieu de sa déraison ordinaire, il disait des choses vraies, auxquelles j'étais embarrassé de répondre. Il a grand peur, et rien ne le prouve davantage que la confiance et la tendresse qu'il m'a témoignées.

« J'ai encore essuyé hier au conseil un nouveau dégoût à l'occasion de ma pauvre marine, sur laquelle le maréchal ne se lasse pas de diriger sa grosse artillerie. Sa loi de recrutement exempte du service quiconque a un frère sous les drapeaux du Roi. Le maréchal a imaginé de soutenir que le pavillon n'était pas un drapeau et qu'ainsi les frères des marins ne devaient pas être exemptés. Le conseil, d'abord, le crut fou. M. Decazes et M. Pasquier m'avaient d'eux-mêmes,

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

promis la veille de ne pas m'abandonner dans cette inconcevable querelle, mais le maréchal a pris son ton d'autorité, chacun en a pâli, et MM. Decazes et Pasquier ont fini par lui donner raison. En tout, permettez-moi de vous le dire, votre absence m'aurait appris bien des choses, si je les avais ignorées. Ce qu'il y a de sûr, c'est qu'aucune puissance humaine ne me fera rester un quart d'heure après vous dans cette galère.

« J'attends avec bien de l'impatience la fameuse déclaration. Je suis tranquille sur les termes, puisque vous l'avez signée. Que d'obligations notre patrie ne vous aura-t-elle pas ? L'état de la place ne me laisse pas encore sans inquiétude. Je crains que Corvetto ne prenne trop de sécurité. Le cours d'hier n'est que nominal, il ne s'est fait aucune affaire. Il a été fait des fautes, n'en doutez pas, au ministère des Finances. La confiance dans le ministre est ébranlée, et, je le dis avec douleur, ce n'est pas sans raison.

« Revenez le plus tôt possible. C'est mon éternel refrain. L'affaire de la quintuple alliance terminée et les délais pour payer obtenus, votre présence à Aix-la-Chapelle ne me paraît plus indispensable, et ici, elle est de la plus urgente nécessité. Baring est parti hier. Son retour est attendu avec impatience; il est bien désirable qu'il obtienne dix-huit mois, car je vous assure que douze ne sont point assez. Je me plains bien de Pozzo, qui ne m'a pas donné signe de vie. Mille et mille hommages aussi tendres que dévoués.

« M... »

« Les conseils se multipliaient de plus en plus en approchant de la session. Le 7, Pasquier nous de-

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

manda une réunion pour examiner encore le projet de loi sur la responsabilité des ministres, qui avaient été déjà arrêté entre nous. Sa raison plus ou moins avouée était d'y faire plusieurs changements indiqués par Guizot. Le premier était de renoncer à définir dans la loi le crime de haute trahison, c'était précisément ce que j'avais demandé un mois auparavant et ce que Pasquier avait combattu avec obstination et succès. Mais, docile aux inspirations de Guizot, il se mit sans nulle pudeur à défendre avec chaleur l'opinion du doctrinaire, et il l'emporta cette fois d'autant plus sûrement, que loin de m'avoir pour adversaire, je lui fis des compliments sur sa conversion.

« Le dimanche 8, Caraman arriva, ainsi qu'il nous avait été annoncé, avec l'acte qui consacrait la quintuple alliance et la déclaration des souverains. Ces pièces étaient si importantes, leur effet en France et en Europe était tellement à calculer, que M. de Richelieu avait désiré que nous en pesassions toutes les expressions avant qu'elles ne fussent publiées. Le Roi nous ordonna de nous réunir sur-le-champ, pour procéder à leur examen. Ces actes mémorables se retrouveront dans toutes les histoires du temps, et d'ailleurs sont au *Moniteur*. L'empereur Alexandre (car il en est le véritable auteur) y prêtait encore à la diplomatie un langage si moral, une modération si nouvelle, qu'il pouvait faire et qu'il fit beaucoup de dupes.

« En résultat, les souverains s'arrogeaient la haute police en Europe et défendaient en quelque sorte au temps de marcher sans leur permission. La France n'était certes pas en position de s'opposer à l'attitude que la Sainte Alliance voulait prendre. Elle ne pouvait user d'artifices et demander pour prix de sa sagesse d'être admise parmi ces mentors du genre humain.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

C'est ce que M. de Richelieu avait très bien senti et à quoi son beau caractère, bien plus que son habileté, l'avait fait réussir. La France une fois membre de l'alliance, son affranchissement ne pouvait plus éprouver ni difficultés, ni retard. Au lieu d'apprécier un tel service, et de ne voir que ce grand fait dans les pièces qui nous étaient soumises, mes collègues se mirent à en éplucher jusqu'à la ponctuation, comme s'il se fût agi d'un concours académique. Decazes commença par critiquer le ton général, qui lui paraissait mystique et ampoulé. Il était aisé de reconnaître dans ses paroles son humeur contre Alexandre, contre Pozzo et contre M. de Richelieu lui-même. Le maréchal, dont le patriotisme, ou plutôt le *nationalisme*, était un peu étroit, soutint que ces pièces étant l'œuvre des étrangers, des oppresseurs de la France, il était de la dignité du Roi et de ses ministres de ne pas coopérer à leur rédaction. Quant à Pasquier et Lainé, ils ne songeaient, je crois, qu'à nous montrer la délicatesse de leur goût et renchérissaient l'un sur l'autre de difficultés sur la pureté du langage et l'élégance des expressions. Je pris le dernier la parole : nous ne devions, représentai-je, considérer dans ces pièces que leur important résultat, elles sortaient la France de la tutelle des souverains et lui rendaient sa véritable place.

« Quant à leur rédaction, ajoutai-je, gardons-nous bien d'y rien changer. Respectons jusqu'aux fautes de français, qu'elles peuvent renfermer. Notre rôle est de laisser dire et de laisser faire, puisque nous ne pouvons rien empêcher, et d'intervenir le moins possible soit en paroles, soit en actions. D'ailleurs, ces critiques de détails sont celles qui blessent le plus les amours-propres et il ne faut pas oublier ici quels sont les rédacteurs. Mon avis est donc que nous paraissions sensibles

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

à la communication qui nous est faite et renvoyions les pièces sans observations. »

« Dans les circonstances graves, le bon sens obtient toujours de la faveur. A peine avais-je achevé ces simples paroles, que chacun, oubliant tous ses petits levains, se rangea de mon opinion et un courrier partit aussitôt avec les pièces pour le Congrès.

« En rentrant chez moi, je trouvai la lettre suivante :

Aix-la-Chapelle, ce 6 novembre 1818.

« Vous m'avez écrit de bonnes et excellentes lettres dont je vous sais bien bon gré et dont je vous remercie de bien bon cœur. Des deux partis que vous proposez, l'un n'est absolument pas praticable. Nous ne pouvons, comme le fait le peuple français, passer sans cesse d'un excès dans l'autre, et ce serait, assurément, donner au monde un triste exemple que de renouveler le ministère, parce qu'une partie des élections est mauvaise. Il faut au contraire que chacun reste à son poste et s'oppose au mal de toute sa force. La question n'est pas de savoir si nous sommes suffisants pour la circonstance où nous sommes. Peu d'hommes seraient assez présomptueux pour s'en flatter. Mais nous y sommes et nous ne pouvons pas déserter. Il faut nous serrer les uns contre les autres, et chercher avec courage et sang-froid le remède au mal. Je voudrais que vous fissiez, messieurs, un examen de la position de la France et un plan complet de conduite pour la session prochaine et même plus loin, dont on se donnerait parole de ne pas s'écarter ; nous examinerions cette pièce à mon retour, et nous arrêterions définitivement tout ce qu'il y aurait à faire. Il me semble que le moment est

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

assez important pour appeler toute notre attention. Il ne faut pas, à mon avis, se jeter dans les bras des ultras, mais il faut peut-être se rapprocher un peu de ceux qui sont dans la chambre et tâcher de se composer par leur réunion une majorité compacte avec laquelle on pourrait entreprendre l'espèce de coup d'État que vous proposez. C'est bien modifier la loi d'élection que de rendre le renouvellement quinquennal, mais je regarde, comme vous, que c'est le seul moyen d'empêcher la machine de culbuter et de prévenir le démembrement de la France et sa ruine complète. Il faudra préparer cette affaire avec bien de l'adresse, mais j'espère que la chose ne sera pas impossible, car en définitif chacun est bien aise d'avoir à siéger cinq ans. Pendant ces cinq ans, nous ou nos successeurs trouverons le moyen d'introduire dans la loi quelques moyens d'influence ministérielle qui est, à mon avis, tout ce qui lui manque. Comment voudriez-vous, si vous vous en alliez parce que vous avez défendu cette loi, que M. Lainé restât, lui qui l'a proposée? Disons le vrai, nous ne nous sommes point opposés à quelques amendements qui l'auraient rendue meilleure, si derrière cette concession nous n'avions vu le ministère de M. de Talleyand[1] en perspective. Je me rappelle

1. M. de Richelieu prêtait ici ses sentiments personnels à ses collègues. Hormis Pasquier qui se croyait irréconciliable avec M. de Talleyrand, nous ne redoutions pas plus son avènement au ministère que celui de tout autre. Mais M. de Richelieu était convaincu que si M. de Talleyrand revenait aux affaires, l'empereur Alexandre deviendrait l'ennemi le plus implacable de la France et des Bourbons. Il regardait donc comme son premier devoir de s'y opposer à tout prix. Pozzo l'entretenait dans cette opinion, en lui répétant qu'il avait pour instruction principale d'empêcher la rentrée de M. de Talleyrand dans le conseil par tous les moyens qui seraient en son pouvoir. (Note du comte Molé.)

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

à ce sujet une conversation que nous eûmes ensemble un jour où j'était fort ennuyé de cette loi et de tous les arguments que j'entendais faire contre elle. Mais tout cela est superflu aujourd'hui, c'est du mal présent qu'il faut s'occuper; et non de ce qui a eu lieu il y a deux ans. Si nous avons cinq ans pour nous affermir, il n'y a rien de perdu et peut-être l'épouvante qui me parait gagner tout ce qui n'est pas absolument gangrené est une circonstance favorable dont on peut profiter pour appliquer un spécifique qui nous préserve pour longtemps. Ne perdons surtout pas courage: au contraire, soyons forts, et nous aurons des amis; si nous sommes faibles au contraire, ou que nous en ayons l'air, tout le monde nous abandonnera.

« J'ai obtenu ce que Baring a demandé, mais je crains que cela ne soit trop peu. Il y a un concours de circonstances qui tend à enlever le numéraire et à le faire écouler à Londres, Pétersbourg et Vienne où l'on veut substituer l'argent au papier, les cent quarante millions en un an eussent été difficiles à payer cette fois, et voilà qu'il fallait en payer deux cent soixante-cinq en trois mois. Je crains que Baring, malgré sa bonne tête ne se soit fait un peu illusion sur ses moyens. Au reste, il va arriver, j'espère, et il pourra expliquer lui-même ce qu'il croit le plus convenable. Je pense qu'il y a là-dedans beaucoup de malveillance.

« Ne vous effrayez pas du mauvais style des pièces que je vous ai envoyées hier, on les retouchera et on arrangera la rédaction; il ne s'agit que du fond qui est excellent. Je vous prie d'insister pour que l'on me renvoie tout cela le plus promptement possible, car je voudrais ne rien retarder. Je remets à vous parler de la conversation du Roi et de l'Empereur quand nous serons revenus.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

« Adieu, ne doutez jamais, je vous prie, de mon inaltérable attachement.

« R... »

« Ma réponse ne se fit pas attendre, la voici :

Paris, ce 9 novembre 1818.

« Caraman est arrivé hier avec les pièces importantes dont vous l'aviez rendu porteur. Nous nous sommes réunis chez M. Decazes à cinq heures pour les examiner. Leur lecture, faite avec toute l'attention dont je suis capable, ne m'a suggéré aucune critique, ni même aucune observation utile. Les incorrections assez nombreuses qu'elles présentent leur donnent une couleur qu'il est utile sous plus d'un rapport de leur conserver. Ce qui vous surprendra peut-être, c'est que le maréchal, seul, a soutenu avec moi qu'il ne fallait pas s'attacher aux fautes de style et aux critiques de détail. Nous voulions l'un et l'autre qu'on vous renvoyât le tout dès le soir. Mais mes collègues ont voulu prendre vingt-quatre heures pour y réfléchir. Leurs réflexions et leurs critiques m'ont prouvé, je l'avoue, qu'ils ne considéraient pas cet important et mémorable résultat sous son point de vue véritable. Peut-être vous demandera-t-on les deux corrections suivantes. Le texte porte quelque part les mots : *État intérieur de la France*, et ailleurs : la restauration ou le rétablissement de la Monarchie *légitime* et *constitutionnelle*. On voudrait supprimer au premier passage le mot *intérieur* et au second, le mot *constitutionnelle*. J'ose vous conjurer de n'y point consentir. Si ces deux expressions ne s'y trouvaient pas, j'aurais demandé qu'on les ajoutât. Elles prouvent l'intention où est

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

l'Europe de ne se mêler des affaires intérieures d'aucun pays, tant que les réformes naîtront du jeu régulier des institutions. J'espère au surplus que l'entêtement du maréchal, corroboré du mien, obtiendra que les pièces vous soient renvoyées aujourd'hui.

« J'ai reçu hier, en rentrant me coucher, votre bonne et excellente lettre. Si vous croyez meilleur que nous restions, nous resterons. Pour ce qui me concerne, je serai toujours glorieux de combattre à vos côtés et de tomber, s'il le faut, avec vous. Mais alors mettons-nous *tous* bien d'accord sur ce qu'il faut faire. C'est là le difficile, et c'est là ce qui sauverait tout. Cette manière de procéder par un plan mûrement délibéré, arrêté d'avance, et duquel on ne s'écarterait plus, serait admirable. Vous savez que je le proposai à l'issue de la dernière session et que je vous ai remis une note dans cet objet. Cette note n'eut aucune suite par une opposition muette que vous n'aperçûtes pas. Nous allons rencontrer la même résistance. Au lieu de marcher avec indépendance et méthode, au lieu d'arrêter un plan vaste dont toutes les parties soient bien coordonnées, et auquel par l'ascendant inévitable de la haute raison tous les hommes bien intentionnés se rallieraient, on voudra gouverner encore au jour le jour, par expédients, en substituant toujours la dextérité à la prévoyance, l'intrigue à la puissance, la séduction à la franchise, et la complaisance à cette mâle rectitude, qui a bien plus de pouvoir sur les hommes que les caresses et la corruption. Je préparerai le tableau de notre situation que vous me demandez, mais je vous demande de le lire en plein conseil après que nous l'aurons lu ensemble. Jusque-là, je dirai que je ne l'ai pas terminé, parce que je veux éviter toute communication préalable, et les retranchements

Digitized by Google Origina from UNIVERSITY OF WISCONSIN

qu'on pourrait me demander. Le moment est venu où, en conscience et en honneur, nous devons dire toute notre pensée, sans complaisance et même sans ménagement. M. Décazes m'avait montré hier une lettre de vous, où vous lui annonciez que vous demanderiez ce même tableau à lui, et à MM. Lainé et Pasquier. Il faut que chacun de nous travaille de son côté et que tout cela se lise en commun. Il serait bien utile que vous annonciez que tel est votre désir et votre intention.

« M. Lainé m'a demandé de votre part ce que je pensais de l'acquisition de Santo Domingo. Cela serait pour nous de peu d'importance; je ne sais même pas jusqu'à quel point cette colonie pourrait nous offrir un lieu de déportation; d'ailleurs les ouvertures que nous avons reçues de Boyer rendraient imprudent d'annoncer le projet de s'établir dans son voisinage. Il faudrait voir s'il n'y aurait pas moyen d'obtenir Porto Rico, sans que l'Angleterre en prît trop d'ombrage.

« La lettre sur Cayenne, adressée au jeune Champagny, m'a expliqué la note que M. le duc d'Angoulême m'a remise avant son départ. Il y demande le rappel de Carra Saint-Cyr. En me le remettant il a fort insisté, je lui ai répondu que je n'étais arrêté que par l'embarras de donner à Carra un successeur. Il est impossible de le laisser là plus longtemps. Il fait peser sur cette malheureuse colonie un joug de fer, et je le soupçonne de l'exploiter à son profit. Je suis désolé que vous ne reveniez que le 25. Je n'hésite pas à désirer que l'ouverture des Chambres soit remise au 10 décembre, il faut absolument ce délai pour nous entendre et concerter avec vous.

« Adieu, tout mon cœur est à vous. »

« M... »

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

« M. de Richelieu écrivit en effet selon mon désir à Lainé, Pasquier et Decazes pour leur demander à chacun un plan de conduite durant cette session. Il leur annonçait en même temps l'intention de suivre à l'avenir une marche plus systématique, mais s'il avait assez de bon sens pour en sentir le besoin, il n'avait pas assez d'esprit pour comprendre lui-même et encore moins pour faire comprendre aux autres ce qu'il fallait entendre par là ; aussi un pareil langage dans sa bouche fut-il suspect à Decazes qui me parla avec ironie du nouveau goût de notre président pour les idées générales, ajoutant que l'esprit de système et la prétention de préparer l'avenir n'avaient jamais fait que des dupes dans les affaires et qu'il ne connaissait, quant à lui, d'autre manière de gouverner que celle qui consistait à résoudre les difficultés et à surmonter les obstacles à mesure qu'ils se présentaient. Du reste, il me laissa voir dans cet entretien beaucoup de découragement ; cette disposition, cependant, ne lui était pas naturelle, il n'avait ni l'étendue d'esprit qui fait mesurer les difficultés, ni la délicatesse d'organisation qui fait qu'on s'effarouche moins avant d'entreprendre. Cependant il l'affectait souvent depuis son mariage ; c'était façon de grand seigneur.

« Le plus découragé ou plutôt dégoûté, c'était moi. Après ce que je viens de dire de Decazes, on pourrait croire qu'ici je me vante ; loin de là, je dénonce ma plus grande misère ou plutôt, je dénonce l'inconvénient le plus préjudiciable de mon organisation, celui qui a borné ma carrière, dont j'ai eu le plus à souffrir et qui a peut-être nui dans la proportion de mon influence à ces affaires publiques ; pour être exact, je dois dire que je ne me décourage point, mais je me dégoûte, je prends ma position en insupportable déplai-

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

sance et alors je ne sais pas ce qui pourrait me retenir. Ma santé est en partie mon excuse et surtout cette irritabilité, cette sensibilité exaltée qui font que ce qui effleure à peine l'épiderme des autres hommes me perce d'outre en outre. Ce n'était pourtant pas pour rentrer dans mon intérieur, ni me livrer à ces jouissances intimes qui furent toujours pour moi le premier des biens, que j'aspirais si ardemment à la liberté. Toute ma famille, tout mon intérieur se bornaient à mes deux filles que je chérissais chaque jour davantage et dont les soucis du ministère ne m'empêchaient pas de m'occuper, comme une tendre mère. Quant à ce bonheur passionné et doux, hélas! je ne m'en sentais pas moins avide que dans ma jeunesse; un moment j'avais cru le posséder et j'y avais renoncé pour toujours: plus je sentais le souvenir de Mme de XX ineffaçable dans mon cœur, plus je faisais d'efforts pour bannir son nom de mes pensées et pour éviter tout ce qui me le rappellerait.

« Toutefois l'ébranlement du ministère allait croissant et le cœur me battait de joie à l'idée de n'avoir plus rien à démêler avec Decazes, Pasquier et toutes ces misères parmi lesquelles depuis si longtemps j'étais réduit à vivre. Les uns se jetaient tête baissée dans les bras des libéraux, les autres se rapprochaient timidement des royalistes. M. Lainé consulta le conseil pour savoir s'il attaquerait l'élection du député Bédoch, qui avait produit un contrat d'acquisition évidemment simulé. Decazes et Pasquier soutinrent avec chaleur que nous devions fermer les yeux sur cette fraude manifeste; le maréchal et moi fûmes d'un avis contraire. Le maréchal du moins n'avait pas peur, il voulait qu'on gouvernât selon les lois et la justice sans s'embarrasser des partis, mais lorsque les partis deve-

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

naient trop redoutables, ses habitudes militaires le portaient à conseiller un peu trop vite l'emploi des baïonnettes. Nous ne parvînmes pas à nous entendre sur l'affaire de Bédoch et elle fut ajournée.

« Le bruit répandu de la retraite de Corvetto mettait en mouvement tous ceux qui prétendaient à lui succéder. A leur tête était le duc de Lévis. En disant à leur tête, je ne pense sûrement pas au mérite, mais seulement à l'ardeur et à l'infatuation des candidats. Il vint m'apporter un plan de finance, lequel, me dit-il, ne pouvait être apprécié que de lui et de moi. Il continua sur le même ton et comme s'il eût appris par cœur la scène de Trissotin et de Vadius. J'admirais, en l'écoutant, le génie de Molière, et cette profonde connaissance du cœur humain qui me faisait retrouver, après deux siècles, le type de son Trissotin dans ce grand seigneur.

« J'attendais avec impatience des nouvelles de M. de Richelieu. Depuis l'arrivée de M. le duc d'Angoulême à Aix-la-Chapelle, ce prince avait pris chaudement la défense de la garde nationale contre le maréchal, et je m'attendais à ce qu'il en parlerait à notre président de manière à faire beaucoup d'impression sur lui; je ne me trompais pas, je reçus le 13, avant le conseil, la lettre suivante :

Aix-la-Chapelle, ce 10 novembre 1818.

« M. le duc d'Angoulême a passé la journée ici hier, il a fait la conquête de tout le monde, et notamment celle de l'empereur Alexandre, qui l'a retenu près de deux heures pour causer. Monseigneur m'a parlé encore de la garde, envers laquelle on n'observait rien

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

de ce qui avait été promis et à qui, m'a-t-il dit, une lettre interprétative ôtait tous les adoucissements qu'on était convenu d'apporter à l'ordonnance trop fameuse du 2 août. Sommes-nous forcés de dégoûter la garde dans ce moment-ci? Comme je ne sais pas bien ce dont il est question, et que Monseigneur n'avait appris tout cela que la veille de son départ, il m'est impossible de vous l'expliquer mieux que je ne le fais, mais ayez la bonté de vous en informer avec détails, afin de me mettre bien au fait. J'avais déjà écrit à Pasquier sur le dégrèvement, j'ai dit mon avis, qui est le vôtre, en me soumettant à la majorité sans être convaincu; peut-être cette opinion que j'ai prié M. Pasquier d'exprimer produira-t-elle quelque effet sur ces messieurs. Mais il faut soigner l'armée avant tout, et je crains bien que le maréchal ne vise plus au nombre qu'au choix. Trente-quatre millions sont évidemment trop et il serait dur que la chambre fît le dégrèvement et en ôtât le mérite au Roi. Il survient encore des accrocs pour ces notes et ces déclarations que je vous ai envoyées et que l'on veut modifier; mais j'espère en venir à bout, le mal est que cela retarde et j'ai autant d'envie d'être à Paris que vous en avez de m'y voir. L'affaire des dix-huit mois sera arrangée aujourd'hui, pour les paiements à faire. Baring est arrivé et, hors les Prussiens, tout le monde est d'accord. Je crois comme vous ce délai nécessaire et j'y ai fort insisté. On donnera quelque argent aux Prussiens et l'affaire sera faite. Je suis fort curieux de votre conversation avec le duc de Berry, que ce soit pour ou autre chose, si ils veulent marcher avec nous, il y a encore bien du remède. Mais l'armée! Voilà ce qu'il faut soigner et si le maréchal ne veut pas écouter la raison, n'y aura-t-il donc rien à faire? Cela est impossible à

Digitized by Google Origina from UNIVERSITY OF WISCONSIN

penser. Mon Dieu, que je voudrais être à Paris! et pourtant je ne puis abandonner ceci que tout ne soit terminé. L'empereur Alexandre dit qu'il part d'aujourd'hui en huit, mais il va à Bruxelles passer quatre ou cinq jours et pourrait revenir ensuite. Cela me fait frémir.

« Je m'en vais à la conférence et je n'ai plus que le temps de vous dire que je vous suis tendrement attaché pour la vie.

« R... »

« Les Prussiens même sont d'accord et tout sera arrangé demain, comme nous le désirons. »

« Je lus cette lettre tout en me rendant au conseil où je trouvai les esprits agités par les nouvelles reçues d'Angleterre. Le sloop le *Musquito*, venu de Sainte-Hélène à Portsmouth, avait apporté des dépêches à la suite desquelles les ministres s'étaient rassemblés et avaient appelé l'attorney et le sollicitor général. Aussitôt le bruit avait couru que Bonaparte s'était sauvé. A la Bourse, dans la cité et les quartiers les plus habités de Londres, le peuple avait montré une joie incroyable; dans plusieurs rues les maisons avaient été illuminées; la nuit de nombreux placards avaient été affichés portant ces mots: « Bonaparte se sauvera. » Tel était le chemin qu'avait fait en trois années l'opinion publique chez les vainqueurs de Waterloo! Le ministère anglais, épouvanté, était tenté d'extraire son prisonnier de Sainte-Hélène pour le conduire je ne sais où; mais avant tout il devait consulter le Congrès et un courrier était aussitôt parti pour Aix-la-Chapelle. Notre ambassadeur, le marquis d'Osmond, complètement mystifié, nous écrivit qu'il n'avait pu rien tirer de Lord Ba-

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

thurst[1], si ce n'est qu'une correspondance importante avec Bonaparte avait été saisie et qu'on ne la lui avait pas communiquée afin de l'envoyer plus vite à Aix-la-Chapelle. Pour nous, il ne s'agissait de prendre un parti qu'à l'égard du public pour savoir ce que nous lui dirions; comme nous ne savions rien, la question ne me paraissait pas difficile à résoudre. J'ouvris l'avis de laisser nos journaux traduire ceux de Londres et publier ce qui venait de se passer dans cette capitale et que toutes les lettres particulières ne manqueraient pas de raconter. Mais Decazes fut d'un avis contraire et fit prescrire aux journaux le plus profond silence sur toutes ces rumeurs. Il nous communiqua en même temps les rapports de police que lui avaient adressés ses agents secrets à Aix-la-Chapelle. Il résultait de ces rapports que les souverains avaient maintenu secrètement au détriment de la France la quadruple alliance et que M. de Richelieu avait été joué. Rien au monde n'était plus faux, plus dénué même du moindre fondement et quoique je susse fort bien que Decazes entretenait à Aix-la-Chapelle des émissaires, ou plutôt des espions, à l'insu de M. de Richelieu, je fus révolté d'en rencontrer la preuve et de voir jusqu'où ces méprisables agents portaient leur impudence et leur audace.

« Decazes nous lut ensuite la lettre que M. de Richelieu venait d'écrire au Roi pour le remercier du cordon bleu. C'était le premier qui eût été donné depuis la Restauration. Decazes, ne pouvant contenir sa jalousie, nous dit avant de nous lire la lettre du duc qu'il ne l'aurait jamais cru aussi sensible à une pareille

1. C'était dans les attributions de lord Bathurst, l'un des ministres anglais, que se trouvait tout ce qui concernait le prisonnier de Sainte-Hélène. (Note du comte Molé.)

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

faveur. M. de Richelieu écrivait au Roi *qu'il ne comprenait pas comment il avait pu la mériter*. C'était de la meilleure foi du monde que cet excellent homme ne comprenait pas pourquoi le Roi voulait le récompenser. Il terminait sa lettre au Roi en annonçant qu'Alexandre désirait que la récompense demeurât quelque temps secrète, de peur que les autres puissances ne crussent que la France s'en était tiré à trop bon marché puisque Louis XVIII donnait une si haute marque de satisfaction à son plénipotentiaire. Et voilà les paroles où Decazes avait trouvé de l'enivrement.

« On lut ensuite des dépêches de Rome. La consultation préalable des évêques de France sur le projet de convention provisoire paraissait inévitable. Je fus cette fois seul dans le conseil à m'y opposer.

« Nos séances révélaient chaque jour davantage les projets et les intrigues qui s'ourdissaient dans notre sein. Sous ce rapport celle du lundi 16 ne fut pas sans intérêt. Pasquier, appuyé de Decazes, proposa de donner l'institution royale à trois juges bien connus pour leurs opinions et leur conduite révolutionnaires. Le maréchal s'en indigna. Lainé et moi nous nous regardâmes. Depuis quelque temps Pasquier et Decazes ne recueillaient plus les voix sur les propositions qu'ils faisaient et les tenaient toujours pour adoptées. En tout le favori ne dissimulait plus sa toute-puissance. Le maréchal nous ayant lu une longue et importante instruction qu'il adressait dans tous les corps sur la loi de recrutement, Decazes la mit dans sa poche pour l'examiner à loisir. Le même maréchal ayant tiré de son portefeuille tout le travail du personnel de l'armée, Decazes le prit sans façon, et raya, maintint ou permuta selon son gré des officiers généraux et plusieurs colonels.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

« Le lendemain 17 était l'anniversaire de la naissance du Roi; lorsque nous nous présentâmes chez ce prince, il accabla son favori des marques de sa tendresse, mais ce qui frappa tous les regards fut l'affectation avec laquelle Decazes s'entretint à voix basse avec M. de Talleyrand dans le cabinet du Roi. J'avais été averti de cette intrigue et je savais que M. de Talleyrand, qui est toujours prêt à contracter toutes les alliances qui peuvent le conduire au pouvoir, épiait depuis longtemps une occasion de se rapprocher de Decazes. Les doctrinaires qui, du moins pour un temps, s'étaient mis à la suite de ce dernier, ne savaient comment rompre honnêtement avec moi. Royer, le plus considérable d'entre eux, vint me voir et m'apporta leur manifeste. Il me fit du présent et de l'avenir la plus sombre peinture et en conclut qu'un changement de dynastie était presque inévitable. « Toutefois, ajouta-t-il, notre devoir à tous est de ne rien négliger pour l'éviter. Or, il ne reste plus qu'une manière de sauver les Bourbons malgré eux, c'est de composer un nouveau ministère. Il faut que Decazes donne sa démission pour faire partir le duc de Richelieu, M. Lainé et Corvetto. Le Roi et les circonstances ne tarderont pas à les rappeler aux affaires avec vous, le maréchal et ceux que l'opinion désignera. » Royer savait, parce que je le lui avais dit et parce qu'il me connaissait, que je n'entrerais jamais dans une coalition qui aurait pour objet de chasser M. de Richelieu et de mettre le favori à sa place, aussi eut-il soin d'envelopper cette insinuation des paroles les plus amicales et les plus flatteuses; il me quitta en m'assurant qu'il n'y avait que moi qui pût tirer la France et la famille régnante de la position périlleuse où elles se trouvaient.

« Lainé fit passer au conseil du mercredi 18 la consul-

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

tation des évêques français par le Pape sur le projet de convention. Le Roi ne prit pas même les voix et ne me demanda pas mon avis qu'il connaissait de reste. Il fut décidé que Sa Majesté écrirait au Grand Aumônier, cardinal de Périgord, et que le ministre de l'Intérieur adresserait une circulaire à tous les autres membres de l'épiscopat. Le reste de la séance fut employé à admirer la décoration du Saint-Esprit en diamant que le Roi destinait au duc de Wellington à son retour d'Aix-la-Chapelle. Elle coûtait 617.000 francs.

« J'appris le soir que le courrier d'Aix-la-Chapelle que nous attendions les uns et les autres avec anxiété, venait d'arriver. Je courus chez Decazes et je le trouvai au milieu d'un cercle nombreux qu'il oubliait pour ne s'occuper que de la duchesse de Dino. Il se troubla en me voyant arriver, puis vint droit à moi pour m'expliquer que la famille de Saint-Aulaire où il était entré étant alliée de la famille de Talleyrand, cette dernière lui avait fait à l'occasion de son mariage des avances auxquelles il avait été obligé de répondre. Decazes se donna même la peine de m'expliquer de la même manière sa conversation dans le cabinet du Roi, « laquelle, ajouta-t-il, j'avais *sans doute remarquée* ». Il m'apprit ensuite que le courrier avait apporté les actes définitifs du Congrès ainsi que les fameuses dépêches de Sainte-Hélène qui avaient mis tout Londres en émoi. Elles ne renfermaient cependant rien d'important, si ce n'est que Napoléon conservait l'espérance de s'échapper, qu'il avait en Europe des correspondances et beaucoup de fonds chez le banquier Laffitte, ce que nous savions déjà ; du reste M. de Richelieu venait de recevoir le mémorial de Pasquier sur notre situation intérieure. « *Les vues de M. Pasquier*, écrivait-il à Decazes, *me paraissent sages, mais croyez-moi, le*

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

maréchal Gouvion perd tout et il n'y a de salut qu'en s'en séparant. » En me répétant ces paroles, Decazes ajouta : « Ce serait pour nous le coup de grâce que la retraite du maréchal, rien ne m'y fera consentir. »

« Cependant les deux partis me ménageaient également et faute de me connaître fondaient sur moi des espérances. Les libéraux cherchaient, en me rappelant ma carrière politique sous Napoléon, à m'éloigner de leurs adversaires et ne cessaient de s'adresser à mon amour-propre et à mon ambition pour me séparer de M. de Richelieu. Les royalistes, au contraire, en appelaient à mon nom, à mes talents, à ce qu'ils appelaient mes *opinions monarchiques;* enfin, ils m'insinuaient que mon crédit sur M. de Richelieu me rendait seul propre à le rapprocher des royalistes et à sauver la dynastie et la France. Les uns et les autres remplissaient mon salon dès que je l'ouvrais et je me plaisais à les réunir à ma table indistinctement.

« Le conseil du vendredi 20 renouvela, grâce à mon opiniâtreté, la discussion des affaires avec Rome. Lorsque je m'assis, Decazes et Pasquier se communiquaient avec mystère des lettres de M. de Richelieu dont ils m'annoncèrent le retour pour le 25. M. Lainé nous lut la lettre qu'il se proposait de faire signer au Roi pour le cardinal de Périgord. Sa Majesté y autorisait le Grand Aumônier à consulter les évêques sur le projet de convention avec le Pape. J'attaquai de nouveau cette consultation en principe.

« Le Roi, m'écriai-je, pourrait tout au plus la tolérer, mais en l'autorisant il reconnaît le Concordat de 1817 qui ne saurait être considéré comme loi de l'État, puisque les chambres ne l'ont pas adopté et que même celle des députés s'apprête à le repousser. D'ailleurs, une autorisation de cette nature ne doit émaner du

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

souverain que sous la responsabilité d'un ministre et dans une ordonnance contresignée du ministre responsable, ou dans une lettre de ce ministre adressée aux évêques et non au Grand Aumônier qui n'a aucun caractère pour la recevoir. »

« Pasquier, qui savait combien Louis XVIII avait cette affaire à cœur, me répondit en courtisan zélé. Pour Decazes, il fut inattendu : frappé de me voir renouveler avec tant de constance les mêmes efforts et craignant la popularité qui pourrait en résulter pour moi, il dit d'un ton modeste qu'il demandait qu'on lui laissât le temps d'entretenir ses amis sur une question à laquelle il se reconnaissait très étranger; on l'ajourna au lundi pour prendre une détermination. »

Digitized by Google Origina from UNIVERSITY OF WISCONSIN

CHAPITRE IV

Mémoire au duc de Richelieu sur la situation intérieure de la France et celle du ministère. — Pozzo de retour d'Aix-la-Chapelle. — Inquiétudes de Decazes sur sa position. — Réponse du duc de Richelieu au mémoire du comte Molé. — Les doctrinaires se rapprochent de Decazes. — M. de Richelieu revient du Congrès. — Le comte de Nesselrode. — M. Molé chez le président du conseil et chez Decazes. — Un conseil chez Corvetto.

« J'avais terminé depuis plusieurs jours le mémoire que M. de Richelieu m'avait demandé et je le lui avais adressé à Aix-la-Chapelle avant de le communiquer à mes collègues. Pasquier ayant voulu me communiquer le sien, j'avais refusé d'en prendre connaissance jusqu'à ce que mon travail fût terminé, mais le moment me paraissant venu, je me rendis chez Pasquier avec mon mémoire dans ma poche et le trouvai tout justement enfermé avec Decazes, ce qui ne laissa pas de le déconcerter un peu. Tous deux me demandèrent en entrant mon mémoire et j'en commençai la lecture dès que je fus assis. A mesure que j'avançais, l'impatience de Pasquier devenait plus visible; le bruit de son nez et le mouvement de ses jambes redoublaient. Decazes cachait la sienne sous les apparences du plus profond ennui, mais en bâillant avec plus d'affectation que de politesse. Dès que j'eus achevé, il se leva vivement :

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

« Tout cela est très bien, dit-il, mais je ne puis être de votre avis, ni sur vos concessions aux libéraux, ni sur l'armée, et même sur cette dernière votre expression va sans doute au delà de votre pensée, car vous ne pouvez vouloir que la France n'ait pas d'armée ! »

« — Jamais, répondis-je froidement, je ne l'ai voulu, ni dit. »

« Decazes ne m'écoutait pas et ne voulait ni discuter ni me répondre. Il était clair que son but était de pouvoir dire au Roi que je versais tout à fait du côté libéral, et aux militaires libéraux que je ne voulais pas d'armée. Decazes parti, Pasquier me lut son mémoire dont l'insignifiance surpassa mon attente. Je donne ici le mien et je supplie le lecteur de lui accorder quelque attention. Je le composai comme un testament politique, bien sûr qu'il précéderait de peu de temps ma retraite; j'y déposai mon jugement du présent, mes plans sur l'avenir. On y trouve en un mot tout ce que j'aurais fait à cette époque, si j'avais eu le pouvoir dans les mains[1].

1. Ce mémoire était accompagné de la lettre d'envoi suivante :

Paris, ce 19 octobre 1818.

« Voilà le mémoire que vous m'avez demandé. Il n'est encore connu que de vous. J'ai mis à l'écrire toute la réflexion dont je suis capable. Je tremble de m'être trompé, tout en étant profondément convaincu que je ne me trompe pas. J'admire les gens qui ne voient rien de grave dans notre position et qui ne doutent pas qu'on s'en tire si on les écoute. Toutefois la difficulté est bien plus dans les hommes que dans les choses.

« Il y a une phrase de votre lettre d'hier à M. Decazes que je vous prie d'avoir toujours présente; c'est que si tous les rameurs n'agissent pas dans le même sens, la galère ne peut avancer. Assurons-nous donc que nous ramons tous dans le même sens. Soyons francs et sincères et cherchons à tout prix à composer au Roi un ministère unanime. Autrement c'en est fait de la monarchie. Vous ne dites plus rien dans cette même lettre de votre santé, cela me fait espérer que vos craintes ne se réaliseront pas. Nous avons remis les chambres au 10; cela était, ne vous en déplaise, indispensable. Cet ajournement a été par-

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

MÉMOIRE SUR LA SITUATION INTÉRIEURE DE LA FRANCE ET CELLE DU MINISTÈRE, ADRESSÉ A M. LE DUC DE RICHELIEU A AIX-LA-CHAPELLE EN NOVEMBRE 1818.

« Les fautes commises en 1814 avaient préparé le 20 mars et assuré le succès de l'entreprise la plus audacieuse qui ait été formée. Les fautes commises en 1815 et un concours de circonstances, dont quelques-unes étaient indépendantes des hommes, ont encore égaré l'opinion et aliéné l'affection des peuples. L'ordre social est de nouveau menacé, car les conspirateurs ne manquent jamais à un état de choses où toutes les conspirations peuvent réussir.

« Le plus grand problème que des hommes d'État aient eu à résoudre est peut-être de savoir si la nation française pourra se réconcilier avec la maison de Bourbon. Les Bourbons en 1814 ne retrouvèrent de la France qu'ils avaient connue que son heureux sol et son doux climat. Ils durent s'y sentir du reste plus étrangers que dans les contrées où ils avaient passé le temps de leur exil: une génération nouvelle et dédaigneuse des souvenirs qui s'attachaient à leur nom, des intérêts que leur seule présence devait alarmer ou faire rougir, une armée enivrée de gloire et méprisant tout ce qui n'avait pas partagé ses travaux : telle était la nation qu'allait avoir à gouverner le frère de Louis XVI ramené par les armées étrangères. Un souverain, dont le retour aurait protégé tous les intérêts que le retour de Louis XVIII inquiétait, aurait encore

faitement compris des députés et du public. Arrivez, arrivez. Je ne puis vous exprimer combien il me tarde de pouvoir causer avec vous et de savoir jusqu'à quel point vous approuvez et adoptez les idées que je vous soumets. Mille amitiés bien dévouées.

« M... »

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

eu de la peine à se faire pardonner l'intervention de l'Europe et de ses baïonnettes à l'appui de ses droits. Au lieu de reconnaître et d'apprécier une situation aussi critique, la Cour et le gouvernement prirent l'attitude et les couleurs de la victoire, se mirent eux-mêmes à pardonner et à vanter la générosité qui leur ferait ratifier tant de sacrifices et taire tant de regrets. De ce moment l'œuvre merveilleuse de Napoléon fut détruite; la légitimité devint l'orgueil et l'argument des uns, tandis qu'elle était l'horreur de tous ceux qu'elle menaçait et de ceux, bien plus nombreux, qu'elle humiliait. La Nation se divisa ainsi qu'elle n'avait jamais cessé d'être divisée, excepté depuis 1789 sous le règne de Napoléon; les prêtres et les nobles d'un côté, tout le reste de l'autre. Dans la lutte d'un contre un mille, l'issue ne peut être douteuse, surtout quand le même parti joint au nombre la richesse et l'habileté. Le 20 mars fut la crise fortuite de cet état de choses, le dénouement imprévu d'un drame pour lequel il n'était pas fait. Bonaparte vint dérober à la démocratie son triomphe; il vint profiter des fautes de la Restauration comme il avait profité de celles du Directoire. Lorsqu'il arriva, le gouvernement était sur le point de passer dans les chambres qui se préparaient à imposer des ministres au Roi.

« Au mois de juillet 1815, non seulement le problème tel que je l'ai posé au commencement de cet écrit existait encore, mais sa solution paraissait plus difficile et plus douteuse. La Nation reprochait à la famille royale et son départ et son retour : son départ, par lequel la France s'était crue encore une fois dégagée de ses obligations envers elle; son retour, à la faveur d'une seconde invasion bien plus désastreuse que la première. La haine de la noblesse s'était accrue

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

par son imprudente conduite en 1814 et les Français se croyaient plus irréconciliables que jamais avec une famille qu'ils venaient encore d'outrager et de trahir et à laquelle ils reprochaient d'être venue inquiéter tant d'intérêts sans avoir su en protéger aucun. En un mot, le Roi n'avait eu en 1814 qu'à succéder à Napoléon, au lieu qu'en 1815 il se trouvait appelé à recommencer l'ouvrage même de Napoléon, c'est-à-dire à terminer la révolution dont l'interrègne des Cent Jours avait renouvelé toutes les questions et rallumé toutes les fureurs.

« Ce qui rendait la tâche du Roi et de son gouvernement moins difficile, c'est que les faits parlaient tellement d'eux-mêmes, qu'il n'était guère possible de se méprendre sur la nature des obstacles que l'on avait à craindre et les moyens d'en triompher : il fallait évidemment rassurer les masses, en déterminant sur-le-champ la limite au delà de laquelle il n'y avait plus de coupables, livrer aux tribunaux, surtout par contumace, les fauteurs si peu nombreux de la catastrophe et nier, au lieu de pardonner, les torts de tous ceux qui avaient pris part aux événements après que le Roi eut quitté la France. On fit tout le contraire : les vrais coupables échappèrent, pour la plupart, à des poursuites lentes et tardives; une proscription morale, une flétrissure inévitable atteignirent non seulement ceux qui avaient secondé la marche du gouvernement pendant les Cent Jours, mais encore l'innombrable multitude de ceux qui s'étaient soumis à son obéissance d'une manière explicite.

« Le besoin de se créer des garanties contre les entreprises de la noblesse et de la Cour avait ranimé en 1814 l'amour des institutions par lesquelles la révolution s'était faite. Bonaparte, au 20 mars, trouva

Digitized by Google Origina from UNIVERSITY OF WISCONSIN

ce sentiment si exalté qu'il n'hésita pas à s'y soumettre et à continuer en quelque sorte l'ouvrage du Roi qui, un an auparavant, aurait pu, s'il l'eût voulu, continuer le sien. Mais en 1815 Louis XVIII était obligé de renchérir sur Bonaparte et de l'emporter du moins sur lui en concessions et en doctrines.

« C'est au milieu de ces conjonctures que le ministère reçut le duc de Feltre et M. de Vaublanc dans son sein et que la chambre de 1815 fut élue et rassemblée; je ne rappellerai pas toutes les fautes de cette époque ; l'énumération en serait aussi longue que celle des malheurs dont elles auraient pu devenir la source. La Nation dévora en silence les vexations et les humiliations qu'une minorité téméraire lui prodiguait. Elle sacrifia son ressentiment à la crainte de voir encore l'Europe se mêler de ses affaires. Elle dissimula sa force et fit plier son orgueil, pour obtenir l'affranchissement de son territoire. Tous ses regards se portèrent vers le jour fixé pour notre libération et tous les partis ajournèrent à cette époque leurs espérances. Toutefois l'ordonnance du 5 septembre, le renvoi de M. de Vaublanc et du duc de Feltre, pardessus tout la marche constamment suivie par le ministère calmèrent bien des ressentiments, rassurèrent bien des esprits et firent naitre dans bien des cœurs un attachement véritable pour la personne du Roi. Tous ceux qui pouvaient être ramenés le furent, mais c'est ici qu'il faut se prémunir contre toute illusion. On ne peut faire que le gouvernement de la légitimité eût été celui que la France nouvelle, que la France fille de la Révolution aurait choisi. On ne peut faire que la famille de Bourbon, contre laquelle la Révolution s'est faite, soit celle que la génération héritière de cette Révolution aurait appelée pour régner

Digitized by Google Origina from UNIVERSITY OF WISCONSIN

sur elle. Mais ce qu'on peut faire et ce qu'il faut obtenir, c'est que les intérêts nouveaux ne se croient ni humiliés, ni compromis, en vivant sous une autorité légitime. C'est que ces intérêts redoutent les convulsions et les chances auxquelles il leur faudrait s'exposer pour obtenir un gouvernement conforme à leurs désirs. Si l'on ne place ainsi son but, on se consumera en vains et dangereux efforts. Qu'on ne cherche donc pas à concentrer le pouvoir et les emplois dans les mains d'hommes dévoués. Les hommes dévoués ne servent qu'un jour d'action et pour un coup de main. Ce n'est pas avec eux qu'on gouverne une grande nation parvenue à un haut degré de civilisation. Une telle nation ne se gouverne que dans le sens des opinions et des intérêts de la majorité. Tout l'art consiste donc à rendre le dévouement inutile.

« On s'étonne que ce soit au moment de la retraite des étrangers, au moment où le gouvernement du Roi vient d'acquérir tant de titres à la reconnaissance publique, que l'opinion antibourbonnienne fasse irruption pour ainsi dire et révèle tout d'un coup sa force. On pouvait le prévoir, depuis trois ans il ne fallait que prêter l'oreille pour savoir ce qui se préparait dans les flancs du volcan et comprendre qu'il n'était pas éteint. Depuis trois ans, l'héritier présomptif du trône, et toute la noblesse qui l'entoure, est en opposition ouverte avec le Roi et donne gain de cause à ses ennemis. Depuis trois ans, les bonapartistes, les républicains, les purs révolutionnaires, réunis provisoirement sous une même bannière, présentent aux Français le retour de l'ancien régime comme inévitable si le frère de Louis XVIII lui succède. Ils le prouvent par l'attitude même que ce frère a prise; ils citent le langage de son second fils et de sa

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

belle-fille, les déclamations et les actes insensés de la chambre de 1815, enfin les discours et la conduite du clergé et de la noblesse, sans en excepter ces vieux compagnons d'infortune du monarque qui, revenus avec lui, remplissent auprès de sa personne les premiers emplois et font soupçonner sa sincérité lorsqu'on les entend s'élever publiquement contre le système adopté par ceux qui gouvernent.

« Telles sont les causes qui ont concouru à former cette opinion publique qui n'attendait pour se manifester que l'affranchissement de notre territoire. Il reste à examiner si le gouvernement n'aurait pas pu influer davantage sur elle et s'il ne pouvait pas combattre plus efficacement son progrès. Je n'hésite pas à le croire.

« Chaque acte du gouvernement, considéré isolément et en lui-même, est irréprochable ou digne d'éloge; mais la réunion de ces actes, loin de former un système et d'indiquer le but, laisse voir un grand fond d'hésitations et ne prouve autre chose que le désir bien chimérique de faire vivre en paix, et les uns près des autres, tous les partis sans en anéantir aucun. Les révolutions cependant ne finissent que par la victoire complète et définitive d'un parti, le combat ne cesse que faute de combattants. Napoléon l'avait bien senti. Aussi, loin de contester à la Révolution sa victoire, il lui demanda d'être généreuse, comme si sa cause eût été la plus juste et de pardonner à ses victimes, comme si elles avaient mérité leurs malheurs. C'est ainsi qu'à sa voix les vainqueurs ouvrirent leurs rangs aux vaincus et qu'on vit les uns et les autres dater d'une ère nouvelle, exempte de souvenirs. Qu'a fait au lieu de cela le ministère? Plaçant peut-être la justice au-dessus de l'habileté et la morale au-dessus de la poli-

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

tique[1], il semble n'avoir cherché qu'à rendre à chacun ce qui lui était dû, en conscience et en vérité. Tout en protégeant l'existence des droits acquis, il ne parut jamais oublier leur origine; tout en repoussant les prétentions des droits proscrits, on put le soupçonner de rendre un hommage secret à la pureté de leur source. On crut et l'on dut croire que le Roi et ses ministres cédaient à leur raison plutôt qu'à leur penchant et qu'ils réservaient leur affection et leur estime pour ceux-là mêmes qu'ils étaient contraints de frapper. Loin donc de tracer profondément sa ligne et d'indiquer hautement son but, le ministre gouverna au jour le jour, par expédients, sans plan et sans système, dénouant avec habilité et finesse la difficulté du moment[2], marchant à la suite de l'opinion au lieu d'entraîner l'opinion à sa suite. Enchaîné aujourd'hui au char de cette dernière, il ressemble à un captif et se trouve porter des couleurs qu'il n'a pas choisies et qu'il ne peut plus quitter. Que doit-il faire? Cherchera-t-il à rompre tout d'un coup ses liens, à ressaisir son indépendance et le rang d'où il n'aurait jamais dû descendre? Il ne le pourrait pas. Le passé dessine pour lui l'avenir, il ne lui reste qu'à se placer franchement à la tête de l'opinion telle qui l'a faite, à gouverner par elle et avec elle ou à périr. S'il regarde en arrière, s'il fait un pas rétrograde, il est perdu et la monarchie avec lui. Il ne peut plus choisir; sa bannière est libérale. Il doit mettre toutes sa politique à persuader qu'il n'en eut jamais d'autre et ravir aux ennemis de la dynastie leur masque et leur popularité, en donnant

1. Noble erreur qui n'appartint qu'au duc de Richelieu que j'avais ici en vue. (Note du comte Molé.)

2. Decazes crut que j'avais voulu le peindre et ne se trompa pas. (*Id.*)

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

lui-même toutes les garanties que, dans leur zèle hypocrite, ils ne cessent de réclamer au nom de la Nation.

« J'arrive au plan que je propose et que je vais exposer avec détails. Le ministère doit prendre pour point de départ la retraite des alliés. Jusqu'à ce qu'il eût obtenu ce prix de ses efforts et de ses travaux, il ne pouvait songer à compléter nos institutions. Pour ôter aux étrangers tout prétexte d'intervenir même de leurs conseils, il fallait ajourner l'achèvement de notre édifice constitutionnel et attendre pour soumettre à la Nation et aux chambres des questions importantes, que notre indépendance fût assurée. C'est la raison pourquoi il combattit l'an dernier ce qu'il proposera cette année et sacrifia toute idée *d'améliorer à la crainte d'innover*[1]. Ce n'est pas le moindre des biens dont la France est redevable à son Roi, que de pouvoir à une époque aussi rapprochée de ses malheurs, que de pouvoir, dès cette session, mettre la dernière main à ses lois fondamentales. Mais il importe aussi de parcourir rapidement la carrière des améliorations pour qu'elle ne se transforme pas dans une arène où les ambitions particulières et les esprits ardents tenteraient bientôt, sous le voile du bien public, de tout renverser. Dans ces grandes circonstances, le gouvernement doit prendre l'initiative et proposer lui-même aux chambres tous les perfectionnements dont nos institutions lui paraissent actuellement susceptibles. Après avoir ainsi répondu d'avance au reproche de versatilité, il porterait successivement ses regards sur nos codes civil et criminel, sur notre organisation

1. Paroles qne nous avions mises dans le préambule de la fameuse ordonnance du 5 septembre. (*Id.*)

Digitized by Google Origina from UNIVERSITY OF WISCONSIN

administrative et sur la Charte elle-même, en annonçant qu'il renonce à toute loi d'exception.

« Il ne proposerait d'autre complément à notre droit civil qu'une bonne loi sur les substitutions. S'appuyant de l'exemple de l'Angleterre, il ferait sentir la nécessité de fortifier l'aristocratie en lui donnant une base appropriée à la forme du gouvernement et à nos mœurs. On ne peut chercher cette base ailleurs que dans la propriété, la richesse et la famille, sans blesser dans son principe l'égalité.

« Depuis longtemps, tous les amis de l'humanité et de la justice se réunissent pour demander la réforme de notre code pénal et de notre code d'instruction criminelle. Dans le premier, les peines n'ont point de proportion avec les délits; dans le second les droits des accusés manquent quelquefois de garanties. Trois lois pourraient être présentées pour y remédier : la première introduirait une échelle plus rationnelle et mieux graduée des peines; la seconde rendrait le jury à son véritable esprit en bannissant l'arbitraire de sa formation; la troisième, en soumettant le secret imposé aux prévenus à certaines règles, raffermirait dans les mains de la justice cette arme si nécessaire et qu'on voudrait lui arracher.

« Le jury ainsi perfectionné pourrait être appliqué aux délits de la presse. Il trouverait place dans la loi qui aurait pour objet la répression et la définition de ces délits; loi difficile à faire et nécessaire à présenter; loi qui ne préservera jamais la société des abus de la presse et dont l'insuffisance impose au législateur l'obligation de chercher ailleurs un remède à cet abus. La meilleure raison qu'ait le gouvernement de proposer le jugement par jurés des délits de la presse, c'est qu'à son défaut ses adversaires le proposeraient,

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

le lui arracheraient et recueilleraient toute la popularité qu'il aurait laissé échapper. Dira-t-on qu'il pourrait se borner à y consentir et faire partir la proposition des bancs ministériels? Mais personne ne serait la dupe de cet artifice. Il donnerait l'idée de sa faiblesse et offrirait un aliment aux orateurs et aux pamphlétaires. Il vaut bien mieux procéder franchement, dire que l'on propose avec confiance ce que l'on combattait l'an dernier avec chaleur; que pour essayer des institutions, il faut être libre et que l'essai ne se fasse pas sous les regards et la main de l'étranger.

« On expliquerait de même l'abandon de la censure des journaux. Car après une mûre réflexion, je crois qu'il y a moins à y perdre qu'à y gagner; cette censure nous est plus nuisible qu'utile; rendus à la liberté, les journaux tueront les pamphlets et nous y serons sur un meilleur terrain pour nous défendre. On ne lit pas les brochures que nous opposons à *la Minerve*, on lira le *Journal des Débats*, le *Journal de Paris*, lorsqu'ils répondront à leurs adversaires. Nous serons défendus par esprit de parti, sans nous en mêler. La mesure, l'acte, le ministre attaqués plairont à un parti et seront soutenus par les journalistes de ce parti, tout simplement pour conserver leurs abonnés. La censure donne aux journaux un caractère officiel qui ne nous permet de répondre aux sarcasmes et aux injures que par des raisons, parce que c'est nous, gouvernement, qui répondons, ce qui fait que nous ennuyons tandis que nos ennemis amusent. Dans le système de liberté, nous disparaissons de la lutte, elle s'établit entre journalistes qui se rendent personnalité pour personnalité, épigramme pour épigramme, injure pour injure.

« La loi qui réglera notre organisation administra

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

tive ne présente pas moins de difficultés. Le besoin en est aussi généralement senti qu'universellement reconnu. Tout est fictif ou défectueux dans ce qui existe aujourd'hui ; conseils municipaux, d'arrondissement ou de département, rien n'est placé dans sa véritable sphère ; tout est arbitraire, insuffisant ou excessif dans la formation ou les attributions de ces autorités. Les ennemis du ministère auront pour auxiliaires dans cette discussion les hommes à principes, les doctrinaires. Sans entrer dans le détail des dispositions que la loi doit renfermer, je dirai seulement qu'en restreignant beaucoup le cercle des attributions, ce qu'il sera aisé de faire en représentant aux chambres qu'on ne saurait l'étendre sans empiéter sur leur domaine, on pourra se rendre plus facile sur la formation et laisser le choix du peuple y exercer une grande influence.

« La Charte a promis et l'opinion demande une loi sur la responsabilité des ministres. Il faut la présenter. Notre attitude et notre langage dans la discussion doivent être graves et réservés. Le résultat ne peut être dangereux ; nous avons seulement à éviter qu'en défendant l'autorité royale nous n'ayons l'air de plaider en notre faveur et de vouloir affaiblir notre responsabilité ou en atténuer les suites. D'ailleurs, les deux chambres auront de la peine à se mettre d'accord sur une loi qui intéresse aussi essentiellement leurs prérogatives et il y a lieu de penser que la session se terminera sans que le débat puisse être vidé. C'est au reste un expédient dont nous pourrons faire usage dans toutes les questions, que de faire amender par une chambre ce qui aura été adopté par l'autre. Mais une pareille ressource, si elle tire d'embarras dans le moment, n'apporte aucune force véritable.

Digitized by Google Origina from UNIVERSITY OF WISCONSIN

« Telles sont les lois principales que je crois nécessaire de présenter pendant la session pour satisfaire l'opinion et offrir les garanties que peuvent désirer les hommes de bonne foi.

« Mais le gouvernement, de son côté, a lui aussi besoin de garanties. Tous ceux qui ne veulent pas le renverser doivent sentir qu'il est urgent de lui donner plus de force, ou de le placer dans une situation qui n'exige pas d'en employer plus qu'il n'en a. Lui donner plus de force serait difficile, pour ne pas dire impossible. Il ne faut donc songer qu'à modifier les circonstances qui le menacent et auxquelles à la longue il ne pourrait résister. Je manquerais à ma conscience et à mes devoirs, si je ne déclarais ici la conviction où je suis que le résultat inévitable des élections annuelles, avec la liberté de la presse, serait un changement de dynastie. L'état où elle nous jette est un état de fièvre continue avec redoublement. Les ambitions toujours en haleine ne se reposent jamais. Pas un intrigant ne se décourage. Ce n'est que d'une élection à l'autre que l'ennemi ajourne ses projets et il continue, pendant l'intervalle, ces écrits et ces manœuvres avec lesquels il est facile d'alarmer les intérêts nombreux que le règne seul d'un Bourbon humilie ou inquiète. En proposant de substituer aux élections annuelles le renouvellement quinquennal ou septennal, le gouvernement va, dit-on, se trouver en contradiction avec lui-même. On lui opposera son propre langage, les termes mêmes dont il s'est servi dans le préambule de l'ordonnance du 5 septembre. Oui, sans doute, on le lui opposera et ses véritables ennemis, quel que soit leur nombre et leur couleur, en prendront occasion de se livrer à des déclamations violentes, mais il répondra comme je l'ai indiqué plus

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

haut. Pourquoi d'ailleurs ne dirait-il pas toute la vérité? Pourquoi n'annoncerait-il pas que l'essai de la liberté entière de la presse et des autres institutions décrétées pendant cette session exige impérieusement que cette chambre, qui a donné à la Nation tant de preuves de son patriotisme et de sa sagesse, assiste en personne pour ainsi dire aux expériences qui vont être faites?

« On ne peut se dissimuler que c'est un coup d'État pour une chambre que de se proroger elle-même; mais il faut en proclamer et en justifier hautement la nécessité, ne point trop cacher ses inquiétudes, présenter le tableau des symptômes qui se sont manifestés sur plusieurs points du royaume et particulièrement parmi les conscrits, appeler à son aide tous les amis de leur pays, de l'ordre et du repos, enfin effrayer la chambre de la responsabilité qui pèserait sur elle si elle nous refusait ce que nous regardons comme le seul moyen de gouverner. Il est bon qu'on soit persuadé que nous nous retirerons tous si l'on nous refuse; aucun parti n'étant prêt pour nous remplacer, tous craindront de nous laisser partir. Toutefois, c'est par les libéraux que cette victoire doit être remportée. L'appui qu'ils nous prêteront sera le prix de la marche que j'ai tracée et surtout des dispositions que nous présenterons en même temps que le renouvellement quinquennal, telles que l'augmentation du nombre des députés et la fixation à 25 ou 30 ans de l'âge exigé pour être nommé. Cela nous fournira, en outre, l'occasion de faire à la loi des élections une modification utile, désirable, je dirai même urgente. Elle consisterait à faire nommer un député par arrondissement. On ne sait pas ce que ce seul changement dévouerait d'intrigues, ôterait de chances à l'esprit de

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

parti et rendrait d'influence aux grands propriétaires. On se plaint de ce qu'ils n'ont point de clientèle, de ce qu'ils n'exercent aucun patronage. Si les élections se faisaient dans les arrondissements, on serait tout étonné de trouver que sous ce rapport nous le cédons de bien peu à l'Angleterre.

« Nous devons cependant prévoir le cas où nous échouerions et apprécier les inconvénients qui en résulteraient. D'abord, je n'admets pas que la proposition du renouvellement quinquennal puisse être rejetée absolument. On nous dirait seulement : *Le principe est bon en lui-même, il entre dans l'essence du gouvernement représentatif, mais point de coup d'État et procédez après cette session à de nouvelles élections.* Eh bien, je ne crains pas de le dire, je n'hésiterais pas encore à accepter le renouvellement quinquennal à ce prix. Une chambre élue en 1819 vaudrait certainement mieux, serait moins ennemie que les cinquièmes successifs qui seraient choisis durant cinq ans. Une fois nommée, cette chambre ne courra plus après la popularité parce qu'elle aura devant elle un long avenir. Cinq années s'écouleront sans élections, pendant lesquelles tomberont ces pamphlets et ces écrits qui pervertissent l'opinion et qui, dès lors, n'auront plus d'objet. Enfin le choix d'un député nous assure que cette chambre réunirait plus qu'aucune autre des intérêts conservateurs.

« Toutes les chances seraient donc en notre faveur, que le succès soit complet ou qu'il ne le soit pas. S'il est complet, tout se simplifie et l'avenir n'a plus rien qui m'inquiète. On ne peut faire ou empêcher une révolution en France que par les chambres et avec les chambres. Or jamais les chambres, composées comme elles le sont aujourd'hui, ne laisseront faire de révolu-

Digitized by Google Origina from UNIVERSITY OF WISCONSIN

tion. Lors même qu'elles s'égareraient, qu'entraînées par les doctrines libérales, elles iraient jusqu'à disputer ou même ôter au gouvernement une portion du pouvoir dont il ne peut se passer, on les verrait s'arrêter sur le bord de l'abîme, défaire de leurs propres mains leur ouvrage, commander à ce même gouvernement de prendre la dictature et de sauver l'État.

« Le renouvellement quinquennal et la prorogation de la chambre actuelle sont donc, je le répète, les seuls moyens de salut qui nous restent. Aucun sacrifice ne doit nous coûter pour les obtenir; tout autre coup d'État ne serait pas seulement inutile, il serait dangereux et précipiterait infailliblement la catastrophe que l'on voudrait éviter. Il faudrait se servir de l'armée sur laquelle de longtemps on ne peut s'appuyer. L'armée prise dans la nation partage sa civilisation. Elle raisonne, s'intéresse aux affaires, suit les progrès de l'opinion. Les intérêts, qui sont en majorité ailleurs, se retrouvent dans les mêmes proportions parmi ses rangs. Elle déteste la noblesse dont elle a tant à redouter les privilèges et elle se défie d'une famille qu'elle soupçonne toujours de favoriser cette noblesse et qu'elle accuse d'être aussi injuste pour ses anciens triomphes qu'incapable de lui en procurer de nouveaux. Quelque application que l'on apporte à la composition de l'armée, quelque soin que l'on mette à la satisfaire, on ne doit compter sur elle que pour l'opposer à des armées étrangères. Il faut même se garder de faire trop pour elle. Elle s'expliquerait l'excès de vos faveurs par la crainte qu'elle vous inspire et vous la feriez se souvenir davantage de toutes les raisons qu'elle a de ne pas vous aimer. Les libéraux sont, à mon avis, moins à redouter que les épaulettes et sans

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

qu'ils s'en doutassent les premiers pourraient bien ouvrir la route aux seconds. Le despotisme des baïonnettes est en définitive ce qui nous menace. Il n'y a peut-être que les Bourbons qui n'aient pas en leur pouvoir de l'établir ; au contraire il leur est donné de ne pouvoir régner sur la France qu'avec des institutions et un gouvernement constitutionnels. Notre politique intérieure, d'accord avec notre politique extérieure et la situation de nos finances, exige donc qu'on ne donne à l'armée ni trop d'importance ni trop de développement. Une bonne et nombreuse gendarmerie, une bonne et nombreuse garde royale, sont les seules forces nécessaires et sur lesquelles on puisse raisonnablement compter. Je sais tout ce qu'il y a de fondé à dire sur la garde royale ; elle est militairement déjà trop forte en comparaison de l'armée. Ses privilèges sont excessifs et faits pour mécontenter ceux qui ne les partagent pas. Mais combien ne serait-il pas imprudent de les lui retirer lorsqu'elle peut décider tous les jours du sort de la monarchie, car il ne faut pas se le dissimiler, le trône n'est pas à l'abri d'un coup de main. Ce n'est pas pour se défendre seulement d'un coup de main qu'une force armée peut devenir nécessaire. Je ne m'aveugle pas sur les dangers du parti que je propose. En se mettant à la tête du parti libéral et de l'opinion publique, le gouvernement peut être entraîné. Les irréconciliables ennemis de la dynastie peuvent, sous le masque des doctrines, entraver tellement l'action de l'autorité ou égarer l'esprit des peuples au point qu'il soit inévitable de déployer un grand appareil de forces. Alors, seulement alors, le Roi et ses ministres, après avoir tenté franchement la grande expérience, adjureront tous les hommes de bonne foi ; ils feront un appel à tous

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

les amis de leur pays, de l'ordre, de la justice et du repos et ils opposeront, s'il le faut, des baïonnettes aux tentatives des perturbateurs. Le ministère s'exposerait donc à de grands dangers et prendrait sur lui une responsabilité terrible s'il ne mettait en première ligne parmi ses devoirs, d'entretenir autour du trône un corps d'élite dévoué qui lui réponde de Paris et d'un certain rayon. Les conspirateurs, sentant bien l'importance de la garde, vont l'attaquer de toutes les manières comme ils attaquèrent la garde constitutionnelle de Louis XVI. Mais c'est ici où, sous peine de périr ou de trahir, on doit leur résister. Seulement empressons-nous de changer quelques colonels dont les noms rendent la garde impopulaire parmi les sincères amis de la Charte, à cause de l'opposition factieuse de ces colonels au gouvernement du Roi.

« Je terminerai par une dernière observation : c'est que les royalistes auraient mauvaise grâce de reprocher au ministère de se mettre à la tête de l'opinion libérale. C'est le langage du côté droit à la tribune qui lui en a fait une loi. Les opinions libérales sont devenues le masque sous lequel tous les partis se disputent la palme de la popularité. Le gouvernement, le Roi lui-même, peuvent-ils rester au-dessous des promesses de tous les partis ? Il ne nous reste qu'à dérober à tous les partis l'avantage de réaliser ses promesses, tout en conservant dans nos mains une force capable de sauver la monarchie, si l'expérience tentée ne réussissait pas.

« Tout mon plan se réduit donc à deux propositions : 1° Enlever aux différents partis leur popularité en réalisant leurs promesses et donnant à la nation les garanties et les institutions qu'elle attend ; 2° Conserver dans ses mains la force nécessaire pour sauver l'État,

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

si les perturbateurs abusaient de la loyauté du gouvernement pour creuser un abîme sous ses pas.

« On a vu quelles sont les lois et les mesures que je crois propres à remplir le premier objet. Quant à la force à se réserver, je la fais consister tout entière dans une bonne et nombreuse garde royale.

« Je déclare en finissant, qu'à mes yeux le parti le plus dangereux et le moins honorable serait de n'en prendre aucun. Si on se laisse gagner par les événements, si on se rassure par le succès de la journée, on pourra se traîner péniblement jusqu'à la fin de cette session, même jusqu'aux élections prochaines. Mais ces élections serviront, je le crains, de dernière leçon. Les préfets les plus habiles eux-mêmes seront impuissants pour conjurer l'orage. Le torrent grossi entraînera tout ce qui voudra lui résister et la postérité, comme les contemporains, nous reprocheront d'avoir manqué de prévoyance non moins que de courage.

« Notre situation est bien loin d'être désespérée, mais elle est la plus grave et la plus imposante où des ministres puissent être placés. Nous devons au Roi, à la patrie, nous nous devons surtout à nous-mêmes, de dire notre pensée sans complaisance comme sans déguisement. Où puiserait-on d'ailleurs la force et le courage de lutter contre tant de difficultés et d'obstacles, si l'on n'était pas convaincu que les moyens employés pour en triompher sont les meilleurs. »

« Je ne voulais communiquer ce mémoire à personne qu'à mes collègues, mais j'étais bien aise de sonder quelques-uns des hommes influents sur les principales vues qu'il renfermait. J'invitai à dîner et en petit comité dans ce dessein M. Lainé et ses amis

Digitized by Google Origina from UNIVERSITY OF WISCONSIN

Maine de Biran, Ravez et Portal. Je crus m'apercevoir que M. Lainé, Maine de Biran et Portal ne repousseraient aucune de mes idées. Quant à Ravez, il n'entendait pas les questions. Je pris en conséquence M. Lainé à part et lui confiai mon mémoire pour qu'il le lût à loisir. Le lendemain, je fus le voir et reconnus bientôt l'erreur où j'étais tombé la veille. Le plan de M. Lainé était fort différent du mien. Il repoussait tout rapprochement des libéraux et dans ce refus son amour-propre, blessé par les doctrinaires, avait évidemment une grande part. Pour la première fois il s'épancha avec moi et me parla à cœur ouvert de notre situation dès cette époque. Il regardait la dynastie comme perdue, n'aspirait qu'à sortir du ministère et me laissa voir pour Decazes un grand mépris; son opinion sur Pasquier n'était guère favorable, ce que j'avais ignoré jusque-là.

« Le lendemain 23 novembre, Pozzo arriva d'Aix-la-Chapelle et accourut d'abord chez moi. Son langage était menaçant et il ne parlait plus d'entrer dans le ministère.

« L'empereur Alexandre, me dit-il, est engagé d'amour-propre et d'honneur à soutenir le système constitutionnel que vous suivez et que l'ordonnance du 5 septembre, à laquelle il a tant contribué, a affermi. Mais s'il faut qu'il reconnaisse qu'il s'est trompé, si à la faveur de ce système les éternels artisans de révolution relèvent la tête, il deviendra l'ennemi le plus acharné des institutions qu'il a lui-même créées et détruira de ses propres mains son ouvrage. On ne doutait pas à Aix-la-Chapelle qu'une révolution ne fût sur le point d'éclater ici. Tous les souverains et surtout leurs ministres s'en réjouissaient, excepté l'empereur Alexandre et son cabinet. Tous

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

espéraient rentrer en France avec leurs armées, raser vos places, brûler vos arsenaux et diviser votre territoire en petits États qu'ils laisseraient se gouverner à leur gré. Du reste, l'empereur a exigé du duc de Richelieu qu'il ne songeât plus à se retirer, et lui a fait entendre qu'il ne s'opposerait plus à ce que j'entrasse dans le ministère français lorsque lui, duc de Richelieu, le jugerait nécessaire. »

« Je laissai Pozzo achever sa harangue sans l'interrompre et ne lui répondis que des banalités. J'avais un grand intérêt à démêler le fond de sa pensée et à discerner le principe de sa démarche. Je vis clairement qu'il était chargé d'en dire autant à chacun de nous et que son maître lui-même venait de me parler par sa bouche.

« Le soir, je vis Decazes qui me parut plus irrité qu'inquiet de sa position. Il n'était occupé que de se faire de nouvelles créatures et m'avoua qu'il traitait avec le général Belliard après lui avoir fait expier si durement sa conduite pendant les Cent Jours. Il venait de le tirer de prison et voulait le faire rentrer à la chambre des pairs. « Je ne lui demande, ajouta-t-il, que de s'engager avec moi pour toute la vie du Roi. Le Roi mort, que chacun fasse ce qu'il voudra, je m'en *fous*. »

« Il me pressa de nouveau à consentir à ce que Dupont de l'Eure reçût l'institution royale de juge. « Croyez-moi, me dit-il, ne nous faisons pas un ennemi irréconciliable de ce Dupont. Beugnot qui arrive de Rouen est de mon avis et a vu quelle influence il avait sur le tribunal où il siége et même dans toute la province. »

« — Ne faisons rien par peur, lui répondis-je; si nous voulons refuser l'institution royale à de vieux servi-

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

teurs du Roi, à des émigrés qui ne la méritent pas, sachons la refuser à un républicain ardent, honnête homme sans doute, mais ennemi déclaré de la monarchie et de la maison de Bourbon. »

« Decazes m'entretint ensuite de la nécessité de donner un successeur à Corvetto avant l'ouverture des chambres et sur ce point j'étais de son avis complètement.

« En rentrant chez moi, je reçus un billet de M^me^ de XX..... comme j'en recevais quelquefois, car jamais elle ne recueillait en paroles ou en faits quelque chose qui pût me servir sans me le transmettre. Ses relations de famille, sa liaison avec la vicomtesse de Gontaut, avec M^me^ de Dino et ses habitudes avec le pavillon de Marsan la mettaient à portée d'être souvent fort curieusement informée. Elle me confirmait et me prouvait ce que j'avais déjà soupçonné, que Decazes était en pleine négociation avec M. de Talleyrand et que ce dernier ne cessait de lancer contre moi tous ses venins. Entre autres calomnies, il répandait que je m'étais coalisé avec Pozzo pour chasser tous mes collègues et que je poussais M. de Richelieu à un coup d'État qui ferait tomber plusieurs têtes, tant ultra que jacobines.

« Le mercredi 25, le conseil se tint comme à l'ordinaire chez le Roi. Pasquier y proposa timidement de donner à Dupont l'institution royale. D'abord, tout le monde se tut et le Roi lui-même. Ce prince répugnait beaucoup à nommer Dupont et pourtant selon toute apparence avait promis de le faire à son favori. Je rompis le silence et répétai, en ménageant seulement un peu les expressions, tout ce que j'avais dit à Decazes. Lainé me soutint; la figure de Louis XVIII exprimait la plus pénible anxiété. Decazes se décida à le tirer de peine et, du ton d'un homme qui cède à

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

regret, ouvrit l'avis d'attendre le duc de Richelieu qui arrivait le lendemain, ce que le Roi saisit avec empressement. Alors Pasquier demanda aussi l'institution de juge pour ce Gautret qui avait proposé l'affreuse loi des otages au conseil des Anciens. Je m'y opposai et le Roi dit qu'il se réservait d'y réfléchir; enfin Pasquier qui n'était pas ce jour-là en fortune, nous demanda d'augmenter d'une chambre la cour royale de Toulouse, ce qui était si peu raisonnable qu'on le lui refusa tout d'une voix.

« Avant de quitter Aix-la-Chapelle, M. de Richelieu m'écrivit une dernière lettre, que l'on va lire :

Aix-la-Chapelle, ce 23 novembre 1818.

« Avant de me mettre en route pour aller vous rejoindre, je veux vous remercier de la communication si intéressante que vous m'avez faite. J'ai lu votre mémoire avec beaucoup d'attention, l'ensemble et le système en général me paraissent excellents, il y aurait quelques objections à faire sur les détails, je me réserve de vous les présenter à mon arrivée. Ce qui demeure certain, c'est qu'il y a quelque chose à faire sous peine de périr un peu plus tard après s'être traîné tant bien que mal encore cette session. Je pars demain et j'irai le plus vite qu'il me sera possible, peut-être même sans coucher. Je n'y perdrais pas beaucoup, car il y a plus de trois semaines que je ne dors plus, ce qui me donne des maux de nerfs affreux et me rendra, si cela dure, incapable de tout. Enfin, j'irai, je vous le promets, aussi longtemps que je pourrai. J'ai reçu ce matin une lettre de M. Corvetto écrite du conseil et qui me fait espérer qu'il est

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

moins mal que je ne le croyais. Si ce qu'il me dit est réel, il faut qu'il soit sorcier; il parle de faire face à toutes les dépenses, aux augmentations même demandées par les ministres sans employer les cinq millions de rente restant et en ayant encore un petit soulagement à accorder sur l'impôt foncier. Cela tient du miracle et je crains bien qu'il n'y ait quelques mécomptes, c'est ce que nous verrons bientôt. J'ai pris congé hier de l'empereur de Russie; il m'a exhorté à la patience, vertu d'un conseil plus facile que ne l'est l'exécution; je ne puis assez le remercier de l'amitié que lui et sa famille m'ont témoignée. Le grand-duc Constantin est revenu enchanté de Paris; il n'y a que la manière dont on traite la garde qui lui tient au cœur [1]. C'est une chose à ne pas négliger, assurément, et sur cela comme sur le reste, vous voyez très juste.

« Mille et mille amitiés, je n'ai pas besoin de vous dire le plaisir que j'aurai à vous revoir.

« R... »

« Les *objections* à certains détails de mon mémoire et l'éloge donné à la justesse de mes vues sur la garde me laissèrent peu de doutes sur la disposition où je trouverais M. de Richelieu et dans laquelle ses sœurs et ses entours le confirmeraient ici. Les *objections* s'appliquaient évidemment à toute la partie libérale de mon plan et les louanges s'adressaient à tout ce qui fortifierait l'autorité. Mounier et Pozzo vinrent me voir et demeurèrent près de trois heures en confé-

1. Les généraux de la garde et les ennemis du ministre de la Guerre avaient circonvenu le grand-duc pendant son séjour à Paris et adressé par lui leurs plaintes à Aix-la-Chapelle. (Note du comte Mole.)

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

rence avec moi. Le premier, plein de bon sens et de bonne foi, me parut embrasser mon système dans toute son étendue et en accepter toutes les conséquences. Il avait, ainsi que Pozzo, lu et médité mon mémoire à Aix-la-Chapelle. Du reste Mounier m'annonça que M. de Richelieu arrivait plein de défiance du maréchal, d'une confiance, m'ajouta-t-il, *sans bornes* pour moi, et décidé à changer le ministre des Finances.

« Les événements se pressaient et les doctrinaires, se rapprochant de plus en plus de Decazes, s'éloignaient de plus en plus de moi. Cette coterie portait avec ardeur M. Louis au ministère des Finances et exigeait de Decazes de le faire succéder immédiatement à Corvetto. Le favori usa de finesse. Il ne voulait pas de M. Louis qu'il regardait comme beaucoup trop indépendant, et il ne craignait pas moins de s'en faire un ennemi que de mécontenter les doctrinaires. Il feignit donc de le servir de tout son crédit, mais en ne répondant pas du succès et alléguant la résistance que le Roi et M. de Richelieu opposaient à ses efforts. M. Roy était celui que Decazes, dans le fond de son âme, préférait à M. Louis. Lié très occasionnellement avec lui, il en attendait beaucoup de complaisance et n'en redoutait aucune rivalité. Roy brûlait depuis longtemps d'arriver au ministère des Finances, le rôle qu'il avait joué à la chambre à toutes les sessions n'eut jamais d'autre objet, parlant toujours à la tribune d'économies, mais avec la modération et la réserve d'un homme qui veut un jour pouvoir tenir comme ministre ses engagements de député. J'eus un long entretien avec lui; je le trouvai opposé à toute idée d'emprunt et prétendant combler le déficit sans autre secours que les économies, ce qui était bien chimé-

Digitized by Google Origina from UNIVERSITY OF WISCONSIN

rique. Il parlait même de réduire la liste civile et se montrait très favorable à la proposition du renouvellement intégral et quinquennal. Nos projets commençaient à percer au dehors, nous n'étions même pas fâchés de les laisser deviner. La duchesse de Duras me fit dire que les chefs du côté droit consentiraient au renouvellement quinquennal, si nous voulions leur accorder les deux degrés d'élection. Je répondis que, dussé-je être seul de mon avis dans le ministère, je m'opposerais toujours aux deux degrés.

« Enfin le dimanche 29 novembre, le duc de Richelieu arriva, et le lendemain dès huit heures du matin j'étais enfermé avec lui dans son cabinet. Je le trouvai piqué au jeu et décidé à se défendre contre toutes les cabales et les intrigues. Je lui dis sans ménagement ni réserve tout ce que je pensais de sa position, de la mienne, des vues et des projets de chacun. Rien de tout cela ne le surprit et je m'aperçus qu'il avait été averti par d'autres que par moi des pièges tendus, des intrigues ourdies pour le dégoûter et lui faire abandonner le timon. Il m'apprit qu'il avait communiqué mon mémoire à Capo d'Istria et à l'empereur Alexandre. Ce dernier en avait été si frappé qu'il lui avait recommandé de s'abandonner sans réserve aux conseils de l'auteur. Rien de tout cela ne me fit illusion et ne m'empêcha de prévoir tout ce qui va suivre.

« Le comte de Nesselrode, ministre des Affaires étrangères en Russie et l'un des plénipotentiaires du Congrès, venait d'arriver à Paris. Je ne le connaissais pas, mais comme ministre du Roi, je lui devais la première visite. Il logeait chez Pozzo, je fus le voir en sortant de chez le Roi et demeurai plus d'une heure à causer avec lui. Nesselrode me parut n'être jamais

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

qu'un personnage secondaire, médiocre d'esprit et d'importance et de nature. Il faisait en effet son ministère en premier commis et toutes les grandes affaires se traitaient entre Alexandre et le comte Capo d'Istria. Du reste, Nesselrode avait évidemment la mission secrète de s'assurer par lui-même moins encore de l'état de la France que de la situation du ministère et des intrigues qui le divisaient. Il insista sur la nécessité de retenir M. de Richelieu et m'en parla comme du seul homme auquel son maître pût se fier en France, tout en connaissant bien, me dit-il, l'insuffisance de son esprit.

« Le lundi nous nous réunîmes en conseil. On y chargea M. de Richelieu et M. Lainé de se concerter avec le cardinal de Beausset pour obtenir du Grand Aumônier que le bref du Pape relatif à la consultation des évêques ne soit pas publié et pour ôter à la consultation elle-même tout caractère officiel. On mit ensuite sur le tapis le renouvellement quinquennal ; personne n'osait plus le combattre, faute de trouver un expédient à lui substituer. Toutefois, il fut convenu qu'on ne le proposerait pas à la chambre sans s'être assuré de la majorité, homme par homme et voix par voix.

« Le 30 de bon matin, je retournai chez M. de Richelieu. Il me reparla du projet formé par Decazes de céder momentanément la place à un ministère incapable et éphémère, auquel il croyait bientôt succéder. Les doctrinaires favorisaient ce projet et il ne déplaisait pas au Roi. Decazes eût trouvé moyen de réunir par là l'honneur et le profit, l'honneur, en sortant des affaires avec M. de Richelieu et le profit en y rentrant avec lui.

« M. de Richelieu savait tout, voyait tout, souffrait tout. L'armée seule l'inquiétait, et il m'annonça l'in-

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

tention de s'élever au premier conseil contre l'augmentation proposée du budget de la guerre.

« Avant de le faire, lui représentai-je, réfléchissez sur les conséquences. Vous vous engagez dans une lutte personnelle avec le maréchal Gouvion. Il ne vous cédera pas et vous ne pourrez reculer. Decazes, obligé de choisir entre lui et vous, passera de son côté, convaincu que là est la popularité et la force. Vous serez obligé alors ou de recomposer immédiatement votre ministère, ou de laisser Decazes et le maréchal maîtres du terrain ou de dire au Roi d'appeler M. de Talleyrand. Vous sentez-vous le courage, vous reconnaissez-vous les moyens de prendre le premier parti ? Car vous ne pouvez vous résigner en conscience et en honneur aux deux autres. Votre séjour à Aix-la-Chapelle vous a du moins appris que vous aviez en Europe comme en France une considération qui vous rendait l'homme unique et nécessaire. N'abordez pas toutes les difficultés à la fois. Remédiez d'abord à l'état de la place et du crédit public menacé d'une effroyable catastrophe, donnez un successeur au bon Corvetto, et vous verrez ensuite s'il ne serait pas possible de faire entendre la raison au maréchal. »

« Le duc de Richelieu fut inébranlable comme il l'était quand son parti était véritablement pris. Les terreurs répandues au Congrès et qui s'étaient emparées de l'âme d'Alexandre avaient aussi pénétré dans la sienne. Il se regardait obligé de tirer la monarchie de ce qu'il appelait un pressant péril. De ce moment, il me fut démontré que notre ministère et non la monarchie, n'avait plus que peu de jours à exister.

« A quatre heures, je fus chez Decazes et le trouvai avec Pasquier. Il me reçut d'un air distrait et glacé. Pendant que je lui parlais de Corvetto et de la néces-

Digitized by Google Origina from UNIVERSITY OF WISCONSIN

sité de le remplacer, il continuait à lire sa correspondance sans paraître même m'écouter. Mon accent cependant et quelques mots d'impatience qui m'échappèrent le firent éclater. Il me reprocha *l'humeur que je montrais depuis quelque temps en toute rencontre et surtout au conseil*. Je ne répondis que pour m'expliquer ses étranges paroles. J'étais obligé de croire qu'il n'était pas dans son assiette physique ou morale et que sans doute il ne se portait pas bien, ou avait quelque chagrin.

« N'ai-je pas à me plaindre de vous, reprit-il d'un ton radouci, vous êtes-vous jamais occupé de ma position et me rendez-vous l'office d'un bon camarade ? »

« Je crus qu'il devenait fou et lui demandai en quoi sa position différait de celle de ses collègues et pouvait réclamer de moi ou de tout autre le moindre secours.

« Comment, s'écria-t-il, pensez-vous donc que je consente jamais à me présenter encore ministre de la Police aux chambres assemblées? Non, ce ministère est désormais impossible et honteux à exercer; d'ailleurs je me crois propre à faire autre chose qu'à faire la police, et je veux le prouver. »

« Il y avait du vrai quant au ministère de la Police, mais Decazes cachait son arrière-pensée, elle était de nous effrayer de sa retraite pour que M. de Richelieu lui donnât le ministère de l'Intérieur. Je convins avec lui de la nécessité de supprimer le ministère de la Police et de lui en donner un autre. Je lui offris, et de bien bon cœur, celui de la Marine, car j'étais profondément dégoûté et tourmenté de cette soif de retraite, de liberté, d'indépendance qui me saisit parfois au milieu des affaires et de ce qu'on appelle les jouissances du pouvoir. Toutefois, je savais bien que

Digitized by Google Origina from UNIVERSITY OF WISCONSIN

Decazes n'était pas plus disposé à prendre ma place qu'à s'en contenter. Il lui fallait un ministère plus important. Nous arrêtâmes que le soir même il proposerait au Roi de le nommer ministre de sa Maison avec l'Instruction et les Cultes enlevés au ministère de l'Intérieur. Par là Decazes serait entré encore plus avant dans les affaires personnelles et les secrets du Roi, il aurait régné sur la Cour et le clergé, ôté à M. Lainé deux de ses attributions les plus importantes. Il me dit qu'il m'écrirait le lendemain matin le succès de sa démarche pour que j'agisse ensuite auprès de M. de Richelieu, mais le lendemain je prévins sa lettre et à dix heures du matin j'étais chez lui; je le trouvai dans un grand abattement, Louis XVIII l'avait refusé. « Je ne veux, lui aurait dit ce Prince, mettre personne, pas même vous, dans mes affaires; je ne dois aucun compte de ma liste civile et ne la ferai point administrer par un ministre responsable. » Decazes avait été ensuite s'ouvrir au duc de Richelieu dont il n'avait pas été mieux accueilli. « Dans la crise où se trouve le ministère, lui avait dit le duc, nous devons nous garder de rien innover. Il faut que chacun reste ferme à son poste, excepté le maréchal qui ne peut plus rester au sien. »

« L'un des principaux agents de change, Baillot, vint nous interrompre et nous annonça tout en pleurs que vingt banqueroutes allaient éclater à la Bourse si nous ne venions pas au secours. En attendant, Baillot demandait des gendarmes déguisés pour faire la police au parquet. Je le laissai avec Decazes et j'allai me préparer au conseil qui devait se tenir à trois heures chez Corvetto. Le favori s'y fit attendre plus d'une heure, ce qui donna le temps à M. de Richelieu de me prendre à part pour me demander si je l'avais vu.

Digitized by Google Origina from UNIVERSITY OF WISCONSIN

« Je le quitte, répondis-je, et je l'ai laissé bien attristé de l'entrevue qu'il a eue ce matin avec vous. Il est irrévocablement décidé à ne plus se présenter aux chambres ministre de la Police et je trouve qu'il a raison. L'existence de ce ministère ne peut plus se défendre. »

« — Mais que faire? interrompit le duc, car on ne peut se passer de M. Decazes ; le Roi l'aime plus que jamais ; ses premières paroles hier à M. de Nesselrode ont été pour lui vanter sestalents, ses services et lui faire connaitre toute la tendresse qu'il lui portait, et l'intention du Roi était évidemment que Nesselrode répétât tout cela à l'empereur Alexandre. J'avais pensé à mettre M. Decazes à la Maison du Roi, mais le Roi n'y veut point consentir, je ne vois que l'Intérieur à lui offrir si M. Lainé veut bien passer à la Justice. »

« — Et M. Pasquier ? repris-je

« — Ma foi, continua le duc, il faudra bien qu'il en prenne son parti; tout cela ne peut se faire sans que quelqu'un cède sa place, d'ailleurs nous ferons M. Pasquier vice-chancelier, ambassadeur, tout ce qu'il voudra. »

« Nous en étions là, lorsque Decazes entra, et la séance s'ouvrit. M. de Richelieu, fidèle à sa résolution, combattit avec chaleur la proposition d'augmenter le budget de la guerre et déclara, qu'en son âme et conscience, rien ne l'y ferait consentir. Le maréchal suffoquait de colère et, quoiqu'il se contraignit, il ne put commander à son indignation et se défendit avec moins de raison que de violence. Decazes était au supplice et chacun baissait les yeux. M. de Richelieu prit les voix. Decazes vota seul pour le maréchal, qui se renferma dans un farouche silence. On se sépara

Digitized by Google Origina from UNIVERSITY OF WISCONSIN

en convenant qu'au lieu de se réunir le lendemain mercredi chez le Roi, on s'assemblerait encore chez Corvetto, pour terminer toutes les discussions relatives au budget. Le duc de Richelieu me ramena chez moi. A peine étions-nous dans sa voiture, qu'il déborda sur le ministre de la Guerre, répétant qu'il lui était impossible, qu'il serait coupable de le garder plus longtemps, que l'empereur Alexandre et le duc d'Angoulême, tout en rendant justice à ses intentions, étaient convaincus qu'il préparait la chute du trône par la manière dont il mécontentait la garde royale et composait l'armée.

« Sur ces entrefaites, le duc de Wellington revint à Paris; je craignais que sa présence ne précipitât les événements, mais je le trouvai disant au contraire qu'il y aurait du danger à se séparer trop vite du maréchal. Je le soupçonnai de craindre qu'on ne donnât à ce dernier, pour successeur, le général Lauriston que portait l'empereur de Russie.

« En quittant Wellington, j'allai chez Decazes où j'avais donné rendez-vous à Pasquier. L'un et l'autre étaient fort émus de notre séance du matin. Pasquier nous dit qu'il était prêt à se retirer, à faire tout ce qu'on voudrait, pourvu que Decazes passât à l'Intérieur. Il fut convenu que le lendemain matin Decazes irait encore chez le duc de Richelieu pour le presser de terminer enfin les arrangements ministériels.

« Le lendemain à trois heures, je me rendis au conseil chez Corvetto. Pasquier, près duquel je m'assis, me dit tout bas que Decazes avait été médiocrement content du duc. Comme il achevait ces paroles, le duc entra et me prit à part. Il demeura fort réservé sur Decazes et me dit seulement qu'il avait causé avec lui de sa position, mais ce qu'il m'apprit et ne laissa

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

pas que de me surprendre, c'est que Decazes l'avait pressé très vivement de mettre Louis aux Finances. « Je n'en ferai rien, continua-t-il. Decazes ne porte M. Louis que pour plaire aux doctrinaires et il ne voit pas que cela me ferait perdre soixante voix de la droite et du centre pour le renouvellement quinquennal. » La séance s'ouvrit et l'on termina la discussion du budget.

« Au moment où on allait se séparer, le maréchal, d'une voix de tonnerre, nous dit qu'il se croirait coupable de trahison s'il consentait à la réduction de onze millions sur les trente millions d'augmentation qu'il avait demandés. Pour comprendre cette explosion et son effet sur les physionomies, il faut savoir que Decazes, depuis trois jours, s'épuisait en efforts et en démarches pour obtenir du duc qu'il se contentât de ces onze millions, et de Gouvion, qu'il les abandonnât. Decazes demeura donc atterré en entendant le maréchal, tandis que M. de Richelieu, rouge de colère, portait sa main sur sa figure pour qu'elle ne la trahit pas. Vainement, Decazes et Pasquier essayèrent-ils de calmer et de persuader le maréchal. Celui-ci déclara assez nettement qu'il rendrait son portefeuille plutôt que de céder, puis il ne fut plus possible d'en arracher un seul mot. Comme je me retirais, Decazes s'approcha de mon oreille et me fit entendre ces paroles inattendues :

« J'ai fait consentir le Roi à prendre Pasquier pour ministre de sa Maison, il ne s'agit plus que de faire agréer ce choix au duc de Richelieu et il faut que vous en fassiez votre affaire. »

« Il était donc clair que Decazes nous avait mystifiés en nous parlant de la *répugnance invincible* du Roi à faire un ministre de sa Maison et que cette réponse

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

du monarque : « *Je ne veux mettre personne dans mes affaires, pas même vous* », avait été une invention de son favori. Decazes avait joué toute cette comédie pour masquer l'objet de sa véritable ambition, qui était de prendre le ministère de l'Intérieur et d'en chasser Lainé; c'eût été pour lui un coup de maître que de placer en même temps Pasquier à la Maison du Roi, car sa perpétuelle inquiétude avait toujours été d'y voir un homme qui ne fût pas à lui.

« M. de Richelieu me ramena encore chez moi ; à peine étais-je dans sa voiture, que je lui dis : « Eh bien, voilà donc qu'il est question de mettre Pasquier à la Maison du Roi? »

« — Ce serait une sottise, me répliqua-t-il avec impatience; Pasquier ne peut être là, il y serait ridicule. » Cette réponse et l'accent qui l'accompagna me prouvèrent que M. de Richelieu avait pénétré le dessein de Decazes et que déjà ce dernier lui avait fait une ouverture qu'il avait repoussée. Le duc, revenant ensuite sur l'impossibilité de garder le maréchal : « Je vous défie, lui dis-je, de lui trouver un successeur. »

« — N'est-il donc pas un seul homme, reprit-il, qui puisse le remplacer? »

« — Un seul, oui, m'écriai-je en le fixant, et cet homme c'est vous. »

« Le duc recula d'abord devant l'idée que je lui présentais, puis elle parut lui plaire. « Voilà, continuai-je, ce qui s'appellerait gouverner, voilà qui serait une attitude noble et hardie, opposée aux intrigues qui vous circonviennent de toutes parts. Vous diriez à vos amis et à vos ennemis : « Je me charge moi-même de résoudre le grand problème de la formation d'une armée française et royaliste. » Le

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

duc de Choiseul, l'un de vos devanciers, n'a-t-il pas réuni autrefois les portefeuilles de la Guerre et des Affaires étrangères ? »

« La voiture s'arrêta à ma porte et j'en descendis, laissant M. de Richelieu livré à ses réflexions. Peut-être qu'au premier coup d'œil on ne comprendra pas la proposition que je venais de lui faire ; voici les motifs qui me l'avaient suggérée : il n'y avait pas une autre manière de le convaincre de l'impossibilité de composer une armée comme il l'entendait, et de l'exagération, même de l'injustice des plaintes et des soupçons qui s'élevaient contre le maréchal, que de lui donner, pour un temps au moins, le ministère de la Guerre à exercer. Tout autre ministre, pris ou non dans l'armée, aurait été ou un instrument de Decazes, ou un homme imbu des préventions et préjugés de la Cour. Mon idée me sembla donc heureuse et elle m'était venue soudainement en répondant au duc de Richelieu. »

Digitized by Google Origina from UNIVERSITY OF WISCONSIN

CHAPITRE V

Le sacre de Louis XVIII. — Négociation de Pozzo et de M. Molé en vue d'un remaniement ministériel. — Lainé et M. de Richelieu. — Intrigues de M. de Villèle. — Retraite de Corvetto. — Premiers symptômes de dissolution du ministère. — M. Molé chez Louis XVIII. — Projet d'alliance avec la droite. — Roy, ministre des Finances. — Wellington et la situation intérieure. — Indécision du duc de Richelieu. — Le discours de la Couronne. — Mécontentement de Decazes. — Position de M. Molé. — Seconde audience de Louis XVIII. — Baisse des fonds publics. — Signature du protocole réglant le paiement de l'indemnité aux Alliés. — Conseil de cabinet sur la situation ministérielle. — Une audience du duc d'Angoulême. — Attitude de Roy, Lainé et Pasquier.

« J'avais à dîner les doctrinaires qui m'attendaient dans mon salon et que je trouvai plus hautains, plus hostiles que jamais. Faisant cause commune avec les ardents de la gauche, ils défendaient les pamphlets les plus antibourboniens, les plus antimonarchiques et les plus injurieux pour le ministère, tels que *la Minerve*, *le Censeur*, et *la Bibliothèque Historique*. Ils exigeaient toujours le renvoi de Lainé et parlaient avec mépris de Decazes, tout en avouant leur alliance avec lui sous la condition qu'il ferait entrer M. Louis aux Finances.

« J'allai chez Decazes après qu'ils m'eurent quitté. Il était tout occupé de son projet de mettre Pasquier à la Maison du Roi et triomphant de la nouvelle preuve

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

qu'il venait d'obtenir de son crédit sans bornes sur le monarque.

« Après une bien longue et opiniâtre résistance, Louis XVIII avait consenti à ce que son sacre eût lieu cet hiver même à Paris. Combien n'avait-il pas fallu en effet, que ce prince surmontât de préjugés et de répugnances ! Ceux qui l'ont connu croiront à peine qu'il eût pu consentir un seul instant à se faire sacrer ailleurs qu'à Reims comme les rois ses prédécesseurs ! D'ailleurs, quoiqu'il aimât la pompe et les cérémonies, il redoutait son sacre à cause du désavantage où il y paraîtrait aux yeux de ses peuples par toutes les infirmités qui l'accablaient. Il craignait en outre les exigences et les importunités de sa famille, dont il ne s'était débarrassé jusqu'ici qu'en ajournant au sacre les pairies, les cordons bleus et autres grâces que Monsieur, ses fils et Madame lui avaient demandés pour leurs amis. Cependant, Decazes l'avait emporté et Louis XVIII lui avait réellement promis de se faire sacrer à Paris cet hiver. Il est vrai que le favori n'avait mis jamais autant de prix à rien ; il se voyait le distributeur des grâces sans nombre répandues à cette époque et se donnant par là tant de partisans et de si dévoués, que sa puissance en deviendrait indestructible.

« Je rencontrai chez lui deux députés influents, Courvoisier et Benjamin Delessert, qui se prononçaient hautement contre le renouvellement quinquennal comme violant la Charte. Le dernier allait jusqu'à dire que si la chambre l'adoptait, il protesterait et donnerait sa démission. Je vis aussi Mézy qui me confia que Decazes l'avait envoyé à Louis pour lui proposer de remplacer Corvetto et le prier de venir le voir le lendemain.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

« Mais ce même lendemain 3 décembre, je me rendis de bon matin chez le duc de Richelieu que je trouvai s'entretenant déjà avec Pozzo. J'entrai sur-le-champ en matière et lui représentai avec chaleur l'urgence de notre situation et le tort qu'il ferait à sa propre considération en hésitant plus longtemps. Rien ne saurait donner l'idée des angoisses où il passait ses jours et ses nuits depuis son retour. La nécessité où il était de choisir entre ses collègues et de se séparer de quelques-uns d'entre eux, la nécessité, pour lui plus cruelle encore, de braver le blâme et la calomnie de ces courtisans et de ces émigrés dont il faisait d'ailleurs si peu de cas, lui causaient des tortures inexprimables. Il changeait à vue d'œil et avait quelquefois de véritables attaques de nerfs.

« Cette fois cependant, j'en arrachai une décision. Il me chargea en présence de Pozzo : 1° D'engager M. Pasquier à céder les Sceaux à M. Lainé, en lui promettant pour dédommagement le titre de vice-chancelier que l'on créerait pour lui et son élévation à la pairie immédiatement après la session.

« 2° D'avoir une explication franche avec M. Louis que je terminerais en lui offrant le ministère des Finances si ses opinions se trouvaient conformes à celles du duc, non seulement sur les emprunts, mais encore sur le renouvellement quinquennal, le budget de la Guerre, la garde royale et toutes les questions qui nous divisaient. En même temps, Pozzo devait attaquer Lainé pour en obtenir d'accepter les Sceaux.

« J'allai aussitôt chez M. Pasquier qui se prêta à tout avec beaucoup de bonne grâce ; il me pria seulement de faire porter à vingt mille francs son traitement de ministre d'État et que sa pairie fût transmissible à son frère, lui-même n'ayant pas d'enfants.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

« Ma négociation avec M. Louis me laissait peu d'espérance. Il avait annoncé à Decazes qu'il partageait toutes les idées de Gouvion sur la garde royale et voulait même qu'on renvoyât chez eux les régiments suisses. Il montrait aussi une grande répugnance à siéger au conseil avec Lainé, à l'influence duquel il attribuait toutes les fautes de notre ministère. Decazes, en me rapportant un discours de M. Louis, m'avait ajouté : « Au surplus, voyez-le à votre tour et si vous ne le convertissez pas, établissez bien que c'est lui qui refuse le ministère et amenez-le adroitement à indiquer lui-même Roy pour le remplacer. Quant à Pasquier, je ne m'en séparerai pas, mais achevons d'abord l'affaire Lainé, la mienne, celle de Corvetto et je me fais fort ensuite de décider le Roi à nommer Pasquier ministre de sa Maison, malgré le duc de Richelieu. »

« A peine étais-je retourné chez moi que le duc y arriva. Sa physionomie altérée annonçait un violent chagrin.

« En voici bien d'une autre, s'écria-t-il, M. Lainé est décidé à se retirer, moi à le suivre, car rien ne me fera rester un quart d'heure au ministère sans lui. Je l'ai trouvé inflexible, sourd à la voix de la raison, à celle de l'amitié. Je n'y sais plus que faire, allez le voir, je vous en conjure, et tentez un nouvel effort. »

« Je promis à M. de Richelieu de faire tout ce qu'il voudrait, mais rien ne pouvait calmer son émotion et lui rendre quelque courage. Je le connaissais depuis trop longtemps pour ne pas savoir en ce moment ce qui se passait dans son âme. La présence seule de M. Lainé dans le ministère le rassurait lorsque les salons et la Cour l'accusaient d'être la dupe de Decazes ou de s'abandonner aux conseils d'un ancien ministre de Napoléon tel que moi. M. Lainé ne faisant plus cause

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

commune, n'était plus, pour ainsi dire, de complicité avec lui ; il se trouvait sans bouclier, sans argument et ne savait plus que répondre à ses adversaires.

« A quatre heures je m'acheminai donc au ministère de l'Intérieur et je trouvai Lainé au fond de son cabinet, seul et abattu. Après lui avoir annoncé l'objet de ma visite et dit l'état où j'avais laissé M. de Richelieu, j'exposai les motifs qui se réunissaient pour qu'il fît au Roi et à la patrie le sacrifice qu'on attendait de lui. Après tout, que lui demandait-on ? De quitter un ministère pour lequel il n'avait jamais eu un goût particulier et où, tout en apportant ses hautes facultés, il ne semblait appelé ni par ses précédents ni par une aptitude spéciale. A la place, on lui en offrait un autre non moins important et où semblaient l'appeler la nature de ses talents, de ses habitudes et les études de toute sa vie. Son refus pouvait tout compromettre, non pas seulement l'existence du ministère, mais le trône et l'État par un changement d'hommes et de système dont les suites étaient incalculables.

« J'en étais là lorsque la porte s'ouvrit avec force et nous vîmes entrer M. de Richelieu. Sa figure, sa démarche annonçaient un trouble extrême ; il avait son habit de pair, ce qui indiquait qu'il venait des Tuileries ou qu'il y allait. « Vous conspirez tous deux, dit-il en jetant son chapeau au milieu de la chambre, eh bien, moi, je viens de conspirer avec le Roi. Je lui ai déclaré, foi de Richelieu, que si Monsieur (montrant Lainé) se retirait, je partais avec lui. »

« — M. le duc, interrompit Lainé, si en me retirant je fais une faute, vous, vous commettrez un crime. »

« — Eh bien, Monsieur, ce sera vous qui me l'aurez fait commettre », reprit M. de Richelieu.

« Alors s'établit entre eux la lutte la plus déplo-

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

rable et où leurs caractères et leurs cœurs se révélèrent pleinement. M. de Richelieu tantôt commandait au nom du Roi et de la patrie, tantôt suppliait en son nom. Les larmes aux yeux, la voix tremblante, il serrait Lainé dans ses bras, l'embrassait, l'appelait son ami, son frère. L'émotion de Lainé était toute nerveuse, c'est-à-dire que ses nerfs étaient plus ébranlés que son cœur n'était attendri. Pâle, tremblant, mais l'œil sec, il répétait sans cesse : « M. le duc, vous me demandez la seule chose qu'il ne me soit pas possible de faire ; demandez-moi mon sang, ma vie, mais ne me demandez pas cela. » Lainé n'ajoutait pas une raison, et quelle raison, en effet, pouvait-il donner de son opiniâtreté inconcevable ? Où cette opiniâtreté prenait-elle sa source, si ce n'est dans l'amour-propre le plus misérable, si ce n'est dans la répugnance à céder à Decazes qu'il méprisait et dans la crainte de déchoir en quittant l'Intérieur pour la Justice ?

« Le pauvre M. de Richelieu se retira désespéré et moi je déplorais cette influence des plus petites causes et des vanités les plus mesquines sur de grands et sacrés intérêts. De ce moment, notre ministère me parut dissous. Je donnai à dîner à un grand nombre de pairs et de députés. Je fus, je l'avoue, un peu pensif pendant le repas. Je m'aperçus cependant que l'idée du renouvellement quinquennal ne ferait pas fortune parmi les convives et je commençai à soupçonner Decazes d'y contribuer sous main.

« Le lendemain 4, de bonne heure, un billet de Mézy m'apprit qu'il m'amènerait M. Louis à midi. J'en reçus un autre du duc de Richelieu qui me priait de m'assurer si la nuit n'avait pas porté conseil à Lainé et m'annonçait qu'il se tenait en réserve et y tenait aussi le Roi pour un dernier effort, mais au

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

même instant je vis entrer dans mon cabinet le marquis de Vérac, intrigant brouillon et dangereux, qui assiégeait le duc de Richelieu et l'un de ces hommes qui, en se donnant à lui et se présentant au monde comme son meilleur ami, lui ont fait tant de mal.

« Je quitte, me dit Vérac, M. de Richelieu et je viens vous voir de sa part. Savez-vous bien jusqu'à quel point il compte sur votre amitié dans tous les cas, pour toutes les hypothèses, combien il met vos conseils au-dessus de tous les autres? J'aurais voulu que vous l'entendissiez tout à l'heure s'exprimer à ce sujet, mais ce que je dois vous dire aussi, ce que vous ne pouvez plus ignorer, c'est qu'il négocie par mon intermédiaire avec M. de Villèle et le côté droit pour en obtenir la majorité sur deux lois vitales, le renouvellement quinquennal et la censure des journaux. M. de Villèle ne demande que l'éloignement de Decazes; du reste il désire ardemment que vous restiez auprès de M. de Richelieu pour lui prêter la force de votre caractère et n'exige aucune autre concession, pas même de rien changer quant à présent à la loi des élections. » Depuis plusieurs jours, j'avais pressenti l'existence de cette intrigue, mais avec quelle douleur n'en acquérai-je pas la démonstration ! Ainsi, le duc de Richelieu, ainsi le plus noble caractère était devenu le jouet d'une coterie, la proie des intrigants sans que mon amitié, mon dévouement aient pu l'en préserver !

« Je ne laissai voir sur mon visage à Vérac rien de ce qui se passait dans mon âme; opposant même un peu de ruse à ses artifices, j'eus l'air d'entrer dans ses projets, afin de bien connaître toute leur portée. « Je crains, lui dis-je, que vous ne soyez moins près du

Digitized by Google Origina from UNIVERSITY OF WISCONSIN

but que vous ne l'espérez. M. de Richelieu ne formera pas le nouveau ministère sans M. Lainé qui jusqu'ici refuse absolument d'y entrer. Quant à moi, pour dernier service, je l'aiderai autant qu'il sera en moi à trouver des collègues. Je suis incompatible de ma personne avec les hommes dont sa nouvelle position l'oblige de s'entourer. Je ne refuse pas de croire à la modération de M. de Villèle, mais je ne croirai jamais à celle de son parti et je ne peux être aux yeux de ce parti qu'un ancien ministre de l'*usurpateur*; je ne connais d'autres moyens de salut que ceux indiqués dans mon mémoire et je me retire si l'on veut en employer d'autres. »

« Vérac, à ce discours, demeura confondu. Il ne comprenait pas que je ne me jetasse pas dans une intrigue, qui devait me donner la première place dans le ministère en me laissant gouverner sous le nom de M. de Richelieu. Je fus plus d'une demi-heure à me débarrasser de ses importunités et des lieux communs d'ambition qu'il me débitait pour me séduire.

« Dès qu'il fut parti, Louis et Mézy arrivèrent. J'eus avec le premier une explication très franche qui dura plus de deux heures. En définitive, il me déclara qu'il ne pourrait jamais s'entendre avec M. Lainé ni même avec M. de Richelieu, qu'il soutiendrait en toute rencontre le maréchal et qu'ainsi son entrée au conseil ne ferait qu'accroître notre désunion et ajouter à nos embarras. Il ajouta que nous ne pouvions mieux faire que de prendre M. Roy à sa place et qu'il l'aiderait volontiers de ses conseils.

« Dès que Louis m'eût quitté, je courus chez Lainé que je trouvai toujours inébranlable et décidé à ce que tout s'écroulât plutôt que de faire plier son amour-propre. Je me rendis avec lui au conseil. On peut se

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

figurer la préoccupation que chacun y apportait. Corvetto nous proposa de nouveau de secourir les agents de change et la place aux dépens du Trésor. Je m'y opposai avec force, disant qu'il était temps de s'arrêter dans la route dangereuse où il nous avait engagés. Corvetto se tut et je vis dans ses yeux des larmes qui me firent regretter le reproche que je venais de lui adresser. Alors Decazes prit la parole et dit qu'après avoir sondé lui-même ou fait sonder tous les députés qui étaient à Paris, il croyait devoir nous annoncer que le renouvellement quinquennal n'obtiendrait pas la majorité.

« En ce cas, s'écria M. de Richelieu, il ne reste qu'à mettre la clef sous la porte; mais heureusement, et quoi que vous disiez, il existe un moyen de s'assurer une majorité imperturbable non seulement pour le renouvellement quinquennal mais pour toutes les questions importantes et ce moyen c'est de se rapprocher du côté droit. »

« C'était la première fois que M. de Richelieu laissait percer ce nouveau projet. Le maréchal, avec cette finesse qu'il déguise sous les apparences de la simplicité d'un soldat, essaya de faire parler davantage M. de Richelieu et feignant de saisir avidement son idée :

« Oui, dit-il, la France est perdue si l'on n'obtient des chambres pendant cette session toutes les lois qui doivent la sauver. Le côté droit peut seul donner la majorité pour ces lois, que la gauche repoussera toujours, et parmi nous M. le duc de Richelieu et M. Lainé peuvent seuls se placer à la tête de cette nouvelle majorité et former un nouveau ministère. »

« M. de Richelieu donnant à plein dans le piège ne se lassait pas d'admirer le bon sens du maréchal.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

Aussitôt, chacun se mit à faire la liste des nouveaux ministres. Decazes et Pasquier n'y mirent que des incapacités bien éprouvées; je donnai la mienne par écrit au duc qui me la rendit après en avoir rayé le nom de Portal que j'avais mis à la Marine et lui avoir substitué le mien. En même temps il me regardait pour voir comment je prendrais la substitution. Me penchant à son oreille : « *Jamais* », lui dis-je, « *jamais, cela ne se peut pas.* »

« Comme on se séparait, il me pria de rester à dîner tête à tête avec lui, et le bon Corvetto, déjà parti, revint sur ses pas pour nous demander, à M. de Richelieu et à moi, de lui donner un successeur avant ou après la session, mais non pendant, afin que sa retraite eût plutôt l'air d'un arrangement amiable que d'une satisfaction donnée aux chambres, à l'opinion. Mais M. de Richelieu surpassa un peu son attente en lui répondant assez nettement qu'il pourrait être remplacé dès le lendemain.

« Notre repas tête à tête fut triste et silencieux. Au dessert, la peur prend à mon hôte que Lainé ne prenne occasion de la retraite un peu forcée de Corvetto pour effectuer la sienne. Aussitôt, il me donne la clef de son jardin qui communiquait avec celui de Lainé et me conjure d'aller sur-le-champ le faire s'expliquer à ce sujet. Le duc ne s'était pas trompé. M. Lainé me dit que son désir et son intention de se retirer étaient connus depuis trop longtemps de M. de Richelieu, pour que la première mutation dans le ministère ne lui appartînt pas de droit, en un mot que sa retraite précéderait certainement celle du ministre des Finances.

« Comprenez-vous parmi les mutations, répliquai-je, les morts subites, et vous seriez-vous cru fondé à

Digitized by Google Origina from UNIVERSITY OF WISCONSIN

donner ce matin votre démission parce que l'un de nous eût été trouvé mort dans son lit? »

« Lainé sourit pourtant et se résigna à laisser partir son collègue Corvetto, comme il en avait vu partir plusieurs autres. Je revins rassurer le duc de Richelieu et j'allai finir ma soirée chez l'ambassadeur d'Angleterre où je trouvai Pozzo la tête en feu. La crainte de voir arriver M. de Talleyrand au ministère le rendait fou. Il nous menaçait hautement et avec une indiscrétion portée jusqu'au délire des huit cent mille hommes que son maître avait sous ses drapeaux, et quand on lui reprochait l'emportement de ses paroles, il répondait naïvement : « Cela vous plaît à dire, mais je n'ai pas envie d'être envoyé en Sibérie. »

« Cependant la santé de M. de Richelieu déclinait chaque jour. Chez lui les troubles de l'esprit portaient des fruits aussi amers que les peines de l'âme et ravageaient toute son organisation. D'un instant à l'autre, il prenait les résolutions les plus contradictoires et les plus inattendues ; on en jugera par ce qui suit, si l'on se rappelle et son horreur pour laisser le pouvoir aux mains de M. de Talleyrand et la conviction où il était que cet événement pourrait être le signal d'une troisième invasion de la France.

« Le samedi 5, à neuf heures du matin j'étais dans son cabinet. « Soyez le bien arrivé, me dit-il, et aidez-moi à prendre un parti. J'ai trouvé hier soir le Roi complètement familiarisé avec l'idée de ma retraite et très engoué du projet qui lui est évidemment suggéré par M. Decazes de faire avec le côté droit une alliance d'un moment pour en obtenir les lois dont on a besoin. Le Roi voudrait que je me chargeasse avec M. Lainé de négocier cette alliance et que je formasse pour le temps de sa durée un ministère imbécile et

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

postiche qui servirait bientôt à M. Decazes de marche-pied. Lorsque je lui ai observé que M. Lainé était irrévocablement décidé à se retirer et moi à le suivre, il m'a répondu : « *Vous m'abandonnerez donc à M. de Talleyrand, car il faut un chef.* » En rapprochant ces paroles du Roi des rapports de M. Decazes avec M. de Talleyrand, n'y a-t-il pas lieu de soupçonner que ces deux hommes s'entendent et qu'il existe entre eux un traité secret ? Si cela est, j'ai bien envie de les dispenser de plus longues intrigues et de céder tout de suite la place à M. de Talleyrand. Mais ne nous trompons pas, assurons-nous auparavant qu'il ne refusera pas et qu'il pourra lui-même former un ministère. Allez donc raconter à Decazes ma conversation avec le Roi, dites-lui de faire pressentir M. de Talleyrand par Saint-Aulaire, mais prenez garde que ce vieil ambitieux ne puisse se vanter d'avoir refusé ni le Roi ni moi. »

« Cette ouverture du duc de Richelieu me laissa muet d'étonnement. Je me retirai pour faire sa commission et hâter de tous mes efforts la dissolution d'un ministère dont je devenais honteux de faire encore partie. Il n'y avait plus d'administration, le gouvernement était désemparé, l'angoisse ministérielle paralysait tout et Decazes, loin de dérober au public la connaissance de nos misères, les lui livrait toutes par ses agents. Je n'osais plus me montrer nulle part, tant nous étions devenus l'objet de la moquerie universelle par cette prétendue impossibilité où nous nous croyions soit de rester, soit de partir.

« Decazes reçut la communication que j'étais chargé de lui faire avec une inexprimable surprise. « M. de Richelieu a mal compris le Roi, me dit-il, je vous en réponds. Vous pouvez vous en assurer en le voyant

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

vous-même, et le mettant sur la voie de vous parler de notre situation. Quant à moi, rien ne me fera livrer le Roi à M. de Talleyrand et ni mon beau-père ni moi ne nous emploierons jamais à une œuvre pareille. »

« En quittant Decazes, je me rendis chez le monarque et j'eus tort, car j'aurais dû laisser au favori le temps de le prévenir de ma visite. Je le trouvai dans son petit cabinet, assis devant sa table, tel précisément que le peintre Gérard l'a représenté dans le tableau qu'il en a fait. Sa physionomie était abattue et ses yeux étaient rouges comme s'il avait pleuré. Je lui parlai le premier de tout ce qui se passait parmi ses ministres.

« L'obstination de M. Lainé, me dit-il, est bien coupable, mais le départ de M. de Richelieu sera un beaucoup plus grand malheur que le sien. »

« — Oui, répartis-je, *car il faut un chef.* »

« — Il faut un chef », reprit le Roi sans ajouter un seul mot.

« Il y a un homme, continuai-je, qui ne demanderait pas mieux que de le devenir. »

« — M. de Talleyrand ? » interrompit le Roi avec une indifférence affectée, puis il rompit l'entretien et me congédia.

« Je retournai chez Decazes pour lui raconter ma conversation : « Vous avez été trop vite, me dit-il, le Roi n'avait pas encore reçu la lettre où je lui annonçais votre visite et c'est ce qui l'aura empêché de s'ouvrir avec vous. »

« On voit que le favori ne faisait pas difficulté de reconnaître que Louis XVIII ne s'ouvrait avec nous que selon qu'il le lui avait conseillé ou permis.

« M. de Richelieu poursuivait son projet d'alliance avec la droite et il devait avoir une conférence avec

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

Monsieur et M. de Villèle. J'allai vers cinq heures en savoir le résultat. Je trouvai Pozzo qui attendait depuis deux heures dans le salon. Il me dit que le duc avait deux fois envoyé chercher Lainé et qu'il était enfermé avec lui, Villèle et Vérac. Enfin, la porte du cabinet s'ouvrit, Villèle en sortit et s'échappa rapidement, Vérac le suivit, vint à nous et prévint nos questions en nous renvoyant au duc lui-même. Enfin Lainé parut, reconduit par M. de Richelieu qui, en nous voyant, s'arrêta, appela Pozzo dans son cabinet et m'éconduisit en me disant avec sécheresse qu'il n'y avait rien de fait et par conséquent rien à m'apprendre. C'était la première fois que le duc de Richelieu me faisait un semblable accueil. Vérac, qui m'attendait dans l'antichambre, me tira bientôt de ma surprise.

« Vous perdez tout, me dit-il, et vous vous aliénez à jamais les royalistes. Vous seul leur inspiriez confiance par la réunion de vos talents et de votre caractère, Villèle ne veut entendre de rien si vous n'entrez dans le ministère et votre acceptation seule aurait le pouvoir de décider le duc de Richelieu. Vous tenez le sort de la monarchie dans vos mains. Villèle de plus en plus raisonnable laisse M. Roy aux Finances et se contente de la Marine si vous passez à l'Intérieur ou à la Justice. »

« — Monsieur, dis-je à Vérac, vous me faites beaucoup trop d'honneur sous certains rapports, mais point assez sous d'autres. Je ne sais employer les talents et les facultés dont vous parlez avec tant d'exagération, que selon ma conscience et mes convictions. C'est ce qui me rend incompatible avec les nouveaux alliés que vous avez donnés à M. de Richelieu. Le parti qui s'institue royaliste a des opinions très opposées aux

Digitized by Google Origina from UNIVERSITY OF WISCONSIN

miennes et des prétentions aussi contraires à la raison, à la justice, que dangereuses pour le trône et pour la France. Jamais il ne me comptera parmi ses instruments ».

« Je laissai mon Vérac un peu étourdi de mes paroles et je courus chez Decazes qui venait de recevoir une lettre du Roi, qu'il me montra. Louis XVIII écrivait à son favori « qu'il n'avait osé me parler avec confiance le matin, avant qu'il lui eût dit s'il pouvait le faire sans imprudence ». Il lui racontait ensuite qu'il avait vu Lainé et M. de Richelieu, que le premier était tout près d'entrer dans le nouveau ministère et qu'il avait enfin convaincu le second de son extrême répugnance à recourir à M. de Talleyrand. Cette lettre me parut concertée avec Decazes pour déterminer M. de Richelieu à former son ministère royaliste.

« En rentrant, je trouvai Bertin de Vaux qui venait dîner avec moi ; il m'annonça que l'ancien évêque de Pamiers, M. d'Agoult, demandait à me voir de la part de Madame dont il avait toute la confiance, pour me dire combien cette princesse souhaitait que j'entrasse dans le nouveau ministère. « Votre position, ajouta de Vaux, est vraiment unique : vous avez la confiance des royalistes et de leurs adversaires, parce que les uns et les autres vous reconnaissent le caractère qui rend propre à gouverner. C'est vous qui conduirez tout, vous serez chef de fait et M. de Richelieu ne le sera que de nom. »

« Je répondis que je n'avais aucune raison de refuser de voir l'évêque de Pamiers, mais que je n'en sentais pas l'utilité. « Le parti, M. de Vaux, que vous voulez me donner à gouverner est ingouvernable, et surtout pour moi. » Mon interlocuteur avait trop de sagacité

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

et de discernement pour ne pas m'approuver au fond de son âme, mais il était l'agent le plus actif d'une intrigue dont le succès aurait ouvert les chances les plus brillantes à son amour-propre, à sa cupidité et à son ambition. Il me quitta fort tard et désespéré de ma résistance.

« Le lendemain, Pozzo vint m'apprendre que M. de Richelieu avait enfin offert à M. Roy le portefeuille des Finances. Le soir, je fus avec Pasquier chez Decazes attendre son retour des Tuileries, mais, plus réservé que de coutume, il ne nous dit rien de ce qui s'était passé entre le Roi et lui. Changeant à chaque instant de désirs et de projets, le favori voulait que nous ouvrissions les chambres, sauf à nous retirer si le côté droit l'emportait sur le côté gauche et sur nous. Du reste il affectait de me parler comme s'il supposait que je ne me séparerais jamais de lui. Il me dit négligemment, mais en observant mon visage, que M. de Richelieu m'avait nommé au Roi parmi les nouveaux ministres; pour la première fois je lui entendis parler avec beaucoup de soucis et de tristesse de sa situation sous le rapport de la fortune. Il nous dit qu'en sortant du ministère il lui resterait à peine de quoi vivre, que son père le ruinait par ses folies et ses dettes qu'il avait payées plusieurs fois. Enfin il ne nous dissimula pas qu'il entrerait dans l'opposition et travaillerait de tout son pouvoir à renverser M. de Richelieu et son nouveau ministère. Pasquier déclara formellement que tels étaient aussi son espérance et son projet.

« Dimanche 6, je fus au château. On n'y parlait que de la nomination de M. Roy aux Finances. Les doctrinaires décriaient déjà le nouveau ministère et exaltaient le refus de M. Louis et sa fidélité politique.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

La Cour et le côté droit donnaient à Corvetto d'hypocrites regrets. Je rencontrai Fontanes dans la salle du Trône, qui me supplia au nom de Mathieu Molé de me mettre à la tête des royalistes et de cette réunion de pairs dont il était membre et qui s'assemblait chez le cardinal de Beausset.

« Tout se préparait pour la session. Le conseil du lundi 7 fut tout employé à lire et corriger le discours du Roi. M. de Richelieu était si malade qu'il ne put y assister. Pasquier essaya de m'endoctriner de nouveau. « Croyez-moi, me dit-il, restons en dehors du nouveau ministère et nous ne tarderons pas à lui succéder, car il ne faut pas nous le dissimuler, la force des choses nous placera à la tête des adversaires du duc de Richelieu dans les deux chambres. »

« — Je le pense, interrompis-je, et c'est ce qui me décidera à passer l'hiver à Nice. Je ne sais d'ailleurs si vous ne vous méprenez pas sur les véritables dispositions des chambres. Dans celle des pairs, je suis certain que la majorité veut un changement à la loi des élections. »

« Roy, qui entendit ces dernières paroles, dit qu'il en était de même de la majorité des députés. Il ajouta que son avis était de céder sur ce point, mais qu'il ne consentirait jamais à aucune loi d'exception.

« Nous allâmes ensuite dîner tous chez l'ambassadeur d'Angleterre avec Lord Castlereagh et le duc de Wellington. Ce dernier me prit à part et m'entretint longtemps.

« J'ai vu Monsieur hier, me dit-il, et l'ai trouvé fort radouci. Il ne parle que de rapprochement et offre de vous donner son parti sans exiger autre chose qu'un léger changement à la loi des élections. Ce n'est donc point de ce côté que viendront vos embarras. C'est la

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

position de M. Decazes qui fait toute la difficulté de la vôtre. Il faut, ou que vous le gardiez dans vos rangs et à votre tête, ou qu'il aille en ambassade, car vous seriez insensés les uns et les autres de former un ministère où il ne serait pas s'il reste auprès du Roi... »

« Pasquier vint nous interrompre et me proposa de venir chez lui avec Decazes causer de nos affaires. A peine étais-je en voiture avec eux qu'ils se mirent à me prêcher, à me caresser à l'envi pour me persuader de rester dans le ministère avec M. de Richelieu et d'entrer dans son alliance avec le côté droit. En nous séparant, Pasquier dit qu'il écrirait encore le lendemain une longue lettre au duc. J'avais une manière certaine de savoir à quoi m'en tenir sur ses véritables desseins. C'était de pressentir avec adresse l'une des deux femmes qu'il consultait en tout et qui exerçaient sur lui un empire d'autant plus constant et d'autant plus certain qu'au lieu d'être soumis aux variations de l'amour ou aux inégalités de l'amitié, il n'avait d'autre source que l'extrême faiblesse de son caractère. En sortant de chez lui, j'allai chez Mme de Vintimille et je n'eus pas de peine à en tirer cet oracle : « Il faut à tout prix sortir du ministère pour y rentrer dans six semaines. » De ce moment, je ne conservai plus de doute sur les projets de Pasquier et par conséquent du favori.

« Le lendemain 8 décembre, je fus chez M. de Richelieu qui était assez calme et me marqua beaucoup d'amitié. Il me lut la lettre de Pasquier qu'il venait de recevoir et qu'avec raison il trouvait fort maladroite. Je lui rapportai ce que m'avait dit lord Wellington chez l'ambassadeur d'Angleterre. « Il a bien raison, me dit-il, il faut que Decazes reste dans le ministère ou qu'il s'en aille au loin. »

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

« Nous eûmes un conseil qui n'amena rien de remarquable. On y parla encore du discours de la Couronne dont nous devions le lendemain arrêter définitivement la rédaction. Chacun de nous rouvrit sa maison. Je réunis ce soir même à dîner la plupart des députés ministériels. Tous me représentèrent avec chaleur la nécessité de se rapprocher de la droite en faisant de légers changements à la loi des élections, eux-mêmes regardaient ces changements comme indispensables. Ils promettaient une majorité de 140 voix au moins pour le renouvellement quinquennal et tout ce que le ministère demanderait pendant cette session.

« Le lendemain mercredi 9 décembre, veille de l'ouverture des chambres, il n'y eut point de conseil chez le Roi, à cause de la messe du Saint-Esprit, mais nous nous réunîmes à trois heures chez M. de Richelieu et j'eus soin d'arriver une demi-heure avant mes collègues, afin de pouvoir causer avec lui. Je le trouvai à mon grand étonnement ayant encore une fois changé d'idée et de projet et ne songeant qu'à retenir Decazes au ministère et à renouveler son alliance avec lui. « J'aurai avec Decazes, me dit-il, l'explication la plus franche et la plus amicale. Je lui ferai voir qu'il peut sauver le Roi et la France en s'unissant sincèrement à nous et nous aidant à profiter de cette majorité qui s'offre dans les deux chambres avec tant de zèle et de dévouement. M. Lainé consent à distraire de son département les Cultes, l'Instruction publique et les théâtres pour lui composer un ministère et après la session il lui remettra le reste. Si Decazes me refuse, si rien de tout cela ne le satisfait, il faut qu'il parte, qu'il aille en ambassade, car il ne peut rester ici. Ce sera sans doute un malheur que sa

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

retraite. Elle laissera un vide immense à remplir auprès du Roi, mais ce serait acheter trop chèrement sa présence dans nos rangs que de risquer le salut de la monarchie pour l'obtenir. S'il nous quitte, je tâcherai que M. Pasquier, M. Roy et même le maréchal nous restent, car il sera très important que le départ de Decazes ne fasse pas redouter à la France un changement de direction. »

« M. Roy me prit à part à son tour et revint avec chaleur sur la nécessité de changer la loi des élections, afin de nous former une grande majorité dans les deux chambres et d'obtenir d'elles le renouvellement quinquennal et d'autres mesures dont le principal mérite aux yeux de Roy était de consolider notre existence ministérielle.

« L'objet particulier du conseil était la rédaction définitive du discours de la Couronne. Decazes, qui s'était fait longtemps attendre, entra enfin, tenant à la main ce discours écrit de la main du Roi. Il nous dit d'une voix altérée qu'il nous l'apportait par l'ordre de ce monarque et avec une phrase qui nous ferait perdre beaucoup de nos amis. « Le Roi, poursuivit-il, l'a ajoutée de lui-même et je le crois sans consulter personne. Je lui avais laissé le discours hier au soir et c'est le fruit de ses réflexions de la nuit. »

« L'accent, le maintien composé du favori me frappèrent, j'y reconnus clairement l'intention de ne pas se compromettre afin d'approuver ou de blâmer les paroles du discours selon l'événement. La phrase, au surplus, nous surprit tous également, excepté M. de Richelieu qui était, comme on le verra, dans la confidence. Elle était ainsi conçue :

« Je compte sur votre concours pour repousser les principes pernicieux qui, sous le masque de la liberté,

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

attaquant l'ordre social, conduisent par l'anarchie au pouvoir absolu et dont le funeste succès a coûté au monde tant de sang et tant de larmes. »

« C'était changer presque d'étendard, c'était rompre avec le centre gauche et se donner tous les doctrinaires pour implacables ennemis. La phrase ne se bornait pas à signaler l'abus qu'on avait fait des principes dans leur application, c'étaient les principes eux-mêmes, les doctrines libérales dans leur source, dans leur essence qu'elle flétrissait. Chacun de nous en sentait la portée, on se regardait, on s'entendait et nul n'osait exprimer la pensée de tous. M. de Richelieu nous tira d'embarras en levant brusquement la séance et s'enferma avec Decazes dans son cabinet.

« Le lendemain avant 9 heures je vins l'y trouver, pressé que j'étais de savoir l'explication de tout cela. Il s'applaudissait et se félicitait de la malheureuse phrase, sans pouvoir comprendre qu'un ministère ne change pas impunément de parti et d'amis. « Elle est, me dit-il, le pacte d'alliance entre nous, le centre droit et la partie sage de la droite. Elle rallie tous les honnêtes gens, tous les hommes de bonne foi, amis de l'ordre et de la monarchie. Elle est de Mounier à qui j'avais demandé aussi un projet de discours pour le Roi. Decazes en a d'abord été effrayé, mais quand il a vu à quel point j'y tenais et combien elle plaisait à celui qui la prononcera, il a cessé de s'y opposer. Du reste, Decazes est plus éloigné que jamais de se rapprocher de la droite. Il m'a parlé avec aigreur de sa position, me déclarant qu'il était décidé à sortir du ministère et que si on le croyait dangereux à Paris, il se retirerait à Étiolles, situé à sept lieues de Paris, dans la famille de sa femme, « car je ne suppose pas, m'a-t-il ajouté, qu'on ait la barbarie de m'envoyer plus

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

loin dans un moment où ma femme grosse et malade ne pourrait me suivre. »

« M. de Richelieu, en me rapportant ces paroles du favori, semblait n'y pas trouver de réponse et se résigner à le laisser cabaler dans les chambres et intriguer auprès du Roi contre le nouveau ministère qu'il voulait former. « Au surplus, reprit-il en me regardant, il n'y a que vous qui puissiez remplacer Decazes dans les rapports à entretenir avec les membres des deux chambres. Vous êtes plus propre qu'aucun de nous à traiter avec les amours-propres et les hommes influents des différents partis. »

« — Ne comptez pas sur moi dans cette circonstance, répliquai-je; la retraite de Decazes motivée sur son refus de traiter avec la droite va le rendre l'idole d'un parti et alarmer cette masse d'intérêts que la Restauration inquiète. Vous serez obligé, pour rassurer l'opinion et contenir le mécontentement, à des concessions dont la présence de Decazes dans le ministère vous dispensait. Cela vous conduira à vous jeter dans les bras des ultra-royalistes où je suis déterminé à ne pas vous suivre, ou plutôt vous ne tarderez pas à succomber sous les intrigues du favori que vous aurez eu l'imprudence de laisser auprès du Roi. »

« L'heure nous pressait, nous nous séparâmes pour nous rendre aux chambres, dont Louis XVIII devait ouvrir la session à midi et demi.

« Les ministres avaient coutume d'attendre le Roi dans le beau salon où Sa Majesté se repose avant d'entrer dans la chambre; j'y trouvai Pasquier livré à un grand trouble et comme pressé de me confier ce qui l'agitait. Il me raconta à sa manière l'entretien de Decazes et de M. de Richelieu, que ce dernier venait de me rapporter avec sa candeur ordinaire. Son

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

angoisse avait évidemment pour cause de savoir si ce serait mieux jouer pour lui de rester au ministère avec M. de Richelieu ou de se retirer avec Decazes. Dans ce moment le favori entra et je l'abordai.

« Eh bien, me dit-il avec un courroux concentré, on m'exile, et c'est par le duc de Wellington que M. de Richelieu me fait signifier mon arrêt! Tous mes collègues m'abandonnent et me sacrifient aux ultras, ainsi qu'ils ont toujours été prêts à le faire. »

« Il allait continuer sur le même ton lorsque je me hâtai de l'interrompre :

« Vos collègues, lui dis-je, ne méritent guère ce reproche et je ne crois pas que vous en rencontriez jamais dont vous ayez autant à vous louer[1]. Ils ont consenti dès l'origine non seulement à ce que vous ayez la direction principale de toutes les grandes affaires, mais encore à ce que vous disposiez presque souverainement des emplois dans leurs départements. Ils y ont consenti non par faiblesse, mais parce qu'ils ont cru faire un sacrifice au bien public en ménageant votre crédit auprès du Roi. Loin de vous le reprocher ou de s'en plaindre, ils désirent que cela continue, mais au moins leur devez-vous de reconnaître leur procédé. J'ignorais la démarche du duc de Wellington et je ne me l'explique pas, mais je comprends à merveille que M. de Richelieu ne veuille pas former un nouveau ministère si vous restez auprès du Roi. Si l'administration dont vous et moi faisons partie se dissout, vous en êtes seul la cause; c'est parce que

1. Decazes put trouver mes paroles prophétiques quand il eut formé un autre ministère avec MM. Dessolle, de Serre, Louis, Portal et Gouvion. Excepté Portal, son serviteur dévoué, tous ses autres collègues repoussèrent le joug qu'il prétendit leur imposer et lui donnèrent en se séparant d'un commun accord le nom de dissolvant.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

vous avez exigé que M. Lainé vous cédât sa place. Permettez que je vous le dise, vous deviez le sacrifice de votre amour-propre au Roi et au pays dont votre retraite va compromettre tous les intérêts. »

« Decazes, au lieu de s'irriter de ce langage, fut imposé par l'accent animé et de conviction qui l'accompagnait. Toutefois je lui savais contre moi un grand fond d'amertume, parce qu'il était convaincu que sans moi M de Richelieu l'aurait souffert auprès du Roi. L'arrivée du monarque mit fin à notre conversation et nous allâmes à sa suite prendre les places qui nous étaient assignées au pied du trône. L'effet du discours royal passa mon attente. Les doctrinaires et le centre gauche, sur lesquels j'avais les yeux fixés, ne pouvaient en croire leurs oreilles. La fameuse phrase leur parut une déclaration de guerre qui leur inspirait presque autant de mépris que de colère. Les ultras, au contraire, ne revenant pas d'aise et de surprise, y voyaient l'aurore de leur règne et le présage de leur triomphe.

« Je dinai chez le chancelier avec tous les ministres et l'élite de la chambre des pairs. J'y remarquai une telle division parmi les esprits, un tel éparpillement pour ainsi dire de toutes les opinions, que je fus de plus en plus convaincu de l'urgente nécessité d'une administration nouvelle pour rallier et reformer au moins un parti.

« Revenu chez moi vers huit heures du soir, j'y reçus la visite d'un grand nombre de députés libéraux et de quelques membres de la droite qui n'avaient guère hanté mon salon jusque-là. Les premiers, exaspérés, semblaient me demander s'ils devaient me considérer comme ami ou comme ennemi. Les seconds s'adressaient assez grossièrement à mon ambition, en

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

insinuant qu'ils ne laisseraient point de bornes à ma puissance si je voulais me charger de gouverner pour leur compte M. de Richelieu. Les uns et les autres se trompaient. Je n'avais d'autre ambition que de sortir des affaires le plus tôt possible et je ne conserverais d'autre regret que d'avoir consenti à y entrer. J'avais reconnu trop tard que Decazes était inévitable, et que tout système de gouvernement reposant sur des principes était impossible avec lui. Je lisais clairement dans l'avenir, je prévoyais que Decazes allait ressaisir le pouvoir pour le remettre en définitive aux ultras à force de fautes et de sottises. Je ne me méprenais pas davantage sur mes propres destinées. Je savais que j'allais être en butte à l'injustice et aux calomnies de tous les partis, que les uns m'accuseraient de les avoir trahis par ambition et pour régner seul sur M. de Richelieu, après avoir renversé Decazes, leur idole; que les autres me reprocheraient aussi de ne m'être rapproché d'eux que pour satisfaire ma haine contre le favori. Selon ma déplorable habitude, je ne fis rien pour éclairer le public sur les véritables motifs de ma conduite et je méritai, par mon indifférence, qu'il prît le change sur les intentions les plus pures et les plus désintéressées qui aient jamais animé un homme d'État.

« La retraite de Decazes étant généralement regardée comme le signal de l'avènement des ultra-royalistes au pouvoir, il se répandit une inquiétude universelle. La rente tomba à 63 francs. Baring, Labouchère, Greffulhe, tous les banquiers intéressés dans l'emprunt, et quoiqu'ils fissent aussi peu de cas de Decazes qu'ils avaient de haute estime pour M. de Richelieu, tous commencèrent à trouver, et quelques-uns à dire, que depuis la retraite des étrangers M. de Richelieu était

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

moins nécessaire que le favori. Baring avait supplié M. de Richelieu de demander aux alliés de venir au secours de la place en n'exigeant que dans dix-huit mois ou deux ans les cent millions qui devaient leur être livrés au cours.

« Le vendredi 11 je me rendis chez notre président à neuf heures et demie du matin, heure où il déjeunait, pour savoir le résultat de sa démarche auprès des ministres étrangers. Je le trouvai retiré dans son cabinet avec MM. Baring et Lainé et dans le salon ses familiers Caraman, d'Hauterive, Rayneval, Castelnau achevaient de déjeuner. Un huissier m'annonça au duc qui me fit dire *d'attendre*. A ce mot, je l'avoue, je restai confondu. Dans les formes de notre gouvernement, avec un ministère responsable et solidaire, il était inouï que le président du conseil refusât à un de ses collègues l'entrée de son cabinet lorsqu'il y traitait une des principales affaires du ministère et de l'État. La réponse de l'huissier causa tant de surprise aux convives du déjeuner qu'ils ne pouvaient en croire leurs oreilles et dirent à l'huissier que M. de Richelieu n'avait sûrement pas bien entendu mon nom, mais l'huissier les ayant assurés formellement du contraire, je me retirai.

« Je connaissais trop le duc de Richelieu et ses sentiments à mon égard pour croire que j'eusse réellement à m'en plaindre. Toutefois, en rentrant chez moi, je lui écrivis pour lui faire sentir sa faute et en attendant sa réponse, je me rendis auprès du Roi à qui je voulais m'ouvrir une fois sur la situation du ministère. Je lui déclarai que la retraite de Decazes, en alarmant tous les intérêts nouveaux, pouvait, dans le moment actuel, exercer une influence bien funeste sur le crédit et la fortune publics et je m'étendis à

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

dessein sur la popularité du favori. A mesure que je parlais, le visage de Louis XVIII s'épanouissait davantage.

« Vous me faites plaisir, me dit-il, en rendant justice à Decazes, car vous savez combien je l'aime, mais tout ne serait pas perdu s'il se mettait de côté momentanément, il est jeune et *serait là* pour revenir dès qu'on le rappellerait. Ce n'est pas lui qui nous quitte, c'est le terrain qui manque sous ses pas. Point de ministère, point de ministre. Le ministère de la Police n'a-t-il pas de fait cessé d'exister? »

« Ce peu de paroles du Roi renfermait en abrégé toutes les prétentions et tous les projets de Decazes. Louis XVIII ne fit en un mot que répéter avec moi la leçon que son favori lui avait faite.

« Comme je remontais dans ma voiture, je vis accourir un valet de pied que m'envoyait Mme Molé, pour me dire que M. de Richelieu m'attendait chez moi et montrait une grande impatience de me voir. En effet, il se précipita à la porte de mon cabinet en m'entendant venir et se jetant dans mes bras les yeux pleins de larmes :

« Quand on a eu, me dit-il, un tort avec son ami, on n'a pas de repos qu'on ne l'ait réparé. Je ne sais où j'avais l'esprit ce matin, continua-t-il sans me laisser répondre; est-ce bien moi qui puisse avoir des secrets pour vous! J'ai répondu machinalement *qu'il attende!* sans penser que c'était vous et seulement impatienté d'être interrompu. Je mérite quelque indulgence, ce jour est le plus malheureux de ma vie. Il faut que je demande aux étrangers de revenir sur un traité que j'ai eu tant de peine à leur faire signer! Voilà cette fleur de loyauté et de droiture qui faisait tout mon mérite flétrie et perdue..... »

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

« Ici j'interrompis ce brave et excellent homme, dont l'excessive délicatesse égarait le jugement et après l'avoir embrassé et serré dans mes bras :

« Y pensez-vous, lui dis-je? et votre réputation peut-elle souffrir de ce que des événements imprévus ont rendu impossible l'exécution intégrale d'un traité que vous avez signé? Est-il en votre pouvoir d'empêcher la baisse des effets publics, dépend-il de vous que cette baisse ne pèse sur les prêteurs de l'emprunt et ne les mette dans l'impossibilité de remplir les conditions si on ne leur accorde quelque délai? Les étrangers seront plus justes pour vous que vous ne l'êtes vous-même, ils vous donneront les facilités nécessaires et ne rabattront rien de l'immense considération que vous leur inspirez. »

« M. de Richelieu, au lieu de se rendre à mes raisons, ne cessait de déplorer la démarche qu'il allait faire ; je le reconduisis dans ma voiture au Pont Royal où l'attendait la sienne. En nous séparant, nous nous embrassâmes de nouveau et nous jurâmes une amitié qui ne devait finir qu'avec nous et à laquelle, hélas, les intrigues de Decazes, ses insinuations perfides et aussi celles de M. Pasquier ne portèrent que trop d'atteinte.

« A trois heures le même jour, nous nous réunîmes en conseil. La rente était de trois francs plus bas que la veille, c'est-à-dire à 60 francs. L'alarme était au comble. M. de Richelieu nous apprit que, comme je l'avais prévu, le duc de Wellington s'était montré très favorable à notre demande. Mais il y avait dans le désespoir obstiné de notre président d'avoir à former cette demande une exagération qui faisait moins ressortir en vérité que l'insuffisance de son esprit l'excès de sa délicatesse. Le fait est que, malgré toute sa

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

modestie, M. de Richelieu avait fini par jouir beaucoup de l'hommage universel rendu à son caractère et il craignait de ternir cette fleur de renommée, dont sa haute situation lui avait enfin révélé tout le prix.

« Le nouveau ministre des Finances, Roy, nous parut être déjà fort au courant des affaires de son département et avoir mis à profit tous les instants écoulés depuis sa nomination. Il fit adopter dans cette séance, la première ou la seconde à laquelle il assistait, une mesure que j'avais proposée et soutenue avec opiniâtreté et que Decazes et Lainé réunis avaient fait écarter par des considérations purement personnelles; c'était de faire présenter aux chambres par chaque ministre le budget particulier de son ministère. M. Roy, qui semblait se complaire dans son début à faire parade d'une grande activité, nous présenta et fit adopter encore, au moins en projet, plusieurs dispositions qui tendaient à aller au secours du crédit, telles que l'emploi en rente sur l'État des deniers pupillaires et des quarts de réserve des communes; l'admission des mêmes rentes en payement des bois vendus par la caisse d'amortissement, la faculté accordée aux propriétaires fonciers d'acquitter leurs impositions en arrérages de rente, etc...

« Le soir, je fus à un concert que donnait la comtesse de Rumford et à une grande assemblée chez l'ambassadeur d'Angleterre. Je devins bientôt dans ces deux endroits l'objet d'une curiosité si vive, tant de questions m'étaient adressées, moins encore par toutes les bouches que par tous les regards, que je ne tardai pas à m'échapper et à regagner mon lit.

« Le lendemain matin 12, à neuf heures, j'étais chez M. de Richelieu. Il professait toujours la même antipathie pour le côté gauche, mais il avait en tête un

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

nouveau projet. La retraite de Decazes lui apparaissait comme un si grand malheur qu'il voulait lui remettre le ministère des Affaires étrangères, en nommant par compensation M. le duc d'Angoulême président du conseil. Il me pressa même de voir Decazes sans délai et de le pressentir sur un arrangement de cette espèce.

« Quelque absurde que me parut la présidence du duc d'Angoulême, je ne fis aucune réflexion et je me rendis auprès du favori. Je lui dis que M. de Richelieu, que le Roi étaient convaincus que sa retraite mettait en grand danger la chose publique et préparait les voies à une contre-révolution complète. Il s'attendrit et pour la première fois avec moi se prêta à l'idée de remplacer immédiatement M. de Richelieu. Decazes conclut même de mon message que je consentirais à rester ministre avec lui, ce dont il ressentait une joie qu'il ne pouvait réussir à me cacher. Lui et moi réciproquement, nous aimions bien mieux nous avoir pour adversaires secrets dans le ministère que pour ennemis hors de son sein.

« Il y eut le soir chez M. de Richelieu une conférence avec tous les plénipotentiaires étrangers. C'était chose curieuse de voir l'Europe traiter en toute sécurité sous la garantie de ses baïonnettes avec un ministère dissous et dont il lui était impossible de prévoir les successeurs. A l'issue de cette conférence, le protocole fut signé et nous eûmes dix-huit mois pour verser les cent millions, dont le paiement actuel aurait pu amener la banqueroute. Aussitôt la rente remonta à 65 et Laffitte fit dire à Decazes que, s'il se retirait, elle retomberait au moins de 10 francs.

« Sur ces entrefaites, M. le duc d'Angoulême revint à Paris. Je me présentai chez lui le dimanche 13. Il commençait à donner son audience publique et me

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

dit de revenir le voir le mardi. J'entrai chez son père que je trouvai seul dans son cabinet. Jamais ce prince ne m'avait reçu avec une pareille effusion, avec tant de bienveillance, je dirai presque de tendresse. Il ne voyait plus en moi que l'antagoniste de Decazes qu'il détestait. Il me protesta naïvement que lui et ses amis deviendraient tous ministériels, si le ministère ne proposait que des lois monarchiques, ce qui voulait dire des lois telles que le côté droit lui-même les aurait présentées.

« Nous devions avoir à trois heures chez notre président ce conseil depuis si longtemps annoncé, promis, attendu, ce conseil prétendu définitif, dans lequel chacun s'expliquerait et après lequel les destinées du ministère seraient enfin fixées. Il s'ouvrit, il est vrai, avec un peu plus de gravité que de coutume. Pasquier eut le premier la parole. Je crus d'abord qu'il remonterait jusqu'au déluge, tant il reprit les choses de loin. L'exposition qu'il fit de l'état de la France, de l'opinion publique et des chambres ne manquait pas de justesse, mais si l'on raisonne avec son esprit, on conclut toujours avec son caractère. Pasquier, au lieu de proposer aucun parti décisif, termina son discours en formant des vœux ardents pour que le ministère pût s'en tirer sans rien faire et surtout sans perdre un seul de ses amis. Ce qui ressortait de ses paroles, c'est que le côté gauche l'épouvantait et qu'il n'osait, à cause de sa vie passée, se confier au côté droit vers lequel il se sentait d'ailleurs attiré.

« Le duc de Richelieu, après lui avoir répondu quelques mots qui tendaient tous à établir la nécessité de se rapprocher du côté droit, me donna la parole. Je fis à mon tour le tableau de notre situation. J'en rejetai tous les inconvénients et les dangers sur cette

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

manière de gouverner qui ne s'appuyait sur aucun principe fixe et qui consistait à opposer les uns aux autres les intérêts, les prétentions et les partis. « Les esprits, ajoutai-je, s'irritent, s'indignent, s'exaspèrent et le moment n'est pas éloigné où il faudra choisir entre la contre-révolution complète et une troisième expulsion des Bourbons. Je n'aperçois nulle part les hommes, les vertus, les talents qu'il faudrait pour échapper à cette fatale alternative. Du moins, je ne coopérerai jamais au triomphe de l'un des deux partis, mais puisque toutes les fautes commises nous obligent à céder la place, ma conscience me dit qu'il vaut mieux encore laisser le parti que l'Europe appuie de ses baïonnettes arriver au pouvoir, que d'exposer la France à une troisième invasion, au partage de son territoire et à toutes les horreurs d'une révolution nouvelle. Essayez donc, continuai-je en m'adressant à M. de Richelieu, essayez de gouverner avec cette nouvelle majorité qui s'offre à vous et les nouveaux collègues que vous devez choisir dans son sein. Comptez sur le concours de mes faibles efforts à la chambre des pairs toutes les fois que j'y serai de votre avis, et sur mon silence quand j'y serai d'une opinion contraire. »

« Le maréchal Gouvion parla après moi et finit par ce peu de mots que j'écrivis à mesure qu'il les prononçait. « En résumé, tous nos maux ont pris leur source dans la réaction de 1815. Il faut rassurer la Nation en lui prodiguant toutes les garanties qu'elle réclame, se lancer franchement dans le torrent libéral en se réservant de suspendre la Charte et de lui substituer les baïonnettes, si l'on abusait de nos concessions et qu'on voulût nous entraîner. »

« M. Lainé resta fort au-dessous de son sujet et ne fit que répondre indirectement et avec amertume aux

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

reproches que Decazes ne cessait de lui adresser sur la manière dont il avait conduit les élections.

« M. Roy répéta en grande partie ce que j'avais dit, ajoutant qu'il ne voyait de salut que dans le renouvellement quinquennal et les lois libérales que j'avais indiquées dans mon mémoire. Il finit en professant la plus grande répugnance pour tout rapprochement avec la droite.

« Le favori n'avait encore rien dit et tous les regards étaient fixés sur lui. D'un air ennuyé et distrait, il n'avait cessé, pendant que nous parlions, d'écrire des listes de députés qu'il classait par nuance d'opinion. Son tour étant venu, il prit nonchalamment la parole : chaque mot qui sortait de sa bouche prouvait que son parti était pris de se mettre à la tête du côté gauche. « Le danger actuel, nous dit-il, ne me paraît pas aussi grand qu'à vous. Le remède est facile, il est dans les garanties et les institutions que la Nation demande depuis si longtemps. Il faut les donner toutes; peut-être alors obtiendra-t-on le renouvellement quinquennal du côté gauche lui-même. Dans tous les cas je ne redoute pas les prochaines élections, si elles sont autrement préparées et dirigées qu'elles ne l'ont été jusqu'ici. » Decazes parla plus longuement encore qu'à son ordinaire, il nous fatigua tous et six heures et demie étant venues à sonner, on se sépara.

« J'étais pressé de connaître l'effet de cette séance sur M. de Richelieu. Je retournai chez lui vers la fin de la soirée et il me parut enfin ne plus hésiter. Regardant sa rupture avec Decazes comme inévitable, il cherchait à composer une administration nouvelle et conservait le ministère de la police qu'il destinait à M. de Tournon, alors préfet de Bordeaux. Il remplaçait le maréchal Gouvion par le maréchal Macdonald et

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

me conjurait de m'employer auprès de M. Roy pour qu'il gardât les Finances. Quant à Decazes, il inclinait au parti le plus dangereux; il le laissait se retirer à Étiolles et voulait que le Roi lui-même prononçât en conseil sur le sort de son favori.

« En rentrant pour me coucher, j'appris que M. le duc d'Angoulême m'avait fait prier de venir chez lui, mais il était trop tard et le lendemain de grand matin ce prince partait pour une absence de plusieurs jours.

« Le lendemain 12, je fus chez M. Roy pour m'acquitter de la commission que m'avait donnée M. de Richelieu. Il vint à ma rencontre. « Depuis le dernier conseil, me dit-il, je souhaitais vivement de causer avec vous. Je ne me faisais pas une idée juste de l'intérieur du ministère avant d'en faire partie. Je sens qu'une nouvelle administration est nécessaire, mais en même temps je reconnais que, si Decazes et le maréchal se retirent, ils acquéreront tant de popularité que leurs successeurs seront odieux à la Nation et attireront peut-être sur leur tête une proscription inévitable; je vous déclare donc que, tout en jugeant Decazes et reconnaissant tous les vices de son administration, rien ne me fera rester après lui. »

« Je m'y pris de toutes les façons pour ébranler la résolution de Roy, mais elle était inébranlable. Ce qui me frappa le plus en lui, dans cette circonstance comme dans plusieurs autres, fut un désir effréné d'être ministre que dominait encore la crainte d'exposer la moindre partie de son immense fortune ou sa tête à la proscription. Je le quittai après une heure de discussion, où il ne m'avait laissé aucune espérance de le convertir.

« Ce même jour la chambre des pairs s'assembla

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

pour former son bureau et nommer la commission de l'adresse. La nouvelle majorité composée des réunions dites cardinalistes et d'Uzès portèrent Mathieu de Montmorency et M. de Talaru, l'un des propriétaires et signataires du *Conservateur* C'était prendre tout de suite pour étendard ce qu'il y avait de plus exagéré en royalisme et jésuitisme. Quand la minorité, qui pour la première fois se trouvait minorité, vit sortir de pareils noms de l'urne, son exaspération fut extrême. Decazes parcourait ses rangs en l'excitant du geste et de la voix et répandant que la révolution qui venait de s'opérer dans la chambre était l'ouvrage du duc de Richelieu et due à son changement de parti.

« Je racontai à ce dernier ma conversation avec M. Roy, il me confia celle qu'il venait d'avoir avec Louis XVIII. Ayant été rendre compte à ce monarque de notre conseil de la veille et des opinions que chacun y avait professées, il fut frappé de l'indifférence avec laquelle son récit était écouté et même sa personne reçue. M. de Richelieu, un peu interdit, avait fini par prier instamment le Roi de présider lui-même un conseil où on en finirait et pour toute réponse avait obtenu ces paroles prononcées du ton le plus sec : « Eh bien, le jour ordinaire, mercredi. »

« Vers la fin de la matinée, je passai deux fois chez Decazes sans pouvoir le rencontrer. J'allai alors chez M. Lainé qui me parla avec abandon.

« Depuis que je suis dans le ministère, me dit il, je lutte, comme vous le voyez chaque jour, contre les intrigues et le despotisme de Decazes. Il faut avoir connu, comme je l'ai fait, ce jeune homme depuis son origine pour savoir le peu qu'il vaut et les méprisables moyens par lesquels, sous tous les régimes, il est parvenu. Le joug d'un pareil homme ne saurait être

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

porté plus longtemps par des gens qui se respectent. Mais voyez dans quelle situation se trouve M. de Richelieu! S'il laisse partir Decazes, il a la douleur et la honte de voir baisser les fonds publics et peut-être aura-t-il encore celle de vouloir former un ministère sans pouvoir y réussir. Decazes, demeurant à Paris ou à Étiolles, conservera et exercera la même influence tant sur le Roi que dans les chambres et le nouveau ministère formé à grand peine par M. de Richelieu ne durera pas six semaines. Au lieu de cela, si nous nous retirons M. de Richelieu, vous et moi, et cédons le terrain à Decazes la rente baissera pour notre retraite à peu près comme elle l'eût fait pour la sienne, nous emporterons le suffrage et les regrets de toute la partie honorable du public et peut-être qu'avant peu une opinion irrésistible nous rappellera aux affaires. Mais je me hâte de déclarer pour mon compte que je n'y rentrerai qu'à bien bonne enseigne. »

« M. Lainé me quitta pour aller rendre compte de notre entretien à M. de Richelieu et lui protester de nouveau qu'il n'entrerait à aucun prix dans le futur ministère. Le conseil devait se rassembler à neuf heures. Je devançai ce moment pour trouver M. de Richelieu seul. Cette fois, il ne songeait qu'à se retirer avec M. Lainé et moi, adhérant de tous points à tout ce que M. Lainé lui était venu dire. Nous convînmes d'envoyer nos trois démissions au Roi le mercredi au soir, mais, tout en faisant des vœux ardents pour que tout cela s'exécutât, j'étais bien convaincu que M. de Richelieu et Lainé lui-même reculeraient encore au dernier moment.

« Le conseil fut de peu d'intérêt. On y opina assez solennellement et chacun dans le même sens que la veille. M. Pasquier y mit à découvert ses engagements avec Decazes. Réuni à ce dernier, il fit tous ses efforts

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

pour nous empêcher de prendre un parti décisif et il y parvint.

« Le mardi 13, à onze heures, je me rendis chez M. le duc d'Angoulême et j'eus avec lui une heure d'entretien. Il voulut que je lui fisse l'histoire de nos divisions et lui parlassent à cœur ouvert sur la crise où se trouvait le ministère. Je savais que Decazes le voyait souvent et cherchait à s'emparer de l'esprit de ce prince. Je n'opposai aux insinuations qu'on avait pu lui faire contre moi que la plus parfaite franchise. Il m'écouta patiemment et attentivement, puis me dit :

« Rien ne saurait m'engager à me mêler de vos affaires, je ne dirai mon avis qu'au Roi et encore s'il me le demande. Si je changeais de rôle et que je fusse Roi, j'entendrais que mon neveu se conduisit ainsi. On est d'ailleurs trop heureux de n'avoir pas de responsabilité à prendre dans des circonstances aussi délicates. Cependant croyez que, si cela me regardait, je n'hésiterais pas. »

« Du reste, le duc d'Angoulême me parut être sans prévention, ni pour, ni contre le favori et le juger avec bon sens et même indépendance. Il m'apprit que Decazes avait eu la vanité de lui dire que la rente baisserait de dix francs au moins s'il se retirait. Decazes, dont l'indiscrétion n'a jamais de bornes, lui avait aussi développé son plan d'un ministère provisoire ou postiche auquel il se préparait à succéder.

« En quittant le prince, je fus chez le duc de Richelieu, où était Lainé. Nous convinmes de nouveau d'envoyer nos démissions au Roi le lendemain soir et nous nous promîmes qu'une fois données rien ne nous ferait les reprendre. « En cédant la place à M. Decazes, dis-je à M. de Richelieu, vous restez la seule espérance de la patrie. » Poursuivant ce discours, M. Lainé et

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

moi nous fûmes entraînés à parler avec quelque indignation de Decazes et de son ingratitude envers M. de Richelieu. « Mon Dieu, interrompit cet excellent homme, prenons garde d'être injustes, peut-être nous trompons-nous. »

« Plût au Ciel que M. de Richelieu eût exécuté tous les projets qu'il formait ce jour-là. Jouissant d'avance de la liberté qu'il allait recouvrir, il nous dit qu'il partirait pour l'Angleterre. Je lui représentai que son adversaire ne manquerait pas de répandre qu'il préférait toujours à la France les pays étrangers; il me promit de se borner à visiter nos provinces méridionales.

« Cependant la rente remontée la veille à 66 francs retomba à 63. Decazes minait le terrain sous nos pas et, secondé par le Roi lui-même, nous enlevait dans les chambres toutes les voix. Le mercredi 16, jour où le conseil final devait se tenir dans le cabinet du Roi, je courus chez M de Richelieu pour m'assurer que rien n'était changé. Je le retrouvai retombé dans toute l'indécision de son caractère et ayant consenti à un ajournement, que Decazes et Louis XVIII avaient désiré et dont l'effet ne pouvait être que de nous déconsidérer davantage. « J'ai en moi quelque chose, me dit M. de Richelieu, qui me crie de ne point abandonner le Roi et le pays à M. Decazes ou à M. de Talleyrand, dans moins de six mois ils auraient démoli la monarchie. Mon ami, imitez mon dévouement et à votre tour ne m'abandonnez pas. »

« Vous abandonner! m'écriai-je, pourriez-vous m'en soupçonner? Je vous avouerai même qu'hier, ayant donné à dîner et reçu toute la soirée, je me suis vu entouré d'une foule de députés qui me priaient aussi de ne pas les abandonner et de me mettre à leur tête

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

pour sauver l'État. La confiance de tous ces braves gens dans la droiture de mes intentions et mes faibles talents me rendaient un peu honteux de cette démission que je portais justement dans ma poche. Quoi qu'il en soit, il est trop tard pour songer à nous maintenir, nous ne porterions dans la lutte ni assez d'obstination, ni assez d'ardeur pour l'emporter sur nos adversaires. En ambition comme en amour, il n'y a que la passion pour réussir, triompher de tous les dégoûts et de tous les obstacles; finissons-en, mettons un terme à une incertitude aussi contraire à l'intérêt public qu'à notre considération personnelle. Que demain, toute affaire cessante, le conseil se rassemble et le Roi prononce. »

« Je laissai M. de Richelieu encore une fois convaincu et revenu chez moi, je me hâtai de lui écrire pour fixer davantage ses idées et prendre acte de ce qu'il venait de me promettre. A midi Pozzo vint me voir; il perdait la tête non de la position du ministère, mais de la sienne auprès de son maître, laquelle lui paraissait très compromise si le duc de Richelieu quittait les affaires et surtout si M. de Talleyrand lui succédait. A une heure, on m'annonça M. Pasquier. Il avait cet air solennel qu'il ne prend jamais sans me porter beaucoup à rire.

« Mon cher collègue, me dit-il, je viens vous faire une importante ouverture. Il n'est plus douteux que M. de Richelieu et M. Lainé n'aient fait alliance avec les ultras et ne soient entièrement dominés par eux. Mais des gens s'appelant *comme vous* et *comme moi* ne peuvent faire cause commune, en apparence, avec Decazes et se retirer avec lui plutôt que de rester les collègues d'un homme honorable et qui s'appelle Richelieu. Restons donc puisque notre position nous y oblige et attendons d'être sacrifiés à notre tour aux

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

ultras. Exhortez, je vous en supplie, M. de Richelieu à user de *tempérament* (mot favori de M. Pasquier qu'il employait quelquefois de la façon la plus comique) et à dissimuler demain les engagements avec la droite, afin que Roy et Gouvion ne s'effarouchent pas et restent avec nous. »

« Je répondis à Pasquier qu'il serait fort agréable sans doute de retenir tout le monde et que je ne demanderais pas mieux que de m'y employer, qu'au point où en étaient les choses l'entreprise était difficile, mais que d'ailleurs je ne pensais pas que M. de Richelieu ni Lainé se fissent jamais les instruments d'un parti. Pasquier me quitta sur ces paroles en me disant, sans que je le lui demandasse, qu'il se rendait à la chambre des députés. Il allait en effet à l'hôtel de la Police rendre compte de son entretien avec moi.

« A peine était-il parti que M. de Richelieu arriva. Il venait de chez le Roi qui, à son grand étonnement, lui avait annoncé que Decazes se décidait à rester avec tous ses collègues et sans rien changer à la distribution des ministères. Nous ne savions véritablement plus que faire, ni que penser, notre situation devenant à chaque instant plus pitoyable. Pour nous en distraire, je mis le duc de Richelieu sur l'empereur Alexandre et ses relations avec lui. Il me donna des détails curieux sur l'organisation de l'innombrable armée de ce puissant monarque et m'avoua que pour les affaires de la France la confiance d'Alexandre en lui n'avait guère de bornes.

« Il ne faudrait donc, lui dis-je, qu'un billet de vous pour attirer encore une fois sur la France cette nuée de barbares. »

« Ne dites jamais cela, s'écria-t-il, vous me perdriez dans l'opinion de ce pays-ci! mais il est vrai que deux

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

lignes de moi, annonçant que je crois la France prête à rentrer en révolution, feraient arriver de Sibérie deux cent mille Russes sur la frontière. La résolution de l'empereur Alexandre à cet égard est d'autant plus forte qu'elle est soutenue par une grande exaltation religieuse. Il est exempt de l'ambition des conquêtes et met sa gloire à décider des destinées de l'Europe sans ajouter un pouce de terre à ses immenses États. »

« A trois heures, je fus chez Decazes. Je le trouvai plus aigre et plus amer que jamais, surtout pour le duc de Richelieu qu'il accusait de le livrer à ses ennemis. Il ne parlait que de se retirer au 1er janvier en donnant pour prétexte la suppression de son ministère, et vantait la loyauté de ses efforts pour déterminer Roy, Gouvion et Pasquier à rester sans lui dans le ministère.

« A cinq heures, je retournai chez M. de Richelieu. Lainé y entra en même temps que moi et me donna tout le spectacle de sa vanité et de son mobile caractère. Il brûlait, disait-il, de revenir simple député pour foudroyer du haut de la tribune Decazes et Royer-Collard. C'est ainsi qu'il parlait de ces deux hommes qu'il détestait, et dont le premier lui était aussi supérieur en intrigue que le second en raison, en esprit et en talent. Lainé fit en ma présence de coupables efforts pour décourager le duc de Richelieu et lui persuader qu'il se dévouerait inutilement en restant ministre plus longtemps. C'est alors que ce dernier lui fit cette réponse admirable :

« Je me ferais tout à l'heure couper un poing pour croire fermement que je puis en honneur et en conscience me retirer. Mais en mettant la main sur mon cœur, ce qui m'a toujours réussi dans les grandes circonstances de ma vie, j'ai senti quelque chose qui m'ordonnait de rester. »

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

« Lainé, que tout mouvement oratoire ou dramatique atteint toujours et pique d'honneur, promit alors au duc d'attendre la fin de la session pour donner sa démission. Depuis que le Roi avait annoncé à M. de Richelieu que le favori consentait à rester ministre de la Police ou qu'il se retirerait seul, personne parmi nous ne se croyait plus autorisé à partir. Mais je connaissais trop le favori, j'appréciais trop le discrédit où nous étions tombés, pour croire que ce replâtrage pût durer longtemps.

« Quoi qu'il en fût, chaque côté cherchait à m'attirer à lui. Je recevais à la fois des insinuations et des ouvertures du pavillon de Marsan et des chefs de la gauche tels que Manuel, qui me fit proposer une entrevue à laquelle je me refusai. Des deux côtés, on me faisait dire que j'étais le seul membre du ministère avec lequel on pût s'entendre, le seul qui inspirât quelque confiance comme homme d'État.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

CHAPITRE VI

Les derniers jours du ministère Richelieu. — Démission des ministres. — Froideur de Louis XVIII. — L'administration du duc de Richelieu. — Le comte Molé rentre dans la vie privée. — Une lettre du duc d'Otrante.

« Cependant, le jeudi 17, le Roi présida le conseil qui n'avait pu se réunir la veille. Il était souffrant de la goutte. Après que les affaires courantes eurent été expédiées, M. de Richelieu invita chacun de nous à résumer devant Sa Majesté son opinion sur les grandes questions que nous avions débattues les jours précédents. Le garde des Sceaux parla le premier et après avoir longuement fait ressortir tous les inconvénients de chaque parti qu'on pouvait prendre, il n'en choisit aucun. Après lui, le maréchal reproduisit son plan plus énergique qu'ingénieux, qui consistait à suivre bride abattue la ligne libérale, en se réservant le remède du canon et des baïonnettes, qu'il se chargeait d'administrer aux libéraux le jour où ils ne se laisseraient plus du tout gouverner. Mon tour vint. J'étais las de toutes ces allocutions et dissertations sans résultat. Je résumai en très peu de termes tout ce que j'avais dit précédemment. Lainé insista sur la nécessité de suspendre la liberté de la presse et de changer la loi des élections, c'était le symbole d'alliance avec la droite et une déclaration de guerre au favori. M. Roy ne fit qu'appuyer ce

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

que j'avais dit. Decazes parla le dernier et affecta beaucoup de modération et un accent d'ingénuité et de jeunesse qu'il prenait souvent devant le Roi. Il insinua d'abord, habilement et comme chose admise et avouée, que M. de Villèle était maintenant l'âme et le conseil du ministère.

« Tout ce qu'il ajouta montrait le dessein de se populariser dans le parti libéral, auquel il se promettait bien de faire savoir ce qu'il aurait eu le courage de faire entendre au Roi en plein conseil. Il conclut au replâtrage et à la conciliation qu'il savait être désirée vivement par le monarque, et protesta modestement qu'il se conformerait d'intention comme de fait à toutes nos décisions.

« Alors Louis XVIII, élevant la voix avec cet air théatral qu'il aime et qui lui sied :

« Nous ne devons, dit-il, aller ni à droite ni à gauche. C'est à nous de planter notre étendard, puis de nous tourner à droite et à gauche pour recevoir avec cordialité et empressement tous ceux qui viendront s'y rallier. Tout l'embarras, tout le danger de notre situation se réduit à un seul point, les élections Disons-le franchement aux chambres, proposons-leur de les suspendre pendant trois ans en prorogeant pour ces trois années les pouvoirs des députés de trois séries et consentons d'ailleurs à tout ce qu'elles nous demanderont. »

« Ce discours, fait de propre mouvement, surprit Decazes sans l'alarmer. Je lus clairement sur sa physionomie qu'il se sentait le plus fort et ferait changer d'avis au Roi quand il le faudrait. On allait se séparer, je me hâtai de présenter une observation importante, c'est que le public et les chambres ne doutaient pas qu'il ne fût pris enfin une décision dans le conseil de ce jour. Il fallait convenir de la réponse que nous fe-

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

rions tous aux questions pressantes qui nous seraient adressées. Decazes s'écria que ce serait compromettre la dignité du Roi que d'annoncer aussitôt la résolution qui venait d'être prise. Je répondis que, grâce à Dieu, la dignité du Roi ne me paraissait pas si facile à compromettre, mais que nous devions ici ménager l'amour-propre de nos amis. Le Roi me donna encore raison et décida que nous pouvions déjà sonder les esprits sur le projet de proroger les trois séries de députés.

« J'en vis le soir un grand nombre qui savaient déjà le résultat du conseil et qui tous le repoussaient hautement. Portal accourut me dire que le ministre de la Guerre venait de déclarer, au milieu de son salon et devant lui, Portal, qu'il trouvait cette suspension des élections absurde, outrageante pour la Nation, qu'il fallait au lieu de cela se fier à cette Nation, lui donner toutes les institutions qu'elle réclamait et puis, si elle en abusait, mettre le canon à la place de la Charte. Portal m'ajouta qu'il était impossible qu'un ministère ainsi divisé sur ses actes les plus importants se soutint davantage. « Je le pense comme vous, lui répondis-je, et il y a longtemps. »

« M. de Richelieu vint me voir le lendemain en sortant de chez le Roi, qui avait toujours la goutte, et m'apprit que Decazes, dans son salon rempli de députés, avait professé la même opinion que le maréchal, quoique avec plus de réserve et de finesse.

« Il n'y a que honte et malheur, lui répliquai-je, à attendre d'une telle situation ; si elle se prolonge, il ne tient qu'à nous d'en finir et nous nous déshonorons si nous tardons encore. Il faut enfin que vous restiez le maître ou que vous laissiez Decazes l'être à votre place. »

« Le duc me promit pour la centième fois un dé-

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

nouement aussitôt que la santé du Roi serait meilleure et il m'emmena chez lui où le conseil allait se tenir. Ce conseil n'offrit rien de saillant qu'une petite malice du maréchal, qui nous consulta modestement pour savoir s'il rayerait du tableau d'activité ce général Canuel, fameux par son procès et les crimes de Lyon. Le maréchal, en observant qu'il s'abstenait d'aucune propo-ition positive, rappela que j'avais proposé déjà un mois avant de rayer Canuel du tableau. Il était clair qu'il espérait m'embarrasser, ne doutant pas que je n'eusse fait aussi mon arrangement avec le parti aux gages duquel Canuel s'é ait mis. Je déclarai que la mémoire du maréchal était fidèle et qu'aujourd'hui comme il y avait un mois, je proposais de destituer Canuel. On prit les voix. Lainé, qui ne se donne à aucun parti mais qui les ménage tous, nous dit que se reconnaissant très incompétent pour juger du mérite d'un militaire, il s'en rapporterait au ministre de la Guerre. J'observai à Lainé qu'il s'agissait ici d'une question et d'une destitution purement politiques et je le serrai de si près qu'il finit par voter pour la radiation. Pasquier eut la faiblesse de demander l'ajournement, mais tous les autres se rangèrent à mon avis et Canuel fut rayé.

« J'emmenai Decazes dîner chez moi. J'avais ce jour-là en petit comité Fontanes, Pozzo, et le baron de Nesselrode qui devait repartir peu de jours après pour Pétersbourg. Il me fut impossible de m'approcher de ce dernier, Decazes s'en était emparé avant, pendant et après le repas. Nesselrode avait l'air quelquefois de suffoquer d'impatience, quelquefois de mourir d'ennui. Mais rien ne suspendait le débordement de paroles avec lequel Decazes s'efforçait de convaincre Nesselrode et par lui l'empereur Alexandre de son parfait désintéressement, de son peu d'ambition et par dessus tout

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

de son entière et sincère soumission aux volontés de M. de Richelieu.

« Mon amitié pour ce dernier me fit consentir alors à une démarche qui donna beaucoup de crédit au bruit répandu par Decazes que je traitais avec les ultras. Bertin de Vaux ne cessait de me tourmenter pour que j'eusse une conférence avec M. de Villèle et l'ancien évêque de Pamiers, d'Agoût. C'était chez ce dernier que se tenaient les conciliabules du parti. Il était l'âme de toutes les intrigues dirigées contre nous, sans que j'aie pu jamais m'expliquer son influence. L'entretien qui m'était demandé ne pouvait avoir d'autre résultat et peut-être d'autre but que de me compromettre. Aussi l'avais-je obstinément refusé, mais le duc de Richelieu me pria si instamment de m'y prêter, il mit tant d'importance à connaître l'impression que j'aurais reçue et le jugement que j'aurais porté de la capacité et des intentions de ces deux personnages, que je finis par accepter le rendez-vous qui m'était offert tous les jours et je me rendis en bonne fortune à neuf heures du soir chez l'évêque, qui demeurait rue de l'Université dans un petit bâtiment situé à l'extrémité du jardin de l'ancien hôtel de mon père[1] et qui servait dans mon enfance d'orangerie. Je le répète, cette démarche de ma part fut pour le moins légère et me donna avec Villèle et son parti des rapports que mon antipathie pour Decazes multiplia dans la suite et dont profitèrent mes ennemis.

« Je trouvai l'évêque seul et au fond j'étais assez curieux de voir un échantillon de plus de ces habiletés

1. L'ancien hôtel Molé existe encore, et est actuellement l'hôtel du ministère des Travaux publics, 246, boulevard Saint-Germain. Sous la Restauration, il servit de résidence à la duchesse douairière d'Orléans.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

de l'ancien régime. Il avait été beau, galant même, un peu libertin et on retrouvait sur sa figure comme dans ses manières le souvenir de ses bonnes fortunes et de son existence à la Cour. Les beaux et galants prélats étant, parmi les abus du catholicisme et de la monarchie, celui qui me repousse le plus, je ne me sentis pas favorablement prévenu ; mais au bout de dix minutes je m'aperçus que j'étais avec un homme parfaitement médiocre, capable même de sottise si j'en jugeais par la grossièreté de ses flatteries. Il m'accablait d'emphatiques éloges et ne cessait de répéter que j'étais l'unique espoir de la monarchie.

« Villèle survint, et la conversation prit sur-le-champ une autre tournure. Entrant vite en matière et allant droit au but, sans aucun de ces préliminaires et de ces précautions oratoires où la médiocrité abonde, Villèle me développa pendant une heure et demie son plan et les conditions auxquelles il pouvait promettre à M. de Richelieu l'appui de son parti.

« Résumons-nous, me dit-il en finissant, l'hésitation de M. de Richelieu, si elle se prolonge, accusera tant de faiblesse qu'elle lui fera perdre la confiance de tous les partis. Qu'il se débarrasse au plus tôt de M. Decazes et du maréchal qui luttent contre lui avec trop d'avantages et ruinent chaque jour le terrain sous ses pas. Ce qui rassurera le plus les véritables royalistes, les amis sincères de la monarchie, c'est un ministre de la Guerre dont les intentions ne leur soient point suspectes ; il est donc nécessaire pour ce choix important de les consulter un peu et de ménager jusqu'à leurs préventions. Le général Lauriston aurait leur confiance et je ne balance pas à le demander. Quant au successeur de M. Decazes, nous ne voulons pas influer sur son choix ; que la responsabilité en demeure à M. le duc

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

de Richelieu et qu'il se souvienne seulement que tant que le ministre de la Police subsistera, les destinées de l'État ne seront pas dans ses mains. Du reste, nous ne demandons aucune part active au gouvernement, aucun autre changement dans les hommes, nous ne nous attachons qu'aux choses et nous mettons en première ligne la loi des élections. La mesure que vous projetez de suspendre les élections pendant trois ans est contraire à tous les principes et ne pourrait soutenir une discussion publique. Mieux vaudrait mille fois proposer franchement de changer quelques articles de la Charte en substituant au renouvellement par cinquième et annuel le renouvellement intégral et septennal[1]. Le nombre des députés pourrait en même temps être augmenté et l'âge exigé fixé à trente ans.

« Quant à la liberté de la presse, il faut renoncer à en contester le principe. On doit se contenter d'une bonne loi répressive, forte et bien conçue, dont le dernier article donnerait au Roi la faculté de soumettre les journaux à la censure dans l'intervalle des sessions. »

« On se doute bien que je laissai parler M. de Villèle et me bornai le plus possible à l'écouter. Au moment de nous séparer, il redoubla de frais et de prévenances, mais toutefois avec une mesure, un tact et une finesse dont je fus frappé. « Vous me répétez, me dit-il, que vous voulez vous retirer des affaires et ne pourriez vous entendre avec les hommes de mon parti. Moi, je vous réponds que sans vous il m'est impossible de m'entendre avec le duc de Richelieu, je ne le tâcherai même pas. Il faut nécessairement que vous soyez auprès de lui pour lui prêter et vos lumières et votre caractère. Ne vous effrayez pas surtout du changement de cette

1. C'est le même plan que M. de Villèle a suivi de point en point quand il a été le maître. (Note du comte Molé.)

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

loi des élections que vous avez faite. Je ne partage pas à son égard les préventions de mes amis et je crois que, si l'opinion eût été mieux dirigée, elle n'aurait produit que de bons résultats, mais vous ne ferez pas comprendre cela aux royalistes qui ont tant souffert de cette loi. Son changement est indispensable et nous nous entendrions facilement sur le moment et la manière de le proposer. »

« Cette entrevue eut, comme on le voit, peu de résultat, mais ma passion pour l'observation y avait trouvé amplement à se satisfaire. Ce bel évêque, vieux débris de la corruption d'un temps qui ne pouvait revenir, et ce plébéien royaliste, enfant lui-même d'une révolution dont il combattait les principes, formaient un des contrastes les plus instructifs et les plus piquants. Le premier, beau, lustré, poudré, solennel, flatteur, mais creux, ignorant, borné, les yeux bandés de préjugés et le cœur endurci de personnalité. L'autre d'une laideur ignoble, qui s'augmentait par sa gaucherie et sa négligence, uni dans ses manières, libre d'esprit et de langage, au fond contenu et rusé sous l'apparence d'un facile abandon, se moquant de l'évêque et de tous ses pareils, qui s'humiliaient devant son génie et attendaient de lui le triomphe de leurs plus chers intérêts.

« Le lendemain dimanche 20 décembre, j'étais à neuf heures du matin chez le duc de Richelieu. Les plans de Villèle et ses demandes l'épouvantèrent; il flottait plus que jamais et penchait même de nouveau à se retirer. Je le quittai vraiment révolté de tant de faiblesse et je rentrai chez moi pour lui écrire que je donnerais seul ma démission s'il ne se décidait. Il me répondit de venir le lendemain à une heure, qu'il manderait en même temps Lainé et que *foi de Richelieu*, il aurait pris un parti.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

« A cinq heures, le marquis de Vérac, qui m'avait cherché toute la matinée, me trouva enfin chez moi. « Je viens de nouveau, me dit-il, vous conjurer de sauver la monarchie; le nom de M. de Richelieu est sur toutes les lèvres, mais le vôtre est au fond de tous les esprits. Vous serez son héritier et dès à présent gouvernerez sous son nom. Mais hâtez-vous, il y a honte et perdition à tarder davantage. »

« Vérac m'était envoyé par le comité de l'évêque de Pamiers. Je le reçus froidement, en lui répétant que je ne serais jamais le ministre du côté droit, mais que ma démission serait certainement envoyée au Roi sous vingt-quatre heures. Ce n'était pas du tout son compte et il se retira en s'écriant : « que je refusais une *belle gloire, une existence immense et que je perdrais la monarchie par mon obstination.* »

« Les hommes de la trempe de Vérac, et même ceux valant plus et mieux que lui, ne peuvent supposer que l'on agisse par conviction et par principe. Si l'on se dessaisit du pouvoir par conscience, ils croient que c'est un artifice, une habileté pour le reprendre avec avantage plus tard. Plus ils vous trouvent d'esprit, plus ils se refusent à vous reconnaitre un genre de probité qu'ils taxeraient de niaiserie.

« Mais à minuit, comme j'allais me mettre au lit, j'eus un autre assaut à supporter. Bertin de Vaux, l'agent d'intrigue le plus actif et le plus avisé du parti, força ma porte. « Tout est perdu, s'écria t-il en se jetant sur une chaise, tout est perdu si demain matin M. de Richelieu n'a pris un parti. Le côté droit désespéré, furieux de ce que votre entrevue avec Villèle n'a rien produit, ne voudra plus entendre parler de M. de Richelieu et d'un ministère mixte. Vous êtes toute son espérance, il vous désigne comme le sauveur de la

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

France et l'héritier de M. de Richelieu. Si vous vous retirez, c'est encore sur vous qu'il portera ses regards et il ne désespérera de rien tant qu'il conservera l'espérance de vous voir tout conduire. »

« — M. de Vaux, répondis-je à mon interlocuteur en le fixant dans les yeux, pensez-vous que je connaisse assez peu les hommes et les partis pour me fier à de telles promesses dans le cas même où elles me tenteraient? D'ailleurs, ceux qui vous envoient ici après m'avoir assez ridiculement exalté, ne tarderaient pas à vouloir me détruire. Je suis aussi incapable de me prêter à leurs desseins qu'eux d'y renoncer. Plus je mûris dans les affaires, plus j'apprends à m'en dégoûter quand elles ne sont pas conduites par un homme de génie, ou livrées à la discussion et à l'examen francs et libres de tous les esprits éclairés. Bien plus par dégoût que par orgueil ou ambition, je suis décidé à ne plus entrer que dans un ministère en république et sans chef ou dans celui où je dominerais sans contestation. » Bertin de Vaux se retira en murmurant et répétant le refrain ordinaire : que je perdais tout par mon obstination.

« Le lendemain 21, à huit heures du matin, Vérac m'assaillit de nouveau. Cette fois, il se borna à me supplier d'en finir. Je lui répétai que dans la journée le Roi recevrait ma démission. Vérac ne pouvait le croire. Persuadé que ces paroles cachaient quelque artifice par lequel le champ de bataille me resterait, il me souriait finement et ses yeux disaient qu'il n'était pas ma dupe. Après lui, Pozzo vint me relancer. C'était à n'y plus tenir. Enfin l'heure indiquée, une heure, sonna. Le duc de Richelieu m'avait fait dire que le rendez-vous était chez Lainé. Il y entrait en même temps que moi et nous dit qu'il venait de préparer le Roi à notre retraite.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

« Vous ne pouviez plus mal faire, lui répartis-je ; si vous voulez en convenir, vous avouerez que le Roi n'avait besoin d'aucune préparation pour apprendre qu'il allait vous perdre et au moment où nous parlons, il aura déjà instruit Decazes de nos projets. Le favori, pour ne point paraître aux yeux du public vous avoir chassé, donnera sa démission avant ou en même temps que nous, sauf à se laisser faire une douce violence dans quelques jours pour la reprendre. »

« — Je n'entends rien à tout cela, répliqua le duc ; il est trop vrai que le Roi m'a affligé par la tranquillité avec laquelle il a abordé l'idée de ma retraite. »

« Alors Lainé nous raconta qu'ayant été le matin présenter à Louis XVIII le nouveau bureau de la chambre des députés, ce prince l'avait reçu avec une froideur marquée et n'avait fait attention qu'à M. de Saint-Aulaire, l'un des secrétaires et beau-père de Decazes, avec lequel il avait eu le colloque suivant :

« M. de Saint-Aulaire, comment se porte votre fille ? »

« — Très bien, Sire, Votre Majesté a trop de bonté. »

« — A-t-elle senti remuer ? »

« — Sire, cela serait scandaleux, il n'y a pas assez longtemps qu'elle est mariée. »

« — Ah, c'est que les Gascons sont entreprenants. »

« Il eût fallu voir le pauvre duc de Richelieu essuyer ce petit récit et l'entendre s'écrier :

« Quel homme ! quoi, voilà tout ce qu'il a trouvé à dire au bureau des députés dans les circonstances où nous nous trouvons ! Voilà comme il reçoit M. Lainé au moment où il sait que M. Lainé va cesser de le servir ! »

« Lainé laissait aussi un libre cours à ses lamentations et montrait une douleur et surtout une surprise

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

d'enfant de rencontrer tant d'ingratitude sur le trône. Nous allions nous séparer quand M. Bellart, ayant forcé la porte, pénétra jusqu'à nous. Quoique très anciennement lié avec Decazes, il était révolté de ses intrigues.

« Je viens, nous dit-il, poussé par ma conscience, je viens vous déclarer que Decazes bouleverse la chambre, dont je suis membre, par ses intrigues et sans doute il en fait autant de celle des pairs. Il travaille ouvertement contre vous trois et n'épargne rien pour vous aliéner tous les partis. Le pressant hier de s'expliquer tête à tête avec lui :

« *Mon cher ami*, m'a-t-il répondu, *je ne puis rien vous dire, je ne puis rien vous dire encore, mais j'ai mon plan et dans quinze jours on le connaîtra.* »

« Bellart partit. « Eh bien, dis-je au duc, différerez-vous encore ? bien libre à vous, mais j'envoie ce soir ma démission au Roi. »

« — Je vais moi-même lui écrire, me répliqua-t-il, attendez sa réponse. Je vais lui écrire d'opter entre ma démission et le départ de M. Decazes pour Londres ou Pétersbourg comme ambassadeur. Si le Roi choisit ma démission, tous mes scrupules seront levés et ma conscience aura été complètement satisfaite. » Là-dessus, nous nous séparâmes et M. Lainé se chargea de rédiger la lettre du duc de Richelieu.

« Le soir à huit heures, je retournai demander à M. de Richelieu le résultat de sa démarche. Elle lui restait encore à faire et Lainé lui apportait seulement son projet de lettre. Il était plat et faible, et accompagné de notes où étaient exposés de nouveau les inconvénients de toutes les manières d'en finir.

« C'en est trop ; m'écriai-je. Écoutez à votre tour une lettre qui n'est point en projet et que je remettrai tout à l'heure au pied de l'escalier du Roi ! »

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

« Je leur lus ma démission donnée en quatre lignes et motivée sur les circonstances qui mettaient le ministère dans l'impuissance absolue de faire le bien. M. de Richelieu alors tira de sa poche une lettre qu'il avait préparée pour son propre compte et toute semblable à la mienne.

« Lainé, entraîné par ce double exemple, se met à écrire la sienne devant nous [1]. Au moment de la ter-

1. Ces démissions étaient ainsi libellées :

16 décembre 1818.

« Sire, c'est avec un extrême regret, mais avec une détermination irrévocable que je prie Votre Majesté d'agréer la démission du poste que j'occupe et que je viens mettre à vos pieds. La conviction intime où je suis de ne pouvoir plus être d'aucune utilité à votre service, Sire, ni au bien du pays, me détermine à cette démarche. J'espère que Votre Majesté voudra bien me dire à qui je dois remettre le portefeuille des Affaires étrangères. Les circonstances dans lesquelles je l'ai accepté et tout ce qui s'est passé depuis plus de trois ans doivent prouver à Votre Majesté que, si je la supplie de me permettre de me retirer aujourd'hui, ce n'est faute ni de dévouement ni de courage.

« RICHELIEU. »

« Sire, la situation du ministère ne me laissant aucun espoir d'être utile à Votre Majesté et de justifier sa confiance en continuant à la servir, je viens la prier de recevoir ma démission et la supplie de me faire connaître à qui il lui plaît que le portefeuille de la Marine soit remis.

« MOLÉ. »

« Sire, je supplie Votre Majesté d'agréer ma démission et de me faire indiquer à qui je dois remettre le portefeuille de l'Intérieur. Permettez-moi, Sire, de vous demander la grâce de me laisser rentrer tout à fait dans la vie privée ; comme député, j'essaierai de servir mon Roi et mon pays de tout mon dévouement.

« LAINÉ. »

Les démissions de Pasquier et de Decazes suivirent peu après :

« Sire, j'apprends que M. le duc de Richelieu a cru devoir offrir sa démission au Roi ; si Votre Majesté se détermine à l'accepter je la supplie de permettre que je mette aussi la mienne à ses pieds ; je sens trop que dans de telles circonstances ma présence dans les affaires serait plus nuisible qu'utile au service du Roi. Sa Majesté connaît mon dévouement sans bornes, si je perds le bonheur de la servir comme ministre, il me restera au moins la consolation de manifester en toute occasion, comme député, les sentiments et les principes qui ne cesseront d'être au fond de mon cœur.

« PASQUIER. »

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

miner, il s'arrête pour nous déclarer que, quand même Decazes irait en ambassade, il ne reprendra pas sa démission. Alors M. de Richelieu se désespère et s'adressant à Lainé avec l'accent du plus vif reproche :

« Vous voulez donc que je m'en aille, lui dit-il, et livrer le Roi et la France à M. de Talleyrand? Consultez votre cœur. Pensez-vous que j'ai moins envie que vous de sortir de cette effroyable galère? Apprenez, monsieur, que je me ferais couper un bras avec délices pour croire qu'en honneur et en conscience je puis en sortir. »

« Il me vint alors un expédient. « Écoutez, dis-je à Lainé, gardez en poche votre démission jusqu'à ce que le Roi ait répondu aux deux autres. De cette manière, vous ne vous trouverez pas engagé et pourrez ne pas la donner si le Roi, optant pour M. de Richelieu, envoie Decazes en ambassade. »

« Lainé d'abord y consentit, mais cet inconcevable maniaque n'avait pas fini de nous tourmenter. Redou-

« Sire, une lettre de M. le comte Molé à M. le baron Pasquier m'apprend que M. le duc de Richelieu a prié Votre Majesté d'agréer sa démission. Cette détermination, si elle pouvait être irrévocable et avoir l'assentiment du Roi, me forcerait à mettre à ses pieds le portefeuille qu'il a bien voulu me confier depuis trois ans. Rien au monde ne pourrait m'engager à rester un instant au ministère après M. le duc de Richelieu. Votre Majesté, qui connaît ma résolution à cet égard, a bien voulu souvent l'approuver; je le dois d'autant plus que la divergence d'opinion sur quelques points ou plutôt sur un seul point, entre les ministres, et particulièrement entre M. de Richelieu et moi, a seul pu causer cette détermination. Dès l'instant que cette divergence a commencé à paraître, j'ai manifesté au Roi et à M. le duc de Richelieu l'intention de me retirer, je dois l'exécuter aujourd'hui et ne pas priver le Roi du service de M. le duc de Richelieu. Bien sûr que Votre Majesté est certaine, et aussi M. le duc de Richelieu lui-même, que tous les deux me trouveront toujours prêt, hors du ministère comme au dedans, à faire tout ce qui sera utile au service de Votre Majesté et au succès de son gouvernement, auquel j'appartiendrai toujours de vœux et d'intention, comme j'appartiendrai de cœur et d'âme à Votre Majesté, tant que j'aurai une goutte de sang dans les veines.

« DECAZES. »

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

tant de nouvelles variations, j'avais saisi la lettre du duc pour la porter avec la mienne à l'escalier du Roi. Je partais quand Lainé me retint par le bras au moment où je passais la porte. Il supplia M. de Richelieu d'attendre encore : « Une telle émotion, nous dit-il niaisement, peut faire remonter la goutte du Roi dans son estomac. »

« — Avez-vous donc oublié, m'écriai-je avec colère, la façon dont le Roi vous a reçu ce matin et le calme ou plutôt l'indifférence avec lesquels il a entendu M. de Richelieu lui annoncer sa retraite? Croyez-moi, ce prince éprouvera de tout ceci quelque ennui, quelque embarras, mais nul chagrin. Quant à moi, je ne me rendrai pas plus longtemps la fable de Paris avec vous et je vais de ce pas porter ma lettre. »

« M. de Richelieu, me voyant irrévocablement décidé, me pria de donner aussi la sienne. Je m'élançai dans ma voiture sans regarder derrière moi. *Chez le Roi*, criai-je à mes gens. Chaque pas de mes chevaux semblait me rapprocher de la délivrance. J'éprouvais une joie d'enfant en pensant que j'allais me retrouver dans la vie privée, ressaisir un peu d'indépendance et ne plus devoir compte au public ni à personne de l'emploi de mes journées.

« Arrivé au pavillon de Flore, je remis les deux lettres au Suisse avec un battement de cœur que je ne saurais exprimer. Je disais adieu pour toujours aux affaires publiques et je le disais de très bonne foi. Je passai ensuite chez M. Pasquier et je ne le trouvai pas. Voilà ce qu'il ne m'a jamais pardonné. Toute notre querelle entre lui, Decazes et moi se réduisait à ceci. Tous deux ils voulaient éconduire doucement M. de Richelieu et M. Lainé, mais en restant aux yeux du public les amis de deux hommes aussi honorables,

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

conciliant ainsi l'honneur et le profit, et moi, qui n'ai jamais pu supporter d'être dupe ou que la vertu le soit, je leur cédai de grand cœur le ministère, mais je voulais qu'ils fussent atteints et convaincus d'ambition et d'intrigue et reconnus indignes de l'amitié de ceux dont ils se jouaient.

« Je revins chez M. de Richelieu attendre la réponse royale. Elle ne se fit pas attendre, quatre lignes glacées et adressées au duc accusaient la réception des deux lettres. Pas un mot de regret sur sa retraite, ni de satisfaction de ses services. Lui et Lainé en montrèrent encore une surprise d'enfant.

« Rentré chez moi, je réfléchis que Pasquier aurait réellement lieu de se plaindre si je lui laissais apprendre par le public ce qui venait de se passer. Je lui écrivis donc tout ce que j'avais voulu lui dire moi-même lorsque j'étais passé chez lui. Je ne pus conjurer sa colère et il m'a poursuivi de son ressentiment pendant tout son second ministère. En effet, nos démissions données à l'insu de Pasquier et de Decazes prouvaient que M. de Richelieu considérait moins Pasquier et Decazes comme ses collègues que comme des adversaires ou des rivaux.

« Decazes, en apprenant la nouvelle, courut chez le duc qui ne le reçut pas, alors il se précipita chez Nesselrode, s'humilia devant lui, offrit de partir sur-le-champ, d'aller aussi loin qu'on voudrait, si cela était nécessaire pour faire rester M. de Richelieu. En même temps, il écrivit à ce dernier une lettre que le duc me montra en la recevant, lettre très adroite et très touchante, où il se mettait entièrement à ses pieds et à sa discrétion, le conjurant au nom du Roi et de la Patrie de ne pas abandonner le timon des affaires, et qu'il terminait par les insinuations les plus noires et les

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

plus perfides contre moi. M. Pasquier écrivit aussi à M. de Richelieu pour le retenir, mais je dois lui rendre la justice de dire ici qu'il s'interdit toute insinuation contre moi, quoique mes anciennes relations avec lui et nos rapports dans le monde l'autorisassent, bien plutôt que Decazes, à m'en vouloir un peu du secret que je lui avais gardé.

« Tandis que M. de Richelieu et moi lisions ces lettres, le Roi lui fit dire de se rendre dans son cabinet. Tout imposé du message et de l'entrevue, il ne voulut jamais s'y présenter seul et pria M. Lainé et moi de l'accompagner. Lainé n'était pas plus rassuré; pour moi, non seulement, je me sentais fort tranquille, mais encore fort curieux de ce qui allait se passer. Il était trois heures quand nous partîmes. Nous trouvâmes Louis XVIII à sa place ordinaire dans son cabinet. Sa physionomie et son maintien étaient ce qu'ils sont toujours, évidemment arrangés, mais selon toutes les convenances. Il fut sec et s'efforça d'être imposant pour M. Lainé et pour moi. Il tâchait de nous séparer en tout de M. de Richelieu et de nous faire comprendre qu'il nous regardait comme ayant bouleversé le ministère par haine et jalousie de son favori. Pas un reproche, pas une parole ne sortit de sa bouche et cependant il nous était impossible de nous y méprendre. Il prodigua au duc les témoignages et les assurances de son estime et de sa confiance, sans y joindre un mot d'affection et qui partît du cœur. Nous lui rappelâmes la division qui régnait depuis longtemps entre ses ministres et l'impuissance où elle les mettait de faire le bien en continuant de le servir.

« Eh bien, répondit-il, je n'hésite pas à sacrifier la portion du ministère que M. de Richelieu regardera comme imcompatible avec lui. Je connais assez

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

M. Decazes pour être sûr qu'aucun sacrifice ne lui coûtera pour le bien de son pays et ma satisfaction particulière. Je me rends sa caution. »

« Puis s'adressant à M. de Richelieu seul :

« Vous n'ignorez pas que je l'aime, ajouta le Roi en soupirant et d'une voix larmoyante, vous ne l'ignorez pas et vous savez ce qu'il m'en coûtera pour me séparer de lui, mais tout vaut mieux que de vous perdre. »

« Il est à remarquer que Louis XVIII, tout en parlant de se séparer de son favori, évitait avec beaucoup d'adresse de s'expliquer sur le point important, sur les ambassades. Aussi M. de Richelieu lui répliqua-t-il respectueusement que sa résolution de se retirer était inébranlable. Voyant donc que nous persistions tous trois, le Roi reprit :

« Je vois bien que je ne gagnerai rien sur vous ; songez pourtant que vous me réduisez à la déplorable extrémité de recourir à M. de Talleyrand que je n'aime, ni estime. Demain, je veux encore vous présider comme à l'ordinaire. Après le conseil, je vous demanderai si je dois envoyer chercher M. de Talleyrand et si vous me répondez oui, je le ferai venir et le prierai de me composer un ministère. Je compte que jusque-là du moins vous ne m'abandonnerez pas. »

« En sortant du cabinet, M. Lainé, tout ému, dit au duc : « En vérité vous ne pouvez abandonner le Roi si Decazes part pour Pétersbourg, mais dans ce cas-là même, je vous en préviens, vous devez regarder ma démission comme irrévocable. »

« — Si cela est, répondit M. de Richelieu, tout est fini, car aucune puissance ne me fera rester dans le ministère sans vous. »

« Je les quittai pour aller raconter loyalement à

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

Decazes tout ce qui venait de se passer. Il m'écouta et me reçut politiquement, puis il se mit ensuite à pleurer en parlant du départ de M. de Richelieu et protesta de son mépris et de son horreur pour M. de Talleyrand. Il aurait poussé cette comédie bien plus loin, si je ne l'avais déjouée par mon sang-froid. Toutefois nous nous quittâmes sous de bonnes apparences. Je dînai ensuite avec beaucoup de monde chez l'ambassadeur de Naples et finis ma soirée chez ma belle-mère, où il y avait un concert. L'anxiété des salons était au comble et le vœu général était que M. de Richelieu et moi restassions, en laissant partir Lainé dont on accusait l'amour-propre d'avoir amené la dissolution d'un ministère qu'après tout on regrettait.

« On se doute bien que je dormis peu pendant la nuit qui suivit. Je la passai en grande partie à réfléchir et je commençais à concevoir quelques scrupules de la part que j'aurais à la retraite de M. de Richelieu, retraite qui faisait passer le gouvernement de ma patrie des mains les plus pures et les plus vertueuses en celles d'un intrigant subalterne ou de l'homme d'État le plus corrompu et le plus méprisé.

« Peu à peu cette idée grossissant dans ma tête et pesant sur ma conscience, je me lève avant le jour pour écrire à M. de Richelieu que je suis à sa disposition et que je consens à rester ministre avec lui-même dans le cas où M. Lainé se retirerait, mais à la condition très expresse que Decazes partira sur-le-champ pour une ambassade. Au moment où je cachetais ma lettre, j'en reçus une de lui. Il n'avait pas plus dormi que moi et l'esprit tourmenté des mêmes idées, le cœur plein des mêmes sentiments, il m'écrivait pour me conjurer de ne pas l'abandonner comme Lainé et de rester ministre avec lui, si Decazes partait pour

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

Pétersbourg ou Naples. Ma lettre répondant d'avance à la sienne et prévenant son désir, je me hâtai de la lui envoyer.

« A une heure, je le vis accourir et, se jetant à mon cou, me remercier avec effusion. Il me montra la lettre que, d'après la mienne, il venait d'écrire au Roi, pour lui dire qu'il se dévouait encore une fois et consentait à reprendre le ministère, le jour où il saurait M. Decazes en route pour son ambassade.

« A deux heures nous nous rendîmes ensemble dans ma voiture à ce conseil que le Roi avait voulu encore présider. M. de Richelieu entra seul dans le cabinet intérieur où se tient Sa Majesté et en sortit au bout d'un quart d'heure avec Elle. Le conseil fut court et sans résultat. On n'y traita que des affaires de peu d'intérêt. Le Roi avait sur son visage l'expression d'une profonde douleur. Quand Decazes fut à son tour de travail, il proposa la grâce du général Grouchy et le rappel des plus marquants d'entre les proscrits. Il semblait faire son testament et voulait mettre le comble à sa popularité par les derniers actes de son administration. Après le conseil, nous le vîmes entrer chez le Roi et je sortis avec le duc, qui m'apprit que Louis XVIII consentait à tout et que le favori partait à quatre heures.

« Je fus chez Decazes comptant le retrouver tel que je l'avais laissé après notre dernier entretien. Il n'était pas revenu des Tuileries et je restai en face de Pasquier et de Roy qui l'attendaient aussi. La figure et l'accent de M. Pasquier en me parlant exprimaient plus de colère et d'animadversion que toute sa manière d'être et de sentir n'en comporte naturellement. Quelques mots qui lui échappèrent indiquaient qu'il ne me pardonnait pas d'avoir amené un éclat et fait cesser

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

une indécision que tous ses efforts, réunis à ceux de Decazes, tendaient à prolonger. J'essayai d'engager la conversation ; alors, contre son ordinaire, ne pouvant plus se contenir, il parla avec fureur et presque avec haine de Lainé et de M. de Richelieu. Roy gardait le silence, mais tout annonçait qu'ils l'avaient travaillé et qu'il était à eux. Enfin Decazes entra, et tous ensemble nous tâchâmes de lire sur sa figure les nouvelles qu'il apportait.

« Eh bien, dit-il, d'un son de voix doux et mielleux qui attestait l'extrême violence qu'il se faisait, tout le monde reste et seul je pars, le ministère de la Police est supprimé. »

« A ces mots le désappointement, le dépit de Pasquier me parurent au comble, mais Decazes prenant le ton résigné et l'attitude d'une victime :

« Je m'en irai, puisqu'on le veut, je quitterai la France, je me séparerai de ma femme qui commence sa première grossesse et qui pourra en mourir. »

« Pasquier et Roy se récrièrent sur tant de barbarie, et moi, au lieu de joindre mes lamentations aux leurs, je me retirai, pouvant à peine me contenir et pensant que si Decazes voulait se rappeler d'où il était parti et comment il était parvenu, il ne se trouverait pas si infortuné de représenter le Roi de France à Pétersbourg, à Londres ou à Naples. Mais, en passant devant la porte de M. de Richelieu, j'y entrai et lui tins mot à mot ce discours :

« L'indécision est un mal contagieux ; vos scrupules m'ont gagné ; je me suis reproché de priver la patrie des services d'un homme tel que vous et je vous ai promis de rester avec vous, si cela pouvait prévenir votre retraite. Ici comme en beaucoup d'autres circonstances de ma vie, mon premier mouvement a été

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

le meilleur et mon instinct me guidait mieux que ne l'a fait la réflexion. Votre retraite et la mienne sont inévitables et nous devions pour notre dignité comme dans l'intérêt public céder beaucoup plus tôt le terrain à une autre administration quelle qu'elle fût. Où voulez-vous que vous et moi trouvions les éléments d'un ministère et avec quels hommes ou quel parti pourrions-nous marcher? Le côté gauche et les purs libéraux? Ils sont à Decazes, quoiqu'ils se proposent bien de le renvoyer un jour. Le côté droit? Il ne vous accepterait aujourd'hui que pour vous rejeter demain et moi je ne serai jamais à ses yeux, quoi que je fasse, qu'un bonapartiste auquel il prétendrait arracher incessamment de lâches complaisances. Enfin les deux centres? Le centre gauche, composé des doctrinaires, a voué une haine implacable à M. Lainé et il ne vous croit plus nécessaire; j'y ai des amis, on m'y estime, on s'y entendrait avec moi, mais on ne m'y pardonne pas de m'être rangé de votre côté dans notre crise ministérielle, et de n'avoir pas imité les doctrinaires dans l'appui provisoire qu'ils prêtent à Decazes pour vous renverser. Vous n'auriez donc que le centre droit qui marcherait sous vos drapeaux; une poignée d'hommes sans talents et qui ne se recommandent que par leur facilité à se laisser gouverner. Vous le voyez donc, vous ne pouvez rester ministre qu'en faisant franchement alliance avec la partie la plus modérée du côté droit et dans ce cas, je ne puis vous être bon à rien. En m'obstinant à rester avec vous, je ferai inutilement le sacrifice de mon caractère et de ma réputation, sacrifice qu'on ne doit à personne et qu'aucune amitié, aucun dévouement personnel ne justifient et surtout M. Lainé vous quittant, je passerais pour avoir écarté tous mes collègues, balayé le terrain

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

autour de vous afin de rester le maître et de gouverner avec vous ou par vous. »

« Ici l'on vint nous interrompre, mais je vis bien que je n'avais pas encore convaincu M. de Richelieu. Il était six heures et il voulut que je restasse à dîner avec lui. Pendant que nous étions à table, on lui remit un billet qu'il me fit passer aussitôt après l'avoir lu. Il était de Decazes et ainsi conçu :

« J'ai donné entre les mains du Roi mon assentiment à tout. Vous ne pouvez douter qu'aucun sacrifice me coûtât pour son service. Le lendemain du jour où j'aurai reçu mes instructions et mes ordres, je serai parti. »

« Vous le voyez, dis-je au duc en lui rendant le billet. Decazes prend le rôle de victime et se donne toutes les apparences du dévouement. Voyez ce que vous voulez faire, soit que vous laissiez le Roi s'arranger avec M. de Talleyrand, soit que vous formiez avec le côté droit un nouveau ministère. »

« M. de Richelieu inclinait à ce dernier parti, mais il voulut auparavant tenter encore un effort pour retenir M. Lainé. « Passez par mon jardin, me dit-il, courez, suppliez encore en mon nom M. Lainé et rapportez-moi sa réponse définitive. » Je fus bientôt de retour, M. Lainé avait été inébranlable.

« Alors M. de Richelieu aborda franchement pour la première fois l'idée de composer un nouveau ministère et désira que nous nous réunissions le lendemain chez lui à quatre heures, M. Lainé, M. Pasquier, M. Roy et moi, pour lui trouver des collègues. On se réunit en effet et le résultat fut que M. Lainé se chargea de proposer à M. Cuvier l'Intérieur, Pasquier à M. Siméon la Justice; M. de Richelieu devait proposer à Lauriston la Guerre et à M. de Villèle la Marine. Je

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

devais offrir à M. Mollien les Finances. Cuvier, Siméon et Lauriston acceptèrent sans hésiter, M. Mollien demanda la journée pour réfléchir et Villèle dit qu'il ne prendrait un ministère que si je gardais le mien. M. de Richelieu les convoqua tous pour le soir dans son cabinet avec moi qu'il voulait de nouveau garder, ne fût-ce que pour faire accepter Villèle. Je vis le moment où cette réunion se terminerait d'une manière burlesque; à mesure que l'on s'expliquait davantage, on s'entendait moins et le nouveau ministère se trouvait composé d'éléments si hétérogènes qu'il faisait regretter l'ancien. Les plus affamés n'en voulaient plus, tous refusaient, excepté Lauriston, qui, les larmes aux yeux de manquer une occasion si belle, nous suppliait tout au moins d'essayer.

« Quand ils furent partis, M. de Richelieu me demanda ce que M. de Villèle m'avait dit en me prenant à part dans l'embrasure d'une croisée.

« Vous ne le devineriez pas, il m'a demandé pourquoi je ne voulais pas être ministre avec lui. »

« — Et que lui avez-vous répondu, reprit le duc en souriant ? »

« — Que je ne pourrais être ministre avec lui qu'en me rendant l'instrument aveugle ou furibond de son parti et en me mettant aux ordres des mêmes passions que lui, Villèle, mettrait tout son savoir-faire à diriger et à contenir. Ce qui vous surprendra peut-être davantage, c'est que M. de Villèle a eu la bonne foi d'avouer que je pouvais bien avoir raison. »

« — Mais enfin que faire ? » s'écria le duc désespéré. Il envoya chercher Lainé et la discussion s'engagea de nouveau. J'opinai fortement pour laisser la place à M. de Talleyrand ou même au favori.

« L'opinion, ajoutai-je, va si vite, Decazes la tra-

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

vaille si bien qu'il faut nécessairement se jeter dans la droite ou dans la gauche. Vous n'êtes homme, si je ne me trompe, à faire ni l'un ni l'autre. »

« Lainé fut de mon avis, mais le duc monté par ses sœurs, Vérac et la coterie, répétait toujours qu'il était de son honneur et de son devoir de tout faire pour rester. Il voulut encore que nous nous réunissions le lendemain à dix heures chez lui, Lainé, Roy, Pasquier et moi, pour examiner si nous ne pourrions conserver nos portefeuilles et donner seulement ceux de la Guerre et de la Police.

« Le soir j'ouvris ma porte, et mon salon se remplit aussitôt de pairs et de députés. Les progrès de l'opinion libérale m'effrayèrent, ils rendaient Decazes de plus en plus inévitable et promettaient de l'entraîner bientôt à son tour. En même temps, un nouveau numéro du *Conservateur* parut avec des articles signés des chefs des ultras, qui prouvait jusqu'à quel point ce parti était ingouvernable et incorrigible.

« Le vendredi, jour de Noël, nous nous réunîmes donc chez M. de Richelieu qui pria chacun de nous de lui dire son avis. M. Lainé opina le premier et selon sa coutume fit ressortir les inconvénients de tous les partis sans en proposer aucun. « Si nous restons tous les cinq, dit-il en finissant, si nous donnons seulement des successeurs au maréchal et à Decazes, nous devenons tellement impopulaires que nous ne pourrons obtenir des chambres autre chose que le budget, mais le budget une fois adopté, il est possible que nos chances s'améliorent et que nous nous affermissions. » Le fait est que Lainé était partagé entre son désir de rentrer dans la vie privée et le dépit de voir Decazes et les doctrinaires l'emporter sur lui.

« Roy soutint très franchement que nous devions

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

nous retirer, attendu que nous ne pouvions plus faire le bien. Pasquier aurait encore voulu du replâtrage et que nous essayassions de demeurer tous les sept à notre place. De tous les avis, c'était le plus insensé et le plus contraire à notre considération et à notre dignité, mais Pasquier pouvait avoir ses vues, car c'eût été sur le duc de Richelieu que fût retombée toute la honte d'un pareil raccommodement.

« Mon tour venu, je m'exprimai ainsi : « Ce qui était possible il y a huit jours ne l'est plus aujourd'hui ; l'opinion enhardie par nos hésitations et nos délais, excitée par de puissantes intrigues, a pris une force et une autorité auxquelles on ne peut plus résister. Informée de nos divisions, irritée par le renvoi de deux ministres populaires, elle nous refuserait tout dans les chambres, excepté le budget. M. Lainé et moi y serions l'objet de l'animadversion de nombreux partisans de M. Decazes ; il ne reste donc plus qu'à se placer à la tête d'un mouvement qu'on ne saurait désormais réprimer, mais qu'il est encore possible de diriger ; c'est ce que M. Decazes seul peut entreprendre, car M. de Talleyrand ne ferait que lui servir de marchepied. (Ici je vis le front de Pasquier s'éclaircir et son visage prendre pour moi une expression gracieuse tout à fait remarquable.) Il faut donc, continuai-je en le regardant, que Decazes forme un ministère avec ceux d'entre nous qui pensent comme lui. (Ici Pasquier m'interrompit pour dire qu'il n'entrerait certainement pas dans le ministère de Decazes.) Je le crois, repris-je, puisque vous le dites, mais je ne le comprends pas. Il n'y a rien que d'honorable à être conséquent et à suivre toujours la même ligne dans sa conduite. M. de Richelieu pouvait former un ministère entièrement neuf, parce qu'il le dotait de son

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

nom et de sa personne. Mais M. Decazes ne le peut pas. Il n'est que l'expression et le chef d'une opinion que partagent plusieurs de ses collègues dont il ne doit pas se séparer. »

« M. Lainé, tout en applaudissant à mes paroles, ne put encore une fois contenir son dépit et se résigner doucement à voir Decazes triompher.

« Tout cela est fort bien dit, s'écria-t-il, mais Decazes est déshonoré s'il succède à M. de Richelieu. »

« — Oui, reprit Pasquier, et je suis garant qu'il s'y refusera. »

« — Alors, continuai-je, il faut que M. de Talleyrand lui serve de marchepied et forme un ministère transitoire, car le ministère définitif, en tant que les ministères sont définitifs, sera celui de Decazes. »

« Ici je crus que Pasquier m'embrasserait. Il fut convenu que nous irions tous à la messe du Roi et qu'après, M. de Richelieu et M. Lainé entreraient chez Sa Majesté pour lui annoncer qu'Elle devait choisir entre M. Decazes et M. de Talleyrand. Louis XVIII, qui dans tout ceci servait fidèlement d'écho ou de compère à son favori, répondit que c'était bien mal connaître M. Decazes que de le croire capable de s'emparer de la dépouille de M. de Richelieu, qu'à la première insinuation qui lui en avait été faite, il avait répondu que ce serait la seule chose qu'il ne ferait jamais, même pour plaire au Roi.

« Cependant, le pavillon de Marsan et le prince qui l'habitait n'avaient pas encore perdu l'espérance. Monsieur écrivit encore ce jour même à M. de Richelieu pour le conjurer de se mettre à la tête d'un ministère nouveau et *d'épargner au Roi et à la France le malheur et la honte de revenir à M. de Talleyrand.* J'appris aussi que M. de Villèle avait été enfermé deux

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

heures avec M. de Richelieu et que ce dernier m'en avait gardé le secret. Pasquier vint me voir et me parut tout joyeux.

« Nous avons parlé à merveille, me dit-il, dans notre dernière réunion et tout cela finit le mieux possible pour les personnes. Nous sortons sans nous commettre avec aucun parti et nous sortons tout entiers. M. de Talleyrand ne durera pas trois semaines et il n'est aucun de nous qui ne puisse en toute sûreté d'honneur et de conscience entrer dans le ministère qui lui succédera. »

« Le samedi 26 à neuf heures, je fus chez M. de Richelieu et j'y trouvai tout changé. Les efforts de Monsieur et les intrigues de ses amis l'avaient emporté sur les défiances et les répugnances du duc, qui s'occupait très sérieusement de former un ministère avec Villèle et M. Lainé. Il me proposa d'y entrer, en homme qui ne doutait nullement d'être refusé. Je répondis qu'il savait bien que je ne pouvais être ministre avec M. de Villèle. Il essuya de Roy le même refus, alors il revint à moi avec de vives instances, mais sans pouvoir m'ébranler un seul instant. Enfin, désespérant de composer un ministère, il écrivit au Roi de regarder sa démission comme irrévocable. Ce prince lui répondit sur-le-champ qu'il l'acceptait et allait pourvoir à le remplacer.

« Il nous restait à prendre congé chacun à notre tour de Louis XVIII en usant pour la dernière fois du privilège d'entrer dans son cabinet. Pour cela, nous prétextâmes quelques signatures à lui demander encore. Lainé y fut dans la journée; le Roi signa sans le regarder et sans lui dire seulement bonjour ni bonsoir. Le lendemain dimanche, j'y fus avant la messe, il fronça le sourcil en me voyant entrer et

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

redoubla ces airs imposants que dans l'occasion il savait si bien prendre. Quand je lui demandai sa signature pour une ordonnance, fort indifférente d'ailleurs, il hésita et sa figure me disait : « *De quel droit ? Vous n'êtes plus mon ministre.* » Toutefois il signa sans proférer une parole et je me retirai.

« Le duc de Richelieu, à force d'agitations et d'ébranlements nerveux, était tombé gravement malade. L'opinion publique se prononçait contre le retour de M. de Talleyrand au ministère et Decazes ne quittait pas le Roi. Il entrait chez Sa Majesté le soir sur les neuf heures après l'ordre et en sortait quelquefois à une heure du matin. On vint m'avertir que tout le poids du courroux royal retombait sur moi. Decazes avait persuadé à son maître que sans Lainé, mais surtout sans moi, le ministère aurait vécu dans une paix profonde et duré autant que le règne. En même temps, le favori avait l'insolence de m'accuser d'ingratitude envers lui, comme s'il avait jamais pu me servir d'appui dans ma carrière. Tous ses amis parlaient avec horreur du projet que j'avais, disaient-ils, suggéré à M. de Richelieu de l'envoyer ambassadeur à Pétersbourg. Ils ne se seraient pas exprimés autrement s'il se fût agi de l'exiler en Sibérie. M. Lainé, et je regrette amèrement d'imprimer la tache à son caractère, eut la faiblesse de rejeter aussi sur moi ce prétendu exil de Decazes et de trahir la vérité en se représentant comme ayant toujours blâmé un *procédé si cruel*.

« Le 27 au soir, Decazes et ses amis tinrent un conseil chez M. Pasquier, où ils décidèrent de ne pas laisser arriver M. de Talleyrand au ministère, dans la crainte qu'ils ne puissent ensuite s'en débarrasser quand ils le voudraient. Enfin le lundi 28 décembre, Decazes

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

pressé par tous les siens de surmonter ses scrupules et de s'emparer de la succession vacante de M. de Richelieu, alla chez ce dernier pleurer, gémir, jouer une dernière fois la comédie et en sortir pour accepter.

« Le duc de Richelieu, toujours malade et en proie à de violentes attaques de nerfs, était renfermé chez lui. Le Roi fit passer à son neveu Jumilhac son nom et sa pairie ducale, mais sur sa demande et non pas de propre mouvement. Le favori faisait sentir à M. de Richelieu ses rigueurs à travers le monarque. Le ministère de la Marine fut offert à Roy qui aurait gardé volontiers les Finances, mais qui ne voulut pas déchoir, ni surtout s'avouer inférieur à M. Louis comme financier. Le nouveau ministère fut ainsi composé : le général Dessolle, président du conseil et ministres des Affaires étrangères; M. de Serre, garde des Sceaux; M. Louis, ministre des Finances; Decazes, ministre de l'Intérieur; le maréchal Gouvion, ministre de la Guerre; Portal, ministre de la Marine.[1] »

* * *

Telle fut la fin du ministère du duc de Richelieu. Il avait duré trois ans, au milieu des difficultés et des vicissitudes les plus diverses. La cause principale de sa chute fut qu'il était composé d'hommes de grande valeur sans doute, mais trop importants par eux-mêmes pour que leurs personnalité pussent s'effacer. M. de Richelieu supportait mal, sans pouvoir lui résister, la faveur dont jouissait Decazes. Decazes, de son côté, enviait l'influence européenne du duc de

1. Ici se terminent les mémoires rédigés du comte Molé.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

Richelieu. De là, cette rivalité où sombra le ministère et dans laquelle le ministre favori triompha.

Vis-à-vis de l'opinion et des chambres, le ministère n'avait pas eu de situation nettement définie. N'ayant ni plan ni système, il louvoyait d'un parti à l'autre, sans s'appuyer sur une majorité bien délimitée. Les différents partis d'opposition, qui n'osaient pas s'attaquer au seul homme capable de hâter, aux meilleures conditions possibles, la libération du territoire, relevèrent la tête aussitôt après le départ des armées étrangères, et les opinions, devenues plus extrêmes et plus agressives, secouèrent une administration qui n'avait su ni les diriger, ni les réduire.

Le duc de Richelieu restera néanmoins une des grandes figures de notre histoire. Poussé au pouvoir par les circonstances et non par son ambition ou ses goûts personnels, il n'avait accepté cette lourde tâche que par dévouement au Roi et au pays. Dans sa dernière entrevue avec Louis XVIII avant son départ pour Aix-la-Chapelle, le Roi lui avait dit :

« M. de Richelieu, faites toute espèce de sacrifices pour obtenir la libération du territoire, c'est là la première condition de notre indépendance ; il ne doit y avoir que des drapeaux français en France... Obtenez les meilleures conditions possibles, mais à tout prix point d'étrangers. »

Quand le duc de Richelieu quitta le pouvoir, il n'y avait plus que des drapeaux français en France. Sa tâche était terminée, et la récompense nationale, que, non sans peine, lui votèrent les chambres, fut peu de chose en regard du service immense qu'il avait rendu à son pays.

Louis XVIII, qui ne voulait pas être taxé d'ingratitude, disait souvent : « Si je n'avais consulté que mon

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

propre sentiment, j'aurais désiré que le comte Decazes, unissant comme il l'a toujours fait, son sort à celui du duc de Richelieu, sortit du ministère avec lui, mais si le duc de Richelieu en sortait, ce n'était pas parce qu'il préférait le repos, mais parce que la vie ministérielle était éteinte en lui. »

Sous l'administration de M. de Richelieu, d'importants résultats avaient été obtenus. Pasquier, en supprimant les cours prévôtales, avait rendu à la justice sa marche habituelle et sa forme légale. Lainé avait rétabli la paix religieuse et contribué à d'utiles créations philanthropiques. Grâce à Corvetto, la situation financière avait été assainie et les paiements aux Alliés assurés ; le maréchal Gouvion Saint-Cyr avait attaché son nom à la réorganisation de l'armée.

L'administration de M. Molé au ministère de la Marine avait été marquée par des actes nombreux. Il avait fait pour la Marine ce que le maréchal Gouvion Saint-Cyr avait fait pour l'armée. Il avait reconstitué le corps des officiers en mettant à la retraite les vieilles incapacités rappelées sous M. Du Bouchage, et fait adopter des ordonnances sur le mode de recrutement et sur le nombre des équipages. Il porta dans l'accomplissement de ses fonctions son caractère juste et ferme, que le duc d'Angoulême, grand-amiral, se plut lui-même à reconnaître malgré ses préventions contre lui.

M. Molé abandonnait sans regret le pouvoir. Rebuté par les obstacles qui avaient souvent entravé la marche de son administration, il abandonna avec sérénité la « galère ministérielle », où ne le retenait plus son amitié pour M. de Richelieu.

« Le 1er de l'an 1819, écrit-il, je n'étais plus ministre, je croyais bien ne le redevenir jamais, je dirai même, et dussè-je en scandaliser plus d'un

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

lecteur, qu'en cessant d'être Grand Juge de Napoléon quand il avait abdiqué, j'avais bien moins dit adieu aux affaires qu'en sortant du ministère de le Marine sous Louis XVIII.

« Pourquoi ne déposerais-je pas ici ma pensée tout entière et n'exposerais-je pas une fois pour toutes mes principes sur un si grave sujet? Je ne suis pas *légitimiste*[1], je ne crois pas que Dieu nous fasse naître le sujet d'un homme parce qu'il est fils de son père et que nous puissions ou devions servir la volonté de cet homme, quelque mal qu'il en résulte pour notre pays. Tous les devoirs que les légitimistes se reconnaissent envers une famille, je soutiens qu'on les a envers sa patrie ; c'est elle que l'on doit servir et défendre au prix de tout son sang. Or, le pire des maux et des malheurs dont on ait à la préserver est ce qu'on appelle révolution ou contre-révolution, selon le point de vue d'où l'événement se considère. De là, l'obligation d'obéir au gouvernement établi et aux lois telles qu'elles existent. Ceux qui ne sauraient se passer de droit divin pourraient se donner satisfaction dans mon système, car aucun gouvernement ne s'établit, ne s'affermit sans l'ordre ou la permission de celui de qui tout est vu, de qui tout émane. Les légitimistes, dans leur servilité hautaine, placent la patrie dans une famille, et tiennent à honneur de ne servir que cette famille. Aussi je n'estime pas que l'honneur puisse être en opposition formelle avec le bon sens, et le bon sens comme l'expérience m'apprennent que le but du gouvernement est le bonheur et le perfectionnement de la race humaine. Celui qui remplit

1. Plus tard, la poussée des événements devait le ramener à la légitimité.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

ce but est nécessairement le meilleur ; il n'y en a point de plus légitime.

« Loin donc que je m'excuse d'avoir servi plusieurs gouvernements ou plutôt d'avoir exercé sous plusieurs gouvernements des fonctions publiques, je m'en vante, et je soutiens que le concours est dû comme l'obéissance, avec cette différence que l'obéissance est obligée envers tout gouvernement existant, tandis que le concours n'est honorable ou permis que si l'on partage les principes sur lesquels le gouvernement repose et d'après lesquels il se dirige.

« Sous l'empereur, j'étais profondément convaincu que le despotisme de son génie était la seule issue praticable, et certainement la plus heureuse, aux temps d'anarchie et d'horreur dont nous sortions. Son incorrigible ambition m'avait fait regarder dès longtemps sa chute comme inévitable, mais j'aurais tenu à honneur de donner tout mon sang pour la retarder d'un seul jour.

« La première Restauration me trouva résigné, mais distant. Les Bourbons et ceux dont ils étaient entourés me semblaient marcher aveuglément à une catastrophe certaine et méritée.

« Dans les Cent-Jours, je désapprouvai l'entreprise. Malgré son magique début, je ne la crus jamais susceptible de succès, et elle exposait infailliblement la France à une seconde invasion, suivie peut-être d'un partage. J'aurais dû m'abstenir, je le voulus, je le fis d'abord, mais après avoir refusé trois ministères, résisté aux plus vives instances de l'homme que j'ai le plus admiré sans jamais descendre, je cédai, je n'ose dire à l'idée que j'affligerais l'âme d'un tel homme, mais surtout à la crainte qu'il ne m'accusât de l'abandonner parce que je ne croyais pas à son succès.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

« Au second retour des Bourbons, ces princes me semblaient tellement dominés par les circonstances, que je n'imaginais pas une chance plus belle pour assurer à la France ces institutions et cette sage liberté, objet de tous mes vœux et conséquence de mes opinions politiques. Non seulement je me rapprochai alors des affaires, mais je le fis avec un cœur et des espérances que je n'avais point eus jusque-là.

« Au 1er janvier 1819, j'avais perdu tout cela. L'avènement de la droite au pouvoir, c'est-à-dire des intérêts et des opinions contre-révolutionnaires, était à mes yeux inévitable, et ce triomphe d'un moment devait être suivi d'une révolution peut-être aussi terrible que la première, du moins je n'en doutais pas.

« Tout me reportait donc vers la vie privée et je trouvais de secrètes délices à considérer l'avenir comme un perpétuel loisir. En première ligne, j'y faisais entrer l'éducation de mes filles, pour lesquelles ma tendresse allait toujours croissant. Je me promettais de les élever non pas seulement en père, mais aussi comme une mère, et les habitudes de Mme Molé n'apportaient pas le moindre obstacle à ce dessein. Rousseau, dans son *Émile*, parle avec orgueil de l'entreprise de former un homme ; on n'imagine pas tout ce que je me complaisais d'avance dans la tâche plus rare et mille fois plus douce de réaliser dans mes deux filles le type féminin selon l'idée que je m'en étais formé. A cela se joignaient la continuation de mes mémoires dont je me promettais toute la douceur d'un perpétuel épanchement, enfin de longues études, de nombreuses lectures, et quelques velléités de tribune, que je comptais bien ne pas me refuser dans l'occasion. Ma santé était moins mauvaise, ma disposition plus sereine, bien qu'il me restât une vive rancune contre

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

Decazes, dont la haine me poursuivait dans ma retraite.

« J'entrais dans ma trente-huitième année, et ne demandais plus rien à ce sentiment auquel jusque-là je n'avais que trop demandé. Je renonçais à l'amour avec autant de bonne foi qu'à l'ambition; mais l'ambition, la véritable ambition, je n'avais réellement jamais ressenti son atteinte, au lieu que, né pour l'amour, je n'avais au fond vécu que pour lui. Une seule femme m'avait fait espérer un moment de trouver à l'accomplir dans toute sa beauté et pleine perfection. Ce souvenir restait encore l'enchantement, quoique la plus poignante blessure de ma vie. Il me défendait, plus encore que mon âge, de toute autre séduction. C'est sur mes filles que se concentraient toutes mes facultés aimantes, et en elles que trouvait à se satisfaire mon immense besoin de dévouement. L'ennui, qui ne me vient jamais que des autres, mais qui peut devenir mon plus mortel ennemi, ne pouvait plus m'approcher. Tout mon temps, employé selon mon gré, se partagerait entre mes enfants et ces goûts si variés dont la providence semble avoir pris plaisir à m'encombrer. Enfin j'espérais de l'avenir, je me disais que les malheurs de mon enfance, une première jeunesse si infortunée, tant de chagrins dans le mariage, tant de mécomptes dans l'amour, devaient avoir épuisé pour moi tout ce qui me revenait sur la terre de douleur et d'amertume, et si je m'appliquais le *si quæ fata aspera rumpunt*, c'était en quelque sorte pour achever de fléchir le destin, en reconnaissant jusqu'à la fin sa redoutable incertitude. »

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

*
* *

Tandis qu'il méditait sur sa destinée, le comte Molé reçut du duc d'Otrante, victime lui aussi des vicissitudes de la politique, la lettre suivante[1] qu'il lui écrivit du fond de son exil :

« Monsieur le Comte,

« Le temps a enfin répandu quelques lumières sur les actes de mes deux derniers ministères; l'esprit de parti qui dénature tout, ne domine plus d'une manière tranchante et absolue; les mensonges accrédités dans les moments d'orage commencent à être effacés par l'évidence des faits.

« Toutefois il reste encore bien des préjugés à détruire, les hommes ne sont pas si faciles à éclairer qu'à tromper. Mon entrevue avec le duc de Wellington à Neuilly est toujours le sujet de beaucoup de fables qui, heureusement, n'ont plus rien de funeste pour moi, mais qui sont pourtant accueillies, parce qu'on aime à entendre prononcer, même au hasard, des accusations de trahison et de proscription.

« Vous étiez présent à cette réunion, Monsieur le Comte, je réclame votre témoignage; le rang qu'occupe Votre Excellence, ses qualités personnelles lui donnent un grand poids dans l'opinion.

« Pour être équitable envers le ministre qu'on accuse, pour bien juger les résolutions qu'il a prises, il faut se placer en arrière des événements et peser les circonstances où il a administré. Rien n'est plus

1. *Arch. de Ch.*

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

contraire à tout esprit de justice et de vérité que de raisonner sur les affaires de son administration comme si elles se passaient aujourd'hui.

« A l'époque délicate et difficile où je me suis trouvé à la tête du gouvernement de la France, il m'aurait fallu des facultés plus qu'humaines. Il ne s'agissait pas de la force de tête, mais de celle des bras. Nous n'étions plus dans ces jours où les hommes s'électrisaient au nom de la justice, les temps étaient changés et tout change avec eux.

« Personne n'avait plus d'intérêt que moi à défendre l'indépendance de sa patrie, personne ne pouvait plus que moi aspirer à la gloire de repousser l'invasion de l'étranger que les fautes ou les malheurs de Napoléon venaient d'amener en France. Mais l'élan de l'armée était insuffisant, le peuple n'y répondait pas. Je devais, dit-on, rétablir la république ou la dictature; c'est n'avoir aucune idée des choses humaines que de croire que, dans la circonstance, ces deux gouvernements pouvaient réussir. Ils rappellent, à la vérité, beaucoup de gloire, mais sans repos et sans liberté. Qui donc pouvait se flatter de saisir le sceptre de la dictature après Napoléon, qui l'avait soutenu par des victoires inouïes et qui venait de succomber? Qu'on ne dise pas qu'il a été trahi, c'est lui seul qui s'est perdu en dévorant le pays qu'il s'était chargé de gouverner. Si pourtant on veut qu'il ait eu des complices, qu'on les cherche parmi ses courtisans qui, par leurs applaudissements, l'ont empêché d'entendre les vérités qu'un de ses ministres n'a cessé de lui dire, malgré les disgrâces et les exils qui, plusieurs fois, ont été le prix de son courage.

« C'est une manière très commode de jeter du blâme sur le passé que de le juger sur le moment

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

présent. Je désire que le malheur ait ramené en France l'amour héroïque de la patrie. Mais, au moment dont nous parlons, un double obstacle s'opposait à tout développement de l'esprit public. Le sort de la France avait déjà dépendu de l'étranger et les Français en avaient peu souffert; on avait vécu sous la république et la dictature militaire et on n'avait point à s'en louer; les fers de Napoléon pesaient encore sur tous les cœurs. D'ailleurs, à quoi eût servi le droit de commander en maître, quand il ne donnait pas le pouvoir de se faire obéir? Et l'obéissance même suffisait-elle? L'expérience ne nous a-t-elle pas assez appris que les peuples ne sont forts que de leur volonté, et qu'ils ne sont invincibles que quand ils s'arment de leur propre mouvement?

« Il y a des gens qui croient, ou qui disent sans le croire, que j'ai été arrêté dans l'idée de rétablir la république par la crainte de ne pouvoir rester maître des âmes après leur avoir donné l'essor. On se trompe. Je n'ai pas à délibérer un instant si ma patrie pouvait être entraînée dans de plus terribles calamités en posant les armes qu'en les prenant pour combattre. Il n'était que trop évident pour tout le monde, excepté pour ceux qui mettent au rang des possibles ce qui ne l'est pas, qu'il n'y avait pas le moindre espoir d'une résistance momentanée et avantageuse, même en excitant la violence des passions les plus sauvages. Quelques jours de guerre, la France était écrasée; elle perdait à jamais son existence.

« Les négociations ont donc été forcées; elles ont été faites de manière à ne pas laisser le moindre prétexte aux soupçons de la malveillance. J'ai négocié avec franchise, avec solennité, avec publicité; tout est écrit et signé de ma main. Je ne parle ici que de mes

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

négociations particulières, car ce sont celles-là qu'on attaque. Qu'on interroge tous les agents que j'ai envoyés, qu'on entende mes ennemis même, j'en ai plus encore au dehors qu'au dedans, et je m'honore de leur haine. Qu'ils disent si j'ai écouté les exhortations de l'étranger, si j'ai reçu ses faveurs, ses présents, si mes sentiments pour ma patrie ont été faibles devant la force qui l'envahissait.

« Me retirer des affaires au moment de la crise pour songer à ma sécurité personnelle, c'eût été une désertion coupable; je me serais regardé comme le dernier des hommes. Sans entrer dans le secret de tout ce qui se préparait contre la France, je puis dire que le refus de mes services aggravait les désastres et qu'il m'a fallu cette conviction profonde pour rester à un poste qui, loin de m'offrir aucune chance nouvelle de considération et de fortune, ne pouvait que compromettre ce que j'en avais acquis et m'enlever une popularité obtenue par vingt ans de travail et conservée intacte à travers mille dangers et mille séductions.

« Je n'ai donc pu avoir aucune vue personnelle. Je n'ai consulté que ma conscience et mon jugement. Mon ministère sous Louis XVIII, comme tous ceux que j'ai exercés sous Napoléon, s'est passé dans une lutte continuelle contre les passions violentes dont chaque parti se fait un droit pendant qu'il est le plus fort. Ici j'en appelle encore à l'autorité de votre témoignage; vous avez entendu toutes mes paroles dans cette mémorable séance de Neuilly, vous savez si elles ont été fermes pour l'amnistie, si j'ai plaidé pour qu'elle fût générale et complète et surtout sincère, car on ne trompe pas sur les sentiments généreux. Il y avait quelque témérité à parler de clémence et d'oubli du passé devant des hommes qui, enivrés d'un

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

moment de prospérité, ne croyaient rien devoir à leurs ennemis.

« Je suis désespéré du résultat funeste et inattendu de l'ordonnance du 24 juillet[1]; mais je ne saurais me faire d'autre reproche à cet égard que de ne l'avoir pas signée plus tôt. Le grand nombre des individus qui s'y trouvaient inscrits eût probablement empêché d'en faire une liste de proscription. J'ôtais tout prétexte aux fureurs réactionnaires de se faire justice elles-mêmes. Le sang du maréchal Brune et de beaucoup d'autres victimes n'aurait peut-être pas coulé sous la main des meurtriers; la France enfin ne se serait pas souillée de nouveau par d'affreux massacres.

« Que le jugement qu'on portait alors sur cette ordonnance était différent de celui qu'on porte aujourd'hui ! Le parti qui croyait sa sûreté engagée à donner la mort à l'autre la considérait comme un moyen perfide de sauver ce qu'il nommait les coupables. La constante persévérance de mon zèle à défendre les accusés fit croire que c'était ma propre cause que je défendais et que je trahissais les véritables intérêts du trône. Il y a des temps où tout le monde s'aveugle; qui donc avait désormais plus lié sa fortune à celle du Roi? Je venais de lui dévouer mon existence, car en le servant malgré ce qu'on appelle mon parti, je ne pouvais plus reculer, sans tomber dans un abîme que l'irritation et les vengeances avaient ouvert derrière moi.

1. En 1815, les Alliés avaient demandé comme gage de sécurité pour le nouveau gouvernement de la France et comme garantie pour les grandes puissances, le jugement ou l'exil de certains personnages. Une liste composée de plus de cent noms fut établie et ensuite réduite à cinquante-sept. L'ordonnance qui la rendit définitive, fut signée par Fouché le 24 juillet.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

« Si mes efforts contre tout système proscripteur n'ont pas eu un plein succès, du moins il me reste dans mon exil le souvenir doux et constant d'avoir empêché beaucoup de mal. Si je n'ai pas brisé toutes les tables de proscription, j'ai diminué le nombre des proscrits et j'ai assujetti à des formes solennelles les jugements de ceux que je n'ai pu sauver. M'accuser de leur exil et de leurs souffrances, c'est m'accuser des maux que j'ai voulu prévenir, c'est me rendre responsable d'événements dont je n'ai pas été le maître. Qu'on veuille bien se souvenir des circonstances auxquelles la fatalité m'avait enchainé, et on sera convaincu qu'elles ne m'ont laissé à choisir qu'entre des malheurs.

« Pardon, Monsieur le Comte, de cette longue lettre ; on m'attaque avec une phrase et il faudrait un volume pour faire le récit de tout ce qui a commandé les actes de mes ministères, et exposer les motifs qui me les ont fait consentir. On est bien à plaindre, quand on est réduit à répondre par des raisons à des accusations sans raison, et qu'on est obligé de satisfaire à la fois ceux qui ont une opinion réfléchie et ceux qui, sans avoir réfléchi, se croient en état d'être juges.

« Je prie Votre Excellence de recevoir, avec l'amitié qu'elle m'a témoignée autrefois, l'assurance de ma haute considération. »

« LE DUC D'OTRANTE. »

Linz, 3 janvier 1819.

M. Molé se contenta de répondre ces quelques lignes :

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

Paris, le 22 janvier 1819.

« Monsieur le Duc,

« J'ai reçu la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire et par laquelle vous réclamez mon témoignage sur ce qui se passa à la conférence de Neuilly. Si ma mémoire est exacte, cette conférence n'eut aucun caractère officiel. Votre Excellence faisait une démarche de convenance comme chef du gouvernement provisoire, une visite de politesse au duc de Wellington, lorsque le hasard lui fit rencontrer chez ce dernier plusieurs des ministres étrangers, le prince de Talleyrand et le maréchal Beurnonville. La conversation s'engagea sur l'état où le Roi retrouvait la France. Vous soutîntes, Monsieur le Duc, qu'il était d'une bonne politique de tout oublier. Vous vouliez une amnistie générale et sans exception. Voilà ce que ma mémoire me rappelle très clairement. Je serai toujours empressé de rendre un libre hommage à la vérité quelle qu'elle soit. Quant aux mesures qui ont suivi, aux ordonnances du 24 juillet que vous avez contre-signées et dont vous m'expliquez les motifs, je ne les ai connues que par le *Moniteur*, et je dois m'abstenir de les juger.

« Je suis heureux, Monsieur le Duc, de trouver cette occasion de me rappeler à votre souvenir. J'ai toujours recherché celle d'avoir de vos nouvelles et de m'informer de votre situation.

« Agréez les nouvelles assurances de ma haute considération et de mon attachement.

« MOLÉ. »

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

CHAPITRE VII

Le ministère Dessolle (27 décembre 1818-19 novembre 1819). — Sa position à l'intérieur et à l'extérieur. — Premières mesures. — La dotation du duc de Richelieu. — L'année financière. — Inquiétudes de Pozzo. — Campagne de presse contre MM. Molé et Lainé. — La chambre des pairs dans l'opposition. — La réunion cardinaliste. — Proposition du marquis de Barthélemy. — Le ministère mis en minorité à la chambre haute. — L'empereur Alexandre écrit au duc de Richelieu pour l'engager à reprendre le pouvoir. — Lettre du comte Molé sur le même sujet. — Réponse du duc. — Vote de la proposition Barthélemy par la chambre des pairs.

La composition du nouveau ministère était le triomphe de la portion libérale de l'ancien cabinet, et Decazes en était le véritable chef. La situation était la suivante : tandis que le duc de Richelieu s'appuyait sur une majorité centre droit se rapprochant du centre gauche par les doctrinaires, le ministère Dessolle était centre gauche doctrinaire, s'appuyant sur la gauche et tendant vers l'extrême-gauche. Il s'aliénait par là le centre droit et la droite, plus la chambre des pairs. En outre il ne pouvait compter sur les voix de l'extrême-gauche, hostile à toute idée monarchique et aux Bourbons. Sa position était faible et précaire, et Louis XVIII se trouvait en présence d'un ministère qui n'avait quelque chance de durée qu'en étendant sa majorité jusqu'aux ennemis déclarés de sa famille

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

et de la monarchie. Tel fut le résultat des intrigues du favori.

La position diplomatique du ministère Dessolle était plus difficile que celle du ministère précédent. La présence du duc de Richelieu à la tête des affaires rassurait les cabinets européens. Sa disparition leur fit redouter le retour et le triomphe des idées révolutionnaires en France, et leur attitude devint moins bienveillante, presque méfiante.

A l'intérieur, tout ce qui avait été résolu par le ministère du duc de Richelieu allait être modifié suivant l'orientation nouvelle. Le maintien de la loi électorale, pivot de la combinaison ministérielle, était réclamé par les doctrinaires et les partis de gauche. Decazes se chargea de contenter les premiers en confiant la direction des communes et l'administration intérieure à Guizot, les Beaux-Arts et la presse à Villemain, son secrétariat général à M. de Monbel. Pour s'attirer la gauche, le ministère proposa deux lois sur la responsabilité ministérielle et sur la liberté de la presse. On fit approuver à Louis XVIII une atténuation à la loi qui bannissait les régicides. De nombreux préfets et sous-préfets furent remplacés par d'autres, d'opinion plus avancée; des généraux bonapartistes furent rendus à l'activité; l'entrée dans les gardes du corps du Roi et de Monsieur fut ouverte aux officiers et aux sous-officiers de l'armée. Pour constituer une majorité à la chambre des pairs en dehors de la droite, on rappela un certain nombre de maréchaux de l'Empire et de pairs éliminés en 1815. Le conseil d'État lui aussi fut remanié, et des hommes de talent durent céder la place à des personnalités dont le seul mérite était d'être bien vues du ministère.

L'opinion était profondément troublée, dans les

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

chambres comme dans le pays. Cependant un incident vint un instant détourner l'attention. M. Lally-Tollendal à la chambre des pairs et M. Benjamin Delessert à la chambre des députés proposèrent de voter une récompense publique et nationale à M. de Richelieu, le libérateur du territoire. Cette proposition, qui eût dû être votée par acclamation, rencontra une vive opposition sur les bancs de l'extrême-gauche et de l'extrême-droite.

La proposition fut néanmoins prise en considération dans les deux chambres. Lorsqu'il l'apprit, M. de Richelieu se hâta d'écrire à M. Ravez, président de la chambre des députés, la lettre suivante :

« Instruit de la proposition qui a été faite à mon sujet, je prends la liberté de vous adresser quelques observations. Je serais trop fier d'un témoignage de bienveillance donné par le Roi avec le concours des deux chambres pour avoir la pensée de le décliner. Mais les journaux m'ont appris qu'il s'agissait de me décerner, aux frais de l'État, une récompense nationale. Je ne puis me résoudre à voir ajouter à cause de moi quelque chose aux charges qui pèsent sur la nation. Si dans le cours de mon ministère j'ai eu le bonheur de rendre des services à la France, et dans ces derniers temps de concourir à l'affranchissement du territoire, mon âme n'en est pas moins attristée de savoir ma patrie accablée de dettes énormes. Trop de calamités l'ont frappée, trop de citoyens sont tombés dans le malheur, il y a trop de pertes à réparer pour que je puisse voir s'élever une fortune en de telles conjonctures. L'estime de mon pays, la bonté du Roi, et le témoignage de ma conscience me suffisent. »

« RICHELIEU. »

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

Cette lettre, où se reflète le noble désintéressement du duc de Richelieu, jeta le ministère dans un grand embarras. Pour concilier ce refus avec le désir du Roi et des chambres, les ministres prirent un moyen terme. Le Roi offrit lui-même un majorat de 50 000 francs de rente pris sur les biens affectés à la liste civile. Ce majorat était transmissible à la postérité de M. de Richelieu, même à ses héritiers collatéraux, c'est-à-dire au marquis de Jumilhac, fils de sa sœur et héritier de sa pairie. M. Dessolle présenta un projet de loi dans ce sens à la chambre des députés et M. Delessert fut chargé du rapport. Un obstacle surgit. Le Code civil autorisait la création du majorat, mais le principe de l'inaliénabilité du domaine s'opposait à ce qu'une partie en fût aliénée au delà de la vie du Roi existant. On tourna la difficulté en proposant la constitution du majorat sur les biens disponibles de la couronne.

Les orateurs de droite attaquèrent le projet, disant qu'il était révolutionnaire et antimonarchique de faire décerner par la chambre une récompense nationale à un ministre, et que c'était imiter la conduite de la Constituante ou de l'Assemblée législative votant à M. Necker des récompenses nationales. M. de Kergorlay alla même jusqu'à publier dans le *Conservateur* un article où il critiquait la politique de M. de Richelieu.

Tandis que ces événements se déroulaient, le duc avait déjà quitté Paris, où il n'était resté que peu de jours après sa retraite. Il avait entrepris un voyage autour de la France, et, de Bordeaux, où il arriva à la fin de janvier, il écrivit à M. Molé[1] :

1. Cette lettre se croisa avec une lettre du comte Molé qui n'a pas été retrouvée.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

Bordeaux, ce 31 janvier 1819.

« Je m'étais flatté que, sédentaire comme vous l'êtes, vous auriez été le premier à m'écrire, remarquant surtout que ni le conseil privé, ni les séances de la chambre des pairs n'absorbent pas, à beaucoup près, tout votre temps; mais voyant à mon très grand chagrin que vous gardez un silence obstiné, je me décide à le rompre, moi pauvre voyageur courant par monts et par vaux et qui ai plus souvent besoin de dormir et de manger que d'écrire. Vous jugerez par là du prix que j'attache à votre correspondance comme à votre amitié. Je compte sur celle-ci et j'espère que vous ne doutez pas davantage du véritable attachement que vous m'avez inspiré. Je jouis de ma liberté comme un écolier échappé du collège; jamais je n'aurais cru pouvoir être si heureux; je me reproche quelquefois ce sentiment de bonheur, car il y a là un sentiment d'égoïsme qui me fait quelque peine, mais je n'y puis que faire, cela est ainsi. J'ai parcouru assez doucement un très beau pays; n'étant pas pressé, je me suis arrêté un peu partout; j'ai trouvé une tranquillité générale et parfaite et un désir bien prononcé de la voir durer. Néanmoins les progrès des ultra-libéraux sont évidents pour tout le monde, ils vont même à des excès qui tendraient à déshonorer la nation. Par exemple, la garde nationale de Chinon a refusé de prendre les armes le 21 janvier, ce qui est en vérité presque s'associer après vingt-sept ans à cet exécrable attentat. Je crois que le gouvernement devrait se faire un peu plus sentir à ces hommes, car puisqu'on tombe à bras raccourcis sur les autres ultras, il ne faudrait pas avoir l'air ni de

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

flatter ni de craindre ceux-ci, et en vérité on aurait tort de le faire, car je suis bien persuadé que personne ne parviendrait à remuer ce peuple, pas plus *la Minerve* que *le Conservateur*. Avez-vous lu une nouvelle production de l'abbé de Pradt appelée *l'Europe après le Congrès d'Aix-la-Chapelle*? Nous y sommes vivement attaqués pour avoir négligé de former des liaisons avec les insurgés de l'Amérique espagnole, et pour les obstacles que nous avons apportés à celles qu'auraient pu y former les Français. Il faut vraiment admirer la présomption avec laquelle cet abbé tranche et décide sur les questions les plus importantes sans se donner la peine d'examiner ni ce qu'on pouvait faire, ni même ce qu'on a fait. Vous savez que nous n'avons rien empêché, et si les Français sont moins aventureux, moins entreprenants que les Anglais, ce n'est pas notre faute. Je vous avouerai que le livre de cet abbé, que j'ai acheté et lu en chemin, m'a vivement impatienté et a un peu brouillé ma béatitude. Il en a été ainsi d'un article du *Conservateur*, écrit par M. de Kergorlay, mais celui-là, quoique tout à fait à mon adresse, n'a fait que m'égratigner légèrement.

« Je me propose de rester encore une dizaine de jours ici, où l'on me reçoit très bien et où je me trouve à merveille. Vous seriez bien aimable si vous m'écriviez tout de suite, je pourrais encore y recevoir votre lettre et j'ai bien envie d'avoir de vos nouvelles. J'ai écrit hier à M. Lainé et j'apprends aujourd'hui qu'il est assez malade. Je serais bien fâché que l'influence d'une situation qu'il a vivement désirée produisit sur lui un effet tout à fait opposé que sur moi. L'estime qu'on lui porte dans cette ville s'est vivement manifestée au moment où l'on a appris sa retraite.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

« Ne m'oubliez pas, je vous prie, et prouvez-le-moi en me donnant de vos nouvelles.

« Tout à vous pour la vie. »

« R... »

La discussion sur la dotation du duc de Richelieu se prolongeait. Un doctrinaire de gauche, M. de Kératry, dans un discours politico-poétique, soutint que le rôle de la chambre n'était pas de reconnaître par un don en argent les services rendus. « ... Quand un grand homme, disait-il à ses collègues, quand un grand homme se présente, l'opinion de ses concitoyens, en l'escortant devant vous, en l'y devançant même, doit réduire votre rôle à celui de simples hérauts, chargés de proclamer ses services à la reconnaissance publique. »

Sur les bancs de la droite, on s'efforça surtout de présenter M. de Richelieu comme une victime de M. Decazes, qui, après l'avoir sacrifié, voulait ensuite le couronner de fleurs. « N'allez pas, dit un orateur, attacher par une chaine d'or M. de Richelieu lui-même au char du vainqueur... »

Le projet ministériel était mal en point, malgré l'appui éloquent de M. de Serre. M. de Courvoisier vint au secours des ministres en déposant un amendement qui conciliait en partie tant d'opinions opposées. Il proposa qu'à l'extinction de la ligne directe, la dotation rentrerait dans les domaines de l'État. C'était en somme constituer purement et simplement une dotation viagère, car le duc de Richelieu n'avait pas de descendance et chacun savait qu'il ne pouvait en avoir. On était loin de la proposition du début. Cet amendement, accepté par la commission et par le

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

ministère, fut voté par cent vingt-quatre voix. Il s'en trouva quatre-vingt-quinze contre.

A la chambre des pairs, les choses se passèrent avec convenance.

Toutes ces circonstances avaient profondément aigri M. de Richelieu. Son nom, qui aurait dû rester en dehors de toute discussion, servit au contraire de prétexte aux passions des partis pour se donner libre cours. Des pamphlets l'accusèrent de toucher indûment le traitement de secrétaire d'État, alors qu'il l'avait abandonné au Trésor, de toucher une pension du tzar comme général russe, ce qui était faux, d'avoir reçu sous l'Empire d'immenses forêts revenant de sa famille, alors qu'il avait abandonné à ses créanciers la maigre partie de ses biens qu'il avait pu recouvrer.

M. de Richelieu avait refusé toute dotation pécuniaire, et s'il avait consenti à en recevoir une sur les domaines de l État, c'était dans l'intention de la transmettre avec sa pairie à son neveu. En lui enlevant la faculté du majorat, cette dotation n'avait plus de prix pour lui. « On me donne un majorat dont je ne puis user, écrivait-il, car personnellement je n'ai besoin de rien, et si j'ai quelque ambition c'est pour ma famille. »

La chambre s'était montrée ingrate et injuste envers lui ; il en ressentit douloureusement l'amertume. Ne voulant rien accepter pour lui seul, il songea à abandonner sa dotation à un établissement public et s'en ouvrit à M. Molé.

Bordeaux, 8 février 1819.

« J'espère, lui écrit-il, que vous avez reçu ma lettre du 31 janvier qui s'est croisée avec celle que vous m'avez fait l'amitié de m'écrire. Vous aurez vu com-

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

bien je désirais une marque de votre souvenir. Vous y aviez dès lors pleinement satisfait, et je me flatte que vous êtes convaincu à présent que mon habitude d'isolement et mon goût pour la solitude sont bien loin de m'inspirer l'indifférence pour les preuves d'attachement que j'ai reçues et surtout pour les personnes qui m'en ont tant données. Vous avez parfaitement jugé des sensations qu'a dû me faire éprouver cette longue et pénible discussion et la manière dont elle a été terminée. Mon premier mouvement a été de faire la démarche que vous me conseillez et de lui faire et de lui donner toute la publicité possible. Un peu de réflexion m'a fait penser qu'il valait mieux changer quelque chose à la forme, en s'attachant au fond qui est l'essentiel. Voulant sur toute chose éviter de faire de l'effet et d'entretenir de moi le public, désirant, s'il se peut, que mon nom ne soit plus prononcé, je me suis décidé à ne rien accepter pour moi de cette donation qu'on n'a pas voulu permettre que je transmisse à mon neveu, et de me donner le temps de voir à quel établissement public je pourrai la consacrer, sans toutefois faire aucun acte pour la repousser; quand j'aurai achevé mon tour de France, je verrai où cet argent pourra être le plus utilement employé. Par ce moyen, j'aurai sans scandale et sans bruit évité de m'approprier un bienfait accordé tellement à contre-cœur. J'aurais fort aimé, je vous assure, avoir à vous reprocher non une parcelle, mais une bonne portion de reconnaissance, et il m'est pénible d'apprendre que c'est votre santé qui vous a empêché de prendre part à la délibération de la chambre des pairs. Il me paraît alors que vous et M. Lainé avez été malades en même temps. C'est un mauvais exemple que je vous avais donné et que vous

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

n'auriez pas dû suivre. Faites comme moi maintenant, rétablissez et soignez votre santé. La mienne est si bonne que même la bonne chère de Bordeaux ne l'altère pas. C'est véritablement un pays de cocagne, et je ne vis que d'huîtres, de turbots, de dindes aux truffes et de pâtés de Périgueux, arrosés par le plus excellent vin avec lequel je tâche d'oublier les amendements de M. Courvoisier. Il m'a pourtant été sensible, ainsi que l'unanimité avec laquelle il a été adopté, car j'aurais aimé à être en état de faire du bien à mon neveu. Cette vie un peu matérielle ne m'empêche pas pourtant de m'orner le cœur et l'esprit. J'ai profité d'un jour de pluie battante pour lire tout d'une haleine deux numéros du *Conservateur*, deux de *la Minerve*, un du *Drapeau blanc*, et la correspondance de Fiévée, qui en esprit et en méchanceté valait mieux que tout le reste ensemble. C'est dommage que ce Fiévée soit un misérable, car il est plus spirituel que tous ses confrères.

« Je veux aller faire un tour au bassin d'Arcachon et à la Teste avant de quitter Bordeaux, dont je compte m'arracher dimanche avec beaucoup de regret; si vous voulez me donner de vos nouvelles, et je vous en prie instamment, adressez à Montpellier poste restante, ensuite à Marseille. Quelque envie que j'aie de vous revoir et quatre ou cinq autres personnes, je ne suis pas fort pressé de revenir à Paris, et ce ne sera pas de sitôt si je veux attendre la fin de la session, car elle promet d'être longue, le budget n'étant pas encore présenté. J'ai là ma Suisse en perspective, à laquelle je serais bien tenté de consacrer la fin de mai et une portion de juin.

« Je n'ai pas besoin, j'espère, de vous renouveler l'assurance de mon inaltérable amitié. » « R... »

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

« Votre lettre du 8, répondit M. Molé de Paris le 14 février 1819, m'est parvenue hier au soir. Elle m'a affligé, je vous l'avoue. Je vois avec peine que nous n'entendons pas de même votre position. Vous êtes décidé, dites-vous, à ne point prendre pour vous cet argent, mais à l'abandonner à un établissement public, sans refus formel, sans bruit et sans éclat. Cette humilité chrétienne n'est pas, soyez-en sûr, la vertu dont vous aviez besoin dans cette circonstance. Au fond, vous pouviez très en conscience accepter comme refuser cette dotation. Le fond n'était donc rien, tandis que la forme était tout. C'est elle qui importait à votre renommée et à des intérêts encore plus élevés et que, si nous causions, je vous désignerais plus clairement. C'est par elle que vous auriez rempli l'attente de tous ceux qui vous sont véritablement attachés et de toute la portion du public à l'opinion de laquelle vous tenez. En vous dérobant ainsi à votre destinée, vous influerez peut-être d'une manière funeste, quoique négative, sur celle de la France. Dût ma lettre être lue, j'aime trop vous et la France pour ne pas vous parler avec cette franchise.

« Les journaux ne nous ont pas encore donné les changements de préfets ; ils sont nombreux. Ceux des sous-préfets le sont bien davantage. On en annonce encore d'autres, sans compter ceux que l'on fera et dont on ne se doute pas encore. Le courant porte, et personne ne lutte bien fort pour lui résister.

« Vous voilà maintenant sous un beau ciel. Que ne puis-je m'y transporter comme un oiseau et abattre mon vol auprès de vous ! Je vous recommande Nîmes et ses antiquités, surtout le pont du Gard, qui a triomphé de l'imagination de Rousseau et qui l'a fait s'écrier : « Pour cette fois, le plaisir surpasse mon

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

attente. » Si vous allez en Suisse, je ne sais quand nous nous reverrons, car les montagnes ne sont praticables et agréables à parcourir que tout à la fin de juin. Je vous envie plutôt votre soleil que votre bonne chère, dont mon estomac laisserait si peu jouir mon palais. Prenez garde aux vins du Languedoc. C'est à Cette que j'ai été complètement gris et pour la seule fois dans ma vie. Je me souviens que dans mon ivresse j'invitais tout le monde à venir à Champlâtreux. Je vous défère d'en faire autant.

« Adieu, j'ai l'âme triste et non sans raison. Je vous aime et ne vous en aimerai pas moins de toutes mes forces tant que j'existerai. »

« MOLÉ. »

Ce fut au profit des hospices de Bordeaux que le duc de Richelieu abandonna les cinquante mille francs de rente de sa dotation.

***

Depuis un mois que le ministère Dessolle était au pouvoir, il n'avait rien entrepris de ce qu'il avait annoncé avec tant d'éclat. Son activité s'était bornée à la discussion de la récompense nationale à accorder au duc de Richelieu. Cette question liquidée, M. Louis présenta un projet qui constituait une année financière de dix-huit mois. Ce projet était peut-être utile, mais violait la Charte qui portait que l'impôt serait voté annuellement. De son côté, M. de Serre devait exposer les motifs d'un projet de loi sur la responsabilité ministérielle, œuvre des doctrinaires et particulièrement de M. Guizot. Trop vague et purement théorique,

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

comme tout ce que faisaient les doctrinaires, ce projet eut peu de succès à la chambre.

La tendance du ministère vers la gauche inquiétait l'Europe et spécialement la Russie. Pozzo en perdait la tête. Il déclara à Dessolle que si l'on rappelait les pairs éliminés, il sonnerait le tocsin en Europe. Le plénipotentiaire russe se préparait à faire à Decazes la même déclaration avant d'envoyer son courrier à Pétersbourg, et prédisait la guerre avant dix-huit mois et le partage de la France si le ministère n'était pas changé et M. de Richelieu rappelé. Son plan était de s'attirer une lettre d'Alexandre qui l'autorisât à en parler au Roi et d'écrire alors à M. de Richelieu pour lui prouver qu'il devait revenir, ne se rendant pas compte de l'inutilité de cette démarche. « En tout Pozzo se cassera le col », écrit M. Molé[1].

Pour diminuer l'opposition de la droite, Decazes travaillait à se rendre favorable le duc d'Angoulême. Ce prince confia à M. Molé que Decazes cherchait à « l'empaumer », en proposant au conseil de lui donner, comme au duc d'York en Angleterre, le personnel de l'armée. Tous les ministres, sauf Portal, repoussèrent cette proposition. En réponse à l'idée de Decazes, Gouvion, toujours hostile aux Bourbons, souleva à ce même conseil la question du renvoi des Suisses; Louis XVIII lui répondit avec colère de ne jamais lui en parler. L'unanimité, comme on le voit, ne régnait pas au sein du ministère.

Le 6 février au soir, M. Molé se rendit au cercle de Dessolle avec M^me^ Molé; il y fut bien reçu et s'entretint longtemps avec le président du conseil. Celui-ci, pour la première fois, laissa percer l'idée qu'il pourrait

1. Journal, 1819-1822.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

ne plus avoir de majorité et se montra décidé, dans ce cas, à céder la place, ne se croyant pas assez fort pour dissoudre la chambre. De nombreuses personnalités des deux chambres, qui étaient présentes, entourèrent M. Molé et le pressèrent de se mettre en avant et de se préparer à former un cabinet. « Ce ministère-ci, disaient-ils, ne peut se soutenir, et c'est M. de Talleyrand ou vous qui le remplacerez, car M. de Richelieu est fini. »

« Ces gens ne me connaissent guère, écrit M. Molé, ils ne savent pas ce qu'ils me demandent, et à quel point je suis dénué d'ambition. »

Mêlant ses souvenirs intimes à la politique, il continue :

« Mes embarras d'argent. Je ne puis faire arranger mon salon. M. de Talleyrand appelle M. de Richelieu le prince de l'évacuation. — Mme de X... voudrait toujours renouer et se plaint amèrement de ce que je ne m'y prête pas. Mme de XX... m'écrit des lettres plus tendres et plus passionnées que jamais. Elle veut profiter du prochain départ de son mari pour que nous nous retrouvions. »

Les destitutions et les nominations continuaient. Pozzo s'en inquiétait de plus en plus et ne voyait de salut que si les chambres renversaient le ministère en lui refusant l'année financière de dix-huit mois. M. Molé était hostile à ce projet, qu'il considérait comme contraire à la Charte et contre lequel il fit une vive campagne auprès de nombreux pairs et députés qu'il rencontrait chez le chancelier, chez M. de Sémonville, ou chez M. Ravez. Tous lui témoignaient leurs regrets de son éloignement des affaires.

Ces marques d'estime portaient ombrage à Decazes et l'inquiétaient à la fois. Il faisait attaquer dans ses

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

journaux en France et à l'étranger, dans le *Courrier* et dans le *Times*, la personnalité et la conduite politique de M. Molé. Voulant faire croire qu'il n'était pour rien dans cette campagne de presse, il lui envoya Germain.

« Decazes m'a parlé les larmes aux yeux et avec indignation, lui dit Germain, de la croyance où vous êtes que les articles insérés dans les journaux étrangers contre vous viennent de lui; il m'a protesté le contraire. Il m'a rappelé les bons offices qu'il vous a rendus dans tous les temps, et dernièrement encore en demandant pour vous l'ambassade d'Angleterre, comme il demande encore aujourd'hui celle de Rome. Il se plaint amèrement de ce que vous révélez les secrets du ministère et de ce que vous n'avez point été chez lui, quoique vous fussiez allé chez Dessolle. Il m'a fait un pompeux éloge de vos talents et montre une terreur extrême de vous voir à la tête de l'opposition chez les pairs et commencer à combattre le ministère sur l'année financière. »

« Rien, répliqua M. Molé, ne peut m'empêcher de croire que les articles en question viennent de Decazes. J'ai senti, comme je le devais, l'infamie de ce procédé. Le public partage ma conviction à cet égard et en a été plus indigné que moi. Je n'ai pas voulu la guerre, mais je me défendrai. Decazes ne m'a jamais servi que selon sa politique et je ne lui ai aucune obligation, il n'a cessé de jouer au fin avec moi, de me jalouser et de me nuire sous main pendant que j'ai été son collègue. Quand je suis sorti du ministère, c'était à lui à venir chez moi; quant aux secrets du ministère, je n'en ai révélé aucun, j'ai seulement dit en public que Decazes envoyait souvent des articles au *Times* et au *Courrier*. Je veux bien l'avoir pour

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

ennemi, mais rien ne me fera consentir à être sa dupe. »

A une réception donnée le même soir chez l'ambassadeur d'Angleterre, et où se rend M. Molé, ces fameux articles défrayent les conversations et tout le monde en parle avec indignation.

L'opposition à l'année financière faisait des progrès parmi les pairs. La réunion cardinaliste était encore hésitante, mais penchait cependant à la rejeter et ne voyait de salut que dans le rappel du duc de Richelieu. Pendant ce temps, Decazes, qui voyait l'opposition grandir de plus en plus devant lui, cherchait à s'insinuer davantage dans la confiance du duc d'Angoulême : « Il l'a tellement empaumé », dit Saint-Priest à Pozzo, qui rapporte le propos à M. Molé, « qu'il ne voit plus que par ses yeux ». L'impopularité du ministère est telle que les bonapartistes songent à l'exploiter à leur profit ; Pozzo redoute l'arrivée d'Eugène de Beauharnais et entend Beugnot dire à Laborie : « Du train dont on y va, le Roi sera détrôné avant trois mois. »

A la chambre des députés, M. Lainé était tout indiqué pour se mettre à la tête de l'opposition ; beaucoup le lui demandaient, lui assurant une majorité de quarante voix. Il refusa, ne voulant pas être accusé de combattre le ministère qui l'avait remplacé. Affectant même une certaine bienveillance à l'égard de Decazes, il se serait vanté de s'être opposé à son départ pour Pétersbourg, et de s'être écrié en entendant soi-disant M. Molé en faire la proposition au conseil : « Cela serait par trop impérial. » — « Quelle lâcheté et quel mensonge », écrit M. Molé.

D'ailleurs Lainé semblait croire à la durée du ministère, et sur ce point « il participait à la niaiserie du duc de Richelieu. Il y a quelque temps, le duc a eu la

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

sottise d'écrire à Decazes que son ministère prenait à merveille dans les départements. Mon Decazes a aussitôt envoyé la lettre à Pétersbourg. »

Cela n'était pas pour plaire à Pozzo, dont la mission était de travailler de tous ses efforts au retour du duc de Richelieu. Le bruit courut un moment que M. Molé acceptait l'ambassade de Rome. Nouvel émoi de Pozzo, à la pensée de voir s'éloigner un des principaux partisans du rappel du duc.

Le dimanche 14 février, M. Molé se rendit au château à l'audience dominicale qui, d'ordinaire, suivait la messe. Le Roi ne lui adressa pas la parole et fit semblant de ne pas l'apercevoir. Cet accueil glacial ne l'étonna ni ne l'émut ; il resta, tout en se tenant éloigné des ministres et évitant de leur parler. Il se retrouva avec Lainé, dont l'optimisme des jours précédents commençait à faire place à l'inquiétude et qui inclinait à se tourner contre le ministère. M. Molé lui rapporta ce qu'il avait recueilli de la bouche de tant de députés sur sa situation à la chambre et sur leur désir de le voir à la tête de l'opposition, mais l'arrivée de Gouvion mit fin à l'entretien.

Le lendemain, M. Lainé vint chez M. Molé pour reprendre la conversation interrompue la veille. Il croyait tout perdu, se disait brouillé avec le ministère à l'occasion de la loi sur la responsabilité des ministres et était décidé à la combattre à la tribune à toute occasion. Il n'attaquerait pas la loi qui changeait l'année financière parce qu'elle avait été portée au conseil du temps du duc de Richelieu, mais se prononcerait contre elle dans les conversations particulières.

L'animosité contre le ministère allait croissant. Ce fut au tour de l'abbé de Montesquiou de venir confier, deux jours plus tard, ses inquiétudes au comte

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

Molé. « Il voit tout en noir, a grand peur de l'avenir, mais ne trouve rien d'autre que de conseiller la résignation. Il veut que tous les honnêtes gens s'abstiennent et ne s'exposent pas inutilement. »

Convié à dîner le lendemain chez le duc d'Orléans, M. Molé s'y rencontra avec Corvetto, Pasquier, Lainé et Roy. Ce dernier, très amical, s'ouvrit à lui. Quoique n'étant pas de l'opposition, il ne cacha pas son hostilité à l'année financière, ni son intention de la combattre chaudement à la tribune, estimant que Louis perdait les finances, et le ministère le pays.

Lainé fut plus agressif. Très blessé des violents articles que Decazes faisait publier contre lui dans le *Courrier*, depuis qu'il s'était déclaré contre le ministère, il se montra décidé à rompre le silence aussi bien dans la discussion financière que dans la loi de la responsabilité ministérielle et à se placer franchement dans l'opposition.

Tandis qu'à la chambre des députés le ministère cherchait une majorité au centre et à gauche, et parvenait à se maintenir tant bien que mal, grâce aux manœuvres de Decazes, l'opposition se dessinait fortement à la chambre des pairs. Sous le ministère de M. de Richelieu, les pairs, en hommage au caractère du président du conseil et aux services éminents qu'il rendait, avaient accepté, quoique à contre-cœur, les mesures, trop libérales à leur gré, du cabinet, l'ordonnance du 5 septembre entre autres. Ils désiraient néanmoins un temps d'arrêt après tant de concessions, et ce désir s'était changé en une vive opposition dès l'arrivée aux affaires du ministère Dessolle. Leur chambre était divisée en deux fractions, les royalistes partisans de l'ancien ministère, et les cardinalistes d'extrême droite qui étaient plutôt opposés à la

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

politique de M. de Richelieu. Les destitutions, les rigueurs que le ministère Dessolle fit pleuvoir sur les royalistes eurent pour effet immédiat de les rapprocher des cardinalistes et une alliance se fit entre ces deux partis contre le cabinet. M. de Talleyrand, qui s'efforçait de reconquérir un peu d'ascendant et s'était rapproché des ultras, ne fut pas étranger à cette alliance.

On se réunit chez le cardinal de Beausset et il fut décidé qu'on ne chercherait pas à renverser le ministère sur l'année financière, mais qu'on exigerait le changement de la loi électorale. Le marquis de Barthélemy, sénateur de l'Empire, fut chargé de déposer un projet en ce sens. Ce choix ne manquait pas d'habileté; l'attaque était confiée à la partie modérée de la chambre, à un homme de la Révolution et de l'Empire. La voie était ouverte à la proposition Barthélemy par celle du comte de Castellane déposée deux jours plus tôt dans le but de rendre populaire la chambre des pairs, et qui demandait à rapporter la loi sur les cris séditieux (loi du 9 novembre). En échange de la loi électorale, l'année financière serait accordée. Cette transaction n'aboutit pas.

Le lendemain de la réunion cardinaliste, le 29 février, le ministère fut mis trois fois en minorité à la chambre des pairs. Les cinq commissaires pour l'année financière passèrent malgré lui au premier tour de scrutin. Ensuite, Barthélemy ayant proposé de supplier le Roi de présenter des changements à la loi des élections, et le gouvernement ayant demandé l'ordre du jour pur et simple, cet ordre du jour fut rejeté par quarante voix de majorité. Enfin, la chambre décida de prendre en considération la proposition Barthélemy.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

Fureur de Decazes. Dans un violent discours, il invectiva la chambre et repoussa de toute la force de ses convictions, « comme pair et comme ministre, une proposition qu'il regardait comme la plus funeste qui fût sortie de cette enceinte ». Cette séance orageuse eut un effet prodigieux dans Paris.

En face de la réunion cardinaliste se dressait la réunion Marbois, composée de quelques pairs favorables au ministère. « J'apprends, dit M. Molé, qu'elle a offert le tableau d'un club révolutionnaire. La minorité veut s'inscrire tout entière pour parler contre la proposition Barthélemy, afin que ses noms soient connus du public et ceux de la majorité désignés à la proscription. »

Le ministère se jette dès lors dans les bras des indépendants, qui lui conseillent les partis les plus violents. La mêlée devient générale. M. Molé sert de liaison entre les pairs et les députés; de chez le cardinal il va conférer avec Lainé, « qui a la faiblesse de ne pas oser refuser une invitation à dîner chez Decazes à l'occasion d'une noce bordelaise, en est pourtant honteux, et paraît d'ailleurs fort décidé à se montrer dans la chambre ».

Dans son numéro du mardi 25 février, le *Journal du Commerce* fit paraître un article « effrontément mensonger et insultant » pour Barthélemy et la chambre des pairs. Le journal fut suspendu, mais pour pallier vis-à-vis des gauches le mauvais effet de cette mesure de rigueur, les ministres répandirent le bruit que les choses allaient sûrement s'arranger et que Barthélemy retirerait sa proposition.

L'émoi causé par le violent article du *Journal du Commerce* n'arrête pas la vie mondaine; M. Molé dîne en ville avec Mme de Broglie et Mme de XX... « L'idée

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

leur vient, écrit-il, de se masquer et de se joindre furtivement à la mascarade qui doit aller le soir chez Mme de Mortemart. Je fais adroitement ce que je puis pour les en détourner. » Il faut croire qu'il ne sut pas les convaincre, car elles y allèrent quand même, et Mme de XX... y fut, bien malgré lui, « tout imprudente ». Le lendemain matin il reçut un billet où elle s'expliquait sur la soirée de la veille. Il lui répondit froidement et de manière à amener doucement une rupture qu'il souhaitait, puis s'empressa de tout confier à Mme de X..., qu'il avait quittée sans retour en 1815 et qui lui restait néanmoins attachée, « seule et véritable amie, écrit-il. Sa situation en tout semblable à la mienne. Singulière destinée. »

Les libéraux, craignant de perdre la majorité à la chambre des députés, poussaient les ministres à un coup de force. Ceux-ci hésitaient entre deux partis, une promotion de pairs, ou la dissolution de la chambre. La rente se mit à baisser. L'idée vint à M. Molé d'une conférence entre M. Lainé, quelques députés et la réunion cardinaliste, et l'on décida de se réunir le lundi suivant 1er mars. Entre temps, et comme prélude, il invita à dîner chez lui quelques amis politiques avec huit pairs cardinalistes. Tous furent d'accord pour s'unir contre les ministres. L'abbé de Montesquiou, seul, voulait encore marcher avec eux. « Faiblesse de son esprit et de son caractère. Abbé féminin. »

Nombreux étaient ceux qui voulaient voir M. Molé former un ministère. De toutes parts, on lui faisait demander s'il avait une combinaison prête à prendre le pouvoir au cas où le général Dessolle se retirerait. Il répondait uniformément qu'il refuserait la présidence du conseil et ne rentrerait dans le minis-

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

tère qu'avec M. de Richelieu. Le retour de celui-ci avec la plupart de ses anciens collaborateurs était, dans certains milieux, considéré comme certain, et Mézy donna un grand dîner où il convia tous les membres de l'ancien cabinet, M. Molé excepté : « lâcheté et ingratitude ».

A l'audience du dimanche suivant, le Roi ne parla encore pas à M. Molé. Par contre, les princes, qui auraient voulu le voir à la présidence du conseil, le reçurent à merveille, trop bien même à son gré. Il y rencontra Doudeauville, qui lui confia que la commission dont il était rapporteur rejetait à l'unanimité l'année financière, mais, contre toute raison, il voulait différer le rapport. Les ministres et leurs amis parcouraient les groupes en répandant le bruit qu'on allait casser la chambre. M. de Talleyrand, qui voyait en M. Molé un président du conseil éventuel, chercha à l'aborder et finit par lui adresser assez gauchement la parole. Survint Pozzo, qui annonça avoir reçu dans la nuit un courrier d'Alexandre. Les dépêches étaient tristes, sombres même. L'Empereur annonçait sa volonté bien arrêtée de maintenir plus que jamais la grande ligue européenne et laissait carte blanche à son ministre pour tout ce qu'il ferait ou tenterait à Paris.

Dans le même courrier se trouvait une lettre de l'Empereur au duc de Richelieu, lui demandant avec insistance de reprendre le pouvoir. Pozzo devait la lui faire parvenir le lendemain par un exprès; en même temps il se proposait, un peu naïvement, de faire une démarche auprès de Dessolle et de Decazes pour les engager à céder la place. « Pozzo, écrit M. Molé, se mêle trop et souvent mal de nos affaires. Je prédis que si le duc de Richelieu ne rentre pas dans le ministère,

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

Pozzo ne pourra rester ici. » Sur la demande de ce dernier, M. Molé écrivit au duc la lettre suivante, qui fut jointe à celle d'Alexandre :

Paris, ce 1er mars 1819.

« Je profite de l'occasion pour vous écrire en liberté. Je ne sais comment vous jugez de loin notre situation et si vous mesurez toute l'étendue des maux qui nous menacent. Les choses suivent un tel progrès que je cherche dans ma conscience s'il ne faut pas regretter que nous n'ayons pas laissé M. de Talleyrand vous remplacer. Mais ce qu'il faut avant tout regretter, c'est que vous soyez parti. Vous étiez encore bien plus nécessaire que je ne le croyais. Il fallait rester, rester à tout prix, car vous deviez emporter avec vous la monarchie. On la démolit avec une constance et une franchise qu'on ne pouvait prévoir. L'homme dont vous avez été si souvent dupe et dont, si vous étiez ici, vous le seriez peut-être encore, est à la tête des ouvriers et ne tente même plus de modérer leur ardeur. Le ministère a brûlé ses vaisseaux et rivalise de vitesse avec la *Minerve*. On a cru tous ces jours-ci qu'il allait casser la chambre et convoquer des élections qui nous auraient rendu sur-le-champ la convention nationale. On dit aujourd'hui qu'il se bornera à rappeler les vingt pairs éliminés, auxquels il en ajoutera dix-sept nouveaux. Il a été un moment fort ébranlé, mais il s'est défendu comme vous auriez dû vous défendre. Il restera, parce qu'il *veut* rester. Les résultats inévitables sont le renversement de la dynastie, la proscription de la noblesse, la guerre étrangère et le partage de notre malheureuse patrie.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

Je ne puis croire que vous pensiez, comme on le dit, à passer en Italie et à vous éloigner dans de tels moments. Cela pourra bien ne pas finir sans guerre civile, et vous n'êtes certes pas de ceux qui voudront rester neutres. En tout cas, je ne doute pas que vous ne vous rapprochiez bientôt de nous, parce que vous trouverez que votre place est auprès du Roi.

« Si le ministère était renversé, ce qui, après tout, n'est pas impossible, la difficulté de le remplacer pourrait bien alors jeter le Roi dans les bras de M. de Talleyrand. Cela achèverait de tout perdre et ne ferait que rendre la chute plus terrible. Notre ancien collègue fait répandre que je suis réconcilié avec M. de Talleyrand et que j'intrigue avec lui. Il me juge d'après lui-même et ne peut me pardonner de l'avoir deviné plus tôt que les autres. Votre lettre au préfet de Bordeaux l'a fort déjoué. Permettez-moi de vous dire qu'elle est parfaite, noble et simple comme son auteur. Il ne lui manque que d'être rendue publique, car chacun la rapporte à sa guise ou la défigure à son gré. Vous devez à vous-même, et peut-être à vos amis, de la faire connaître. Si vous pouviez être sensible aux témoignages de l'opinion, vous jouiriez de ceux qui éclatent ici de toutes parts en votre faveur. Dans les chambres, hors des chambres, tout ce qui est honnête, tous ceux qui aiment leur pays ou leur repos répètent à l'envi : « Il a tout compromis en se retirant, il peut encore tout sauver en revenant. » Hélas! un pareil vœu ne pourrait vraisemblablement être exaucé, mais l'unanimité avec laquelle il est formé est bien honorable. Le fait est qu'on ne voit que vous dans toute la nation qui réunissiez l'estime de tous les partis, qui n'en effrayiez aucun, et qui ayez au même degré la confiance de la France et de l'Europe. Il faudra éternelle-

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

ment regretter que vous n'ayez pas usé avec plus d'entreprise et de volonté d'une position qui vous donnait tant de puissance et faisait de vous notre unique espoir. Je vous parle ici comme je le ferais sur les bords du Styx si nous nous y rencontrions. Mon cœur est trop plein pour que je puisse retenir ma plume. Répondez-moi un mot, je vous en prie, dès que vous aurez reçu cette lettre. Je serai inquiet jusqu'à ce que je sache qu'elle est dans vos mains. Je vous demande aussi de la brûler.[1] Je vois bien souvent M. Lainé; il y a entre nous l'accord le plus parfait sur le présent et sur l'avenir. Il se prépare à lutter glorieusement, quoique peut-être vainement, à la tribune. Il ne reste plus à sauver que l'honneur, mais nous le sauverons. Selon toute apparence, la prochaine session ne nous laissera rien à faire ni à espérer. Mon projet alors est de passer l'hiver en Italie. Je ne vous dis rien de M. Pasquier. Il est toujours tel que vous le connaissez, ménageant tous les partis et se réservant pour toutes les chances qui pourraient être favorables à son ambition.

« Adieu, l'heure me presse et je le regrette, car sans cela je causerais plus longuement avec vous. Vous savez si je vous aime, honore et suis dévoué pour la vie.

« Molé. »

M. de Richelieu répondit quelques jours plus tard :

Marseille, le 13 mars 1819.

« J'ai reçu votre lettre en arrivant ici; une de M. Lainé et le *Moniteur* du 6 me parviennent à l'instant.

1. La minute, de la main du comte Molé, en est conservée au château de Champlâtreux.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

Je suis affecté, profondément affecté, et à un point tel que je ne pourrais vous l'exprimer. Il semble qu'un mauvais génie préside à nos destinées, que de tous les côtés on ait fait une gageure à qui se hâtera le plus dans le chemin de la ruine et de la destruction. Chacun se pousse et se heurte pour arriver le premier à l'abîme. J'avais avant-hier, en lisant le rejet presque sans discussion de la loi sur l'année financière, le pressentiment que l'on recruterait fortement la chambre des pairs, mais était-il donc si nécessaire de la rejeter, cette loi que nous-mêmes avions approuvée? Il semble que de chaque côté on n'agit qu'*ab irato*; mais la dernière colère est la plus forte; voilà la pairie dénaturée, cela entraîne à augmenter le nombre des députés, et amènera, je le crains bien, une catastrophe. Je m'examine bien dans cette circonstance, je mets la main sur ma conscience, et je me demande, avec une impartialité dont je tâche de faire usage quand je me juge comme quand je juge les autres, si je n'ai pas eu tort de ne pas rester et s'il y avait pour moi quelque moyen de le faire. Je ne trouve pas que la chose fût possible; il me semble que j'ai tout tenté en essayant de tenir, lorsque vous me laissâtes seul tous les six pour composer un ministère, qui devait, selon vous, Messieurs, être plus fort que l'ancien et qui n'a jamais pu se former; quand ensuite avec M. Lainé nous voulûmes encore reconstruire une machine de gouvernement, sans pouvoir y réussir. Songez combien de fois vous-même m'avez conseillé de me retirer, me rassurant sur la crainte que j'avais qu'on ne pourrait composer un ministère après moi. Il est vrai que Dieu, au lieu de me départir cette force de volonté qui fait plier tout sous elle et qui serait nécessaire pour comprimer les passions déchaînées et forcer tous les

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

hommes à l'obéissance, m'a donné un caractère opposé, une grande défiance de moi-même, une haine du pouvoir et de la domination qui m'empêche de prendre les moyens qu'il faudrait pour la conserver dès qu'ils répugnent un peu à mon cœur. Je sais tout cela; aussi, me connaissant et me jugeant comme je le fais, suis-je bien décidé à ne rentrer dans les affaires sous aucun prétexte quelconque; il y a pour moi devoir étroit à m'y refuser, et je serais capable de prendre les partis les plus extrêmes pour m'y soustraire si l'on voulait m'y forcer. Je ne connais plus qu'une manière de servir l'État, le Roi et sa famille, c'est l'épée à la main si les choses en venaient jusque-là; dans ce cas, bien sûrement, je ne serais pas neutre; aussi, quoique l'empereur Alexandre me marque qu'il serait charmé de me voir dans les provinces méridionales de son empire où il paraît qu'il fera encore un voyage cet été, je me refuse à cette espèce d'invitation, qui me serait pourtant bien agréable, ainsi qu'à toutes les prières qu'on m'adresse d'Odessa et environs pour y revenir depuis qu'on sait que je ne suis plus au ministère. Je ne veux pas déserter la France en ce moment, mais c'est uniquement pour le cas dont je viens de parler que je veux être à portée. Mes scrupules ne vont pas au delà et, par exemple, il me semble assez indifférent que je sois d'un côté ou de l'autre des frontières de France, à Nice, à Gênes, à Milan, à Genève ou bien à Marseille ou à Lyon. Je vais donc continuer mes promenades, qui me sont bien nécessaires, car depuis quelques jours mes insomnies m'ont repris et c'est le prélude des maux de nerfs; je vais me baigner et monter à cheval pour tâcher d'éloigner ou d'éviter l'attaque. Vous me parlez de venir passer l'hiver prochain en Italie; hélas!

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

savez-vous ce qu'il sera advenu de la France d'ici là? Au train dont vont les choses, qui peut prévoir ce qu'il fera trois mois à l'avance?

« Conservez-moi amitié et souvenir et comptez à jamais sur mon inviolable attachement.

« R... »

Talleyrand, qui cherchait de plus en plus à se rapprocher de M. Molé, parla de lui à Jean Greffulhe, pour qu'il le lui répétât, en termes élogieux, et avec la haute estime qu'il professait pour lui autrefois. Mme de Vaudémont, de son côté, dit aussi « des paroles sur cet air-là ».

Parmi les nouveaux pairs qu'il était question de créer, se trouvaient Jean Greffulhe et Frédéric d'Houdetot. M. Molé avait beaucoup travaillé sous le précédent ministère à faire donner la pairie au premier et avait fini par obtenir de M. de Richelieu la promesse de la lui conférer à son retour d'Aix-la-Chapelle, mais les événements ne lui en avaient pas laissé le temps. Accepter la pairie des mains de Decazes, c'était passer dans le camp adverse, et M. Greffulhe s'en faisait ou en affectait certains scrupules. Les mêmes sentiments animaient Frédéric d'Houdetot, le plus intime ami, le confident de M. Molé. Tous deux vinrent le consulter sur leur position, comptant évidemment qu'il les engagerait à accepter. « Je les conseille, rapporte-t-il, avec un certain désintéressement, et dégage le premier de toutes les obligations que la reconnaissance et mille autres considérations lui ont fait contracter envers moi. Je leur dis de se laisser faire pairs s'ils le désirent, et de se conduire avec le ministère selon leur conscience et leurs convictions. »

« Le lundi 1er mars, la réunion dont M. Molé avait

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

pris l'initiative eut lieu, comme il avait été convenu, chez le cardinal de Beausset, mais elle ne produisit rien d'important.

Voyant le ministère décidé à briser la résistance de la chambre des pairs, les indépendants, c'est-à-dire la gauche, se crurent assurés du succès. Lagarde, rencontrant MM. de Vaux et de la Bourdonnaye, leur tint ce langage : « La victoire est à nous. Il faut que Decazes saute, que les Bourbons s'en aillent et que toute cette noblesse qui, si elle eût été sage, aurait pu végéter dans ses hôtels et dans ses châteaux, quitte la France et vende ses biens. » Les libéraux tenaient le même langage, se moquant ouvertement de la Charte et disant que la forme actuelle du gouvernement ne convenait pas à la France. Ils ne voulaient d'ailleurs qu'un changement de dynastie. M. de Girardin, qui vivait au milieu d'eux, rapporta qu'ils allaient jusqu'à l'idée d'exterminer la famille régnante de peur que l'Europe ne leur en imposât encore un membre pour souverain.

Pour soutenir le ministère dans sa lutte contre la chambre des pairs, le côté gauche de la chambre des députés prit l'initiative d'une proposition tendant à supplier le Roi de ne rien changer à la loi électorale. Ce fut M. Laffitte qui en fut chargé. Cette démarche n'était pas pour déplaire aux ministres, mais Decazes en éprouva néanmoins quelque dépit à se voir devancer par le parti libéral. Aussi proposa-t-il et fit-il adopter un ordre du jour qui, sans se prononcer sur la proposition Laffitte, disait seulement que la constitution ayant fixé des formes régulières pour le rejet des propositions émanées de la chambre des pairs, il fallait attendre pour s'en occuper que la proposition arrivât dans ces formes à la chambre des députés.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

Pendant ce temps la proposition Barthélemy venait à la chambre des pairs. Elle donna lieu à une belle discussion. Decazes avait bien tenté de détacher les royalistes modérés de la fraction cardinaliste, maissans succès. Tous les pairs modérés soutinrent la proposition Barthélemy, et Fontanes en fut le défenseur le plus écouté. Il reconnut franchement avoir voté la loi et s'être trompé en croyant que la démocratie de quatre-vingt mille électeurs sur une population de 27 millions d'habitants n'était pas redoutable. L'expérience lui démontrait son erreur et les adversaires de la loi en avaient mieux compris la portée. « D'ailleurs, continua-t-il, les ministres, aujourd'hui si confiants, n'avaient pas toujours montré la même sécurité. » Il conseillait de recourir à la grande propriété territoriale et terminait ainsi son discours :

« Un homme a longtemps effrayé l'Europe de son ambition; de quelque manière que l'on juge les qualités de cet homme extraordinaire, on ne peut lui refuser au moins la science du pouvoir. Eh bien! un jour il préparait l'organisation de ses collèges électoraux, j'étais présent. Quelques-uns de ses conseillers intimes lui disaient que son plan n'était pas sans danger, que les propriétés importantes restaient encore dans les mains des premiers possesseurs, qu'enfin le choix des six cents plus imposés dans chaque département ramènerait tôt ou tard les partisans de l'ancienne monarchie; il ne fut point ébranlé par ces arguments. Voici sa réponse, d'autres l'ont entendue, je n'y change pas un mot : « Ces hommes-là, dites-vous, sont grands propriétaires, ils ne veulent donc pas que le sol tremble. C'est leur intérêt et c'est le mien. »

M. de Laujuinais répondit à Fontanes au nom de l'extrême-gauche. Il dénonça le changement de la loi

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

électorale comme une manœuvre concertée pour amener la chute du ministère, ministère choisi par le Roi et appuyé sur l'opinion publique. Il lâcha le grand mot de contre-révolution, et fit un sombre tableau de tous les départements et spécialement de ceux de l'Ouest, prêts à la guerre civile fomentée par la droite. Ces exagérations, ces accusations portées contre les royalistes le firent rappeler à l'ordre au milieu du tumulte.

Decazes avait menacé la chambre d'une promotion de pairs, pensant peser par là sur sa décision. Cette séance lui prouva que la menace avait été vaine. Assez crânement il fit tête à l'orage et maintint le point de vue du gouvernement, en déclarant que rien ne déterminerait le cabinet à modifier une loi dont les résultats avaient été jusque-là rassurants. M. Molé se plaît à reconnaître qu'il se montra à son avantage. Dessolle prit ensuite la parole pour affirmer le point de vue du ministère. Intervenant après Decazes, alors qu'en sa qualité de président du conseil il aurait dû mener le combat, il sortit personnellement amoindri de la discussion, et la proposition Barthélemy fut votée par 98 voix contre 55.

Pour se venger de cet échec, Decazes continua sa campagne de presse contre ses adversaires. Un violent article de la *Minerve* fit accourir M. Lainé chez M. Molé. Il se montra décidé à combattre en comité secret la proposition Laffitte. De son côté, pour protester contre la promotion de pairs annoncée, M. Molé suggéra l'idée d'une démarche solennelle de la chambre des pairs auprès du Roi; puis passant en revue la situation, ils persistèrent l'un et l'autre à ne voir d'autre remède que dans le retour du duc de Richelieu.

Le soir, M. de Vaux réunit à dîner M. Molé et M. de Villèle, « moins distingué comme homme d'esprit

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

et moins fort comme homme d'État que je ne le croyais », dit M. Molé. M. de Villèle n'en fut pas moins d'accord avec lui sur le rappel du duc de Richelieu, dont, avec raison, il ne voulait pas séparer Lainé. Il alla même jusqu'à insinuer que M. Molé pourrait être le chef de ce nouveau ministère, mais sur le refus qu'il essuya, il n'insista pas.

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

CHAPITRE VIII

Suite du ministère Dessolle. — Promotion de pairs libéraux. — Rejet de la proposition Barthélemy par la chambre des députés. — Le mécontentement grandit contre le ministère. — Démarches de Capelle. — Explication avec Mme de XX... — Le ministère et l'Europe. — Capo d'Istria chez Louis XVIII. — Chateaubriaud et M. Molé à dîner chez la duchesse de Duras. — Diversions. — Un article du *Times*. — Discours sur le Sénégal. — Chateaubriand et le premier ministère Richelieu. — Incidents à l'école de Droit. — Retour de M. de Richelieu à Paris. — Démission de Royer-Collard, et du maréchal Gouvion Saint-Cyr. — Mesures de popularité prises par Decazes. — Élection de l'abbé Grégoire. — Le congrès de Carlsbad. — Mémoire de Pasquier au Roi. — La loi électorale. — Avances au duc de Richelieu. — Détails rétrospectifs sur la dislocation du ministère Richelieu. — Chute du ministère Dessolle.

Le vote de la chambre des pairs ne laissait au ministère le choix qu'entre deux partis : se retirer, ou briser l'opposition par une promotion de pairs libéraux. Decazes n'hésita pas à adopter le second. Pourtant une difficulté se présentait. Parmi les pairs que Decazes voulait nommer, il s'en trouvait que Louis XVIII, toujours prévenu contre certains noms, n'aurait jamais acceptés. De plus le Roi considérait la chambre des pairs comme le contre-poids nécessaire à la chambre des députés, élément de démocratie, et il lui répugnait de briser dans un sens libéral une majorité qu'il

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

regardait comme sa sauvegarde. Pour vaincre la résistance de Louis XVIII, Decazes lui présenta un rapport qui avait pour but de rappeler les pairs éliminés en 1815 par M. de Talleyrand au second retour du Roi. Celui-ci, au conseil, éleva de vives objections contre ce projet, qui semblait être un aveu de l'illégalité de la mesure prise quatre ans auparavant, et critiqua en outre son caractère trop général. « Je veux, dit-il, qu'ils tiennent leur nomination de ma seule volonté et qu'ils m'en gardent reconnaissance. »

Il fallut y renoncer. Decazes fit alors présenter au Roi par Dessolle un mémoire où il exposait nettement la situation. Il y disait « que le désaccord était complet entre les deux chambres sur la constitution du corps électoral, question fondamentale et le seul principe démocratique de la constitution; il ne restait au Roi qu'à dissoudre la chambre et à constituer un ministère favorable à la majorité de la chambre des pairs, ou à briser la résistance de l'opposition. Ce dernier parti était le plus populaire et était celui auquel le ministère se ralliait. Autrement on créerait une situation telle que les intérêts nationaux seraient gravement compromis à l'extérieur comme à l'intérieur. »

Ce mémoire ébranla Louis XVIII, mais ne le décida pas. Une circonstance vint déterminer sa décision. La chambre des pairs, après son succès dans la question électorale, voulut affirmer sa victoire. Elle alla trop loin et commit la faute de repousser sans discussion l'année financière. Louis XVIII, déjà irrité de la proposition du comte de Castellane (inspiré par Talleyrand) de révoquer la loi sur les cris séditieux, ne le fut pas moins de ce nouveau vote. Decazes sut habilement profiter de cet état d'esprit du monarque et lui représenta la chambre des pairs comme décidée à

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

refuser le budget, d'où impossibilité de gouverner. Louis XVIII se décida alors à briser la majorité royaliste et la promotion fut décidée.

Il fut résolu qu'elle serait purement politique et conçue dans le sens de la pensée ministérielle. Comme Louis XVIII ne voulait pas rappeler en bloc les pairs éliminés en 1815, l'établissement de la liste fut surtout une discussion sur les personnes. Elle fut présentée au Roi au conseil du vendredi 3 mars. Elle comprenait soixante-dix noms; Louis XVIII en retrancha dix et en ajouta trois. Il ne fit aucune difficulté pour les militaires. Les six maréchaux qui n'étaient pas revêtus de la pairie la reçurent, ainsi qu'un certain nombre de lieutenants généraux de l'ancienne armée. Le reste de la liste, à l'exception de quelques rares noms appartenant à l'ancienne noblesse de robe ou d'épée, fut recruté parmi les représentants de l'administration, de la magistrature, du conseil d'État, amis ou présumés amis du ministère. Le baron Mounier fut nommé en récompense de ses services au congrès d'Aix-la-Chapelle. Le baron de Barante, directeur général au ministère de l'Intérieur, représenta les doctrinaires. Louis XVIII avait fait peu de nominations parmi les personnes de son intimité et n'accorda à Monsieur qu'une seule pairie, celle du comte Digeon. Une ordonnance additionnelle, préparée quelques mois plus tôt par M. de Richelieu et contresignée maintenant par le Roi, nommait M. Greffulhe. Naturalisé depuis peu et possesseur d'une grande fortune, M. Greffulhe s'était lié avec le duc et avait soutenu sa politique financière. Sa nomination était un legs de l'ancien ministère.

Lorsque cette liste fut connue, elle excita la plus vive indignation dans le parti royaliste. On parla de

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

mettre Decazes en accusation, M. de Villèle et ses amis voulaient en prendre l'initiative. Des pamphlets contre Decazes, des caricatures sur les nouveaux pairs coururent les rues de Paris.

Le soir du jour où parut l'ordonnance, M. Molé réunissait à dîner MM. Lainé, Ravez, Corvetto, Maine de Biran, Doria, de Mun, de Boisgelin et de Lamoignon. Les nouveaux pairs firent, comme bien on pense, les frais de la conversation. Lainé revint à l'idée d'une démarche de la chambre des pairs auprès du Roi, démarche à laquelle il voulait donner le caractère d'une protestation éclatante et solennelle. Il méditait en même temps de proposer à la chambre des députés une adresse au Roi sur la situation du royaume. Il quitta la réunion de bonne heure, voulant partir le lendemain au petit jour pour Fontainebleau afin d'y rêver en toute liberté.

Lamoignon, heureux de l'occasion de jouer enfin un rôle, s'offrit pour proposer la démarche à la chambre des pairs. M. Molé, pensant que M. de Fontanes serait plus écouté, conseilla de le substituer à son oncle et beau-frère. Lamoignon insista, appuyé par M. de Mun; Mme de la Briche, conciliante, fit observer qu'il serait fort désobligé s'il était écarté. M. Molé céda et Lamoignon le pria de lui faire pendant la nuit son discours. Ce travail lui fut apporté le lendemain matin et M. Molé nous confie que tous trois s'en montrèrent enchantés. Decazes aurait bien voulu en avoir connaissance. Il eut beau faire espionner la maison de Lainé et celle de M. Molé, séduisant même un des gens de ce dernier, qui lui rapportait ce qui se disait chez lui, il ne put se le procurer.

A la séance du mardi 9 mars, eut lieu la vérification des trente-neuf nouveaux pairs. Le sort, ironique,

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

désigna pour être commissaire et rapporteur Decazes et M. Molé. Pour hâter et faciliter le vote des nouveaux promus, l'ordonnance royale les avait dispensés de la condition du majorat, sauf au cas où ils auraient voulu rendre leur pairie héréditaire. C'était une première brèche dans l'organisation de la pairie.

La promotion des nouveaux pairs facilita au ministère la discussion de la proposition Barthélemy devant la chambre des députés. Le gouvernement avait pris position; la situation était nette. Il avait eu pour lui jusqu'alors la gauche, les doctrinaires et le centre droit presque tout entier. Mais un nouveau danger allait surgir pour lui.

Les débats s'ouvrirent le lundi 20 mars, anniversaire du retour de l'île d'Elbe, coïncidence que les royalistes ne manquèrent pas de souligner. Tout le côté gauche prit la défense de la loi des élections. Par opposition à la thèse royaliste, qui considérait la Charte comme octroyée par le Roi, et les ministres comme nommés par la Couronne seule et uniquement responsables devant elle, M. Martin de Gray appela le cabinet une création constitutionnelle, dans laquelle la nation mettait toute sa confiance. Le vieux républicain La Fayette intervint également en faveur du ministère, le félicitant des améliorations qu'il apportait à la Constitution, puis, cherchant à l'engager encore plus avant, il s'écria : « C'est ainsi que, répondant à *l'auguste invitation du Roi*, la chambre entrera dans les améliorations nécessaires encore à la garde nationale, au régime municipal, au jury. »

Contre la loi et le ministère se dressèrent non seulement les royalistes comme MM. de la Bourdonnaye, de Corbières et de Villèle, mais aussi une grande partie du centre droit. M. Lainé en personne défendit

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

à la tribune la résolution de la chambre des pairs, et grâce à son intervention, la proposition Barthélemy ne fut repoussée que par 150 voix contre 94. Ces chiffres prouvèrent qu'une grande partie du centre droit passait à l'opposition. Le ministère voyait donc une importante fraction de son ancienne majorité se rallier à la droite, et allait se trouver dans la nécessité ou de s'incliner devant les exigences toujours croissantes de la gauche, qui voulait revenir à la constitution de 1791, à la cocarde tricolore, à la souveraineté du peuple, ou de lui tenir tête. Ce dernier parti lui était impossible sans la droite, dont il n'avait plus la confiance. Sa fin était proche.

Les intrigues se multipliaient, M. de Talleyrand, qui guettait anxieusement l'occasion de reprendre le pouvoir, croyant le moment venu, cherchait à mettre sur pied une combinaison ministérielle. Il fit dire à M. Molé, par Christian de Lamoignon qu'Archambaud de Périgord était venu trouver, que bien qu'ayant eu à se plaindre de lui, il était loin de méconnaître son mérite et l'admettrait avec empressement dans un ministère qu'il formerait. Cette démarche n'eut aucun succès.

De son côté, Capelle, l'homme de confiance du duc d'Angoulême, rêvait d'agir sur Decazes par ce prince, et sur le Roi par sa famille, pour en arriver à un ministère formé par Decazes, où entreraient Talleyrand, Mac-Donald, Pasquier, Portal et Roy. Il regardait Decazes comme nécessaire tant que Louis XVIII vivrait, et il est vraisemblable que le favori ne fut pas étranger à ce projet.

Le pavillon de Marsan ne restait pas non plus inactif. M. de Villèle était son homme, et M. de Vaux se chargeait de sonner le ralliement autour de lui.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

Dans une conversation de cinq quarts d'heure avec Monsieur, de Vaux lui indiqua M. de Villèle et M. Molé comme devant représenter tous les intérêts dans un nouveau ministère. « Il compte sans son hôte, écrit M. Molé, car sûrement je n'y entrerai pas. Monsieur, en entendant les éloges que de Vaux me donne, dit : « Mais n'a-t-il pas plus de talent que de caractère? Il a manqué, à ce qu'on assure, de caractère au mois de décembre. » Monsieur était de ceux qui accusaient à tort M. Molé d'avoir amené la chute du ministère Richelieu en donnant le premier sa démission.

M. de Villèle persistait à vouloir mettre Decazes en accusation si l'initiative n'en était pas prise par Ravez, président de la chambre des députés. Il consulta M. Lainé, qui lui conseilla d'attendre. L'idée lui vint alors de donner sa démission avec tous ses amis, puis, se rendant compte de l'inutilité de ce geste, il songea à s'abstenir de siéger si MM. Lainé, Bellart et vingt députés du centre en faisaient autant. Cette attitude simultanée des deux chambres devait, à ses yeux, avoir plus de poids que la protestation en corps de la chambre des pairs, à laquelle il avait pensé précédemment. M. Molé, ayant aussi renoncé à ce projet, voulait au contraire que l'on cherchât à se concilier les nouveaux pairs, et assista dans ce but à un dîner donné par M. de Sémonville en l'honneur de quelques-uns d'entre eux.

Châteaubriand, lui aussi, cherchait à se rapprocher de M. Molé. Ils s'étaient brouillés définitivement lors de la discussion de la loi sur les cris séditieux à la chambre des pairs, quatre ans auparavant. Mme de Duras s'attacha à les réconcilier et le demanda à M. Molé. « Je peux encore l'aimer, lui répondit-il, mais je ne m'entendrai jamais avec lui sur la poli-

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

tique. » Il consentit néanmoins à se rendre chez elle le même jour à midi. Il y vint comme il l'avait dit, mais Chateaubriand manqua au rendez-vous. M. de Villèle s'y trouvait; il se montra découragé, et voyait tout perdu sans ressources.

Mme de Duras, persistant dans son but, parvint à réunir chez elle Chateaubriand et M. Molé cinq jours plus tard. Ils eurent un long entretien sur les affaires, d'où il ressortit que Chateaubriand, contrairement à Talleyrand qui conseillait le silence, préférait la retraite de Villèle et de ses amis.

En sortant de chez Mme de Duras, M. Molé se rendit chez M. Lainé pour lui demander s'il suivrait M. de Villèle dans son projet de démission collective. Son avis fut de ne pas le suivre, mais de rester et de se taire. Après quelques jours d'hésitation, M. de Villèle se rangea à cette opinion et prit, avec tous les siens, le parti du silence quoi qu'il en coutât à son amour-propre. Sur ces entrefaites, Lagarde fut nommé maître des Requêtes [1].

Trois élections restaient à faire pour compléter le dernier renouvellement partiel. Les indépendants, enhardis par leur succès contre la proposition Barthélemy, se refusèrent à toute transaction et soutinrent les candidatures d'extrême-gauche. Leurs candidats l'emportèrent. Benjamin Constant et Daunou furent

1. Lagarde était un des correspondants des journaux anglais dans lesquels Decazes faisait dire contre ses adversaires et spécialement contre Monsieur ce qu'il n'aurait jamais osé dire dans les feuilles françaises. Les autres correspondants étaient M. Mirbel et M. Lingay, le premier secrétaire général du ministre de l'Intérieur, le second attaché au cabinet particulier de Decazes. Lagarde exerçait une grande influence sur M. Dessolle, et sa nomination de maître des Requêtes fut très mal vue des royalistes et de la droite,

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

nommés à une assez forte majorité. A Nantes, M. de Saint-Aignan ne l'emporta que de quelques voix sur M. de Sesmaisons. L'alarme était grande à la Cour et parmi les royalistes. Decazes affectait de partager l'inquiétude générale; le ministère Dessolle avait été imaginé par lui comme un ministère postiche, destiné à n'être qu'une transition entre lui et M. de Richelieu; aussi n'était-ce pas sans déplaisir qu'il voyait le ministère critiqué et attaqué de toutes parts. Il fit répandre par ses amis et son entourage qu'il était en opposition avec tous ses collègues, et désapprouvait la ligne qu'ils avaient adoptée, s'ouvrant ainsi la voie à leur succession.

Le mardi 30 mars, M. Molé reçut la visite de Pozzo. « Pozzo me raconta, dit-il, comment il rompit avec Decazes. C'était le mardi gras, au spectacle de la Cour. Decazes lui reprocha d'avoir changé. « Je n'ai point changé, lui répondit-il, mais vous, vous avez bouleversé l'Europe. » A ces mots, Decazes se redressant de la manière la plus ridicule, lui dit d'un ton menaçant : « Monsieur... » — « Il n'y a que Monsieur de trop dans tout ceci », reprit Pozzo avec mépris. Dessolle et Portal, entendant ce colloque, intervinrent et sans affectation les séparèrent. Du reste Pozzo est toujours fort au-dessous de lui-même ; il se nuit de plus en plus par son dépit et son air déconfit. »

Dans la même journée, M. Molé eut une autre conversation, qui certainement l'intéressa davantage et où il apprit la cause de la rupture dont il avait tant souffert.

« Entrevue avec M^me^ de XX... continue-t-il. Je lui arrache enfin son secret. Ses larmes, son trouble...[1]

1. Passage supprimé.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

Elle m'expliqua ensuite le billet que je reçus d'elle et les reproches qu'il renfermait, par une ruse innocente à laquelle elle aurait eu recours pour prévenir les effets de mon désespoir et me donner le change de peur que je ne fisse quelque esclandre...[1] Elle fit d'ailleurs tout ce qu'elle put pour que je revinsse à elle. Je fus inflexible, tout en la recevant d'ailleurs et en lui répondant avec douceur.

« Mardi 31 mars. — Lettre que je lui écris à mon réveil pour lui prouver que je n'ai pas été dupe de son récit de la veille. Seconde entrevue. Elle ne peut s'empêcher d'avouer que j'ai à peu près tout deviné. Ses larmes, son découragement, façon remarquable dont elle me parle d'elle et de son avenir. Cœur de femme... Nous nous séparons, elle me demandant indulgence et amitié, moi les lui promettant. Elle cherche encore à m'entraîner et ne le peut. »

*
* *

Malgré la victoire qu'ils avaient remportée sur la chambre des pairs, ou peut-être à cause d'elle, les ministres étaient inquiets. Ils se voyaient prisonniers de l'extrême-gauche, et dans l'alternative soit de s'en aller, soit de la suivre malgré eux dans sa politique anti-dynastique. La plus grande incertitude régnait dans leurs projets et ils pensaient à clore la session le 1er juin, à en ouvrir une autre le 15 août et à procéder, dans l'intervalle, au renouvellement du cinquième. Un autre sujet d'inquiétude pour eux fut l'arrivée à Paris de lord Witworth et du chevalier Bloomfield.

Les cabinets européens étaient en effet d'autant plus

1. *Id.*

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

alarmés de l'orientation à gauche du ministère Dessolle, que dans leurs propres pays se manifestaient des signes d'effervescence. En Angleterre, des émeutes avaient éclatées à Manchester. Londres était agitée par les violences des réformateurs. Cent mille révoltés marchaient vers la capitale anglaise. En Allemagne, les sociétés secrètes s'agitaient et Kotzebue était assassiné. A Paris, ces troubles étaient signalés par les journaux royalistes comme la conséquence du système Dessolle-Decazes; de leur côté les libéraux exaltaient ces séditions, déclamant contre les Cent Suisses et la garde royale, célébrant Napoléon et les Cent-Jours. Lord Castlereagh envoya sans mission officielle lord Witworth étudier l'état des esprits et la situation politique en France, pour juger ensuite des mesures nécessaires que l'Angleterre pourrait suggérer à l'Europe dans l'intérêt de la paix générale et de l'ordre public. Lord Witworth vit peu les ministres, il fréquenta surtout les milieux de la Cour et du parti royaliste. Il eut une audience de trois quarts d'heure avec Louis XVIII, au cours de laquelle il l'entretint à titre privé de la part du Régent, puis se rendit chez Dessolle à qui il exprima ses craintes pour l'avenir. Il partit sans que sa mission eût un résultat bien notable.

Une visite plus importante fut celle de Capo d'Istria quelques semaines plus tard. Il était envoyé par l'empereur Alexandre, effrayé de la tendance générale des opinions en Europe et de l'assassinat de Kotzebue, avec qui il était en correspondance. Le ministre russe vit deux fois Louis XVIII. Il attira son attention sur les craintes qu'inspirait à son maître et aux autres souverains la présence de jacobins à la chambre et l'encouragea néanmois à persister dans le système de modération qu'il avait adopté en 1815 avec le duc de

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

Richelieu. Sans être un encouragement pour la droite, cet avis n'était cependant pas en faveur du ministère. Capo d'Istria vit également Decazes et Dessolle, et il fut résolu de continuer dans la voie tracée par l'ordonnance du 5 septembre et d'éprouver encore la loi des élections, sauf à la modifier plus tard si ces essais en constataient le vice.

Pozzo reçut son ministre à dîner. Quelques jours plus tard, il raconta à M. Molé l'entretien de Capo d'Istria et de Louis XVIII.

« Je suis bien aise, Monsieur le comte, dit le Roi, de pouvoir vous dire moi-même que ce n'est pas moi qui me suis séparé du duc de Richelieu, mais le duc de Richelieu qui s'est séparé de moi. J'ai dû alors chercher à me faire un ministère, j'en ai trouvé un qui a passé par ses succès mes espérances et dont la marche doit donner à l'Empereur Alexandre et à l'Europe autant de sécurité que j'en éprouve moi-même. »

Capo : « Sire, l'Empereur a vu avec chagrin la direction des affaires de Votre Majesté sortir des mains d'un homme qui, par ses sentiments et son caractère, offrait tant de garanties. Ni l'Empereur, ni l'Europe ne connaissent ses successeurs, ils attendent pour les juger. »

Le Roi : « Est-ce que l'Empereur aurait quelque inquiétude sur notre avenir ? »

« — Sire, les plus sérieuses. »

« — J'en suis fâché. »

« — Quand les alliés firent le traité de 1815, chacun ne pensait qu'à tirer de la France le plus d'argent qu'il pourrait. M. de Richelieu déclara que la France ne *pouvait* payer que telle somme, et tout le monde le crut. »

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

Le Roi, interrompant vivement : « Est-ce qu'on ne croirait pas de même mes ministres actuels ? »

« — Je ne le crois pas. »

« — Cela m'afflige. Cependant le nouveau ministère suit la ligne que j'ai toujours annoncé être la mienne ; que peut-on lui reprocher ? Est-ce la promotion des soixante pairs ? »

« — Sire, il est certain qu'elle a étonné, elle présentait quelques noms... »

« — Peut-être, en effet, y a-t-on mis un peu de précipitation. Il n'est pas bien certain que cela fût nécessaire, mais l'événement a tout justifié, car ces nouveaux pairs se montrent à merveille. »

« — Sire, il faudra voir l'avenir. »

« — On vous aura dit aussi que M. Decazes était mon favori. Il est vrai que je l'aime (avec émotion et rougissant), que je l'aime beaucoup, Monsieur le comte, mais ce qu'il faut ajouter, c'est qu'il m'a rendu, qu'il me rend tous les jours les plus grands services et qu'il justifie ma confiance par la plus haute capacité. Mais parlez-moi de Pozzo ? Pourquoi a-t-il changé ? »

« — Ce n'est pas lui, Sire, qui a changé. Il s'est renfermé dans ses devoirs et s'est conformé en tout aux instructions et aux intentions de son maître. »

« — Mais enfin il n'est plus des nôtres. »

« — Sire, vous devez compter sur ses sentiments. »

« — Oh ! je paie tout ce que je lui dois et tout le bien qu'il a fait à la France. »

« Pozzo, continue M. Molé, me raconte en outre que Decazes est venu chez Capo d'Istria depuis son entretien avec le Roi et est resté trois heures à l'endoctriner. Il lui a surtout fait son apologie à l'égard du changement de ministère et de sa séparation d'avec M. de Richelieu. — « Au surplus, a-t-il dit, que

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

M. de Richelieu ne se sépare jamais de la France, car il peut encore lui rendre de grands services. » Pozzo me paraît d'ailleurs tout remonté, sa marotte est de rappeler le duc au ministère. Il se croit raffermi dans la faveur d'Alexandre et espère que les ministres le savent et ont renoncé à le faire rappeler. »

Le lendemain, M. Molé reçut la visite de Capo d'Istria. Il eut avec lui un entretien de deux heures. Il est probable qu'il avait l'intention d'en faire le récit plus tard, mais qu'il n'en eut pas le temps. Dans son journal, nous ne trouvons que ces quelques lignes : « Entretien de deux heures avec Capo d'Istria. Ce qu'il me dit, ce qu'il me répond. Impression que j'en reçois. »

Mme de Duras ne renonçait pas à son projet de réconciliation entre M. Molé et Chateaubriand. Un dîner fut arrangé chez Julien. « Je vous ai toujours regretté, dit Chateaubriand à M. Molé, comme une maîtresse qu'on ne peut cesser d'aimer, quoiqu'elle vous ait trahi. J'ai su tout le mal que vous avez dit de moi et la finesse avec laquelle, tout en m'accablant d'éloges, vous insinuiez que j'étais incapable du ministère. Tout cela est oublié, mais voici ce que je vous demande. Vous serez ministre bientôt, et ministre dirigeant, soit avec le Roi, soit avec Monsieur, car je sais ce que ce dernier m'a dit de vous. Souvenez-vous alors que je ne vous demande qu'une chose, c'est l'ambassade de Naples. Je suis dégoûté des affaires et veux finir mes jours avec des arts et du soleil, et Rome ne peut me convenir à cause de tous les bonapartistes qui s'y trouvent. » Puis, revenant à la politique : « Du reste, c'en est fait tôt ou tard de la famille de Bourbon. Les révolutions ne se terminent que par un changement de dynastie; tâchons seulement que cela

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

se passe doucement. Personne même de nous ne suivra cette fois les Bourbons quand ils s'en iront. » Il voyait, comme candidat possible au trône de France, le Prince d'Orange, qu'il trouvait « une assez bonne idée. »

La *Bibliothèque Historique* avait publié le 23 avril la traduction d'un article de la *Private Correspondance* du *Times*, où il était dit que M. Molé revenait aux libéraux, en rejetant tout ce qu'ils avaient à lui reprocher sur M. de Richelieu. « Je ne doute pas, remarque M. Molé, que l'article ne vienne de Decazes, qui cherche, comme il l'a toujours fait, à me nuire dans tous les partis et surtout dans l'esprit du duc de Richelieu. Louis dit à Greffulhe que je remue ciel et terre contre le ministère. Chose amusante! Tandis que je vis tranquille et retiré, dégoûté des affaires que je n'ai jamais aimées, et de la vie que ma santé empoisonne pour moi, les ministres proclament que je suis leur ennemi le plus actif et le plus redoutable et montrent une peur risible de mon savoir-faire. » Une manœuvre d'un autre genre se dessinait. Une attaque concertée entre Bricoigne et Roy fut dirigée contre Louis et son administration financière. Decazes était derrière le rideau, les dirigeant et travaillant à se débarrasser de ce collègue gênant, sans se compromettre. Louis crut que le coup venait de M. Molé et s'en plaignit à M. Greffulhe. Decazes ne fit rien pour démentir ce bruit.

M. Molé n'avait pas seulement à subir les avances des partis politiques, il était aussi l'objet de sollicitations d'un autre genre. Un soir dans un salon, il fut frappé de l'attitude d'une grande dame à son égard. « Elle me pria, dit-il, de ne pas rechercher son amitié, elle eût trouvé à me l'accorder une extrême douceur;

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

personne ne lui a fait sentir autant que moi le charme attaché à la communication des âmes, mais c'est ce charme même qu'elle redouterait, si sa situation et ses entours ne rendaient d'ailleurs impossible toute espèce de liaison entre nous. »

Une autre fois, à l'issue d'un dîner chez Germain, elle lui donna rendez-vous pour le surlendemain à Versailles. Après s'être promenée avec lui, par une belle matinée de mai, sous les vieux arbres plantés par Louis XIV, dissertant sur l'amour auquel ni l'un ni l'autre ils ne pouvaient s'abandonner, elle lui annonça, non sans cacher sa tristesse, qu'elle allait s'éloigner de Paris jusqu'à l'automne, et pour emporter un souvenir de lui, lui demanda de lui prêter ses mémoires avant son départ.

Quelques jours plus tard, ils se rencontrèrent de nouveau à une soirée musicale chez Mme de Rumford. La musique, le regret de partir lui causèrent une telle émotion qu'elle ne put retenir ses larmes et M. de Las Cases, qui s'en aperçut, l'emmena à l'écart pour la sermonner.

Elle ne fut d'ailleurs pas la seule à s'abandonner à la mélancolie de la musique, car d'autres yeux aussi se mouillèrent. Mme de X..., délaissée jadis, assistait également à ce concert et ne put, elle non plus, maîtriser son attendrissement.

Elle avait cherché dans une liaison tapageuse une consolation à son abandon, et la rupture de M. Molé avec son ancienne rivale lui donnait l'espoir de retrouver un passé qui lui était resté cher; elle lui avait écrit de nombreuses lettres où elle lui reprochait la vie agitée à laquelle il l'avait réduite et le rendait responsable d'un engagement détesté qu'elle s'efforçait de rompre. Le lendemain de cette soirée, elle lui

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

adressa une complainte longue et passionnée. M. Molé lui répondit « avec douleur qu'ils ne devaient plus songer à se retrouver ». Excédé de la politique, le cœur désemparé, malade, il ne put néanmoins se défendre contre une certaine émotion. « L'excellente Mme de X..., seule, me touche, écrit-il ; le reste m'importune. Mon âme et mon corps malades aspirent bien plus à se reposer dans des sentiments graves, tels que les religieux. »

Il résolut d'aller chercher quelques jours de calme et de repos moral auprès de sa mère, à son couvent de Vannes. Il partit pour cette ville, souffrant et avec de sombres pressentiments. « Sécheresse et brusquerie de ma femme à mon départ », note-t-il. Ses souffrances l'obligèrent à rebrousser chemin. « Triste voyage, continue-t-il, je reviens de soixante lieues à Paris, le cœur déchiré de n'avoir pu embrasser ma mère. J'apprends à mon retour qu'elle est malade. Froideur de Mme Molé en me revoyant. »

Une autre contrariété l'attendait. Pendant sa courte absence, Germain avait proposé dans la réunion ministérielle d'admettre un membre de l'opposition dans chaque commission. Barante et Frédéric d'Houdetot l'appuyèrent ainsi que les nouveaux pairs, mais Lamoignon, Maison et Choiseul s'y opposèrent avec fureur, disant que cela cachait de la part des premiers l'intention de rappeler M. Molé aux affaires. « Choiseul, quel ingrat ! »

Une visite de Cuvier vint le tirer de ses tristes réflexions. Il lui raconta avoir vu « l'acte par lequel la république de Florence bannit en 1629 les Bonaparte nobles et patriciens. Un Bonaparte possédait et habitait encore un magnifique palais à San Miniato lors de l'avènement du premier consul. Les gouvernements

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

d'Italie, qui jusque-là n'avaient jamais pensé à lui, l'accablèrent à l'envi de distinctions et de faveurs pour se concilier son terrible parent. »

Mme de XX... qui s'était retirée à la campagne depuis sa dernière explication avec M. Molé, apprenant son retour de Vannes, vint à Paris, spécialement pour le voir et lui écrivit en le suppliant de lui accorder une entrevue; il n'osa pas la lui refuser, mais prit la résolution de se borner à une simple amitié, fondée sur une franchise sans réserve pour le passé, le présent et l'avenir.

De son côté Mme de Y..., dont il avait autrefois repoussé l'affection, se montrait plus passionnée que jamais, et à son tour lui écrivit lettres sur lettres, se désespérant de le voir si entouré.

L'occasion se présenta pour M. Molé de se livrer à une de ces « velléités de tribune » qu'il comptait s'offrir de temps à autre. Il intervint dans la discussion sur le Sénégal à la chambre des pairs et prononça un discours[1] qui eut du succès, notamment parmi les nouveaux promus[2]. « Ils m'entourent, dit-il, me féli-

1. Voir appendice, p. 454.

2. M. Molé reçut à cette occasion la lettre suivante du duc de Richelieu :

Berne, le 1er juillet 1819.

« Je viens de lire dans une gazette que vous avez parlé à la chambre des pairs, ce qui me prouve que vous existez, que vous allez et venez et que par conséquent vous n'êtes pas malade; je m'en réjouis de tout mon cœur, mais j'eusse encore mieux aimé l'apprendre par vous que par la gazette. Malgré ce petit reproche, je suis sûr que vous me conservez toujours un peu d'amitié et que l'incertitude de savoir où me prendre vous a seule empêché de m'écrire. J'ai beaucoup couru et je vous avoue que mon goût pour les voyages a repris avec une nouvelle force. Dans presque tout le cours de ma vie je n'avais jamais voyagé que pour me rendre le plus vite possible d'un lieu dans un autre; maintenant je ne suis pas pressé, et comme j'ai le bonheur de n'être blasé sur rien, que la moindre chose m'amuse et m'intéresse, j'ai goûté une foule de jouissances dont je n'avais pas l'idée depuis

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

citent, cherchent à m'attirer dans leurs rangs. » Choiseul lui-même se mit de la partie. Au cours d'une

longtemps. Je vais me donner celle d'un voyage dans les Alpes suisses, si toutefois le temps le permet, car il fait depuis quelques jours une pluie qui me rappelle l'été de 1816 ; j'espère qu'il n'aura pas des suites aussi désastreuses. J'ai déjà été tourmenté par le mauvais temps en passant le Simplon. La (illisible) d'Italie s'est changée en neige sur la montagne, ce qui n'est pas fort extraordinaire ; mais ce qui l'est davantage c'est que dans le fond des vallées, il ait neigé le 16 et le 17 juin pendant trente-six heures, de telle sorte que les noyers et la vigne, dont le feuillage n'était pas disposé à recevoir cette nappe énorme de neige, se brisaient sous le poids ; les plus vieux habitants ne se rappelaient pas d'avoir vu chose semblable. Il est triste que cette contrariété m'ait été réservée, car elle m'a empêché d'aller visiter les glaciers de Chamonix, où je voulais me rendre du Valais en passant une montagne qu'on appelle le col de Balme ; mais elle était tellement obstruée par les neiges qu'il n'y avait pas moyen d'y songer. Je ne me consolerais pas s'il devait en être ainsi du voyage que je vais entreprendre dans les hautes Alpes ; je n'y renoncerai bien certainement qu'à la dernière extrémité. Je trouve les Suisses un peu effarés de toutes les injures que leur disent Messieurs les libéraux avec autant d'aménité que de haine politique. Je crains bien que ce qui les attend ne les jette dans les bras des puissances allemandes et de la confédération germanique ; je doute que nous y gagnions. Au reste je ne veux pas vous parler affaires, car je suis absent depuis trop longtemps et les événements marchent trop vite pour que je puisse avoir une opinion raisonnable ; j'aime donc mieux n'en n'avoir aucune pour le moment et vous dire un mot de l'établissement de M. de Fellenberg à Hofwyl, où j'ai été passer la journée d'avant-hier ; malheureusement il était absent et j'en ai eu un regret infini, car c'est un homme bien intéressant à connaître. Son institut d'éducation pour les enfants des riches est probablement excellent, ce n'est pas en une journée qu'on peut en juger, mais c'est l'institut des pauvres dont l'idée m'a paru admirable ; reprendre la société en sous-œuvre pour ainsi dire, commencer par les enfants de la dernière classe, et, sans chercher à les faire sortir de leur état, travailler à les rendre meilleurs et plus heureux, est une entreprise qui, quand elle ne serait qu'une chimère (je ne le pense pas) ferait encore aimer et admirer son auteur. Je suis bien tenté de revenir ici quand M. de Fellenberg sera de retour, uniquement pour faire sa connaissance, puis après je me rapprocherai de Paris où j'espère vous trouver en bonne santé. Si d'ici là vous vouliez bien m'écrire un mot, ce qui me ferait bien plaisir, vous pourriez m'adresser à Zurich, poste restante, mais avec la précaution d'affranchir la lettre ; cette mesure est devenue nécessaire depuis quelque temps. Adieu donc, conservez-moi un peu d'amitié et soyez assuré que malgré mon humeur vagabonde je connais le prix de l'amitié ; comptez sur celle que je vous ai vouée pour la vie.

« R. »

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

visite, celui-ci le prit à part pour lui dire que M. de Pontécoulant et un grand nombre de ses amis voulaient absolument le revoir parmi eux et que tous le regrettaient comme le plus capable de conduire habilement la barque ministérielle. « La résolution est prise, ajouta Choiseul, pour la session prochaine, et je me charge de l'exécution. » Cette proposition ne fut pas acceptée, mais M. Molé profita de l'occasion pour dire franchement la vérité à Choiseul sur les circonstances qui avaient amené la retraite de M. de Richelieu et le rôle qu'il y avait joué.

Comme on parlait du duc, la conversation se porta sur la formation de son gouvernement en 1815. Mme de Montcalm, qui se trouvait parmi les personnes présentes, raconta la déconvenue de Chateaubriand lors de l'arrivée de son frère au pouvoir.

« Dans ce changement de ministère, Chateaubriand joua le rôle d'une véritable mouche du coche. Ayant été informé par ses amis du château qu'un changement allait avoir lieu, il redoublait depuis quelque temps ses assiduités auprès des deux sœurs et surtout de Mme de Montcalm à qui il croyait le plus de crédit auprès de son frère. En même temps il obsédait le frère lui-même (dîner ridicule qu'il lui donna) et se donnait pour avoir tout fait. C'était lui qui avait fait jouer tous les ressorts et à qui on devait le dénouement. Quand M. de Richelieu eut accepté, il se mit à parler de tout ce qu'il fallait faire, comme s'il eût siégé à côté de lui. « Nous allons envoyer, disait-il, un courrier à Vaublanc, il descendra chez moi, je vous l'enverrai après l'avoir mis au courant, etc., etc... » M. de Richelieu, à qui toutes ses façons ne plaisaient point, et qui n'avait jamais eu de goût pour Chateaubriand, commença à le prendre en aversion. Chateau-

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

briand ne se permettait pas à *lui-même* de douter que M. de Richelieu ne le fît entrer dans son ministère. Il comptait sur un petit département de fantaisie qu'on lui aurait formé des cultes, des arts, de l'instruction publique et des spectacles. C'eût été, en fait d'affaires, le vrai pendant du *Génie du Christianisme*, mais tout ce que put obtenir le crédit et l'amitié de Mme de Montcalm fut l'instruction publique, sans titre de ministre, sans entrée au conseil, et ce fut elle que M. de Richelieu chargea de lui communiquer cette offre. Chateaubriand recula de trois pas à cette ouverture, puis avec ce sourire sardonique : « Je n'aurais pas cru, dit-il, qu'on aurait osé me proposer autre chose qu'un ministère, et surtout qu'on se fût flatté de me le voir accepter. » Mme de Montcalm voulut lui représenter que la place, objet de ses dédains, était l'héritage de Fontanes et du cardinal de Beausset, mais il ne voulut pas en entendre davantage. Il sortit brusquement de chez son amie, et oncques depuis elle n'en a entendu parler que dans une circonstance que je ferai connaître en son temps. »

La réunion des pairs était loin d'avoir la cohésion qu'elle présentait en apparence. Ces hommes, qui semblaient si unis, renfermaient au fond de leurs âmes des opinions et des vœux bien différents. Les uns étaient hostiles aux ministres et aux doctrinaires, d'autres les défendaient. Tandis que Chateaubriand attaquait Guizot, Barante et autres doctrinaires, Jaucourt prenait leur défense. Pontécoulant déclamait contre Corvetto, allant même jusqu'à accuser hautement sa probité. Daru se réservait, quoique hostile.

On était fort occupé de la révolte de l'École de Droit. Des troubles avaient éclaté parmi la jeunesse des écoles. Il y eut d'abord quelques désordres dans

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

certains collèges royaux, où les élèves, parmi lesquels des proclamations avaient été répandues, se révoltèrent contre leurs maîtres. Ce ne fut qu'une simple incartade d'écoliers, grossie par les journaux royalistes qui en profitèrent pour accuser le ministère et sa politique. Mais ce qui fut plus grave, ce furent les incidents de l'École de Droit. M. Bavoux, « esprit borné et professeur médiocre », justifia en quelque sorte dans ses leçons la procédure suivie contre Louis XVI et le duc d'Enghien. Il en résulta des manifestations en sens divers. Le cours fut interrompu et M. Bavoux poursuivi. Le jury l'acquitta, ce qui augmenta encore l'agitation.

***

Le 1er août, le duc de Richelieu revint à Paris. La crainte de ses sœurs et de ses amis était de le voir « se galvauder et tomber dans les filets de Decazes, qui se prépare à lui faire perdre toute considération en en faisant son instrument et un mannequin ».

Dès son retour, le duc de Richelieu accourut chez tous ses anciens collègues indistinctement. Pasquier se vanta beaucoup de la visite qu'il en reçut. Puis il se rendit à Saint-Cloud, où le Roi le reçut amicalement, mais ne lui parla presque pas d'affaires. A Madrid, où il alla ensuite pour voir Decazes, on parla davantage. « Decazes bavarda tant que le duc n'eut qu'à l'écouter. » M. Molé alla voir M. de Richelieu chez lui et eut avec lui un entretien de deux heures au cours duquel il se montra amical, excellent. Il ne cacha pas qu'il avait besoin d'une situation élevée qui lui permit de vivre et manifesta assez naïvement une grande reconnaissance pour Louis XVIII, qui venait d'autoriser la

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

constitution d'un majorat en faveur de son neveu Jumilhac. « Decazes achève par ce nouveau bienfait de déconsidérer le duc. Ses sœurs s'avilissent de plus en plus en lui faisant la cour sans s'embarrasser de la dignité de leur frère. Decazes fait arranger place Vendôme un magnifique hôtel pour le Grand Veneur[1], qui toujours le laisse faire. Les sœurs vont jusqu'à faire leur cour à Pasquier, qui ne sort plus de chez elles. »

« La Saint-Louis fut célébrée avec le cérémonial accoutumé. M. Molé se rendit aux Tuileries et n'eut ni un mot ni un regard du Roi. Il y trouva Royer-Collard, qui lui annonça que sa démission de directeur de l'Université était depuis plus de huit jours entre les mains de Louis XVIII. Royer se répandit ensuite en récriminations contre Guizot, à qui il reprochait de trop incliner vers les indépendants, et contre Decazes, avec qui il venait de se brouiller et qu'il qualifia encore une fois « de jeune affranchi de Galba se préparant à jouer un rôle à la tribune à la prochaine session ». Il n'épargna pas davantage Louis, le considérant « comme une pierre au col de ce ministère, qu'il appelait une pétaudière et où, à l'exception de de Serre, il ne voyait pas un homme qui se recommandât par le moindre mérite. » La conversation se continua par une allusion aux services que M. Molé pouvait encore rendre à son pays.

Trois jours plus tard, M. de Richelieu partit pour Spa. En route, il s'arrêta à Champlâtreux[2], où il

1. Le duc de Richelieu avait reçu de Louis XVIII, à sa retraite du ministère, la charge de Grand Veneur.

2. Vingt jours plus tard, M. de Richelieu écrivait à M. Molé :

Spa, le 17 décembre 1819.

« Il me semble qu'il y a longtemps que j'aurais dû vous remercier du bon accueil que vous m'avez fait à Champlâtreux. Il vaut mieux

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

annonça une nouvelle fissure dans le ministère. Le maréchal Gouvion Saint-Cyr venait de donner sa démis-

tard que jamais ; ce n'est pas que je n'en aie été bien touché, mais qu'aurais-je eu d'autre à vous mander d'ici ? et d'ailleurs j'espère que vous en étiez sûr. Cependant, comme je désire avoir de vos lettres, je ne vois rien de mieux à faire que de vous en demander. La vie qu'on mène ici est passablement insipide ; ce n'est plus le Spa d'autrefois avec ses déjeuners, ses courses et ses bals ; maintenant tout le monde est rangé, et à force d'avoir voulu quintessencier sur tout, on a découvert que s'amuser pourrait fort bien être un abus et on l'a réformé tout net. Je vous assure que si je ne savais pas me tirer d'affaire dans la solitude je serais fort à plaindre. Heureusement que la façon dont j'ai passé une bonne partie de ma vie m'a appris à être seul sans m'ennuyer ; je mets à profit ces leçons, je bois les eaux qui me font, à ce qu'il paraît, assez de bien, au moins pour le moment ; je monte à cheval, je me promène, je lis, j'écris ; avec cela le temps passe, et comme, ainsi que l'observe, je crois, Mme de Sévigné, on n'a pas encore vu un mois s'arrêter en chemin, j'atteindrai fort bien le 1er ou le 2 octobre, époque que j'ai fixée pour m'en aller d'ici visiter les bords du Rhin. Je sais dès ici que je ne trouverai pas ces pays plus contents que l'année dernière, et comment cela pourrait-il être ? Devinez dans quelle proportion les impôts sont avec ce qu'ils étaient en 1789 : neuf fois plus forts ; cela est raisonnable, n'est-il pas vrai ? Ajoutons-y le service militaire obligé, et puis la Landwehr, et vous verrez comme ces braves gens ont lieu d'être contents. Si les souverains qui n'ont pas dans leurs pays de forme constitutionnelle veulent éviter de mettre leur royauté dépouillée des prestiges qui l'entouraient aux prises avec les assemblées délibérantes et tout ce qui s'en suit, ils n'ont à mon avis qu'un seul moyen, c'est de gouverner précisément comme si les assemblées existaient, mettre leur état de finances bien à découvert, et décharger leurs peuples d'une partie des impôts qui les écrasent. S'ils prenaient ce parti, je suis convaincu qu'ils pourraient aller encore bien longtemps : on ne peut concevoir pourquoi la Prusse ne s'y décide pas, elle n'aurait qu'à diminuer un peu son armée de ligne et il y aurait pour elle d'autant moins d'inconvénients que, son système militaire reposant presque en totalité sur la Landwehr, quelques mille hommes de troupe de ligne de plus ou de moins ne font rien à la chose et pourraient fournir, si on les réformait, les moyens de diminuer les impôts. Si la Prusse ne se décide pas à cette mesure, elle s'expose à toute sorte de dangers, car quoique, d'après ce que j'apprends, le mal ne soit pas aussi grand que je l'avais craint, il existe cependant, et il fera des progrès rapides si l'on n'y met ordre, non par des mesures partielles, mais par un système complet d'administration dont la diminution progressive des impôts serait la base. Mais en voilà assez de la Prusse, disons un mot de la France. J'ai été épouvanté, je vous l'avoue, du brandon qui vient d'être lancé par cet enragé de Donadieu. Quelle fortune pour les ultra-libéraux qu'une arme de cette nature et que penser de ce royaliste ou soi-disant tel

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

sion pour raison de santé, et le Roi ne l'avait pas acceptée devant l'embarras de ses ministres pour le remplacer. La situation du ministère s'aggravait.

Tout allait dépendre des élections (septembre 1819). Si le renouvellement du cinquième donnait un bon résultat, la Cour et l'Europe se rassureraient sur l'état de la France; mais si l'extrême-gauche triomphait, il ne devenait plus possible au ministère de maintenir la loi des élections. Pour influencer le corps électoral et rendre Louis XVIII populaire, Decazes imagina une exposition des produits manufacturés en France. Le Roi y fit de nombreuses visites, distribuant des éloges et des croix de la Légion d'Honneur. Pour plaire aux libéraux, le ministère publia de nombreuses circulaires tendant à développer l'enseignement mutuel et se laissa même aller jusqu'à quelques tracasseries contre les Frères des écoles chrétiennes. Tous les proscrits encore hors de France furent rappelés sans distinction, y compris ceux qui, comme à Bruxelles dans *le Nain Jaune*, écrivaient avec le plus de violence contre la

qui dénonce à la France le roi qui ferme son cœur à la clémence et envoie à la mort sept individus dont M. Donadieu avait demandé la grâce! Nouvel argument en faveur de la liberté illimitée de la presse comme moyen infaillible de calmer les passions, d'adoucir l'esprit de parti et de consolider des institutions encore mal affermies; c'est là l'homme que M. de Chateaubriand met en tête des candidats qu'il conseille d'envoyer à la chambre comme députés! Quelle dose de bon sens ou de lassitude il faut que le peuple français possède, pour résister à tout ce qu'on fait pour l'agiter! Je crains bien pour les choix qui se font à l'heure où je vous écris; je serais bien aise de savoir ce que vous en pensez quand ils seront connus, car ce seront probablement des noms obscurs et dont les opinions seront diversement représentées dans les journaux. Je serai dans l'incertitude jusqu'à ce que quelqu'un ait pris la peine de m'éclairer.

Il me semble que vous devez avoir eu beau temps pour votre grande chasse; à quelques ondées près, nous avons ici un temps magnifique depuis que j'y suis. Mille hommages à Madame Molé, et croyez que ce n'est pas pour finir la lettre que je vous assure de mon inviolable attachement. « R... »

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

Maison de Bourbon, et trouvèrent au ministère de l'Intérieur un accueil bienveillant.

En même temps qu'il prenait ces mesures propres à se concilier les gauches, le ministère chercha à conquérir le parti royaliste. On dépensa un million pour l'établissement de nouvelles cures. Ces concessions diverses ne donnèrent pas le résultat que Decazes en avait espéré. Ce qu'il voulait faire prendre pour de l'impartialité ne fut considéré par les différents partis que comme un simple jeu de bascule.

Le ministère choisit les présidents de collèges électoraux dans le centre gauche et le centre droit. Les indépendants repoussèrent tous ces choix avec violence, et la lutte s'engagea entre les présidents de collèges et les candidats extrêmes. Les libéraux se dressèrent dès lors contre le ministère. Celui-ci n'avait plus d'autre ressource que de s'appuyer sur la droite. Or, la droite, contre qui ce ministère avait été constitué, était décidée à combattre les candidats ministériels. Decazes, on le voit, n'avait obtenu d'autre résultat que de réunir les deux oppositions, et le scrutin marqua un nouveau succès pour la gauche.

Une élection surtout souleva les passions. Ce fut celle de l'abbé Grégoire. Élu en 1789 aux États généraux par le clergé du bailliage de Nancy, Grégoire avait prêté serment à la Constitution civile du clergé ; puis, nommé évêque de Blois, il avait été envoyé à la Convention, où il réclama l'établissement de la République et vota la condamnation de Louis XVI. Son élection fut considérée par la gauche aussi bien que par la droite comme un défi à la monarchie.

Les élections avaient eu leur contre-coup à Carlsbad. Lord Castlereagh n'était pas éloigné de suivre M. de Metternich dans un vaste système de répression

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

de l'excessive liberté qui se manifestait en Europe. On devait d'abord ne s'occuper que de l'Allemagne. M. de Metternich avait songé à un congrès, mais l'empereur de Russie repoussa cette idée. On se contenta d'une réunion de ministres, connue dans l'histoire sous le nom de congrès de Carlsbad. Seuls ceux d'Autriche, de Russie et de Prusse y figurèrent officiellement; les autres puissances, y compris la France, envoyèrent des agents secrets qui, sous divers prétextes, devaient suivre les travaux de la conférence. L'attention de cette réunion, dont les affaires d'Allemagne étaient le but officiel, se porta également sur la France.

Bénéficiant de la loi sur la presse, œuvre du ministère Dessolle, Benjamin Constant avait publié dans la *Minerve* une série de lettres sur l'état de l'Allemagne, qui avaient eu une grande popularité. Ces articles eurent pour résultat de faire croire aux ministres des différentes puissances qu'un plan de coalition populaire contre les monarchies légitimes était concerté, et que le coup partait de Paris. Les mesures décidées furent rédigées de telle sorte que s'il surgissait un événement imprévu en France, les souverains fussent à même d'en repousser les effets nuisibles à la paix de l'Allemagne. Le baron de Vincent, ambassadeur de l'empereur d'Autriche, et le baron de Goltz, ambassadeur du roi de Prusse, remirent chacun une note dans ce sens au général Dessolle. La première, fort modérée, attirait l'attention du cabinet français sur la nécessité de s'entendre pour réprimer la révolution menaçante; la seconde, plus impérative, exposait que la Prusse avait des motifs plus directs de demander des mesures répressives, énergiques et immédiates. Le général Dessolle ne fit aucune réponse et se contenta simplement d'en accuser réception.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

Comme on le voit, le ministère était également décrié à l'extérieur comme à l'intérieur. L'émoi était grand dans le clan gouvernemental. Barante, accompagné de Germain, accourut à Champlâtreux confier ses inquiétudes à M. Molé. Il dut reconnaître qu'un grand changement s'était produit dans l'opinion et que le ministère serait forcé de changer de direction ou de se retirer. Il était pour le premier parti, quitte à se résigner aux palinodies, au nombre desquelles il plaçait l'expulsion de Grégoire par la chambre. Mais il voulait que cette expulsion eût lieu sur la proposition des doctrinaires et avec le concours des ministres. Germain parla dans le même sens.

Pasquier, de son côté, se mit en mouvement. Il fit remettre au Roi par l'entremise de Decazes un mémoire sur les élections, où, peignant la situation sous les plus sombres couleurs, il signalait la nécessité de modifier la loi électorale et de changer d'hommes et de système. Il ne voyait qu'un seul remède : se rapprocher de la droite en appelant aux affaires MM. de Villèle et de Corbières. Louis XVIII fit dire à Pasquier par Decazes qu'il avait été frappé de son mémoire et l'avait fort goûté.

En se faisant le messager de Pasquier, Decazes travaillait contre le ministère dont il faisait partie, comptant sur la faveur dont il jouissait auprès du Roi pour être le futur président du conseil. Ses collègues n'étaient pas au courant du mémoire de Pasquier ; ce fut par M. Molé, au cours d'une conversation, que de Serre et Royer-Collard en apprirent l'existence. L'irritation de ce dernier contre Decazes, qu'il dépeignit se jetant vers la gauche avec Louis et Dessolle et s'embarrassant fort peu de la chute des Bourbons, s'en accrut. « Tout excepté Decazes, avec Decazes point

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

de salut », conclut-il, décidé à défendre jusqu'à la mort la dynastie, mais en royaliste libéral et en adversaire irréconciliable de 1814 et des ultras. Il revint à l'idée de rappeler le duc de Richelieu, qui pouvait seul tout sauver s'il n'était pas trop tard, et il se plaignit amèrement de Guizot, « qu'il appela un sectaire qui n'a plus ni frein ni morale quand il s'agit des intérêts de sa secte ». Il se préparait à jouer un grand rôle à la tribune, en proposant l'expulsion de Grégoire, avec l'intention de prévenir à cet égard la droite, car si la proposition venait de cette partie de la chambre il se verrait obligé de la combattre.

Il continua cependant à siéger au conseil des ministres et au conseil privé, mais sans grande conviction. Il confia à M. Molé que le précédent cabinet était un soleil en comparaison de celui-ci. La solution qu'il préconisait était un ministère où seraient représentées toutes les opinions voulant des Bourbons, même avec Decazes si sa présence était indispensable.

En même temps, Guizot et Barante menaient une intrigue dont le but était le changement de la loi des élections. Decazes était derrière eux. Il affecta de répandre le bruit qu'il s'abstiendrait dans cette question et qu'il se rallierait à la décision que prendraient ses collègues. Son but était de faire tirer les marrons du feu par de Serre en lui faisant présenter et défendre la nouvelle loi. En conséquence, Guizot et Barante allèrent le trouver et lui représentèrent qu'il devait d'autant plus en faire son affaire qu'ils avaient rédigé un projet presque semblable à celui qu'il avait présenté en 1816. Ce projet consistait à renouveler intégralement la chambre tous les sept ans, à doubler le nombre de ses membres, dont deux tiers seraient élus

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

par les trois cents dans les arrondissements et un tiers par les plus imposés réunis au chef-lieu. L'âge des députés était abaissé. De Serre donna dans le piège tête baissée et montra une prodigieuse ardeur. Barante et Guizot ayant échoué dans leur tentative d'entraîner Royer-Collard, M. de Serre le pressa vivement de se joindre à lui pour soutenir le projet.

« J'engage ma tête que nous réussirons, lui dit-il, si vous me secondez. »

« — N'en faites rien, lui répondit Royer, votre tête est fort bien sur vos épaules. Ce n'est pas à elle qu'on en veut, et il ne servirait à rien de se compromettre, mais comptez bien que je ne me lierai par aucune promesse dans une aussi importante question. »

Ceci mit de la brouille au camp des doctrinaires. Dès lors Royer fut froid avec M. de Broglie, au plus mal avec Guizot, moins intime avec de Serre, et se rapprocha des amis du marquis de Barthélemy.

La question qui se posait à tous les esprits, sauf à quelques doctrinaires et à la gauche, n'était pas de savoir si le ministère pourrait se maintenir, mais par qui il serait remplacé. Le retour du duc de Richelieu avait de nombreux partisans, dont la plupart ne voulaient pas de Decazes. Quelques-uns cependant voulaient le conserver. M. Ravez, « homme plein de cœur, mais vulgaire et borné », ne rêvait que de la réunion de Decazes et de M. de Richelieu. M. Lainé, au contraire, jugeant mieux la situation, n'attendait que mystification de la part de Decazes et déplorait la naïveté du duc, qui ne repoussait pas ouvertement l'idée d'une nouvelle collaboration avec le favori, tout en espérant qu'il n'y consentirait pas. Pasquier, de son côté, soignait sa clientèle et cherchait à se rapprocher de la droite. Il avait entretenu tout l'été une corres-

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

pondance suivie avec Ravez et lui avait envoyé à Bordeaux son mémoire sur les élections.

Les doctrinaires, comme on l'a vu, voulaient le maintien du ministère Dessolle. Royer-Collard chercha à les ramener à son opinion.

« Dans une réunion où se trouvaient Barante, Guizot, Mézy et plusieurs députés influents, il aborda toutes les grandes questions et conclut à la nécessité de rappeler M. de Richelieu et de changer le ministère avant la session. Il foudroya la témérité de ceux qui, comme Barante et Guizot, voulaient risquer d'avoir la Convention par une réélection actuelle et totale et déclara que, quel que fût le nouveau ministère, il n'y avait de sûr et de raisonnable que le coup d'État par lequel la chambre actuelle se perpétuerait. Personne n'osa le contredire, excepté Barante qui, comme un forcené, veut tout risquer plutôt que de changer.

« Deux jours après, le 9 novembre, Royer vit de Serre seul et eut avec lui un très long entretien. Il le laissa convaincu que le rappel de M. de Richelieu et un changement de ministère avant la session étaient inévitables, et résolu à y travailler de tout son pouvoir. De Serre lui a même représenté la chose comme assez avancée, Decazes ne demandant pas mieux et ne voyant pas d'autre manière d'en sortir. La question est de savoir si Decazes restera avec le duc. De Serre le désire pour rester avec lui. Royer lui a répondu que si Decazes restait il gâterait tout, et le pousse, dans l'intérêt de l'État, à le faire partir.

« En traitant avec moi toutes ces questions et la difficulté qu'il y aurait à rien faire de ce qu'on médite ou de ce qui est nécessaire si l'on reste exposé au feu croisé des journaux et des pamphlets des deux partis, Royer conclut à apporter des restrictions à la liberté

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

de la presse. Il repousse l'idée de revenir à M. de Talleyrand et croit que de Serre la repousse également. Il reconnaît que Gouvion Saint-Cyr a organisé l'armée contre les Bourbons et me demande de faire revenir le duc, craignant que son absence ne retarde ou n'empêche tout.

« De son côté, Pozzo envoie au duc[1] pour le presser de revenir. »

1. M. Molé venait de son côté de recevoir la lettre suivante de M. de Richelieu :

2 novembre 1819.

« Après avoir fait une assez longue promenade sur les bords du Rhin, avoir mangé des raisins parfaits, bu du vin excellent et vu faire la meilleure vendange, me voilà enfin arrivé en Hollande que je ne connaissais pas. Ce tour de force de l'industrie humaine méritait pourtant d'être vu et je ne regrette que de ne pas y être venu dans une meilleure saison. La distraction forcée que procure le voyage est déjà un grand bien au temps où nous vivons, car en vérité les réflexions ne sont pas couleur de rose, on ne voit que gens mécontents, on n'entend que plaintes plus ou moins fondées, et je crois qu'à part les journaux, le pays où l'on élève encore le moins de plaintes contre le gouvernement est la France. C'est un rude métier aujourd'hui que de se mêler des affaires des hommes, au moins dans notre vieille Europe, car sur la mer Noire cela était fort doux. On pourrait retourner le lazzi de Figaro qui demande au comte Almaviva si aux vertus qu'on exige dans un domestique il connaît beaucoup de maîtres qui pussent être valets; aux talents et aux qualités qu'on demande aujourd'hui à un monarque, il n'y a, ma foi, guère de sujets qui fussent capables d'être rois. Aussi c'est-il, après peut-être celui de ministre, le plus méchant métier que l'on puisse faire. Celui d'ici a une fort rude tâche, celle de mettre d'accord les deux portions de son royaume dont les intérêts sont diamétralement opposés. Le nord demande la liberté du commerce qui a fondé sa prospérité, le midi un système prohibitif qui favorise ses fabriques. Le pauvre gouvernement ne sait auquel entendre et en voulant maintenir la balance entre leurs prétentions respectives, il se fait honnir des deux côtés. Le fait est que le pays est évidemment en décadence par des causes qu'il n'appartient pas aux hommes d'écarter. Tout le monde sait et veut faire à présent ce que les Hollandais faisaient exclusivement il y a cent ans. Il est impossible que les profits soient les mêmes, aussi vit-on sur ses capitaux et il est probable que le moment n'est pas éloigné où les Hollandais seront obligés d'en employer une partie à défricher les terrains incultes qu'heureusement le royaume contient encore en grande quantité. Ne pouvant plus sillonner les flots, il faudra bien qu'ils labourent la terre et ils ne s'en trouveront peut-être pas plus

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

Chateaubriand était au nombre des partisans de M. de Richelieu qui ne voulaient à aucun prix d'une collaboration entre lui et le favori. Il accourut chez M. Lainé. Tous deux tombèrent d'accord pour reconnaître que Decazes ne cherchait qu'à mystifier le parti royaliste pour arriver à la présidence. Afin de se faire bien voir par la droite, Decazes affectait de critiquer le glissement à gauche du ministère, laissant entendre qu'un gouvernement présidé par lui se tournerait du côté des droites. Il était trop engagé avec la gauche pour pouvoir se dégager de sa politique ultra-libérale, et du reste ses sentiments personnels ne l'inclinaient pas vers les royalistes. De Vaux fut chargé de signaler la manœuvre et de la faire ressortir dans son journal. Mais il dut y renoncer, momentanément du moins, devant l'opposition de certains royalistes qui faisaient encore confiance à Decazes.

La duchesse de Duras qui poussait, elle aussi, le duc de Richelieu à revenir, même avec Decazes, devant dîner ce jour-là chez ce dernier, Chateaubriand se

mal. Vous voyez à mon bavardage que j'ai du loisir et vous savez aussi que j'aime à causer avec vous. J'espère que nous nous en donnerons cet hiver. Je retournerai à Paris sitôt que ma maison sera prête, ce qui sera, j'espère, peu après l'ouverture des chambres. Cette session fait trembler par son importance et il est impossible d'y penser sans une terrible anxiété. Dieu veuille détourner les maux que je redoute pour notre pauvre pays, mais ne touchons pas le sujet, nous aurons encore assez le temps d'en parler quand je serai arrivé. Comme vous avez bien dépeint Pozzo dans la lettre que vous m'avez écrite à Spa, voilà comme il faut être quand on se mêle d'affaires, tout à la cause, de cœur et d'âme ; quand on n'en a pas la passion et que tous les inconvénients qu'on rencontre ne sont pas compensés par un goût décidé et les jouissances qu'on trouve à les satisfaire, on ne vaut absolument rien pour ce métier. C'est ce qui fait que je suis bien décidé à ne plus le faire, quoi qu'il puisse arriver. Soldat tant qu'on voudra, général jamais. Voilà mon dernier mot. Au revoir donc bientôt. Je m'en vais un peu en nord Hollande voir le Helder, ensuite à la Haie, et puis par Bruxelles à Paris. Portez-vous bien, aimez-moi toujours un peu et comptez sur ma tendre amitié.

« R... »

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

précipita chez elle « pour tâcher qu'elle dise et fasse le moins de bêtises possible ».

Royer-Collard poursuivait ses démarches. Il ne parlait que de changer la loi des élections et rêvait de l'alliance de Decazes et du duc de Richelieu, préconisait une combinaison dans laquelle le duc serait président du conseil sans portefeuille, Pasquier aux Affaires étrangères, et lui, Royer-Collard, aux Finances, Decazes restant à l'Intérieur. Il allait partout disant « un mal horrible de Louis ».

Dans une conférence qu'il eut avec de Serre, il le décida à proposer à Decazes de rappeler le duc, et l'amena même à considérer M. de Richelieu comme si nécessaire, qu'il consentit à un ministère où Decazes n'entrerait pas. Il ne voulait pas aller jusqu'à M. de Villèle, qu'il considérait comme trop à droite, mais admettait à la rigueur, quoique avec répugnance, M. Lainé, et ne faisait pas de difficulté pour M. Molé.

A la suite de cette conversation, M. Decazes, à la demande de de Serre, écrivit au duc pour lui proposer de rentrer avec ou sans lui, mais à la condition qu'il conserverait M. de Serre et appellerait Royer. Ce dernier, à cette nouvelle, jura que rien ne le ferait être ministre avec Decazes si M. de Richelieu n'était pas président du conseil, regardant que ce serait tout perdre que d'aller jusqu'à M. de Villèle, dont on parlait de nouveau. Ne voyant personne à mettre à la place de M. de Richelieu, il voulait insister, si le duc refusait, jusqu'à ce qu'il acceptât.

Tout cela se passait à l'insu de Guizot, qui, en l'apprenant, déclara que tout était perdu si on rappelait le duc. Barante, de son côté, vint, avec ou sans mission, apporter à Royer les soumissions de Decazes et lui dire que celui-ci, lui reconnaissant tant

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

d'autorité et d'influence, se mettait à sa discrétion et consentirait à quitter l'Intérieur pour telle autre place dans le cabinet que Royer jugerait convenable, à condition qu'ils fussent ministres ensemble.

Comme il avait été convenu, Decazes écrivit au duc, mais avec la pensée que sa lettre serait sans effet. M. Lainé, renseigné par Portal, confirma la chose à M. Molé et ajouta que Louis XVIII avait également écrit à M. de Richelieu à la demande du favori.

Au cours de cette conversation, M. Lainé fut amené à donner des détails sur la dislocation du ministère Richelieu au mois de décembre précédent :

« M. de Richelieu écrivit au Roi après nos démissions acceptées, pour le supplier de ne pas appeler M. de Talleyrand et lui désigner Mac-Donald ou Marmont pour présider le conseil. Le Roi montra la lettre à Pasquier qui, alors et probablement d'accord avec Decazes, proposa et fit accepter Dessolle. Lorsque Dessolle se fut associé Gouvion, de Serre et Louis, il alla déclarer au Roi qu'aucun d'eux n'accepterait si Decazes persistait à refuser. C'est alors que commença la comédie des larmes et des résistances de Decazes. Il voulait se faire dire par M. de Richelieu et par Lainé qu'il devait accepter. Saint-Aulaire alla trouver Lainé et lui dit naïvement qu'ayant donné sa fille à un ministre, il penserait sans doute que M. Decazes lui devait de ne pas cesser de l'être. Decazes, qui avait trouvé fermée la porte du duc, écrivit à Lainé pour lui demander de l'introduire par celle de son jardin. Il suivit de près son billet. En entrant chez Lainé, il lui saute au col, fondant en larmes, et lui demande s'il doit au Roi et à la France d'accepter.

« Peut-être, répondit froidement Lainé, y a-t-il

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

des occasions où l'on doit le sacrifice de son honneur à son pays. »

« Il lui ouvre la porte du jardin, Decazes recommence sa question, ses sanglots et ses baisers avec le duc, qu'il trouve au lit, malade.

« Acceptez, dit le duc, vous le devez au Roi, à qui vous avez assurément bien plus d'obligations que moi que vous vouliez faire rester par reconnaissance. »

« Decazes, qui n'en demandait pas davantage, s'essuie les yeux, accepte et devient gai comme pierrot. »

On attendait avec impatience la réponse du duc de Richelieu. Elle arriva enfin. Il refusait sans laisser aucune espérance.

La situation se compliquait pour les adversaires du ministère; elle se simplifiait pour Decazes. Il eût été naturel et plus parlementaire que celui-ci se retirât des affaires, du moment que la modification de la loi électorale, son ouvrage, devenait inévitable. Mais il visait à la présidence du conseil. Pour y parvenir, il avait besoin de l'appui du centre droit : aussi abandonnait-il la loi des élections. Le maintien de cette loi lui avait servi pour faire partir le duc de Richelieu, son changement devait lui servir pour arriver à la présidence.

Les défenseurs de la loi du 5 février voyaient leurs rangs s'éclaircir. La chambre des pairs, la droite et le centre à la chambre des députés, quelques centres gauches, la réclamaient. Le pavillon de Marsan ne l'exigeait pas moins impérieusement. Louis XVIII réunit le conseil pour trancher cette question, qui fut mise aux voix : Dessolle, Gouvion Saint-Cyr et Louis que soutenaient les libéraux, votèrent pour le maintien; Decazes, de Serre et Portal opinèrent sur un

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

changement, mais sans rien préciser. Le ministère se trouva ainsi divisé en deux camps égaux. Aucune solution n'apparaissant, le Roi prit la parole et se prononça pour la modification de la loi. C'était désavouer le président du Conseil, les ministres de la Guerre et des Finances. Ils le comprirent et donnèrent immédiatement leur démission, qui furent acceptées au cours de ce même conseil. Decazes fut chargé par Louis XVIII de former un cabinet nouveau, comme président du conseil et ministre de l'Intérieur.

Le ministère Dessolle n'avait duré que dix mois, gaspillés en luttes stériles dont l'unique résultat avait été d'ouvrir la route aux ennemis des Bourbons. Ce cabinet, formé par Decazes comme transition entre M. de Richelieu et lui, avait été présenté par le favori à Louis XVIII comme un effort sincère pour se concilier les indépendants. Le seul bénéfice qu'en retira la dynastie fut de les voir se tourner contre elle. Si ceux-ci, de leur côté, avaient été sincères dans l'attachement qu'ils professaient pour la Charte, ils n'auraient pas réveillé les souvenirs de la Convention, ni soutenu des candidatures comme celle de l'abbé Grégoire. La Charte n'avait été pour eux qu'un moyen de rentrer dans la vie politique, afin de travailler au renversement de la monarchie, et ce fut une lourde faute de la part de Decazes de ne l'avoir pas compris.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

CHAPITRE IX

Le ministère Decazes (novembre 1819-février 1820). — Article du *Journal des Débats*. — Influence des doctrinaires. — Polémique de presse. — Ouverture de la session. — Discours de la Couronne. — Discussion de l'adresse. — Vérification des pouvoirs. — L'abbé Grégoire. — Correspondance du comte Molé et du duc de Richelieu. — Les royalistes et le ministère. — Réunion du conseil privé. — Assassinat du duc de Berry. — Violente campagne de presse contre Decazes. — Mesures d'exception proposées par le ministère. — Proposition Clausel de Coussergues. — Manœuvre des doctrinaires. — Démission de Decazes et rappel du duc de Richelieu.

Decazes eut quelque mal à constituer son ministère. Dans son programme figuraient le changement de la loi des élections et la modification de quelques articles de la Charte en ce qui concernait le mode électoral et la constitution de la chambre des députés. C'était ce qu'avait demandé la chambre de 1815 et ce que le ministère du duc de Richelieu avait refusé par l'ordonnance du 5 septembre, à la suite de laquelle la chambre avait été dissoute. Decazes fit quelques ouvertures à M. Pasquier, dont le mémoire avait fait impression sur Louis XVIII. Les antécédents de M. Pasquier le désignaient pour le ministère de la Justice ou pour le ministère de l'Intérieur, mais M. de Serre conservait les Sceaux et Decazes s'était réservé l'Intérieur. M. Pasquier prit les Affaires étrangères.

Restait à pourvoir les autres portefeuilles. Decazes pensa à s'adjoindre Royer-Collard et eut avec lui un

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

long entretien, au cours duquel il lui offrit d'entrer dans le cabinet à telles conditions qu'il voudrait. Royer refusa et crut constater que les ministres inclinaient à croire qu'il était impossible de rien faire sans le duc de Richelieu. Il conseilla même à M. de Serre de faire écrire au duc par le Roi, ce qui semble avoir été fait. Cela n'arrêta pas Decazes, qui continua ses négociations; il fit des ouvertures à Mollien, Roy, Ricard et Daru (18 novembre). Le même soir, M. Molé donnait à la princesse de Vaudémont un dîner suivi d'une réception à laquelle prirent part de nombreux députés venant apporter les nouvelles. « Pasquier lui-même, rapporte M. Molé, vint à son tour, la physionomie troublée, sa perruque sur l'oreille. Je ne lui parlai que de la pluie et du beau temps. » Germain, sans doute chargé d'une mission, survint et informa M. Molé que Decazes pensait lui offrir l'ambassade de Rome, qu'il se rappelait lui avoir entendu souhaiter et de laquelle il rappellerait M. de Blacas. « Au reste, ajouta Germain, demandez l'ambassade que vous voudrez, on vous la donnera. »

Decazes continuait ses démarches, mais sans succès; Daru, Mollien et Ricard refusèrent, de même que M. de Broglie, qui eût été pour le cabinet un appoint doctrinaire. Une nouvelle tentative auprès de Royer-Collard échoua également. Celui-ci non seulement refusa obstinément, mais chercha à détacher M. de Serre de la combinaison, « voulant sauver son honneur en l'arrachant à Decazes, et très affecté d'être confondu lui-même avec Guizot et les rédacteurs du *Courrier*. Sa devise était toujours : « Avec Decazes point de salut. » Il se rapprochait de M. de Corbières et de la droite.

Mollien avait refusé de suivre Decazes dans son

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

programme. Il voulait des lois libérales, le moins de changement possible à la loi électorale, et avant tout le respect de la Charte. Royer-Collard se tenant à l'écart, il lui déplaisait de faire partie d'un gouvernement où « une place importante, disait-il, allait être tenue par de jeunes présomptueux sans expérience, tels que Guizot, Barante, de Broglie, Germain et de Serre lui-même ».

Enfin le 19 novembre 1819 le ministère était constitué et les nominations paraissaient au *Moniteur*. M. Decazes était président du conseil et ministre de l'Intérieur. M. Pasquier avait les Affaires étrangères, le comte de la Tour-Maubourg, ambassadeur à Londres, le ministère de la Guerre ; M. Roy, les Finances. Les autres portefeuilles conservaient leurs anciens titulaires, M. de Serre restait à la Justice et Portal à la Marine. Aucune ambassade n'était donnée à M. Molé.

La composition du nouveau cabinet fut une déception pour ceux des royalistes qui rêvaient l'union de Decazes et du duc de Richelieu ; malgré la présence de Pasquier, qui représentait le centre droit, le ministère était d'opinion doctrinaire de gauche, s'appuyant sur la gauche. Les royalistes s'étaient laissé mystifier par Decazes. Aussi ne s'opposèrent-ils plus à la campagne de presse que les *Débats* avaient voulu mener contre le favori. « Bertin de Vaux a enfin obtenu de ces imbéciles royalistes, écrit M. Molé, de lui laisser la bride sur le col. »

Le *Journal des Débats*[1] publia l'article suivant :

« L'ancienne organisation du ministère est conservée, il n'y a de nouveau que la promotion des trois ministres qui remplacent MM. Dessolle, Gouvion Saint-

1. Numéro du 21 novembre 1819.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

Cyr et Louis. Comme le public aime les anecdotes, nous devons consigner dans ces feuilles quelques faits assez curieux qui ont précédé le pénible enfantement dont nous venons d'être les témoins.

« Lorsque M. Decazes eut résolu de renouveler une partie du ministère, ses premiers regards se sont tournés vers M. le duc de Richelieu. Des lettres ont été écrites, des négociateurs ont été expédiés, mais le duc est resté inflexible, non que son âme noble et généreuse ait conservé quelque ressentiment du passé et qu'il ait voulu bouder son Roi et la France, mais il y a des convenances que l'homme qui se respecte ne peut vouloir franchir.

« *Soldat tant qu'on voudra, mais général jamais* », telle a été la réponse de cet homme de bien, que l'estime de la France et de l'Europe poursuit jusque dans sa pénible retraite. Ce refus a-t-il beaucoup affligé M. Decazes? C'est une question qu'il est inutile de traiter et que chacun est maître de résoudre comme il l'entendra.

« Quelques ouvertures, mais moins sérieuses, et surtout moins sincères, paraissent avoir été faites à M. Lainé. Elles avaient moins pour but de le faire rentrer dans les affaires que de ménager le digne ami connu de M. de Richelieu. C'était encore M. de Richelieu qu'on flattait dans M. Lainé.

« Il paraît certain que le ministère du Trésor a été offert à l'ancien ministre Mollien, qui a refusé; que le ministère de la Guerre a été offert au jeune duc de Broglie, qui l'a refusé; que le ministère de l'Instruction publique a été offert à M. Royer-Collard, qui l'a refusé. Que l'on dise maintenant que l'ambition fait tourner toutes les têtes en France et que tout le monde y veut être ministre! M. de Richelieu et

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

M. Decazes pourront désormais attester le contraire.

« Voilà M. Decazes président du conseil ! Son élévation rend désormais tout rapprochement impossible entre lui et M. de Richelieu, entre lui et M. de Talleyrand. La chute de M. Decazes peut seule rappeler aux affaires l'un de ces deux personnages. L'un des deux y pensera plus que l'autre; heureusement pour M. Decazes, ce ne sera pas le plus redoutable.

« L'opinion générale supposait à M. de Richelieu une tendance vers la politique russe, à M. de Talleyrand une tendance vers la politique anglo-autrichienne. Quelle direction suivra M. Decazes?

« Enfin il est le maître, et pour la première fois sa suprématie est d'accord avec le titre qui lui est conféré. En décembre dernier, le titre lui manquait, mais de fait tout le monde s'attendait à lui voir exercer une autorité souveraine dans un conseil nommé par lui. Les choses ont tourné autrement, et il a pu s'excuser en alléguant qu'une puissance sans titre était toujours contestable et contestée. Maintenant que dira-t-il pour son excuse si de nouvelles résistances viennent contrarier ses plans et ses vues jusque dans le sein du conseil dont il est le président? Une heureuse expérience lui répond de l'humeur pacifique de M. Portal. M. Pasquier restera probablement fidèle à son admiration pour le génie de son ami. M. Roy aura trop à faire dans son laborieux ministère pour s'occuper de la politique générale. Reste donc M. de Serre ! Ce n'est pas là un personnage indifférent. M. de Serre a du talent de tribune, et il le sait. Il a servi dans l'armée de Condé, et il ne l'oublie pas toujours. Enfin, puisqu'il faut le dire, M. de Serre est noble et il s'en souvient quelquefois. Avec tout cela il ne lui convient pas toujours d'être un instrument purement

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

passif. Encore une fois ce n'est pas là un personnage indifférent.

« Un courrier parti pour Londres est allé porter à M. de la Tour-Maubourg sa nomination au ministère important qui lui est confié. Ce n'est pas lui qu'elle surprendra le moins. Ce nouveau ministre arrive avec la faveur générale des royalistes. C'est un homme d'honneur dévoué à la dynastie, et ce ne sera pas faute de zèle si le mal fait par le ministère précédent n'est pas promptement réparé.

« Résumons-nous; M. Pasquier vaut mieux que M. Dessolle, M. Roy vaut mieux que M. Louis; M. de la Tour-Maubourg vaut infiniment mieux que M. Gouvion Saint-Cyr. Mais tous ces changements n'aboutiront à rien si M. Decazes de 1820 ne vaut pas mieux que M. Decazes de 1819. Singulière destinée de cet homme! La Fortune prodigue lui offre sans cesse l'occasion de saisir la gloire, et toujours il la dédaigne. Qu'il y prenne garde, ses dédains pourraient finir par lui coûter cher! »

Une fois le ministère constitué, la plupart des doctrinaires se groupèrent autour de lui. M. de Serre, le plus brillant d'entre eux, était resté dans le cabinet. Ils en profitèrent pour offrir leur appui à M. Decazes en échange de deux portefeuilles ou emplois ministériels, l'un pour Royer-Collard, l'autre pour M. de Barante ou M. de Broglie. On a vu que Royer-Collard avait refusé. Les deux derniers continuaient à espérer.

Les doctrinaires mirent sur pied une suite de projets de lois, réunis dans une sorte d'acte additionnel, embrassant à la fois le jury, l'organisation municipale et quelques articles électoraux. Ce projet, œuvre de MM. de Broglie, de Serre, de Staël et Guizot, était, dans certaines parties, assez bien rédigé, mais

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

en général obscur et incomplet ; son principal inconvénient était d'être tellement long qu'il aurait fallu plusieurs sessions pour le discuter. On y trouvait la marque utopiste de tout ce qui était doctrinaire, des théories séduisantes, mais inapplicables dès qu'on voulait passer à la pratique.

M. de Barante avait fait paraître, sous forme de lettre au rédacteur du *Courrier* [1], une violente attaque contre les ultra-royalistes. Cette lettre disait :

« Sous beaucoup de rapports, Monsieur, je trouve qu'on a tort de se moquer de la faction des ultras. J'avoue que ses forces ne sont pas en proportion avec ses prétentions et que, comme puissance, elle se donne un grand ridicule en menaçant continuellement la France de sa petite armée. Mais, à cela près, elle a de l'esprit de suite, de la méthode et de la régularité dans sa marche. C'est celle qui me paraît le mieux comprendre jusqu'à quel point l'union fait la force. Or, ne méprisons jamais, en si petit nombre qu'ils soient, les gens qui s'entendent bien. Pour peu qu'on les laisse faire, ils gagnent ordinairement beaucoup de terrain, témoin le clergé catholique romain en général et les jésuites en particulier. C'est parce qu'ils ont toujours eu des vues fixes, un but déterminé et une volonté ferme de dominer le monde, qu'ils sont en effet parvenus à l'envahir, à le maîtriser et à le posséder pendant des siècles. Témoins encore les jacobins de 1793 qui, en s'unissant comme un faisceau, en poussant le même cri de guerre et en se nommant frères et amis, étaient venus à bout de mettre toute la nation en interdit et de s'emparer exclusivement de tous les pouvoirs de l'État. Quel fut leur secret pour

1. Numéro du 1er décembre 1819.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

dominer vingt-cinq millions d'hommes par quelques milliers d'individus? Le même que celui du clergé catholique et des jésuites : ils s'entendaient.

« Eh bien, il en est de même dans la faction des ultras. Ils veulent tous la même chose et ils savent parfaitement ce qu'ils veulent. Avec peu de voix, ils ont l'art de faire grand bruit, parce qu'ils chantent tous ensemble les mêmes refrains. Avec peu de forces, ils ont l'air d'avoir sur pied une grande armée, parce qu'ils ne cessent de la faire manœuvrer et de tenir tout leur monde en mouvement. Avec peu de talents, ils trouvent moyen de faire autant de bruit et d'user autant de papier que tout le reste de la nation. Mais, encore une fois, cela vient de ce qu'ils s'entendent et de ce qu'ils s'occupent très activement de leur affaire. La preuve cependant qu'ils se rendent justice et qu'ils ont la conscience de leur faiblesse réelle, c'est qu'ils emploient à leurs fins une multitude de petits moyens auxquels on n'a pas recours lorsqu'on se sent véritablement fort. Sans parler de l'empressement avec lequel ils vont au-devant de tous les convertis que la Révolution, que les jacobins, que Bonaparte leur envoient, remarquez un peu de qui se compose la troupe d'écrivains qu'ils ont été réduits à prendre à leur solde. Sauf quelques exceptions, je n'y vois guère figurer que les pensionnaires licenciés du ministère de la Police, que les rebuts de l'ancienne censure et les très humbles serviteurs du régime d'exception, que les hauts et bas espions de Buonaparte, que des abbés déserteurs de l'autel et amnistiés par la Cour de Rome pour des services secrets. Je n'y vois que des hypocrites sans foi et sans loi, que l'esprit de parti a ramassés dans la boue pour prêcher la morale et la dévotion. Qui croirait par exemple que celui de nos

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

journalistes par lequel tout le parti jure les yeux fermés, parce qu'il est le plus sévère dans la morale et le plus outré dans l'esprit de la faction féodale, était naguère l'associé d'un régicide fameux dans la rédaction et la propriété d'un autre journal? Si l'on me demande comment peut marcher une troupe presque entièrement composée de déserteurs, d'abbés défroqués, d'espions et de mercenaires du gouvernement impérial, je répondrai qu'elle est soumise à une discipline sèvère qui lui donne beaucoup d'ensemble. Un noble vicomte en est le colonel. C'est de lui que tout le monde reçoit le mot d'ordre. On se concerte sur la manière de rendre compte des événements, de présenter les choses dont on convient de parler et de traiter les questions à l'ordre du jour. Voilà pourquoi vous voyez régner une si grande uniformité dans certaines discussions, dans certains récits. Voilà pourquoi vous entendez tous les échos du parti répéter à la fois les mêmes absurdités sur le même ton et dans les mêmes termes. Voilà pourquoi vous remarquez tant d'harmonie et d'esprit d'union entre des gens d'humeurs, de caractères, de principes si différents, et que leurs antécédents respectifs devraient porter à s'égorger si une même tête et une même main ne leur traçaient pas des directions uniformes. Et remarquez aussi qu'en même temps qu'ils s'accordent sur tous les points de discussion qu'on leur donne à traiter, ils s'accordent également à garder le silence dans tous leurs écrits et tous leurs journaux sur les choses désagréables ou contraires aux intérêts de la faction. C'est ainsi par exemple que leurs missionnaires mettraient le feu dans tous les coins du royaume sans qu'ils cessassent de chanter leurs pieux travaux. C'est ainsi que l'esprit de réaction réarmerait de torches et de poi-

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

gnards les incendiaires et les assassins de 1815 sans qu'aucun journal du parti vous en apprît le moindre mot. C'est ainsi que le plus profond silence règne tous les jours parmi eux sur les faits qui intéressent l'honneur ou compromettent les intérêts de la faction. Rien de plus tranquille et de plus heureux que les individus qu'elle avoue. D'un bout de la France à l'autre, elle les protège de toutes ses sollicitudes, et se fissent-ils tous prendre jusqu'au dernier, elle les protégerait encore de son silence.

« Si l'on veut savoir à présent pourquoi ces gens-là font tant d'étalage et tant de bruit avec si peu de monde et si peu de talents, je me contenterai d'observer que l'esprit d'union de ses écrivains est fondé sur une bonne caisse. Je ne saurais pas dire quels sont les *voies et moyens* de la faction, ni sur quoi son budget est établi. Mais ce qui est certain, c'est qu'elle ne regarde pas à la dépense quand il s'agit d'acheter de mauvaises plumes et de payer les frais d'impression. Ce qui est certain encore, c'est que beaucoup d'écrivains de rebut, dont on ne voudrait ailleurs à aucun prix, sont entrés et entrent chaque jour à sa solde, sans aucune difficulté.

« Il ne faut rien moins que tout cela sans doute pour qu'une faction qui est numériquement imperceptible en France trouve moyen de faire à elle seule plus de la moitié du bruit qui s'y fait et de barbouiller les trois quarts du papier qui se barbouille dans tout le royaume. Mais aussi toute sa force est en action, toutes ses individualités sont en scène et en mouvement; ce qui leur donne une sorte de physionomie et un air d'existence qu'elles n'auraient certainement plus si cette grosse partie de la nation qui se repose et s'endort dans la sagesse du Roi venait à être éveillée

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

par des dangers un peu réels ou seulement par des menaces un peu inquiétantes.

« J'ai l'honneur, etc...

« B... Un de vos abonnés. »

Le *Journal des Débats*[1] riposta le lendemain :

« Quel abîme de rage et de bassesse pour le cœur d'un écrivain sans talent, mais dévoré d'ambition, gonflé d'amour-propre et rongé d'envie ! Il n'y a pas de calomnie atroce, il n'y a pas de fable absurde qu'il n'invente ou qu'il n'adopte pour expliquer ce qui paraît inexplicable à lui seul, le succès de ses heureux rivaux et la chute de ses propres ouvrages. Cette fureur jalouse d'un mauvais écrivain, ridicule dans la simple littérature, prend le caractère d'un mal public très grave, lorsque le hasard en a fait un soi-disant homme d'État. Sa double incapacité comme fonctionnaire et comme écrivain devient une source intarissable de dégoûts, de chagrins, de regrets et par contre-coup de colère et de haine. Plus il a besoin de montrer quelque supériorité personnelle pour soutenir sa nouvelle dignité, plus il enrage de voir le dédain et l'indifférence du public faire justice à sa médiocrité, plus il médite des vengeances contre les talents qui l'éclipsent. Enfin les parasites, les flatteurs de toute espèce ayant exalté à la fois son orgueil politique et son orgueil littéraire, le dernier rayon de raison, la dernière lueur d'honnêteté disparaissent, et le *Satan de Milton* nous apparaît tout entier sous la figure d'un barbouilleur de papier devenu conseiller d'État.

« Tout Paris ne nommera pas l'original de ce por-

1. Numéro du 2 décembre 1819.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

trait, car on peut être conseiller d'État ou directeur général et être un individu obscur, inconnu de tous ceux qui ne courent pas les antichambres pour solliciter des places. On peut avoir fabriqué des dictionnaires, des notes, des recueils périodiques, des articles de journaux, sans avoir un nom dans la littérature ni dans les sciences. Mais vous, malheureux lecteurs du *Courrier*, vous qui, par votre patiente constance comme par votre nombre égalez les trois cents Spartiates de Léonidas, ne connaîtriez-vous pas par hasard le personnage ? Ne connaîtriez-vous pas le conseiller d'État qui, se cachant sous l'initiale d'un directeur général, a inséré dans le journal doctrinaire l'article le plus brutalement injurieux qui ait encore souillé aucune feuille publique, en n'exceptant pas même celle de Marat et de Hunt.

« Comment se fait-il, se demandent M. B... ou M. G... ou MM. G... et B... tous les deux ensemble, comment se fait-il, que « la faction des royalistes, *numériquement imperceptible*, trouve moyen de faire à elle seule plus de la moitié du bruit qui se fait en France et de barbouiller les trois quarts du papier qui se barbouille dans le royaume ? »

« Voici la réponse que MM. B... et G... se font à eux-mêmes... »

Après avoir reproduit l'article du *Courrier*, *le Journal des Débats* continue :

« Nous avons copié littéralement toute cette tirade, pour faire connaître aux honnêtes gens qui nous font l'honneur de nous lire cet excès de brutalité, d'audace et d'imposture qui doit paraître incroyable lorsqu'on n'en est pas convaincu *de visu*. Il n'est pas besoin de réfuter les allégations absurdes et même tout à fait inintelligibles que la *troupe* des doctrinaires adresse

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

ici à la *troupe* des écrivains royalistes; il n'est pas besoin de rappeler au public que les écrivains royalistes sans exception sont des hommes honorablement connus par des talents distingués, d'utiles travaux, des connaissances étendues; qu'ils réunissent entre eux presque toutes les réputations littéraires de la France et que, si dans le parti révolutionnaire on reconnaît quelques journalistes d'un esprit piquant et facile, quelques rhéteurs exercés, ce n'est que parmi les royalistes qu'on voit des écrivains profonds, d'une haute éloquence et d'un génie élevé; il n'est pas surtout besoin de défendre le caractère et les principes des hommes dont la vie publique est sous les yeux de la France, qui dans toutes les situations ont soutenu la monarchie, la religion, les mœurs, même lorsqu'une force supérieure les empêchait de soutenir la dynastie légitime; des hommes qui, soit sur la scène du monde, soit dans la solitude modeste où la plupart d'eux passent leur vie, ont mérité l'amitié, l'estime, l'attachement de tous ceux qui ont été à même d'apprécier leurs qualités personnelles.

« Quel est donc le lâche doctrinaire qui, sous le voile de l'anonyme, vient parler *d'abbés défroqués, d'associés de régicides, d'espions, de mercenaires du gouvernement impérial, de rebut de la censure?* Qu'il ose se nommer et qu'il ose nommer ceux sur lesquels il prétend faire tomber ces expressions outrageantes! Qu'il ose en nommer un seul, et il apprendra promptement qu'un doctrinaire n'a pas plus que les autres citoyens un brevet d'impunité pour la diffamation et l'injure! Puisque le *Courrier* nous a si souvent prêché l'urbanité et la politesse, il serait amusant de voir l'illustre rédacteur de ce journal venir faire un petit cours d'urbanité et de politesse à la police correction-

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

nelle; à moins que, sous prétexte de sa qualité de conseiller d'État, de fonctionnaire public, il n'aime mieux invoquer la juridiction et l'intervention du jury. Car, pour ce qui regarde *la manière féodale* de terminer une querelle, nous sommes bien sûrs qu'un doctrinaire ne s'y exposera pas et que jamais il n'aura l'imprudence d'adresser à quelqu'un, en face et en présence de témoins, l'épithète de mercenaire, d'espion ou seulement d'abbé défroqué.

« Au milieu des injures du journal doctrinaire nous avions presque oublié d'avoir un noble vicomte pour colonel. Rien n'est plus absurbe que ce reproche dans la bouche des écrivains qui souvent nous ont accusés de n'être pas d'accord entre nous. Les écrivains royalistes n'ont juré fidélité qu'au Roi et à la Charte; ils n'obéissent qu'à leurs principes. Aussi il règne parmi eux une très grande indépendance d'opinion sur tout ce qui n'intéresse pas les principes monarchiques. C'est un fait que tous nos lecteurs peuvent attester. Mais enfin, si nous voulions élire un *colonel*, nous ne rougirions pas sans doute de choisir pour ce grade un écrivain dont le génie et la gloire se lient si intimement à la cause de la monarchie, qu'on ne voit presque jamais celle-ci attaquée sans qu'il ait sa part de l'outrage.

« Nous avons pris jusqu'ici le ton d'une juste indignation, mais quand on a affaire avec les doctrinaires, on a beau éprouver les émotions sérieuses qu'excite la vue de la bassesse et de l'infamie, il faut toujours, malgré soi, qu'on rie. Le brutal *Courrier*, après avoir essayé de diffamer les écrivains royalistes, jette un regard de tendresse vers la *bonne caisse* qu'il leur suppose.

« Ainsi, c'est au fond *notre caisse* qui excite tant de vacarme! C'est pour hériter de nous que vous voulez

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

nous assassiner! Que ne l'avez-vous dit plus tôt? Si vous désirez savoir comment nous nous y prenons pour avoir une aussi *bonne caisse*, nous vous en apprendrons le secret en peu de mots. Il y a en France quarante mille abonnés aux journaux. Les feuilles royalistes en ont vingt-six à vingt-sept mille; les journaux révolutionnaires en comptent dix à douze mille; restent deux ou trois mille pour le journal de Paris et la ressource des *Gratis* pour les deux feuilles doctrinaires, le *Courrier* de M. Guizot et le *Kaléidoscope* de M. Auguste Hus. Voilà de quelle manière le public, notre souverain maître et seigneur, distribue son argent. Il a tort peut-être, il devrait prendre pitié de votre caisse, Messieurs du *Courrier*. Mais que voulez-vous que nous y fassions? Voulez-vous que nous payons vos rédacteurs? Nous sommes très disposés à inviter l'auteur de l'article injurieux que nous venons de signaler à vouloir bien passer à notre *bonne caisse* pour recevoir une récompense du service qu'il vient de rendre aux écrivains royalistes en les outrageant. Mais il faut avant tout que ce brave homme se nomme, car on ne peut pas établir une comptabilité avec des anonymes. »

Le jour même où parut cet article, M. Molé en rentrant chez lui trouva un billet de Mme de Barante qui se plaignait amèrement des attaques dirigées contre son mari. « J'allai dès le lendemain, écrit-il, chez M. de Vaux, qui était malade. Il désavoua hautement les injures contre Barante et jura qu'il veillerait à ce que son journal ménageât mes amis, que je lui déclarai vouloir soutenir, quelles que soient nos différences d'opinion. J'allai ensuite raconter le tout à la bonne Mme de Barante, qui m'apprit que son mari était décidé à donner sa démission. »

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

Le hasard servit mal M. Molé ce jour-là. Capelle se trouvait chez M. de Vaux et assista à la conversation. Quelques jours auparavant, Decazes avait demandé à Monsieur de lui assurer l'appui des royalistes, et Capelle avait été chargé de lui transmettre le refus du prince. Il est certain que l'intervention de M. Molé en faveur de Barante allait être rapportée au pavillon de Marsan et présentée comme un appui donné aux doctrinaires. « Nouveau et beau prétexte à la calomnie », conclut-il.

La rédaction du discours de la Couronne n'était pas chose aisée. Il ne s'agissait pas seulement de faire des promesses, de parler de concessions, de garanties nouvelles pour la liberté, comme les ministres n'avaient cessé de le faire depuis l'ordonnance du 5 septembre. La Couronne voulait réformer la loi d'élection et certains articles fondamentaux de la Charte. Mais la situation était délicate. Les mesures proposées pouvaient paraître le résultat d'un concert politique en Europe. Les résolutions prises à Carlsbad avaient été considérées sous un aspect nettement réactionnaire, et le Régent d'Angleterre, venant d'ouvrir son parlement, parlait dans son discours de réprimer les factions avec le concours des Communes. Si le discours de la Couronne en France exprimait les mêmes idées, les partis allaient les proclamer comme la suite d'une résolution concertée entre les souverains et dirigée contre la liberté européenne. M. Pasquier se chargea de la rédaction. Il annonçait l'intention de changer de système et d'arrêter les progrès de la révolution. Le Roi disait que nos rapports avec l'Europe reposaient sur les principes d'une mutuelle indépendance; les négociations avec Rome étaient arrivées à leur fin et les libertés de l'Église de France conservées intactes.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

La délivrance du territoire allait permettre aux ministres de proposer d'importantes diminutions dans les charges publiques.

« Toutefois, continuait le Roi, au milieu de ces éléments de prospérité publique, je n'ai point dû me dissimuler que de justes motifs de crainte se mêlent à nos espérances et réclament dès aujourd'hui notre plus sérieuse attention. Une inquiétude vague, mais réelle, préoccupe tous les esprits. Chacun demande au présent des gages de sa durée; la nation ne goûte qu'imparfaitement les fruits du régime légal et de la paix; elle craint de se les voir arracher par la violence des factions; elle s'effraie de l'expression trop claire de leurs desseins. Dans cette conviction, je me suis reporté vers la pensée que j'aurais déjà voulu réaliser, mais qui devait être mûrie par l'expérience et commandée par la nécessité. Fondateur de cette Charte à laquelle sont liées les destinées de mon peuple et de ma famille, j'ai senti que s'il est une amélioration qu'exigent les grands intérêts, aussi bien que le maintien de nos libertés, et qui ne modifierait quelques formes réglementaires de la Charte que pour mieux assurer sa puissance et son action, il m'appartenait de la proposer. Le moment est venu de fortifier la chambre des députés et de la soustraire à l'action annuelle des partis, en lui assurant une durée plus conforme aux intérêts de l'ordre public et à la considération extérieure de l'État. C'est au dévouement, c'est à l'énergie des deux chambres, c'est à leur union intime avec mon gouvernement que je veux demander le moyen de sauver de la licence les libertés publiques, d'affermir la monarchie et de donner à tous les intérêts garantis par la Charte, la profonde sécurité que nous leur devons. »

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

Ce discours annonçait donc explicitement les changements préparés à la loi d'élection. On se séparait ainsi de l'extrême-gauche et de l'opinion favorable à son maintien. Cependant les ménagements que le ministère avait gardés dans l'expression de sa pensée, surtout le besoin qu'il avait de contenter le centre gauche, les doctrinaires et la fraction ministérielle de gauche; tout cela avait blessé le parti royaliste, et le discours de la Couronne fut également attaqué par la droite. On en trouva la rédaction ambiguë. Les gouvernements étrangers avaient hautement dénoncé les révolutionnaires, et M. Decazes employait comme eux l'expression générale de factions, ce qui s'appliquait également à la gauche et à la droite.

La discussion de l'adresse s'en ressentit et fut orageuse et bruyante. Grâce à l'alliance de la gauche et de l'extrême-gauche, la commission nommée pour la rédaction se trouva composée de deux fractions à peu près égales, l'une hostile à tout changement à la Charte, l'autre favorable au projet ministériel, et ne put aboutir. On fut obligé de recourir à un nouveau scrutin, et la nouvelle commission, allégée de certains noms, parvint à faire passer par 145 voix contre 56 un projet d'adresse insignifiant, où, en termes voilés, la chambre s'abstenait d'adhérer à la pensée du gouvernement.

A la chambre des pairs, la fraction ministérielle qui avait voté contre la proposition Barthélemy s'unissant cette fois avec les adversaires de la loi d'élection, une adresse d'un caractère nettement monarchique fut votée.

Une autre question, beaucoup plus grave, allait occuper la chambre. La vérification des pouvoirs soulevait la question de la dignité ou de l'indignité de

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

l'ex-abbé Grégoire. Ses amis avaient fait une démarche auprès de lui pour l'engager à donner sa démission, mais il avait opposé le refus le plus absolu. Le Roi avait tranché la difficulté en ne lui adressant pas de lettre de convocation pour la prestation du serment en séance royale, mais cet expédient n'éludait pas la formalité de la vérification des pouvoirs. Des débats passionnés allaient s'ouvrir sur cette question.

Royer-Collard considérait ces événements d'un œil attristé et redoutait un régime de coup d'État et d'ordonnances. « Ou le ministère tombera, disait-il, en présentant sa fameuse loi, ou il cherchera à se sauver en suspendant la Charte, ce qui pourra bien entraîner avec lui la dynastie. Le discours du Roi n'est que la déclaration de l'impuissance où il est de gouverner avec la Charte. » Il comptait intervenir dans la discussion de l'affaire Grégoire, et se prononcer contre la loi, regardant d'ailleurs sa carrière comme finie à cause de sa ferme résolution de ne marcher ni avec la droite ni avec la gauche.

Le 6 décembre eut lieu la séance où devait être discutée l'affaire Grégoire. Le rapporteur, M. Becquey, conclut à la nullité de l'élection pour un vice de forme. Cette solution avait été prise d'accord avec le ministère et ses amis, pour éviter des incidents. Mais le débat dégénéra rapidement. « Point de régicide dans cette chambre », s'écria M. de Marcellus, et de sa parole puissante, M. Lainé vint protester contre le crime du 21 janvier. « Il avait été promis, dit-il, que personne ne serait recherché pour ses votes, et l'oubli recommandé à tous les citoyens. Qui donc se souvenait du quatrième député de l'Isère? Qui donc le recherchait pour ses opinions et pour ses votes? L'oubli n'a-t-il donc été imposé qu'aux victimes, et

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

ceux-là qui avaient besoin d'en être couverts ont-ils seuls conservé le triste droit de s'en souvenir? » L'élection fut annulée à une imposante majorité. Royer-Collard avait renoncé à intervenir.

Le ministère était loin d'être rassuré. Ses premiers essais lors de la discussion de l'adresse ne lui annonçaient pas une majorité forte et constante, surtout dans les questions constitutionnelles. Le parti des indépendants s'agitait; sa presse était liguée contre tout changement à la loi électorale. Des pétitions circulaient. Les libéraux, qui, quelques mois auparavant, trouvaient cette loi si imparfaite, la représentaient dès lors comme l'unique sauvegarde des libertés constitutionnelles. Leurs journaux, tels que *le Censeur* et *la Renommée*, se laissaient aller à tous les excès, prédisant, selon leur habitude, le rétablissement des droits féodaux et des dîmes, la restitution des biens nationaux. Ils préparaient un éclat dans la chambre, une révolution dans le pays.

L'accueil fait à son ministère n'était pas encourageant pour Decazes. Pour faire passer sa loi électorale, il n'avait que deux moyens, la prorogation de la chambre ou le coup d'État. Il fit répandre de fausses rumeurs : le duc de Richelieu, affirmait-il, disait que seule la prorogation de la chambre pendant trois ans rassurerait l'Europe; M. Lainé était représenté comme appuyant cette idée. M. de Richelieu était au contraire partisan du coup d'État. « Il est entièrement dominé par Decazes et Pasquier, le pauvre et excellent homme », dit M. Molé. Germain, lui, se ralliait à un coup de force et conseillait à Decazes de présenter sa loi et, si elle n'était pas votée, de dissoudre la chambre.

C'était sur de Serre, sur son éloquence et son influence sur les doctrinaires, que Decazes comptait

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

pour la faire passer, mais il était fort malade et dans l'impossibilité de paraître à la tribune. Sous l'empire des doctrinaires, la fameuse loi s'étendait tous les jours davantage et devenait une autre Charte, et sans l'appui et la présence de de Serre, Decazes ne pensait pas pouvoir la présenter; ses adversaires prévoyaient qu'il serait alors obligé de se retirer; on finissait la session et on ajournait le coup d'État aux prochaines élections. Déjà l'on parlait de Pasquier comme futur président du conseil.

Le ministère était de plus en plus hésitant; cependant la situation intérieure exigeait une solution rapide. M. de Serre ne semblait pas devoir être rétabli avant plusieurs semaines. A son tour, Decazes tomba malade. Plusieurs de ses partisans commencèrent à l'abandonner. Barante, qui avouait avoir été la cheville ouvrière de tout ce qui s'était passé au cours de l'été, et avoir le plus travaillé au rapprochement de de Serre et de Decazes, disait hautement que le règne de ce dernier était fini et qu'il devait se retirer.

L'heure du duc de Richelieu semblait sonner de nouveau. M. Molé lui écrivit :

21 décembre 1819.

« J'ai longtemps hésité à vous envoyer cette lettre dans la crainte qu'elle n'eût d'autre effet que de vous déplaire. Quoi qu'il en puisse arriver, je me décide à le faire, en pensant que vous y reconnaîtrez, du moins, la conscience d'un honnête homme et la voix d'un véritable ami.

« Appelleriez-vous votre ami, celui qui redouterait de vous faire entendre une vérité affligeante, qui n'oserait vous signaler un devoir sacré que le Ciel vous impose, qui douterait assez de votre grande âme

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

pour ne point en attendre l'acte du plus généreux dévouement? Laissez-moi donc vous exprimer en toute franchise ce que mon cœur ne peut plus contenir. C'en est fait de la France, et plus certainement encore de la dynastie, si vous n'acceptez ce fardeau que vous repoussez avec tant d'opiniâtreté et d'horreur. Ce n'est point le moment de juger M. Decazes, il ne faut s'occuper que de sa position. Le pouvoir lui échappe; pressé entre tous les partis, il risque d'entraîner la monarchie dans sa chute, s'il s'obstine à lutter contre eux. Un mot de vous suffirait pour décider sa retraite, et ce mot ne peut être que de consentir à le remplacer. N'alléguez pas ce que vous appelez votre défaut de capacité ou d'aptitude, ce ne sont pas des talents qu'on vous demande, c'est l'appui de votre nom, de vos vertus, de votre immense considération; dans ce naufrage universel de toutes les réputations et de toutes les renommées, la vôtre seule a surnagé, la vôtre seule est demeurée sans tache. Refuseriez-vous d'en protéger votre Roi et votre patrie, qui vous tendent des mains suppliantes comme à leur dernière ressource et à leur unique espoir! Ah! souffrez que je le dise, vous renonceriez alors au titre de grand citoyen, d'homme le plus vertueux du siècle, que vos contemporains et la postérité vous destinent. Vous résisteriez à la voix de Dieu et de la France, vous échangeriez la plus noble de toutes les gloires contre d'inévitables remords.

« Faut-il vous prouver encore que vous êtes nécessaire? Quel autre que vous peut rassurer l'Europe sur la France, et la France sur elle-même? Votre caractère est une telle garantie que les partis, tout en vous injuriant, ne craindront jamais, en vous voyant à la tête des affaires, ni injustice, ni réaction. Vous

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

seul pouvez gouverner monarchiquement sans vous laisser entraîner par les royalistes et sans être obligé pour leur résister de vous appuyer sur les révolutionnaires. Cette force et cette indépendance vous viennent de ce que vous n'avez rien à faire oublier ni aux uns, ni aux autres. Elles vous viennent d'une position unique dans laquelle il semble que le Ciel vous ait conservé pour sauver la France, de ce que vous appartenez à la cause de la légitimité sans appartenir à son parti, de ce qu'ayant tout perdu on ne vous a jamais vu parmi ceux qui voudraient tout retrouver, enfin de ce que vous n'avez aucun des préjugés ou des ressentiments de la classe à la tête de laquelle votre naissance vous a placé.

« J'ai connu avant vous la proposition qu'on vous a adressée à La Haye. Vous ne pouvez pas refuser. Ce qui s'est passé entre vous et M. Decazes rend à jamais impossible que vous soyez encore ministres ensemble, et des oppositions de caractère et de principes vous rendent également incompatible avec de Serre. Mais comme il importe de changer le moins possible, vous ne sauriez mieux faire que de garder les quatre autres ministres en faisant passer M. Pasquier à l'Intérieur; il ne vous resterait à donner que la Justice et vous pourriez l'offrir à M. Ravez. Toutefois, il m'aurait paru préférable qu'aucun de vos anciens collègues ne se retrouvât avec vous. Commençons en quelque sorte une ère nouvelle. Je n'aurais voulu autour de vous que des hommes nouveaux, sans souvenirs comme sans engagements. Mais s'il est aisé de remplacer M. Portal à la Marine, il me serait impossible de vous désigner quelqu'un pour l'Intérieur, car je n'oserais aller jusqu'à M. de Villèle.

« Un tel ministère, et ce seul ministère, peut sauver

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

la France et la dynastie ; il aura une majorité faible, mais inébranlable dans les deux chambres, et s'il profite des premiers moments de son installation, il en obtiendra aisément la censure des journaux et une bonne loi d'élection qui ne déroge en rien à la Charte.

« Maintenant c'est à vous de prononcer sur les hautes destinées dont la Providence vous rend, pour votre malheur et malgré vous, l'arbitre. N'oubliez pas, en vous décidant, que si le Trône s'écroule vous aurez beau vous ensevelir sous ses débris, tous les Français vous reprocheront d'avoir refusé de vous dévouer lorsque vous pouviez encore le soutenir.

« Croyez que j'ai eu besoin d'efforts et même de quelque courage pour vous tenir ce langage. C'est à mes yeux un devoir, et un devoir pénible que je remplis. Ne me punissez pas en redoutant que je vous importune davantage sur le même sujet, je n'ai voulu qu'acquitter ma conscience, et désormais je m'engage, si cela vous plaît, à n'y plus revenir.

« Soyez donc en sécurité, et laissez-moi vous voir et vous aimer tout à mon aise, et payez-moi de quelque retour.

« M. »

Malgré cette lettre, M. de Richelieu persista dans sa résolution de rester éloigné des affaires.

Sur ces entrefaites éclata l'insurrection de Cadix. Comme l'Angleterre et l'Allemagne, l'Espagne, elle aussi, était en ébullition. A peine rentré dans ses États, que Napoléon avait dû lui restituer par le traité du 11 décembre 1813, Ferdinand VII avait aboli la constitution libérale que le peuple s'était donnée en 1812, et gouverné dès lors en roi absolu. Un soulèvement militaire, parti de Cadix, s'étendit à toute la péninsule, et

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

Ferdinand dut consentir au rétablissement de la constitution. Le *Journal des Débats* relata l'événement en l'exagérant. L'impression fut considérable en France, les partis avancés s'en réjouirent, l'inquiétude grandit parmi les royalistes. Au pavillon de Marsan, la consternation fut à son comble. Dinant chez M. Molé, Capelle lui confia que Monsieur méditait, si le mal allait trop loin et si le Roi refusait d'appliquer ce qu'il appelait les remèdes, de protester publiquement et de se retirer même hors de France, jusqu'à ce que l'ordre de succession l'y rappelât.

Avant de rentrer chez lui, le comte Molé parut un instant à la soirée que donnait Mme de Rumford. Une nouvelle surprise l'attendait. Il y retrouva une amie de Mme Molé, avec laquelle il n'avait eu jusque-là que des relations purement mondaines. Elle portait une robe noire, ses traits reflétaient une profonde tristesse qui fut remarquée de tout le monde. « Elle détourna la vue quand je m'approchai d'elle, écrit-il; en se retirant, elle m'aborda en m'adressant quelques paroles que l'altération de sa voix et les larmes qui étaient dans ses yeux m'empêchèrent de bien entendre. »

Le projet ministériel de loi électorale continuait à occuper tous les esprits. Royer-Collard y était hostile, et réunissait des matériaux pour le combattre. Decazes préconisait une chambre élue pour neuf ans, renouvelable par tiers tous les trois ans. Royer reprochait à cette loi d'être essentiellement démocratique et de consacrer le principe de la souveraineté du peuple, en faisant abstraction tant du Roi que de la chambre des pairs. Il s'entendit avec Laffitte, chef d'un important groupe ministériel de gauche, pour éviter les écarts de ces représentants qui risquaient d'augmenter le nombre des voix favorables au projet. Il revenait d'ailleurs à la

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

même conclusion : la situation ne pouvait être sauvée que par la chute du favori et un coup d'État tenté par ses successeurs.

M. Lainé, lui aussi, souhaitait le rejet de la loi, pour forcer Decazes à la retraite et rendre un coup d'État inévitable, « ne pouvant soutenir avec honneur et dignité, à la tribune, confiait-il à M. Molé, un projet présenté par Decazes ». Le coup d'État lui semblait la dernière ressource, mais présentant cependant certains dangers. « Il peut, disait-il, être plus funeste à la dynastie qu'à la société. Les hommes libres d'engagements pourront opter entre la société et la dynastie, mais vous et moi devons tomber avec cette dernière. »

La situation n'était pas aisée pour Louis XVIII, obligé de résister à la fois aux ennemis de sa maison et aux royalistes partisans de moyens violents dont il ne voulait pas.

M. de Villèle, de son côté, ne voyant pas que la question à résoudre allait bien au delà de la loi qu'on voulait faire, s'en occupait avec ardeur et intérêt, comme si elle pouvait tout sauver. « Bien petit homme d'État », remarque en passant M. Molé.

Les mesures extrêmes, où l'on risquerait le tout pour le tout, répugnaient à M. de Villèle, qui voulait gagner du temps dans l'espoir d'un autre règne, n'attendant rien de celui-ci et regardant comme impossible de rien faire tant qu'il durerait.

Ce calcul semblait « être à la fois celui de son esprit et de son ambition ».

Decazes imagina tout à coup de réunir un conseil privé pour l'examen de la nouvelle loi. Outre les six ministres, devaient y prendre part MM. Dambray, de Richelieu, Lainé, Garnier comme ministres d'État, Mounier et Cuvier comme conseillers d'État. La présence de M. de Richelieu à ce conseil remplit Pozzo

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

de tristesse et de découragement. Il voyait à regret le duc se compromettre à la suite de Decazes et sembler soutenir une politique que lui, Pozzo, avait pour mission sinon de contrecarrer, du moins de déconseiller. Mme de Montcalm avait beaucoup travaillé à faire entrer son frère dans cette intrigue. A un bal chez Mme de Jumilhac, elle confia à M. Molé qu'elle ne cessait depuis longtemps d'engager M. Pasquier à réunir de telles personnalités pour examiner la loi. « C'est toujours, comme on l'a dit, écrit M. Molé, Joseph vendu par ses sœurs. »

Le duc de Richelieu se croyait, en conscience, obligé de prendre part à ces réunions, ne se rendant pas compte de la manœuvre. Il se plaignit à M. Molé de la *fatigue* de ces conseils si prolongés. « Au reste, ajouta-t-il assez naïvement, nous allons, je l'espère, en finir, et en vérité si la loi n'est pas bonne, ce sera notre faute, car nous sommes les maîtres d'en faire ce que nous voudrons. » « Je finis ma journée, continue M. Molé, chez Portalis, où je trouve Germain [1] avec un pied de nez de se voir si bien mystifié par Decazes. »

M. Lainé était loin de se réjouir de paraître aux séances du conseil privé. Il sentait cruellement le coup que Decazes lui avait porté en l'y appelant, mais il n'avait pas cru pouvoir se dérober à une convocation faite au nom du Roi. Il était surtout blessé dans son amour-propre de se voir présidé par Decazes et rangé au nombre de ses conseillers.

A peu de jours de là, M. Molé rendit visite au duc de Richelieu et affecta de ne pas lui parler des conseils privés. Plusieurs fois, le duc essaya de lui exposer ses vues, mais à chaque tentative, M. Molé détournait la

1. Il avait espéré que Decazes l'appellerait au conseil privé.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

conversation. Ce qui semble l'avoir étonné au cours de cet entretien, ce fut d'apprendre que M. de Richelieu venait seulement de lire ses *Essais de Morale et de Politique*.

Le soir eut lieu une nouvelle réunion présidée par le Roi. Lainé y parla avec chaleur contre le projet et l'on s'ajourna une fois de plus. Le duc de Richelieu accepta, sur les instances de Louis XVIII, de partir pour Londres porter au prince régent les condoléances du Roi à l'occasion de la mort de son père.

La composition du conseil privé ne mécontenta pas seulement quelques-uns de ceux qui y étaient appelés, mais aussi ceux qui avaient été laissés à l'écart. Barante, qui aurait bien voulu en être, se montra blessé de ce qu'il nommait la trahison de Decazes et de Mounier. Il en voulait surtout à ce dernier d'avoir été choisi à sa place.

Malgré tous ces incidents, la loi des élections finit par être mise sur pied. Le conseil se mit d'accord le 11 février[1]. Les principales dispositions étaient le renouvellement intégral de la chambre et l'élimination des candidats par les collèges d'arrondissement.

Le soir même, M. Molé se rencontra avec M. de Richelieu à un bal chez Mme de Mun. La conversation se porta naturellement sur la nouvelle loi. M. Molé déclara nettement au duc qu'il désapprouvait le mode d'élimination adopté, « comme absurde et démagogique ». « Rien ne m'a jamais paru meilleur », lui répondit sèchement celui-ci. M. Molé ne voulut pas rester sur ces derniers mots, et, rentré chez lui, ne résista pas au besoin d'adresser à M. de Richelieu une note, où il lui expliquait les motifs de son opposition.

1. 1820.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

Cette note fit malgré tout une certaine impression sur l'esprit du duc, qui alla le lendemain s'en entretenir avec Pozzo.

Lainé et Germain avaient vivement, mais inutilement combattu le projet. Le premier avait fait tout ce qu'il avait pu pour le maintien de la Charte et le rejet du renouvellement intégral, mais le favori l'avait emporté. « Du reste, dit-il, la faiblesse du Roi pour Decazes est plus grande que jamais. »

Royer-Collard, également hostile à la loi, chercha à réunir contre elle les voix de la gauche. Celle-ci comprenait deux groupes importants ayant à leur tête, l'un M. Terneaux, l'autre M. Laffitte. Royer s'était déjà assuré le groupe Terneaux ; il parvint aussi à se concilier celui de Laffitte. Mais ces négociations l'engageaient lui-même de plus en plus, plus même qu'il ne l'aurait désiré, avec la gauche de la chambre.

Le 12 février, M. Greffulhe, déjà atteint de la maladie qui devait l'emporter peu de jours après, donna un bal masqué. Le duc et la duchesse de Berry y parurent et M. Molé eut avec le prince une longue conversation. C'était le dernier entretien qu'il devait avoir avec lui.

Le lendemain, au sortir de l'Opéra, le duc de Berry tombait sous le poignard de Louvel. Il y avait ce soir-là « mascarades, folies chez M^me^ de la Briche, au milieu desquelles la nouvelle de l'assassinat du prince tomba comme la foudre, ou comme la mort ».

La consternation fut générale. Pour le ministère ce fut la catastrophe.

Les passions s'exaspérèrent, les bruits les plus invraisemblables se répandirent. Les uns attribuèrent à la rivalité des deux branches de la Maison de Bourbon un crime qui devait faire passer la couronne à la

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

branche cadette. D'autres le considérèrent comme l'œuvre directe et concertée d'un parti qui voulait anéantir la famille royale. On poussa même l'absurdité et la calomnie jusqu'à accuser Decazes de complicité avec Louvel. Ce triste attentat n'était que l'œuvre d'un isolé dont l'imagination était exaltée par la lecture des journaux révolutionnaires, auxquels la liberté de la presse permettait de prêcher chaque jour le régicide, la révolte et l'assassinat.

L'effet produit sur l'esprit de Louis XVIII par la mort du duc de Berry fut immense. Le Roi prévit que la foudre allait tomber sur son ministre. « Mon enfant, lui dit-il, les ultras nous préparent une guerre terrible. Ce n'est pas votre système, c'est le mien qu'ils attaqueront; ce n'est pas à vous qu'ils en veulent seulement, c'est à moi. » Decazes se déclara prêt à donner sa démission. Louis XVIII répliqua : « J'exige que vous restiez au ministère ; ils ne me sépareront pas d'avec vous. »

Un conseil de cabinet fut réuni auquel prirent part Mounier, Portalis, Fontanes, le duc de Lévis, Lally et Garnier. Il fut résolu de demander aux chambres la suspension de la liberté de la presse et de la liberté individuelle, et de convoquer la chambre des pairs comme cour judiciaire.

Après les premières larmes données à la mémoire du duc de Berry, les ultras éclatèrent en sanglants reproches. Le passage fut trop rapide de la douleur à la fureur politique. La presse d'extrême droite se livra contre Decazes à une campagne d'injures et d'outrages aussi injuste que violente, et M. de Martainville, dans *le Drapeau Blanc*, dépassa toute mesure.

Les deux chambres firent des adresses au Roi. Celle des pairs, votée à l'unanimité sur la proposition

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

de M. Lally-Tollendal, flétrissait, « les doctrines perverses dont on veut empoisonner l'Europe et qui en sont venues à ce point de consacrer l'impiété, la trahison, l'assassinat et le parricide ». Les pairs offraient ensuite de s'associer à toute mesure de défense ou de répression qui serait proposée. Cette seconde partie ne fut pas votée sur l'intervention de M. Molé et de M. de Richelieu qui firent observer que la chambre, ayant été constituée en cour judiciaire, ne pouvait s'exprimer qu'en termes généraux sur ce douloureux événement.

A la chambre des députés, une adresse fut également proposée. Une morne consternation régnait dans l'assemblée. Trois ministres étaient seuls présents à la séance, MM. Pasquier, Roy et Portal. A peine la lecture du procès-verbal était-elle achevée que M. Clausel de Coussergues proposa de mettre Decazes en accusation, comme complice de l'assassinat du duc de Berry. Cette proposition fut mal accueillie, même par une grande partie de la droite. M. de Villèle prit à part M. Clausel et lui dit : « Votre proposition est mal rédigée. Accuser M. Decazes de complicité avec Louvel est absurde. Il faut l'accuser vaguement d'attentat de haute trahison. »

Malgré cet incident, la chambre des députés fut unanime dans la pensée de voter une adresse au trône, mais se divisa sur la forme à lui donner. Les royalistes, représentés par M. de la Bourdonnaye, voulaient reproduire la proposition Clausel, les ministériels voulaient marquer leur adhésion à toutes les mesures que les circonstances pourraient commander; enfin les indépendants, tout en s'associant à la douleur royale, demandaient des garanties de liberté et repoussaient toute espèce de lois d'exception. La commi

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

sion, formée de membres des divers partis en nombre à peu près égal, évita d'aggraver ces premiers froissements en rédigeant un projet tout à fait en dehors de la politique, qui fut adopté.

Diverses versions circulaient sur la position de Decazes. Les uns disaient que, cédant aux instances de la famille royale, il avait donné sa démission, les autres, qu'il la refusait. Ses amis soutenaient qu'il ne pouvait s'en aller devant les calomnies des journaux royalistes et l'accusation de M. Clausel. En réalité, la situation était la suivante :

De toutes parts arrivaient des adresses réclamant des mesures contre l'esprit révolutionnaire et des précautions pour l'avenir de la monarchie. La cour royale de Paris, par l'organe du premier président Séguier, remit à Louis XVIII une adresse où elle assurait le Roi de son appui et de son dévouement dans l'application des mesures qu'il jugerait opportunes. L'armée, les gardes nationales, les conseils municipaux, tous demandaient à la royauté de veiller sur elle-même et sur le pays. Les circonstances exigeaient des mesures exceptionnelles, le gouvernement devait agir, mais M. Decazes était-il assez fort pour avoir une majorité? Les royalistes lui refusaient la dictature; M. de Villèle se déclarait prêt à l'accorder à tout autre qu'au favori. La même opinion prévalait au centre droit. Pourtant M. Lainé, bien que regardant que tout était perdu pour Decazes et avec lui, se faisait un scrupule de refuser, même à Decazes, les lois d'exception qu'il jugeait indispensables.

De leur côté, Barante et Germain, suivis par les doctrinaires, étaient opposés aux mesures exceptionnelles, mais faisaient tous leurs efforts pour retenir le favori. Celui-ci, voulant toujours s'assurer l'appui du

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

duc de Richelieu et aidé en cela par Pasquier et son entourage, cherchait à éloigner le duc de M. Molé. « Frédéric, de Mun, sont bien mal pour moi », constate ce dernier.

Le 14 février au soir, le conseil des ministres se réunit. « Je veux, Messieurs, dit Louis XVIII, sauver notre pays sans les ultras, si c'est possible. Cherchons une majorité en dehors des amis de M. Clausel et de M. de la Bourdonnaye. » On arrêta définitivement le projet de loi édictant des mesures préventives contre les journaux. On voulut établir la nouvelle censure sur quelques garanties en constituant une commission composée de pairs et de députés, chargée de veiller à l'exercice impartial du pouvoir discrétionnaire que le gouvernement demandait aux chambres. C'était une idée de M. de Fontanes, incompatible avec la responsabilité ministérielle; cependant elle fut adoptée avec quelques modifications.

Un second projet, présenté par M. Pasquier, avait pour objet la suspension de la liberté individuelle. Tout individu prévenu de machinations contre la personne du Roi, la sûreté de l'État et les personnes de la famille royale pouvait être arrêté et détenu sur un ordre délibéré en conseil des ministres et signé de trois ministres au moins. Cette loi d'exception ne pouvait avoir plus d'un an de durée, si elle n'était pas renouvelée. Pensant pouvoir obtenir plus facilement le vote de ces deux lois, le conseil décida de présenter le même jour aux chambres le projet de loi électorale. C'était une faute de tactique, et confondre une loi permanente et fondamentale avec des mesures d'exception.

Decazes ne pouvait chercher une majorité qu'au centre et parmi les doctrinaires. Il tint une confé-

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

rence chez lui avec MM. Terneaux et Laffitte et s'assura de leur appui; Royer-Collard, Germain et Barante assistaient à l'entretien. Ils promirent l'appui de leur groupe, sous la condition que les lois d'exception seraient amendées suivant leurs désirs, et ce fut sous cette forme que l'entente fut conclue.

Les doctrinaires exultèrent du succès qu'ils venaient de remporter, et se crurent les maîtres de la situation. Le soir, le duc de Broglie donnait une réception où Villemain, Germain, Barante et de nombreux doctrinaires étaient présents et proclamaient bien haut que Decazes triomphait et que le Château était vaincu.

Leur succès devait être de courte durée. Les trois projets ministériels furent mal accueillis par les chambres; les journaux de droite, et spécialement le *Journal des Débats* et *le Conservateur*, entamèrent une violente campagne contre le favori, qu'ils désignaient comme le seul obstacle à la formation d'une majorité monarchique, et à son tour le Château allait intervenir.

Durant les deux premiers jours qui avaient suivi l'attentat de Louvel, Monsieur n'avait témoigné aucun ressentiment contre Decazes. La mort du duc de Berry avait rapproché les deux frères. Monsieur profita de cette situation pour essayer d'obtenir le renvoi de Decazes. Accompagné de Madame, il se rendit chez le Roi et demanda nettement à Louis XVIII un changement de système. « Nous marchons à une révolution, Sire, ajouta la duchesse d'Angoulême; conjurez l'orage, il en est temps encore. M. Decazes a trop froissé les royalistes pour se rapprocher d'eux, qu'il cesse de faire partie de votre conseil, et tous viendront se réunir pour prêter main forte à votre gouvernement. »

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

Le Roi accueillit cette démarche avec humeur, et répondit qu'il appartenait à lui seul de juger la marche de son gouvernement.

« Il m'est impossible de rester aux Tuileries, répliqua Monsieur, si M. Decazes, accusé par M. Clausel de Coussergues, y reste encore comme ministre. Que Votre Majesté me permette de me retirer à Compiègne. »

Madame insista de nouveau et en termes si pressants que Louis XVIII, ébranlé, répondit :

« Vous le voulez, eh bien, nous verrons! »

Lorsqu'il apprit cette démarche, Decazes comprit qu'il devait songer à la retraite, et parla lui-même au Roi de la nécessité de sa démission. Louis XVIII n'essaya pas de retenir son ministre et, après lui avoir confié qu'il considérait Monsieur et son entourage comme essayant de lui enlever peu à peu tout son pouvoir, il lui dit : « Je ne veux pas de M. de Talleyrand, il n'y a donc que M. de Richelieu qui puisse vous remplacer. Allez le voir et cherchez à le convaincre de la nécessité du nouveau sacrifice que je lui demande. Quant à vous, je me réserve de montrer à ces gens-là que vous n'avez pas perdu ma confiance. »

Aussitôt cette nouvelle connue, tous les amis du duc se précipitèrent chez lui pour le presser de prendre la place vacante de Decazes. M. de Richelieu était au lit, malade, et ne put les recevoir. A plusieurs reprises, le comte d'Artois lui dépêcha M. de Vérac; M. de Villèle de son côté lui envoya M. Molé qui put se faire recevoir, mais M. de Richelieu évita de lui parler affaires et de se trouver seul avec lui. M. Molé se retira et dut se contenter, aussitôt rentré, de lui écrire pour le mettre au courant de la mission qu'il n'avait pu remplir.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

Après une nouvelle conférence avec Monsieur, le Roi se décida à appeler lui-même le duc. « Le sacrifice est fait, dit-il, il ne s'agit plus que de décider M. de Richelieu. » « Voyez, dit celui-ci à Mounier, après avoir écouté M. Lainé porteur du message royal, voyez la tuile qui tombe sur ma tête, le Roi veut que je forme un ministère ! »

Il céda néanmoins devant l'insistance de ses deux interlocuteurs et consentit à reprendre le pouvoir; « mais, dit-il à Mounier, je compte sur vous pour le ministère de l'Intérieur ».

En faisant à M. Molé le récit de cette démarche, M. Lainé laissa percer un certain dépit du peu d'empressement qu'avait mis le duc à lui offrir un portefeuille. « Vous a-t-il beaucoup pressé de rentrer avec lui? » demanda M. Molé. « Non, répondit-il, il m'a simplement dit une fois : Si j'acceptais, consentiriez-vous à être encore ministre avec moi? »

M. de Richelieu prit la présidence du conseil, sans portefeuille. La composition du ministère restait la même, moins Decazes, que le comte Siméon remplaçait à l'Intérieur. Mounier, à qui M. de Richelieu aurait voulu confier ce poste, fut trouvé trop jeune. On l'adjoignit à M. Siméon comme sous-secrétaire d'État, et, sous l'influence du pavillon de Marsan, M. Capelle, homme de confiance du comte d'Artois, fut placé à la direction du personnel. M. Portalis devenait sous-secrétaire d'État à la Justice.

Le Roi combla de faveurs son ancien ministre. Il lui remit personnellement, écrit et signé de sa main, un brevet de duc et le nomma ambassadeur à Londres.

La retraite du favori entraîna celle de tous les doctrinaires du ministère de l'Intérieur. On exigea le départ de M. Guizot, qui dut abandonner sa place de

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

directeur des communes. Mirbel et Villemain eurent le même sort. D'autres démissions suivirent.

Decazes n'était plus ministre. Sa chute fut plus rapide encore que ne l'avait été son élévation. Après avoir été, aux premiers temps de sa faveur, adulé par les royalistes qui mettaient en lui tout leur espoir, il se trouva bientôt, par son système ultra-libéral, en butte à leur opposition et à leurs colères. Son erreur fut d'avoir poussé trop loin la politique de l'oubli que Louis XVIII voulait pratiquer. Il fit rentrer en France de nombreux proscrits sans distinction, donna des places, des faveurs, parfois inconsidérées, même aux ennemis de la monarchie, comptant sur son ascendant personnel pour les rallier à la cause qu'il croyait servir. Entraîné par son ambition, il voulut parvenir trop vite au faîte, et pour y réussir n'employa pas toujours les moyens les plus heureux. Aussi, dans sa course hâtive, il s'attira des rancunes et des ressentiments implacables. L'assassinat du duc de Berry fit éclater l'orage qui grondait sur sa tête, et lorsqu'il voulut, par ses lois d'exception, refréner l'explosion des idées révolutionnaires qu'il n'avait pas su prévoir, il était trop tard et personne ne le suivit. Les royalistes lui reprochèrent âprement ses concessions passées, les partis de gauche ne lui pardonnèrent pas de leur barrer le chemin. Il ne fut pas de taille à leur résister et succomba sous le poids d'une responsabilité trop lourde pour ses épaules, victime d'une accusation injuste et des haines qu'il avait soulevées.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

CHAPITRE X

Le second ministère Richelieu (février 1820-12 décembre 1821). — Neutralité amicale de M. Molé. — Lois sur la presse et la liberté individuelle. — Projet de proclamation royale aux Français. — La loi électorale. — Attitude des royalistes et de la gauche. — Royer-Collard, Villèle et Corbières. — Anecdotes sur le retour de l'Ile d'Elbe et l'exécution du duc d'Enghien. — Amendement Camille Jordan. — Troubles dans Paris. — Vote de la loi électorale. — Rupture avec les doctrinaires. — Révolution de Naples. — Conspiration militaire du 19 août. — Réformes militaires. — La maison du Roi. — Une démarche de M. d'Ormesson. — Les souverains décident de se réunir à Troppau.

M. Molé ne fit pas partie de la nouvelle administration et il ne semble pas que M. de Richelieu lui ait demandé sa collaboration. Il ne s'y serait d'ailleurs probablement pas prêté, prévoyant que le ministère allait être entraîné, tôt ou tard, vers une politique de réaction royaliste, mais l'amitié devait le retenir hors de l'opposition.

Une occasion de manifester la réserve amicale à laquelle il s'était résolu se présenta bientôt. Les trois projets de loi sur la presse, la liberté individuelle et la réforme électorale, élaborés par Decazes, étaient en discussion. M. Molé fit partie, à la chambre des pairs, de la commission de la loi sur la presse. Cette chambre formait une imposante majorité centre-droit et constituait le plus solide appui de M. de Richelieu. Elle

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

était hostile à l'amendement, introduit par Decazes, qui créait une commission censoriale et que M. de Richelieu avait conservé. Au sein de la commission, M. Molé le critiqua et soutint que la censure devait appartenir au Roi. Il écrivit en ce sens au président du conseil et lui fit connaître en même temps les dispositions de la chambre, qui, sans vouloir repousser une loi proposée par lui, demandait la suppression de l'amendement. M. de Richelieu ne fut pas convaincu.

« Je ne partage pas votre opinion, lui écrivit-il[1], au sujet de l'amendement à la loi de la presse. Si l'on ne veut pas la donner autrement, il faudra bien la prendre ainsi, mais j'en serais désolé pour des raisons qu'il serait trop long de vous dire. Si, comme je le crains, vous êtes d'un avis contraire au mien, tout ce que je vous demande, c'est de ne pas vous déclarer et surtout de ne pas parler. J'attends ce sacrifice de votre amitié et je vous en serai reconnaissant. — R... »

M. Molé lui répondit aussitôt :

« Il y a peu de sacrifices que vous ne deviez attendre de mon amitié ; elle vous sera fidèle, même lorsqu'elle pourrait ne se croire payée d'aucun retour. Je regrette profondément que vous persistiez dans une idée qui n'avait été suggérée à M. Decazes que par sa position et que vos commissaires eux-mêmes abandonnent. Je m'étais prononcé hautement contre elle dans mon bureau, en soutenant que la censure devait être donnée au Roi. A dater de ce moment, je mets un sceau sur ma bouche et vous pouvez compter sur mon silence hors la chambre comme dans la chambre. Si je suis réservé au chagrin de ne pas approuver votre marche et de vous voir suivre celle des hommes dont

1. 22 février 1820. *Arch. de Ch.*

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

je me suis attiré la haine en m'attachant inséparablement à vous, rien ne trahira ce que j'éprouve, et je m'éloignerai, s'il le faut, pour ôter tout prétexte à la calomnie auprès de vous. Comptez sur moi en tous temps, à toutes les époques. Mon dévouement ne s'éteindra qu'avec moi. — M... »

Le 23 février, le rapport de la loi sur la presse fut présenté à la chambre des pairs. « Dès que le duc m'aperçoit, écrit M. Molé, il m'emmène pour me consulter. Sa manière est plus affectueuse que jamais. Il affecte de me témoigner beaucoup de confiance et d'amitié devant tout le monde, mais il est embarrassé et ne me parle pas de ma dernière lettre. »

La loi fut adoptée trois jours après. M. Molé n'était pas intervenu dans la discussion, et avait, dans des conversations privées, secondé les ministres dans la mesure où le lui permettaient ses précédentes déclarations. Il fit adopter un amendement qui sauvegardait les droits des journaux déjà existants. Cette intervention causa de l'aigreur à M. de Talleyrand. « Vous êtes dans la loi pour un *Toutefois* », lui dit ce dernier.

A une réception aux Tuileries, quelques jours plus tard, M. Molé se vit entouré d'anciens et de nouveaux amis, qui semblaient l'ignorer depuis quelques mois. Les ministres se rapprochent de lui, se souvenant de son ancien crédit sur le président du conseil. Portal lui-même « fait des courbettes ».

Le lendemain, avant la séance de la chambre des pairs, M. Molé se rendit chez M. de Richelieu. « J'allais vous écrire », lui dit celui-ci, et il l'emmena dans son cabinet. « Là, continue M. Molé, il m'apprend que, revenant à mon opinion, les ministres renoncent à leur commission censoriale prise dans les chambres, et consentent à ne demander la censure que jusqu'à

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

la fin de la prochaine session. Du reste le duc me parle avec confiance de sa position, et lorsqu'il en vient à Decazes, il me dit que j'ai été mal pour lui, et que s'il me parle ainsi c'est pour ne rien conserver sur son cœur contre moi. J'essaye, en lui répondant, j'essaye encore une fois de lui faire connaître la vérité, mais je doute que j'aie réussi, tant sont profondes les illusions où ce brave homme a été entretenu par le plus habile des trompeurs.

« Le Roi donne pour mot d'ordre : Élie et Chartres. Il fait mettre le portrait de Decazes dans son cabinet. J'entends deux officiers le raconter et s'en moquer sur le Pont Royal. Il dit à Siméon en recevant son serment : « Je regrette beaucoup, Monsieur, votre prédécesseur »; au chancelier en recevant la loi de la presse : « La majorité eût été plus forte si M. Decazes y eût été, et il aurait encore mieux parlé que M. Pasquier. »

« Je vais le soir chez M. de Richelieu, qui ouvrait son salon, et j'y trouve tout le côté droit. Les ministériels qui s'étaient éloignés de moi s'en rapprochent avec un impudent empressement.

« Le lendemain, entretien avec Lainé. Il est bien découragé et attiédi sur le duc de Richelieu, comme si le duc n'avait pas contenté son amour-propre. Peut-être Lainé, tout en ne voulant pas être ministre, est-il à son insu mécontent que le duc le soit sans lui. »

La loi sur la presse avait été adoptée par la chambre des députés avec quelques adoucissements. Celle sur la liberté individuelle passa avec plus de difficultés. Decazes avait promis à M. de Richelieu l'appui de ses amis; ils firent au contraire une violente opposition. Le prétexte de cette attitude fut une intervention maladroite de Clausel de Coussergues, qui renouvela ses

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

accusations contre le favori. Le duc s'attrista de cette défection, surtout de l'idée de soupçonner la sincérité de Decazes.

Le Roi avait fait venir Saint-Aulaire avant la séance, pour lui exprimer sa volonté de voir les amis de l'ancien ministre soutenir le nouveau gouvernement.

« Mme de Saint-Aulaire raconta ce qui suit à Mme de Mun : « Saint-Aulaire avait préparé un discours en réponse à Clausel. Pasquier, le sachant, le fit éveiller dans la nuit pour le supplier de faire le sacrifice de son discours et laisser Clausel retirer sa proposition. Saint-Aulaire ne voulut rien promettre, disant que c'était une affaire particulière entre Clausel et lui, dont les ministres n'avaient pas à s'occuper. Le lendemain, il reçut un billet du duc de la Châtre, lui annonçant que le Roi le recevrait à une heure. Il y fut. Le Roi eut les larmes aux yeux en le voyant entrer et lui montra de la main le portrait de Decazes en face de celui de Madame et à la place de François Ier. « Voilà tout ce qui me reste, s'écria-t-il, on a pu me l'arracher, mais non l'ôter de mon cœur. Au reste, vous le savez, je ne l'ai laissé partir que pour le sauver, pour le conserver, lorsque je ne pouvais plus le défendre. » Le Roi tenait un livre de poste ouvert à la route de Bordeaux, calculait où devait être Decazes au moment où il parlait et s'étonnait que la première lettre qu'il eût reçue de lui eût retardé de quatre heures.

« Il dit ensuite à Saint-Aulaire qu'il fallait laisser Clausel retirer sa proposition, que ses ministres le demandaient, et avec raison, afin d'éviter tout ce qui pouvait accroître les haines, et qu'il le chargeait de le dire à tous les amis de Decazes. »

Cet avis ne fut pas suivi. Les doctrinaires évincés

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

cherchaient à revenir au pouvoir. Ils voulaient un ministère de leur nuance, avec ou sans Decazes, et la discussion des trois projets de loi leur offrit une occasion, qu'ils se hâtèrent de saisir, de faire brèche au ministère.

Royer-Collard, effrayé de sa faveur dans la gauche, hésitait à les suivre et voulait gagner du temps. Il avait vu Decazes la veille de son départ. Celui-ci s'était jeté dans ses bras, en lui reprochant d'être une des causes principales de sa chute.

Le second ministère de M. de Richelieu présentait le même manque d'homogénéité que le premier. M. de Serre, toujours en convalescence dans le Midi, écrivit au président du conseil une lettre dans laquelle il se montrait hostile à toute loi d'exception. Cependant il ne voulait pas créer de difficultés à ses collègues et offrait de revenir tout de suite pour éviter que son absence ne fût mal interprétée, bien que son état de santé dût encore le retenir six semaines loin de Paris. Il se plaignait vivement des attaques dirigées contre lui dans le *Conservateur* par Fiévée et Chateaubriand, d'autant plus qu'il travaillait chaudement pour ce dernier auprès du Roi.

De noirs pressentiments tourmentaient Lainé. La situation du cabinet lui paraissait précaire. Il rapporta à M. Molé que Louis XVIII n'avait même pas remercié M. de Richelieu d'avoir repris le pouvoir. Cette froideur devait être exploitée par les ennemis du duc, qui ne manquèrent pas de représenter le Roi comme n'attendant qu'une occasion pour rappeler Decazes au ministère.

Sur les bancs de la droite, la loi sur la liberté individuelle était accueillie avec une certaine hostilité, non par principe, mais parce que l'on craignait la

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

faiblesse du ministre chargé de l'appliquer. M. de Villèle était d'avis de ne pas sortir des voies légales, mais n'augurait pas d'un vote hostile au ministère.

M. Molé alla le prier de la part du duc de Richelieu de venir le voir, afin de s'entretenir avec lui. Tous trois examinèrent ensemble la situation. M. de Villèle insista sur la nécessité d'abréger à tout prix la session, de dissoudre la chambre et de procéder à de nouvelles élections en se servant de la loi actuelle. Il lui paraissait impossible d'obtenir le vote de la loi électorale en vingt-six articles telle que Decazes l'avait proposée. Il proposa d'y substituer une loi plus simple, qui, en respectant la Charte, établirait les deux degrés.

Le conseil s'occupait de la proclamation que Louis XVIII voulait adresser aux Français à l'occasion de la mort du duc de Berry. Fontanes avait été chargé de rédiger un projet, et M. de Richelieu l'envoya à M. Molé en lui demandant ses observations. « Jamais, dit celui-ci, Fontanes ne me parut plus faiblement inspiré. J'envoyai sur-le-champ au duc mes corrections, qui valaient une refonte totale. Dans un long entretien, le lendemain, le président du conseil me consulta comme autrefois, me mettant de plus en plus dans ses affaires. Mes observations ouvrirent les yeux de Pasquier qui, comme Lainé, avait d'abord approuvé l'adresse de Fontanes. Mounier la trouva presque inadmissible. En résultat, les ministres trouvèrent que si on prenait le travail de Fontanes pour canevas, on ne pouvait mieux faire que d'adopter toutes mes corrections, mais qu'il valait encore mieux rédiger une nouvelle adresse. Mounier en fut chargé. »

Ce nouveau projet, conçu dans un esprit plus politique que le premier, fut cependant trouvé trop sec et médiocrement écrit. On décida alors de remettre tous

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

les projets à Pasquier, qui reçut la mission de présenter une rédaction définitive. « Du reste, dans ce ministère, comme autrefois dans le nôtre, il manque de direction, de plan, de vues générales, continue M. Molé. Trois jours après, j'allai chez le duc de bonne heure; je le trouvai fumant sa pipe avec M. de Walmoden après déjeuner. Cette fumerie durant depuis une heure, j'allais m'en aller lorsqu'il me pria de passer dans son cabinet pour me montrer quelque chose. C'était la nouvelle proclamation de Pasquier. Elle n'était pas même en français. Elle ne renfermait ni une intention, ni une idée. On ne conçoit pas comment on peut concilier cette absence complète de talent, cette ignorance absolue des règles du langage avec la facilité d'élocution que Pasquier porte à la tribune. J'en dis franchement mon avis au duc, qui, ne sachant plus à quel saint se vouer, me prie d'aller trouver Lainé, de relire avec lui tous les projets et dire ce qu'il en pensait; mais, la veille, j'avais fait part de mes réflexions sur l'opportunité du moment qu'on choisissait pour faire cette déclaration. A mon avis, il fallait la faire paraître dans les trois jours qui suivirent la mort du duc de Berry ou attendre la fin de la session. Mounier, frappé des raisons que je lui donnai à l'appui de mon opinion, les communiqua à Pasquier, qui, à son tour, en écrivit au duc, tout en persistant dans l'avis de proclamer. Lainé, consulté à son tour, inclina vers l'affirmative, mais il fallait lire sur sa figure l'expression de son profond dédain lorsqu'il lut la proclamation de Pasquier. Les paroles lui manquèrent pour le peindre. Il me chargea de dire au duc qu'il n'y avait pas autre chose à faire qu'à adopter le projet de Fontanes avec toutes mes corrections et me charger avec ce dernier de la rédac-

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

tion définitive. Je faisais mon rapport au duc lorsque Villèle arriva. Il fut consulté à son tour. Il repoussa d'abord comme dangereuse la rédaction de Fontanes, trouva que celle de Pasquier ne souffrait pas même l'examen et conclut, après m'avoir entendu, à attendre la fin de la session. Pasquier survint sur ces entrefaites et, imposé par l'avis de Villèle réuni au mien, consentit à tout ajourner. Ce dernier me chargea de faire avaler à Fontanes la pilule et de lui annoncer que le Roi lui accordait les entrées du cabinet. Je m'en acquittai avec succès. »

La discussion de la loi sur la presse donna lieu à des scènes de violence à la suite desquelles Roy se battit avec le député Corday. La gauche, les doctrinaires, firent une vive opposition. Dans la presse, dans l'opinion, régnait la même agitation. Néanmoins, la loi passa à une majorité de 19 voix.

Le ministère avait réussi à faire adopter les mesures d'exception. La loi d'élection allait présenter plus de difficultés. Le duc de Richelieu en était resté au projet déposé par Decazes. M. Molé chercha à lui ouvrir les yeux sur l'opposition qu'il rencontrerait dans les chambres et profita de cet entretien pour lui apprendre, à son grand étonnement, que quelques-uns de ses amis avaient, l'été précédent, cherché à le faire revenir au ministère avec Decazes, puis que Royer avait tenté de séparer de Serre du favori, dans l'espoir de former un cabinet d'amalgame ayant le duc à sa tête. Il le mit ensuite en garde contre de nouveaux pièges. Decazes était resté en communication avec ses amis. Ceux-ci projetaient de le faire revenir de Libourne en même temps que de Serre reviendrait de Nice, pour constituer un ministère de gauche. Le duc en fut frappé et, plein d'un amer dépit, s'écria qu'il n'était

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

nullement fait pour déjouer tant d'intrigues. M. Molé insista de nouveau sur la nécessité de retirer la loi et d'en proposer une autre. Il n'obtint d'autre résultat que de susciter la colère du duc, qui lui répondit que la loi présentée était excellente. Cette opinion lui était en réalité imposée par la crainte d'avoir à lutter contre Pasquier et surtout contre Decazes. La conversation fut interrompue par l'arrivée de M. de la Tour du Pin, que le ministère envoyait en Espagne.

Cette résolution de M. de Richelieu de ne rien changer à la loi inquiétait M. Molé. Il se rendit chez M. de Villèle. Il obtint de lui d'attendre que le travail de la commission fût plus avancé pour attaquer le ministère, et on convint que M. de Villèle et M. de Corbières retarderaient de huit jours la démarche qu'ils comptaient faire auprès du duc. Monsieur exigeait que Decazes ne revint à Paris qu'après l'adoption de la loi; le duc de Richelieu promit que si le favori passait par la capitale pour se rendre en Angleterre, il ne resterait pas plus de huit jours.

L'ambassade de Londres n'était pas la seule à pourvoir. Celle du Brésil n'avait pas de titulaire. Chateaubriand la briguait et le Roi la lui avait presque promise, sur la demande du duc de Richelieu, quand la phrase fameuse « les pieds lui ont glissé dans le sang » vint tout empêcher[1].

1. Dans le *Conservateur* du 3 mars 1820, Chateaubriand écrivait un violent article contre Decazes qui se terminait ainsi : « Nos larmes, nos gémissements, nos sanglots ont étonné un imprudent ministre : les pieds lui ont glissé dans le sang ; il est tombé. »

Dans les *Mémoires d'outre-Tombe*, il revient sur cette phrase (t. IV, p. 142) :

« ... Enfin, la mort de M. le duc de Berry accrut les inimitiés de part et d'autre et amena la chute du favori. J'ai dit que *les*

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

M. Molé avait obtenu un répit de M. de Villèle, il s'efforça de parer à une autre menace. Royer-Collard, « cet homme faible et variable », avait renoué avec les doctrinaires et était retombé sous leur influence. Il voulait se déclarer contre le ministère. « Du reste, dit-il à M. Molé, je considère les Bourbons perdus sans ressource ». Il se prêtait aux intrigues de ceux qui rêvaient d'un nouveau ministère, mais ne consentait à les suivre que si Decazes en était exclu. Il fallait attendre le retour de M. de Serre. Pour gagner du temps, Royer persistait à vouloir faire traîner en longueur l'examen de la loi des élections. M. Molé l'engagea vivement à aller trouver le duc et à s'expliquer franchement avec lui. Royer-Collard le promit, mais Guizot, arrivant sur ces entrefaites, mit fin à la conversation.

Les intrigues nouées autour de Decazes causaient une certaine inquiétude aux amis du duc. M. Molé vint s'en entretenir avec Mounier. Celui-ci les lui confirma et lui apprit que M. de Saint-Aulaire venait de partir pour Libourne, après avoir eu une longue audience du Roi. L'attention de Mounier était surtout occupée par l'accomplissement de sa nouvelle fonction. Ses idées sur la police étaient loin d'être celles de Decazes. Il voulait la régénérer et lui donner « le caractère d'une magistrature, en remplaçant par d'honnêtes gens la canaille dont se composaient ses agents ». C'était une lourde tâche sous le fardeau de laquelle il parut physiquement et moralement affaissé.

M. Molé réunit un soir à dîner Pozzo, qui lui confia que l'empereur Alexandre voulait une nouvelle réu-

pieds lui glissèrent dans le sang, ce qui ne signifie pas, à Dieu ne plaise, qu'il fut coupable du meurtre, mais qu'il tomba dans la mare rougie qui se forma sous le couteau de Louvel. »

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

nion des souverains à Aix-la-Chapelle, M. de Richelieu, Villèle, Fontanes, Clermont-Tonnerre, Doudeauville, Maine de Biran. M. de Villèle avait un enfant malade à Toulouse et parla de son intention d'aller passer quinze jours auprès de lui. Il lui fut représenté combien sa présence était nécessaire pour contenir l'impatience et l'indiscipline de ses amis, pour négocier l'affaire de la loi des élections et conserver au ministère sa majorité. Il promit d'en parler au duc. Après le dîner, il le prit à part et eut une longue conversation avec lui, à l'issue de laquelle il rapporta à M. Molé qu'il se mettait à la discrétion de M. de Richelieu et irait le lendemain conférer avec lui sur la loi des élections et prendre une résolution au sujet de son départ.

Les convives venaient de se retirer quand M. Molé vit entrer, à son grand étonnement, la grande dame qui le printemps précédent avait précipitamment quitté Paris pour s'éloigner de lui. Elle était triste et préoccupée. Elle demanda à voir les deux enfants de la maison et passa autour du cou de l'aînée le collier qu'elle portait au sien, puis chercha, sans succès, l'occasion d'un entretien particulier. « Embarras mutuel. Que tout cela deviendra-t-il? » se demande M. Molé. Il n'eut d'autre ressource que de la reconduire jusqu'à sa voiture.

La réforme électorale, telle que l'avait présentée Decazes, comportait le renouvellement quinquennal et l'augmentation du nombre des députés. La majorité y était opposée parce que ces dispositions étaient contraires à l'esprit de la Charte. La seule concession qu'elle admit fut que les collèges départementaux seraient fractionnés en collèges d'arrondissement. Ce projet déplut aux royalistes, dont les plus impatients

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

voulaient purement et simplement repousser la loi tout entière et mettre le ministère en minorité. M. de Villèle cherchait avec peine à les calmer, aussi la perspective de son prochain départ inquiétait-elle M. Molé. Ce dernier retourna chez M. de Richelieu et insista sur la nécessité de le retenir à tout prix. Le duc lui apprit le soir qu'il y avait réussi et qu'ils avaient résolu d'étudier un projet dont la rédaction lui serait envoyée.

Les royalistes, s'opposant au fractionnement des collèges départementaux, on dut y renoncer et l'on revint aux deux degrés, mais les chefs de la majorité monarchique n'étaient pas d'accord sur le mode d'exécution. Après de longs pourparlers on s'arrêta au système suivant : le collège départemental fut divisé en collèges d'arrondissement. Le premier comprenait le cinquième des électeurs pris parmi les plus imposés, les seconds les quatre cinquièmes restant. Les collèges d'arrondissement nommaient chacun, à la majorité absolue, autant de candidats qu'il y avait de sièges à pourvoir, et le collège départemental choisissait les députés parmi ces candidats. M. Siméon fut chargé de la rédaction, aidé de Pasquier et de Mounier.

Le côté gauche s'éleva contre ces dispositions, refusant au gouvernement le droit de substituer un nouveau projet à celui dont les chambres étaient déjà saisies. Les doctrinaires se séparèrent alors de la gauche pour sauvegarder l'initiative de la couronne. Cependant la commission n'adopta le projet que par cinq voix contre quatre, et M. Lainé fut chargé du rapport. Celui-ci allait se trouver dans une position assez délicate et hésita longtemps avant d'accepter. Ayant été l'un des principaux auteurs de la loi du

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

5 février 1816, il devait maintenant défendre les deux degrés contre lesquels il s'était jadis élevé. Rien n'était moins certain que leur adoption par la chambre; aussi M. Lainé proposait-il de les présenter d'abord aux pairs, qui leur étaient favorables, pensant que les députés seraient influencés par leur exemple. M. Molé lui fit remarquer que le résultat serait presque certainement le contraire de ce qu'il désirait. Lainé déclara qu'il fallait dans ce cas renoncer aux deux degrés. D'ailleurs, le centre voulait maintenir le vote direct et il était à prévoir qu'il faudrait le conserver. On songea alors, comme correctif, à réduire le cens et le nombre des électeurs.

« Le soir, écrit M. Molé, Maine de Biran vient chez moi, tout épouffé, me demander s'il était vrai que je déconseillais de porter la loi aux pairs. Je lui répondis que je ne donnais pas de conseil, que je refusais toute responsabilité. Je dis seulement ce que je voyais et prévoyais, le mauvais effet sur le public et les deux chambres de la présentation aux pairs, tout en croyant que la loi, telle qu'elle serait, aurait la majorité chez eux. J'allai le lendemain chez le duc et lui répétai le même discours. Il m'apprit que le ministère allait remplacer la proclamation royale, à laquelle il renonçait, par une circulaire aux préfets, signé *Richelieu*. Mounier la rédigeait et me la communiquerait. Il ajouta que Lainé, Villèle, Corbières, Saint-Cricq, Maine de Biran devaient se réunir dans la matinée pour aviser à un parti définitif sur la loi des élections.

« Conversation avec Sémonville aux Tuileries. C'est un orléaniste honteux. Il me confie mystérieusement que le Roi a le dévoiement; que le dénouement approche, que la minorité des députés est décidée à tout tenter; qu'il est question de tous les attentats

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

possibles, enfin que les bonapartistes tels que Marmont, Caulaincourt, etc., renoncent à leurs projets et se font orléanistes. Quel personnage d'intrigue et de comédie que Sémonville! Ce n'est plus de notre temps. »

M. Molé n'abandonnait pas ses projets d'ambassade. Il écrivit au duc pour lui demander celle de Turin, et essuya un refus déguisé sous les protestations de la plus constante amitié qu'accompagnait une invitation à dîner. Il ne put l'accepter, parce qu'il était prié depuis longtemps chez Mme de Broglie avec Mme de XX... et Talma. Ce dîner fut un mécompte pour cette dernière. Le matin, elle avait écrit à M. Molé pour lui demander de l'en ramener et il n'avait pas voulu y consentir. « Pendant toute la soirée, dit-il, elle fut gauche, hors de mesure et cherchant à faire de l'effet. Elle se retira fort mécontente de moi. Mme de Broglie fut simple et aimable, mais importunée de tout cela, Talma spirituel et intéressant. »

Cependant M. Molé commençait à faiblir. Trois jours après ce dîner, Mme de XX... lui demanda une entrevue. « Pauvre et innocente créature! » concède-t-il. « C'était pour me dire qu'elle voulait recourir à la religion et renoncer à moi. Elle me rapporta la manière noble et touchante dont elle avait parlé d'elle-même et de moi à l'abbé Frayssinous qui la dirige. Elle fut, il faut l'avouer, plus malheureuse que coupable. »

« Cambacérès[1] vient me voir, continue-t-il[2], et me fait passer deux agréables heures en me racontant des anecdotes de la Convention, du Consulat et des Cent

1. Cambacérès était rentré en France au début du ministère Dessolle.

2. 24 avril 1820.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

Jours. Pendant ces derniers, deux jeunes gens se présentent à lui pour être placés, en disant qu'ils ont des titres particuliers à la protection de l'Empereur. Il leur demande lesquels : « D'avoir rempli, répondent-ils, plusieurs missions secrètes à l'île d'Elbe. » Cambacérès met leur pétition, où ils rappelaient ces missions, sous les yeux de l'Empereur. « Ils disent vrai, lui répondit l'Empereur, et vous pouvez les employer. » Cambacérès eut ainsi la preuve que l'Empereur n'avait pas cessé de correspondre avec Paris et croit que Bassano, Lavalette, et peut-être Rovigo dirigeaient toutes ces menées. La conspiration de Lefèbvre-Desnouettes et de d'Erlon était pour le duc d'Orléans. Cambacérès représentant à Napoléon qu'il aurait peut-être dû attendre pour revenir que le Congrès de Vienne fût dissous et que les souverains se fussent séparés, Napoléon répondit : « Oui, n'est-ce pas, et que l'armée eût proclamé le duc d'Orléans que l'Europe aurait reconnu. » En tout, Napoléon ne craignait que le duc d'Orléans.

« Cambacérès m'avoue que pendant le fameux conseil où assistèrent Lebrun, Talleyrand, lui Cambacérès et Fouché, il s'opposa seul à ce que le duc d'Enghien fût mis à mort. C'était au moment où Napoléon méditait de se faire empereur. Après le conseil, qui fut fort court, Cambacérès suivit Napoléon dans son cabinet et insista de nouveau. « Comment, lui dit-il, voulez-vous répandre le sang d'un Bourbon au moment où vous aspirez à vous asseoir et à prendre rang parmi les souverains de l'Europe ? » Du reste, et dans la suite, Napoléon lui sut gré de sa résistance et lui dit même : « Vous aviez raison, ce fut une faute. » Le duc d'Enghien périt par suite d'une intrigue de Talleyrand et de Fouché, qui voulaient entraîner

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

Napoléon et le mettre en leur puissance par un crime qui le mettrait en complicité avec eux, et après lequel il ne pourrait rien leur reprocher de leur vie révolutionnaire[1]. »

Pozzo suivait de près les événements ; il envoya à Pétersbourg une longue et importante dépêche qu'il montra à M. Molé. C'était un tableau finement composé de notre situation et de celle de l'Europe, où il se montrait toujours favorable aux Bourbons et attaché à la France.

Lainé, à qui M. de Richelieu adressait tous les matins un billet pour le presser de rapporter la loi des élections, accepta enfin et en proposa l'adoption à la chambre. La discussion s'ouvrit le 26 avril.

Deux nuances d'opposition allaient se manifester. L'une, composée de l'extrême gauche, ne voulait aucun changement à la loi de 1816. L'autre comprenait les doctrinaires et le centre-gauche et était représentée par Courvoisier, Royer-Collard, Terneaux et Saint-Aulaire. Ceux-ci acceptaient les dispositions secondaires du projet, mais voulaient maintenir à tout prix le principe de l'élection directe, et ne con-

1. Parmi diverses notes laissées par le comte Molé, nous trouvons ce qui suit :

« D'Hauterive m'a raconté que le jour de la mort du duc d'Enghien, il fit une sortie violente à M. de Talleyrand sur cet atroce attentat. M. de Talleyrand l'écoutait, tout en continuant sa toilette. Son visage semblait plus blême que de coutume. Quand M. d'Hauterive eut fini, M. de Talleyrand lui répondit avec un accent aussi désintéressé que son visage : « Un ennemi du pays est quelque part, on le prend, on le tue, il n'y a là de quoi ni s'étonner, ni s'indigner. » D'Hauterive m'a encore dit qu'il avait retiré des mains de Caillard et rendu à M. de Talleyrand une lettre de ce dernier où il proposait à Bonaparte de faire enlever Louis XVIII, à Blankenberghe, comme il a fait enlever depuis l'infortuné duc d'Enghien. »

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

sentaient à soutenir le ministère qu'à cette condition. La discussion fut brillante, elle eut un caractère de hardiesse et de franchise dans les opinions politiques que l'on n'avait pas encore vu à la tribune. La révolution et la contre-révolution s'abordaient ouvertement. Le général Foy dénonça la nouvelle loi comme un retour aux anciens privilèges. M. de la Bourdonnaye lui répondit qu'il s'agissait avant tout de modifier un système qui permettait d'envoyer un régicide à la chambre. Royer-Collard intervint à son tour et représenta la nouvelle loi comme une loi rétrograde, remettant tout le pouvoir aux mains des ministres et de la chambre. « On dira qu'il n'y a plus de Charte, concluait-il, ou, ce qui est bien pire, que la Charte a été donnée en dérision des peuples qui l'ont reçue et du Roi qui l'a donnée. » Après une réplique de M. de Villèle, M. de la Fayette s'éleva avec une violence toute démagogique contre le projet ministériel, affectant d'employer le mot *constitution* au lieu du mot *charte*. M. de Serre lui répondit avec véhémence :

« Je ne puis dissimuler ce que la vérité et l'étrange discours de M. de la Fayette m'obligent à lui dire : c'est qu'il a eu le malheur de se trouver à la tête d'hommes qui ont attaqué la monarchie et qui ne tardèrent pas à la renverser. L'honorable membre a dû sentir plus d'une fois, la mort dans l'âme et la rougeur sur le front, que lorsqu'une fois on a soulevé les masses populaires, on n'est plus maître de les arrêter quand on le voudrait! »

La discussion n'avançait pas. Les doctrinaires voulurent en tirer avantage en faisant proposer par Camille Jordan l'amendement suivant : chaque département était divisé en autant d'arrondissements électoraux qu'il y avait de députés à élire, et chaque

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

arrondissement, composé des électeurs âgés de trente ans et payant 300 francs de contributions, nommait un député à l'élection directe.

En opposition à cet amendement, la droite en disposa un autre qui demandait que le corps électoral fût divisé en deux collèges de nature différente. La priorité fut accordée à celui de Camille Jordan par cent vingt-huit voix contre cent vingt-sept. L'existence du ministère était menacée.

M. Molé ne put assister à ces débats, retenu chez lui pendant trois semaines par une indisposition au cours de laquelle il ne vit personne. Il regretta surtout de ne pouvoir s'entretenir avec Royer-Collard. Il finit par lui envoyer un billet où il lui exprimait son étonnement de ne recevoir de lui aucun signe de vie. Quelque temps auparavant, ils avaient eu une longue conversation; Royer lui avait paru blessé de ce que M. de Corbières avait repoussé ses avances à la droite, et, inquiet de voir son importance diminuer, désespérait de réaliser son rêve de réconciliation entre les Bourbons et la France nouvelle. Il avait ensuite parlé de la loi des élections, de ses auteurs et de ses partisans, avec un mépris plein de colère, prédisant qu'elle allait livrer le gouvernement aux ultras, et qu'avant trois ans on aboutirait à une catastrophe. Il avait terminé cette sortie en traitant M. de Richelieu d'insolent à son égard.

Son intervention à la chambre avait reflété cet état d'esprit. Aussi M. Molé était-il impatient de tenter encore un effort pour le réconcilier avec le duc. Il terminait sa lettre en lui exprimant son admiration pour son talent d'orateur, tout en déplorant le mal que son dernier discours pouvait faire.

« Il accourt alors, dit M. Molé, et nous avons le

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

28 mai un long entretien. Il est plus que jamais en guerre avec les ministres. Il a vu de Serre la veille, en parle les larmes aux yeux comme d'un homme qu'il aime et qu'il regrette. Du reste, il se juge avec cette sorte d'indépendance et de supériorité que portait si loin Bonaparte. « Non, dit-il, je ne serai pas ministre, mon caractère me rendrait impossible de me tenir à la seconde place, et je manque des qualités essentielles pour la première. D'ailleurs ma position, ma naissance, ne me donneraient pas la force nécessaire pour mettre la Cour à la raison. En définitive, j'aurais pu être un assez bon roi légitime, je serais un très mauvais ministre. »

La priorité accordée à l'amendement de Camille Jordan rendit l'espoir aux partisans de l'ancien système électoral. Si l'amendement était adopté, c'était la chute du ministère. Germain, Guizot, tous les doctrinaires en un mot, qui voulaient, à l'exception de Royer-Collard, rappeler Decazes au pouvoir, travaillèrent avec une égale ardeur à faire rejeter la loi. La situation fut rendue plus difficile par une maladresse de M. de Serre et de Pasquier. Ils commirent la faute de dire à la tribune qu'ils préféraient de beaucoup la loi du 5 février à celle qui établissait les deux degrés, et qu'ils regardaient celle-ci comme un simple pis aller auquel la résistance de la chambre les avait forcés de recourir. S'appuyant sur ces paroles, Courvoisier parcourait les couloirs de la chambre, disant tout haut qu'il allait proposer de revenir à l'ancienne loi et que sa proposition serait admise. En effet, plusieurs ministres étaient enclins à abandonner les deux degrés pour se rapprocher des doctrinaires. M^me^ de Montcalm le confirma à M. Molé, et fit tous ses efforts pour en détourner son frère, qui commençait à être ébranlé.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

Néanmoins, le 3 juin, le premier article fut adopté. Un incident grave vint compliquer la situation.

Le côté gauche de la chambre visait à un autre appui qu'à celui de la tribune et du scrutin. Il voulait soulever l'opinion. Le discours de la Fayette s'adressait aux masses bien plus qu'aux députés; Manuel et Benjamin Constant, Suisse venu en France sous la Convention, avaient adressé un appel enflammé à la jeunesse des écoles. Les esprits étaient surexcités. Une démonstration de M. de Chauvelin mit le feu aux poudres. Celui-ci, malade, se fit porter à la chambre dans une sorte de litière et vota avec ostentation contre le projet de loi. A sa sortie, il fut acclamé par la foule massée sur la place du Palais Bourbon. Il n'y eut pas d'autre incident ce jour-là, mais le lendemain des contre-manifestants se trouvèrent en face de ceux de la veille; aux cris de « Vive la Charte », répondirent ceux de « Vive le Roi », des bagarres se produisirent, des députés furent insultés et menacés.

Les doctrinaires entrèrent en fureur. Casimir Périer, Guizot, Barante, réunis le soir avec toute la « doctrine » chez M^me^ de Broglie, crièrent vengeance. Ils racontèrent que les députés de la gauche avaient été frappés et que le tumulte avait été causé par des gardes du corps déguisés. A la séance du lendemain, ils prirent l'initiative de l'attaque, et Camille Jordan demanda que les séances fussent suspendues tant que les ministres n'assureraient pas la liberté des discussions et que les coupables ne seraient pas punis.

L'agitation croissait. La foule se porta en masse aux Tuileries, des coups de feu éclatèrent; un jeune étudiant, nommé Lallemant, fut tué. A la tribune, Manuel dénonça le ministère comme l'auteur de tous ces troubles; Benjamin Constant revint à la charge. M. de

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

Serre tint tête à toutes les attaques, et après avoir attribué la responsabilité de l'émeute aux provocations lancées du haut de la tribune, il répondit que le ministère se chargeait du maintien de l'ordre.

Il fut prouvé que le parti libéral, qui était resté étranger aux premiers désordres, songeait dès lors à en profiter pour faire une révolution. La police de M. Mounier découvrit l'existence d'un comité général d'insurrection[1] et les noms de ses chefs, parmi lesquels se trouvait un haut magistrat. Quelques arrestations furent opérées. Une ordonnance de police interdit tout attroupement et les écoles furent momentanément fermées. Les régiments de la garde se rapprochèrent de la capitale et toute la garnison de Paris fut mise sous les ordres du maréchal duc de Tarente. « Épargnez les excès », lui recommanda Louis XVIII, et la cavalerie reçut l'ordre de ne charger qu'après les sommations d'usage et à la dernière extrémité.

La journée du 21 juin fut la plus violente. Le comité directeur crut tenir la victoire. Les rues étaient parcourues par une foule menaçante qui mêlait aux cris de « Vive la Charte » des clameurs révolutionnaires et outrageantes pour le gouvernement des Bourbons. Les troupes chargèrent avec une modération qui fut reconnue depuis, et la tranquillité revint peu à peu.

Cette répression fut pourtant dénoncée à la tribune. Manuel traita la garde de troupe d'assassins; mais devant une réplique indignée du général Dambrugeac, parlant au nom de tous les officiers de la garde, il fit des excuses. Parmi les orateurs les plus violents se distinguèrent Laffitte et surtout Casimir Périer, qui

1. Ce comité devint plus tard la haute vente du carbonarisme.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

devait plus tard réprimer l'émeute avec une bien plus grande rigueur.

Ces circonstances avaient retardé la discussion de la loi électorale. Elles eurent en revanche comme résultat d'amener les esprits à la réflexion. Il se forma un parti de fusion et de conciliation. MM. Courvoisier, Boin et Bengnot vinrent proposer à M. de Serre un amendement qui, tout en conservant l'élection directe, donnait une plus large part à l'aristocratie. On formait deux collèges distincts de département et d'arrondissement. Le premier, composé des électeurs les plus imposés, nommait un nombre donné de députés qui venait en augmentation du chiffre actuel; le collège d'arrondissement nommait à l'élection directe le même nombre de représentants que par le passé.

Ce projet était bien plus en opposition avec la Charte que celui du gouvernement, mais le principe de l'élection directe, cher à l'opposition, était sauvegardé. Le ministère, qui entrevoyait la possibilité d'une transaction sur cette base, se résigna à l'adopter. Après quelques négociations, un certain nombre de députés de la gauche modérée s'y rallièrent également. M. de Villèle en saisit rapidement les avantages, mais il fallut de longues heures à M. Pasquier pour le faire admettre à M. de Corbières, qui ne voulait pas abandonner les deux degrés. La droite consentit enfin et l'amendement, qui constituait toute la loi, fut voté à une imposante majorité. La session fut close aussitôt après.

Au cours de ces longs débats, les doctrinaires avaient eu vis-à-vis du gouvernement une attitude sinon hostile, du moins équivoque et douteuse. Pour contenter la droite, le conseil résolut de rompre avec eux. Sur la proposition de Lainé, Royer-Collard,

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

Guizot, Barante, Camille Jordan, furent rayés du conseil d'État et un certain nombre de préfets destitués. M. de Barante fut nommé ambassadeur à Copenhague quelques jours après.

Le 5 juillet suivant, une révolution éclatait à Naples et le général Pépé imposait une constitution libérale au roi Ferdinand Ier. La situation du duc de Narbonne, notre ambassadeur, en fut ébranlée et le ministère résolut de le rappeler. M. Molé, appelé par le duc de Richelieu, fut pressenti pour le remplacer. A peine cette offre venait-elle de lui être faite que M. de Sémonville, également en visite chez le duc, le prit à part pour lui dire qu'il avait l'intention de le faire nommer procureur général à la cour des pairs. La chambre haute allait en effet être appelée à remplir son rôle de cour judiciaire. La police était sur les traces d'un nouveau complot contre la sûreté de l'État. Des généraux, de nombreux officiers, encouragés par les événements de Madrid et de Naples, préparaient un soulèvement à main armée, et des mesures allaient incessamment être prises contre eux.

En sortant de la présidence, M. Molé alla rendre visite à Royer-Collard. Il le trouva froissé d'une lettre qu'il venait de recevoir de M. de Serre, dans laquelle celui-ci lui offrait, en remplacement de son traitement de conseiller d'État, une rente de dix mille francs payée sur la cassette royale. Royer avait déjà rédigé une réponse assez vive dont il comptait envoyer en même temps une copie à Pasquier. M. Molé l'en dissuada et parvint à le calmer. « Il montre de l'orgueil, sans doute, remarque-t-il, mais un noble caractère. Il y a du beau et du bon dans cet homme-là. »

Le soir, il se rendit chez le duc d'Orléans. A Neuilly, l'avenir de la branche aînée n'était pas considéré avec

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

beaucoup d'optimisme. « Sage tristesse et bon maintien de la princesse », constate M. Molé. Il n'en est pas de même du prince. « Il lui échappe de dire dans son salon que Barante sera bien bête s'il accepte son ambassade. »

Le lendemain, à la chambre des pairs, Pasquier et Mounier insistèrent pour que M. Molé se rendît à Naples. Il demanda à réfléchir. Daru survint, et de la politique, la conversation s'aiguilla sur les souvenirs du passé.

« Daru raconta l'anecdote suivante : La veille du jour où le corps de Vandamme fut détruit par l'armée russe, je déjeunais avec l'Empereur, Berthier, Ney, etc. Il nous dit : « Montons à cheval et allons voir ce que fait Vandamme. En arrivant à Pirna, c'est-à-dire quand nous avions fait quatre lieues, nous sommes tous étonnés de voir l'Empereur tourner bride et reprendre la route de Dresde au grand galop. Personne n'osa lui demander la raison de ce changement si brusque de résolution. Le lendemain, on apprit le désastre de Vandamme. Je travaillais avec l'Empereur. Je ne pus m'empêcher de lui répondre quand il m'en parla : « Quel dommage que Votre Majesté n'ait pas continué sa course. Elle aurait connu la position de Vandamme et l'aurait dégagé. — Oui, répliqua l'Empereur, mais vous souvenez-vous qu'il y avait de l'ail dans le gigot que nous avions mangé à déjeuner? Eh bien, cet ail m'a fait mal. A Pirna je me suis senti incommodé et je suis revenu. Voilà pourtant ce que nous sommes! » Un aide de camp de Vandamme, échappé au désastre, arriva. Il voulut lui donner une explication plus relevée de sa retraite de Pirna, il lui dit qu'il s'était cru empoisonné. »

Le conseil se réunit les 16 et 18 août pour décider

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

des mesures à prendre vis-à-vis de la conspiration, et à la demande de Louis XVIII il fut résolu qu'on chercherait à la prévenir au lieu de la réprimer. Le complot devait éclater dans la soirée du 19. Dans l'après-midi, les conjurés furent arrêtés soit à domicile, soit dans les casernes. Ces arrestations furent opérées sans difficulté, cependant quelques-uns échappèrent. D'autres mesures de précaution furent prises. La légion de la Meurthe, la plus compromise, reçut l'ordre de quitter Paris pour Landrecies, et un certain nombre de ses officiers furent arrêtés en cours de route. La légion de la Seine, les garnisons de Colmar et de Cambrai furent aussi l'objet d'une prompte répression. A Cambrai l'affaire se compliquait d'une intervention étrangère. La garnison devait se porter à la frontière, se joindre à des troupes belges et marcher avec elles sur Paris. Des documents saisis montrèrent que le prince d'Orange avait pris part à cette intrigue.

La conspiration, ne comprenant que des officiers, était de la compétence des conseils de guerre. Mais les ministres redoutèrent de leur part une répression trop sévère, et, se conformant aux volontés de Louis XVIII, saisirent la chambre des pairs constituée en cour de justice et sur la modération de laquelle ils savaient pouvoir compter.

Dans une pensée d'égalité, le ministère songeait à modifier la composition de la Cour. M. Molé avait souvent conseillé à M. de Richelieu de créer un ministère de la Maison du Roi, et de confondre tous les rangs autour de la couronne en y appelant, en même temps que les représentants de l'ancien régime, les illustrations nouvelles et les dévouements récents. Il fut chargé d'en établir les grandes lignes.

En le chargeant de ce travail, le duc se montra

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

plein de confiance dans l'avenir et rassuré au sujet de la conspiration. Mounier, au contraire, la jugeait d'une extrême gravité. Il exposa que les troubles qui venaient d'agiter Paris, les révolutions de Madrid et de Naples, faisaient partie d'un même complot tramé dans toute l'Europe contre les monarchies de la Sainte Alliance. En Italie les carbonari en étaient les agents les plus actifs, et ils recrutaient des partisans en France dans les milieux bonapartistes et révolutionnaires. A Paris trois partis se trouvaient en présence, l'un favorable à Napoléon II, l'autre au prince d'Orange, le troisième voulait la république. Ils s'étaient mis d'accord pour renverser les Bourbons, quitte à s'entendre ensuite suivant les circonstances. M. de la Fayette était l'âme de la conspiration. Son plan était de s'emparer de la famille royale, et de former un gouvernement provisoire qui rétablirait la constitution de 1791. D'importantes sommes d'argent avaient été distribuées. Le projet d'enlever à Lons-le-Saunier le duc d'Angoulême qui se rendait à Lyon, projet que la police avait déjoué à temps, faisait partie de ce plan d'ensemble. Le ministère avait hâte d'entamer la procédure devant la chambre des pairs, estimant que tout retard ne ferait qu'aggraver la crise. Mounier termina ces confidences en demandant à M. Molé de rédiger le plus tôt possible le travail que lui avait confié M. de Richelieu, la constitution de la maison du Roi en ministère devant renforcer le cabinet qui en avait bien besoin. « Si l'on sort bien du procès, ajouta-t-il, on pourra encore s'en tirer, car le résultat des élections ne peut être que bon. »

Le ministère était toujours à la recherche d'un procureur général. « M. de Richelieu, continue M. Molé, me prit à part chez sa sœur pour me dire que le chan-

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

celier voulait absolument m'avoir pour commissaire instructeur, mais qu'il l'avait prié de suspendre ma nomination jusqu'à ce qu'il m'eût vu. Je répondis en le suppliant avec instance d'en prendre un autre. Le duc insista, et me dit :

« Prenez la liste, et vous verrez qu'il n'y a plus que vous. » Je proposai Séguier, il n'en voulut pas, et avec raison. Pasquier insista aussi auprès de moi, puis, se plaignant de la pénurie de sujets pour tous les emplois, ajouta que si la France se portait médiatrice entre Naples et l'Autriche, il y aurait là une belle et délicate mission et qu'il n'avait personne pour la remplir.

« — J'aimerais mieux aller là, repris-je, que rester ici à instruire le procès.

« — Eh bien, réfléchissez-y, reprit-il, et si cela vous convient vous n'avez qu'à me le dire. »

En fin de compte Sémonville fut désigné comme procureur général près la cour judiciaire.

Le mouvement militaire du 19 août rendait nécessaire une nouvelle réorganisation de l'armée. La pensée du ministère était de fondre les légions entre elles pour en former des régiments qui reprendraient leurs anciens noms, cette réforme, en diminuant le nombre des officiers, devait permettre d'écarter ceux dont on n'était pas sûr.

Royer-Collard, démissionnaire en 1819, n'avait pas été remplacé à la tête de l'Instruction publique. Il était question de M. de Fontanes pour ce poste. Mounier inclinait pour M. Lainé et demandant à M. Molé son opinion sur ce sujet, profita de l'occasion pour le consulter indirectement sur les hommes qu'il serait possible d'adjoindre au ministère pour le fortifier devant la chambre. M. Molé évita de répondre.

M. de Barante, malgré sa nomination d'ambassa-

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

deur, gardait rancune au ministère des mesures prises contre lui. Il avoua à M. Molé qu'il s'occupait avec ses amis de former un nouveau gouvernement ayant Decazes et Royer-Collard à sa tête. Devant l'objection que Royer ne se prêterait certainement pas à cette combinaison, il soutint qu'il finirait par y consentir. Il avait le ferme espoir que les élections enlèveraient la majorité au ministère, ou en tout cas lui en laisseraient une de douze voix au plus. Decazes devait revenir au mois de novembre, avec ou sans congé, sous le prétexte de conduire sa femme à Nice; c'était le moment choisi pour exécuter ce plan.

Les doctrinaires n'étaient pas seuls à prévoir la fin du second ministère de M. de Richelieu. A peu de jours de là[1], M. Molé reçut de M. d'Ormesson un billet lui demandant un rendez-vous. L'ayant rencontré sur le pont Royal, il lui indiqua le lendemain soir huit heures.

« Il arriva chez moi, nous raconte-t-il, et après de sots préliminaires qui décelaient un grand embarras, il m'avoua qu'il était envoyé par ce qu'il y a de plus haut, et nous eûmes en substance le dialogue suivant :

« — J'ai très peu l'honneur de vous connaître, mais Mme de Mortemart, qui vous connaît bien, m'a appris la confiance que méritait votre caractère. Je vous parlerai donc sans détour.

« Ce ministère ne peut tenir, il est en mépris à tous les partis et il se prépare une crise qui est sur le point d'éclater. Les royalistes se croient sûrs de remplacer quand ils voudront les ministres actuels par ceux qu'ils auront choisis. Ils ne voyent que vous qui réunissiez les talents, les lumières, le caractère néces-

1. 11 septembre.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

saires dans la circonstance et dont le nom ne puisse effrayer la France nouvelle et ancienne. Tout ce qu'ils souhaitent c'est que dans le nouveau ministère vous soyez l'homme important et dirigeant, mais en même temps ils sentent ce qui peut manquer à votre position, et pour y suppléer ils pensent à donner la présidence du conseil à un homme qui ait ce qui vous manque et rien de ce que vous avez. Ce qu'ils craignent, c'est que vous répugniez à être ministre avec ces hommes, que cependant vous dirigeriez absolument. C'est pour s'en assurer que l'on m'a envoyé près de vous, mais avant tout on désire savoir si vous n'avez d'engagements avec personne, et en particulier avec MM. de Talleyrand, Pasquier et de Richelieu.

« — Je n'ai d'engagements avec personne, mais j'en ai avec moi-même, qui sont de n'être jamais ministre avec M. de Talleyrand ou M. Decazes et d'être éternellement fidèle à M. de Richelieu. On ne doit donc pas compter sur moi pour rien entreprendre contre son ministère; au contraire, on me rencontrera combattant à ses côtés. S'il est renversé, si le gouvernement est désemparé et qu'on puisse me persuader que je pourrais encore être utile et que nul ne le serait autant que moi, je ne refuserai jamais de me dévouer pour le salut de la France. Seulement, il me faudra cette démonstration complète pour surmonter ma répugnance à rentrer dans cette galère. D'ailleurs les affaires ont été tellement gâtées, que de les rétablir me paraît fort au-dessus de mes forces. Quant aux personnes, excepté les deux que j'ai nommées, elles me sont parfaitement indifférentes. Je ne tiens qu'aux choses et n'entrerai désormais dans aucun ministère sans des engagements écrits, sans convenir du but et des moyens, sans donner mes plans et être sûr qu'ils seront suivis.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

« — On s'attendait à cette réponse et elle justifie l'idée qu'on s'est formée de votre caractère. On adoptera, soyez-en sûr, tous vos plans. On vous laissera la direction, et pour vous rassurer contre tout soupçon d'*ultracisme*, je puis vous dire à l'avance qu'on ne veut point de coup d'État, et qu'au contraire on songe à rentrer dans la Charte et gouverner avec elle. Quant au président du Conseil, vous m'inspirez une confiance trop entière pour vous taire plus longtemps son nom : c'est M. de Blacas. »

« Après cela, M. d'Ormesson me prodigua de nouveaux éloges, m'assurant de la confiance illimitée que ceux qui l'envoyaient avaient en moi. Il témoigna beaucoup de méfiance et de mépris pour les ministres actuels et surtout pour Pasquier. Enfin, il demanda à me revoir quand je reviendrais à Paris, et je l'ajournai à huitaine.

« En le quittant, je vais chez Mme de Montcalm, j'y trouve Pasquier et M. de Richelieu. Je suis ce dernier quand il se retire et lui demande un rendez-vous pour le lendemain. Il me le donne entre dix et onze. Je sors avec Pasquier, qui me propose de revenir à pied par les boulevards, et nous restons à nous promener sur la place Louis XV et à causer jusqu'à minuit. Dans cette conversation nous abordons toutes les questions. Pasquier m'y paraît ce que je l'ai toujours connu. Son accent en me parlant de de Serre m'aurait appris, si je ne l'avais deviné, qu'il lui portait quelque envie et le poussait à faire la droite du ministère tandis qu'il en serait la gauche. Il m'apprend qu'on va nommer Chabrol aux droits réunis en remplacement de Barante, et se flatte d'avoir de bonnes élections.

« Le matin, je vois Cambacérès, il est toujours aussi noir et prévoit une nouvelle Convention.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

« Le lendemain, Barante arrive à mon déjeuner. Il a vu toute la gauche depuis Casimir Périer jusqu'à Royer. Il me dit que depuis quinze jours le progrès du mal est incroyable, ils en sont tous effrayés. On porte Pache[1] dans les Ardennes. Casimir Périer et son parti, portant aux nues Pasquier qu'ils ont tant déchiré, l'opposent à de Serre et à Mounier, contre lesquels ils dirigent toute leur colère. Il est vrai que Pasquier leur fait habilement sa cour, donnant à entendre qu'il n'est occupé qu'à retenir ses collègues, qui sans lui se jetteraient tout à fait à droite. Il fait faire aussi à Decazes, dans toute occasion, des protestations de dévouement. Celui-ci, dans ses lettres, se montre très effrayé et désespérant. Il écrit de sauver de Serre à tout prix, c'est-à-dire de le conserver dans son parti. Barante et ses amis croyent déjà Decazes débordé et renoncent au projet de faire un ministère avec lui.

« Je vais chez le duc et lui confie, sous la condition de n'en parler ni au Roi, ni à ses collègues, enfin à qui que ce soit, les ouvertures que j'ai reçues. Je ne lui tais qu'un seul détail, le nom du négociateur, M. d'Ormesson. Il me parle avec une entière confiance de toutes les affaires et me montre un mémoire de de Serre qui a pour objet de marier Monsieur. Il en a déjà parlé à ce prince, qui y montre beaucoup de répugnance, surtout si Mme la duchesse de Berry accouche d'un garçon. Il me dit que le travail sur

(1) Pache (1746-1823), fils du portier de l'hôtel du maréchal de Castries, fut élevé et instruit aux frais du maréchal. Premier secrétaire au ministère de la marine, puis contrôleur de la maison du Roi, il quitta cette dernière place pour aller vivre en Suisse. Rentré en France à la Révolution, il collabora avec Roland et fut ministre de la guerre en 1792. Compromis avec les hébertistes, il fut acquitté par le comité de salut public et se retira dans son domaine de Thin le Moutier (Ardennes).

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

l'armée va paraître, qu'il veut réduire les impôts, malgré les efforts réunis de tous les gens d'affaires comme Beugnot, Saint-Cricq, etc., qui veulent qu'on retrouve en impositions indirectes ce qu'on retranchera de l'impôt foncier. Il voit le danger de la situation générale et est décidé à tenir jusqu'au bout, mais regarde la dissolution de la chambre comme trop périlleuse, quoiqu'il n'y ait pas encore entièrement renoncé ainsi que de Serre. Il laissera Decazes aller, s'il le veut, à Nice, mais rien ne le fera consentir à ce qu'il reste à Paris.

« — En venant au pire, et si le ministère, perdant la majorité, ne peut tenir, quel conseil donner au Roi? » me demande-t-il.

« — Il y en a un, lui dis-je, désespéré sans doute, mais le seul qui offre encore une chance de succès. C'est que le Roi appelle les anciens ministres de Napoléon et leur dise : « Continuez la France nouvelle, comme vous l'auriez fait si je n'étais pas revenu. » C'est le mot de Monsieur quand il revint : *La France comme elle se trouve et un Français de plus.* Mais il faudrait aller aussi loin que possible, comme remettre Caulaincourt aux Affaires étrangères, Mollien aux Finances, Davoust à la Guerre, Daru à l'Intérieur, etc. Ce parti est violent sans doute, et il ne sauve pas l'honneur parce qu'il se présente comme l'effet de la contrainte, mais peut-on se sauver autrement? »

« Le duc, toujours exempt de préjugés, examine un moment cette question et puis nous cessons d'en parler. Pour la première fois, je l'entends trouver Roy un ministre des Finances insuffisant et fort borné. Il me prie de le revoir dans huit jours après ma deuxième entrevue avec d'Ormesson. Je repars pour le Marais. »

Il y retrouve la belle amie de M^me^ Molé, dont un

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

soir il avait remarqué l'émoi. « Trois jours auparavant, note-t-il, j'avais eu avec elle une conversation singulière. Elle m'avait prié de la suivre dans le jardin. Là après m'avoir parlé de moi et de mes chagrins domestiques avec l'intérêt le plus tendre, elle m'avait avoué qu'elle éprouvait un vide que l'amour du bien seul et une amitié dont la perfection serait le but, pourraient seuls combler. Elle ajouta qu'elle ne connaissait que moi de capable de la comprendre et me proposa de former avec elle cette amitié. Mme de la Briche lui ayant porté ses plaintes de moi, elle me donna rendez-vous dans le parc avant le déjeuner pour m'en parler, mais mon départ pour Paris avec son mari empêcha notre entretien et je lui écrivis deux lignes pour lui exprimer mon regret. Elle m'adressa à Paris une longue lettre pleine de bonté et de naïveté sur mon triste intérieur, où elle m'exhortait à y porter plus de résignation et de douceur. Cette lettre s'étant croisée avec moi, elle m'apprend à mon retour, sans me dire ce qu'elle renferme, qu'elle me l'a adressée par sa bonne. J'envoie un homme la chercher. »

On part pour une promenade aux environs. « En revenant, je trouve mon exprès de retour, la lettre qui m'avait croisé et une de Mme de XX... en réponse à celle où je lui disais qu'elle ne pouvait plus m'inspirer que la plus tendre amitié. Elle s'y résigne d'une façon touchante en me laissant voir encore tout son amour. »

Après avoir pris connaissance de la lettre rapportée de Paris où l'amie de Mme Molé lui donnait de si sages conseils, il éprouva le besoin d'en entretenir son auteur. « Longue conversation avec elle dans sa chambre dont sa lettre est le prétexte, mais où il n'en est guère question.

« Le lendemain elle me dit que nous sommes obser-

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

vés, que sa sœur et Mme de la Briche prennent de l'ombrage de notre intimité. Sa belle-sœur entend notre conversation à voix basse auprès de la cheminée, cependant nous convenons qu'elle restera, tandis que tout le château ira faire des visites dans le voisinage, que je conduirai Frédéric à pied sur le chemin de Bandeville et que sous un prétexte je reviendrai auprès d'elle. Au lieu de cela, on la presse, elle n'ose résister et je la trouve partie avec tout le monde quand je reviens. »

Cette brillante société se prépare à rentrer à Paris, mais avant le départ, M. Molé a encore un long entretien. « Mélange de coquetterie, d'enfantillage et d'entrainement. Crainte que je ne lui échappe et volonté de me résister s'il y a lieu. Nous convenons que si Mme de Gramont qui doit la ramener le lendemain à Paris lui manque de parole, elle ira avec moi dans ma voiture. Sinon nous partirons à peu près à la même heure, pour nous rejoindre à Longjumeau. Dans la nuit je me sens malade et pars de bonne heure après m'être assuré que Mme de Gramont persiste dans ses projets. »

Le travail définitif sur la réorganisation de la Maison du Roi avait été confié à M. de Pradel, chef du service intérieur des Tuileries avec le simple titre de directeur général, et à M. de Brézé, « le premier, bavard mais bonhomme, le second souple, délié, agréable, ne manquant pas d'aptitudes. » En rentrant du Marais, M. Molé trouva un billet du duc le priant de les réunir chez lui pour étudier leur projet, de concert avec eux. MM. de Pradel et de Brézé ne cachèrent pas leur terreur de la Cour en entendant l'exposé de M. Molé qui parlait d'une organisation rappelant celle de l'ancienne maison de l'Empereur. M. de Pra-

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

del surtout redoutait la colère de la vieille duchesse du Duras.

Le comte Molé se rendit le soir à la réception hebdomadaire de M. de Richelieu, où il retrouva tout ce monde d'affaires qu'il avait perdu de vue depuis longtemps et qui lui produisit une impression désagréable. Il y resta fort peu de temps et pour effacer ce souvenir pénible se rendit à dix heures chez Mme de XX...

Le lendemain, l'amie dont les confidences avaient occupé son séjour au Marais, lui fit dire par Mme de Rumford de venir la voir à onze heures et demie. « J'y vais, elle me demande mon bras et nous allons nous promener aux Champs Élysées. Elle me dit que Mme de la Briche et sa sœur lui ont parlé fort sérieusement, que son mari prend de l'ombrage et ne l'aurait peut-être pas laissée retourner au Marais si je n'avais dû rester à Champlâtreux pendant qu'il irait chez lui à la campagne. Je lui offre de bouleverser mes projets et de passer au Marais avec elle le temps que je devais être à Champlâtreux. Elle me répond de ne rien faire à cause d'elle, mais sa manière me dit qu'elle compte que je resterai au Marais; toujours aussi pure et appréhendant de me perdre. Je m'oublie et j'arrive en retard à ma commission du Luxembourg.

« Le soir je vais la voir chez sa mère. Je la trouve préoccupée et j'apprends que son mari l'emmène. »

La même incertitude régnait toujours dans les projets du ministère. Rien n'aboutissait. M. de Richelieu redoutait autant d'aller trop à droite qu'il se refusait à suivre la gauche de son ministère. Mounier le sentait, en gémissait, mais ne pouvait rien. Pozzo était inquiet de cette situation. Il vint annoncer à M. Molé que les souverains allaient se réunir à Troppau pour décider, comme l'année précédente à Carlsbad, des mesures à

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

prendre contre l'esprit révolutionnaire, dont les récents événements d'Espagne et d'Italie et l'assassinat du duc de Berry avaient montré les nouveaux progrès. Pozzo comptait bien y être envoyé comme plénipotentiaire, et aurait voulu y être accompagné de M. Molé. Il lui parla de l'ambassade de Naples comme pouvant devenir d'un jour à l'autre très importante et comme lui étant destinée. Il travaillait d'ailleurs à ce qu'elle lui fût donnée.

M. de Richelieu n'y était pas contraire, mais il avait à lutter contre le mauvais vouloir de Pasquier et surtout de Louis XVIII. La situation du duc n'était pas aisée; il s'en ouvrit à M. Molé et lui confia que le Roi avait toujours la même répugnance à nommer un ministre de sa Maison, qu'il adorait plus que jamais Decazes, et était toujours aussi implacable contre Bertin de Vaux et lui, parce qu'il les regardait comme les deux hommes qui avaient fait le plus de mal au favori.

On attendait la délivrance de la duchesse de Berry, et s'il naissait un prince, le Roi voulait célébrer cet événement par une vaste promotion de cordons bleus. Très embarrassé à cette perspective, M. de Richelieu demanda à M. Molé de lui indiquer un magistrat qu'il pût faire décorer. Il persistait toujours dans le projet de marier Monsieur.

Le soir, comme diversion à cette conversation d'affaires, M. Molé se rendit chez M^me^ de XX... L'entretien roula sur des sujets moins austères, le projet d'une intimité basée sur une amitié simple et franche semble avoir été définitivement abandonné. La réconciliation se fit, des promesses engageant l'avenir furent échangées, les grandes résolutions s'évanouirent. M. Molé écrit cette note laconique : « 22 sep-

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

tembre, le soir je vais chez Mme de XX... Rechute. »

L'époque des élections approchait. Les ministres avaient songé un moment à dissoudre la chambre, espérant trouver une majorité en dehors des partis extrêmes, mais y avaient finalement renoncé. Mounier, découragé et inquiet, déclara nettement que le cabinet se retirerait si les élections ne fortifiaient pas le centre-droit. Comme l'avait déjà fait M. de Richelieu, il insista auprès de M. Molé pour qu'il acceptât de présider le collège électoral de Versailles. Ce dernier lui opposa le même refus.

MM. de Pradel et de Brézé avaient terminé leur travail sur la Maison du Roi. Le duc tint une conférence chez lui avec eux en présence de Mounier et de M. Molé. Sans le vouloir, M. de Richelieu les blessa par un froid accueil. On parla de M. de Bonnay comme ministre de la Maison, mais il fut écarté. La nomination de M. de Lauriston fut envisagée, mais on se sépara sans avoir pris aucune résolution.

Ce nouveau poste ne constituait pas seulement une fonction décorative. On voulait agrandir le ministère par la création d'un ministre de la Maison du Roi, responsable. Louis XVIII, sans vouloir s'y opposer, considérait que c'était porter atteinte à son droit d'être le maître dans son palais. A défaut de Decazes, il eût peut-être accepté M. de Blacas, mais sans responsabilité ministérielle. M. de Richelieu s'engoua tout à coup pour M. de la Ferronnays, dont il vantait le mérite, mais qui, en sa qualité de diplomate, ne pouvait avoir aucune influence sur la chambre. De Serre allait plus loin, et voulait la rentrée de M. Lainé au ministère.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

CHAPITRE XI

Naissance du duc de Bordeaux. — Promotion de Cordons bleus. — Mécontement du comte Molé de ne pas figurer sur la liste. — La présidence du collège électoral de Versailles. — Proclamation de Louis XVIII avant les élections. — La France au congrès de Troppau. — On parle d'y envoyer M. Molé. — L'ambassade de Naples. — Élections royalistes. — Chateaubriand nommé ambassadeur à Berlin. — Nouvelles de Troppau. — Entrée des chefs royalistes dans le ministère.

M. Molé connut par Mounier la liste des Cordons bleus, qui avait été arrêtée en prévision de la naissance d'un prince. Son nom n'y figurait pas, et il en conçut un certain dépit. Déjà en 1817, lorsqu'il avait eu à nommer des ministres d'État, M. de Richelieu l'avait écarté, disant que son mécontentement ne pouvait avoir d'influence sur sa conduite. A l'époque, M. Molé s'était dit touché de l'estime de ce digne homme, tout en remarquant qu'il ne savait marquer ses préférences que par des rigueurs. Cette fois, il se montra moins résigné et écrivit au duc la lettre suivante [1].

29 septembre 1820.

« Je crains que vous ne soyez à la veille de me causer une peine vive. Je veux du moins que vous ne le fassiez pas à votre insu.

1. *Arch. de Ch.*

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

« Les cordons et les titres auraient eu peu de prix pour moi dans le temps même où ils en avaient le plus, mais j'en attacherai toujours beaucoup à ce que mon nom, mon existence et mes services ne soient pas mis au-dessous de ceux que pour le moins ils égalent. L'omission de mon nom parmi ceux que le Roi récompensera à l'occasion de la naissance d'un héritier du trône sera d'autant plus remarquée, que mon attachement pour vous est mieux connu. Personne ne croira que vous m'ayez oublié, encore moins que vous m'abandonniez à cette espèce de proscription morale qu'un favori irrité voudrait faire peser sur moi. On pensera donc, et voilà, je l'avoue, ce qui me blesserait au cœur, on pensera qu'il disait vrai, lorsqu'il osait répandre que vous-même aviez épousé sa querelle. Quoique jeune d'âge, je suis vieux d'expérience, il y a longtemps que j'ai été en butte aux traits de l'envie et de la calomnie pour la première fois. Mais un chagrin qui me trouverait sans défense, parce que jamais je n'aurais dû le prévoir, serait que vous ne me rendissiez pas, aux yeux de l'univers, autant d'estime que je vous porte de vénération, autant d'amitié que je vous ai montré de dévouement.

« M... »

Dans la nuit du 30 septembre, le canon annonça la naissance du duc de Bordeaux. « Mme Molé l'apprend une heure avant moi et ne me le fait pas dire », constate-t-il. L'allégresse générale n'effaça pas les regrets que lui causait l'omission de M. de Richelieu et il lui écrivit une seconde fois[1].

1. *Arch. de Ch.*

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

30 septembre 1820.

« J'ai honte de vous occuper de moi dans un pareil moment, mais, au nom du ciel, faites que je n'aie plus à vous en parler. C'est contre moi que je vous demande de me défendre, car je sens que je serai blessé. Tâchez donc de vous mettre à ma place. Certes, je fais peut-être encore moins que vous cas des cordons, mais avec mon nom et les quinze années de ma vie passées dans les premiers emplois, je ne puis être seul privé de toute récompense, sans paraître abandonné sous les pieds d'un ennemi. Mon cœur me dit que vous souffririez presque autant que moi. Si l'âge vous paraît un argument sans réplique lorsque la naissance cesse d'en être un, donnez-moi le grand cordon de la Légion, alors on pourra croire que, sans mes quarante ans, j'aurais eu le reste. Bref, mon ban se trouvera levé et je ne serai plus réduit à la condition d'ilote, pour n'avoir pas hésité entre Decazes et vous. J'aimerais mieux mourir que de demander rien à aucune puissance de la terre. Mais à vous, il me semble que je ne puis rien demander, je vous fais lire dans mon âme et je vous prie d'empêcher qu'il ne me soit imprimé une tache au front. En conscience, quand je descends en moi-même, ou que je regarde derrière moi, ce n'est pas là ce qu'il me semble avoir mérité soit de mon pays, soit du Roi.

« Le duc de Doudeauville sera un choix très honorable, très inoffensif, mais bien insuffisant. Avez-vous pensé à Lauriston ? Quel miracle que la naissance de ce prince ! Vous ne voudrez pas que je sois le seul bon Français à en souffrir. Rien ne m'empêchera d'entonner le cantique d'allégresse.

« J'entends murmurer d'amnistie autour de moi.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

Mon avis est de laisser le procès s'instruire et le jugement se prononcer dans toute la rigueur des lois, et que la clémence royale n'intervienne que pour empêcher qu'une seule goutte de sang ne souille ce berceau.

« Profitez du moment pour tout ce que vous voudrez faire, recueillez-vous ; l'effet passe mon attente, mais il sera fugitif. Il faut, comme l'occasion, le saisir aux cheveux. C'est grand dommage si l'on ne peut procéder de suite aux élections en cassant la chambre.

« M... »

M. de Richelieu ne fut pas insensible à ces reproches et répondit aussitôt[1] :

30 septembre 1820.

« Assurément je me mets à votre place, et dans ce cas, je ne me crois, je vous assure, ni un ilote, ni sous le poids d'un ban. Ne vous faites donc pas des idées pareilles et ne soyez injuste ni envers vous-même, ni envers les autres. Si je ne puis faire ce que vous désirez dans ce moment-ci, parce que ayant tant de choses indispensables à arracher, je ne voudrais pas employer les grands moyens dont on ne peut user que rarement, vous ne vous blesserez pas, j'espère, et si vous vous blessiez, je tâcherais de vous guérir, non de vous irriter. Voilà comment j'agirais. Si vous voulez que je me mette à votre place, mettez-vous aussi à la mienne, et songez que je ne suis pas le cardinal de Richelieu et que le Roi n'est pas Louis XIII.

« Les malveillants ont fait et dit hier des horreurs à la Bourse, ils sont enragés et cela est bon signe.

1. *Arch. de Ch.*

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

Nous allons finir l'affaire de la Maison d'ici deux ou trois jours. Ce sera, je crois, une bonne affaire.

« Au nom de Dieu, ne m'en veuillez pas trop, et croyez que je vous suis inviolablement attaché, quelque chose qui arrive.

« R... »

C'était un samedi. M. Molé remit au lendemain de se rendre au château et se contenta de se promener au jardin des Tuileries. « J'y rencontre, dit-il, le duc de Lévis qui me raconte tous les traits de courage de la princesse en accouchant, puis Jules de Polignac et Chateaubriand. Tous deux justifient mes prédictions et mes craintes. Le premier veut qu'on casse la chambre ; le deuxième, amer et sombre, dit que la faiblesse du ministère lui ôte d'avance la force de se réjouir.

« Le lendemain dimanche je vais à la Cour. Le Roi me fait toujours le même accueil. J'y vois les nouveaux Cordons bleus. Je dis à Lainé que le *Sieur* Lainé sur cette liste m'a paru une ligne d'histoire égarée dans l'Almanach de la Cour. Plusieurs me disent des choses flatteuses sur ce que je n'y suis pas. Pasquier me fait des tendresses, Mounier me dit que la Maison va se faire, mais qu'il voudrait me consulter sur une dernière rédaction. Je lui dis que je pars le mardi et ne peux différer au delà.

« Le duc de Richelieu, incommodé, ne paraît pas. Je vais le voir. Il me saute au col et me conjure de ne pas lui en vouloir, ajoutant que si je m'irrite, lui, au lieu de s'irriter aussi, ne cherchera qu'à me calmer. Il me dit que le Roi ne peut me pardonner d'avoir rompu avec Decazes et s'étonne, comme d'un manque de parole, qu'il ne m'ait rien dit aujourd'hui. Il me prie de revenir dîner avec lui. »

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

M. de Richelieu cherchait évidemment à adoucir M. Molé. Mme de Montcalm s'y attacha également. A l'occasion des Cordons bleus, elle lui parla pour la première fois de lui-même avec amitié. Elle reconnut l'inanité de ses prétendus torts envers Decazes, mais lui avoua cependant qu'elle le trouvait injuste envers Pasquier, « pour lequel et par lequel elle était évidemment prévenue. » Le lendemain, M. Molé partit pour Champlâtreux, « bien malade de la poitrine », ce qui l'empêcha « de dire adieu à Mme de XX... qui s'en afflige. »

Pozzo, quelques jours après, vint y chasser. Il rapporta que le duc de Richelieu lui avait depuis longtemps remis sa nomination de pair, mais froidement et gauchement. Il caressait les mêmes projets d'avenir : se marier et acheter une terre en France, ce que sa fortune, qu'il estimait à quatre millions, lui rendait facile. Il n'abandonnait pas ses rêves d'ambition, attendant pour les réaliser l'accession de Monsieur au trône.

Au bout de peu de jours, M. Molé, très souffrant d'un catarrhe, revint à Paris, accompagné de sa seconde fille, également malade. Venu pour se soigner, il dut, le soir même de son retour, recevoir le baron Destouches, préfet de Seine-et-Oise, qui le pressa pendant deux heures d'accepter la présidence du collège électoral de Versailles, que les ministres voulaient toujours lui donner. Le lendemain, ce fut le tour de M. Martin, sous-préfet de Pontoise, qui vint dès huit heures du matin joindre ses instances à celles de Destouches. M. Molé persista dans son refus, alléguant que l'éloignement dans lequel le ministère semblait le tenir lui ôterait toute autorité pour parler en son nom, et que la chose publique en souffrirait.

Cette visite fut suivie de celle de M. Lainé. Il venait

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

apprendre à M. Molé qu'il refusait l'Instruction publique, bien que sa nomination eût paru au *Moniteur*, ne voulant pas s'associer à une politique qu'il voyait s'orienter de plus en plus vers l'extrême droite. En partant, il raconta ce trait : le Roi ne trouva rien de mieux à lui dire en lui remettant son Cordon bleu :

« Vous êtes grand, cela vous ira bien. »

Craignant que ses explications ne fussent pas transmises fidèlement, M. Molé les adressa par écrit à Mounier et au duc de Richelieu[1]. Celui-ci lui répondit

1. Nous ne possédons pas la lettre qu'il adressa au duc de Richelieu. Celle qu'il envoya à Mounier est ainsi conçue :

Mardi, 10 octobre 1820.

« Mon cher Mounier, mon préfet et mon sous-préfet viennent de me dire que le ministère persistait à vouloir que je présidasse le collège de Versailles. La résolution négative que je vous ai fait connaître avant de partir pour la campagne est cependant invariable. Tous les motifs en sont pris dans l'intérêt des élections, et je les ai écrites ce matin encore au duc de Richelieu. Veuillez donc porter vos vues sur un autre que sur moi J'ai ramené hier ici un de mes enfants un peu malade et j'aurais été causer ce matin avec vous si un gros catarrhe ne me retenait le matin au coin de mon feu. A propos de *feu*, bien des choses me paraissent avoir fait long feu depuis que nous ne nous sommes vus.

« Mille et mille amitiés.

« MOLÉ. »

Le duc répondit le lendemain :

Mercredi, 11 octobre 1820.

« Je suis désolé de vous voir apporter pour cause de ce refus un motif qui ne me paraît pas fondé. Je suis désolé surtout de ce que je croyais vous avoir expliqué. J'en suis triste, mais je ne me sens pas coupable. Vous me feriez presque regretter le favoritisme, car alors, je serais plus à portée de faire ce que vous désirez. Enfin, si vous avez une trop grande répugnance à remplir la place de président du collège électoral, si vous le refusez absolument, il faut que ce soit bien pour vous-même et non pas, comme vous le dites, pour le bien de la chose, car le préfet et Vérac lui-même assurent que vous y auriez une influence bien plus grande que la mienne. Faites donc dans le sentiment du bien public ce que vous croirez de mieux, je m'en rapporte à vous, et quel que soit le jugement que vous portiez de moi, comptez sur ma tendre amitié pour toujours.

« R. »

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

sur-le-champ une lettre amicale de regrets, mais venant dans la soirée prendre de ses nouvelles, il ne lui fit qu'une courte visite, « sèche et brusque ».

Le bruit se répandit tout à coup que Decazes avait obtenu un congé de trois semaines pour venir consulter à Paris sur la santé de son fils. Cette nouvelle mit tout le corps diplomatique en émoi, chaque ambassadeur voulut envoyer un courrier à sa cour.

Pozzo, plus agité que tous les autres, écrivit au duc qu'il se proposait d'en dépêcher un le jour même à l'empereur Alexandre, puis d'aller sonner l'alarme chez Monsieur. M. Molé se précipita chez le duc. « Jamais, dit-il, je ne le vis si amical et si enclin de causer avec moi. Il me jura que Decazes n'avait pas de congé et n'en avait pas demandé, et protesta que jamais il ne souffrirait son retour à Paris. Il me raconta que la duchesse de Berry l'avait fait prier de venir causer avec elle pendant que la famille royale serait à Vêpres. Le duc est resté ainsi une heure à causer près de son lit. Elle a examiné avec lui s'il fallait que son fils fût tenu par l'armée, par les chambres, la France, ou tout simplement le roi de Naples et Madame. Le duc fut frappé de son sens et de la chaleur qu'elle met aux intérêts de la politique. Il comprit le tort qu'il avait eu de ne pas la cultiver assez et résolut de le réparer.

« Ce gobe-mouche de d'Ormesson revint me dire avec importance, que M. de Blacas ne revenait pas, que la santé du Roi se raffermissait et que les circonstances avaient tout fait ajourner. Il me confia pompeusement que Monsieur avait déclaré qu'il mettait dans mes lumières et mon habileté toute sa confiance. Je vais amuser de tout cela le duc, qui a vu Monsieur et l'a trouvé moins raisonnable que jamais. Le duc lui

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

a déclaré que le ministère combattrait de nouveau les ultras si c'était nécessaire, et enfin leur céderait la place plutôt que de se rendre leur instrument. Monsieur lui a montré les préventions les plus insensées et les plus favorables pour Chateaubriand, tandis que le Roi se montre tous les jours plus irrité contre ce dernier.

« Le 24 octobre, dîner chez le duc avec Mme de Jumilhac, Lady Elliot, Pozzo et Pasquier. A mon arrivée, il me mène dans sa chambre pour me faire lire la proclamation du Roi [1] et me dit : « On l'a voulu, lisez et voyez, c'est bien important. » On allait et venait par la chambre, à peine si je savais ce que je lisais. Quelle manière de prendre un avis dans une occasion si grave ! Pasquier entre et, avec sa légèreté et sa suffisance ordinaires, me prend le papier des mains. « Laissez-moi vous lire cela, j'y mettrai le ton convenable, car c'est mon ouvrage, et assurément il m'a donné assez de peine ! » L'ouvrage me parut plat et sentant son auteur. Je risquai deux légères observations sur le style qui ne réussirent pas. Je vis qu'on voulait être approuvé. Je pris le parti de dire que c'était bien et le lendemain matin j'en écrivis mon consciencieux avis au duc.

1. Le conseil des ministres s'était réuni pour délibérer sur les collèges électoraux, et Pasquier fit adopter l'idée d'une proclamation adressée par Louis XVIII aux électeurs. C'est ce projet d'adresse que M. de Richelieu avait chez lui. Corrigée par le Roi et écrite de sa propre main, elle fut lithographiée à des milliers d'exemplaires et adressée personnellement à tous les électeurs. Entre autres choses, elle disait : « Écartez des fonctions de députés les fauteurs de troubles, les artisans de discorde, les propagateurs d'injustes défiances contre mon gouvernement... » Cette intervention royale était inconstitutionnelle, mais eut une grande influence sur les électeurs

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

« Pasquier me dit qu'il avait entendu Cariati[1], et avait refusé de lui laisser déployer aucun caractère et de remettre au Roi les lettres dont il était porteur, mais qu'il lui avait permis de rester à Paris comme simple voyageur. »

La révolution de Naples avait ajouté à la complication de la situation extérieure. Dès qu'il en reçut la nouvelle, M. de Metternich fit mettre sur le pied de guerre les armées autrichiennes de Lombardie et du Tyrol et se prépara à envahir les États du roi Ferdinand. Une intervention armée de l'Autriche aurait eu pour résultat de mettre fin à l'influence de la branche aînée des Bourbons à Naples et de détruire le pacte de famille. Le ministère donna pour mission au marquis de Caraman, qui avait rejoint en toute hâte son ambassade de Vienne, de s'opposer au principe d'intervention. Lord Stuart reçut de son gouvernement des instructions semblables. Tous les efforts du prince de Metternich allaient tendre à rallier l'empereur de Russie à sa politique. Le comte de la Ferronnays, ambassadeur de Louis XVIII en Russie, devait au contraire chercher à faire approuver par Alexandre les vues du gouvernement français. Ce monarque, en

1. Le prince Cariati, homme d'État napolitain, aide de camp du roi Murat, puis diplomate, accompagna le duc de Campo-Chiaro au congrès de Vienne en 1815. Il demeura fidèle à Murat et négocia avec les alliés la retraite de sa famille. Ferdinand Ier ne lui en garda pas rancune et le nomma ambassadeur à Paris. Après la révolution de 1820, il dut s'exiler.

Le duc de Campo-Chiaro, ministre de la Maison du roi Joseph, puis ministre de la police de Murat, négocia pour celui-ci le traité secret de 1814 qui séparait sa fortune de celle de Napoléon. Il défendit ses intérêts au congrès de Vienne et l'aurait peut-être sauvé, lorsque l'équipée de 1815 précipita sa ruine. Campo-Chiaro reparut comme ministre des Affaires étrangères lors de la Révolution de 1820.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

effet, était le maître de la situation ; son abstention isolait l'Autriche et l'arrêtait dans ses projets de répression. MM. de Caraman et de la Ferronnays furent envoyés tous deux à Troppau comme plénipotentiaires.

Pozzo vient s'en entretenir avec M. Molé et reste deux heures enfermé avec lui. « Il pense que les Autrichiens voudront aller à Naples et que les autres puissances les laisseront faire à la condition d'ouvrir des conférences conciliatrices dès qu'ils y seront. « Là, ajoute Pozzo, le rôle le plus important et le plus beau sera celui de la France. On le sent et on le veut chez nous, mais Capo m'écrit que ce rôle doit être joué par un homme qui soit précédé d'une certaine réputation d'habileté. J'ai dit au duc qu'il devrait vous confier cette belle et délicate mission. Il m'a répondu que telle était son intention. Je vous préviens donc que je vais vous indiquer à Capo et à l'Empereur pour les rassurer. »

Le lendemain 26 octobre, « dîner chez Pozzo avec le duc, sa sœur et Lady Elliot. Je le trouve enfermé avec le duc pour lui faire lire les dépêches qu'un courrier de son cabinet vient de lui apporter. Nous ne dînons qu'à sept heures et demie. Après dîner, il me fait lire la lettre où Capo, au nom de l'Empereur, demande avec instance un troisième plénipotentiaire français. Du reste, il lui annonce qu'Alexandre, loin d'être détourné ou découragé de ses desseins par le défaut de coopération de l'Angleterre, n'en compte pas moins sur l'exactitude des autres puissances, et de la France en particulier, à remplir toutes les conditions de la Sainte Alliance. Pozzo me dit que le ministère ne peut trouver un troisième plénipotentiaire au niveau de cette mission si je ne m'en charge pas, et qu'il craint bien que ma santé ne me permette pas un tel voyage

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

en cette saison. Je lui réponds qu'il n'y faut pas penser. M. de Richelieu l'accompagne chez Pasquier pour se concerter sur leurs réponses respectives.

« 27 octobre. Je vais chez Pozzo savoir ce qui a été arrêté chez Pasquier. Je le trouve ayant mis de l'eau dans son vin et revenant à mon idée de préférer la voie de négociations et de médiation avec Naples à la force ouverte. Le troisième plénipotentiaire est décidément refusé. »

A cette époque se trouvait à Paris un aventurier international du nom de Coëssin[1]. Il vint trouver

1. François-Guillaume Coëssin, né à Lisieux en 1782, s'était fait connaître dans les premières années du XIX^e^ siècle par son mysticisme excentrique. Élève enthousiaste du conventionnel Romme, puis de Clouet à l'époque où celui-ci fut envoyé à Cayenne pour y fonder une république modèle, il imagina, vers 1810, de créer un établissement qui n'avait rien de commun avec une république et qui, malgré le mystère dont il s'entourait, fut généralement connu à Paris sous le nom de *la Maison Grise;* c'est à Chaillot qu'il avait posé les bases de ce mystique asile. Il était devenu un fougueux ultramontain, et il serait difficile de donner une idée des singularités de son institut, où la sévérité du régime alimentaire qui était prescrit aux néophytes pouvait remplacer les austérités de tout autre genre. « En effet, disait M. Coëssin, le besoin d'aliments est le cachet de notre imperfection, et les résultats honteux de la digestion sont la flétrissure permanente découlée du péché originel. » Ce qui ne l'empêchait pas d'avoir pour lui-même une table fort bien servie. Bientôt sa maison de Chaillot ne pouvant plus suffire au nombre toujours croissant de ses disciples, il la quitta pour se fixer rue de l'Arcade, dans un hôtel environné de beaux jardins. Il recommanda alors à ses disciples tous les plaisirs permis et surtout la société des femmes, comme des voies plus commodes ouvertes à la perfection. De jeunes dames charmantes vinrent donc s'enrôler sous sa bannière ; mais chacun des membres versait un contingent dans la caisse de la société, dont M. Coëssin était, comme de raison, le dispensateur et le gardien en sa qualité de grand pontife. De là, des discussions, des embarras, auxquels l'invasion de 1814 et l'occupation de Paris vinrent à propos fournir à M. Coëssin l'occasion de mettre un terme. La

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

M. Molé et eut avec lui une longue conférence où il lui exposa les plans les plus extravagants. Il voulait voir le Roi et s'emparer de son esprit, de là courir à Troppau pour exercer son influence sur les souverains et convertir l'empereur Alexandre au catholicisme. Après quoi il devait leur suggérer l'idée de se réunir à Rome autour du trône de Saint Pierre et d'y régler dans un congrès, où Bonaparte et sa famille seraient représentés, le sort de la chrétienté. Voyant le froid accueil que recevaient ses suggestions, Coëssin réduisit ses prétentions à former un comité de huit personnes dont M. Molé serait le chef, et qui travaillerait sans relâche à faire des prosélytes. Il fut éconduit le plus poliment possible.

Le bruit se répandit alors que Decazes remplaçait à Rome M. de Blacas et que M. Molé était nommé

Restauration ouvrit une nouvelle carrière à son activité d'esprit, mais un certain voile environna ses nouvelles opérations. Tout ce que l'on sut, c'est qu'il fit depuis ce temps de fréquentes excursions et d'assez longs séjours à Rome, où l'on dit qu'il fonda une succursale de la première Maison Grise. On apprit aussi qu'il venait souvent à Paris, chargé de mystérieuses missions. Mme de Genlis parle de lui dans ses *Mémoires;* « Je reçois quelquefois un homme fort extraordinaire; c'est M. Coëssin. Après avoir été philosophe dans le mauvais sens, il est devenu par la force de son esprit, très croyant et très dévot, mais il est infiniment trop ultramontain. . Il est l'inventeur d'une espèce de bateau à vapeur qui, dit-on, doit produire de grandes choses pour le commerce, et une fortune immense et prompte pour l'inventeur. Il me dit qu'il comptait gagner incessamment des millions et que son projet était de porter ces millions à Rome pour y exécuter un grand plan en faveur de la religion. Nous imaginâmes qu'il avait l'intention et l'espérance de se faire élire pape à la mort de Pie VII. »

Il a laissé de nombreux écrits : *Considérations sur l'état religieux et politique de l'Europe* (1819). — *Premier bulletin des enfants de Dieu* (1829). — *Etudes sur le passé, le présent et l'avenir de l'humanité* (1838), etc.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

ambassadeur à Londres. Celui-ci alla demander confirmation de cette nouvelle à Mme de Montcalm, qui lui conseilla de s'en ouvrir à son frère. Elle lui apprit en même temps que le prince de Metternich avait écrit de Troppau une longue lettre à sa femme, actuellement à Paris, qui l'avait fait lire en entier à... (illisible). Le chancelier autrichien annonçait que l'empereur Alexandre l'avait reçu en lui disant : « Vous seul aviez raison et c'est moi qui me suis trompé. » Metternich était tout à la guerre, sans rejeter toutefois l'idée de négociateurs qui précéderaient l'armée.

Le soir, nouveau dîner en ville, chez Mme de Barante, cette fois avec Mme de X., et « ce plat Lally qui y flagorne le libéralisme de la maison en attendant qu'il flagorne ailleurs le royalisme et surtout le ministérialisme ». Au nombre des convives se trouvait le comte de Blacas, qui revenait des élections de l'Eure, aigri et mécontent. Ses sentiments étaient partagés par sa femme, et celle-ci, au cours de la conversation échangée sur la politique du jour, ne put retenir d'abondantes larmes. « Quel triste hiver cette violence des partis nous présage », note M. Molé.

Suivant l'avis de Mme de Montcalm, il se rendit le lendemain chez M. de Richelieu pour lui exposer qu'il comptait bien être envoyé à Londres si Decazes allait à Rome. Le duc lui répondit qu'il n'en n'avait été nullement question jusque-là, mais qu'il pensait plus que jamais à l'envoyer à Naples ou en Italie pour négocier les affaires napolitaines. M. Molé profita de cette ouverture pour répondre qu'il n'accepterait cette mission délicate que s'il était le seul plénipotentiaire et négociateur français.

« Je prendrai près de moi et sous mes ordres, ajouta-t-il, qui vous ou M. Pasquier vous voudrez me

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

donner, mais je veux conduire seul pour la France la négociation, la représenter seul, et répondre seul de ce qui sera fait de bien ou de mal en son nom. »

M. Molé alla chez Pozzo lui faire le récit de sa visite au duc.

« A merveille, lui dit Pozzo, vous apprendrez ainsi à tous que vous ne jouez pas avec les basses cartes et vous empêcherez Pasquier de vous donner un acolyte à qui il fera honneur du succès en vous réservant, s'il y a lieu, la honte d'avoir échoué. »

Deux courriers arrivèrent de Troppau. Metternich avait lu au Congrès un long mémoire où il demandait qu'on le laissât envahir l'État de Naples et rétablir l'ancien gouvernement. La Russie, fort opposée à ce projet, avait annoncé qu'elle présenterait à son tour un mémoire, et la Prusse devait suivre cet exemple.

Nos deux plénipotentiaires se contrecarraient l'un l'autre. M. de Caraman, circonvenu par Metternich, abondait dans son sens, « se perdant par là dans l'esprit de Pasquier et même du duc de Richelieu ». M. de la Ferronnays, en opposition complète avec lui, n'était pas en mesure de le contenir. Devant cette situation paradoxale, M. de Nesselrode écrivit à Pozzo que la divergence des deux délégués français rendait de plus en plus indispensable l'envoi d'un troisième plénipotentiaire. En transmettant cet avis à M. de Richelieu et à Pasquier, Pozzo leur fit entendre qu'il serait prudent de leur part d'attendre, pour envoyer une réponse définitive, que la Russie et la Prusse eussent fait connaître leurs instructions.

Au cours d'une visite à M^me^ de la Briche, Pasquier entretint M. Molé de la nécessité d'accréditer de nouveaux représentants à Troppau et lui laissa croire qu'il serait disposé à lui confier cette mission de concert

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

avec M. de Blacas. Cette idée de Pasquier d'avoir quatre représentants au lieu de deux n'aurait fait que compliquer les choses, surtout en réunissant deux hommes aussi peu faits pour s'entendre que M. de Blacas et M. Molé. Celui-ci répartit qu'il n'accepterait que s'il était envoyé seul, et qu'il refusait spécialement le collaborateur qui lui était proposé. Pasquier répondit « d'une manière toute diplomatique et sans s'engager ». Le seul rôle qu'il voyait à jouer pour le gouvernement français était de complaire au parti libéral en favorisant l'établissement d'un gouvernement constitutionnel à Naples et l'introduction des gouvernements représentatifs dans le reste de l'Italie. Ce n'était pas là ce que désirait Ferdinand Ier. Au dire de Pozzo, ce monarque avait écrit au cardinal Ruffo[1] qu'il avait dû céder devant la révolution, et que tout ce qu'il avait dit ou fait depuis lui avait été arraché par la violence.

Cette tendance libérale du ministre des Affaires étrangères inquiéta la droite royaliste et donna une nouvelle impulsion aux intrigues de ceux qui désiraient la retraite de M. de Richelieu. D'Ormesson accourut tout effaré chez M. Molé.

« On dit que vous demandez à entrer dans ce ministère. Les personnes en question sont extrêmement alarmées de ce bruit. Qu'en faut-il croire?

« — On m'a souvent offert des ministères, lui répondit

1. Le Cardinal Ruffo, intendant du palais et du domaine royal de Caserte avant l'occupation de Naples par les armées françaises, avait soulevé en 1799 le sud de l'Italie et était rentré dans Naples. La capitulation de la ville n'ayant pas été ratifiée, il se réfugia dans les États du pape Pie VII qui le nomma préfet des subsistances. Il assista au second mariage de Napoléon Ier et rentra en Italie en 1814. Il fut appelé par Ferdinand Ier au conseil royal, en 1821.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

M. Molé, j'en ai quelquefois refusé, mais jamais demandé. Maintenant je n'en demande pas davantage et l'on ne pense nullement à m'en offrir. »

D'Ormesson revint le lendemain. « J'ai dîné avec les personnes, dit-il ; elles sont charmées de votre réponse ; mais, en y réfléchissant, tout ce qu'elles souhaitent et vous demandent c'est que vous entriez dans le ministère, si on vous le propose, avec M. de Villèle. Monsieur vous désire plus que jamais, et l'on voudrait qu'à la chambre des pairs vous vous missiez à la tête des royalistes pour les éclairer, les modérer et les contenir ; et si Monsieur monte sur le trône, c'est à vous qu'il sera réservé de sauver la monarchie. »

M. Molé lui fit la même réponse que lors de sa première visite. M. d'Ormesson, en terminant l'entretien, confessa son désir d'obtenir la pairie.

Les élections pour le renouvellement quinquennal avaient eu lieu. Elles dépassèrent les espérances royalistes. Les arrondissements votèrent les premiers et nommèrent, à une imposante majorité, vingt-neuf candidats de droite contre dix-sept libéraux. Les élections des départements furent en masse royalistes. Il n'y eut que sept départements où les candidats de la gauche l'emportèrent.

La droite était maîtresse à la chambre. « Nous serons débordés, dit Louis XVIII à M. de Richelieu ; vous sera-t-il possible de contenir une telle majorité? — Nous avons la parole de Monsieur, répondit le duc, et puis il fallait avant tout sauver la monarchie. »

Un rôle important de modération et de contrepoids pouvait être réservé à la chambre des pairs. De Serre, Mounier et Pasquier le sentirent, et, connaissant l'influence qu'avait conservée M. Molé dans cette assem-

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

blée, ils adoptèrent à son égard une attitude des plus bienveillantes : « Ils me ménagent et me parlent en conséquence, dit-il. Accueil remarquable que Monsieur me fait au château. Son mouvement qu'il retient pour me prendre les mains. »

M. Molé eût voulu que le Roi témoignât une marque d'estime au duc de Richelieu, dans l'espoir que la chambre hésiterait à se déclarer contre un ministre jouissant de la faveur royale. Il donna à Mounier l'idée de faire acheter par le Roi, pour en faire présent au duc, un portrait du cardinal de Richelieu qui se trouvait chez un marchand célèbre de l'époque, du nom de Crawford. Pasquier fut chargé d'en parler à Louis XVIII, mais il échoua complètement.

Le ministère allait se trouver pendant la prochaine session devant une chambre hostile. M. de Richelieu examina la situation avec M. Molé. Celui-ci écrit :

« — Que pensez-vous de tout ceci, me dit le duc, et comment croyez-vous qu'il faille s'y prendre pour conduire cette chambre ? »

« — Il n'y a que Monsieur qui puisse nous en donner le pouvoir. Emparez-vous de Monsieur, flattez son amour-propre en le voyant souvent et paraissant le consulter. Il voudra tout ce que vous voudrez. Donnez-vous pour but principal de renvoyer les chambres au 1er avril, réunissez en conférence les chefs de la droite dans les deux chambres, faites-leur accepter tout votre plan de session, et obtenez d'eux qu'ils ne laissent faire aucune proposition. »

« Le duc paraît frappé et approuve, mais n'ose s'avancer sans ses collègues, qui le dominent. Il me dit ensuite que Troppau lui donne bien de l'embarras, que les Autrichiens vont aller à Naples, que la Russie y consent, mais que la France ne sait quelle attitude

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

prendre. Il ne me parle plus de m'envoyer, et en définitive paraît contraint avec moi sur ce sujet, comme s'il s'était trop avancé en me disant qu'il me réservait cette négociation. Je soupçonne quelque tour de Pasquier.

« *22 novembre*. — Pozzo me met au courant de tout ce qui se passe à Troppau et me donne à lire sa dépêche concertée avec Richelieu et Pasquier. La France annonce que dans aucune hypothèse elle ne se séparera de la Sainte-Alliance. Elle consent à ce que les Autrichiens marchent comme armée européenne, mais insiste pour que des plénipotentiaires précèdent cette armée, afin d'offrir la paix au nouveau gouvernement napolitain s'il consent à rétablir le *statu quo*, et de se concerter avec lui sur les changements que l'on pourrait apporter à l'ancienne constitution du royaume sans alarmer l'Europe. Pozzo invite les souverains à rédiger d'avance les instructions de leurs commissaires et de décider à quelles conditions, de quelle manière et dans quel cas ils traiteront. Il touche en passant la question délicate des besoins d'argent, de la solde et de la subsistance de l'armée d'occupation. Enfin il annonce que la France, tout en regrettant que l'Angleterre ne se fasse pas représenter dans la commission européenne, n'en nommera pas moins son plénipotentiaire. Il m'apprend que Pasquier a compromis son cabinet par son manque de tact et de jugement dans sa correspondance; tout le corps diplomatique à Paris, Goltz, Vincent, etc., sont frappés de sa suffisance et de son insuffisance. Il me confie qu'Alexandre le mande et que dans deux jours il part pour Troppau, d'où il prévoit avec chagrin qu'on l'enverra en Italie.

« Le soir, d'Ormesson revient me voir. Décidément

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

je veux me débarrasser de lui. Pozzo lui succède. Il sort de chez Pasquier et m'apprend que ce dernier vient de recevoir un nouveau courrier de Troppau. Metternich mollit un peu, et l'on peut espérer que la médiation sera vraiment tentée préalablement à la guerre. Je donne à Pozzo mes idées sur la manière dont les ministres doivent s'y prendre pour conduire la chambre. Il part le dimanche 26 et compte être de retour ici vers le 15 janvier. Nous pourrons alors, s'il y a lieu, partir ensemble pour l'Italie. Il ne pense pas que les ministres aient l'idée d'envoyer un autre que moi; il pense même qu'ils veulent me laisser à Naples comme ambassadeur.

« Conversation avec Bertin de Vaux. Il me confie que Corbières est mécontent du ministère parce que le préfet de Rennes n'a pas voulu nommer conseiller de préfecture son beau-fils Chapellier, préfet de la Corse et ardent bonapartiste pendant les Cent Jours. En outre, Corbières n'est pas sans quelque jalousie de Villèle et ce sentiment l'a conduit, contre son penchant, à vouloir être ministre si Villèle le devient. De Vaux dit que les royalistes se résigneront, quoique avec peine, à ce qu'aucun ministre ne soit renvoyé, mais à condition qu'on agrandira le cabinet pour y faire entrer Villèle et Corbières. De Vaux voudrait en outre Lainé à l'Instruction publique et moi derechef à la Marine. Il m'assure que les royalistes sont embarrassés de Chateaubriand et voudraient que le ministère le fit sortir à tout prix de Paris en lui donnant une ambassade. Il ne s'en trouve pas de vacante et je demande à M. de Vaux si Chateaubriand prendrait Berlin. Il me répond que oui et me prie d'en parler au duc.

« *24 novembre.* — Je parle au duc de Berlin pour

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

Chateaubriand. Il m'apprend que la chose est faite et que Chateaubriand est très content. Il me lit des dépêches que Pasquier vient de lui envoyer annonçant une nouvelle révolution à Lisbonne, plus démagogique que la première, et celle du 6 octobre à Madrid. Pozzo vient nous interrompre. Il vient de prendre congé du Roi en lui annonçant son départ pour Troppau. Le Roi, dans une longue audience, n'a cessé de faire, finement et indirectement, l'apologie de toute la conduite ministérielle de Decazes. De Serre survient. Le duc s'impatiente, dit qu'il est excédé, et part demain pour aller passer quatre jours à Courteilles. Je visite ensuite Pasquier malade, dans son nouveau palais. Je lui raconte Chateaubriand et Corbières. Il me répond avec assez d'abandon sur toutes les affaires intérieures, mais il fait le mystérieux sur tout l'extérieur et particulièrement sur l'Espagne et sur Troppau. Rencontré Piévée aux Tuileries, qui se promène longtenps avec moi, quoique assez malgré moi. Il me dit qu'il est brouillé avec les ultras, et ne parle que de la nécessité de se défendre contre leur exagération. Il fait le ministériel et est caressant comme un homme battu. Causé avec Mounier; en résultat les ministres ne veulent prendre que Villèle parmi eux et sont également embarrassés de prendre et de laisser Corbières.

« *25 novembre*. — Dîner chez le duc de Richelieu avec Pozzo pour lui dire adieu. Passé la matinée chez ce dernier le lendemain. Il croit de nouveau que les Autrichiens iront à Naples, que cela est nécessaire et que la médiation se réduira à peu de choses. De Goltz lui a dit que des lettres du 15 annonçaient que les souverains avaient écrit au roi de Naples pour lui proposer de se rendre à Laybach, accompagné de

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

Campo-Chiaro, et y conférer avec eux. Pasquier n'y croit pas. Pozzo a vu Monsieur et en a été très content. Monsieur veut qu'on ne fasse aucune proposition cette année, pas même celle d'indemniser les émigrés. Pozzo m'apprend que les ministres ont l'idée de faire Villèle ministre du Trésor et Corbières procureur général de la chambre des pairs, ministre d'État entrant au cabinet. Il est fort préoccupé et inquiet de la révolte d'un régiment à Pétersbourg[1]. Nous nous quittons comme deux frères, nous promettant de nous écrire et de nous aimer toujours.

« *27 novembre.* — Je fais mon compliment à Chateaubriand chez lui sur sa mission à Berlin. Il m'en paraît au fond assez content, quoiqu'il la qualifie d'*honorable exil*. Il est assez modéré sur la situation générale, cependant il fait, de l'entrée actuelle dans le ministère de Villèle et Corbières, la condition *sine qud non* de son acceptation. Il ajoute que si ses amis se séparent du ministère, il donnera sa démission et reviendra. Vu de Serre. Bertin de Vaux sort de son cabinet au moment où j'y entre. Il fait le ministériel avec moi! Nous parlons de la nécessité de prendre Villèle et Corbières; il ne fait de difficultés que pour le dernier. Je lui donne l'idée de le mettre à l'Instruction publique, que Lainé finalement n'acceptera pas. Pasquier témoigne encore plus d'éloignement pour prendre Corbières; pourtant si cela est nécessaire, comme de Serre, il se résignera.

1. Pendant le séjour de l'empereur de Russie à Troppau, le régiment des gardes de Semenowski s'était soulevé. Cet événement eut sa répercussion au Congrès. Alexandre, qui hésitait, au moment de son arrivée, à suivre le prince de Metternich, fut profondément impressionné par la révolte de ce corps, qu'il regardait comme un des plus dévoués à sa personne et se décida dès lors à se rallier à la politique autrichienne.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

« *28 novembre.* — Bertin de Vaux vient me voir de bon matin et m'apprend que toute sa conversation avec de Serre, dont ce dernier m'a fait mystère, a roulé sur le même objet, l'entrée au ministère de Villèle et de Corbières, de sorte que de Serre aura cru que Bertin de Vaux et moi nous nous étions concertés. Voilà comment s'écrit l'histoire!

« *30 novembre.* — Grand et ennuyeux dîner chez Pasquier, qui fait toujours le mystérieux et l'important avec moi. »

La nouvelle composition de la chambre des députés mettait le ministère dans l'obligation de s'orienter davantage vers les royalistes. L'ambassade de Chateaubriand à Berlin était une première concession qui leur était faite, et éloignait en même temps un adversaire encombrant. M. de Richelieu ne pouvait faire autrement que de s'adjoindre les deux chefs de la droite. M. de Villèle vint s'entretenir de la situation avec M. Molé et lui exposa avec une grande clarté les raisons qui militaient pour et contre son entrée immédiate dans le ministère. Il oubliait cependant, ou se dissimulait, l'effet que produirait son nom d'ancien chef de la majorité de 1815 trouvée trop royaliste par le duc de Richelieu, et dont les excès avaient amené l'ordonnance du 5 septembre. Il reconnut qu'il avait commis une grande faute de tactique et de conduite en n'entrant pas dans le ministère avant la fin de la session ainsi que M. de Corbières, ce qui eût évité au ministère de paraître recevoir la loi. Il ne voulait pas voir ce dernier moins bien partagé que lui. Le fond de sa pensée était en réalité que Siméon et Portal devaient leur céder la place, et il lui répugnait qu'on créât un ministère pour lui.

Le général Donadieu survint et s'éleva avec violence

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

contre la manière dont s'opérait la refonte de l'armée. Il blâma la mesure en elle-même, comme ébranlant toutes les existences, et prétendit que les bureaux, allant à l'encontre des intentions du ministre, faisaient porter toutes les réformes sur des royalistes. M. de Villèle fut d'autant plus frappé du langage du général que celui-ci ne faisait que lui confirmer tout ce qu'il avait entendu dire dans le Midi par de nombreux officiers supérieurs, et conclut, avec découragement, que malgré tout ce que l'on ferait par ailleurs, rien ne pourrait empêcher les Bourbons d'être renversés si l'armée était contre eux. Il résolut d'aller voir M. de Richelieu le lendemain et de s'expliquer avec lui, « tout scandalisé qu'un président du conseil s'en allât, dans des circonstances si importantes, à la campagne ».

Le 2 décembre M. Molé trouva le duc de Richelieu lisant les dépêches que M. Prévost avait apportées de Troppau et dont Pasquier lui avait fait un grand mystère depuis plusieurs jours. Il apprit ainsi que les souverains avaient écrit au roi de Naples pour lui proposer une entrevue, mais ne put en apprendre davantage, « à cause, dit-il, du secret que lui a recommandé l'ami Pasquier ». Le duc avoua que les bureaux de la Guerre avaient bien pu faire avorter le nouveau travail sur l'armée, que le général Barrois, l'un des juges du duc d'Enghien, était en effet proposé comme inspecteur, mais que c'était sur la recommandation du duc d'Angoulême. Au cours de ces confidences, M. de Richelieu laissa échapper que Ravez avait annoncé au conseil de la veille qu'il lui fallait encore une quinzaine de jours pour terminer son travail. « Notez, écrit M. Molé, que l'ami Pasquier m'avait dit hier soir qu'il n'avait pas vu Ravez et ne savait pas quand il serait prêt. »

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

M. de Richelieu était toujours aussi préoccupé du parti à prendre au sujet de MM. de Villèle et de Corbières, et ne prenait aucune résolution. Ces hésitations commençaient à causer un certain mécontentement parmi les royalistes. Mathieu de Montmorency, Jules de Polignac, M. de Villèle lui-même, parlaient déjà de se séparer du ministère. Ils en voulaient spécialement à Mounier. Celui-ci se trouvait dans une fausse position. Il dirigeait en réalité le ministère de l'Intérieur, sans en avoir le titre. Les royalistes ne lui pardonnaient pas d'avoir refusé, comme ils le lui avaient souvent proposé, de remplacer le comte Siméon, et ils allaient jusqu'à reprocher à M. Molé de n'avoir pas usé de son influence pour l'y décider.

« Je leur déclarai, dit-il, que je ne me mêlais pas de conseiller les ministres et, en effet, je suis bien décidé à ne plus me fourvoyer en donnant des avis qui seront toujours aussi mal exécutés que mal compris. »

Bertin de Vaux, lui aussi, s'impatientait des tergiversations du duc. Aux deux chefs de la majorité royaliste, il voulait adjoindre M. Molé comme ministre de la Marine. Il le pressa de se mettre en avant, mais sans succès.

Mme de Montcalm donna une comédie. M. Molé s'y rendit et n'eut pas un mot de remerciement pour les efforts qu'il faisait en faveur de son frère. « Scène et vanité du monde sec, ennuyé et méchant. » Il eut du moins la satisfaction d'y rencontrer Pasquier et d'apprendre de lui que le congrès de Troppau était dissous et que les souverains avaient en effet écrit au roi de Naples.

Pozzo avait rejoint l'empereur Alexandre à Troppau, au moment où les négociations se terminaient. Dès son arrivée, il écrivit à M. Molé[1] :

1. *Arch. de Ch.*

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

Troppau, 11 décembre 1820.

« Mon cher ami,

« Je suis arrivé ici le douzième jour de mon départ de Paris à travers beaucoup de mauvais chemins et de mauvais temps, dont ma santé a parfaitement triomphé. L'Empereur m'a reçu avec une bienveillance plus qu'ordinaire. Je dois ce bonheur à la position satisfaisante des affaires en France et au contentement que Sa Majesté en éprouve. J'espère que la modération des bons rendra la situation du royaume tous les jours meilleure. Dites-leur que l'Europe se réjouit de leur succès et qu'on n'a d'autre inquiétude que celle de le voir compromettre par ceux qui y ont le moins coopéré.

« Mon arrivée ici a été utile. Le duc de Richelieu en reçoit les preuves par le courrier qui vous apporte ces lignes. Les mesures conciliatrices envers Naples seront employées de préférence, mais il y aura dans tous les cas occupation militaire, ceci entre nous. Tout le monde est d'accord pour ne laisser subsister aucune trace de l'ouvrage de la révolte ; cela fait, on s'entendra sur ce qui sera convenable.

« Les minutes me pressent et j'ai tant écrit dans la journée que j'en suis fatigué ; votre amitié se contentera de ces indices et demandera le reste ailleurs. Croyez à la mienne pour la vie.

« Pozzo di Borgo. »

La Russie, la Prusse et l'Autriche avaient renouvelé le traité de la Sainte Alliance et signé un protocole par lequel elles adoptaient dans son interprétation la plus large le principe de l'intervention. La France et l'An-

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

gleterre étaient invitées à y adhérer. Ces deux puissances ne connurent le traité qu'après sa conclusion. Un certain refroidissement s'ensuivit entre les cabinets de Paris et de Vienne. Lord Stuart protesta dans une note violente, mais la politique de M. de Metternich n'en triompha pas moins. Une nouvelle réunion des souverains, à laquelle on convia le roi de Naples, fut décidée. Le nouveau congrès devait se tenir à Laybach.

Au moment de quitter Troppau, Pozzo adressa une dernière lettre à M. Molé :

Troppau, 26 décembre 1820.

« Mon cher ami,

« Vous êtes trop juste et trop expérimenté pour vous attendre à ce que j'entre dans des détails sur la politique du jour. Si on vous montre tout et sans exception, vous en jugerez. Je vous dirai cependant et en confidence, que nous ne sommes d'accord sur rien avec votre cabinet. L'indépendance des nations et les sacrifices qu'on parait disposé de faire à Moloch nous placent aux deux extrémités de la ligne. Malgré cela et sans rancune, nous agirons avec ceux qui veulent nous accompagner et nous attaquerons sans ménagements la révolution et les révolutionnaires de Naples. La tactique dépendra des circonstances, mais le but est invariable, arrive que pourra. Nous réunirons toutes les puissances d'Italie et j'espère qu'il en résultera du bien.

« J'attends avec anxiété les nouvelles de Paris. Priez, suppliez les royalistes de ne rien précipiter et surtout de ne pas inquiéter l'opinion de l'Europe, aujourd'hui qu'elle vous est si favorable ; mais, au nom de Dieu, point d'alarmes qui nous arrivent de leur côté,

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

car on ne manquera pas de les rendre responsables de chaque mauvais succès.

« Je pars dans quelques heures pour Vienne et de là pour Laybach, *cum magnis Diis*, qui au restant se montrent à mon égard d'une parfaite sérénité.

« Tout à vous,

« Pozzo. »

En s'adjoignant MM. de Villèle et de Corbières et surtout en leur confiant des postes trop importants, le duc de Richelieu craignait d'être entraîné plus à droite qu'il ne l'aurait voulu. Il songea à nommer le premier ministre des Contributions indirectes, et de placer le second à l'Instruction publique. Les royalistes trouvèrent ces concessions insuffisantes, surtout en ce qui concernait M. de Villèle. Le pavillon de Marsan et les députés de la droite murmuraient et se plaignaient hautement de tant d'hésitations. La défiance contre le ministère commençait à se propager.

Deux groupes s'étaient formés parmi les membres de la majorité. L'un se réunissait chez M. Usquin et représentait le centre droit. L'autre tenait ses assises chez M. Piet et comprenait jusqu'aux ultras de l'opposition. Ce dernier groupe tint une réunion au cours de laquelle les plus exaltés, comme le général Donadieu, MM. de la Bourdonnaye et Quatremère de Quincy, critiquèrent âprement les ministres et proposèrent de les renverser par une opposition absolue. Bertin de Vaux s'efforça de les calmer et M. de Corbières leur répondit avec finesse et esprit. Finalement la réunion se déclara contre les adversaires du cabinet.

Les ultras, ne se contentant pas de l'offre de deux portefeuilles, voulaient faire entrer Fontanes dans le ministère en même temps que Villèle et Corbières. De

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

Serre, de son côté, se rapprochant de plus en plus de l'extrême-droite, voulait entraîner M. Lainé et lui écrivait lettres sur lettres à Bordeaux, où il était encore à se soigner. Dans l'espoir d'arriver à une entente, Bertin de Vaux arrangea un dîner chez M. de Villèle, où M. de Corbières fut convié. M. Molé s'y rencontra avec Chateaubriand, « qui fut, dit-il, gracieux et tendre avec moi, rappelant le passé et me disant qu'il avait retrouvé un portrait de moi qu'il écrivit autrefois ». Fontanes vint après le dîner et bouda toute la soirée. Le lendemain, Lainé rentra à Paris, malade et décidé à n'accepter aucune fonction.

M. Molé se rendit chez M. de Richelieu pendant que ce dernier allait chez lui pour le mettre au courant des négociations avec la droite. Il attendit son retour au coin de son feu. Le duc revint peu après et lui fit le récit de la conférence qu'il avait tenue, en présence de de Serre et de Pasquier, avec Villèle, Corbières et Lainé. L'explication avait été complète et loyale. M. de Richelieu avait déclaré que sa conscience, sa politique et son honneur lui défendaient également de sacrifier aucun de ses collègues, et les avait pressés d'entrer au Conseil comme ministres d'État, sans portefeuille. Il demanda à M. Molé de joindre ses instances aux siennes pour faire accepter ses offres, et d'agir en même temps sur de Serre qu'il considérait comme ayant besoin d'être contenu. Pendant tout le cours de cette visite, le duc se montra amical et confiant comme s'il voulait réparer.

M. Molé alla d'abord trouver M. de Serre. Celui-ci désirait ardemment l'entrée de Villèle, de Corbières et de Lainé dans le ministère et le pria également de s'y employer. Son plan était, le cabinet une fois ainsi remanié, de proposer le renouvellement intégral et

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

septennal et la prorogation de la chambre actuelle pour sept ans.

Un dîner réunit chez le comte Molé les deux chefs de la droite et quelques-uns de leurs amis. « Honnêtes gens que tout cela, dit-il, mais gens de parti, pas un homme de gouvernement. Cognarderie continuelle de Corbières, esprit plébéien. » La présence de trop nombreux témoins l'empêcha de remplir la mission que lui avait confiée le duc, et il prit rendez-vous avec MM. de Villèle et de Corbières pour le lendemain. Leur réponse fut négative. La raison de leur refus était qu'ils n'auraient accepté qu'à la condition d'entrer à la place de deux des ministres actuels. Ils prévoyaient qu'au cours de la session qui allait s'ouvrir les royalistes renverseraient le ministère ou s'en éloigneraient sans retour. En réalité, ils craignaient, en entrant dans le cabinet, de voir leur parti leur échapper. Ils chargèrent M. Molé d'annoncer leur refus au duc. Il se rendit donc chez ce dernier qu'il ne rejoignit que chez de Serre. Il l'y trouva « se battant les flancs pour ne pas perdre courage et se déguisant les difficultés qui l'attendaient ». De Serre les comprenait mieux et fut plus blessé que lui du refus qu'ils venaient d'essuyer. Leur premier mouvement fut de ne rien changer néanmoins à leur plan pour la durée de la session.

C'était donc une scission qui se préparait dans la majorité de droite. Beaucoup commencèrent à en entrevoir les périls; Mathieu de Montmorency et Jules de Polignac eux-mêmes s'employèrent à renouer les négociations. Chateaubriand, à la veille de partir pour Berlin, vint trouver M. Richelieu et lui apprit qu'il blâmait hautement le refus de MM. de Villèle et de Corbières et qu'il comptait les voir accepter avant son départ. Le duc avait à dîner ce soir-là Lainé, Ravez et

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

quelques députés royalistes. Après le repas, Villèle, Corbières et Pasquier survinrent. On entra sur-le-champ en matière. Corbières et Villèle, compromis en quelque sorte par la démarche de Chateaubriand, effrayés des conséquences de leur refus, exposèrent qu'ils accepteraient si Lainé se joignait à eux. Toute la difficulté se reporta dès lors sur celui-ci, « qui se conduisit encore une fois comme un enfant ou un hypocondriaque et refusa obstinément ». On se sépara encore une fois sans résultat.

A la demande de M. de Richelieu, M. Molé alla relancer Lainé, mais sans succès. Lainé craignait de se compromettre avec la droite et d'en être encore une fois calomnié. Les amis du ministère ne perdirent pas néanmoins courage, et, après de multiples démarches, finirent par obtenir son consentement. L'entente fut ainsi conclue : Corbières prenait l'Instruction publique, Lainé et Villèle étaient nommés ministres secrétaires d'État, sans portefeuille. En échange de son concours, Villèle ne demanda qu'une loi municipale conforme aux désirs de la droite, et quelques places pour ses amis. L'ordonnance qui décrétait ces nominations ne devait paraître qu'après le discours de la Couronne.

L'adjonction de trois nouveaux ministres consolidait, du moins momentanément, le ministère; le centre droit et la droite réunis lui assuraient une imposante majorité et M. de Richelieu s'en montra enchanté. Cependant ce fut une faute de sa part d'avoir appelé au conseil MM. de Villèle et de Corbières sans satisfaire leur ambition de chefs de la majorité. Ils avaient obtenu moins que ce qu'ils désiraient et ils devaient à leurs amis politiques de ne pas les mécontenter en s'associant sans restriction à la politique modérée de M. de Richelieu. M. de Villèle surtout avait le senti-

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

ment de cette situation, il songeait plus à conserver son influence dans la chambre qu'à seconder le ministère. C'est pourquoi il avait refusé une administration et préférait, n'étant pas à la tête du gouvernement, rester sans portefeuille, c'est-à-dire sans responsabilité effective.

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

CHAPITRE XII

Froissement avec le duc de Richelieu. — M. Molé refuse la légation de Madrid. — Le complot du 19 août devant la chambre des pairs. — Le congrès de Laybach (décembre 1820-avril 1821). — Lettres de Pozzo. — Retour de Decazes. — Pozzo nommé ambassadeur à Paris. — Avances de Talleyrand au comte Molé. — Entrée des Autrichiens à Naples. — Révolution à Turin. — Insurrection grecque contre les Turcs. — Troubles à Grenoble et à Lyon. — Mécontentement des royalistes. — MM. de Villèle et de Corbières se retirent du ministère. — La souscription pour l'achat du château de Chambord. — Élections royalistes de 1821. — Procès du lieutenant-colonel Maziau. — Violente séance à la chambre des pairs. — Chute du second ministère Richelieu.

M. de Richelieu venait de recevoir des nouvelles de Naples. Le roi Ferdinand Ier allait se rendre à Laybach, après en avoir obtenu, non sans difficulté, l'autorisation de son parlement. La séance où cette affaire fut discutée s'était passée d'abord en menaces et en tumulte, on avait même parlé de mettre les ministres en accusation. Finalement, le consentement au départ du Roi avait été voté, mais en termes qui liaient de plus en plus le souverain. M. Molé note dans son journal : « Lâcheté et diarrhée du Roi », et il ajoute : « Brillante allocution du prince Vicaire général[1] aux

1. Le prince Vicaire général à Naples en 1820 était le fils aîné du roi Ferdinand, François duc de Calabre. Il exerça le pouvoir

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

ministres étrangers. » Sur les conseils de Capo d'Istria, l'empereur Alexandre avait écrit au Pape pour l'engager à offrir sa médiation.

En communiquant ces nouvelles au comte Molé, le duc ajouta, non sans quelque embarras, qu'il lui avait paru convenable que M. de Blacas, connu et aimé du roi de Naples et qui avait contribué au mariage du duc de Berry, allât recevoir ce prince à la frontière des États romains et ne le quittât plus jusqu'à son retour. « C'est alors, ajouta le duc, que nous vous enverrons à Naples pour achever la besogne. »

C'était une manière détournée d'apprendre à M. Molé que le comte de Blacas lui avait été préféré pour représenter la France à Laybach en qualité de plénipotentiaire. Le duc montra ensuite le désir et l'espoir de se rendre lui-même au congrès. Capo d'Istria l'en avait vivement pressé dans une lettre particulière, lui rappelant Aix-la-Chapelle où son influence avait été prépondérante. M. de Richelieu eût cependant préféré Ferrare, moins éloigné que Laybach.

M. Molé ne laissa rien percer de sa déception sur le moment, mais, rentré chez lui, il écrivit au duc[1] :

23 décembre 1820.

« C'était pour moi une manière brillante, et peut-être méritée, de revenir aux affaires que de représenter le Roi de France à cette réunion de souverains. Vous aviez annoncé à moi et à mes amis que cette mission

comme vicaire, puis comme régent pendant la période constitutionnelle de 1820-1821, succéda à son père en 1825 sous le nom de François Ier, roi des Deux-Siciles, et mourut en 1830.

1. *Arch. de Ch.*

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

m'était destinée. Pozzo l'avait mandé à son cabinet, mais ce même Pozzo pourra vous dire que je lui avais confié des soupçons qui se trouvent aujourd'hui complètement justifiés. J'avais deviné si juste que j'avais été jusqu'à lui prédire que ce serait M. de Blacas qu'au dernier moment on m'opposerait. Peut-être n'est-ce pas seulement le favori qui me poursuit encore de sa haine après sa chute. Peut-être d'autres jalousies se cachent-elles derrière vous pour m'atteindre. Quoi qu'il en soit, je vous plains d'être induit à frapper si souvent l'homme qui vous a montré et vous conserve encore tant de dévouement.

« Tout cela m'inspire plus de dégoût que de colère. Si j'avais plus d'aisance dans ma fortune, je partirais pour l'Italie avec ma famille, et j'y attendrais un autre règne. Au lieu de cela, je crains bien d'être obligé de passer ici cet hiver. J'y vivrai entièrement éloigné des affaires, qui se passeront de moi tout aussi bien que je me passerai d'elles, et je ne paraîtrai guère plus à ma chambre qu'aux Tuileries.

« Quant à l'ambassade de Naples, c'est de très bonne foi sans doute que vous m'en parliez ce matin, mais ce n'est qu'une mystification de plus qu'on nous prépare. Si l'occasion se présente, on vous donnera de si bonnes raisons que vous vous y rendrez encore. Je ne suis point une puissance pour déclarer la guerre, et ma conscience d'ailleurs ne me permettrait pas plus de la faire que mes faibles talents, mais je ne veux pas au moins que ceux qui me poursuivent, en se dérobant, me croyent leur dupe, c'est à leur ôter ce plaisir que se bornera ma vengeance.

« Au nom de Dieu, ne vous occupez plus de moi et ne nous parlons plus d'affaires. Oublions que nous avons été ministres ensemble. Traitez-moi comme un

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

ami d'Odessa, qui est venu se fixer à Paris pour y jouir des plaisirs de la capitale.

« Ne me répondez même pas. C'est le dernier épanchement de cette espèce que vous aurez à essuyer de ma part.

« M... »

Le duc se hâta de lui répondre[1] :

Dimanche, 24 décembre 1820.

« Votre lettre m'a fait bien de la peine. Vous croyez que je suis ou trompeur ou trompé. Ni l'un ni l'autre ne me conviennent, cependant j'aimerais mieux le dernier. Dans l'occasion actuelle, si vous voulez y penser sans prévention, rien de tout cela ne peut être soupçonné, et je serais affligé que vous vous livrassiez à une défiance qui serait injuste envers tout le monde, je crois, mais bien sûrement envers moi. Avant peu, car ceci ne peut pas durer longtemps, je vous prouverai, j'espère, par des effets, que vous avez tort de me soupçonner d'indifférence. En attendant, cette retraite de la chambre des pairs ne serait pas raisonnable, permettez moi de le dire; nous ne sommes pas encore arrivés au temps où d'être mécontent de la conduite des ministres soit une raison pour les abandonner, quand il n'est pas question de leur marche politique. En approuvant tout à fait que vous n'alliez pas à la Cour, je ne saurais donc être d'avis de votre absence de la chambre, et je vous prie même instamment de renoncer à ce projet, tant dans votre intérêt que dans le nôtre.

« Si vous voulez que nous ne parlions plus d'affaires, à la bonne heure. Cependant cela nous sera

1. *Arch. de Ch.*

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

difficile, car il faut parler de ce qui intéresse. J'aimais à m'en entretenir avec vous en confiance et j'espère que vous me permettrez que nous causions d'autre chose que d'Odessa. Hélas! pourquoi l'ai-je quitté, et pourquoi n'ai-je revu ma terre natale que pour y vivre d'angoisses et de soucis! Pardonnez ce petit retour de faiblesse et les regrets auxquels votre lettre a peut-être un peu contribué. Je suis sûr que, malgré les nuages je puis compter sur votre amitié, comme je vous prie, quelque chose qui arrive, de compter sur la mienne.

« R... »

Le soir même, chez Mme de la Briche, Pasquier aborda M. Molé. « Il me prend à part, écrit-il, d'un air fin et doucereux et a l'audace de me proposer la place de *ministre* à Madrid, d'où le prince de Laval revient, en apprenant que la France n'aura plus d'ambassadeur en Espagne. Vrai proverbe entre mon faquin et moi. Il cherche à me dorer la pilule et je lui montre que je ne suis pas sa dupe. Mme Molé, qui sait que des choses d'un si grand intérêt s'agitent en ce moment, ne daigne pas même me faire une question, quoi que je fasse pour me l'attirer. »

L'ambassade de France à Madrid avait en effet été ramenée au rang de simple légation[1]. M. Molé prit

1. Le gouvernement espagnol, peu satisfait de son ambassadeur à Paris, le marquis de Santa Cruz, avait décidé de ne plus se faire représenter à l'étranger que par de simples ministres plénipotentiaires. M. de Santa Cruz fut remplacé par Bardaji, ministre à Turin, qui s'était distingué dans cette ville par son zèle révolutionnaire. En réponse à cette mesure, le gouvernement français rappela son ambassadeur, le prince de Laval, et le remplaça également par un ministre plénipotentiaire, qui fut M. de Bonald.

Don Eusèbe de Bardaji y Azara, né à Huerte en 1765 et mort

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

fort mal l'offre que lui faisait Pasquier d'un poste aussi secondaire; il se précipita sur sa plume et écrivit[1] au duc de Richelieu.

25 décembre 1820.

« Si la proposition qu'on m'a faite hier vient de vous je ne puis qu'en être sensiblement touché, car elle prouve bien que vous avez été entraîné par votre désir de me donner enfin un témoignage public de votre souvenir. Mais M. Pasquier aurait dû comprendre que les grands noms ne sont pas tout dans les affaires et que tout en n'ayant pas l'honneur de m'appeler Montmorency, je ne pouvais, sans me ravaler beaucoup, accepter le poste le plus pénible de la diplomatie, au moment où, ce poste ne donnant même plus le titre d'ambassadeur, le prince de Montmorency trouvait au-dessous de lui de le remplir.

« On m'a promis la mission la plus brillante et la plus honorable et après elle l'ambassade la plus agréable. On me retire la mission pour ne pas se priver du crédit de M. de Blacas sur le roi de Naples, de l'ascendant de Caraman sur M. de Metternich et de l'expérience de M. de la Ferronnays. Ces raisons sont assurément sans réplique. J'attends avec curiosité celles qu'on donnera plus tard pour me souffler l'ambassade. Peut-être trouvera-t-on alors que Caraman ne peut rester à Vienne; Naples offrira une occasion bien naturelle de le dédommager. Il sera bon aussi qu'il y suive l'effet des négociations auxquelles il aura assisté. D'ailleurs on ne manquera pas de rendre un nouvel hommage à

en 1844, fut plus tard ministre des Affaires étrangères d'Espagne jusqu'en 1837. Il favorisa la politique française et soutint les conservateurs modérés.

1. *Arch. de Ch.*

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

mon caractère, en reconnaissant qu'il ne peut y avoir de comparaison entre l'inconvénient de mécontenter Caraman et celui de me mécontenter.

« Je connais si bien celui que je fais parler ainsi qu'il n'y aura peut-être pas une virgule à changer au langage que je lui prête.

« Le fait est que vos bonnes intentions pour moi resteront sans effet, tant que la queue de M. Decazes gouvernera la diplomatie.

« M... »

« La proposition venait en effet de moi, répondit M. de Richelieu [1] et ne m'avait été suggérée par personne. Ce n'était qu'une proposition qui me semblait pouvoir être faite aussi naturellement qu'elle peut se refuser. Pour les affaires et l'importance, elle peut se comparer à tout. Je conçois cependant à merveille que le titre d'ambassadeur de moins fasse une grande différence. MM. de Caraman et de la Ferronnays ne peuvent pas ne pas aller où vont les princes auprès desquels ils sont accrédités. M. de Blacas, le roi de Naples allant à Laybach, m'a paru nécessaire à y envoyer. Mais, au nom de Dieu, ne croyez donc pas à toutes les combinaisons malveillantes, auxquelles, je vous assure et vous proteste, que je serais à mille lieues de donner les mains, si elles existaient. Nous verrons, si cela a lieu, quand il s'agira d'envoyer quelqu'un à Naples, et en attendant, calmez, je vous en supplie, votre imagination et ne doutez pas du plaisir que j'aurais à vous donner la preuve que, malgré le Roi lui-même, je parviendrai à vous obliger.

« Mille amitiés.

« R... »

1. *Id.*

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

« Je refuse d'être ministre à Madrid », consigne M. Molé au bas de cette lettre. Il ne parut pas aux Tuileries à la réception du 1er janvier.

L'instruction du complot du 19 août était close. Pastoret commença la lecture du rapport à la séance de la chambre des pairs le 28 décembre et la continua le 2 et le 3 janvier. C'était un travail immense par son étendue, médiocre quant à sa forme, où se retrouvait toute la finesse de Sémonville pour ne pas se brouiller avec aucun parti. On se trouvait en face d'un « vaste complot, environné d'une atmosphère conspiratrice immense ». Tout ce qui ne voulait pas des Bourbons était réuni provisoirement pour les détruire, conspiration plus effrayante encore comme symptôme que par elle-même. D'Argenson, La Fayette, pour ne citer que les principaux, y étaient compromis, et l'on s'étonna que la commission d'enquête ne les eût pas appelés devant elle. M. Molé demanda et obtint l'impression du rapport.

Le procureur général Jacquinot commença le 4 janvier son réquisitoire, qui se prolongea durant cinq séances. La fin était une sorte de rapport de police où beaucoup de généraux tels que Grouchy, Foy et Clauzel étaient nommés. Le duc de Richelieu dit tout bas au comte Molé que cette dernière partie était de Ravez, et avait pour objet de provoquer un supplément d'instruction. Son effet sur la chambre fut tout autre. Tous les généraux s'en offensèrent et la prirent pour une déclaration de guerre. Devant cette opposition, le chancelier et le rapporteur soutinrent qu'un supplément d'enquête était inutile et serait même dangereux. Ils avaient raison en ce sens qu'il était trop tard, mais au début, l'instruction eût pu s'étendre davantage

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

Quand le réquisitoire fut terminé, M. Molé en demanda également l'impression, mais ne put l'obtenir en entier. La chambre la refusa pour la partie qui accusait les généraux et avait causé tant d'émoi. Il se rendit le soir chez M. de Sémonville et le chancelier. Ceux-ci parlèrent avec le plus profond dédain des ministres, et en particulier du garde des Sceaux. « C'est ce dernier, dit le chancelier, qui a décidé le conseil à demander le supplément d'instruction. »

Tandis que se déroulaient ces débats, le congrès de Laybach avait commencé ses travaux. Les premières négociations roulèrent sur le droit d'intervention, ses limites et ses bases. Le cabinet de Paris cherchait à l'atténuer, et des notes s'échangeaient sur ce point. Shrader, qui gérait l'ambassade en l'absence de Pozzo, montra au comte Molé la réponse de son gouvernement aux observations de Pasquier, lesquelles se trouvaient en marge du texte. Ces observations étaient en général d'une argumentation faible et quelquefois cassantes. Pasquier disait entre autres au ministre russe qui faisait appel à la solidarité des puissances, que l'alliance européenne n'était qu'une phrase oratoire. Il résulta de cette réponse un certain refroidissement entre la Russie et la France.

Le procès du complot était momentanément suspendu à cause du supplément d'instruction que le ministère continuait à vouloir faire accepter. M. Molé fut plusieurs jours sans voir les ministres. Lorsqu'il les revit, ils étaient toujours dans les mêmes sentiments; il ne leur cacha pas qu'une seconde instruction, s'étendant à de nouveaux inculpés, lui paraissait impossible et dangereuse, parce qu'elle était trop tardive. M. de Richelieu insista, sans chercher à le convertir, de Serre se montra violent, Pasquier ne se

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

prononça pas et M. de Villèle se montra mécontent de ses collègues et de son parti. Celui-ci s'inquiétait d'une intrigue nouée entre Bertin de Vaux et Talleyrand pour former un ministère de droite. D'accord en cela avec M. Lainé, M. de Villèle aurait voulu que la droite cessât ses attaques contre de Serre et M. de Richelieu, avec l'arrière-pensée d'un ministère Richelieu-de Serre. Lainé s'appuyait sur la droite. De son côté, le duc, pour retenir M. de Villèle et calmer les impatiences des royalistes, pensait à le nommer ministre de l'administration de la Guerre.

Le soir, Mme de Vaudémont, rencontrant M. Molé, lui dit tout bas, à son grand étonnement, qu'elle savait son refus du poste de Madrid et ne lui dissimula pas qu'elle trouvait qu'il avait eu tort. Pour finir sa journée, M. Molé alla dîner chez Bertin de Vaux en compagnie de M. de la Bourdonnaye et de Bruno de Boisgelin. Ceux-ci mirent un soin affecté à ne pas parler de M. de Talleyrand. Faisant le découragé, de Vaux alla jusqu'à exposer comment il composerait un ministère royaliste, et n'y mettait pas le prince. Chargé sans doute de cette démarche, M. de Boisgelin fit entendre à M. Molé que Talleyrand avait le projet d'être très gracieux pour lui dans la commission de la compétence de la chambre haute, où ils siégeaient ensemble, et qu'il travaillerait à le faire nommer rapporteur.

Une nouvelle tentative de rapprochement était faite le lendemain par M. de la Bourdonnaye. Celui-ci lui écrivit dès le matin pour lui apprendre qu'il avait beaucoup regretté de n'avoir pu la veille lui rapporter ces paroles de M. de Talleyrand :

« Je ne sais pas pourquoi je suis mal avec M. Molé ; si on me nomme rapporteur, cela me donnera natu-

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

rellement de nouvelles relations avec lui, et j'aurai grand plaisir à le revoir chez moi. »

Il s'agissait de décider si la compétence serait fondée sur la qualité des personnes ou sur la qualité du délit. M. Molé était partisan de la première opinion. Il fallut nommer un rapporteur. M. de Talleyrand voulait qu'il n'y eût qu'un seul rapporteur pour cette loi et pour celle sur le règlement, qui était également en discussion. Au scrutin, M. Molé eut trois voix, il donna la sienne à M. de Pontécoulant, M. de Talleyrand en eut une, de même que Sémonville et Lally. Au second tour M. Molé fut nommé par quatre voix.

On s'ajourna au lendemain, et M. de Sémonville proposa aux commissaires de se réunir le soir à dîner chez lui. M. Molé refusa et son refus entraîna celui des autres. Lally lui apprit alors que Sémonville lui avait dit la veille que Talleyrand, pour qui il avait voté, voulait être rapporteur et que c'était pour lui complaire qu'il avait voulu réunir la commission à dîner.

Celle-ci tint séance au jour convenu. M. Molé maintint son point de vue, la discussion reprit, confuse et agitée. On alla aux voix, et M. Molé se trouva, ainsi que Talleyrand et Lally, du côté de la minorité. Il demanda alors qu'on nommât un autre rapporteur; on se fâcha et on se sépara sans que personne voulût se charger du rapport.

Le 24 janvier eut lieu la première séance où la chambre des pairs eut à statuer sur l'acte d'accusation. Les doctrinaires, appuyés par la gauche, demandèrent que la Cour se prononçât sur sa compétence. M. Molé les combattit, mais les ministres se rangèrent de leur côté et l'emportèrent. Le supplément d'instruction demandé par de Serre fut rejeté. La peur avait été

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

plus forte que l'esprit de parti, on avait craint des représailles. Les débats se déroulèrent dans une atmosphère d'indulgence, de nombreux pairs protégeaient la plupart des accusés, le duc de Richelieu et la majorité de ses collègues inclinaient pour la clémence, il s'ensuivit des condamnations et des peines légères. Les royalistes se tournèrent dès lors définitivement contre le ministère, lui reprochant de livrer par sa faiblesse la royauté à ses ennemis.

Les négociations de Laybach occupaient l'attention de M. de Richelieu plus que le procès en cours devant la chambre haute. Le cabinet de Paris n'était pas favorable à une occupation armée de l'Autriche. Lord Castlereagh avait adressé une note protestant contre le principe d'intervention, et Pasquier avait répondu à peu près dans les mêmes termes à la déclaration du Congrès. Cependant il ne trouva pas auprès de lord Stuart l'appui sur lequel il pouvait compter. Les négociations secrètes de lord Castlereagh prouvent qu'il entrait personnellement dans les vues du protocole de Troppau, et sa circulaire n'était qu'une satisfaction accordée à son parlement. Le marquis de Caraman aurait dû recevoir comme instruction de s'associer à la résistance officielle de l'Angleterre, mais le duc de Richelieu se heurtait à une double difficulté. D'un côté les principes de la Sainte-Alliance étaient en faveur auprès de la majorité de la chambre des députés, d'un autre, la révolution de Naples avait l'appui des libéraux en France.

Les instructions de M. de Caraman consistèrent en un moyen terme ; il fut chargé de soutenir le principe de non-intervention sans l'adopter d'une manière absolue, et surtout sans heurter les idées de l'empereur Alexandre. Cela ne réussit pas complètement. Il

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

avait cherché à s'appuyer sur les petits princes de l'Italie, mais M. de Metternich les dominait et son influence l'emporta. Dès lors le cabinet de Vienne fut le maître du Congrès et les princes italiens ou leurs ministres se rallièrent avec empressement au principe d'intervention, sans en prévoir les répercussions dans leurs pays respectifs.

Les trois puissances, l'Autriche, la Prusse et la Russie, rédigèrent une circulaire par laquelle il était annoncé que l'armée destinée à agir contre la révolution avait reçu l'ordre de se porter sur les frontières napolitaines. Les souverains alliés assuraient qu'ils n'avaient d'autre but que le salut de leurs États, l'indépendance des gouvernements légitimes, et l'intégrité de leurs possessions. Pasquier y répondit par une déclaration où la France se plaçait, à très peu de chose près, sur la même ligne que l'Angleterre.

Pozzo tenait M. Molé au courant de ce qui se passait à Laybach. A quinze jours de distance il lui écrivit[1] :

Laybach, 30 janvier 1821.

« Mon cher ami,

« Votre dernière lettre est du 1er de ce mois, je n'en ai pas reçu depuis; une des miennes doit vous être parvenue après avoir invité (?) celle-là.

« Nous venons de terminer tout ce qui a dû précéder la marche de l'armée autrichienne sur Naples, et lorsque ces lignes vous parviendront, elle aura déjà passé le Pô. Le Roi va se rendre à Rome et de là dans sa capitale aussitôt qu'il pourra; je l'accompagnerai ainsi que le comte de Blacas et le général Vincent.

1. *Arch. de Ch.*

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

« M. de Blacas m'a dit qu'il ne peut prolonger son séjour à Naples au delà du mois de mai. Si vous tenez à y aller en qualité d'ambassadeur, l'occasion serait toute prête, et j'en écris par ce même courrier à M. de Richelieu.

« Nos négociations ont tourné assez bien, les ennemis de l'ordre en seront furieux et crient à la tyrannie, que nous voulons les empêcher d'exercer. Il vaut mieux les combattre maintenant que lorsqu'ils seront plus forts. Pour moi, j'ai toujours pensé qu'au lieu d'attendre les dangers, il faut aller à leur rencontre; ma présence a fait quelque bien, mais pas assez pour me consoler de ne pas être à Paris dans cette circonstance.

« Je ne saurais vous dire assez combien les royalistes ont besoin de modération. Il me tarde de recevoir des renseignements de votre part à ce sujet, ils me servent de règle parce que je sais qu'ils sont donnés en connaissance de cause.

« Mon retour à Paris est certain, mais il peut être différé encore de quelques mois.

« Tout à vous,

« Pozzo. »

« Mon cher ami,

« Votre dernière lettre est datée du 1er février, je vous en ai à peine accusé la réception et je vous en parlerai maintenant plus à cœur ouvert. La proposition de vous envoyer en Espagne en qualité de ministre pour succéder à un ambassadeur ne pouvait que provoquer la réponse que vous avez faite, et je ne sais pas concevoir comment on ait voulu s'y exposer.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

« Si mon dernier billet vous a été remis, vous aurez vu que la place de Naples va devenir vacante puisque M. de Blacas parait résolu de ne pas prolonger sa mission extraordinaire au delà du mois de mai ; si vous persistez dans l'idée de vous absenter de Paris, l'occurrence serait bonne, et les ministres devraient vous avoir un gré infini de ce que vous consentez à vous charger d'une affaire qui concerne directement l'existence politique des Bourbons, et qui, par cela même, a besoin d'être confiée à des mains habiles. En réfléchissant que je dois retourner à Paris, ce n'est pas sans regret que je me prépare au sacrifice que j'ose vous conseiller, mais s'il vous convient de le faire, je le regarderai alors comme pénible pour moi.

« Vous connaitrez, je suppose, ce que nous avons fait ici, et une déclaration que l'Autriche vient de publier a mis suffisamment le public dans sa confidence. Puisque les sectaires et les résidus du despotisme militaire nous attaquent, nous avons résolu de nous défendre et d'aller à eux partout où nous pouvons les atteindre. Je n'ignore pas que les doctrines varient à ce sujet, celle qui a prévalu ici est aussi la mienne. Si le duc ne vous communique pas la lettre que je lui écris, M. Shrader à qui j'envoie le brouillon écrit de ma main vous en donnera lecture, ce qui comme de raison ne sera que pour vous seul. L'armée autrichienne est déjà en marche à travers la Romagne et la Toscane, nous faisons partir d'ici le roi de Naples au plus tôt, et moi avec, jusqu'à tant qu'il soit assis sur son trône, dont malheureusement il a trop pris l'habitude de descendre. J'en serai alors à ma troisième restauration. Dieu veuille que ce soit la dernière.

« Nous ignorons à peu près la situation de vos affaires intérieures. Les deux pétards ont fait le même

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

bruit, celui de Donadieu et l'autre que j'aime à attribuer aux compagnons de Louvel. Ce sont des symptômes désagréables, mais qui cesseront d'être dangereux si le ministère et les chambres tiennent suffisamment ensemble. Vous ne m'aviez pas écrit par le dernier courrier russe et je vous en sais mauvais gré, parce que vous êtes si bon juge sur ces matières, que votre autorité nous manque infiniment. Mes raisonnements se rapportent, je crois même avec assez de justice, à mes notions antérieures, mais le caractère du moment ne peut être saisi que sur le fait, et je suis absent depuis trop longtemps pour me confier à mon propre jugement.

« Je ne sais pas prévoir les moyens que vous aurez de m'écrire sans contrainte, puisque je n'aurai pas en Italie une correspondance directe avec Paris ; consultez-vous avec Shrader, il vous indiquera ce qui sera possible, et vous saurez alors que si les lettres passent par nos courriers et à travers Laybach, elles seront lues en mon absence et me seront envoyées après.

« Si Bertin de Vaux s'est livré à Talleyrand, son esprit l'a mené tout droit à faire une insigne bêtise, je ne veux pas dire une mauvaise action, parce que s'il est capable de celle-ci, il sera indifférent à toutes les autres. Tâchez de le sauver de ce chemin de perdition, s'il en est encore temps. Il n'y trouvera que la honte et le repentir.

« Adieu, mon cher ami, croyez à tous mes sentiments, et conservez-moi les vôtres. »

« P. B. »

Laybach, 12 février 1821.

« *P. S.* Il paraît que M. le duc Decazes fait des plans de campagne avec ses laquais. Le fameux combat n'est,

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

dit-on, qu'une mystification. Si la défaveur qu'il rencontre dans le public à Londres le ramène à Paris, les révolutionnaires feront ripaille et l'Europe pourrait penser à prendre les armes. »

La confiance de Pozzo n'était pas partagée par le duc de Dalberg. De passage à Paris, ce diplomate annonça de la façon la plus nette, qu'avant deux mois une constitution libérale, copiée sur la constitution espagnole, serait proclamée à Milan et à Turin et que le prince de Carignan se mettrait à la tête d'un mouvement général, dont le but était de soustraire l'Italie à toute ingérence étrangère.

Sur ces entrefaites, on apprit le retour prochain de Decazes, qui ramenait à Paris sa femme mourante. Aussitôt d'innombrables intrigues se formèrent autour de lui et le bruit courut que le favori ne retournerait pas en Angleterre. A cette nouvelle, M. Molé alla trouver le duc pour lui demander l'ambassade de Londres, mais M. de Richelieu lui répondit qu'au cas où le poste deviendrait vacant, il penserait à M. de Blacas. Peut-être eut-il alors, à la perspective de rester à Paris, moins de regrets qu'il n'en aurait eus quelques semaines plus tôt, car il note à ce moment dans son journal : « Le 10 février recommence le bonheur de ma vie. »

Ayant échoué auprès de M. de Richelieu, M. Molé alla pressentir Pasquier. Celui-ci lui fit un accueil plus bienveillant, sans cependant se compromettre et se montra défavorable à l'idée d'envoyer le comte de Blacas à Londres. Brouillé, pour le moment du moins, avec Decazes, il s'inquiétait de l'influence croissante de la droite dans le ministère, et songeait à créer un nouveau centre à la chambre des députés.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

Le retour de Decazes ne troublait pas moins Lainé, qui considérait que tout serait perdu en Europe et en France si le favori reprenait le pouvoir. Royer-Collard partageait le même sentiment et commençait à regretter de s'être séparé de M. de Richelieu en 1818. Comme Pasquier, il voulait constituer une majorité avec le centre de la chambre, pour faire brèche aux ultras.

M. de Talleyrand intriguait toujours. Malade actuellement, il confia à Bertin de Vaux la mission de pressentir les hommes politiques. Celui-ci vint trouver le comte Molé, lui fit « mille caresses et compliments de sa part », et l'engagea à aller le voir dès qu'il serait rétabli. Il rêvait d'un ministère ayant Talleyrand à sa tête, qui supprimerait la maison du Roi, renouvellerait toute la Cour et gouvernerait avec les idées et les principes de 89.

Bertin se montrait « profondément dégoûté des ultras ».

« Du reste, disait-il, on ne pourra conserver les Bourbons qu'en les asservissant. »

Le 12 mars, Decazes arriva à Paris. Le duc de Richelieu en fut vivement contrarié et, incertain comme toujours sur la conduite à tenir, se confina dans une attitude pleine de réserve.

En sortant d'une séance de la commission du règlement à la chambre des pairs, M. Molé passa chez M. de Talleyrand, mais celui-ci était encore trop souffrant pour le recevoir. Il se rendit alors chez Pasquier qu'il trouva triste et préoccupé des menées du prince, dont il redoutait avant peu un éclat à la chambre.

Pozzo venait enfin de recevoir de l'empereur de Russie sa nomination d'ambassadeur à Paris. Il se hâta d'en faire part à M. Molé.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

Laybach, 2 mars 1821.

« Mon cher ami,

« Je veux être le premier à vous annoncer que l'Empereur vient de me nommer ambassadeur à Paris. Cette faveur m'est d'autant plus précieuse qu'elle me donnera de nouveaux moyens d'être utile sur un théâtre que j'ai tant de raisons de préférer à tous les autres. C'est dans la même qualité que je suis temporairement accrédité auprès du roi de Naples.

« Je vous écris au moment de me mettre en voiture pour Florence, où Sa Majesté sicilienne arrivera le 9. J'espère que les événements me permettront de solliciter la marche vers sa capitale et de l'y rétablir le plus tôt possible.

« Nous sommes informés de noires intrigues des révolutionnaires espagnols contre la France[1]. S'ils en viennent à une rupture, tenez pour sûr que votre

1. L'empereur Alexandre avait plusieurs fois exprimé l'opinion que la France agirait sagement en suivant à l'égard de l'Espagne une politique semblable à celle que l'Autriche suivait à l'égard de Naples, mais le gouvernement français était fermement décidé à ne pas suivre de tels conseils. Loin d'être reconnaissant de cette modération, le cabinet de Madrid, sous l'influence du parti révolutionnaire, se montrait soupçonneux et hautain envers la France, et demandait constamment des explications qu'il ne trouvait jamais satisfaisantes.

De son côté, Ferdinand VII chargea secrètement un étranger, M. de Saldanha, ancien ministre de Portugal à Madrid et actuellement accrédité auprès de l'empereur de Russie, de réclamer en sa faveur l'appui que l'on accordait au roi de Naples. La France étant la seule puissance en situation d'intervenir en Espagne, et s'y refusant, cette politique devenait impraticable, et M. de Metternich en profita pour discréditer le cabinet des Tuileries auprès d'Alexandre. Les efforts du comte de Blacas et du marquis de la Ferronnays, soutenus par Pozzo, eurent raison du chancelier autrichien.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

cause sera la nôtre sans exception. Je confie ceci à votre discrétion ordinaire ; M. de Richelieu en est assuré.

« Si le mot réminiscence se trouve dans les dictionnaires de Paris, rappelez-moi au souvenir de ceux qui ne l'auraient pas tout à fait mis à la réforme. Vous savez qu'entre nous il tient la première place, et que votre amitié l'y conservera à jamais.

« Votre très dévoué,

« Pozzo. »

« Dites mille choses à Mme Kinentemben qui ne me répond pas. »

La santé de M. de Talleyrand s'étant enfin rétablie, M. Molé put lui rendre visite. « Il me reçut, écrit-il, de bon goût, de bonne grâce, sans me parler du passé, et me dit qu'il était passé chez moi à la fin de la matinée, dans l'espoir de me trouver rentré. Puis, après que Mme de Dino se fut retirée, il entra brusquement en matière.

« — Avez-vous envie de rentrer dans les affaires ? »

« — Non, en vérité. »

« — Pourquoi cela ? Ce n'est tentant pour un homme tel que vous que dans les moments de danger. Craignez-vous d'aliéner votre avenir, de finir votre carrière politique ? L'occasion mérite de la risquer, et puis vous êtes placé de manière que, malgré vous, vous vous trouverez toujours fort compromis. »

« — Vous ne me comprenez pas et ne me connaissez guère. Je ne suis pas accessible à cette sorte de crainte, mais je n'ai pas l'espèce de présomption qui fait qu'on se met en avant sans espérances de succès. »

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

« De là Talleyrand, comme Perrette au pot au lait, fait avec moi tout son ministère. Davoust à la Guerre, Sébastiani à la Marine, Mollien aux Finances, Molé à l'Intérieur, Daru à l'Instruction publique. Il cherche un garde des Sceaux sans pouvoir le trouver, regrettant de ne pouvoir prendre de Serre. Il supprime le Conseil d'État, la Cour, mais ne va pas jusqu'à l'idée de casser la chambre et d'en convoquer une nouvelle pour reviser quelques articles de la Charte en rentrant dans les ordonnances de juillet 1815, cependant il reçoit avec grande considération cette suggestion quand je la lui présente. Du reste, il ne voit pas que je me prête aux rêveries de son ambition avec cette espèce de complaisance qu'on a avec les femmes ou avec les enfants. »

Ils se retrouvèrent le soir chez la duchesse de Courlande. Dans la journée, on avait appris la mort de Fontanes. La bourse avait été mauvaise. M. de Talleyrand allait de groupe en groupe, répétant que les fonds avaient baissé parce que le bruit s'était répandu que le ministère restait en fonctions. Il s'en prit ensuite à Decazes, qu'il affectait de regarder comme un homme fini. Mais cette appréciation n'était qu'une façade destinée à dissimuler un traité secret qui les liaient l'un à l'autre. Decazes avait déclaré qu'il ne prendrait pas la place « toute chaude de M. de Richelieu », mais avec l'intention de la faire occuper d'abord par M. de Talleyrand et de lui succéder peu après. Le prince cependant était inquiet d'une combinaison qui se formait en dehors de lui sous les auspices de Gouvion Saint-Cyr, de de Serre et de Louis et à laquelle s'était rallié le duc de Dalberg.

Le duc de Richelieu finit par être mis au courant de ces intrigues et s'en montra fort irrité. Decazes,

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

dans l'intention sans doute de le ménager, lui raconta l'entretien qu'il avait eu avec le prince, prétendant que celui-ci avait fait tout son possible pour le séduire, « allant même jusqu'à lui dire qu'il avait, lui, Talleyrand, l'honneur de lui appartenir. »

Decazes, cependant, était plus en faveur que jamais. Il se rendait tous les soirs aux Tuileries, d'où il ne ressortait que fort tard. Le duc de Richelieu avait bien essayé de s'y opposer, mais le Roi l'avait exigé. Ces visites ne passèrent pas inaperçues et furent l'objet de commentaires sans fin. On se reprit à rappeler toutes les anecdotes qui couraient sur le favori.

« Mme de Marmier raconta qu'elle tenait de Mme de Saint-Aulaire que lors du mariage de Decazes, le Roi fit venir sa fille et lui donna des conseils sur la manière dont elle devrait s'y prendre avec son mari pour le rendre heureux et lui fit connaître le caractère, les goûts et les habitudes de Decazes avec une sagacité surprenante. Puis il se mit en correspondance avec elle sur ce sujet, avec défense de montrer ses lettres, même à Decazes. »

Pendant ce temps, la politique de M. de Metternich suivait son cours. Le roi de Naples, accompagné du comte de Blacas, était arrivé à Laybach. Il fut aussitôt décidé que des propositions seraient adressées au parlement napolitain. Les souverains se déclaraient fermement résolus à ne pas laisser subsister le régime imposé par des moyens criminels et demandaient un désaveu spontané. Quand le roi de Naples serait rentré dans ses États, ce serait à lui seul qu'il appartiendrait de fonder un gouvernement stable « offrant à tous les États voisins une garantie suffisante de leur sûreté et de leur repos ». Ces conditions avaient été suggérées par M. de Blacas à Capo d'Istria et adoptées par l'empereur

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

Alexandre comme un moyen terme pour éviter l'occupation. L'intérêt de la politique française était bien d'éviter l'intervention armée de l'Autriche, mais il eût fallu adresser au parlement napolitain des propositions moins cassantes et moins dures pour son amour-propre. Il était aisé de prévoir qu'elles ne seraient pas acceptées.

C'est en effet ce qui arriva. Le parlement refusa d'adhérer aux demandes des puissances. Aussitôt une armée autrichienne traversa le Pô.

La nouvelle de la marche des Impériaux souleva une vive émotion en France. Les royalistes exultèrent. Les libéraux de leur côté exaltèrent la résistance des Napolitains, la tribune de la chambre résonna de discours enflammés, où les Abruzzes étaient comparées aux Thermopyles sur lesquelles l'armée autrichienne viendrait bientôt se briser. Le bruit courut même un moment que les Napolitains avaient remporté une brillante victoire. Les royalistes en furent profondément abattus; les libéraux furent dans l'ivresse et se mirent à faire des projets de constitution. Celle de 1791 était la plus en faveur. Ces rodomontades sombrèrent tout à coup dans le ridicule. On ne tarda pas à apprendre que les Autrichiens étaient entrés à Naples après une simple marche militaire, et sans rencontrer l'ombre de résistance. L'ancienne monarchie fut rétablie sans coup férir. Ce fut une grosse déception pour le parti libéral. « Nous avions besoin, avoua Germain à M. Molé, de révolutions en Europe pour donner ici de la force à nos arguments. »

Enhardi par ce succès, M. de Metternich jugea le moment venu de réaliser un projet qu'il caressait depuis longtemps, celui d'une confédération italique ayant l'Autriche à sa tête. Il eut à ce sujet des confé-

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

rences avec les représentants des divers États de la péninsule, mais rencontra de l'opposition auprès de M. de Saint-Marsan, ministre du roi de Sardaigne et de Piémont, encouragé par le gouvernement français. La France avait en effet encore plus d'intérêt à empêcher l'accroissement de l'influence autrichienne dans un pays qui bordait sa frontière, qu'elle n'en avait eu à s'opposer à l'occupation de Naples, et le gouvernement de Paris donna à ses plénipotentiaires l'ordre formel de combattre ce nouveau dessein de l'Autriche.

Ce fut au milieu de ces discussions qu'un courrier apporta à Laybach la nouvelle de la révolution de Turin. Elle avait un double but, l'établissement d'un gouvernement constitutionnel et la guerre à l'Autriche. Le roi Victor Emmanuel, impuissant à maîtriser l'émeute, dut abdiquer en faveur de son frère, le duc de Génevois, et en attendant le retour de celui-ci, qui se trouvait alors hors du royaume, auprès de son gendre le duc de Modène, confia la régence au jeune prince de Carignan[1], puis partit dans la nuit pour Nice avec toute sa famille.

Sous la pression de la junte révolutionnaire, le régent lança une proclamation par laquelle il acceptait la constitution espagnole. De son côté, le duc de Génevois adressa un message où il refusait de reconnaître la révolution et révoquait en doute l'abdication de son frère.

A Laybach, ces événements si rapides surprirent tout le monde et y jetèrent la consternation. M. de Metternich se rendit en hâte auprès d'Alexandre, qu'il trouva en proie à la plus vive inquiétude et obtint

1. Le prince de Carignan était le chef de la branche cadette de la famille royale. L'ordre de succession le désignait pour la couronne, le roi, ainsi que son frère, n'ayant pas de fils.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

facilement son assentiment à une nouvelle intervention et l'envoi d'une armée russe en Piémont.

Les ordres envoyés par les deux empereurs à leurs armées étaient à peine partis, qu'on vit arriver à Laybach le duc de Modène. Il apportait des lettres de son beau-père demandant aide et protection aux souverains, qui s'empressèrent de les lui promettre, et sur son assurance qu'une grande partie de l'armée piémontaise restait en dehors de la révolution, et que la Lombardie, objet des inquiétudes de l'Autriche, était tranquille, le calme se rétablit parmi le Congrès.

A l'affolement de la première heure succéda dans l'esprit du prince de Metternich la crainte de s'être attiré sans nécessité de graves embarras, en acceptant les secours de la Russie. Les circonstances vinrent à son aide. Ses craintes étaient également partagées par le gouvernement français. On se demandait à Paris si une telle accumulation de forces était nécessaire pour venir à bout du Piémont et s'il n'entrait pas dans les vues des gouvernements absolus de faire disparaître les institutions libérales, aussi bien en France que dans le reste de l'Europe. M. de la Ferronnays représenta à l'empereur Alexandre que la concentration de ses troupes obligerait l'Europe entière à s'armer, et qu'il pouvait en résulter de graves dangers pour la paix. Alexandre finit par se rendre à ces raisons. Il promit que ses armées ne s'avanceraient qu'à petites journées et que si les choses s'arrangeaient en Piémont, elles recevraient l'ordre de s'arrêter.

La révolution se termina d'elle-même. Elle avait eu peu d'écho dans le pays. Le prince de Carignan, forcé par la fraction extrême de la junte à contresigner des mesures qu'il désapprouvait, quitta tout à coup Turin au milieu de la nuit et se réfugia à Novare, d'où il

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

envoya une déclaration par laquelle il renonçait aux fonctions de régent et faisait acte de soumission au Roi. Un faible détachement autrichien suffit alors pour ramener dans sa capitale le duc de Génevois, qui monta sur le trône sous le nom de Charles-Félix.

La France n'avait pas été en mesure d'empêcher l'entrée en Piémont des forces autrichiennes. Elle dut s'incliner devant le fait accompli et ne put qu'obtenir l'assurance d'une occupation limitée et d'une prochaine évacuation.

L'intervention russe n'était plus nécessaire. Alexandre donna contre-ordre a ses troupes, d'autant plus aisément qu'on venait d'apprendre l'insurrection grecque contre les Turcs, et l'armée russe, destinée à l'Italie, reçut l'ordre de se concentrer sur la frontière, prête à intervenir.

La facilité avec laquelle les révolutions d'Italie avaient été étouffées encourageait les souverains à étendre leur politique de répression à l'Espagne. Avant de se séparer[1], on arrêta qu'une nouvelle réunion aurait lieu soit à Florence, soit à Modène dans le délai d'un an, pour discuter des affaires de la péninsule et des autres questions restées en suspens.

Le congrès de Laybach avait posé le principe d'intervention et l'appliqua à main armée dans la mesure la plus large. Ce principe allait devenir le droit public en Europe. La situation était complexe pour le ministère du duc de Richelieu. Il ne pouvait ni défendre les révolutions de Naples et de Turin qui étaient une menace pour la légitimité, ni s'associer à une politique de réaction, contraire au principe d'une constitution libérale concédée par la Couronne, principe adopté et

1. Avril 1821.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

soutenu par Louis XVIII. C'est ce dernier point de vue que les pénipotentiaires français auraient dû chercher à faire triompher, et la politique extérieure de la France se fût ainsi trouvée d'accord avec sa politique intérieure.

Il semble plutôt que notre diplomatie se laissa prévenir par les événements. Le duc de Dalberg, que le gouvernement français avait récemment rappelé de Turin, montra au comte Molé les dépêches qu'il avait envoyées pendant les mois d'août, d'octobre et de décembre de l'année précédente et dans lesquelles il faisait connaître l'organisation des carbonari, aussi bien en Piémont que dans le reste de l'Italie. Il prédisait tous les événements qui venaient de se dérouler et conseillait au gouvernement français de se joindre au mouvement pour le diriger. Il rendait compte encore dans ses lettres d'un entretien remarquable avec Bardaji qui proposait de renouveler le pacte de famille avec l'Espagne, la France se mettant à la tête des gouvernements représentatifs dans la lutte où ils étaient engagés contre les monarchies absolues.

Les troubles d'Italie avaient eu leur répercussion en France ; on put croire un moment que l'on touchait à une révolution. Paris s'agitait. Les bruits les plus alarmants couraient ; c'était tantôt la défaite des Impériaux à Naples, tantôt le soulèvement de la Lombardie, ou des massacres d'Autrichiens à Venise. Malgré les démentis du gouvernement, cette campagne de fausses nouvelles continuait, et la rente baissait de 15 francs en huit jours.

En même temps des agents du parti révolutionnaire, envoyés dans les départements, annonçaient partout que la révolution était maîtresse à Paris. A Grenoble l'émeute prit un caractère d'extrême gravité. Le bruit

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

courut que Louis XVIII avait abdiqué, qu'un gouvernement provisoire venait d'être installé sous la régence du duc d'Orléans, avec la constitution de 1791 et les trois couleurs. Le 20 mars la foule envahit la place de la préfecture et se porta à la citadelle pour fraterniser avec les soldats et leur distribuer des cocardes tricolores. Cependant le général Pamphile Lacroix, commandant de la place, parvint, à la tête d'un régiment de ligne resté fidèle, à dégager le préfet et à rétablir l'ordre.

La date choisie du 20 mars indique que les bonapartistes n'étaient pas étrangers à la conspiration. Aux cris de : « Vive la liberté » se mêlaient ceux de : « A bas les royalistes ! Vive l'empereur. »

A Lyon, ce même 20 mars, on avait essayé de produire un mouvement semblable, mais une proclamation du préfet avait suffi pour le déjouer. Le gouvernement jugea cependant que l'état de l'Italie et l'agitation des départements frontières exigeaient des précautions extraordinaires. Le maréchal duc de Bellune fut investi du commandement supérieur des trois divisions militaires de Besançon, Marseille et Lyon. Il établit son quartier général dans cette dernière ville.

Il est à remarquer que le jour même où éclataient les troubles de Lyon et de Grenoble, le *Morning Chronicle* annonçait à Londres que tout le midi de la France était en insurrection.

Au moment où le duc de Richelieu avait de si graves difficultés à surmonter, le général Donadieu jugea à propos de déposer sur le bureau de la chambre une proposition tendant à supplier le Roi de choisir un autre ministère. Cette proposition ne fut pas prise en considération, et le général ne put en développer les motifs, mais il profita de la discussion sur la loi des

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

comptes, alors en délibération, pour renouveler ses attaques contre le président du conseil. Ses violences furent accueillies avec indignation par la chambre et M. de Villèle lui-même monta à la tribune pour défendre le cabinet avec une vigueur qu'il ne montrait pas d'ordinaire contre les excès de l'extrême droite.

Le ministère était de plus en plus ébranlé. M. de Villèle, très dégoûté de sa position et profondément découragé, ne parlait que de donner sa démission et de se retirer à Toulouse. Il regardait M. de Richelieu comme livré aux intrigues de ses collègues et spécialement de Mounier et se méliait de Ravez qu'il croyait d'intelligence avec eux. Il ne consentait à rester que si l'on mettait Lainé à la place de Ravez, Corbières à l'Intérieur et lui-même à la Marine ou aux Finances et ne voulait à aucun prix de M. de Blacas qu'au dire de M^me^ de Montcalm, le duc de Richelieu comptait, si la droite le forçait à la retraite, proposer au Roi comme son successeur, avec Mathieu de Montmorency aux Affaires étrangères et Lauriston à la Guerre.

M. de Villèle demanda à M. Molé d'agir sur le président du conseil, montrant beaucoup d'éloignement pour les hommes de la Cour, « des exigences et de la sottise desquels, disait-il, on ne peut se défendre qu'en se jetant à corps perdu dans le système représentatif ». Il sentait néanmoins la nécessité de donner un peu de relief au ministère en y appelant des gens de talent, car, tout en rendant hommage à de Serre et à son éloquence, il ne voyait en lui « qu'un orateur, mauvaise ou pauvre tête dans le cabinet, tenant trop à sa place et à l'argent ».

M. Molé eut un nouveau froissement avec Decazes. Il apprit que les amis du favori avaient conseillé de sa part à ce dernier de ne pas retourner en Angleterre.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

Cela semblait l'engager à prendre le ministère. « Je ne puis m'expliquer, dit-il, cet impudent mensonge que parce que j'ai dit à Germain que Decazes serait un enfant s'il s'en allait, et Germain se sera servi de ces paroles, dites sans conséquence, pour retenir son patron. »

Quelques jours plus tard le bruit se répandit que Decazes avait donné sa démission et que M. Molé le remplaçait à Londres. Celui-ci, rencontrant le favori à la chambre des pairs, évita de le saluer.

La commission du règlement siégeait toujours. Quand il fallut nommer un rapporteur, Sémonville promit sa voix à M. Molé, mais vota pour Pastoret qui obtint la majorité. Pastoret voulut s'effacer devant M. Molé, mais celui-ci refusa à son tour. Les choses en étaient là lorsque le garde des Sceaux apporta, sous forme d'ordonnance, un règlement judiciaire, sur lequel il annonça que le Roi recevrait les observations de la chambre. Cette démarche produisit un mauvais effet et mit spécialement le duc de Broglie dans une violente colère. M. Molé songea d'abord à s'élever contre cette intervention ministérielle, mais abandonna cette idée pour ne pas créer de difficultés au duc de Richelieu. « J'ai encore la bonté, souligne-t-il, de renoncer à lire à la chambre un discours sage et mesuré à cette occasion. »

M. de Richelieu restait plein de confiance dans l'avenir de son ministère, les souverains l'étaient moins. Metternich lui adressait et Caraman lui transmettait de la part de celui-ci des conseils sur l'attitude à prendre vis-à-vis des différents partis. Le duc fit voir à M. Molé sa réponse, où il disait qu'il quitterait le ministère plutôt que de laisser les étrangers influer sur nos affaires intérieures. Il ajouta que si cette influence,

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

appuyée par la Cour, l'emportait, il considérait M. de Blacas comme seul capable de lui succéder, quoiqu'il estimât sa présence encore indispensable à Rome.

Devant ces confidences, M. Molé s'attendait à l'offre d'une ambassade, mais il n'en fut pas dit un mot. Le duc se contenta de lui proposer la croix de commandeur à la place du grand cordon de la Légion d'honneur qu'il disait n'avoir pu lui donner à cause de l'ordonnance qui exigeait que l'on passât par tous les grades. « Je la refuse », note-t-il sèchement.

Le 2 juin, Pozzo revint à Paris. Suivant l'évolution de son maître qui renonçait à la politique libérale et adoptait la politique de M. de Metternich, il était fort lancé dans la lutte et faisait trop peu, désormais, la part de l'esprit du siècle. Il montra au comte Molé une lettre d'Alexandre qu'il était chargé de remettre à Louis XVIII et dans laquelle l'empereur de Russie cherchait à associer la France aux mesures que les souverains comptaient prendre contre l'esprit d'innovation.

Au moment où il prit possession de son ambassade, Pozzo trouva le ministère du duc de Richelieu en pleine désorganisation. Villèle faisait ses paquets, résolu à se retirer si l'Intérieur continuait à lui être refusé. M. de Corbières n'était pas moins décidé que lui, considérant Mounier comme la pierre d'achoppement à toute entente. « L'obstacle au bien était un favori du Roi, disait-il, il est maintenant dans un favori du premier ministre. »

La session était close. La situation devenait inextricable. Au point où les choses en étaient venues, il n'y avait plus moyen de retenir les deux chefs de la droite sans passer sous leur joug et leur céder le terrain. Ils étaient décidés à maintenir leurs exigences, et M. de Richelieu, d'accord avec ses autres collègues, ne

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

l'était pas moins à les laisser partir. Cependant, à la demande du duc, M. Molé tenta une réconciliation, et fit une démarche auprès de Mounier et de Lainé. Avec beaucoup de difficultés, on arriva à un compromis. Lainé, « en pleurant et bien malgré lui », accepta de prendre l'Intérieur, Corbières l'Instruction publique et les Cultes, Villèle la Marine. Les amis du ministère se réjouissaient, lorsque M. de Villèle émit une nouvelle exigence en réclamant le portefeuille de la Guerre pour le duc de Bellune. Il avait obtenu gain de cause, mais, se ravisant tout à coup sous l'influence de Monsieur, il revint dire au duc :

« Tout cela est inutile, laissez-nous nous en aller, il faut que nous redevenions *hommes*. »

Le soir même il partit pour Toulouse où il présidait le collège électoral et Corbières pour Rennes. Celui-ci avait eu une dernière audience de Louis XVIII, où « il s'était montré grossier et dur, et le Roi en était resté fort courroucé ».

Le départ de deux ministres d'État sans portefeuille laissait subsister le ministère, mais lui enlevait l'appui de l'extrême droite. Pozzo y vit avec inquiétude des chances pour la rentrée de Decazes et le retour à une politique anglaise et antirusse. Il fit des démarches pressantes auprès de M. de Richelieu pour le pousser à dissoudre la chambre et à s'allier avec le centre gauche. D'ailleurs, avant de partir, M. de Villèle lui avait confié que la haine entre le Roi et son frère était un obstacle à tout, et que Jules de Polignac avait fait beaucoup de mal en poussant Monsieur dans sa politique extrême. « Pendant ce temps, le comte d'Artois affectait de dire qu'il n'était pour rien dans tout cela, et paraissait avoir grand peur. »

Placé entre la double intrigue de Decazes et du

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

Pavillon de Marsan, M. de Richelieu avait hésité pendant quarante-huit heures, passées, comme en 1818, en vomissements et en attaques de nerfs. Lainé, plus dégagé qu'à cette époque, lui conseilla de rester. Effrayé du pouvoir que Decazes conservait sur le Roi, il lui signala avec insistance les intrigues du favori avec M. de Talleyrand et l'Angleterre et ce fut pour s'opposer à cette politique anglaise que le duc se décida à rester. D'ailleurs, M. Lainé prévoyait que le ministère aurait peu de chances de se maintenir dès l'ouverture de la prochaine session et proposait néanmoins de rapprocher le plus possible la convocation des chambres, pour ne pas avoir à leur demander de douzièmes provisoires.

A la date du 5 juillet, M. Molé note dans son journal : « Mort de l'Empereur. Je l'apprends chez le prince de Talleyrand, avec M^me^ de Dino, Daru, Lord Holland. »

Étant allé finir le mois à la campagne, il tomba malade et dut revenir à Paris pour consulter Moreau, son médecin. « Spleen, dégoût de la vie », écrit-il, puis il retourna à Champlâtreux. Quelques jours après, le 11 août, M. de Richelieu et sa sœur vinrent y dîner. Ils faisaient route avec la reine de Suède[1]. La souveraine refusa d'entrer. Elle accompagna le duc jusqu'à la grille du château et y laissa un homme à cheval pour l'avertir, dans une auberge voisine, du moment où il repartirait.

Le 12, retour à Paris avec femme et enfants. M. Molé va voir Pozzo malade, qui lui demande s'il ne voudrait pas remplacer Chateaubriand à Berlin, poste, dit-il, d'une grande importance. « Je hausse les

1. Désirée Clary, femme du maréchal Bernadotte.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

épaules, et le force à les lever avec moi. Du reste, Pozzo vieillit, s'attriste, se dégoûte des choses d'ici-bas. Le lendemain on m'applique deux ventouses et l'effet qu'elles me font persuade à Moreau que je pourrais bien avoir un commencement de lésion à l'intestin: il veut que je me fasse palper par Dupuytren. Dupuytren me palpe, et ne trouve rien. Il est d'ailleurs frappé de mon amélioration depuis deux ans. »

M. Molé était revenu à Paris afin de se rendre plus facilement à Versailles, où la session du conseil généneral venait de s'ouvrir. Le marquis de Vérac fut nommé président. Ce choix semblait le désigner pour la présidence du grand collège électoral. Mounier le redoutait, craignant qu'il ne favorisât en sous-main les candidats des ultras, et il offrit sans succès à M. Molé de présider à sa place. La situation du ministère l'inquiétait. Néanmoins il était d'avis, lui aussi, d'ouvrir le plus promptement possible la session des chambres pour éviter des douzièmes provisoires, et voulait présenter une loi répressive de la liberté de la presse. « Au reste, dit-il, ce n'est pas par la chambre, mais par le tapis vert que nous périrons. »

La session du conseil général fut agitée. « Je remporte, écrit M. Molé, une grande et laborieuse victoire pour mon arrondissement, à l'occasion de la répartition du dégrèvement. Je fais refuser par le conseil la souscription pour Chambord et le conseil adopte la délibération que je rédige[1]. Discussion obstinée et renouvelée par Rosambo. »

1. Un royaliste, M. Adrien de Calonne, avait conçu l'idée d'ouvrir une souscription dont le produit serait employé à acheter le château de Chambord, pour en faire don au duc de Bordeaux. Napoléon avait concédé cette ancienne résidence de François Ier au prince de Wagram, dont les héritiers, trouvant

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

Mounier approuva cette délibération. Il n'en fut pas de même pour les royalistes. M. Molé apprit par M^me^ de Montcalm que Chateaubriand et ses amis en

trop onéreux de la conserver, avaient obtenu l'autorisation de la mettre en vente. L'initiative de M. de Calonne fut couronnée de succès. De nombreuses municipalités, des corporations, de simples particuliers, s'offrirent à souscrire. On forma à Paris, sous la présidence de l'Archevêque, une commission chargée de la perception et de l'emploi des fonds, et composée de quatorze pairs de France, de dix-sept députés et de vingt-trois personnalités royalistes. En province, chaque arrondissement eut un correspondant chargé de recueillir les souscriptions.

En Seine-et-Oise, trois arrondissements seulement prirent part à la souscription, ceux de Corbeil, d'Étampes et de Rambouillet. Les correspondants étaient, pour Corbeil, M. Jazon, notaire ; pour Étampes, M. Boivin, adjoint au maire, et pour Rambouillet, M. de Jurines, juge au tribunal civil.

La délibération que M. Molé fit adopter par le Conseil général à la séance du 17 août 1821, était ainsi conçue :

Le Conseil général,

Vu la lettre adressée à son président par celui de la commission des souscriptions pour Chambord,

Considérant : 1° Que les centimes additionnels dont il dispose sont établis pour les besoins spéciaux du département et qu'il ne pourrait, sans contrevenir à la lettre et à l'esprit de la loi, affecter par voie de souscription une portion de leur produit à l'acquisition de Chambord ;

2° Que le produit des centimes additionnels se trouvera encore cette année réduit par le dégrèvement accordé sur le principal de l'impôt foncier et qu'ainsi des besoins du plus haut intérêt tels que l'entretien du culte et de ses ministres, les prisons et les routes, seront privés des secours annuels qu'on est dans l'usage de leur accorder et qui leur sont nécessaires ;

Regrette vivement d'avoir reçu une invitation à laquelle il lui eût été si doux de déférer, et conscient d'ailleurs de l'insuffisance du mode de souscription pour acheter un domaine aussi considérable et le remettre dans un état qui le rende digne de sa destination, le Conseil général émet le vœu que les chambres, dans leur prochaine session, en votant la somme nécessaire à l'acquisition de Chambord, assurent la conservation d'un monument précieux et l'offrent à l'auguste enfant accordé aux larmes de la France, donnant à cet acte un caractère national comme le sentiment dont il doit perpétuer le souvenir.

(Archives du département de Seine-et-Oise, Série N. Délibérations du Conseil général de Seine-et-Oise.)

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

étaient scandalisés. Il lui adressa le texte de sa motion, en la priant de la communiquer aux journaux et lui déclara que, ministre ou non, il ne sacrifierait jamais la raison ni la justice à aucun parti.

Le duc de Wellington était à Paris. Recevant un matin la visite du comte Molé, il lui tint ce propos :

« L'ordre de choses se maintiendra tant qu'on n'aura pas besoin de la force, mais la force n'étant que l'armée et l'armée ne pouvant de longtemps être sûre, il faut, sous peine d'une révolution nouvelle, ne pas être obligé de s'appuyer sur elle. Or, si la Russie est entraînée à la guerre contre la Turquie, nous serons entraînés à la guerre contre elle, toute l'Europe le sera dans cette querelle, et les ennemis des Bourbons en profiteront pour chercher à les renverser. »

A un dîner chez le duc de Richelieu, M. de Serre rapporta qu'il ne pouvait dire à Louis XVIII que quelque chose était bien sans que le Roi lui répondit : « Si Decazes était toujours ministre, ce serait encore mieux », ou, « cela lui est dû, parce qu'il l'avait préparé ». Si au contraire le chancelier lui disait qu'une chose était mauvaise, le Roi répondait : « Si Decazes était ministre, cela ne serait pas arrivé. »

M. Molé passa tout le mois de septembre à Paris, fort isolé, et ne fit que deux courtes absences pour aller voir jouer la comédie au château du Marais. La seule visite qu'il reçut fut celle de Pasquier venu sous le prétexte de voir son cheval, mais en réalité pour s'entretenir de la situation générale et lui annoncer qu'il passait à la chambre des pairs. Pasquier en effet quittait la chambre des députés. Il faisait partie du cinquième renouvelable et était rien moins que sûr de sa réélection. Il se répandit en plaintes amères contre les royalistes qui s'étaient tournés contre lui.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

Le mois d'octobre revit M. Molé à Champlâtreux. Lainé, lord Lansdowne, Pozzo, le baron de Fagel vinrent l'y voir. Mme de Nansouty y passa douze jours et se montra pleine de grâce et de coquetterie. L'ouverture de la session rappela tout le monde à Paris à la fin du mois.

Les élections avaient été encore plus royalistes que celles de l'année précédente. Le ministère avait déclaré qu'il soutiendrait les candidats de droite, sauf ceux qui avaient trop violemment attaqué sa politique. C'est ainsi que M. de Villèle lui-même fut nommé président de collège par le cabinet, mais des ultras comme MM. de Salaberry et de Castelbajac furent écartés. Néanmoins presque tous les députés dont M. de Richelieu ne voulait pas furent élus à une immense majorité.

Les royalistes, désormais les maitres incontestés à la chambre, voulaient le triomphe complet de leurs doctrines et des hommes politiques qui en étaient l'expression. Le comte d'Artois, dont le crédit auprès de Louis XVIII, abattu par la maladie, augmentait de jour en jour, s'était prononcé ouvertement contre le ministère, et faisait circonvenir le Roi par ce que la Cour comptait de plus ultrà. A ces intrigues se joignaient celles de l'étranger. M. de Metternich et Lord Castlereagh avaient décidé d'agir de concert pour renverser par tous les moyens possibles le gouvernement du duc de Richelieu, favorable à la Russie, et avaient fait pressentir Monsieur, qui s'était engagé vis-à-vis d'eux.

Telle était la situation à laquelle le ministère allait avoir à faire face.

La chambre des pairs se réunit le 6 novembre. Les modérés qui y étaient bien plus nombreux que dans

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

l'autre assemblée portèrent pour le secrétariat et la commission de l'adresse ce qu'ils comptaient de plus sage dans leurs rangs et même des hommes du centre, en opposition aux listes « furibondes » de la droite. Tous leurs candidats furent élus. Le seul ultra qui passa fut Mathieu de Montmorency, qui l'emporta sur M. Molé après trois tours de scrutin successifs. Chateaubriand fut écarté, d'où fureur et dépit. Il dut son échec à la défection d'un certain nombre de pairs cardinalistes, et tandis que Mounier et Pasquier travaillaient contre lui, Lauriston lui donnait sa voix.

La première réunion Piet fit voir qu'aux députés les esprits étaient plus montés qu'à la chambre des pairs. On s'y montra très hostile pour les ministres, qui cependant affectèrent la plus grande sécurité.

M. de Villèle, dès son retour à Paris, s'était rendu chez M. de Richelieu. Il lui promit de rester neutre, tout en le prévenant qu'il ne saurait rester maître de ses amis politiques, mais qu'il ne se joindrait à eux qu'au cas où le gouvernement chercherait un appui à gauche. Cette conversation fut communiquée au conseil. Le Roi déclara qu'il faisait sienne la cause du ministère, et il fut résolu que, comme concession au côté droit, on modifierait la loi de la presse dans le sens des opinions royalistes.

Les doctrinaires s'agitaient; Sébastiani, Guizot, Barante, Saint-Aulaire, se réunissaient chez Royer-Collard, récemment élu député, « encore enivré de ses succès électoraux, et en ayant la vue troublée; Sébastiani, impatient comme un enfant d'arriver au pouvoir, Guizot de beaucoup le plus clairvoyant et le plus politique, Barante le plus fort après Guizot, Saint-Aulaire, un sot comme toujours ».

« Je vais voir Mounier, continue M. Molé, il venait

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

d'interroger un garde du Bois de Boulogne qui prétendait avoir saisi le chapeau et le fusil à deux coups chargé de chevrotines d'un assassin qui attendait le duc de Bordeaux. L'aventure me frappa à l'instant comme inventée et je le dis à Mounier et au duc de Richelieu qui survint avec Pasquier[1]. Mounier me confia ensuite que l'auteur du *Manuscrit de Sainte-Hélène*[2] était un certain Bertrand de Novion, ancien officier d'artillerie en retraite, qui se brouilla autrefois avec Napoléon dans les campagnes d'Italie. Ce Bertrand de Novion a composé un autre écrit du même genre, dont il paraît que Mounier lui a fait ajourner la publication.

« Sémonville sortait de chez Mounier, il venait de lui parler de Montholon qui s'était déclaré exécuteur testamentaire de Napoléon et offrait d'ailleurs de communiquer au Roi tout ce qu'il voudrait. Une partie des capitaux de Napoléon est chez Laffitte, ce qui pourra amener du grabuge.

« Mounier me demande ensuite qui je mettrais définitivement à l'Instruction publique. Je lui dis bien qui je ne mettrais pas, mais non pas qui j'y mettrais. Il me parle de manière à me faire croire que le ministre de la Guerre pense à la retraite.

« *17 novembre.* — Baud... (*sic*) me raconte qu'il

1. On apprit bientôt que l'affaire du Bois de Boulogne était une mystification. Le garde avoua à Lauriston avoir tout inventé pour se faire valoir. (Note du comte Molé.)

2. L'ouvrage auquel M. Molé fait allusion ici parut à Londres en 1817, chez John Murray sous le titre : *Manuscrit venu de Sainte-Hélène d'une manière inconnue.* Dans son avertissement, l'éditeur ne nomme pas la personne qui le lui apporta et laisse à d'autres le soin de rechercher si réellement Bonaparte ou l'un de ses confidents en est l'auteur. Le manuscrit avait été attribué (voir Bourquelot et Naury, *la Littérature française contemporaine*, t. V, p. 207, Paris, 1854) à Benjamin Constant ou à Lullin de Chateauvieux.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

élevait chrétiennement le fils de Murat, malgré son père qui lui disait : « Vous voulez donc faire de mon fils un capucin? » Il adressa à Murat un mémoire pour lui prouver que son fils devait, même politiquement, faire sa première communion. La reine en était d'avis, le roi refusa. Le mémoire fut envoyé à Napoléon, qui, sur-le-champ, ordonna que la première communion se fît. Baud... parle de Murat comme Napoléon m'en a parlé et place la reine très haut au-dessus de tous les frères et sœurs de Napoléon. »

La chambre des pairs était violemment divisée par le procès du lieutenant-colonel Maziau. Cet officier, compromis dans le complot du 19 août, avait réussi à prendre la fuite. Les conspirateurs arrêtés avaient été jugés et beaucoup de pairs, M. Molé entre autres, étaient d'avis de ne pas prolonger l'agitation des esprits, en évoquant à nouveau le procès des fugitifs. Mais leur avis ne fut pas suivi, et au dire de Clapartède, Decazes contribua pour beaucoup à cette décision.

Après la lecture du réquisitoire, les groupes se réunirent avant de voter. La droite reconnut Maziau auteur ou complice de complot, conformément aux conclusions du procureur général; la majorité le déclara auteur de propositions non agréées, la gauche aurait voulu qu'il fût seulement reconnu non révélateur. La discussion sur l'application de la peine fut plus passionnée encore. M. Molé intervint pour émettre l'opinion que la Cour avait le droit, en son âme et conscience, d'arbitrer les peines et que Maziau ne saurait être traité plus sévèrement que M. de la Verderie[1]. La partie modérée de la chambre lui donna

1. M. Gauthier de la Verderie, lieutenant dans la garde royale, avait été condamné à cinq ans de détention, comme un des principaux auteurs de la conspiration du 19 août.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

raison en proposant la peine de cinq années de détention. La gauche se rallia à cet avis, pour épargner à Maziau la dégradation militaire qu'eût entraîné pour lui une peine plus sévère. La droite entra en fureur et déposa une motion demandant un nouveau vote. Cette motion ne fut repoussée qu'à une voix de majorité, au milieu de la plus grande agitation. La séance avait duré jusqu'à huit heures et demie du soir.

Le jour suivant, 24 novembre, on se réunit pour la signature de l'arrêt. La droite entreprit de le faire réformer, mais sur une nouvelle et véhémente intervention du comte Molé, la chambre s'y opposa. La droite riposta en refusant de signer, et sortit en masse de la salle des séances, puis, quand la formalité de la signature fut terminée et l'audience levée, elle rentra, Portalis à sa tête, et déposa une protestation sur le bureau. « Conduite vile et honteuse de Portalis dans toute cette affaire », note M. Molé.

« Le lendemain de cette séance si orageuse, continue-t-il, je fus au concert chez M. le duc d'Orléans. Ce prince, après avoir déploré la folie des nobles depuis 1789, me dit ces paroles :

« On ne veut pas se mettre une idée dans la tête, c'est que tous, tant que nous sommes, rois, princes ou nobles, ne sommes qu'une décoration, que des habits d'une certaine forme ; il faut donc se garder d'en faire passer le goût, car alors on les changera. »

Dès la première séance, la chambre des députés témoigna de son hostilité envers le ministère. Sur la liste des candidats à la présidence, M. de Villèle fut porté en tête à une immense majorité ; Ravez ne passa que comme second candidat et avec lui MM. de Corbières, de Bonald et de Vaublanc, tous trois d'extrême droite. Le Roi choisissait le président parmi les noms portés sur cette liste,

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

suivant sa volonté. Il eût été plus habile d'annihiler M. de Villèle en le portant au fauteuil présidentiel, néanmoins le ministère fit désigner M. Ravez. La chambre riposta immédiatement en composant la commission de l'adresse des royalistes les plus ultras, tels que MM. de Castelbajac, Hocquart, de la Bourdonnaye, de Vaublanc et Delalot, ce dernier le plus implacable ennemi de M. Pasquier.

Pour éviter les incidents, le ministère avait décidé que le discours de la Couronne serait aussi anodin que possible. Dans le passage concernant la situation diplomatique, passage rédigé par Pasquier, le Roi disait :

« Mes relations avec les puissances étrangères n'ont pas cessé d'être amicales, et j'ai la confiance qu'elles continueront de l'être. De grandes calamités affligent l'Orient, mais j'espère que la prudence et le bon accord des puissances trouveront le moyen de satisfaire ce que la religion, la politique et l'humanité peuvent justement demander. »

Le discours ne parlait ni de Naples, ni du Piémont, ni de la Grèce, pas plus que de Troppau ou de Laybach. Les royalistes le trouvèrent insuffisant. Les amis du ministère firent en vain remarquer que le Roi pouvait conclure à son gré des traités de paix ou de guerre et n'avait pas à en rendre compte, ce point de vue ne fut pas admis. L'adresse s'en ressentit. M. Delalot fut chargé de sa rédaction. Elle fut inspirée par Royer-Collard, ulcéré ainsi que tous les doctrinaires contre de Serre qui les avait expulsés du Conseil d'État, et par Talleyrand qui encourageait en sous-main tout ce qui pouvait empêcher un rapprochement entre la droite et le ministère. Une phrase, spécialement insultante pour le duc de Richelieu et pour Pasquier, fut adoptée par la commission à une forte majorité :

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

« Nous vous félicitons, Sire, de vos relations constamment amicales avec les puissances étrangères, dans la juste confiance qu'une paix si précieuse n'est pas achetée par des sacrifices incompatibles avec l'honneur de la Nation et la dignité de la Couronne. »

L'adresse fut discutée en comité secret. Pasquier réclama la suppression du passage relatif à la politique extérieure. M. de Serre intervint dans le même sens. Delalot et La Bourdonnaye s'y opposèrent avec véhémence. « Le commentaire et la discussion que les ministres ont l'imprudence de provoquer, dit M. Molé, sont bien plus fâcheux et offensants pour eux que l'adresse elle-même. Je vais chez Pasquier sur son invitation. Il me lit une note qu'il a fait rédiger sur la situation actuelle de l'Europe et nos rapports avec chaque puissance. Il m'insinue finement et en m'accablant d'éloges, qu'il ne peut plus m'envoyer à Naples non plus que dans aucune grande ambassade, excepté celle d'Angleterre, à cause de l'*ultracisme* de tous les cabinets. »

Le 26 novembre les journaux publièrent la protestation que les pairs de l'extrême droite avaient déposée sur le bureau de leur chambre. M. Molé rédigea un projet de réponse que tout le monde approuva, mais que fort peu promirent de signer. Les choses en restèrent là.

Le jour du scrutin sur l'adresse était arrivé. Tous les yeux étaient fixés sur M. de Villèle. Il avait eu connaissance par M. Pasquier de toutes les pièces diplomatiques et avait pleinement approuvé le ministre des Affaires étrangères. Allait-il s'aliéner ses amis politiques en ne votant pas l'adresse? Il adopta un de ces moyens termes qui étaient dans son caractère, et s'abstint ouvertement. Louis XVIII, prenant cette attitude

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

pour une marque de déférence, lui en sut gré par la suite.

L'adresse, repoussée par le ministère, fut votée à une forte majorité, grâce à l'alliance de la droite avec la gauche.

Le conseil se réunit le soir chez le Roi qui se montra vivement blessé de la conduite des royalistes. Louis XVIII refusa d'entendre l'adresse, et décida qu'il ne recevrait qu'une simple députation composée du président et de deux secrétaires. Ravez fut introduit le soir même et le Roi lui adressa ces paroles :

« Je connais l'adresse que vous me présentez.... Dans l'exil et la persécution, j'ai soutenu mes droits, l'honneur de ma race et celui du nom français. Sur le trône, entouré de mon peuple, je m'indigne à la seule pensée que je puisse jamais sacrifier l'honneur de la Nation et la dignité de ma couronne.

« J'aime à croire que la plupart de ceux qui ont voté cette adresse n'en ont pas pesé toutes les expressions. S'ils avaient eu le temps de les apprécier, ils n'eussent pas souffert une supposition que, comme Roi, je ne dois pas caractériser, que, comme père, je voudrais oublier. »

Puis il congédia la députation d'un ton brusque sans ajouter un seul mot.

Les ministres se montrèrent fiers et triomphants de cette réponse et ne dissimulèrent pas leur satisfaction de la manière dont ils croyaient s'être tirés d'une situation difficile. Mais le temps n'était plus où quelques phrases tombées du trône produisaient une impression profonde sur les assemblées.

La dissolution était la seule ressource qui restait au ministère. Louis XVIII y était décidé, mais rien ne permettait de croire que, circonvenu comme il l'était

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

de toutes parts, il persévérerait dans cette résolution.

Les ambitieux n'eurent jamais tant d'espérances. Talleyrand s'employait activement à renforcer l'alliance de la droite et de la gauche pour renverser M. de Richelieu qu'il comptait bien remplacer. Il rêvait toujours de son ministère « en macédoine » comprenant La Bourdonnaye, Sébastiani, Chateaubriand, Molé, de Broglie, Mollien, tout en reconnaissant que Decazes avait de nouveau des chances. La gauche et le centre gauche travaillaient en effet à le ramener au pouvoir, mais M. de Talleyrand ne le redoutait pas. « Decazes, disait-il, vaut mieux que ce qui existe, parce que ce qui existe a seul des racines, un point d'appui à l'étranger, tandis qu'un favori, qui déjà n'a pas pu ou pas su résister, est facile à renverser une seconde fois. »

M. de Richelieu hésitait toujours à demander au Roi de dissoudre la chambre. M. de Serre eut la singulière idée de présenter aux députés deux projets de loi qui impliquaient la confiance, l'un restreignant la liberté de la presse, l'autre demandant la censure pour cinq ans. Une violente opposition se forma aussitôt. Delalot renouvela ses attaques avec une véhémence accrue et accusa les ministres « d'avoir empoisonné l'adresse aux yeux du Roi. » M. de Serre, déconcerté, répondit à peine. Pasquier, qui n'assistait pas à la séance, ayant été particulièrement visé, le garde des Sceaux parut l'abandonner. « ...Quant à la haine des royalistes, dit-il, si c'est de tout le ministère que l'on a voulu parler, nos paroles et actions démentent une pareille assertion; si c'est de quelques ministres en particulier, ce n'est pas à moi de répondre. » Donadieu voulut intervenir et profiter de l'occasion pour prononcer un discours, qu'il avait depuis longtemps préparé, contre la Russie et le duc de Richelieu. Ravez put obtenir que

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

la chambre refusât de l'entendre. Donadieu se vengea de cet échec en publiant son discours quelques jours plus tard.

A la fin de la séance on discuta le jour où les bureaux devaient nommer la commission du budget. La date demandée par le ministère fut repoussée par la même majorité que celle qui avait voté l'adresse.

Les ministres pensaient pouvoir se maintenir malgré une chambre hostile, en lui présentant des lois que la logique lui interdirait de repousser, mais à chaque instant des incidents surgissaient. La discussion d'une pétition sur les journaux mit le feu aux poudres; la droite fit dévier le débat et revint sur l'adresse et sur la réponse que le Roi y avait faite. M. de Castelbajac se lança dans une diatribe passionnée contre tous les ministres et Salaberry présenta l'ultimatum de la droite, en déclarant qu'il n'y avait plus rien de commun entre les royalistes et le ministère. Aucun ministre ne répondit et la séance fut levée.

M. de Villèle n'avait pas voulu s'associer aux violences de ses amis, quoique comprenant qu'elles lui frayaient le chemin; il s'abstint de paraître à la tribune, mais dans des conversations de couloir il se répandit en critiques acerbes « contre Pasquier et consorts », et couvrit d'éloges M. de Richelieu, pensant par là l'isoler de ses collègues.

La situation n'était plus tenable. M. de Richelieu ne pouvant se résoudre à demander au Roi la dissolution, Pasquier et Mounier s'efforçaient de l'y décider et se lamentaient de ses hésitations. Par ailleurs, les royalistes pressaient le duc de laisser partir Mounier et Pasquier et de former un ministère avec M. de Villèle. Le duc s'y refusa; ses sœurs le soutinrent dans ce refus, mais l'empêchèrent de casser la chambre, mesure à

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

laquelle il s'était enfin rallié. « Elles veulent, écrit M. Molé, qu'il reste ministre à tout prix, même au prix de son honneur. et comme en 1818 et en 1819, lui font un tort irréparable. Le pauvre duc perd toute considération, elles en font une espèce de Cassandre politique. Leur projet serait de le faire rester ministre, pourvu qu'il obtienne des chambres un budget quelconque. »

La fin du ministère était imminente. L'alliance de la droite et de la gauche restait inébranlable, du moins jusqu'à sa chute. On accordait en général fort peu de chance à Decazes, mais beaucoup à Talleyrand. La Bourdonnaye et Sébastiani étaient d'accord pour lui proposer la formation d'un ministère composé d'éléments pris dans la droite et dans la gauche.

Royer-Collard regardait le duc comme perdu sans retour. Il hésitait cependant à le combattre à l'occasion de la loi sur la presse. « Il me consulte, dit M. Molé, pour savoir s'il parlera sur la censure, et m'explique ce qu'il compte dire. Il considère, ainsi que je le fais, qu'on ne pourra essayer de gouverner que lorsque la droite aura fait son ministère et se sera mise hors de cause par ses bévues. »

M. de Talleyrand crut que son heure allait de nouveau sonner. Il donna un grand dîner politique où M. Molé fut convié. Ce dernier y rencontra la princesse Tyskiewicz, qui l'invita à son tour pour le lendemain. Il s'y rendit et se trouva placé à côté de M. de Talleyrand. « Le prince, écrit-il, me raconta qu'en avril 1814 Nesselrode arriva le premier à Paris de la part d'Alexandre, et avec des pouvoirs qui l'accréditaient auprès de lui, Talleyrand, seulement. Nesselrode, en présence du duc de Dalberg, lui proposa de la part de son maître de mettre le duc d'Orléans sur le trône. Talleyrand lui répondit :

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

« Dites à votre maître, que ni lui, ni moi ne serions assez forts pour mettre autre chose à la place de Bonaparte que le Roi légitime. »

« Talleyrand me raconta encore que, Caulaincourt étant venu lui dire adieu en janvier 1814 en partant pour Châtillon, il lui proposa d'y trahir Bonaparte et d'y agir pour le rétablissement des Bourbons. Caulaincourt refusa froidement cette ouverture, mais n'en avertit pas son maître, et laissa Talleyrand conspirer à Paris. »

La conversation s'orienta alors sur les événements du jour et M. de Talleyrand finit par reconnaître qu'il fallait laisser les ultras succéder à M. de Richelieu, et s'user d'eux-mêmes au gouvernement.

Louis XVIII, circonvenu par la Cour et spécialement par le comte d'Artois, avait renoncé à la dissolution. C'était, dès lors, obliger le ministère à se retirer. Cependant les royalistes, à cause de l'Europe et par égard pour le Roi, voulaient encore tenter de maintenir M. de Richelieu et M. de Serre. Monsieur fit appeler le duc et insista pour que, gardant seulement de tous les ministres actuels M. de Serre et M. Roy, il formât un nouveau ministère avec M. de Villèle aux Finances et M. de Corbières à l'Intérieur. La droiture de caractère de M. de Richelieu lui dicta sa réponse. Il fit comprendre au comte d'Artois que son honneur était engagé à ne pas se séparer de ses collaborateurs et qu'il ne pouvait consentir ni à constituer ni à présider un gouvernement, dont la majorité professerait des idées qui n'étaient pas les siennes. Il traça ensuite le tableau des intrigues du côté droit contre le cabinet et dit qu'il dépendait de Monsieur d'y mettre fin. Le prince, visiblement embarrassé, refusa d'en convenir et revint à son thème habituel de la nécessité de faire quelques concessions

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

aux royalistes. S'animant peu à peu, M. de Richelieu lui rappela la promesse qu'il lui avait faite, lors de la chute de Decazes, de le soutenir et de le faire soutenir par ses amis, promesse qui l'avait seule déterminé à rentrer dans les affaires.

« — C'est, dit-il, de cette parole de prince donnée à un gentilhomme que je réclame l'accomplissement. »

Monsieur s'écria d'un air dégagé :

« — Ah ! mon cher duc, vous avez pris aussi les syllabes trop au pied de la lettre. Et puis les circonstances étaient alors si difficiles ! »

M. de Richelieu, indigné, le regarda fixement, lui tourna le dos et, sans prononcer une parole, sortit en fermant violemment la porte. Puis, courant chez M. Pasquier, il se laissa tomber dans un fauteuil en disant :

« — Il a manqué à sa parole, à sa parole de gentilhomme ! »

Le ministère n'avait plus qu'à se dissoudre, et le jour même, 12 décembre, tous les ministres remirent leur démission entre les mains du Roi.

Louis XVIII accueillit avec indifférence le départ de M. de Richelieu. « Mme de Montcalm, écrit le comte Molé, me raconta que le Roi ne donna pas à son frère un seul témoignage de regret, de bienveillance ou de reconnaissance. Il montra la même froideur et la même insensibilité aux autres ministres partants. Depuis quatre jours, le Roi intriguait avec Monsieur. Ce dernier a eu enfin publiquement une longue conférence avec lui. Les deux frères se sont embrassés et Louis XVIII semble avoir abdiqué entre les mains de Charles X. »

FIN DU TOME QUATRIÈME

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

Digitized by Google
Original from
UNIVERSITY OF WISCONSIN

APPENDICE

DISCOURS DU COMTE MOLÉ

A LA CHAMBRE DES PAIRS

Digitized by Google
Original from
UNIVERSITY OF WISCONSIN

Digitized by Google
Original from
UNIVERSITY OF WISCONSIN

DISCOURS

SUR LES EXPÉDITIONS

AU SÉNÉGAL ET A CAYENNE

23 juin 1819.

MESSIEURS,

Je réclame votre indulgence, non pas pour l'acte de mon administration que je viens expliquer, mais pour l'étendue des détails que j'aurai l'honneur de vous soumettre. Peut-être en aurais-je supprimé quelques-uns si je n'avais pour objet que de vous convaincre. Mais ce n'est pas seulement à la chambre, c'est à l'opinion publique, à la nation elle-même qu'un ministre inculpé s'adresse quand il se défend à cette tribune. Que lui importerait en effet que la somme dont il aurait excédé son crédit eût été allouée, qu'un *bill* d'indemnité même lui eût été accordé si, au lieu de l'estime publique, il n'emportait avec lui que le soupçon d'avoir *violé toutes les formes constitutionnelles* ou, comme l'a dit un autre orateur, d'avoir *employé selon son caprice et sa fantaisie les deniers de l'Etat ?*

Dans un gouvernement tel que le nôtre, le bien le plus précieux d'un homme public est la bonne renommée de ses principes. Les principes seuls sont la source constante des actions. Ces dernières ont beau être irréprochables, même dignes d'éloges, elles ne sont que des accidents, d'heureux

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

hasards, si elles ne découlent pas de principes certains. On ne peut compter sur la reproduction régulière des fruits que si l'arbre est vivant et tenant au sol par des racines.

Avant donc de vous entretenir des expéditions du Sénégal et de Cayenne, avant de mettre sous vos yeux les circonstances et les faits qui motivèrent la décision du conseil et déterminèrent mon opinion, souffrez que j'expose ici nettement l'idée que je me suis formée de la responsabilité des ministres et de leurs rapports avec les chambres.

Je le disais l'année dernière en défendant le budget de la Marine devant la chambre des députés et je le répète ici devant vous. « Ce n'est pas moi qui considérerai jamais les chambres comme les adversaires du ministère. Dans le véritable esprit de nos institutions, les chambres et le ministère sont deux parties d'un même tout. Elles se dirigent avec lui vers le même but et en consentant aux mêmes moyens. Ils ne peuvent rester divisés que faute de s'entendre, que si les faits qui sont à la connaissance de l'un n'ont pas été portés à la connaissance des autres. » Ce que j'ai dit des chambres, Messieurs, je l'étendrai à la nation elle-même, qui est trop éclairée pour ne pas vouloir tout ce que veulent ceux qui la gouvernent, si ceux qui la gouvernent ne veulent clairement que ce qui est dans ses intérêts. Il serait étrange que celui qui ne professa jamais d'autre doctrine, tout d'un coup, séduit par une expédition aventureuse, eût sans autre motif et au mépris des formes constitutionnelles, dépassé son budget de 16.000 francs.

Il faut bien s'entendre sur la nature et l'étendue de l'obligation imposée aux ministres de se renfermer dans les limites du crédit législatif qui leur est ouvert. A mes yeux, il n'en existe pas de plus sacré. Hors de là il n'y a plus que confusion et désordre. Autant vaudrait supprimer les chambres et renoncer au gouvernement constitutionnel.

Mais le gouvernement constitutionnel n'aurait-il pas quelque chose à envier au gouvernement absolu, si celui-ci pouvait, dans certaines circonstances, procurer à la nation un grand bien auquel, dans les mêmes circonstances, les formes

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

constitutionnelles s'opposeraient invinciblement ? et n'est-ce pas ce qui arriverait si le crédit ouvert aux ministres par le pouvoir législatif, leur liait les mains entre les sessions, pour toute entreprise dont la nation pourrait recueillir de grands avantages et qui ne saurait s'ajourner sans en compromettre le succès ? Pardonnez-moi, Messieurs, si je rappelle encore des paroles que j'eus l'honneur de vous adresser; je disais, l'an dernier à cette tribune, « que ce n'était point à cause des rois, mais pour les peuples que la royauté existait. Que ce n'était pas pour les rois, mais pour les peuples qu'il fallait que l'autorité royale soit forte ». J'en dirais autant des chambres aujourd'hui ; comme les rois et leurs ministres, comme toutes les institutions et tous les fonctionnaires, elles n'existent que pour le plus grand bien de la communauté, pour favoriser le progrès de la civilisation et des lumières, et seconder de leur concours tout ce qui peut ajouter à la prospérité de l'État. La responsabilité ministérielle ne serait qu'un mot pompeux et vide de sens, si les ministres n'avaient jamais qu'à se conformer strictement au budget voté par les chambres. Là où ils cessent d'être autorisés par elles, là précisément leur responsabilité commence. Ils seraient trop heureux s'ils ne répondaient que de ce qu'ils ont fait, mais ils répondent encore de tout ce qu'ils auraient pu faire. Et quelle est la pénalité de cette espèce de responsabilité, bien autrement redoutable que celle qui se trouve décrite et spécifiée dans les lois ? Sa pénalité, Messieurs ! elle consiste à perdre votre confiance, à déchoir dans l'esprit de ses concitoyens. C'est ainsi que le gouvernement représentatif appelle nécessairement à la direction des affaires des hommes capables de les conduire, et les oblige, une fois qu'ils y sont arrivés, à ne pas se négliger un seul jour.

Si l'idée que j'ai conçue de la responsabilité d'un ministre a quelque justesse, loin de se borner à prouver qu'il s'est conformé aux lois, le ministre doit encore rendre compte des améliorations qu'il aurait pu obtenir et du progrès que devaient faire dans ses mains, les parties d'administration qui lui étaient confiées.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

En appliquant ces principes aux expéditions du Sénégal et des mers d'Asie, j'ai à démontrer : 1° qu'elles étaient utiles ; 2° qu'on ne pouvait les différer ; 3° que je n'ai point dû en entretenir les chambres pendant la dernière session.

La révolution de St-Domingue et la guerre maritime avaient enlevé à la France toutes ses colonies. Celles que lui rendit le traité de 1815 étaient toutes à charge à la métropole. Le gouvernement eut à examiner s'il fallait renoncer à ces possessions purement onéreuses ou si elles ne renfermaient pas quelques germes de prospérité pour l'avenir. Qu'auraient dit, Messieurs, ces mêmes hommes si prompts à le condamner, si, secondant leur ardeur pour les économies, il eût renoncé à nos établissements d'outre-mer ? Le budget de la Marine sans doute en eût été fort réduit, car indépendamment de la somme accordée annuellement à chaque colonie, la plupart de nos armements seraient aussi devenus inutiles ; on aurait pu fermer presque tous nos chantiers, vider nos arsenaux et renvoyer la plus grande partie, non seulement des ouvriers de nos ports, mais encore de ces braves et savants officiers, de cette brillante jeunesse, l'espoir et l'honneur de la patrie. Mais le gouvernement du Roi ne désespéra pas plus des colonies que de la France, et tandis qu'il travaillait sans relâche à affranchir l'une, il s'appliquait avec ardeur à faire renaître les autres de leurs cendres.

Deux colonies lui parurent surtout susceptibles d'un développement, la Guyane française et le Sénégal. Dès ce moment elles fixèrent toute son attention et devinrent l'objet de la constante sollicitude de tous les ministres de la Marine qui se sont succédé. Au mois de juin 1816, le colonel Schmaltz, nommé commandant par le Roi au Sénégal, partit avec des instructions pour s'assurer des moyens d'y fonder une colonie agricole. Ici, vous n'attendez pas de moi des détails qui ne seraient pas de nature à être présentés à cette tribune. Il vous suffira de savoir que le mémoire adressé par ce commandant ne laissait pas de doute sur l'extrême fertilité du sol, l'abondance et la variété de ses produits. Tout le problème consistait à trouver assez de bras, et de bras libres, pour cultiver.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

Or, le colonel Schmaltz annonçait que les naturels du pays pourraient les fournir, que leurs dispositions à notre égard étaient toutes favorables, mais qu'il fallait se hâter d'en profiter et surtout leur procurer, sans perte de temps, la protection qu'ils réclamaient contre les irruptions des Maures de la rive droite, qui, ravageant incessamment le pays, enlevaient les enfants pour en faire des esclaves et détruisaient tous les essais de culture. La première chose à faire était donc de relever les forts qui avaient existé autrefois, et d'envoyer quelques troupes pour inspirer de la sécurité aux naturels et en imposer à leurs ennemis.

Toutefois, avant de consentir à ces dépenses, le gouvernement eut la sagesse d'appeler auprès de lui le colonel Schmaltz pour l'entendre. En outre, il profita de son absence de la colonie pour varier les moyens d'investigation et provoquer les témoignages contradictoires. C'est alors que le Roi daigna me confier le portefeuille de la Marine. Je fis choix, pour remplacer temporairement le commandant du Sénégal, d'un officier qui connaissait la colonie et avait sur elle et ses habitants des idées et un système opposés à ceux du colonel. A peine était-il sur les lieux et avait-il eu le temps de recueillir à leur source les renseignements qu'on attendait de lui qu'il rendit hommage à l'exactitude des rapports du commandant et partagea toutes ses vues et ses espérances. Cependant, à force d'appeler de toutes parts la contradiction, je parvins à réunir quelques objections et je les communiquai à l'auteur du projet; il répondit par un long mémoire, plus détaillé encore que le premier et qui semblait dissiper tous les doutes. Peut-être étais-je fondé alors à me croire suffisamment éclairé, mais justement imposé par l'importance de la détermination à prendre, je ne voulus pas m'en rapporter à mon seul jugement et je résolus de soumettre le mémoire de M. Schmaltz et M. Schmaltz lui-même à l'examen d'hommes plus éclairés que moi. Malheureusement, la fin de la session ne me permit pas d'invoquer les lumières de plusieurs députés de nos ports qui avaient quitté la capitale, mais je formai une commission où voulurent bien se trouver un député du Havre, l'un des

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

membres les plus honorables et les plus instruits du commerce français, un négociant de Bordeaux, deux banquiers de Paris, dont l'un, député de cette ville, porte un nom que l'on trouve associé à toutes les idées utiles, enfin un de nos nobles collègues si connu par ses vastes connaissances en matière de commerce et d'industrie. La commission parut approuver le plan qui lui était soumis et concevoir de son exécution les meilleures espérances. Le ministère n'hésita plus, et il ne devait plus hésiter. Jamais le succès d'une entreprise de cette nature ne saurait être certain ; il suffisait qu'il fût probable, après que tous les moyens d'examen eussent été épuisés et les hommes les plus éclairés consultés, pour qu'il fût du devoir des ministres de la conseiller au Roi. Ils engageaient également leur responsabilité en le faisant ou en ne le faisant pas ; ils l'engageaient en s'exposant au reproche d'avoir préféré leur repos à l'intérêt public, au lieu qu'en le faisant ils l'engageaient utilement pour le service du Roi et le bien de l'État.

La question de savoir si l'on ne pouvait pas différer d'une année n'en sera plus une, quand on saura que celui qui avait présenté le projet et qui restait chargé de son exécution regardait le succès comme incompatible avec tout délai. Deux expéditions furent représentées par lui comme nécessaires à faire dans l'année 1818 ; l'une devait partir au mois de juillet et l'autre au mois d'octobre. La première devait entraîner peu de frais ; j'en remis le commandement à un officier expérimenté et que la lecture du mémoire de M. Schmaltz n'avait pas suffi à convaincre. Ce nouvel observateur confirma à son tour le témoignage du commandant par *interim* et s'unit à lui pour appuyer les propositions du colonel Schmaltz.

Il restait à pourvoir à la dépense de l'expédition d'octobre. Je cherchai vainement un moyen de le faire sans excéder le crédit qui m'était ouvert. Alors, je consultai de nouveau le conseil sur la question de savoir s'il ne convenait pas d'ajourner l'expédition au printemps de 1819. Le conseil, Messieurs, l'avait d'abord ainsi résolu, et ici, seulement ici, pourriez-vous peut-être nous adresser quelques reproches, lorsque

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

M. Schmaltz, insistant avec chaleur, démontra par des arguments qui paraissaient sans réplique que le moindre retard devait faire désespérer du succès. Enfin, celui qui est toujours notre seconde providence, celui auquel les sacrifices ne coûtent jamais quand il s'agit du bien de ses sujets, consentit à avancer un million sur sa liste civile, et autorisa, par la même ordonnance, une autre avance de 600 000 francs sur les fonds de réserve du Trésor. Ces deux sommes devaient être remboursées sur des produits que leur origine semble affecter particulièrement aux dépenses coloniales, sur les arrérages pour 1819 de la rente de l'Inde, payables à Madras et Calcutta.

Ainsi se trouvaient assurées non seulement l'expédition du Sénégal, mais encore celle pour Cayenne, dont au surplus la dépense était bien peu de chose comparée à son intérêt. Je craindrais d'abuser de votre attention en entrant dans de nouveaux détails à l'égard de cette dernière expédition. Pour juger de son importance, il n'y a qu'à porter ses regards sur les établissements européens dans le grand archipel d'Asie et particulièrement sur Java, dont les terres basses ressemblent si bien à celles de Cayenne. On verra que leur prodigieuse prospérité est due aux Chinois qui y ont porté leur industrie et dont on compte à Java et à Madura plus de 500 000, sans compter ceux qui s'y établissent encore tous les ans.

Certes, Messieurs, ce ne sont pas là des dépenses ni des tentatives qu'il faille jamais regretter; quel qu'en soit le succès, le peuple ou le gouvernement qui les fait s'honore toujours. D'ailleurs elles ne sauraient tourner en pure perte. Ces expéditions lointaines montreront notre pavillon sur des rivages dont il semblait exilé. Elles rétabliront nos relations d'amitié et de commerce avec des nations qui n'ont jamais oublié le nom français; elles enrichiront le domaine des sciences et agrandiront celui de notre industrie, car telle est l'importance et la variété des services que la Marine rend aux gouvernements qui l'encouragent. La Marine est le premier auxiliaire de la civilisation; le commerce, l'industrie, les sciences en attendent le même appui, et ce qui l'élève à mes yeux au-dessus de tous les autres moyens de puissance, de

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

tous les autres développements de la force publique, c'est que la liberté et les lois n'ont rien à en redouter.

Maintenant si l'on demande pourquoi je n'ai pas entretenu les chambres de ces expéditions lorsqu'elles n'étaient que projetées, ma réponse sera facile : parce que le gouvernement ne leur doit compte de ses projets qu'au moment où l'intervention du pouvoir législatif devient nécessaire, parce que des entreprises de cette nature ne doivent leur être soumises que quand elles ont à accorder des fonds pour leur exécution. C'est alors, mais alors seulement, que tous les détails, tous les renseignements doivent leur être offerts, parce qu'à leur tour elles ne pourraient imposer aux contribuables la moindre charge nouvelle sans que l'avantage ou la nécessité leur en eût été bien démontré.

Vous connaissez actuellement comme moi-même, Messieurs, les circonstances et les motifs qui ont fait entreprendre les expéditions du Sénégal et des mers d'Asie. Vous jugerez qui a encouru le reproche de légèreté et de précipitation ou de ceux qui les ont ordonnées ou de ceux qui les ont condamnées avec tant d'assurance. A Dieu ne plaise toutefois que je veuille récriminer ni me plaindre! où en trouverais-je l'envie et le courage, lorsque j'ai entendu attaquer avec tant de violence un des hommes que j'honore le plus ? Vous me permettrez sans doute de rendre à mon tour ce public hommage à celui dont je fus le collègue pendant trois ans et dont j'ai pu si bien apprécier le noble caractère, les vastes connaissances et les sentiments vraiment français. Moins heureux que mes autres collègues, il ne m'a point été donné de le défendre, mais qu'il trouve du moins ici l'expression de sentiments qu'il inspire à tous ceux qui le connaissent et que je lui ai voués depuis si longtemps.

Tels sont, Messieurs, les renseignements et les explications que j'avais besoin de vous présenter ; il ne me resterait plus qu'à voter en faveur de la loi qui vous est soumise, si le langage tenu par votre rapporteur et par le ministre lui-même n'imposait l'obligation d'une sorte d'apologie à tous ceux qui voteront pour le projet. En effet, Messieurs, l'un et l'autre

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

regardent la prérogative royale comme menacée et trouvent dans les amendements proposés par l'autre chambre une tendance à s'emparer de l'initiative que la Charte a réservée au Roi. A la vérité, le ministre ne demande pas le rejet de ces amendements, tout inconstitutionnels qu'ils lui paraissent et votre rapporteur conclut aussi à les adopter par respect pour l'adhésion royale qu'ils ont déjà obtenue.

Mais qu'ils me permettent de leur demander, avec toute la déférence que l'on doit à leurs lumières, s'ils auraient donc pensé que l'avancement de la session, le désir d'entretenir l'union entre les chambres et le ministère, enfin l'intérêt même du budget fussent des considérations suffisantes pour se résigner à une violation quelconque de la Charte et pour laisser envahir la portion la plus légère de l'autorité que cette même Charte a placée dans les mains du Roi?

S'ils l'avaient pensé, Messieurs, je n'hésiterais pas à déclarer que je suis d'une opinion contraire. Dans une monarchie constitutionnelle, la distribution des pouvoirs ne saurait rien avoir d'arbitraire, c'est là que la nature des choses exerce son empire le plus absolu. Si l'on s'en écarte, si même, sans s'en douter, on viole ses lois, on est bientôt averti de ce qu'on a fait par un trouble général et par le désordre qui remplace tout d'un coup la plus belle harmonie. Là, toutes les erreurs tirent à conséquence et si le législateur s'était trompé dans la distribution qu'il aurait faite, s'il avait attribué à l'un des pouvoirs ce que la nature des choses a réservé à un autre, on verrait toute cette machine si vaste et si compliquée s'en ressentir dans chacune de ses parties, on verrait tous les rouages dont elle se compose s'entrechoquer au lieu de seconder mutuellement leur action, et le corps social travaillé d'un malaise qui n'aurait d'autre terme ni d'autre issue que la réparation de la méprise où serait tombé le législateur.

Ce serait donc critiquer implicitement l'article de la Charte qui donne exclusivement l'initiative au Roi que de laisser en rien partager cette initiative aux chambres, car ou cette disposition est bonne et conforme à la nature des choses, ou elle est mauvaise. Si elle est bonne, on ne pourrait l'enfreindre impuné-

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

ment; si elle est mauvaise, il faut le dire franchement et ne pas en chercher le remède dans une sorte de tolérance et d'abus.

Quant au respect dû à l'adhésion royale, serait-ce donc y manquer que de rejeter des amendements attentatoires à la prérogative du monarque? Non, Messieurs, vous vous diriez alors que le Roi a été mal conseillé, que sa prérogative appartient à la Nation tout entière dont elle fait la force, à la société dont elle est le repos et vous rendriez ses ministres responsables d'avoir pu consentir un seul moment à ce qu'il y fût porté atteinte.

J'ai dû rappeler ces principes pour justifier mon vote. Mon intention n'est pas de suivre votre noble rapporteur dans sa discussion, d'ailleurs si lumineuse. Je ne m'attacherai non plus à aucun des amendements en particulier. Je dirai seulement qu'en votant leur adoption, je ne cède à aucune considération du moment et qu'aucune considération du moment ne me les ferait adopter, s'ils me paraissaient en rien inconstitutionnels ou attentatoires aux droits de la Couronne. J'ajouterai que cette théorie des amendements, objet de tant de controverses, me paraît loin encore d'être connue. Je suis peu effrayé, je l'avoue, de l'abus que les chambres en pourraient faire et très embarrassé de savoir quelles restrictions on y pourrait apporter. Je n'entends pas plus aisément comment le vote libre de l'impôt n'entraînerait pas pour les chambres la faculté de demander tous les documents propres à leur prouver le bon et légitime emploi de fonds précédemment accordés et à justifier la demande de nouveaux fonds pour le futur exercice. J'irai même au besoin plus loin encore, en soutenant que c'est peut-être dans l'intérêt le plus direct du pouvoir royal qu'il ne faut pas gêner les chambres dans l'exercice de leur droit d'amender les lois, comme c'est dans l'intérêt le plus direct des ministres que tous les renseignements, toutes les espèces de comptes en tant que *renseignements* doivent vous être fournis.

Je vote pour l'adoption du projet de loi avec tous les amendements proposés par la chambre des députés et consentis par le Roi.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

INDEX DES NOMS CITÉS

A

Agoult (M. d'), p. 156, 188.
Alexandre (empereur), p. 12, 15, 17, 21, 33, 50, 51, 53, 54, 67, 80, 87, 88, 90, 97, 99, 101, 126, 132, 133, 134, 137, 138, 181, 182, 187, 239, 248, 249, 253, 269, 270, 272, 343, 378, 380, 381, 383, 384, 389, 392, 395, 404, 414, 421, 425, 426, 427, 428, 433, 449.
Angin (M. d'), p. 39.
Angoulême (duc d'), p. 29, 31, 35, 38, 39, 43, 44, 62, 64, 94, 97, 138, 171, 175, 178, 215, 239, 242, 264, 359, 378, 394.
Angoulême (Madame, duchesse d'), p. 143, 156, 329, 330, 337.
Argenson (M. d'), p. 410.
Arnaud, p. 8.

B

Baillot, p. 136.
Barante (baron de), p. 24, 261, 275, 279, 286, 287, 288, 289, 292, 298, 301, 302, 310, 311, 316, 323, 327, 329, 353, 356, 357, 360, 363, 364, 440.
Barante (madame de), p. 340, 384.
Barbé-Marbois (marquis de), p. 246.
Bardaji (Don Eusèbe de), p. 407, 429.
Baring, p. 55, 58, 59, 72, 74, 80, 83, 86, 91, 98, 166, 167.
Barrois (général), p. 394.
Bassano (duc de), p. 348.
Basterrèche, p. 53.
Barthélemy (marquis de), p 245, 248, 256, 257, 263 264, 266, 288, 313.
Bathurst (lord), p. 99, 100.
Bavoux (M.), p. 280.
Beauharnais (Eugène de), p. 242.
Beausset (cardinal de), p. 133, 158, 245, 255, 279.
Becquey (M.), p. 314.
Bédoch, p. 42, 96, 97.

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

Bégouen (M.), p. 38.
Bellart, p. 195, 265.
Belliard (général), p. 127.
Bellune (duc de), p. 430, 434.
Bernadotte (maréchal), p. 435.
Berry (duc de), p. 74, 78, 81, 82, 85, 98, 324, 325, 326, 329, 332, 339, 340, 342, 404.
Berry (duchesse de), p. 5, 324, 364, 369, 378.
Berthier (maréchal), p. 357.
Bertin de Vaux, p. 156, 188, 192, 193, 255, 257, 264, 265, 291, 298, 310, 311, 369, 390, 392, 393, 395, 398, 399, 412, 418, 420.
Beugnot, p. 44, 60, 127, 355, 365.
Beurnonville (maréchal), p. 226.
Blacas (comte de), p. 11, 297, 363, 370, 378, 383, 384, 386, 404, 405, 408, 409, 415, 416, 417, 419, 421, 424, 431, 433.
Bloomfield (chevalier), p. 268.
Boin (M.), p. 355.
Boisgelin (Bruno de), p. 262, 412.
Boivin (M.), p. 437.
Bonald (M. de), p. 407, 443.
Bonaparte, p. 46, 53, 99, 100, 109, 110, 111, 275, 303, 349, 352, 383, 441, 450.
Bonaparte (Joseph), p. 380.
Bonnay (marquis de), p. 6, 370.
Bordeaux (duc de), p. 372, 436, 444.
Bourdonnaye (M. de la), p. 255, 263, 326, 328, 350, 398, 412, 444, 445, 447, 449.
Bourquelot, p. 441.
Bouvier-Dumolard, p. 8.
Boyer (président), p. 23, 71, 73, 94.
Brézé (M. de), p. 52, 367, 370.
Briche (madame de la), p. 20, 262, 324, 366, 367, 368, 385, 407.
Bricoigne, p. 273.
Broglie (duc de), p. 42, 288, 297, 298, 299, 301, 329, 432, 447.
Broglie (duchesse de), p. 246, 347, 353.
Brougham (lord), p. 49.
Brune (maréchal), p. 223.
Burdett (sir Francis), p. 49.

C

Caillard, p. 349.
Calabre (duc François de), p. 403.
Caloane (Adrien de), p. 436, 437.
Cambacérès, p. 347, 348, 363.
Campo-Chiaro (duc de), p. 380, 392.
Canuel (général), p. 187.
Capelle, p. 9, 10, 23, 264, 311, 320, 331.
Capo d'Istria (comte), p. 20, 23, 33, 132, 133, 269, 270, 271, 272, 381, 404, 424.
Caraman (marquis de), p. 21, 22, 23, 80, 87, 92, 167, 380, 381, 385, 408, 409, 414, 432.
Cariati (prince), p. 380.
Carignan (prince de), p. 419, 426, 427.
Carra Saint-Cyr, p. 94.

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

Castelbajac (M. de), p. 439, 444, 448.
Castellane (comte de), p. 245, 260.
Castelnau, p. 167.
Castlereagh (lord), p. 14, 32, 158, 269, 284, 414, 439.
Castries (maréchal de), p. 364.
Caulaincourt, p. 347, 365, 450.
Chabrol, p. 363.
Champagny, p. 94.
Chapelier, p, 390.
Charles X, p. 451.
Chartres (duc de), p. 6.
Chateaubriand, p. 12, 265, 266, 272, 278, 279, 283, 291, 338, 342, 375, 379, 390, 391, 392, 393, 399, 400, 401, 435, 437, 440, 447.
Châtre (duc de la), p. 337.
Chauvelin (M de), p. 353.
Choiseul (duc de), p. 141, 275, 277, 278.
Claparède, p. 142.
Clary (Désirée), p. 435.
Clausel de Coussergues (M.), p. 326, 327, 328, 330, 336, 337.
Clauzel (général), p. 440.
Clermont-Tonnerre (M. de), p. 344.
Clouet, p. 382.
Coëssin (M.), p, 382.
Colbert (contre-amiral de), p. 29, 31, 32.
Constant (Benjamin), p. 44, 49, 59, 67, 266, 285, 353, 441.
Constantin (grand duc), p. 130.
Corbières (marquis de), p. 263, 286, 297, 342, 346, 351, 355, 390, 391, 392, 393, 395, 398, 399, 400, 401, 431, 433, 434, 443, 450.
Corday (M.), p. 341.
Corvetto, p. 14, 16, 17, 19, 24, 39, 43, 58, 59, 61, 73, 74, 79, 80, 84, 86, 97, 102, 128, 129, 131, 134, 136, 138, 143, 145, 150, 151, 152, 158, 215, 244, 262, 279.
Courtin, p. 8.
Courvoisier (M. de), p. 143, 233, 236, 349, 352, 354.
Crawford, p. 388.
Cuvier, p. 206, 207, 275, 321.

D

Dalberg (duc de), p. 419, 423, 429, 449.
Dambray (M.), p. 321.
Dambrugeac (général), p. 354.
Daru, p. 279, 297, 357, 365, 423, 435.
Daunou, p. 266.
Davoust (maréchal), p. 365, 423.
Decazes, p. 5, 6, 7, 8, 9, 10, 11, 12, 13, 14, 16, 17, 20, 22, 23, 24, 25, 26, 27, 28, 29, 30, 35, 37, 42, 43, 44, 45, 47, 48, 49, 53, 57, 58, 59, 60, 63, 64, 65, 66, 70, 74, 79, 80, 81, 83, 84, 85, 86, 88, 92, 94, 95, 96, 100, 101, 102, 103, 104, 105, 106, 107, 114, 126, 127, 128, 131, 133, 134, 135, 136, 137, 138, 139, 140, 141, 142, 143, 145, 147, 148, 150, 151, 152, 153, 154, 156, 157, 159, 160, 161, 162, 163, 164, 165, 166, 167, 168, 169, 170, 171, 172, 174, 175, 176, 177, 178, 179, 180,

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

181, 182, 185, 186, 187, 188, 189, 194, 195, 196, 197, 198, 199, 200, 201, 202, 203, 204, 205, 206, 207, 208, 209, 210, 212, 213, 215, 219, 227, 228, 233, 239, 240, 241, 242, 243, 244, 246, 248, 254, 255, 256, 257, 259, 260, 262, 263, 264, 265, 266, 267, 269, 270, 271, 273, 280, 281, 283, 284, 286, 287, 288, 289, 291, 292, 293, 294, 295, 296, 297, 298, 299, 300, 301, 311, 313, 315, 316, 317, 318, 320, 321, 322, 323, 324, 325, 326, 327, 328, 329, 330, 331, 332, 333, 334, 336, 337, 338, 339, 341, 342, 343, 344, 352, 361, 362, 364, 365, 369, 370, 373, 375, 376, 378, 383, 384, 391, 409, 418, 419, 420, 423, 424, 431, 432, 434, 435, 438, 442, 447, 449, 451.

Defermon, p. 7-8.

Delalot (M.), p. 444, 445.

Delessert (Benjamin), p. 55, 58, 59, 143, 229, 230.

Dessolle (général), p. 164, 213, 227, 228, 230, 238, 239, 241, 244, 245, 247, 248, 257, 260, 266, 267, 269, 270, 285, 286, 289, 293, 294, 295, 298, 301.

Destouches (baron), p. 376.

Digeon (comte), p. 261.

Dino (duchesse de), p. 103, 128, 422, 435.

Donadieu (général), p. 283, 393, 398, 418, 430, 447, 448.

Doria (M.), p. 262.

Doudeauville (duc de), p. 248, 344, 373.

Douzelot (général), p. 73.

Drouet d'Erlon (maréchal), p. 348.

Dubouchage (vicomte), p. 29. 215.

Dumanoir (contre-amiral), p. 25, 26, 29, 30, 31 37.

Dumas (général), p. 35, 38.

Dupont (de l'Eure), p. 127, 128.

Dupuytren (docteur), p. 436.

Duras (duchesse de), p. 132, 265, 266. 272, 291, 368.

E

Elliot (lady), p. 379, 381.

Emeriau (vice-amiral), p. 12, 28, 35, 38, 44, 46, 47, 69.

Enghien (duc d'), p. 280, 348, 349.

Etienne, p. 49.

F

Fagel (baron de), p. 439.

Fellenberg (M. de), p. 277.

Feltre (duc de), p. 111.

Ferdinand Ier, p. 356, 380, 386, 403.

Ferdinand VII, p. 319. 320. 421.

Ferronnays (comte de la) p. 370, 380, 381, 385, 408, 409, 421, 427.

Fiévée, p. 34, 35, 236, 338, 391.

Fitz-James (duc de), p. 13, 78, 79.

Fontanes, p. 158, 187, 256, 262, 279, 325, 328, 339, 340, 341, 344, 360, 398, 399, 423.

Forbin-Janson (comte de), p. 7, 8.

Forestier, p. 28.

Digitized by Google

Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

Fouché, p. 224.
Foy (général), p. 350, 410.
François Ier, p. 337, 436.
François Ier (Roi des Deux-Siciles), p. 404.
Frayssinous (abbé de), p. 347.
Fréville (M. de), p. 35, 38.

G

Gaillard, p. 60.
Gantheaume (vice-amiral), p. 25, 26, 29, 32, 39.
Garnier, p. 321, 325.
Gauthier de la Verderie (M.), p. 442.
Gautret, p. 129.
Génevois (duc de), p. 426, 428.
Genlis (Mme de), p. 383.
Gérard, p. 154.
Germain, p. 35, 40, 42, 241, 274, 275, 286, 297, 298, 315, 322, 324, 327, 329, 352, 425, 432.
Girardin (M. de), p. 255.
Goltz (baron de), p. 285, 389, 391.
Gontaut (vicomtesse de), p. 128.
Gourgaud (général), p. 53.
Gouvion St Cyr (maréchal), p. 7, 9, 16, 19, 27, 28, 39, 57, 81, 83, 84, 104, 134, 139, 145, 164, 173, 174, 181, 182, 213, 215, 239, 243, 282, 290, 293, 294, 298, 301, 423.
Gouzy, p. 74.
Gramont (Mme de), p. 367.
Greffulhe, p. 39, 166, 254, 261, 273, 324.
Grégoire (abbé), p. 284, 286, 287, 295, 314.
Grenier, p. 42.
Grouchy (général), p. 203, 410.
Guizot, p. 42, 87, 228, 238, 279, 281, 287, 288, 289, 292, 297, 298, 301, 310, 331, 343, 352, 353, 356, 440.

H

Haraut de Ligny (M.), p. 71, 73.
Hauterive (M. d'), p. 11, 167, 349.
Hocquart (comte), p. 444.
Holland (Lord), p. 435.
Hottinguer, p. 58.
Houdetot (Frédéric d'), p. 254, 275, 328, 367.
Hunt, p. 307.
Hus (Auguste), p. 310.

J

Jacquinot (procureur général), p. 410.
Janet (M.), p. 35, 38, 74.
Jaucourt (marquis de), p. 279.
Jazon (M.), p. 437.
Jordan (Camille), p. 36, 45, 350, 351, 352, 353, 356.
Julien, p. 272.
Jumilhac (Mme de), p. 322, 379.
Jumilhac (marquis de), p. 213, 230, 281.
Jurines (M. de), p. 437.

K

Kératry (M. de), p. 233.
Kergorlay (M. de), p. 230, 232.
Kinentemben (Mme), p. 422.
Kotzebue, p. 269.

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

L

Labier-Bellevue, p. 73.
Laborie, p. 242.
Labouchère, p. 55, 58, 166.
Lacroix (général Pamphile), p. 430.
La Fayette (marquis de), p. 40, 42, 53, 62, 263, 350, 353, 359, 410.
Laffitte, p. 54, 55, 58, 59, 103, 171, 255, 257, 320, 324, 329, 354, 441.
Lagarde, p. 255, 266.
Lainé (M.), p. 8, 9, 11, 12, 14, 15, 16, 18, 19, 21, 26, 28, 42, 45, 53, 57, 58, 59, 63, 64, 65, 73, 83, 88, 90, 94, 95, 96, 101, 102, 104, 125, 126, 128, 133, 136, 137, 142, 144, 145, 146, 147, 149, 150, 151, 152, 153, 154, 155, 156, 160, 165, 167, 170, 173, 176, 177, 178, 180, 181, 182, 183, 184, 187, 191, 193, 194, 195, 196, 197, 198, 199, 200, 201, 202, 204, 205, 206, 208, 209, 210, 211, 212, 215, 232, 235, 242, 243, 244, 246, 247, 251, 252, 257, 258, 262, 263, 265, 266, 288, 291, 292, 293, 299, 314, 315, 321, 322, 323, 324, 327, 331, 336, 338, 339, 340, 345, 346, 349, 355, 360, 370, 375, 376, 390, 392, 399, 400, 401, 412, 420, 431, 434, 435, 439.
Lalanne, p. 44.
Lally-Tolledal (marquis de), p. 228, 325, 326, 413.
Lamarque (général), p. 8.
Lamoignon (Christian de), p. 262, 264, 275.
Lanjuinais (M. de), p. 256.
Lansdowne (Lord), 439.
Laporte, p. 44.
Las Cases (M. de), p. 274.
Lauriston (général de), p. 63, 65, 138, 189, 206, 207, 370, 373, 431, 440, 441.
Laval (prince de), p. 407.
Lavalette (comte de), p. 348.
Lebrun (duc de Plaisance), p. 348.
Lefèbvre-Desnouettes (général), p. 348.
Lévis (duc de), p. 97, 325, 375.
Lingay (M.), p. 266.
Lobau (comte de), p. 8.
Lorgne d'Ideville (Le), p. 8.
Louis (abbé), p. 131, 139, 142, 143, 144, 145, 147, 149, 157, 164, 213, 238, 244, 273, 281, 286, 292, 293, 294, 299, 301, 423.
Louis XIII, p. 374.
Louis XIV, p. 31,
Louis XVI, p. 108, 124, 280, 284.
Louis XVIII, p. 13, 17, 18, 21, 101, 105, 108, 111, 112, 128, 136, 143, 154, 156, 163, 168, 176, 179, 185, 191, 200, 201, 203, 210, 211, 214, 216, 223, 227, 228, 239, 259, 260, 261, 264, 269, 270, 280, 281, 283, 286, 293, 294, 295, 296, 321, 323, 325, 327, 328, 329, 330, 332, 338, 339, 349, 354, 358, 369, 370, 379, 380, 387, 388, 429, 430, 433, 434, 438, 439, 445, 446, 450, 451.

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

Louvel, p. 324, 325, 329, 418.
Lullin de Chateauvieux, p. 441.

M

Macdonald (maréchal), p. 174, 264, 293.
Maillard, p. 35, 38.
Maine de Biran, p. 126, 262, 344, 346.
Maison (général), p. 275.
Malesherbes (M. de), p. 32.
Malèvre, p. 44.
Manuel, p. 42, 47, 49, 183, 353, 354.
Marat, p. 307.
Marbot (colonel), p. 8.
Marcellus (M. de), p. 314.
Marmier (Mme de), p. 424.
Marmont (maréchal), p. 13, 14, 30, 293, 347,
Martainville (M. de), p. 325.
Martin (M.), p. 376.
Martin de Gray (M.), p. 263.
Maziau (lieutenant-colonel), p. 442, 443.
Metternich (prince de), p. 23, 43, 284, 285, 380, 384, 385, 390, 392, 397, 408, 415, 421, 424 425, 426, 427, 432, 433, 439.
Mezy, p. 66, 143, 147, 149, 248, 289.
Mirbel (M.), p. 266, 332.
Missiessy (vice-amiral), p. 29, 32, 35, 89.
Modène (duc de), p. 426, 427.
Molé (comtesse), p. 20, 168, 218, 239, 275, 283, 320, 365, 366, 372.
Molé (Mathieu), p. 158.
Mollien, p. 63, 65, 207, 297, 299, 365, 423, 447.
Monbel (M. de), p. 228.
Monsieur (comte d'Artois), p. 8, 9, 10, 11, 13, 14, 15, 16, 17, 18, 21, 22, 23, 37, 65, 82, 143, 155, 158, 210, 211, 228, 264, 265, 266, 272, 341, 320, 329, 330, 331, 342, 364, 365, 369, 376, 378, 379, 387, 388, 392, 434, 439, 450, 451.
Montcalm (Mme de), p. 278, 279, 321, 352, 363, 376, 384, 395, 431, 437, 451.
Montesquiou (abbé de), p. 243, 247.
Montholon (M. de), p. 441.
Montmorency (vicomte Mathieu de), p. 176, 395, 400, 431, 440.
Moreau (Dr), p. 435, 436.
Mortemart (Mme de), p. 247, 361.
Mortier (maréchal), p. 7, 12, 13.
Mounier (baron), p. 15, 18, 21, 130, 131, 162, 261, 321, 323, 325, 331, 339, 340, 343, 345, 346, 354, 357, 359, 364, 368, 370, 371, 375, 377, 387, 388, 391, 395, 432, 433, 434, 436, 437, 440, 441, 448.
Mouton (général), p. 8.
Mun (Mme de), p. 323, 337.
Mun (M. de), p. 262, 328.
Murat, p. 380, 442.
Murray (John), p. 441.

N

Nansouty (Mme de), p. 439.
Napoléon, p. 103, 404, 109, 110,

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

113, 145, 216, 221, 222, 223, 269, 319, 348, 349, 365, 380, 386, 436, 441, 442.
Napoléon II, p. 359.
Narbonne (duc de), p. 356.
Naury, p. 441.
Necker, p. 230.
Nesselrode (comte de), p. 132, 133, 137, 187, 199, 385, 449.
Ney (maréchal), p. 357.
Novion (Bertrand de), p. 44.

O

Orange (prince d'), p. 273, 358, 359.
Orléans (duc d'), p. 244, 348, 356, 430, 443, 449.
Orléans (duchesse douairière d'), p. 188.
Ormesson (M. d'), p. 361, 363, 364, 365, 378, 386, 387, 389.
Osmond (marquis d'), p. 99.
Otrante (duc d'), p. 220, 225.

P

Pache, p. 364.
Pasquier, p. 5, 6, 7, 8, 9, 11, 14, 16, 20, 22, 27, 28, 35, 38, 44, 46, 53, 57, 58, 64, 70, 74, 83, 84, 85, 86, 87, 88, 90, 94, 95, 96, 98, 101, 103, 104, 105, 106, 107, 126, 128, 129, 134, 137, 138, 139, 140, 142, 144, 145, 151, 157, 158, 159, 161, 163, 169, 172, 177, 180, 181, 182, 187, 196, 197, 198, 199, 200, 203, 204, 206, 208, 209, 210, 211, 212, 215, 244, 251, 264, 280, 281, 286, 288, 292, 293, 296, 297, 298, 300, 304, 311, 315, 316, 318, 322, 326, 328, 336, 337, 339, 340, 341, 342, 345, 352, 355, 356, 357, 360, 362, 363, 364, 369, 375, 376, 379, 380, 382, 384, 385, 386, 387, 388, 389, 390, 391, 392, 393, 394, 395, 399, 401, 407, 408, 411, 414, 415, 419, 420, 438, 440, 441, 444, 445, 447, 448, 451.
Pastoret, p. 410, 432.
Paunac (chevalier de), p. 29, 38.
Pépé (général), p. 356.
Périer (Casimir), p. 353, 354, 364.
Périgord (Archambaud de), p. 264.
Périgord (cardinal de), p. 103, 104.
Pie VII, p. 383, 386.
Piet (M.), p. 398, 440.
Pitt, p. 52.
Polignac (Jules de), p. 375, 395, 400, 434.
Pontécoulant (M. de), p. 278, 279, 413.
Portal, p. 23, 126, 151, 164, 186, 213, 239, 264, 267, 293, 294, 298, 300, 318, 326, 335, 393.
Portalis, p. 9, 41, 83, 322, 325, 331, 443.
Pozzo di Borgo, p. 6, 12, 15, 22, 24, 33, 36, 40, 51, 63, 65, 69, 86, 88, 90, 126, 127, 128, 130, 131, 132, 144, 152, 155, 157, 180, 187, 193, 239, 240, 242, 243, 248, 249, 267, 270, 271, 272, 290, 291, 321, 322, 324, 343, 349, 368, 369, 376,

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

378, 379, 381, 382, 385, 386, 389, 390, 391, 392, 397, 405, 411, 419, 420, 421, 433, 434, 435, 436.
Pradel (M. de), p. 367, 370.
Prévost (M.), p. 394.
Pradt (abbé de), p. 232.

Q

Quatremère de Quincy (M.), p. 398.

R

Ravez, p. 126, 229, 240, 262, 265, 288, 289, 318, 394, 400, 410, 431, 443, 444, 446, 447.
Rayneval, p. 167.
Regnault de St-Jean d'Angely, p. 20.
Rémusat (Charles de), p 42, 43.
Ricard, p. 297.
Richelieu (cardinal de), p. 374.
Richelieu (duc de), p. 7, 8, 9, 10, 11, 12, 13, 14, 17, 18, 21, 22, 23, 25, 26, 28, 32, 33, 35, 37, 41, 42, 43, 44, 45, 49, 51, 54, 59, 63, 64, 66, 69, 70, 79, 80, 81, 83, 84, 87, 88, 90, 95, 97, 100, 101, 102, 103, 104, 106, 108, 114, 127, 128, 129, 130, 131, 132, 133, 134, 135, 136, 137, 138, 139, 140, 141, 144, 145, 146, 147, 148, 149, 150, 151, 152, 153, 154, 155, 156, 157, 158, 159, 160, 161, 162, 163, 164, 165, 166, 167, 168, 169, 170, 171, 172, 173, 174, 175, 176, 177, 178, 179, 180, 181, 182, 183, 184, 186, 188, 189, 190, 191, 192, 193, 194, 195, 196, 197, 198, 199, 200, 201, 202, 203, 204, 206, 207, 208, 209, 210, 211, 212, 213, 214, 215, 227, 228, 229, 230, 233, 234, 236, 238, 239 240, 242, 243, 244, 245, 248, 251, 257, 258, 267, 270, 271, 272, 273, 276, 278, 279, 280, 281, 287, 288, 289, 290, 291, 292, 293, 294, 295, 296, 297, 298, 299, 300, 315, 316, 319, 321, 322, 323, 326, 328, 330, 331, 333, 334, 335, 336, 338, 339, 341, 342, 343, 344, 345, 346, 349, 351, 356, 358, 359, 361, 362, 363, 368, 369, 370, 371, 372, 374, 375, 376, 377, 379, 382, 384, 385, 386, 387, 388, 389, 391, 393, 394, 395, 396, 398, 399, 400, 401, 403, 404, 408, 409, 410, 411, 412, 414, 416, 419, 420, 422, 423, 424, 428, 430, 431, 432, 433, 434, 435, 438, 439, 440, 441, 444, 447, 448, 450, 451.
Roche-Kéraudron (M. de la), p. 39.
Rodec (M.), p. 42.
Roland, p. 364.
Romme, p. 382.
Rosambo (marquis de), p. 436.
Rousseau (J.-J.), p. 218, 237.
Rosily (vice-amiral, comte de), p. 39.
Rovigo (duc de), p. 348.
Roy, p. 60, 131, 145, 149, 155, 157, 158, 161, 170, 174, 175, 176, 181, 182, 184, 203, 204, 206, 208, 211, 213, 244, 264.

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

273, 297, 298, 300, 301, 326, 341, 365, 450.
Royer-Collard, p. 42, 44, 45, 102, 182, 281, 286, 288, 289, 292, 293, 297, 298, 299, 301, 314, 315, 320, 324, 329, 338, 341, 343, 349, 350, 351, 352, 355, 356, 360, 361, 364, 420, 440, 444, 449.
Ruffo (cardinal), p. 386.
Rumford (comtesse de), p. 170, 274, 320, 368.

S

Saint-Aignan (M. de), p. 267.
Saint-Aulaire (madame de), p. 337, 424.
Saint-Aulaire (M. de), p. 12, 103, 153, 194, 293, 337, 343, 349, 440.
Saint-Cricq, p. 346, 365.
Saint-Marsan (M. de), p. 426.
Saint-Priest (M. de), p. 242.
Sahuc, p. 74.
Salaberry (M. de), p. 439, 448.
Saldanha (M. de), p. 421.
SantaCruz (marquis de), p. 407.
Scey (M. de), p. 20.
Schmaltz (colonel), p. 457, 458, 459, 460.
Sébastiani (maréchal comte), p. 423, 440, 447, 449.
Séguier (président), p. 327, 360.
Sémonville (M. de), p. 6, 30, 240, 265, 346, 347, 356, 360, 410, 411, 413, 432, 441.
Serre (M. de), p. 5, 13, 164, 213, 233, 238, 281, 286, 287, 288, 289, 290, 292, 293, 294, 296, 297, 298, 300, 301, 315, 316, 318, 338, 341, 343, 350, 352, 353, 355, 356, 363, 364, 365, 370, 387, 391, 392, 393, 399, 400, 412, 413, 423, 431, 438, 444, 445, 447, 450.
Sesmaisons (M. de), p. 267.
Sévigné (madame de), p. 282.
Shrader, p. 411, 417, 418.
Siméon (comte), p. 206, 207, 331, 336, 345, 393, 395.
Staël (M. de), p. 301.
Stuart (Lord), p. 380, 397, 414.
Suchet (maréchal), p. 7, 12, 13.

T

Talarue (M. de), p. 176.
Talleyrand (prince de), p. 13, 90, 102, 103, 128, 134, 152, 153, 154, 156, 179, 180, 197, 201, 202, 206, 209, 210, 211, 212, 226, 240, 245, 248, 249, 250, 254, 260, 264, 266, 290, 293, 300, 330, 335, 348, 349, 362, 412, 413, 418, 420, 422, 423, 424, 435, 444, 447, 449, 450.
Talma, p. 347.
Tarente (duc de), p. 354.
Ternaux, p. 47, 324, 329, 349.
Tour du Pin (M. de la), p. 342.
Tour Maubourg (comte de la), p. 298, 301.
Tournon (M. de), p. 174.
Truguet, p. 39.
Tyskiewicz (princesse), p. 449.

U

Usquin (M.), p. 398.
Uzès (d'), p. 176.

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

V

Vandamme (général), p. 357.
Vaublanc (M. de), p. 111, 278, 443, 444.
Vaudémont (madame de), p. 254, 297, 412.
Vérac (marquis de), p. 148, 155, 156, 192, 193, 208, 330, 377, 436.
Verhuell (contre-amiral), p. 26, 35, 39.
Victor Emmanuel, p. 426.
Villèle (M. de), p. 63, 65, 148, 149, 155, 185, 188, 189, 190, 192, 206, 207, 210, 214, 257, 258, 262, 263, 264, 265, 266, 286, 292, 318, 321, 326, 327, 330, 339, 344, 342, 343, 344, 345, 346, 350, 355, 387, 390, 391, 392, 393, 394, 395, 398, 399, 400, 401, 412, 431, 433, 434, 439, 440, 443, 444, 445, 448, 450.
Villemain, p. 228, 329, 332.
Vincent (baron de), p. 285, 389, 415.
Vintimille (madame de), p. 159.
Vitrolles, p. 12, 20.

W

Wagram (prince de), p. 436.
Walmoden (M. de), p. 340.
Wellington (duc de), p. 17, 18, 20, 23, 59, 73, 103, 138, 158, 159, 161, 169, 220, 226, 438.
Witworth (Lord), p. 268, 269.
Woronzoff (général), p. 14.

Y

York (duc d'), p. 239.

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

Digitized by Google
Original from
UNIVERSITY OF WISCONSIN

TABLE DES MATIÈRES

CHAPITRE PREMIER

Pages.

Indisposition de la duchesse de Berry. — Colère de Pozzo contre Decazes. — Derniers conseils avant le départ du duc de Richelieu pour Aix-la-Chapelle. — M. Molé chez Monsieur. — Adieux au premier ministre. — Un mémoire de Monsieur relatif à la garde nationale. — Fixation de la date des élections et de l'ouverture des chambres. — Monsieur et l'ordonnance de dissolution de la garde nationale. — L'évacuation des troupes étrangères décidée à Aix-la-Chapelle. — Négociations avec la république d'Haïti. — Le remplacement du vice-amiral Gantheaume. — Nouveaux projets de loi sur la presse. — La censure. — M. Molé menace de donner sa démission de ministre de la Marine. — Un entretien avec le duc d'Angoulême. — Le duc de Richelieu annonce à l'empereur Alexandre son intention de se retirer. — Liste de nouveaux Conseillers d'État . . . 3

CHAPITRE II

MM. de Blacas et Portalis desavoués à Rome. — Menées des doctrinaires. — Les élections de 1818. — Charles de Rémusat. — Correspondance du duc de Richelieu et du comte Molé pendant le Congrès. — L'empereur Alexandre et le roi de Prusse à Paris. — La convention d'Aix-la-Chapelle du 9 octobre 1818. — Les banquiers de

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

Pages.

l'opposition. — Propositions de M. Molé au Conseil du 30 octobre. — Scission dans le ministère. — Une conférence financière. — Agitation dans Paris. — Suite de la correspondance avec le duc de Richelieu. — Contre-coup des élections libérales à Aix-la-Chapelle. — Crise financière. 41

CHAPITRE III

Bal chez le duc de Berry. — Conversation intime et conversation politique. — La France admise dans la quadruple alliance. — Entretien avec le duc de Berry. — Le pavillon et le drapeau. — L'impôt foncier et les dépenses militaires devant le Conseil. — Discussion sur la quadruple alliance et la déclaration des Souverains. 75

CHAPITRE IV

Mémoire au duc de Richelieu sur la situation intérieure de la France et celle du ministère. — Pozzo de retour d'Aix-la-Chapelle. — Inquiétudes de Decazes sur sa position. — Réponse du duc de Richelieu au mémoire du comte Molé. — Les doctrinaires se rapprochent de Decazes. — M. de Richelieu revient du Congrès. — Le comte de Nesselrode. — M. Molé chez le président du conseil et chez Decazes. — Un conseil chez Corvetto. 106

CHAPITRE V

Le sacre de Louis XVIII. — Négociation de Pozzo et de M. Molé, en vue d'un remaniement ministériel. — Lainé et M. de Richelieu. — Intrigues de M. de Villèle. — Retraite de Corvetto. — Premiers symptômes de dissolution du ministère. — M. Molé chez Louis XVIII. — Projet d'alliance avec la droite. — Roy, ministre des Finances. — Wellington et la situation intérieure. — Indécision du duc de Richelieu. — Le discours de la Couronne. — Mécontentement de Decazes. — Position de M. Molé. — Seconde audience de Louis XVIII. —

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

Pages.

Baisse des fonds publics. — Signature du protocole réglant le paiement de l'indemnité aux Alliés. — Conseil de cabinet sur la situation ministérielle. — Une audience du duc d'Angoulême. — Attitude de Roy, Lainé et Pasquier. 142

CHAPITRE VI

Les derniers jours du ministère Richelieu. — Démission des ministres. — Froideur de Louis XVIII. — L'administration du duc de Richelieu. — Le comte Molé rentre dans la vie privée. — Une lettre du duc d'Otrante. . 184

CHAPITRE VII

Le ministère Dessole (27 décembre 1818-19 novembre 1819). — Sa position à l'intérieur et à l'extérieur. — Premières mesures. — La dotation du duc de Richelieu. — L'année financière. — Inquiétudes de Pozzo. — Campagne de presse contre M. Molé et Lainé. — La chambre des pairs dans l'opposition. — La réunion cardinaliste. — Proposition du marquis de Barthélemy. — Le ministère mis en minorité à la chambre haute. — L'empereur Alexandre écrit au duc de Richelieu pour l'engager à reprendre le pouvoir. — Lettre du comte Molé sur le même sujet. — Réponse du duc. — Vote de la proposition Barthélemy par la chambre des pairs 227

CHAPITRE VIII

Suite du ministère Dessolle. — Promotion de pairs libéraux. — Rejet de la proposition Barthélemy par la chambre des députés. — La mécontentement grandit contre le ministère. — Démarches de Capelle. — Explication avec Mme de XX ... . — Le ministère et l'Europe. — Capo d'Istria chez Louis XVIII. — Chateaubriand et M. Molé à dîner chez la duchesse de Duras. — Diversions. — Un article du *Times*. — Discours sur le Sénégal. — Chateaubriand et le premier ministère Richelieu. —

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

Pages.

Incidents à l'école de Droit. — Retour de M. de Richelieu à Paris. — Démission de Royer-Collard et du maréchal Gouvion Saint-Cyr. — Mesures de popularité prises par Decazes. — Élection de l'abbé Grégoire. — Le congrès de Carlsbad. — Mémoire de Pasquier au Roi. — La loi électorale. — Avances au duc de Richelieu. — Détails rétrospectifs sur la dislocation du ministère Richelieu. — Chute du ministère Dessolle. 259

CHAPITRE IX

Le ministère Decazes (novembre 1819-février 1820). — Article du *Journal des Débats*. — Influence des doctrinaires. — Polémique de presse. — Ouverture de la session. — Discours de la Couronne. — Discussion de l'adresse. — Vérification des pouvoirs. — L'abbé Grégoire. — Correspondance du comte Molé et du duc de Richelieu. — Les royalistes et le ministère. — Réunion du conseil privé. — Assassinat du duc de Berry. — Violente campagne de presse contre Decazes. — Mesures d'exception proposées par le ministère. — Proposition Clausel de Coussergues. — Manœuvre des doctrinaires. — Démission de Decazes et rappel du duc de Richelieu. 296

CHAPITRE X

Le second ministère Richelieu (février 1820-12 décembre 1821). — Neutralité bienveillante de M. Molé. — Lois sur la presse et la liberté individuelle. — Projet de proclamation royale aux Français. — La loi électorale. — Attitude des royalistes et de la gauche. — Royer-Collard, Villèle, Corbières. — Anecdotes sur le retour de l'île d'Elbe et l'exécution du duc d'Enghien. — Amendement Camille Jordan. — Troubles dans Paris. — Vote de la loi électorale. — Rupture avec les doctrinaires. — Révolution à Naples. — Conspiration militaire du 19 août. — Réformes militaires. — La maison du Roi. — Une démarche de M. d'Ormesson. — Les souverains décident de se réunir à Troppau. 333

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

CHAPITRE XI

Pages

Naissance du duc de Bordeaux. — Promotion de Cordons bleus. — Mécontentement du comte Molé de ne pas figurer sur la liste. — La présidence du collège électoral de Versailles. — Proclamation de Louis XVIII avant les élections. — La France au congrès de Troppau. — On parle d'y envoyer M. Molé. — L'ambassade de Naples. — Élections royalistes. — Chateaubriand nommé ambassadeur. —Nouvelles de Troppau. — Entrée des chefs royalistes dans le ministere. 371

CHAPITRE XII

Froissement avec le duc de Richelieu. — M. Molé refuse la légation de Madrid. — Le complot du 19 août devant la chambre des pairs. — Le congrès de Laybach (décembre 1820-avril 1821). —Lettres de Pozzo. — Retour de Decazes. — Pozzo nommé ambassadeur à Paris. — Avances de Talleyrand au comte Molé. — Entrée des Autrichiens à Naples. — Révolution à Turin. — Insurrection grecque contre les Turcs. — Troubles à Grenoble et à Lyon. — Mécontentement des royalistes. — MM. de Villèle et de Corbières se retirent du ministère. — La souscription pour l'achat du château de Chambord. — Élections royalistes de 1821. — Procès du lieutenant-colonel Maziau. — Violente séance à la chambre des pairs. — Chute du second ministère Richelieu. 403

APPENDICE 453

Paris. — Typ. Pl. Renouard, 19, rue des Saints-Pères. — 57891

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN

Digitized by Google
Original from
UNIVERSITY OF WISCONSIN

Digitized by Google
Original from
UNIVERSITY OF WISCONSIN

Digitized by Google
Original from
UNIVERSITY OF WISCONSIN

Digitized by Google
Original from
UNIVERSITY OF WISCONSIN

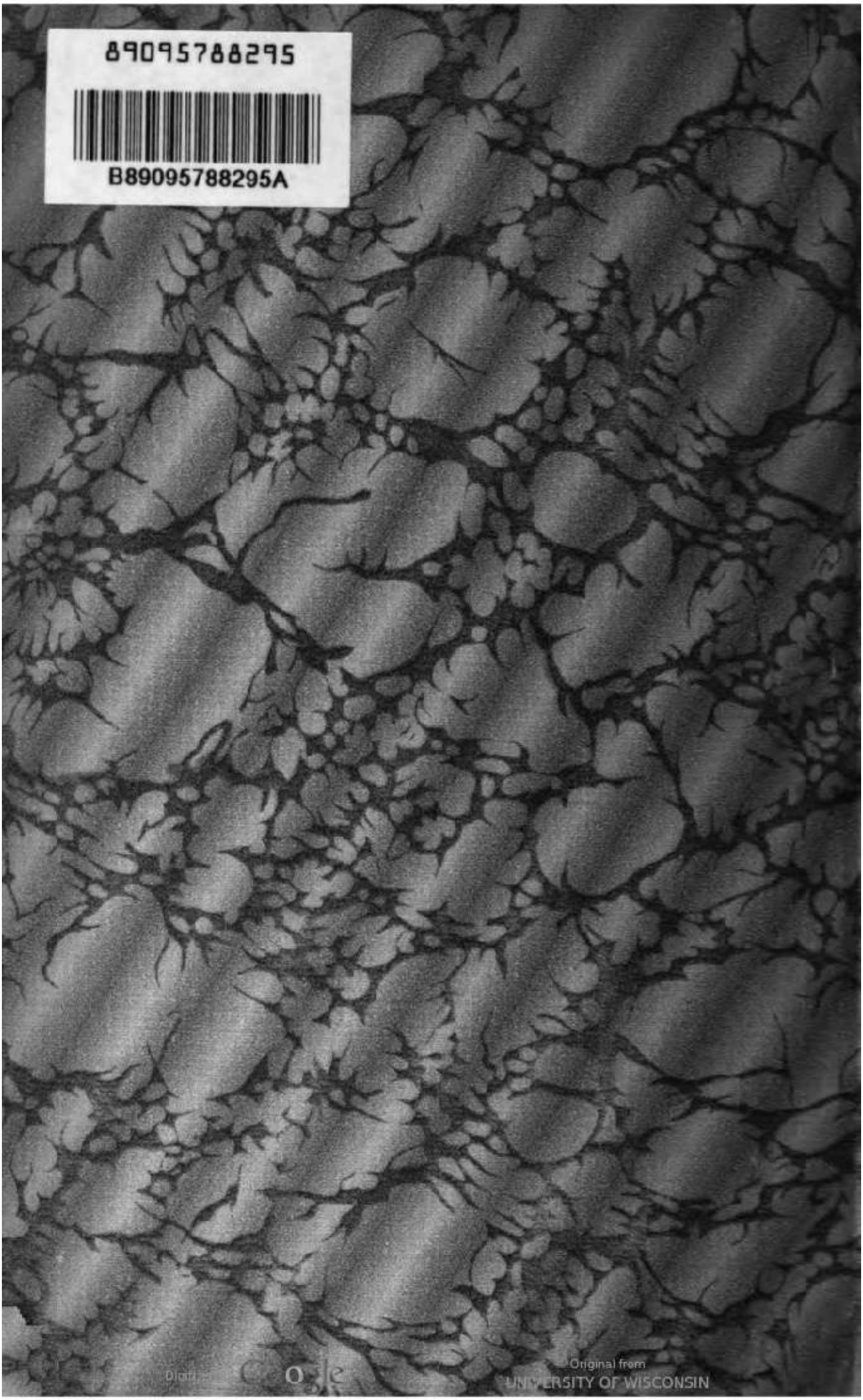
89095788295
B89095788295A
Digitized by Google
Original from
UNIVERSITY OF WISCONSIN

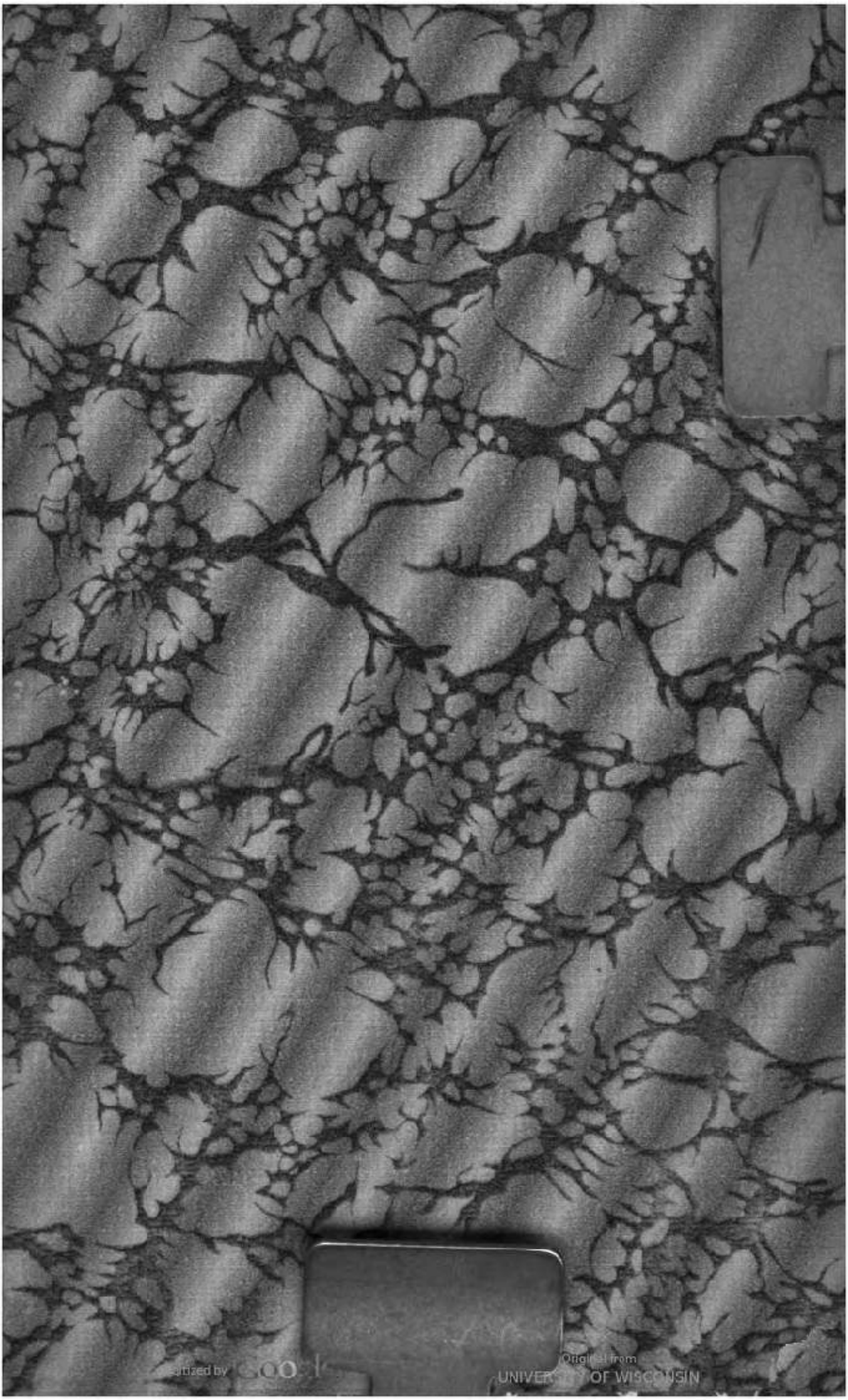
Digitized by Google
Original from
UNIVERSITY OF WISCONSIN

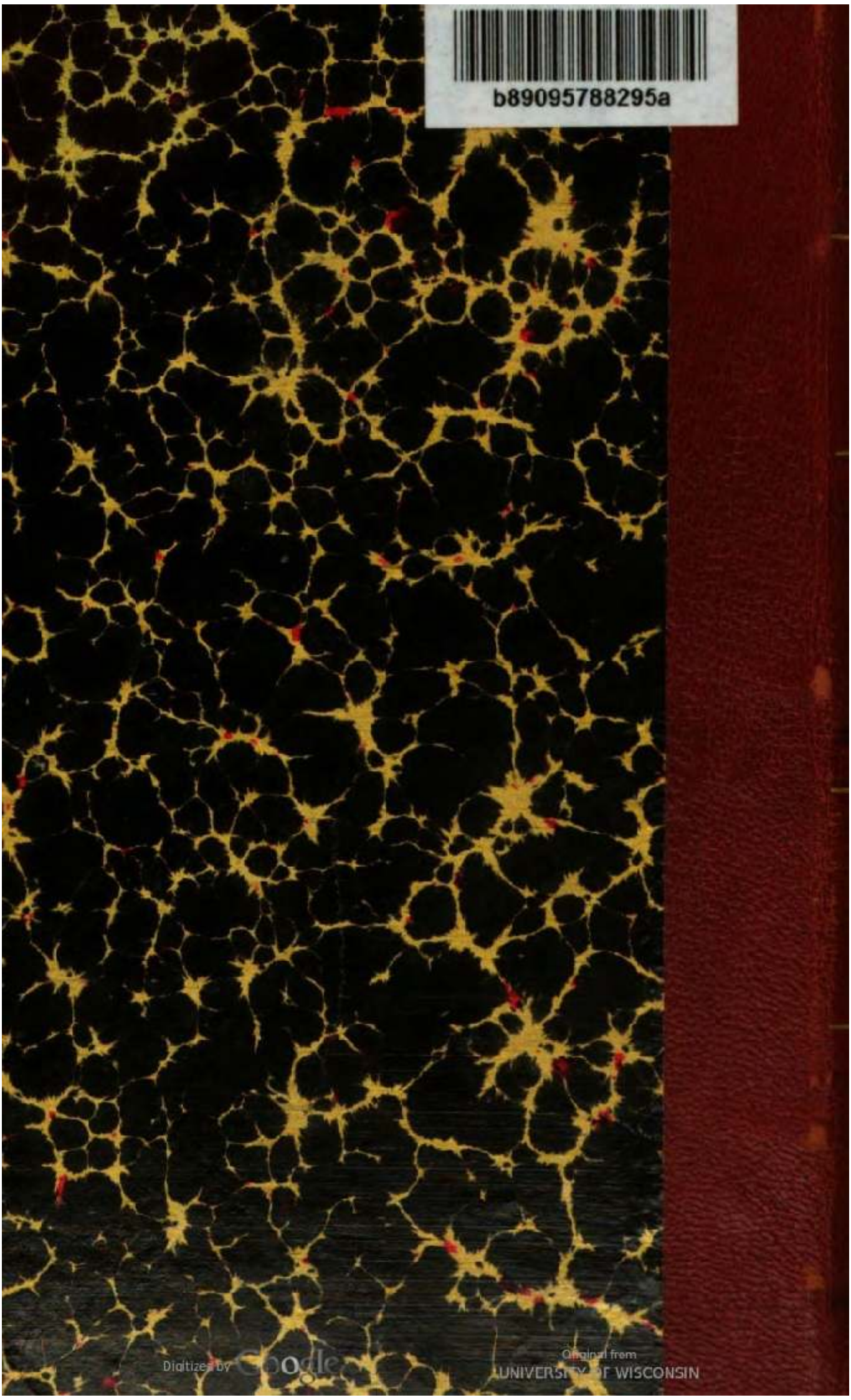
b89095788295a
Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF WISCONSIN